TRẦN VĂN THẠCH

(1905-1945)

UNE PLUME CONTRE L'OPPRESSION

A mon père qui m'a transmis
la sollicitude pour autrui.

À ma mère qui m'a donné le courage
d'affronter les vicissitudes de l'existence.

TRẦN VĂN THẠCH
(1905-1945)

UNE PLUME CONTRE L'OPPRESSION

Chau Tran

Les chapitres I et II sont largement basés sur les sections 1 et 2 du livre *Trần Văn Thạch (1905-1945) : Cây bút chống bạo quyền áp bức* de Trần Mỹ Châu (Chau Tran) et de Phan Thị Trọng Tuyến, publié en 2014.

La traduction du vietnamien en français a été faite par

THU-BINH DANG et ANH-KIET DANG

et éditée par

DOMINIQUE LEPICQ

Avant-propos

Tout commença à cause du nom d'une rue à Saïgon. En 1955, peu après la fin de la première guerre d'Indochine, quand Ngô Đình Diệm devint président de la République du Viêt-Nam, la plupart des noms de rue français furent remplacés par des noms vietnamiens. C'est ainsi que la *rue Vassoigne*, qui longeait le marché Tân Định, devint *đường Trần Văn Thạch*. Ceci ne manqua pas d'impressionner l'adolescente que j'étais, marquée par une série d'événements tragiques : la mort de son père, puis d'un de ses frères, et la " perte" de sa mère frappée d'amnésie après son emprisonnement par la sûreté nationale.

Durant mon adolescence, j'ai souvent entendu parler de mon père sans réaliser son importance historique jusqu'à ce que son nom soit attribué à une rue de Saïgon. Hélas l'euphorie qui caractérisa cette nouvelle ère de paix et d'indépendance fut de courte durée. On commença à parler avec crainte et angoisse du "Viêt-Công" : "les communistes vietnamiens", combattants et militants du Front de libération nationale qui avaient entrepris une véritable guérilla contre le gouvernement Diệm. Sur le plan personnel, j'affrontais de nouveaux défis. Après l'insouciance et le confort de l'internat du Collège Gia Long à Saïgon, je dus quitter l'école et trouver du travail pour aider mes proches. Ma tante ayant trouvé le moyen de subvenir aux besoins de la famille, je pus dès lors me consacrer à mes études.

L'université a changé ma perspective sur le monde. Je voulais oublier le passé, quitter un pays ravagé par des guerres incessantes et me faire un avenir dans le nouveau monde. Après une première inscription à l'université d'Hawaï en 1963, j'ai poursuivi un doctorat à l'Université de Toronto au Canada où j'ai fini par m'installer. Dès lors, le nom de mon père et les tribulations de ma famille n'étaient plus ma principale préoccupation. Il s'agissait pour moi de survivre dans un monde totalement nouveau.

A cette époque, il n'y avait guère plus de quelques douzaines de Vietnamiens à Toronto. Ce n'est qu'avec l'arrivée des "boat people" au début des années 1980 que j'ai de nouveau entendu prononcer le nom de mon père.

A l'occasion d'une session d'orientation pour les nouveaux venus, un ami proche, l'écrivain Trà Lũ, après m'avoir présentée au groupe, ajouta d'un ton empreint de respect : " C'est la fille de Trần Văn Thạch dont une rue de Saïgon porte le nom". Ce fut pour moi un moment d'émotion et de fierté, un véritable catalyseur qui allait m'inciter à me lancer sur les traces de mon père que je n'avais connu qu'un court moment durant l'été 1944.

Cependant, je dus attendre ma retraite pour entreprendre de longues recherches qui me conduisirent aux Archives nationales à Paris puis aux Archives nationales d'Outre-mer à Aix-en-Provence et qui aboutirent à la publication en 2014 d'un livre en vietnamien intitulé: *Trần Văn Thạch (1905-1945): Cây bút chống bạo quyền áp bức.*

Le présent livre, *Trần Văn Thạch (1905-1945): Une plume contre l'oppression* ne consiste pas d'une traduction intégrale du livre en vietnamien. Il s'agit pour un tiers environ de la traduction française du livre vietnamien; c'est le cas des chapitres I and II. En revanche, tous les autres chapitres présentent un contenu nouveau.

Ce livre est divisé en deux parties principales. La première est consacrée à la mémoire et à la biographie de Trần Văn Thạch. Dans le chapitre I, "À la recherche du père", je décris mon itinéraire à la recherche d'informations historiques sur mon père. Les souvenirs d'enfance, les récits des membres de mon entourage et particulièrement les fragments de conversation avec ma mère durant ses derniers moments de lucidité m'ont aidée à reconstruire les circonstances et les événements qui ont affecté ma famille après la déportation de mon père à Poulo Condore en 1940 jusqu'à sa mort aux mains du Việt-Minh en 1945, peu après sa sortie de prison.

"A la recherche du père" se termine par ma rencontre avec un membre influent du Parti communiste vietnamien, Trần Văn Giàu (1911-2010) que beaucoup d'historiens tiennent directement ou indirectement responsable de l' extermination de nombre de leaders non-communistes en 1945.

Le chapitre II est entièrement consacré à la biographie de Trần Văn Thạch présentée sous forme chronologique. Elle suit les grandes étapes de son évolution marquée tout d'abord par son séjour en France qui fut crucial pour son orientation et son engagement politique futur. En effet, son implication dans les mouvements étudiants indochinois le conduisit à définir son programme d'action à venir. De retour à Saigon, son activisme le mena à une double activité de journaliste et d'homme politique qui se concrétisa au

sein du Front unique La Lutte dont le journal du même nom se fit l'écho : révolte contre l'exploitation colonialiste, lutte pour la liberté de la presse, revendications pour améliorer le sort des travailleurs et des opprimés. Mais, sous l'influence de l'évolution du communisme à Moscou, le Front unique fut miné par la lutte interne entre trotskystes et staliniens. A la veille de la seconde guerre mondiale, c'est la métropole qui interdit les partis communistes jusque dans les colonies, d'où l'incarcération de Thạch au bagne de Poulo Condore.

La section « Les dernières années » (35 pages) relate les événements qui prédominent en Cochinchine dans les années 1944, 1945 et qui servent de toile de fond à l'affrontement entre trotskystes et stalinistes. Elle est truffée de détails historiques concernant l'occupation du Viêt-Nam par les Français et les Japonais ainsi que la montée du Viêt-Minh. Le personnage de Thạch s'efface parfois derrière cette rétrospective historique dans laquelle s'insère la reprise des activités du groupe La Lutte. Cette présentation nous a semblé indispensable pour mieux faire comprendre au lecteur le dénouement final du mouvement La Lutte et le destin tragique des trotskystes.

En effet, l'engagement politique de Thạch nous a conduit à approfondir la relation entre le stalinisme et le trotskysme au Viêt-Nam afin de présenter les faits sous un jour nouveau. Précisons que le rôle des trotskystes vietnamiens dans le conflit anti colonialiste est un sujet tabou dans l'historiographie officielle du Viêt-Nam depuis 1975. Par conséquent, certains thèmes abordés dans cette section peuvent sembler un peu ardus au lecteur peu familier de cet aspect de l'histoire du Viêt-Nam. Citons par exemple : le Front unique trotskyste-staliniste contre le colonialisme, la rupture du front sous la pression du Comintern, et la longue campagne de diffamation des staliniens contre les trotskystes vietnamiens qui aboutit à leur extermination en 1945. Ce long exposé objectif assez détaillé contraste avec les souvenirs personnels évoqués au chapitre I ; il s'agit cependant d'une tranche d'histoire souvent méconnue ou passée sous silence que nous avons voulu faire mieux connaître tout en évoquant le rôle et la mémoire des compagnons de Thạch.

La seconde partie présente une sélection d'articles publiés par Trần Văn Thạch, 96 articles au total. Nous avons opté pour une présentation thématique afin de mieux cerner les couches de la société visées par les propos critiques ou satiriques de Thạch. Certaines des revendications qu'il expose dans son

programme pour une société plus juste et égalitaire en faveur du sort des ouvriers et des paysans nous paraissent tout à fait d'actualité. D'autres en revanche sont plus spécifiquement liées à la colonisation et aux circonstances historiques du Viêt-Nam. On y voit se dessiner le profil d'un jeune nationaliste qui au fil des évènements et au fur et à mesure de son expérience de journaliste et d'élu municipal devient un socialiste aux idées révolutionnaires, plutôt en faveur d' «une décolonisation graduelle et pacifique » que d'une révolution violente de type bolchévique.

Ces écrits constituent un témoignage historique et reflètent les talents de polémiste de Thạch qui use du français tantôt avec humour, tantôt avec sérieux et gravité selon ses cibles. La variété des thèmes abordés, la description truculente des personnages rendent cette lecture attrayante et saura attiser la curiosité du lecteur sur la société indochinoise de cette époque, c'est du moins notre plus vif souhait.

Malgré l'aridité de certaines sections du livre qui traite d'une période troublée de l'histoire du Viêt-Nam nous espérons que le contenu est suffisamment varié pour intéresser à la fois les lecteurs français, vietnamiens ou tout simplement francophones. L'histoire nous divise ou nous rapproche selon les époques. Le destin de Thạch témoigne de la tranche d'histoire partagée par la France et le Viêt-Nam et de ses conséquences. Clin d'œil de l'histoire, le Viêt-Nam est aujourd'hui un pays membre de la francophonie.

&&&

I.

A LA RECHERCHE DU PÈRE

A la recherche de mon père, je retrouve ma mère

Parler de mon père n'est pas chose facile. Lorsqu'il fut envoyé au bagne de Poulo Condore par le gouvernement colonial français en 1940, je n'avais que deux ans, trop jeune donc pour me souvenir de lui. J'ai fait sa connaissance pour la première fois à l'âge de six ans, et ne l'ai vu que quelques semaines pendant les vacances scolaires de 1944, après sa sortie de prison. Je déplore le fait de ne l'avoir connu que si peu de temps. Je m'accroche toujours à ses derniers mots envoyés à ma mère avant sa mort en 1945 aux mains du Việt Minh[1]: « J'aime beaucoup notre Mỹ Châu, mais en ces temps troublés, père et fille sont si vite séparés.»

Cette époque troublée fut marquée par le malheur et la dispersion des membres de la famille. De mon père, il ne reste que quelques souvenirs: de vieilles photos, un diplôme tout défraîchi et un petit carnet où figurent ses mots d'adieu à sa famille. Ce petit carnet à la couverture bleu pâle est une précieuse relique que nous chérissons comme un trésor depuis 70 ans.

Malgré les évènements bouleversants de l'automne 1945 et la disparition de notre père, notre famille gardait toujours l'espoir de le revoir un jour. Hélas, à la fin de l'année 1946, un visiteur d'un soir mit fin à ce fragile espoir. D'après le récit de mon frère aîné Tự, un inconnu est venu rapporter à ma mère trois objets ayant appartenu à mon père : ses lunettes, sa montre à gousset et son petit carnet. Il a informé ma mère du décès de mon père exécuté par le Viêt-Minh. Avant de la quitter, il lui a demandé la permission de garder les lunettes et la montre à gousset comme souvenirs. Puis, après avoir dit : « Ne cherchez pas à me revoir », il a disparu dans la nuit à tout jamais.

[1] Viêt-Minh (contraction de *Việt Nam Độc Lập Đồng Minh Hội*, Ligue pour l'indépendance du Viêt-Nam), était une organisation politique et paramilitaire vietnamienne, créée en 1941 par le Parti communiste indochinois.

Qui était ce visiteur? Un détenu lui aussi qui avait réussi à s'échapper ? un ancien élève de mon père? un de ses geôliers qui avait quitté les rangs du Viêt-Minh? Que savait-il des derniers jours de mon père? Savait-il quand et comment on l'avait tué et où il était enterré ? Ma mère est la seule personne à lui avoir parlé et mon frère ne sait que ce qu'elle lui a raconté plus tard.

A l'époque, vu mon jeune âge, ma mère ne m'a rien révélé de cette triste nouvelle. Trois ans plus tard, avant que j'aie atteint la maturité nécessaire pour qu'elle puisse se confier à moi, elle a été arrêtée et torturée – on ne sait exactement pour quelle raison – par la police secrète. Après son arrestation, elle n'a plus jamais retrouvé toutes ses facultés. Le traumatisme subi lors de son arrestation a empiré avec le temps au point qu'elle s'est totalement repliée sur elle-même, indifférente à son entourage.

Suite à ce douloureux épisode, la famille est restée sans ressources. Ma grand-mère maternelle a emmené ma mère et ma petite sœur à Vinh Long chez ma tante (la sœur aînée de ma mère) qui a pris soin d'elles. Quant à moi, une bourse d'Etat m'a permis de m'inscrire au collège Gia Long de Saïgon en tant qu'interne. J'ai dû le quitter après ma première partie de baccalauréat en 1956 car le collège n'allait pas au delà de la classe de première. J'ai alors obtenu une autre bourse pour étudier à l'Université de Santo Thomas, à Manille aux Philippines.

A peine six mois après mon arrivée, mon cousin Sơn m'avisa par courrier de la détresse financière de ma famille et me supplia de rentrer au pays pour leur venir en aide. J'ai donc effectué une démarche auprès du Consulat du Viêt-Nam pour obtenir une aide au retour et quelques semaines plus tard, je me retrouvais seule sur une banquette à bord d'un Dakota, un avion militaire utilisé pour le largage des parachutistes.

De retour à Saïgon, j'ai exercé plusieurs métiers : enseignante dans un lycée de Vinh Long, interprète pour l'USOM, une organisation d'aide américaine, et pour l'association caritative Catholic Relief Services. J'ai continué à prendre des cours du soir tout en travaillant et j'ai réussi le concours d'entrée à la Faculté de Pédagogie de l'Université de Saïgon, où j'ai pu continuer mes études grâce à une bourse. Entretemps, l'état de ma mère ne faisait qu'empirer et et elle avait bel et bien perdu contact avec la réalité .

Titulaire d'une bourse pour continuer mes études supérieures, je suis partie aux Etats-Unis en 1963, puis au Canada où je me suis installée définitivement après y avoir fait un doctorat.

Depuis 1987, je vais tous les ans au Viêt-Nam pour rendre visite à ma mère qui habite toujours à Vinh Long dans le delta du Mékong, confiée aux soins de mes cousines. Au moment où j'écris ces lignes, ma mère a déjà plus de 90 ans. Ces derniers temps, elle a des moments de lucidité qui sont pour

moi un grand bonheur. J'en profite pour l'interroger sur son passé, sur sa vie avant son arrestation. Elle ne se livre jamais de sa propre initiative et se contente de répondre à mes questions. Parfois, elle se remémore des souvenirs très lointains. J'ai ainsi pu enregistrer des bribes de sa vie, des détails éparpillés mélangeant les époques mais qui, comparés aux récits de mon frère et de mes sœurs ou aux événements relatés dans les livres et documents, s'avèrent exacts. Par exemple, elle se rappelle précisement certains noms ou adresses comme « 69 rue Lagrandière », l'adresse de la prison centrale à Saïgon. Hélas, ces instants de lucidité passés, elle se renferme dans son monde intérieur. Une fois, elle m'a demandé: «Pourquoi toutes ces questions? C'est trop triste !» et elle a fermé les yeux.

Ma mère se rappelle très bien les trois premières années de son mariage jusqu'au moment où mon père fut envoyé au bagne de Poulo Condore. Elle ne parle que très peu de la période entre le retour de mon père à la fin de l'année 1943, puis son exil forcé à Cân Tho jusqu'à son départ avec ses amis pour Saïgon après l'invasion japonaise de mars 1945. Elle affirme ne plus se souvenir ou bien serait-ce qu'elle ne veut pas en parler? Surtout elle ne fait jamais allusion à ma petite sœur Mỹ-Chung qui est née à la fin de l'année 1945 après la disparition de mon père. Celle-ci avait 4 ans quand ma mère s'est emmurée dans son silence et elle nous a quittés à l'âge de 20 ans. Quel triste destin !

Je fais la conversation avec ma mère, guettant le moment propice pour la ramener vers le passé. Elle parle lentement, d'une voix grave, sans laisser poindre la moindre émotion en utilisant des phrases courtes parfois entrecoupées de mots français. Voici quelques bribes de conversation ou faits relatés par ma mère dans ses moments de lucidité :

- *Mon mariage a lieu à Cái Đôi [Vinh Long] ... le mariage avec un cortège de 2, 3 voitures... Il y a beaucoup de monde, ma mère pleurait, j'étais assise à côté de ton père... Il y a Monsieur Số et Monsieur Luông qui nous accompagnaient... En voiture nous sommes partis directement à Saigon... Les autres voitures nous suivaient... A la maison du marié au numéro 25 rue Champagne, nous habitions là puis avons déménagé à la rue Mayer.*

- *Quand tu t'es mariée avec papa, combien d'enfants avait-il déjà?*

- *Linh, Dung, Nguyệt, Điển, Tự...*

- *Tự, quel âge avait-il à l'époque ?*

- *Je ne me rappelle plus mais il était très asthmatique, il se couchait sur le divan en respirant très bruyamment.*

- *Te souviens-tu de l'âge de Linh et de Điển?*

- *Ils sont très jeunes.*

- *Tu es née quel jour, Maman ?*

- *Le 7 décembre 1917* [elle donne sa date de naissance en français, puis continue d'une seule traite en vietnamien, les yeux perdus dans le vide]. *Les enfants partent à l'école le matin sans un sou en poche [pour leur casse-croûte], je n'ai pas d'argent et ton père non plus. Il est professeur au Lycée Huỳnh Khương Ninh mais je ne vois pas d'argent… Tout le monde travaille comme journaliste, tout le monde a une boîte carrée pour envoyer ses écrits au bureau « La Lutte », à côté du Lycée Lê Bá Cang... A l'époque, ses compagnons journalistes le fréquentaient beaucoup… Il est parti on ne sait où, puis il a été arrêté. Je suis restée toute seule à la maison. Il a été libéré puis de nouveau arrêté.*

[Un autre jour]

- *A l'époque où ton père était professeur au Lycée Huỳnh Khương Ninh à Dakao… il était ami avec le dentiste Lê Tường Khai et le journaliste Lê Văn Thử, gérant aussi... Monsieur Trần Văn Thạch est un élu du Conseil Municipal, conseiller municipal... Les autres élus lui rendaient souvent visite ou l'accompagnaient à la maison... Nguyễn Văn Tạo, Tạ Thu Thâu... Thâu est costaud, avec un visage sympa... Il parle des staliniens, des trotskystes, il connaît bien le sujet, tout le monde l'aime et l'estime.*

[Un autre jour encore]

- *Ton père ne donne pas beaucoup d'argent pour faire des courses. Être professeur ne paie pas. Travailler au journal « La Lutte » avec Monsieur Thâu ne gagne pas non plus. Ton père ne restait pas souvent à la maison, il y avait la visite de Monsieur Thâu, puis de Monsieur Chánh [Phan Văn Chánh]. Ils venaient et ils le faisaient sortir, j'étais là, j'ai vu... J'ai rencontré Monsieur Thâu et Monsieur Tạo à la Mairie... Notre maison au 82 rue Mayer, les élus municipaux viennent souvent rendre visite à ton père... Je suis à la maison pour préparer les repas pour Miêu [le jeune frère de la première femme de mon père], papa et les enfants. Papa a deux aides familiales... Je suis allée faire des courses au marché et elles préparent les repas.*

- *Étais-tu heureuse?*

- *Aller au marché tout le temps pour nourrir autant de personnes, ce n'est pas la joie ! Ton père est assis là et moi de l'autre côté...*

- *Papa, il t'aime bien?*

- *Qui sait ? Nous ne parlons pas beaucoup. Deux personnes assises au bureau, écrivent toute la journée, chacune de son côté.*

- *Qui sont ces deux personnes?*

- *Ton père et moi. Chacun écrit, une fois terminé, nous mettons nos écrits dans une boîte carrée dans l'armoire. Puis quelqu'un vient les récupérer.*

- *Qu' est-ce- que tu écris?*

- Je lis les journaux, les articles, les nouvelles du jour, j'écris tout ce que je sais.

- Écris-tu en français ou en vietnamien?

- En français seulement.

[Elle change de sujet et parle de la bibliothèque de mon père.]

- Il y a plus de livres que chez les autres, autant que chez « Albert Portail » [une librairie bien connue, rue Catinat, aujourd'hui Đồng Khởi]. Les livres sont rangés par rayons… Les livres scolaires… les pièces de théâtre sont à part… Phùng Há, Kim Thoa, Nam Phi… [actrices renommées de l'époque].

[Ma mère a l'esprit qui vagabonde alors j'arrête de poser des questions pour la laisser se reposer en guettant un moment plus propice.]

- Ton père ne parle pas…La vie matrimoniale est ainsi…

- Alors tu es mariée mais tu ne trouves pas le bonheur.

- Non.

- Papa t'emmène te promener quelque part ?

- Où trouve-t-on l'argent pour prendre le cyclo-pousse! Nous habitons au numéro 25 rue Champagne.

- Au moins, de temps en temps vous allez à la librairie ?

- Ton père a acheté un livre « Comment j'élève mon enfant » au prix de 4 piastres et demie.

[Une autre fois]

- Des policiers français sont venus arrêter ton père devant la maison. Pas de menottes. Je l'ai suivi jusqu'au portail pour regarder. Enfermé à la prison centrale de Saïgon, 69 rue Lagrandière, je lui rends visite fréquemment… Deux personnes… deux personnes…une longue ligne d'un côté, une longue ligne de l'autre côté…Oh mon dieu ! La porte en fer, la clôture noire ! Il est à la prison centrale avant d'être envoyé à Poulo Condore… Je viens le voir à la centrale, j'ai acheté une fiole d'huile Nhị Thiên Đường, des gâteaux pour papa... Je n'ai pas d'argent. Nous étions si pauvres… N'en parlons plus…

J'amène les enfants à Phú Lâm pour qu'ils restent auprès de leur oncle Đá [le grand frère de mon père], je confie Châu à grand-mère à Vinh Long, je cherche du travail.

[Janvier 2011, tôt le matin à Vinh Long, j'étais dans sa chambre, soudain elle me pose la question :]

- Papa Thạch est-il mort ?

- Papa est décédé depuis longtemps.

- Ton père est mort sans nous laisser aucun souvenir.

Ainsi, les états d'âme et impressions de la jeune épouse demeurent intacts dans sa mémoire même après plus de 60 ans de souffrances psychologiques: mystères de la mémoire !

Quand ma mère s'est mariée en 1937, elle avait tout juste 20 ans et mon père 32 ans. Il était veuf et avait 5 enfants. Je suis née un an après leur union. Leur vie conjugale n'a duré que 3 ans jusqu'à l'incarcération de mon père à Poulo Condore au début de 1940. Ma mère s'est donc retrouvée seule et démunie à 23 ans. Pour subsister aux besoins de la famille, elle a été obligée de travailler de longues heures comme secrétaire ou agent commercial. C'est seulement 4 ans plus tard, au retour de mon père, que la famille s'est trouvée réunie à Cân Tho et que j'ai fait la connaissance de mes frères et sœurs.

J'ai grandi dans l'insouciance comme la plupart des enfants de mon âge, entourée de l'amour de ma grand-mère et de ma tante, tantôt à Saïgon, tantôt à Vinh Long. Mes souvenirs d'enfance sont éparpillés mais restent ancrés dans ma mémoire. Vu son absence, mon père ne me manquait pas, alors que les séparations épisodiques avec ma mère m'affectaient beaucoup. A chacun de ses brefs séjours, c'était pour moi une joie trop courte car à peine arrivée, elle devait déjà repartir. Ma mère était jeune mais très entreprenante et débrouillarde. Avant son mariage, elle avait terminé ses 4 années au Collège des Jeunes Filles Indigènes (devenu Collège Gia Long puis maintenant Nguyễn Thị Minh Khai). Elle parle couramment le français.

Une fois, elle m'a parlé de l'époque où elle faisait le commerce de l'hévéa et du cuir et où elle se déplaçait jusqu'à Hanoi. Je me rappelle qu'un jour, après un long déplacement, elle m'a rapporté une poupée habillée en velours noir épais, très différente des poupées de Saïgon, vêtues de robes légères en coton.

Je me souviens des fois où je l'attendais sur le quai de la gare de Saïgon à côté du Marché central (devenu aujourd'hui la place Quách Thị Trang) et de mes attentes interminables et trop souvent déçues. A l'époque, j'avais 4 ou 5 ans et à la maison il n'y avait que ma grand-mère et «tante » Sáu Hy, ma nourrice. Tous les soirs, je demandais à Tante Sáu de m'amener à la gare pour guetter le retour de ma mère. Toutes les deux nous faisions la queue devant la porte des arrivées. Je regardais attentivement chaque voyageur qui sortait, hommes et femmes élégamment habillés, pour la plupart des Français. Beaucoup de gens étaient passés et aucune trace de ma mère. Pleurant à chaudes larmes, je consentais à rentrer à la maison seulement après la promesse de tante Sáu de me ramener à la gare le lendemain. Tante Sáu est morte depuis longtemps, mais je lui suis infiniment reconnaissante: tant de fois elle m'a accompagnée sans se plaindre à la gare pour attendre le retour de ma mère.

Je me souviens aussi de mon école maternelle, une petite école privée qui se trouvait à côté du marché Tân Định, où un vieil homme, avec son pousse-pousse, m'amenait et me ramenait chaque jour.

À Vinh Long chez ma tante Hai, je me retrouve souvent seule, loin des soins attentifs de ma nourrice et de grand-mère. Tante Hai était toujours très occupée. Outre sa famille (son mari, fréquemment absent, ses jeunes enfants et sa tante aveugle), elle devait en plus s'occuper de moi et de ma grand-mère. Celle-ci ne me grondait que rarement mais ma tante, excédée par tant de responsabilités, nous donnait des fessées, à moi et à ses enfants, quand nous faisions des bêtises. Une fois, pour éviter le martinet, j'ai eu le réflexe de courir en pleurant chez ma grand-tante qui se trouvait de l'autre côté de la rue: « Échappée belle ! » Une autre fois, après avoir été grondée, j'ai pris mes affaires et mon petit chat et suis sortie de la maison en me cachant derrière la porte fermée. C'était la première fois que « je fuguais ! ».

Comme j'avais beaucoup de cousins avec qui jouer, je pensais moins à ma mère. Outre les enfants de ma tante (Sơn et Lý), il y avait les enfants de ma grand-tante (Bạch, Liệt, Oanh, An). Nous jouions à toutes sortes de jeux : cache-cache, saut à la corde, cerf volant, jeux des baguettes, jeu de glissade en utilisant la gaine de la feuille du cocotier pour mieux glisser. Devant la maison, il y avait un grand badamier gorgé de lucioles la nuit; nous nous amusions à les enfermer dans une bouteille et nous nous en servions comme lampe de poche.

La maison de ma tante, entourée d'arbres, se trouvait à côté d'un cimetière. A la nuit tombante, en regardant les feuilles de cocotiers se balancer, je « voyais » des fantômes avec leurs bras ballants et leur tête oscillante. J'entraînais Sơn et les petits voisins épier les « lumières des fantômes » autour des tombeaux.

La maison de grand-tante Sáu était l'une des plus grandes maisons de Vinh Long à l'époque. C'était une construction coloniale avec un plancher surélevé, un plafond cathédrale et d'immenses portes. Comme la propriété de grand-tante se trouvait tout près d'une base militaire, une grande partie du terrain avait été réquisitionnée par l'armée française. Nous assistions souvent aux répétitions des défilés des jeunes soldats indigènes marchant au pas « Un-deux-un-deux ». Certains peu habitués aux chaussures européennes les enlevaient pour les porter en bandoulière.

À peine réunis, déjà séparés

Un jour, quelqu'un annonça « On va retrouver papa !» et cette nouvelle plongea la maisonnée dans une certaine agitation. Plus tard, mon frère Tự m'a

éclairée sur cet épisode. Vers l'été 1944, de retour de Poulo Condore, mon père fut autorisé à passer un mois à Saïgon pour régulariser ses papiers. Il devait ensuite s'exiler à Cân Tho pendant 10 ans conformément au verdict des juges.[1] Le directeur d'un lycée privé lui proposa un poste de professeur de français. Grâce à cet emploi, il put louer une petite maison et nous accueillir tous.

A cette époque, l'essence manquait et les déplacements en voiture étaient rares et difficiles. Ma mère, impatiente de revoir mon père, avait loué un sampan manoeuvré par un jeune homme du quartier. Elle prépara vêtements et provisions, et nous embarquâmes dès le lever du soleil. Nous glissions tout doucement sur les canaux et arroyos de Vinh Long en direction de Cân Tho. Je ne me rappelle pas les paroles ni l'humeur de ma mère ce jour-là mais pour moi, c'était une aventure excitante. Les rives étaient couvertes d'arbres verdoyants et de palétuviers avec leurs énormes racines se tortillant dans la terre boueuse. Des libellules voletaient autour de nous. Notre sampan était muni d'une petite cabine au toit assez bas et couverte d'une natte. Je passais mon temps à m'amuser, à faire des allers et retours à quatre pattes dans « cette hutte ». A l'embouchure du fleuve Bassac (Hậu Giang), le sampan se mit à tanguer en raison d'une forte houle. Je me rappelle avoir entendu une voix qui criait « Madame, ne traversez pas le fleuve maintenant ». Ma mère, déterminée, insista pour que le sampanier continue de ramer. Néanmoins, nous arrivâmes sains et saufs.

J'ignore quelle fut la réaction de mes parents lors de leurs retrouvailles après quatre ans de séparation. Je ne me souviens pas non plus de la mienne lors de la première rencontre avec mon père. Ma mère ne resta pas longtemps, elle faisait des allers-retours car elle devait reprendre ses activités commerciales. Cet été-là, je suis restée avec mon père et mes frères et sœurs à Cân Tho. Comme j'étais la plus jeune de la famille, mon père me gâtait beaucoup. Pour me faire passer mes caprices, mes frères et sœurs plus âgés (mon grand frère Tự, 17 ans; mon frère Điển, 14 ans; ma sœur Linh, 15 ans; ma sœur Dung, 13 ans) me « corrigeaient » en pratiquant la méthode du « boycott ». Quand je m'approchais de l'un d'eux, celui-ci se figeait comme une statue. Après une journée de ce « traitement », je capitulais et j'acceptais de changer de comportement, du moins pour quelques jours.

---

[1] Au cours de mes recherches, j'ai appris que mon père avait été arrêté le 01/10/1939, traduit en justice le 18/06/1940 et condamné pour « regroupement subversif, complot contre l'Etat » à 4 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour. Envoyé au bagne de Poulo Condore le 10/12/1940. Sorti le 01/10/1943. (Bùi Văn Toản, *Tù nhân Côn Đảo, 1940-1945* (Les prisonniers de Poulo Condore), Chap.1, Edition Thanh Niên, HCM Ville, 2010).

Mes frères et sœurs qui habitaient Saïgon se moquaient de mes jeux de petite paysanne de Vinh Long ! Ils aimaient lire et raconter des histoires. Leurs jeux étaient plus sophistiqués, plus « scientifiques ». Ainsi mon frère Điển fabriquait des ballons en utilisant un tube à médicament en aluminium (de 5 cm de long environ et d'un cm de diamètre) avec des boules de caoutchouc. Il trempait le tube dans le caoutchouc préalablement fondu. Une fois le caoutchouc séché, il enlevait la fine couche de résine et soufflait dedans. Nous avions ainsi des ballons que nous faisions voler vers le ciel. Quant à mon grand frère Tự, il nous emmenait au cinéma voir des films de fantômes ou nous inventait des jeux à émotion forte. Un jour, il nous mit au défi en disant: « Allonge-toi par terre, ferme les yeux. Je vais effleurer ton cou tout doucement avec une fine règle en te faisant entendre des gouttes d'eau qui tombent dans un seau à côté. Tic, tac, tic, tac… Dans 15 minutes, tu seras mort. » Aucun d'entre nous n' eut envie de servir de cobaye.

Ce bonheur serein fut de courte durée. Cet été-là, à Cân Tho, il y eut une épidémie de choléra. La panique s'empara de la population. Tous les jours, des enterrements passaient devant la maison. Dans la famille, on nous avait tous vaccinés sauf moi qui refusais de me faire piquer. Finalement, de peur de mourir, je me suis laissée vacciner. Par comble de malchance, j'ai eu une grosse réaction accompagnée d'une forte fièvre. Couchée dans mon lit, à moitié somnolente, mes parents à côté de moi, j'ai surpris une dispute. C'est la seule fois où j'ai entendu mes parents élever la voix.

Maintenant, quand je relis les derniers écrits de mon père, une phrase ne cesse de me hanter : « Chère Ngọc, si tu as encore des sentiments pour moi… » (*Voir « Les dernières recommandations de Trần Văn Thạch »*). Je cherche à comprendre. Le problème était-il dû à leur différence d'âge ? En réalité, mon père était absorbé par la politique, il était connu et admiré. Quant à ma mère, loin d'être traditionnelle, elle aspirait à une vie « moderne », en avance sur les femmes vietnamiennes de son temps. Elle portait des pantalons, se faisait friser les cheveux, et se promenait à vélo. Et puis, ils avaient été séparés durant tant d'années. Tous ces facteurs n'auraient-ils pas pu contribuer à une certaine «fêlure» dans leur relation?

Être la petite dernière d'une fratrie (ma sœur Mỹ-Chung n'était pas encore née) constituait en soi un privilège et après notre longue séparation, mon père me choyait encore plus. Tous les jours, un maître chinois venait à la maison nous enseigner les caractères chinois. De plus, mon père me donnait, à moi seule, des cours d'anglais. Il aimait m'emmener avec lui lorsqu'il rendait visite à ses amis. Il fallait qu'il insiste beaucoup pour que j'accepte de l'accompagner. Les premiers temps, j'avais souvent peur de m'approcher trop près de lui: ses petits yeux clignotaient tout le temps (en fait, il était très

myope). Par contre, son éloquence, sa voix douce me captivaient. Chaque fois qu'il me racontait des histoires, j'oubliais complètement ses yeux étranges, tellement j'étais subjuguée. Je me rappelle l'histoire d'*Ali Baba et les 40 voleurs*; quand il levait les bras pour prononcer la fameuse phrase « Sésame, ouvre-toi !», je « voyais » la porte mystérieuse s'ouvrir lentement. J'étais en transe chaque fois qu'il prononçait ces mots. Après ça, je n'avais plus peur de lui. Tous les soirs, je m'approchais de lui en insistant: « Papa, raconte-moi encore l'histoire d'*Ali Baba et les 40 voleurs*».

Un événement m'a profondément marquée. Un soir de fortes pluies, un vieux monsieur avec un chapeau conique déchiré, tremblant de froid, cherchait à s'abriter sous l'auvent de notre porte. L'apercevant, mon père l'invita à entrer dans notre maison. Vu sa gêne ou sa timidité, mon père dut insister pour qu'il accepte cette invitation. Il était tellement trempé qu'il laissa une grande flaque sur le plancher du salon. Mon père conversa gentiment avec lui, puis lui proposa de prendre un petit verre de rhum pour le réchauffer. Tel était mon père : plein de sollicitude envers les humbles.

Souvent, après dîner, il marchait de long en large dans la maison, tête baissée, plongé dans ses pensées en déclamant des poèmes. Plus tard, ma cousine Ngọc Lang, de passage chez nous me raconta qu'elle avait entendu mon père chanter : « Qui amène le martin à l'autre côté du fleuve pour qu'il puisse s'évader et prendre son envol vers le large?» ("Ai đem con sáo sang sông để cho con sáo sổ lồng bay xa") Pensait-il à son rêve de parcourir le monde, comme il le confia un jour à un jeune compagnon politique? [1]

Je ne me souviens pas de mon départ de Cần Tho pour Vinh Long, à quel moment il s'est produit ni comment, ni avec qui. La seule chose dont je me souviens, c'est que mes sœurs Linh et Dung sont revenues avec ma mère et ma tante à Vinh Long au milieu de l'année 1945.

Selon le récit de mes frères et sœurs, après l'invasion et l'occupation du Viêt-Nam par les Japonais en mars 1945, mon père est parti avec quelques amis à Saïgon pour évaluer la situation. En partant, il a confié de l'argent à ma sœur Linh et à mon frère Điển et il les a chargés de s'occuper de nous. Mon frère aîné Tự était parti dans le maquis avec le mouvement « Jeunesse avant-garde » (Thanh Niên Tiền Phong). Quand il a pu revenir à Cần Tho, il n'y avait plus personne à la maison. Mon frère Điển était parti à Phú Lâm aux environs de Saïgon, mes sœurs Linh et Dung à Vinh Long. Quant à mon père, personne ne savait où il se trouvait.

Durant cette période, ma mère continuait ses allers-retours Saïgon-Vinh Long. Je l'accompagnais de temps à autre. Une fois elle m'a dit: « Nous

[1] Ngo Van, *Au Pays de la cloche fêlée*. Paris, Nautilus, 2000, p. 159.

allons voir Papa, il donne un discours ». Nous avions réussi à trouver une place près de la cathédrale de Notre Dame dans la rue Norodom (aujourd'hui rue Lê Duẩn). Il y avait tellement de monde, les gens se bousculaient. Je ne me souviens pas s'il a prononcé ou non son discours. La seule chose qui m'a marquée, c'est cette attente interminable au milieu d'une foule monstre.

Un autre épisode est resté ancré dans ma mémoire. Mes parents et moi nous nous trouvions dans une petite chambre meublée d'un seul lit et d'une petite armoire. Ils parlaient à voix basse, le visage grave. S'agissait-il de leur dernier entretien ? Une chose est certaine, c'est que mes parents se sont revus jusqu'au mois de mars 1945 : un jour, en fouillant dans les papiers de ma mère, j'ai trouvé une photo d'école de ma petite soeur Mỹ-Chung, sur laquelle était inscrite sa date de naissance, 26-12-1945.

A la fin de l'année 1945, la situation à Vinh Long était tendue: la nuit on entendait des échanges de coups de feu entre le Viêt-Minh et les Français. Ma mère et ma tante décidèrent alors d'emmener toute la famille à Cái Đôi, le village natal de mon grand-père maternel, déjà décédé, à 7 km de Vinh Long. Toutes les deux venaient d'accoucher. La famille se composait désormais de femmes et de jeunes enfants. Serrés dans une barque, nous longeâmes les rives du Mékong pour atteindre Cái Đôi.

Ce périple considéré comme dangereux par les adultes était pour nous, enfants, une grande aventure. La maison de mon grand-père se trouvait au bord d'un fleuve, avec un pavillon au bout d'une petite jetée. Tous les soirs, de jeunes voisins venaient y bavarder avec mes sœurs Linh et Dung. Quant à moi et mon cousin Sơn, nous nous amusions à répéter cette chanson apprise près de l'une des nouvelles recrues du Viêt-Minh: « Partir sans revenir. L'homme valeureux, rien ne l'ébranle. Les balles ne le font pas fléchir. Partons pour nous lancer vaillamment au combat. » Je chantais à haute voix mais ne savais pas contre qui je devais me battre ! Après les chansons, venait la chasse aux libellules. Les petits voisins me faisaient croire que pour savoir nager, il fallait laisser les libellules vous mordre le nombril. Ils riaient à gorge déployée devant mes tentatives. C'était une façon de se moquer : petits villageois contre petits citadins!

Mais l'effroi nous saisit un jour quand un bateau de guerre français pointa le nez à l'entrée du fleuve. Des soldats à bord d'un canot débarquèrent dans notre maison, car les villageois avaient signalé que ma mère parlait français. Cinq soldats, un Français et 4 Sénégalais (l'un d'entre eux portait une longue balafre sur le visage) nous obligèrent à nous aligner contre le mur. Ma mère, portant ma petite sœur dans les bras, répondit aux questions du chef de patrouille. Un Sénégalais, voyant la bague en diamant sur l'annulaire gauche de ma tante, lui fit signe de la lui donner. Comme elle avait du mal à l'enlever,

il s'énerva et sortit son poignard. Effrayée, ma tante partit chercher du savon. Même avec le savon, elle eut beaucoup de mal à l'ôter. Son doigt resta enflé pendant plusieurs jours. Le soldat français voulait emmener mes deux sœurs. Devant les supplications de ma mère, il accepta de les relâcher à condition qu'on leur livre une jeune fille du village à leur retour. Il annonça qu'ils allaient revenir dans la soirée et que s'ils ne trouvaient personne, ils mettraient le feu au village. Dès qu'ils furent partis, ma mère et ma tante décidèrent d'amener toute la famille à l'intérieur des rives du fleuve et de demander refuge aux fermiers de mon grand-père.

Cette zone retirée était très pauvre, les maisons étaient en terre battue avec des toits couverts de feuillage; les enfants étaient en guenille.. Le village ne possédait qu'un seul chemin de terre longeant la rive. On disait que cette zone était un repaire de Viêt-Minh et que les Français ne s'aventuraient jamais jusque là. Comme nous étions des gens de la ville, donc des «bourgeois aisés », on nous regardait avec méfiance et parfois d'un air menaçant. On dut cacher les foulards « bleu-blanc-rouge » couvrant nos cheveux, de crainte de passer pour des « collaborateurs ».

Un jour, voyant ma mère assise, muette et l'air très las, ma grand-mère déclara qu'elle souffrait de « dépression post-natale ». Rétrospectivement, j'ai compris que ma mẻre avait fait une dépression nerveuse due à cette série d'événements tragiques auxquels elle ne pouvait échapper. Au début de 1946, les Français reprirent le contrôle de Vinh Long et nous retournâmes dans notre maison en ville.

Un destin cruel

Ma mère recommença ses activités commerciales de courtière en toute sorte de marchandises: tissus, cuir, bouteilles, etc… A l'époque le commerce était sous le contrôle du gouvernement colonial et l'achat de certains produits strictement rationné. Grâce à sa connaissance du français et à son savoir-faire, ses affaires prospéraient. Elle gagna assez d'argent pour acheter un camion et deux voitures qui servaient de minibus sur le trajet Saïgon - Cholon. Avec le camion, elle assurait le transport des denrées alimentaires non périssables telles que le riz, le poisson séché et salé, le sucre et le sel pour Dalat dans les hauts plateaux et ramenait des légumes frais à Saïgon. Elle était accompagnée de mon frère Tự qui s'occupait du chargement et du déchargement des marchandises.

A la fin de 1946, ma mère fit construire une maison mitoyenne sur un bout de terrain de la rue Dixmude (aujourd'hui Đề Thám), resté inoccupé après un bombardement des alliés pendant l'occupation japonaise. Une grande fosse se trouvait encore à côté de la maison au moment de notre aménagement.

Ma mère racontait que Monsieur Hảo, propriétaire du théâtre Nguyễn Văn Hảo, était quelqu’un de très bon : il lui avait prêté de l'argent pour construire cinq autres petites maisons mitoyennes devant la nôtre qu’elle revendit en réalisant des bénéfices.

Malgré les troubles, ce séjour dans la rue Dixmude compte parmi les années heureuses de mon enfance. Nous avions une maison neuve et les affaires de ma mère étaient prospères. Mon frère Điển et ma sœur Dung nous rejoignirent pour poursuivre leurs études, lui au Lycée Chasseloup-Laubat et elle au Lycée Nguyễn Văn Khuê. Mes deux autres sœurs Linh et Nguyệt étaient restées à Phú Lâm avec mon oncle paternel. Quant à mon frère Tự, il ne revenait que de temps en temps à la maison : il dormait sur place pour garder le camion de marchandises de ma mère garé près du marché central, pas loin de chez nous. Ma grand-mère et ma petite sœur Mỹ-Chung quittèrent Vinh Long pour venir vivre avec nous. J’étais alors au cours moyen à l’école des filles Tôn Thọ Tường (devenue l’École Ernst Thalmann) située boulevard Galliéni (Trần Hưng Đạo), tout près de notre maison. J'étais heureuse au sein de cette grande famille. Ce fut pour moi une période de grandes découvertes.

Le mur de droite de notre maison faisait face à la porte arrière du théâtre Nguyễn Văn Hảo. De temps en temps, Monsieur Hảo nous envoyait des invitations. Ma mère aimait assister aux pièces de théâtre contemporaines interprétées par la troupe Năm Châu. Comme elle m’amenait souvent avec elle, je connaissais beaucoup d’acteurs de la troupe dont les plus célèbres : Năm Châu, Ba Vân, Bảy Nhiêu. De ma fenêtre, je les voyais quelquefois lors de leur pause derrière l’estrade du théâtre, sans leur costume de scène. Mes héros se métamorphosaient en hommes ordinaires; quelle déception !

J’allais souvent au cinéma avec ma mère. À l’époque, les acteurs parlaient tous français, même Charlie Chaplin ! Ma mère voulait ainsi me familiariser avec la langue française. Elle choisissait des films d’aventures ou des films comiques ; mes héros étaient Gérard Philippe dans « Fanfan la tulipe », Charlot « le canard », et Laurel et Hardy, « le gros et le maigre ». En dehors des films, ma mère achetait régulièrement la revue *Nous Deux,* bien connue pour ses romans photos. A tour de rôle, nous les lisions avec passion.

Vers la fin des années quarante, il existait de nombreux cinémas à Saïgon (Bonnard, Casino Saïgon, Eden, Majestic…). Mon cousin Sơn, moi et nos voisins, nous nous amusions à collectionner les programmes des films et à faire des échanges. Un programme distribué par les grandes salles sur papier glacé, en couleur et avec images avait plus de valeur qu’un programme trouvé dans les petites salles (en noir et blanc). C’était une distraction à la fois « sportive » car il fallait se rendre à pieds dans les différents cinémas, et « culturelle » car nous avions ainsi un aperçu de la vie artistique à l’étranger

en même temps qu'un bulletin de nouvelles et un recueil de petites histoires gratuit!

A la fin de 1946, ma mère et mes frères et sœurs, qui étaient au courant du décès de mon père, me firent croire qu'il était porté disparu. Au fond de moi-même, je gardais toujours l'espoir de le revoir. Un jour en allant chercher des programmes de cinéma, j'ai jeté un coup d'oeil sur la banderole ornant la façade du grand cinéma Dai Nam, boulevard Galliéni et j'ai cru voir le nom de mon père inscrit en grosses lettres. J'ai couru à toute vitesse à la maison pour annoncer la nouvelle à ma grand-mère. Mi incrédule, mi intriguée, elle demanda à « tante » Tám, notre aide ménagère, de m'accompagner jusqu'au cinéma. Toutes les deux nous avons lu et relu les mots clairement inscrits sur la banderole « La voix limpide de TRAN VAN TRACH ». A la fois confuse et honteuse, je suis rentrée déçue à la maison. Depuis lors, dans mes recherches sur mon père, je me suis rendu compte que certains, même parmi les historiens[1], confondent ces deux noms : Tran Van Thach et Tran Van Trach. Cette confusion est tout à fait compréhensible ! L'un excellait dans l'emploi du français et était connu pour sa lutte contre l'oppression ; l'autre, chanteur, était célèbre pour sa voix limpide et ensorcelante.[2]

Les années 1947-1948 furent les plus heureuses de mon enfance. Ma mère ne faisait plus ses longs voyages d'affaires: les déplacements devenaient dangereux en raison des menaces et exactions pratiquées par le Viêt-Minh. En effet celui-ci commençait à semer la terreur et l'insécurité par tous les moyens : rackets, destruction de ponts, attentats à la grenade contre les théâtres et cinémas, assassinats visant les Français et les Vietnamiens « collaborateurs », qui s'opposaient à leur orientation politique. Pour assurer la sécurité des routes, le gouvernement obligeait la population à se déplacer en convois escortés de militaires.

A trente ans, ma mère était charmante et sociable. Avec ses activités commerciales florissantes, elle était très courtisée. Une fois, je lui ai demandé pourquoi il y avait tant d'« oncles» dans ma vie. Je l'accompagnais souvent quand elle sortait avec ses amis. Quand nous allions dans un restaurant français, elle me faisait lire le menu et je devais commander moi-même.

Ces jours heureux prirent fin une nuit, au début de 1949, quand la police débarqua chez nous. Nous fûmes réveillés par de grands coups sur la porte (je

---

[1] Philippe Devillers, *Histoire du Viêt-Nam de 1940 à 1952*. Paris, 1952, page 68-69.
[2] Selon Trần Quang Hải, le neveu de Trần Văn Trạch, ce chanteur renommé avait donné des représentations à Saïgon en 1948. (http://chimviet.free.fr/truyenky/chung/tqhno50.htm)

dormais avec ma mère) puis des hommes envahirent la maison, la fouillant de fond en comble jusque sous le carrelage. Ils ne purent rien trouver mais embarquèrent ma mère. A la maison, ce jour-là, il n'y avait que ma mère, ma grand-mère, mon frère Điển et moi. Mon grand frère Tự travaillait comme matelot dans la marine marchande; il espérait ainsi réunir l'argent nécessaire pour envoyer mon frère Điển faire ses études en France, comme mon père.

Quelques jours plus tard, alors que nous étions toujours sans nouvelles de ma mère, un de ses amis, qui connaissait les liens familiaux de ma grand-mère avec Monsieur Trần Văn Hữu, premier ministre de Cochinchine à l'époque, conseilla à ma grand-mère de solliciter son aide. Ma grand-mère était une femme d'intérieur qui fréquentait peu le monde. Elle avait grandi dans une famille de la classe moyenne, s'était mariée très jeune et se consacrait à son mari, un notable de village, et à ses enfants. Elle ne sortait de la maison qu'accompagnée.

Ma grand-mère et moi, nous sommes allées voir Monsieur Hữu dans sa résidence du Palais Gia Long (l'ancienne résidence du Gouverneur de Cochinchine). Nous sommes entrées par une porte de côté rue Mac Mahon (devenue Công Lý puis Nam Kỳ Khởi Nghĩa), et avons sollicité une audience. Malheureusement, c'était un vendredi, et Monsieur Hữu était déjà parti en week-end à Dalat. Le lundi suivant, nous sommes retournées le voir. Je ne me souviens plus si nous avons eu un entretien avec Monsieur Hữu lui-même ou avec son secrétaire. Toujours est-il que le lendemain, quelqu'un est venu nous annoncer que nous pouvions aller chercher notre mère au 2ème Bureau, à Chợ Quán. Ma grand-mère, mon frère Điển et moi, nous avons tout de suite loué une voiture pour aller la chercher.

Même 60 ans plus tard, dans mes nuits d'insomnie, je suis hantée par ces images : ma mère émergeant d'une petite pièce sombre, l'air hagard et effrayé, comme sans vie, ne sachant où elle était, nous regardant comme des étrangers. Elle avait sur les tempes des traces de brûlures. Nous avons tout de suite deviné qu'elle avait été torturée à l'électricité. J'ai réalisé à ce moment-là que j'avais «perdu» ma mère. Elle n'a plus jamais entièrement retrouvé ses esprits.

A la maison, c'était ma grand-mère qui tenait les cordons de la bourse mais elle ne savait pas grand chose du travail de ma mère, ni où elle plaçait son argent. Ma mère ne travaillant plus, l'argent commença à manquer et ma tante Hai fut obligée de venir à Saïgon et d'ouvrir un étal à côté de la maison pour faire vivre la famille.

Peu de temps après, notre famille connut un autre événement tragique. A la fin de l'année scolaire 1949, mon frère Điển pour fuir un peu l'atmosphère pesante de la maison partit sur l'île An Thành non loin de Vinh Long sur le Mékong où vivait une communauté d'une soixantaine de jeunes.

Je connaissais très bien l'endroit. J'y faisais souvent du « camping » pendant les vacances d'été : on dormait par terre, on nageait dans la rivière, on allait en barques, et on se promenait sur les passerelles dites « ponts aux singes » construites avec un tronc de cocotier soutenu par des piliers en bambou. Mon grand frère Tự avait déjà passé un certain temps sur cette île. La vie y était bien organisée: Les jeunes gens s'habillaient de noir comme les villageois et assuraient la sécurité eux-mêmes. Certains passaient souvent chez ma tante à Vinh long. Je les appelais «tontons» ou «grands frères» selon leur âge. C'est ainsi que j'entendis pour la première fois des mots comme «nationaliste», «Commandant en chef», «quartier général». Sur l'île, la maison communale était le quartier général et le commandant en chef « Oncle Khải ».

En 1997, j'ai rendu visite à Thừa en Californie, un «grand frère» que j'avais connu sur l'île An Thành. Il m'a offert une brochure écrite de sa main qui explique que mon «camp d'été» était en fait une des premières bases de résistance du Parti national du Grand Việt Nam, le *Đại Việt* dans le Sud. Certains de ces jeunes gens sont devenus par la suite des officiers supérieurs de l'armée de la République du Viêt-Nam, comme « grand frère » Thừa, mon frère Tự, et « tonton » Nghĩa (Dương Hiếu Nghĩa).

Cet été-là, j'étais chez ma tante à Vinh Long quand mon frère Điển est parti pour l'île. Un matin très tôt, un étranger s'est présenté chez ma tante. Il nous a appris une terrible nouvelle: mon frère était mort. Il a expliqué que la veille, le Viêt-Minh était venu effectuer des tirs d'intimidation ; mon frère fut le seul à être atteint d'une balle cette nuit-là. Quelle injustice ! Mon frère Điển, qui ressemblait beaucoup à mon père, était un jeune homme calme, sérieux et brillant dans ses études. Il n'avait pas encore 17 ans. Ce fut une immense perte pour notre famille. Le choc de ce décès si soudain ne nous laissa pas le temps d'organiser des obsèques familiales. Je fus la seule à assister à son enterrement. Je vois encore la scène. Un «grand frère» vint me chercher à la maison. Dehors, il y avait un camion découvert avec un cercueil entouré de deux rangées de «frères». L'un d'entre eux me hissa pour me placer à côté du cercueil. Le camion se mit à rouler lentement. Mes « frères » entonnèrent le chant «l'Âme du Viêt-Nam». Leur voix était grave et triste. J'ai beaucoup pleuré.

Ma mère avait l'habitude de ranger ses papiers et un peu d'argent liquide dans un tiroir de sa table à maquillage. Dans les tout premiers temps de sa maladie, je me servais de cet argent pour faire les courses. Un jour, je n'ai plus trouvé d'argent mais au milieu des papiers, j'ai repéré un petit carnet à la couverture bleu pâle. En lisant les premières lignes, j'ai compris qu'il s'agissait des derniers écrits de mon père, mais à ce moment-là je n'ai pas

ressenti la même émotion et la même peine que lors de l'enterrement de mon frère Điển. Après plusieurs années d'absence, j'avais deviné que mon père était décédé, mais j'étais encore trop jeune pour m'interroger sur les états d'âme d'un homme avant son exécution.

En 1949-1950, j'étais en classe préparatoire à l'école Tôn Thọ Tường pour préparer le concours d'entrée en 6ème au collège Gia Long. Un jour où, au tableau, je butais sur un problème de mathématiques, mon maître m'a grondée en disant : «Tu es la fille de Trần Văn Thạch et tu n'arrives même pas à résoudre ce problème de mathématiques !». J'ai pensé alors que mon père devait être quelqu'un de connu et de brillant pour que mon maître le connaisse. A partir de ce moment-là, j'ai cherché à me renseigner sur lui en questionnant mon entourage et mes professeurs. J'ai donc appris que mon père avait obtenu une licence ès lettres en France et que c'était un professeur de français très connu à Saïgon. Il avait fait de la politique et avait été conseiller municipal. Il s'était opposé aux autorités coloniales et avait défendu les pauvres et les opprimés. Mais pourquoi avait-il donc été tué par le Viêt-Minh?

A la fin de la classe préparatoire, j'ai profité de mes vacances à Vinh Long pour questionner mon oncle Nghĩa, le fils de ma grand-tante Sáu, et en savoir un peu plus sur mon père. L'oncle Nghĩa avait abandonné son collège en 1944 pour rejoindre les maquisards Viêt-Minh, mais il quitta le Viêt-Minh quand il comprit qu'il s'agissait d'une organisation communiste.[1] Il me dit que le Viêt-Minh avait tué mon père parce qu'il était trotskyste. Il m'expliqua la différence entre les trotskystes et les staliniens mais j'étais trop jeune pour comprendre. J'ai seulement retenu que mon père était "trotskyste."

J'ai réussi mon concours d'entrée en 6ème au Collège Gia Long et j'y fus admise gratuitement en internat jusqu'à la fin de mes études. J'excellais dans toutes les matières sauf en mathématiques. Le conseil des professeurs ayant décidé que j'avais besoin de cours de soutien en mathématiques, Monsieur Dưỡng se proposa pour me donner des cours gratuitement. Était-ce parce que j'étais la plus jeune de la classe ou parce que j'étais la fille de mon père ? A l'époque plusieurs intellectuels connaissaient mon père. Au collège, tout le monde était plein de sollicitude à mon égard.

En 1955, le gouvernement du Président Ngô Đình Diệm remplaça tous les noms de rue français par les noms de Vietnamiens célèbres, ayant servi la cause de leur pays. La rue Vassoigne à côté du marché Tân Định devint la rue Trần Văn Thạch. Ce choix n'était pas anodin. D'après mon frère Tự, mon père habitait avec sa famille dans la rue Mayer (maintenant Hiền Vương) tout

[1] Jusqu'en 1975, il occupa le poste de Directeur de la police de Saïgon.

près du marché Tân Định. Sachant qu'il était un élu municipal, les marchandes ambulantes harcelées par les policiers se précipitaient chez lui pour lui demander de l'aide.

J'ai commencé à entendre parler du « groupe Nguyễn An Ninh, Tạ Thu Thâu, Phan Văn Hùm, Trần Văn Thạch." Ils avaient chacun leur rue à Saïgon. Je m'en suis souvent vantée près de mes amis en leur demandant: « Vous connaissez la rue Trần Văn Thạch ? C'est le nom de mon père. » En fait, vu mon jeune âge, je n'avais pas encore réalisé l'impact historique du groupe. Je savais seulement que ses membres s'étaient activement opposés au régime colonial et qu'ils avaient été envoyés au bagne de Poulo Condore.

De nouveau à la recherche de mon père

Au fil du temps, les évènements relatés précédemment sont passés dans l'Histoire. Dans les années 50 et 60, on ne parle plus de staliniens ni de trotskystes ; on vit dans la crainte du spectre communiste. Quant à moi, durant ces années-là, je me suis consacrée à mes études et je me suis démenée pour aider ma famille.

En 1963, j'ai quitté le Viêt-Nam pour aller étudier aux États-Unis puis au Canada où je me suis installée définitivement. Vers la fin des années 70, un grand nombre de réfugiés vietnamiens, les « boat people » ont débarqué au Canada et se sont fixés pour la plupart à Toronto. Bien que très occupée par mes activités professionnelles, j'ai fait partie d'un groupe de Vietnamiens qui essayaient de réunir des fonds, d'organiser des cours d'anglais ou de chercher des emplois pour les nouveaux arrivants. Parmi les réfugiés vietnamiens, certains connaissaient la rue « Trần Văn Thạch » à Saïgon tout en ignorant qu'il s'agissait de mon père. Une fois, un ami, Trần Trung Lương (connu sous son nom d'écrivain Trà Lũ), avec sa voix douce et son accent du Nord, me présenta ainsi : « C'est madame Trần Thị Châu, elle est la fille de Trần Văn Thạch dont une rue de Saïgon porte le nom». A la fois émue et très fière, je lui sais gré de cette précision.

J'habitais près de l'université de Toronto. Durant mes moments de loisir, je fréquentais la bibliothèque universitaire ou je flânais dans les boutiques de livres d'occasion. Un jour, par hasard, je suis tombée sur le livre : *Viêt-Namese Communism 1925-1945* de Huỳnnh Kim Khánh (Edition Université Cornell, 1982). En parcourant la table des matières, l'index et la bibliographie, je me suis rendu compte que ce livre me serait très utile pour mener mes recherches sur mon père étant donné la documentation approfondie de l'auteur sur les mouvements nationalistes et marxistes vietnamiens. Le chapitre : « Trotskyists and Stalinists », long de 43 pages, a particulièrement retenu mon attention. L'auteur y décrit «le Front unique La Lutte »: une

alliance entre staliniens et trotskystes de 1934 à 1937, un fait unique dans les annales de l'histoire marxiste. Ce Front est né de l'élan patriotique de jeunes étudiants et intellectuels diplômés de France qui voulurent unir leurs forces dans une lutte ouverte et légale contre l'oppression coloniale et dont l'arme principale était le périodique *La Lutte.*

Tout à fait par hasard, j'ai découvert d'autres documents précieux. Mon compagnon, professeur à l'université de Toronto, s'est vu offrir par un de ses étudiants une revue intitulée « Vietnam: Workers' Revolution and National Independence» avec en couverture la photo du leader trotskyste Tạ Thu Thâu. Il s'agit du numéro spécial de la revue *Revolutionary History* (n° 2, 1990) dont les auteurs sont Simon Pirani, Daniel Hémery, Ngo Van Xuyet, Lu Sanh Hanh et le «camarade P.».

Pirani, Hémery et Ngo Van Xuyet ont consacré plusieurs années de recherches au mouvement trotskyste vietnamien ; Lu Sanh Hanh, le « camarade P. » ainsi que Ngo Van Xuyet sont d'ailleurs les derniers survivants à avoir participé à la « Révolution du mois d'août 1945 » dans les rangs des trotskystes. Ces derniers ont survécu à la fois à l'élimination des leurs par le Viêt-Minh et à la répression des Français durant leur reconquête de l'Indochine. Ils ont quitté le Viêt-Nam et trouvé refuge en France.

En 1947-1948, Hanh et le « camarade P.» ont chacun dressé un rapport sur les événements du mois d'août 1945, en particulier sur la traque et l'élimination des trotskystes par les communistes staliniens. Ces rapports ont été envoyés au Secrétariat de la IVème Internationale à Paris. Oubliés pendant plusieurs décennies, ils ont finalement été redécouverts, traduits en anglais et publiés par le journaliste Simon Pirani et l'écrivain Ngo Van Xuyet dans les années 1987-1990.

Le «camarade P.» avait seulement 17 ans quand il adhéra au groupe La Lutte en 1945. Deux ans plus tard, il relate dans «Mes premiers pas vers la révolution permanente» les derniers jours des leaders du groupe, y compris ceux de mon père.

Ce rapport, écrit avec sincérité et passion, ne comporte que trois pages, mais je l'ai lu et relu pour mieux saisir tous les détails concernant les derniers instants de la vie de mon père et de ses compagnons. Le numéro de la revue *Revolutionary History*, imprimé en 1990, indique que le "camarade P." vit actuellement en France et qu'il a cessé toutes ses activités de partisan trotskyste vers la fin des années 40. J'espérais pouvoir le retrouver pour avoir plus d'informations sur mon père. Je n'y suis pas parvenue, néanmoins j'ai réussi à l'identifier. Dans le livre *Au pays de la cloche fêlée*, à la page 338,

l'auteur Ngo Van (Xuyết) cite « le jeune *lutteur* Phuoc » du groupe La Lutte. Ce jeune « *lutteur* » ne peut être que le «camarade P.»

En parcourant le livre de Huỳnh Kim Khánh et la revue *Revolutionary History*, j'ai découvert une source de renseignements d'une valeur inestimable. Il s'agit de l'ouvrage : *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine : Communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937* » de l'historien Daniel Hémery. C'était la première fois que je voyais les trois épithètes « *communistes, trotskystes, nationalistes* » associées au mot « révolutionnaires. » En effet, dans les livres publiés aujourd'hui au Viêt-Nam sur cette période, le mot « révolutionnaire » est habituellement réservé aux communistes staliniens.

Le livre d'Hémery, comportant plus de cinq cents pages est une œuvre remarquable, qui apporte beaucoup de précisions sur le groupe La lutte. L'auteur a débuté ses recherches dans les années 60 dans le cadre de sa thèse de doctorat. Ce faisant, il a interviewé de nombreux témoins français et vietnamiens ayant un rapport plus ou moins proche avec le groupe La lutte, par exemple, Pagès l'ancien gouverneur, Arnoux l'ancien directeur du service central de renseignements et de la Sûreté générale, l'avocat Rosenthal[1], écrivain et ami de Tạ Thu Thâu.

Hémery nous fournit une documentation extrêmement riche: il a consulté plus d'une soixantaine de journaux français et vietnamiens diffusés entre 1920 et 1930, tous les numéros du journal *La Lutte* de 1934 à 1939 (tous conservés à la Bibliothèque de France sauf les numéros 126 à 130, qui se trouvent à l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam).[2] En outre, il a recensé de nombreux témoignages émanant d'auteurs vietnamiens aussi bien du Sud que du Nord Viêt-Nam

A la fin des années 60, parmi les principaux trotskystes et staliniens du groupe La Lutte, il ne reste plus que Hồ Hữu Tường dans le Sud et Nguyễn Văn Tạo dans le Nord. Hémery n'a pu rencontrer Tạo avant sa mort en août 1970, mais il a réussi à s'entretenir avec Tuờng lors de sa venue en France, en tant que député de l'Assemblée Nationale de la République du Viêt-Nam pour suivre les négociations entre le Sud et le Nord en 1968. Durant les onze mois de son séjour en France, Tuờng a réservé une matinée par semaine à ses entretiens avec Hémery, tant il a été impressionné par la détermination du

[1] Ce célèbre avocat avait défendu des étudiants vietnamiens, notamment ceux qui avaient été arrêtés pour avoir manifesté contre la peine de mort prononcée contre les combattants Yên Bái au mois de mai 1930 devant le Palais Présidentiel; lui-même avait été arrêté lors de cette manifestation.

[2] Hémery, 1975a, p. 491.

jeune assistant de la Sorbonne, professeur d'histoire au lycée Rollin, qui faisait ses recherches de doctorat.[1] Le professeur Hémery a terminé sa thèse en 1973 et deux ans plus tard, son livre *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine* paraissait chez l'éditeur Maspero.

Quand j'étais enfant, mon père était à mes yeux un conteur merveilleux, un professeur de français connu et admiré, un élu municipal estimé des petites gens et qui a donné son nom à une rue de Saïgon. Grâce au travail titanesque de Daniel Hémery, j'ai appris qu'il était aussi un journaliste de talent. J'ai découvert qu'un an après son arrivée en France, à Toulouse où il faisait des études de philosophie, il a publié le *Journal des Étudiants annamites* (JEA) au mois de mai 1927 ; il n'avait pas encore 22 ans.

Dès lors, j'ai décidé de retrouver tous les articles de mon père pour les réimprimer. En dehors de la lecture des ouvrages d'Hémery, de Huỳnh Kim Khánh et de Ngo Van, j'ai effectué des recherches sur le groupe La Lutte, particulièrement sur la période 1925 à 1945 en consultant les travaux des historiens Brocheux, Buttinger, Devilliers, Duiker, Hammer, Hodgkin, Marr, McAlister, Tonnesson, et beaucoup d'autres encore.

En 2005, je me suis donc rendue en France. Suivant la trace d'Hémery dans ses recherches, je suis allée à la Bibliothèque de France (un trésor épistolaire), au centre des Archives nationales à Paris et des Archives d'Outre-mer (CAOM) à Aix-en-Provence pour dénicher les rapports des autorités coloniales de l'époque, les dossiers de la Sûreté générale française et les originaux des deux journaux *La Lutte* et le *Journal des étudiants annamites*. Grâce à la précision des historiens occidentaux qui notent les références codées des documents cités, j'ai pu avoir accès aux textes originaux. Par exemple, le code numéroté « fonds Marius Moutet , PA28/c2 », qui est mentionné dans le livre d'Hémery, m'a aidée à identifier un carton de documents au CAOM. Dans ce carton, j'ai trouvé un extrait d'une lettre de mon père tapée à la machine, adressée au Président de la Commission Coloniale du Parti SFIO, Maurice Paz ainsi qu'une copie d'une longue réponse du Ministre des Colonies, Marius Moutet, à Maurice Paz sur tous les sujets soulevés par mon père (voir lettre en annexe). A mon avis, Moutet porte dans sa réponse des accusations excessives et non fondées sur mon père. Par exemple, il écrit :

M. THACH et ses amis ont appris l'art de la révolution à des écoles où les révolutionnaires russes les ont fait bénéficier de l'expérience d'un siècle de pratique de luttes souterraines et ce sont ces méthodes qu'ils entendent suivre en Indochine.

---

[1] Hồ Hữu Tường, *41 năm làm báo* (41 ans de journalisme), page 77-78.

Il est regrettable que dans ce carton de documents rempli de notes et lettres du Ministre, la lettre de mon père ne soit pas complète afin qu'on puisse mieux connaître les deux points de vue.

Récemment, dans le livre *Marius Moutet: Un socialiste à l'Outre-mer* de Jean-Pierre Gratien (Paris, 2006, p. 188) j'ai retrouvé un passage relatif à cette lettre où l'auteur résume l'attitude et la politique de Moutet en citant le nom de mon père.

> Il [Moutet]dénonce particulièrement dans sa lettre l'action de Tran Van Thach, conseiller municipal de Saigon. Moutet semble noircir le tableau puisque la situation est maîtrisée par les autorités locales. En tout cas, il justifie ainsi sa politique répressive en Indochine, particulièrement dénoncée à gauche.[1]

Un jour d'été caniculaire de 2005 à Aix en Provence, je fus prise d'une certaine euphorie. En effet, je venais de trouver au CAOM une photo de mon père et de ses quatre camarades (Hồ Văn Ngà, Lê Bá Cang, Nguyễn Văn Khải, le quatrième m'était inconnu.) Cette photo est un vrai trésor, car notre famille a très peu de photos de mon père. (A la maison, il y avait seulement un portrait accroché au salon par ma mère. Enfant, cette photo m'inspirait une certaine crainte: j'avais l'impression que mon père me suivait du regard chaque fois que je passais devant lui.) La photo des cinq amis se trouvait dans un dossier du service de la Sûreté française accompagnée d'une lettre de M. Cang à son cousin Nguyễn Háo Đàng, professeur au lycée Huỳnh Khương Ninh, qui était aussi un sympathisant de la cause nationaliste. Dans cette lettre, M. Cang présente « le nouveau bureau » de l'Association Générale des Étudiants Indochinois et demande à son cousin de lever des fonds pour aider l'association. Sur la photo, prise au Jardin du Luxembourg, la cinquième personne semble inconnue du service de la Sûreté, car M. Cang omet de préciser son nom. S'agit-il du trésorier de l'association, Hình Thái Thông ?

---

[1] La situation en Cochinchine était loin d'être aussi alarmante que ne voulaient le faire croire les rapports du gouvernement colonial au Ministre des colonies. Ainsi en témoigne un groupe de colons vivant en Cochinchine dans leur *"Lettre ouverte à Marius Moutet"* publiée dans *La Lutte* le 29 octobre 1936: "Quelques personnes, Monsieur le Ministre, vous ont télégraphié que l'Indochine était à la veille d'être le théâtre de graves désordres. Permettez à quelques Français vivant dans ce pays – et, parmi nous, plusieurs sont mariés à des femmes annamites – de vous crier : « Mensonge ! Mensonge ». Ce pays que nous pouvons, nous, appeler le pays des gens paisibles n'est pas du tout en effervescence et plus que jamais nous nous sentons tranquilles avec nos compagnes et nos enfants au milieu de ce peuple incompris…" (Signé: Un groupe de colons)

La Sûreté surveille et contrôle toutes les personnes soupçonnées « d'activités anti-coloniales »; par conséquent la lettre de M. Cang avait été saisie, photographiée et traduite en français. Des rapports étaient ensuite transmis aux autorités concernées (Gouverneur Général, Ministre des Colonies, etc…). Je me demande si l'enveloppe est parvenue avec le contenu intégral, lettre et photo, à son destinataire.

Assise dans l'immense salle de lecture du CAOM, la photo de mon père à la main, je me mets à rêver et à imaginer sa vie d'étudiant. Il semblait tellement sérieux et mûr pour son âge. Il devait être très occupé, menant de front ses études et ses diverses activités de « journaliste », de président de l'Association Mutuelle des Indochinois, de secrétaire de l'Association Générale des Étudiants Indochinois. Plus je contemple la photo, plus je déplore cette triste destinée : la mort injuste de tous ces jeunes patriotes pleins de talents et de ferveur pour leur pays. Tous ceux qui figurent sur la photo ont été assassinés en 1945 par le Viêt-Minh (en admettant que le quatrième soit bien M. Hình Thái Thông).

Je pense à mon propre sort et j'éprouve une immense compassion pour toutes les personnes qui comme moi, ont été privées de la présence de leur père. Je me promets qu'une fois ce livre terminé, j'irai à la recherche des familles de ceux qui figurent sur la photo à côté de mon père pour partager avec elles tout ce que je sais sur leur aïeul.

Cherchant mon père, je fais des rencontres

Partir sur les traces de mon père m'a permis de faire la connaissance de nombreuses personnalités. Tout d'abord j'ai rencontré le docteur Trần Nguơn Phiêu aux États Unis. Il s'agit d'un ancien élève de mon père qui a écrit plusieurs ouvrages sur les leaders trotskystes vietnamiens. Il allait écrire un article sur mon père mais ayant appris que je projetais ce livre, il m'a dit : « L'honneur vous revient ». Dès notre première conversation, il m'a encouragée dans ma quête. Grâce à lui, j'ai pu connaître Phan Kiều Dương, le fils de M. Phan Văn Hùm, ainsi que Quỳnh Dao, fille de Đỗ Bá Thế (ami et jeune compagnon politique de M. Tạ Thu Thâu), ainsi qu'un auteur bien connu au Viêt-Nam: Vương Hồng Sển. Je regrette que le Dr. Phiêu ait disparu avant que j'aie pu terminer ce livre ; il a quitté ce monde fin 2011.

Un jour, au téléphone, j'ai dit au Dr. Phiêu : « Je fais des recherches sur mon père depuis quelque temps. Je connais assez bien sa vie publique, mais j'aurais aimé en savoir plus sur sa vie privée, surtout sa jeunesse. «Cherchez les livres de Vương Hồng Sển » me répondit-il. C'était un ami de mon père

au lycée Chasseloup-Laubat ; plus tard il est devenu auteur, historien et collectionneur d'antiquités.

Lors d'une visite au Viêt-Nam, j'ai trouvé un de ses ouvrages, *Hơn nửa đời hư* (« Plus de la moitié d'une vie ratée »). Grâce à ce livre, j'en sais un peu plus sur la période où mon père était au lycée Chasseloup-Laubat. M. Vương Hồng Sển raconte :

Thạch m'a offert le livre Manon Lescaut de l'abbé Prévost et j'ai aussi un livret dans ma bibliothèque qu'il a écrit quand il était professeur de lycée à Saigon. Ce livret « Le Français correct » contient toutes les subtilités de la grammaire française qu'il avait recueillies tout au long de sa jeunesse. Bien que très mince, ce livret vaut de l'or » (Lire « Quelques souvenirs intimes avec les personnalités citées dans l'histoire » de Vương Hồng Sển dans l'Annexe 4.)

Une autre personne qui a très aimablement accepté de me rencontrer à l'improviste est le professeur Daniel Hémery. Nous nous sommes donné rendez-vous dans un café Place de la Bastille à Paris. J'ai ainsi pu converser avec lui pendant plus d'une heure. A brûle-pourpoint, il m'a demandé: « Vous vouliez me voir pour quelle raison ? ». Je lui ai répondu : « Seulement pour vous remercier. Grâce à votre livre, j'ai appris beaucoup de choses sur mon père ». Vers la fin de notre entretien, je lui ai montré une copie de la photo que j'avais trouvée dans un dossier au CAOM et que j'avais sauvegardée grâce à mon appareil numérique. Il a voulu savoir les noms de tous les jeunes gens sur la photo, et avant de me quitter, m'a demandé s'il pouvait la garder comme souvenir.

Le CAOM offre des conditions optimales pour effectuer des recherches sur les documents relatifs aux anciennes colonies. La demande de consultation est très simple et rapide. Les lecteurs disposent de grandes tables pour étaler les grandes pages des journaux de l'époque. Ils ont également la possibilité d'utiliser leur appareil photo pour reproduire les documents. J'ai donc pu me procurer une copie de nombreux documents et articles de journaux. Toutefois, certaines archives coloniales ne s'y trouvent pas.

C'est le cas des archives du Gouverneur de la Cochinchine qui sont conservées dans les Centres des Archives nationales (Trung tâm Lưu trữ Quốc Gia) au Viêt-Nam. Je me suis rendue au Centre No. 2 à Ho Chi Minh Ville, mais après plusieurs tentatives de demande de consultation des documents, j'ai dû renoncer tellement la procédure était compliquée et fastidieuse. Par contre, la consultation est plus facile et plus rapide à la Bibliothèque des Sciences générales de Ho Chi Minh-Ville (Thư viện Khoa học Tổng hợp). Pour consulter les journaux, il suffit d'obtenir l'accord du directeur de la

bibliothèque et le lecteur doit travailler dans une petite salle limitée à deux personnes.

Lors d'un voyage au Viêt-Nam, j'ai passé une semaine à la bibliothèque pour consulter les journaux : *la Dépêche d'Indochine* et *L'impartial* du mois d'avril 1940 que Ngo Van cite dans son livre *Viet-nam 1920-1945 : Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale* et où il parle de la condamnation au mois de mai 1940 de 100 Vietnamiens pour « complot contre l'Etat ». Dans la *Dépêche de l'Indochine,* La « une » du 04/06/1940 s'intitule : « La condamnation des communistes » avec une section sous-titrée « l'audience de l'après-midi…deux étoiles ». Ces étoiles sont mon père et M. Phan Văn Chánh. J'ai ainsi pu lire les accusations du procureur général et les réponses de mon père.

- *On a noté,* dit le Président [de la cour], *vos interventions violentes contre le gouvernement* [dans *La Lutte*] Ce n'est pas vrai ?

Thạch répond qu'il s'est contenté d'y publier sa profession de foi, son programme.

- *Estimez-vous,* demande le Ministère Public, *que le fait de demander la suppression du budget de la défense nationale n'ait rien de subversif* ?

- *J'ai pensé*, répond l'inculpé, *que mon pays était trop pauvre pour supporter une pareille charge.*

Un jour, dans la petite salle de consultation de la bibliothèque, j'ai repéré une personne d'un certain âge en train de lire le journal *La Lutte* sur l'unique appareil disponible pour la lecture des microfilms. Il m'a expliqué que beaucoup de films étaient abîmés, ce qui rendait leur lecture difficile. Curieuse, je me suis enquise de son identité et j'ai appris qu'il était le gendre de Nguyễn An Ninh. Je me suis présentée et j'ai ensuite fait la connaissance de son épouse Nguyễn Thị Minh, la fille de Nguyễn An Ninh. Minh m'a emmenée visiter le mémorial de son père construit et inauguré en septembre 2002 par le gouvernement vietnamien. Elle m'a ensuite invitée à la maison de culte de la famille Nguyễn An Ninh dans l'arrondissement Phú Nhuận où dans la salle principale trône, sur une petite bibliothèque, le livre du trotskyste Ngo Van (Xuyết), *Viet-nam 1920-1945*. A la fois étonnée et ravie, je me suis dit que, tôt ou tard, on ferait la vérité sur le rôle historique des trotskystes vietnamiens.

La meilleure façon de rendre justice à mon père, de faire comprendre son idéal et ses initiatives en faveur de l'égalité et de la justice sociale est de publier ses écrits. Cependant il y a un problème. Si les articles du *Journal des Étudiants annamites* sont signés, par contre les articles parus dans le journal *La Lutte* ne le sont pas sauf cas exceptionnels. Du fait de la volonté de

responsabilité collective affichée par l'équipe de rédaction, les auteurs ne sont pas précisés. Par conséquent comment identifier les articles écrits par mon père ?

D'après Hồ Hữu Tường, la plupart des articles du journal *La Lutte* sont écrits par Tạ Thu Thâu et par mon père, le premier est responsable des articles éditoriaux et le deuxième est chargé de la rubrique satirique « Petits clous » très prisée des lecteurs. De plus mon père corrigeait et reprenait certains des articles de ses camarades. Dans certains cas, il est facile d'identifier l'auteur grâce au contenu. Par exemple, mon père est connu pour les articles ayant trait aux réunions du Conseil Municipal ou aux activités de l'Association des Journalistes annamites de Cochinchine (AJAC), dont il était le secrétaire général. Il en est de même pour les articles concernant les droits des travailleurs et les reportages ou enquêtes sur des affaires telles que les expropriations des villageois à Rạch Giá, la grève des ouvriers de la poterie à Thủ Dầu Một, etc.

Au mois de juillet 1937, après la scission entre staliniens et trotskystes du groupe La Lutte puis l'arrestation et la condamnation à deux ans d'emprisonnement de Tạ Thu Thâu, mon père commença à assurer quelques éditoriaux de *La Lutte;* dès lors il signa la plupart des articles jusqu'à la suspension du journal en juin 1939.

Conclusion

Au moment où j'écris ces lignes, ma mère a 95 ans. Si elle éprouve encore des sentiments comme la joie, la tristesse ou si elle garde certaines lueurs du passé, sa lucidité est amoindrie et elle a perdu la notion du temps. Elle n'aime pas qu'on parle de la disparition des proches ou des amis. Une fois, je lui ai demandé si elle se souvenait des deux messieurs Tường et Chánh, elle m'a répondu :

- *Messieurs Tường et Chánh viennent souvent voir ton père.*
- *Tu te rappelles comment il est, Monsieur Tường ?*
- *Il est mince et le dos un peu courbé.*
- *Et Monsieur Chánh ?*
- *Il est bien portant, mais pourquoi il est mort ? On dit qu'il est mort, est-ce que c'est vrai ?* (Quelque temps auparavant je lui avais parlé de la mort de M. Chánh.)

Un jour, soudain, elle me pose la question :

- *Ton père, Điển et l'asthmatique sont partis depuis longtemps. Pourquoi ils ne reviennent pas ?*

(L'asthmatique est mon grand frère Tự. Jeune, il était très asthmatique. Après 12 ans de « camp de rééducation » à Yên Bái de 1975 à 1987, il a émigré aux États-Unis en 1992. En 1999, il est entré en religion et vit depuis lors dans le monastère bouddhiste Zen Tánh Không, à Riverside en Californie.)

Ma mère reste très attachée à moi. A chacun de mes départs, c'est un vrai déchirement. Elle me dit souvent : « Je t'attends et je compte les jours … Au Nouvel An, tu reviens ».

Une fois, j'ai essayé de susciter la conversation :

- *Aujourd'hui, de quoi aimerais-tu parler ?*

- *Ne rien dire, seulement se regarder, Châu est là, maman Ngọc est ici. Nous sommes ensemble dans la même maison. C'est l'amour maternel. Mère et fille côte à côte.*

L'année dernière, ma mère est devenue aveugle. Elle me demande souvent de m'asseoir à côté d'elle sur son lit. « Châu, assieds-toi là et moi aussi, c'est bien et ça suffit à me rendre heureuse».

Au début de l'année 2006, après avoir pris congé de ma mère, j'ai quitté Vinh Long pour Ho Chi Minh Ville où je suis restée deux nuits avant de prendre l'avion pour le Canada. A l'hôtel, tout à coup, j'ai pensé à ma « tante » Mè, une très proche amie de jeunesse de ma mère à qui je n'ai jamais manqué de rendre visite. Elles ont toutes les deux souffert des conséquences de cette guerre idéologique marquée de drames et de souffrances pour des millions de personnes: plus de trente ans de luttes fratricides.

Ma mère a perdu son mari parce qu'il n'adhérait pas aux idées des staliniens. En l'espace d'un an, tante Mè a perdu trois de ses fils parce qu'elle s'était opposée à la politique du Président Ngô Đình Diệm. En 1960, avec son mari et ses quatre fils, elle a rejoint le maquis en confiant leurs deux filles à sa belle-sœur. En 1968, au moment où la guerre faisait rage dans le Sud, le même jour, elle a appris la mort de ses deux fils aînés âgés de 26 et 24 ans, puis très peu de temps après, celle de son troisième fils âgé de 22 ans alors que son plus jeune fils avait été blessé. Le choc fut trop rude : elle dut aller en URSS pour se faire soigner. Dans son salon, en regardant les photos de ses trois fils disparus, je ressens une grande peine et ne peux m'empêcher de penser aux drames familiaux causés par cette guerre.

Le fait de penser à tante Mè m'amène à évoquer Trần Văn Giàu. Tous les deux sont aujourd'hui des personnalités marquantes de la République Socialiste du Viêt-Nam. Ils doivent se connaître, aussi ai-je pris la décision de téléphoner à tante Mè.

- Vous devez bien connaître Monsieur Giàu, est-ce que vous pouvez lui demander un entretien pour moi ?

- Je te donnerai une réponse dans une demi-heure.

Ainsi, vers 16 h de l'après midi, je passe la prendre en taxi et toutes les deux, nous nous rendons chez Giàu. Je n'ai pas de raison précise d'aller le voir, seulement le vague espoir, un peu naïf certes, qu'il pourra m'éclairer sur la mort de mon père.[1] En Octobre 1945, Giàu était le personnage le plus important du « Comité Exécutif Provisoire du Sud Viêt-Nam» puis du « Comité de la Résistance du Sud Viêt-Nam». Il détenait entre ses mains le pouvoir de vie ou de mort. Plusieurs historiens occidentaux pensent qu'il fut le responsable direct ou indirect de l'exécution de dizaines de leaders politiques qui s'opposaient aux orientations politiques du Viêt-Minh.

Quelques jours avant notre rencontre, j'ai consulté plusieurs livres publiés au Viêt-Nam à l'occasion des 60 ans de la « Révolution du mois d'août » dont plusieurs articles écrits par Giàu. Auparavant, j'avais lu les ouvrages d'historiens tels que David Marr, Stein Tonnesson, Christopher Goscha, Alain Ruscio, etc…, sur cette « Révolution du mois d'août » ; tous ont mené des entretiens avec Giàu.

Trần văn Giàu a l'esprit vif malgré ses 95 ans. Lors de notre entretien, assis sur une banquette en face de nous, il arbore un visage grave et parle sans laisser entrevoir la moindre émotion. Ne sachant comment engager la conversation, je ne me sens pas tout à fait à l'aise. Enfin, je lui pose la question suivante (seulement plus tard, je prends conscience du fait que j'ai touché « par mégarde » un sujet « sensible ») :

- *Oncle Sáu* (C'est ainsi que tante Mè m'a suggéré de m'adresser à lui), *il y a quelques jours, j'ai lu un article sur la révolution du mois d'Août à Saigon. A la réunion de Chợ Đệm, Messieurs Nguyễn Văn Tạo, Bùi Công Trừng et Nguyễn Văn* Nguyễn *n'ont pas approuvé le soulèvement ...*

---

[1] Quelques mois auparavant, J'ai lu un article « Qui a assassiné Ta Thu Thâu et les trostkystes Vietnamiens» (« Ai đã ám sát Ta Thu Thâu và những người Trốt-kit Việt Nam ») de Hoàng Khoa Khôi, et je n'ai pu oublier le passage suivant : « l'Été 1989, de visite en France [lors de sa rencontre avec la communauté Vietnamienne] Trần Văn Giàu répond aux questions. ...Quant à la question « Qui a tué Tạ Thu Thâu à Quảng Ngãi ? », Giàu a fermement démenti, car à l'époque il a été remplacé par Hoàng Quốc Việt, décision du Parti […] A la question concernant les assassinats d'autres leaders trotskystes dans le Sud comme Phan Văn Hùm, Trần Văn Thạch, Huỳnh Văn Phương, etc. Giau est très embarrassé et ne donne pas de réponse ferme comme lors de la précédente question. Son attitude embrouillée donne à l'auditoire la forte impression soit qu'il a été lié aux assassinats soit qu'il connaît au moins les assassins. » (Nhóm Đệ tứ tại Pháp. *Hồ sơ Đệ Tứ* [Groupe trotskyste en France, *Dossiers de la IVè Internationale vietnamienne*] , Vol. 1, p. 23. Paris, 2000.)

Subitement, il change d'expression et s'adresse à moi, l'index droit pointé vers mon visage:

- *Vous ne savez rien. Écoutez. Taisez-vous. Ne dites plus rien.*

Déconcertées par sa réaction, tante Mè et moi gardons le silence jusqu'à la fin de son monologue. Je ne me rappelle plus ce qu'il a dit, je me souviens seulement que pour détendre l'atmosphère, je lui ai offert le livre *Saigon 1925-1945 : de la belle Colonie à l'éclosion révolutionnaire ou la fin des dieux blancs* de Philippe Franchini, que j'avais acheté quelques mois auparavant à Paris. J'ai ouvert le livre à la page où se trouve une photo de lui, jeune, les traits durs et l'air provocateur; elle accompagne l'article « Les sentiers de la révolution » de Pierre Brocheux qui a lui-même trouvé cette photo dans les archives du CAOM. (Le livre de Philippe Franchini contient aussi un article sur Tạ Thu Thâu écrit par Daniel Hémery.)

Je lui dis :

- *Connaissez-vous ce livre ?*

- *Non, pas encore.*

- *Je voudrais vous l'offrir.*

Puis tante Mè et moi, nous nous levons et nous partons. Sur le trajet du retour, dans le taxi allant vers l'hôtel Continental où elle a rendez-vous avec une amie venue de France, après un silence pesant, tante Mè s'écrie : « Vieux mais toujours aussi fougueux! »

Cette visite a renforcé ma conviction que Trần văn Giàu fut convoqué à Hanoi et remplacé par le général Nguyễn Bình, début 1946, non pas tant à cause de la politique du Parti qu'en raison de sa personnalité. Nguyễn Bình ne fit que poursuivre la même « polique de droit exclusif du PCI au leadership » ainsi que l'élimination physique des leaders politiques « rivaux ».[1]

Giàu fut toujours guidé par ses idéaux et ses ambitions politiques; jeune, il n'eut de cesse de lutter pour l'indépendance du pays et fut emprisonné plusieurs fois pour ses convictions. Mais il fut aussi un « fanatique » (d'après l'historien Devillers), ce qui l'aurait poussé à agir selon la devise « *la fin justifie les moyens.* »

Ainsi quand débuta l'insurrection contre les Français « il a décidé partout l'application de la tactique de la terre brûlée (« comme en Russie », a-t-il déclaré) » avec des mots d'ordre comme : « Saigon en cendres », « vider

[1] Le 11 septembre, un Congrès du Parti communiste indochinois pose, parmi d'autres, le principe fondamental suivant: "Le Parti prend, *à lui seul*, la direction du Front Viêt-Minh" [dans l'insurrection contre les Français] (Devillers, p. 143).

jardins et maisons ».[1] « Rares sont les chef lieux, bourgs, villages que les troupes françaises ne trouvent pas systématiquement incendiés ou démolis. »[2]

Après plusieurs rencontres et interviews avec Giàu, l'historien David Marr, auteur du livre *Vietnam 1945 : The Quest for Power,* émet la constatation suivante : « Quand une contrariété provoque sa colère, son visage devient sombre et son attitude menaçante ». Il est certain que je ne suis pas la première personne qu'il ait menacée du doigt.

Mon cheminement « A la recherche du père » m'a beaucoup changée. Je me sens encore plus proche de mon père, remplie d'amour et de compassion pour mes parents, mes frères et sœurs, tant je suis touchée par les difficultés et les malheurs subis par chacun des membres de la famille. Je suis aussi fière de contribuer, à la mesure de mes moyens, à faire la vérité sur un épisode de l'histoire du Viêt-Nam voilé et déformé par l'idéologie unique et la seule voix des vainqueurs.

Parfois, le passé remonte dans mes nuits d'insomnie. Je fais le rêve que mes proches décédés sont toujours vivants et qu'ils vivent à mes côtés. Dans ces moments-là, une pensée irrationnelle me traverse l'esprit : et si mon père n'avait pas été tué? Sa présence à nos côtés aurait-elle épargné à ma famille un sort aussi cruel? De retour à la réalité, je me dis que personne ne peut échapper aux vicissitudes de l'existence. Je me console en me disant que j'ai la chance d'être en bonne santé et d'avoir encore assez de clairvoyance pour écrire un livre en hommage à mes parents. Dans mes moments de nostalgie, j'ai pour habitude de me remémorer la phrase d'un ancien camarade de mon père :

Thạch ... a un caractère droit, juste et édifiant. Oser dire et oser faire; hélas le ciel ne lui a pas laissé le temps de démontrer tout son talent, mais ce qu'il a réalisé est déjà suffisant. Sa vie est courte mais sa renommée est perpétuelle. (Vương Hồng Sển, *Hơn nửa đời hư,* p. 147).

&&&

---

[1] Ces slogans fougueux rapportés en détail par un journaliste Vietnamien contemporain: « Quand Saigon deviendra en cendre que seulement l'armée française pourra s'en emparer. Quand le Sud deviendra un désert que seulement les Français pourront l'occuper » (Trần Tấn Quốc, *Saigon Septembre 45*, p. 68.)

[2] Devillers, 1952, p. 166.

PHOTOS DE FAMILLE







(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Ma mère durant ses années de collège.
2. Avec sa cousine Trâm et son amie Bùi Thị Mè (devant elle).
3. Avec sa cousine Trâm et sa soeur aînée (au milieu) au Jardin zoologique et botanique de Saigon



Ma mère avec une amie



Ma tante et son fils aîné,
mon cousin Sơn, 1940



Ma mère en 1940



L'auteur et sa mère en 1944

II.

TRẦN VĂN THẠCH

(1905-1945)

BIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE [1]

Trần Văn Thạch est né le 15 octobre 1905 à Cholon, une banlieue de Saïgon, dans une famille de petits fonctionnaires. Élève brillant, il obtint une bourse d'État pour le prestigieux lycée Chasseloup-Laubat. Déjà au lycée, il débattait de politique avec ses camarades. Parmi les élèves de ce lycée figuraient d'autres jeunes militants bien connus qui, avec lui, formèrent plus tard le « groupe La Lutte », premier mouvement d'opposition légale aux autorités coloniales en Indochine.

En 1925, Thạch obtint son baccalauréat avec mention très bien et à la fin de l'année épousa Nguyễn Thị Ba, l'aînée des filles d'une famille de propriétaires terriens de Mỏ Cày, Bến Tre. Au début de l'année 1926, il partit pour la France avec sa femme et ses deux beaux frères. Ils arrivèrent à Toulouse le 8 mai. Thạch s'inscrivit à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse. A peine installé, soit six semaines plus tard, il écrivit un article contre le régime colonial en Indochine dans le journal *Le Midi socialiste*, se faisant ainsi remarquer des services de la Sûreté française.[2]

---

[1] Sources principales : (a) Archives nationales, Paris (ANP), Archives d'Outre-mer (AOM), Aix-en-Provence; (b) Ouvrages de Daniel Hémery (1975a), Ngo Van (2000), Philippe Devillers (1952), David Marr (1955), Huỳnh Kim Khánh (1982); (c) Journaux: *Journal des Étudiants annamites* (1927-1929), *La Lutte* (1933-1939); (d) *Văn kiện Đảng, Tập 6:1936-1939, Tập 7:1940-1945* (documents du Parti communiste indochinois); (e) Souvenirs de certains témoins et protagonistes de l'époque concernée.

[2] Des agents comme « Jean », « Désiré » et « Thomas » sont recrutés parmi les indigènes et placés dans l'entourage des organisations Vietnamiennes en France. En 1925, le directeur des Affaires politiques du ministère des Colonies prit le service

Les années d'étudiant en France (1926-1930)

Un an après son arrivée à Toulouse, Thạch créa *Le Journal des Étudiants Annamites* (*JEA*) où il diffusa ses idées de solidarité et d'activisme politique pour lutter contre l'oppression et la corruption du régime colonial qui était de connivence avec la monarchie et le mandarinat. C'est par la voie légale et pacifique qu'il entendait mener la lutte. Dans le numéro 2 du *JEA* (15 juin 1927), il écrit: « À l'instar des sujets anglais de l'Inde, les Annamites pourront fort bien demander la collaboration [des Français] par la non collaboration.» En janvier 1928, il écrit dans *JEA* :

> Je voudrais voir les étudiants, une fois revenus en Indochine [...], se garder de constituer une nouvelle couche de la bourgeoisie, les nouveaux riches de l'enseignement, et de vivre dans le dédain du peuple; mais partager au contraire ses misères et ses peines et s'associer à lui pour travailler à hâter le jour de notre émancipation.

En juin 1927, Thạch obtint les certificats de psychologie et de morale-sociologie à la Faculté des Lettres de Toulouse. Le 18 juillet, sa femme et son premier enfant (né le 27 février) embarquèrent pour le Việt-Nam, accompagnés de son ami Lý Bình Huê, étudiant en droit. A l'automne, Thạch monta à Paris poursuivre des études de lettres à l'Université de la Sorbonne.

À l'occasion du premier Congrès national des étudiants indochinois (19-23 septembre 1927) tenu à Aix-en-Provence, il fut élu Président du Congrès. A l'issue de ce Congrès, 14 résolutions furent adoptées, exigeant de l'autorité coloniale la réforme du programme d'enseignement pour les indigènes, la création d'écoles supplémentaires, etc... Thạch fut aussi nommé Président du Comité exécutif chargé du suivi de ces motions. Le Congrès eut un important retentissement dans les médias français. Un journaliste écrit dans *La Voix provençale* du 27 septembre 1927: « Je suis certain d'avoir rencontré là ceux qui seront à la tête du mouvement d'indépendance indochinoise qui se dessine à l'heure actuelle avec tant de netteté. »

En novembre 1927, Thạch entra en contact avec les communistes français à Toulouse et, avec leur aide, organisa un meeting anticolonialiste[1] où, note la Sûreté, « les ovations et les marques de sympathie que [les orateurs] reçurent alors de la part des étudiants indo-chinois indiquaient bien que les opinions de Tran Van Thach étaient partagées de ses compatriotes et que son oeuvre n'était pas restée vaine. »

---

sous sa responsabilité. Les « suspects » étaient fichés, suivis, et faisaient l'objet de correspondances soutenues entre les bureaux des Affaires politiques et du gouvernement général de l'Indochine. (Morlat, 1990, p. 80).

[1] Hémery, 1975b, p. 37.

Le 12 décembre1927, Thạch envoya une lettre au Gouverneur général d'Indochine présentant les résolutions du Congrès. Cette lettre provoqua l'ire de Thalamas, Directeur général de l'Instruction publique en Indochine qui rejeta toutes ces motions, furieux que des étudiants indochinois aient l'audace de soumettre leurs désiderata à l'autorité coloniale.[1]

Au mois d'août 1928, Thạch contacta le groupe du *Parti Annamite de l'Indépendance* (PAI) fondé par Nguyễn Thế Truyền. Après le départ de celui-ci pour le Việt-Nam, "le PAI, sa presse surtout, sont animés par des jeunes étudiants tels que Tạ Thu Thâu et Trần Văn Thạch qui … vont donner une nouvelle orientation au mouvement indépendantiste vietnamien en France." [2] Thạch écrivit aussi un article dans le premier numéro du *Bulletin de la Ligue anti-impérialiste* sur les étudiants vietnamiens en France et présenta le 21 décembre un rapport au Congrès de la Ligue.[3]

Son activisme agaçait les autorités et il devint l'objet d'une surveillance renforcée de la part des services de la Sûreté. Lors d'un contrôle des infirmiers vietnamiens travaillant dans un hôpital d'Alger, en Algérie française, les agents de la Sûreté avaient trouvé le nom de Thạch et son adresse. Le ministère de l'Intérieur ordonna alors au Commissaire spécial de Toulouse où il vivait d'accentuer sa surveillance. Montguillot, le Gouverneur général par intérim de l'Indochine, voulait même le renvoyer au Việt-Nam. C'est grâce à l'intervention de la *Ligue des Droits de l'homme* qu'il ne fut pas reconduit.[4]

Le 2 décembre1928, Thạch présida à Paris une assemblée d'environ 200 étudiants et travailleurs vietnamiens pour protester contre le discours du Président de *l'Association Générale des Étudiants Annamites* (AGEI) Trần Văn Đốc qui appelait à collaborer avec le gouvernement français.

Le 14 avril 1929, Thạch et ses amis nationalistes (Lê Bá Cang, Hồ văn Ngà, Hình Thái Thông, Nguyễn Văn Khải) furent élus au Comité exécutif de l'AGEI. En principe, l'association n'avait pas de visées politiques mais très vite elle se politisa sous l'impulsion du nouveau Comité exécutif et de ses amis Thâu, Hùm, Chánh,Tường, Phương, tous de tendance trotskyste. A travers journaux, publications, conférences et réunions, l'AGEI affirma sa position en faveur de la lutte contre l'oppression coloniale et l'indépendance du Viêt-Nam.

---

[1] Mc Connell, 1989, p. 64 (AOM-Indochine, 51527).
[2] Brocheux, 2009, "Une histoire croisée : l'immigration politique indochinoise en France, 1911-1945 », Europe Solidaire Sans Frontières (http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article14195).
[3] Hémery, 1975b, p. 37.
[4] Chính Đạo-Vũ Ngự Chiêu, 1993, p.549, citant le fond des Amiraux, 51527.

En juin 1929, Thạch fut élu Président de l'Association Mutuelle des Indochinois. Cette association, subventionnée par le Ministère des Colonies afin de surveiller les activités des nouveaux arrivants fut dès sa création dirigée par des « pro-français »; puis, à partir de 1926, elle fut reprise par des « nationalistes ». D'après un rapport de la Sûreté: « L'Association mutuelle des Indochinois » groupe actuellement environ 300 membres. … En raison de la composition de son bureau, elle est appelée à avoir une orientation politique nettement anti-française et à soutenir la propagande révolutionnaire parmi les éléments indochinois de la Région parisienne.» [1]

Le 2 novembre 1929, Thạch obtint sa licence en lettres de l'Université Paris-Sorbonne. Il retourna au Viêt-Nam au début de l'année 1930.

Les premiers pas dans la lutte légale (1933-1934)

Fidèle à sa promesse de ne pas collaborer avec l'administration coloniale, de retour à Saïgon, Thạch gagna sa vie comme professeur dans des lycées privés (Lê Bá Cang, Huỳnh Khương Ninh, Chấn Thanh, et Đồng Nai). Ses camarades Thâu, Hùm, Tường enseignaient aussi dans ces lycées. Tous étaient admirés et estimés des élèves parmi lesquels se trouvaient Trần Nguơn Phiêu et Hoàng Đôn Trí.[2] Celui-ci raconte :

> Au lycée Huỳnh Khương Ninh, dans les années 1934, 1935 et 1936, j'étais en classe secondaire avec comme professeur d'Histoire et d'Éducation civique Monsieur Tạ Thu Thâu, professeur de Vietnamien Monsieur Phan Văn Hùm, et professeur de Français Monsieur Trần Văn Thạch ... Ce sont des professeurs irréguliers mais très originaux. Irréguliers parce qu'ils étaient souvent absents à cause des emprisonnements et originaux parce qu'ils sont des personnalités hors du commun et des maîtres modèles.[3]

Au début de 1932, Thạch publia un manuel scolaire en vietnamien *Học làm Pháp văn* (« Comment écrire le Français »). Ce manuel est présenté dans l'hebdomadaire *Phụ Nữ Tân Văn* (numéro du 28 avril 1932) comme un outil « très utile pour l'apprentissage du français aussi bien que du vietnamien pour

---

[1] ANP, F7-13408, "Partis et Associations Indochinois".

[2] En 1943, l'ingénieur Trí avec un certain nombre d' "ouvriers non spécialisés" recrutés par les autorités coloniales au début de la deuxième guerre mondiale, parmi lesquels Hoàng Khoa Khôi et Trần Văn Long, formèrent le groupe trotskyste Vietnamien en France qui, pendant un certain temps, réussit à s'attirer le soutien de quelques intellectuels renommés, des nationalistes progressifs comme Trần Đức Thảo et Phạm Quang Lễ (Trần Đại Nghĩa).

[3] (http://www.tusachnghiencuu.org/essay/hdt260904.htm)

tous.» En 1935, il publie un deuxième manuel scolaire, *Le Français correct* pour aider les élèves à maîtriser la grammaire française.[1]

Son retour à Saïgon se situe dans une période marquée par plusieurs évènements importants au Tonkin, en Annam et en Cochinchine.

1. L'impact de la crise économique mondiale de 1930 en France eut de graves répercussions pour l'économie de l'Indochine qui reposait principalement sur l'exportation des matières premières. La chute des prix, en particulier du riz, du caoutchouc et du charbon eut un effet désastreux sur l'économie coloniale. La chute des cours du riz et le maintien des prêts bancaires à des taux élevés entraînèrent endettements et faillites qui se traduisirent par la confiscation des parcelles de terre des paysans endettés et la faillite des grands propriétaires fonciers.

Les salaires des ouvriers et des mineurs déjà exploités ne firent que diminuer. Chômage et misère firent des ravages dans la population. Sous le double effet de l'exploitation coloniale et de la crise économique, grèves ouvrières et manifestations paysannes se répandirent du Tonkin à la Cochinchine.

2. Des inondations dans le centre du Viêt-Nam eurent des conséquences dramatiques pour la population déjà très éprouvée par la crise économique.

3. Le « Parti communiste du Viêt-Nam » fut créé le 3 février 1930. En octobre, à la demande de l'Internationale communiste, les dirigeants du Parti changèrent son nom en « Parti communiste indochinois » (PCI). Profitant de la misère et du mécontement du peuple, les partisans du PCI les incitaient subtilement à manifester et à protester ouvertement contre l'autorité coloniale. Le mouvement d'insurrection armée des paysans du Nghệ Tĩnh éclata au centre de l'Annam début juin 1930 et dura jusqu'en 1931. Il fut férocement réprimé par l'autorité coloniale.

Thạch est un pacifiste. Dans sa lutte contre le colonialisme, il prône une lutte légale, non violente, par la voie des journaux et des assemblées élues.

Dans un article intitulé «Un rêve singulier » publié dans le *JEA* du 15 décembre 1927, Thạch, âgé de 22 ans, prévoit l'indépendance du Viêt-Nam pour 1955 (il ne se trompe que d'un an puisqu'elle fut signée en 1954) et l'instauration d'une république. Il rêve d'un régime où les deux partis, le Parti des Travailleurs et le Parti de l'Indépendance (le parti des bourgeois) coexisteraient pour créer une société d'égalité, démocratique et progressive.

---

[1] Ce manuel fut réédité en 1952. Un exemplaire de la première édition est conservé dans la « Série de collections rares » de la Bibliothèque Nationale du Viêt-Nam (code M8515).

> Je crois que le meilleur programme d'action que nous puissions adopter est celui qui comporte et la solution du problème social et la solution du problème national… Dans cette lutte – que je désire pacifique – pour rendre la liberté à notre patrie, l'union des Annamites est nécessaire. Et cette union ne peut se réaliser que par des sacrifices consentis par la bourgeoisie annamite aux prolétaires auxquels elle tendra humainement et fraternellement la main.

Thạch et ses camarades Ninh et Tạo cherchaient à provoquer une lutte ouverte et légale. Lors des élections municipales de Saïgon, en mai 1933, Ninh proposa à Tạo et Thạch de se présenter dans la « liste ouvrière » rassemblant ouvriers, intellectuels et petits bourgeois urbains dans la campagne électorale. Ils visaient ainsi à diminuer l'influence du Parti constitutionaliste de Bùi Quang Chiêu qui prônait la collaboration franco-vietnamienne tout en tolérant la présence politique de la classe ouvrière. Pour se faire connaître, la liste ouvrière devait définir un programme politique. C'est sous ces auspices que naquit le journal *La Lutte* (écrit en français) et dont le premier numéro parut le 24 avril 1933. (La publication d'un journal en vietnamien aurait requis « une autorisation préalable », généralement difficile à obtenir.)

Le programme de la « liste ouvrière » était assez innovateur pour l'époque: suffrage universel, droit de grève, journée de travail de 8 heures, gratuité des repas pour les chômeurs, instauration de crèches... Tạo et Thạch furent élus. « Le gouvernement général ne peut donc laisser se prolonger ces insolentes nouveautés. » Le 12 août 1933, l'élection de Thạch et Tạo fut annulée pour motifs d'inéligibilité; il faut avoir 27 ans -- Tạo n'en a que 25 – et payer 25 piastres de contributions directes.[1]

Peu après, faute de moyens financiers, *La Lutte* dut suspendre sa publication, après seulement 4 numéros. Mais le groupe La Lutte avait réussi à s'octroyer une voix et une place dans la presse pour faire valoir son programme d'action.

Entre l'été 1933 et l'été 1934, Saïgon fut le théâtre de nombreuses manifestations de la part des colons, victimes de la crise économique mondiale et de la politique monétaire menée par l'autorité coloniale qui ponctionnait le budget de l'Indochine et qui dévaluait la monnaie locale pour relancer les grandes compagnies françaises menacées par la faillite. Hémery écrit: [2]

> Le 17 avril 1934, quinze mille colons, fonctionaires, commerçants défilent dans la rue Catinat aux cris de "Vive la piastre-argent! À bas la Banque de

---

[1] Hémery, 1975a, p. 59.
[2] Hémery, 1975a, pages 60-61.

l'"Indochine!" … Les colons ne dédaignaient pas d'écouter, voire de parler, un langage de gauche… Nguyen Van Tao, Tran Van Thach, sont à plusieurs reprises à prendre la parole dans les réunions tumultueuses de l'opposition coloniale.

Le Front unique « La Lutte »

Ce front est né officiellement le 4 octobre 1934 avec la réédition du journal *La Lutte.* Avec comme initiateur et guide moral Nguyễn An Ninh, le groupe La Lutte réunissait les « retour de France », jeunes intellectuels de différentes tendances politiques: des communistes comme Nguyễn Văn Tạo (1908-1972) et Dương Bạch Mai (1904-1965); des trotskystes comme Tạ Thu Thâu (1906-1945), Phan Văn Hùm (1902-1945), Hồ Hữu Tường et Huỳnh Văn Phương (1906-1970); et des "nationalistes de gauche" comme Nguyễn An Ninh (1900-1943) et Trần Văn Thạch (1905-1945).[1]

Cette alliance constitue un fait unique dans l'histoire marxiste internationale. Alors qu'en URSS, Staline commençait à exterminer les partisans de Trotsky et que les partis communistes dans le monde commençaient à honnir les trotskystes, au Viêt-Nam ces deux factions pactisaient dans un but commun: lutter contre le régime colonial. Leur pacte se définissait ainsi: "lutte orientée contre le pouvoir colonial et ses alliés constitutionalistes, défense des revendications ouvrières et paysannes … rejet de toute attaque contre l'"URSS et contre l'un ou l'autre courant, rédaction collective des articles, lesquels ne seront signés qu'en cas de désaccord." [2]

En mai 1935, le groupe La Lutte se présenta de nouveau aux élections municipales sous « la liste ouvrière » avec Thâu, Thạch, Tạo et Mai contre la liste constitutionaliste. Tous les quatre furent élus. Le groupe La Lutte réussit à remporter 4 sièges sur les 6 réservés aux indigènes. Un seul constitutionaliste (Nguyễn Minh Chiếu) fut élu. Parmi les élus indigènes, c'est Thạch qui recueillit le plus de voix.

Les résultats des élections municipales basés sur un électorat restreint, principalement instruit et aisé, témoignent du fait que le prestige des militants de La Lutte se répandait « non seulement dans les milieux populaires mais encore dans une fraction de la bourgeoisie aisée, nationaliste et libérale.[3] » Le gouvernement colonial chercha alors par tous les moyens à faire annuler le résultat des élections en invoquant de nouveau les conditions d'âge et d'acquittement des impôts. Seul Thạch remplissait toutes les conditions. Le

---

[1] Thạch ne rallia le trotskysme que fin octobre, lors de l'emprisonnement de ses camarades. (Hémery, 1975a, p. 406).
[2] Hémery, 1975a, p. 63.
[3] Hémery, 1975a, p. 257.

groupe La Lutte fit appel. Ce n'est pas avant décembre 1936 que le Conseil d'Etat décida d'annuler la nomination de Thâu, Tạo et Mai. Entre-temps, les quatre « élus ouvriers » continuaient à participer aux débats et activités du Conseil municipal de Saïgon. Lors des élections municipales d'avril 1937, les trois camarades de Thạch se présentèrent de nouveau pour combler les trois sièges vacants. Ils obtinrent une victoire décisive.

Activités de journaliste et d'homme politique (1935-1939)

Tout au long de sa carrière de journaliste et d'homme politique, Thạch ne cessa de dénoncer les abus du régime colonial et du mandarinat vietnamien et de réclamer des droits démocratiques fondamentaux pour son peuple, des aides sociales pour les démunis, la protection des ouvriers, paysans, et travailleurs agricoles contre les abus des grands propriétaires vietnamiens et des colonialistes et capitalistes français.

Thạch participa activement aux débats souvent houleux au sein du Conseil municipal. Hémery décrit :[1]

> Les débats du conseil municipal eux-mêmes ont donné lieu à une forme d'agitation inédite, en se transformant, à la barbe des autorités, en réunions populaires, d'autant plus suivies que tout meeting politique est interdit. A chaque séance, des centaines de jeunes gens et d'ouvriers se présentent à l'hôtel de ville, applaudissent leurs représentants et réagissent aux nombreux incidents entre *La Lutte* et les conseillers français.

Thạch fait le compte rendu des débats du Conseil municipal dans *La Lutte* tout en développant ses arguments. Le journal est un moyen efficace pour défendre les démunis et les opprimés, par exemple pour protester auprès du gouvernement colonial contre le projet de démolition des paillotes[2] sans plan de relogement, défendre les cochers de tilburys et les coureurs de pousse-pousse harcelés par les policiers ainsi que les conducteurs de bus exploités par les patrons. Dans *La Lutte,* on dénonce l'augmentation des impôts, le

---

[1] A l'occasion d'un de ces débats, le ton monta entre Thạch et un conseiller français: "A plusieurs reprises, le maire Boy Landry, furibond, lève la séance en pleine discussion. Le 26 novembre 1935, il rétorqua à Tran Van Thach qui vient de réclamer la création d'un préventorium: "Mais tout cela c'est pour en jeter plein la vue au public. Pensez donc qu'ils ne comprennent même pas ce qu'est un préventorium!" Réplique de Thach: "Voulez-vous nous faire un cours de français, Monsieur le Maire? Nous vous écoutons." (Hémery, 1975a, p. 260-261)

[2] La population de la Région de Saïgon-Cholon croît de 20% de 1936 à 1939. En 1939, on estimait déjà à 110 000 le nombre des paillotiers sur une population d'environ 300 000 citadins. (Hémery, 1975a, p. 261).

gaspillage du budget, la spéculation pour faire augmenter les prix, le monopole des grandes compagnies françaises, l'expropriation des petits paysans par les grands propriétaires terriens. On réclame plus d'écoles, de crèches, d'hôpitaux, de logements pour les travailleurs, des augmentations de salaires pour les ouvriers et les petits fonctionnaires. On revendique certaines garanties pour les travailleurs comme le salaire minimum et l'allocation chômage.[1]

Elu secrétaire général de « l'Amicale des Journalistes Annamites de Cochinchine» (AJAC) fondée le 28 juin 1936, Thạch était très actif dans le secteur de la presse. Ce poste stratégique lui permit de concrétiser un des buts poursuivis par le groupe La Lutte, à savoir l'avènement d'une nouvelle ère pour la presse en Indochine, surtout la presse en langue vietnamienne. La Sûreté note qu'« en très peu de temps il réussit à noyauter la presse de langue annamite de telle façon qu'elle forme un véritable consortium sous la dépendance du groupe La Lutte. » [2]

Une de ses contributions importantes en faveur de la liberté de la presse fut la rédaction de la brochure *Le Régime de la presse en Indochine* publiée en novembre 1937 par l'AJAC. Après avoir recensé tous les décrets appliqués de 1899 à 1935, elle fait état de la situation désastreuse de la presse dans le pays. Des échos de cette brochure se répandirent jusque dans les médias parisiens.[3] Le gouvernement français finit par faire des concessions : fin août 1938, il publia un décret établissant la liberté de la presse en Cochinchine.

C'est au siège de *La Lutte*, en tant qu'élu et journaliste, que Thạch recevait le plus souvent les doléances et les témoignages des ouvriers, paysans et petits commerçants, etc. C'était aussi le lieu de ralliement de beaucoup de prisonniers politiques de retour du bagne dont Phạm văn Đồng [4] et Tôn Đức Thắng. Selon un témoin de l'époque :[1]

---

[1] Lire les articles du chapitre « La Voix du peuple »

[2] 7F26,« Aperçu d'ensemble sur l'évolution des organisations révolutionnaires en 1936 », p 9. (Direction de la Sûreté générale) .

[3] « **Liberté de presse » :** Le gouvernement la reconnaît enfin. Cette victoire nous réjouit tout particulièrement, nous qui avons tant bataillé contre les décrets-scélérats. L'activité de l' A.J.A.C est une cause de cette victoire. Sa brochure "*Le Régime de la presse en Indochine"*, rédigée par notre camarade Thach, secrétaire général de l'amicale, et répandue à Paris, a contribué à éclairer l'opinion et à montrer l'odieux d'une situation intenable pour les journalistes indochinois. Marquons d'une pierre blanche cette conquête." (*La Lutte* #207, 11-09-1938)

[4] « *La Lutte* publie le 12/08/1936 la lettre ouverte de Phạm Văn Đồng, futur Premier ministre de la République Démocratique du Viêt-Nam, au ministre des Colonies. Mis en liberté le 13 juillet après six ans de détention, il est avisé à Saïgon qu'il ne s'agit

De l'enseignant comme du politicien ou du révolutionnaire, [Thạch] était très aimé et très honoré de beaucoup de monde. Beaucoup venaient souvent au siège du groupe La lutte au nº 99 rue Lagrandière pour simplement faire sa connaissance et ce fut un grand honneur pour eux.

La Lutte contre l'autorité française

Les « lutteurs » (surnom attribué par la Sûreté française) transformèrent leur journal en arme efficace grâce à une organisation stratégique et aux sacrifices de chacun des membres de la rédaction. Ils avaient pour principe de ne jamais accepter de contribution financière de la part de la classe ouvrière. Leurs ressources provenaient pour une grande part de la contribution des membres du groupe et, pour une moindre part, d'amis et sympathisants (intellectuels et petits bourgeois). [2]

D'après Hồ Hữu Tường, la plupart des articles du journal *La Lutte* étaient rédigés par Thâu et Thạch. Celui-ci révisait aussi les articles des autres collaborateurs. Chánh s'occupait des nouvelles internationales, Tạo des nouvelles des luttes ouvrières, Thâu se réservait les articles éditoriaux.

Thạch était connu pour sa rubrique *Petits clous*. « L'humour affleure dans d'innombrables articles avec des effets souvent brillants. Discours, déclarations, comportement des officiels y sont « cloués » au pilori, impitoyablement tournés en dérision.»[3] Thạch n'avait aucun égard pour les autorités coloniales ou les personnes vilipendées. Il fustigeait aussi bien le Gouverneur, les chefs de province, et le directeur de la Sûreté que les propriétaires fonciers, les mandarins, les policiers, etc…,en fait, tous ceux qui dépouillaient et opprimaient le peuple.

Tường se plaît à raconter que « les colons détestaient extrêmement *La Lutte* mais l'achetaient parce qu'ils adoraient lire la rubrique *Petits clous.* Beaucoup achetaient le journal uniquement pour lire cette rubrique. »[4]

A partir de 1935, le Gouverneur de Cochinchine commence à s'alarmer de l'influence des membres de La Lutte et de leur journal. Il écrit :

---

que d'une libération conditionnelle; assigné à résidence dans son village natal (Mộ Đức, Quảng Ngãi), bien qu'il n'y ait passé que ses premières années, il vit dès lors sous la menace perpétuelle d'un nouvel internement. » (Hémery, 1975a, p. 310).

[1] Phương Lan, 1974, p. 224.

[2] « Nous tenons, écrit la rédaction en 1937, grâce uniquement aux sacrifices d'argent faits par nous-mêmes et par nos proches amis… Depuis trois ans que *La Lutte* est là, des sommes importantes y ont été englouties par ses rédacteurs dont aucun évidemment n'est rétribué. (Hémery, 2008)

[3] Hémery, 1975a, p. 79.

[4] Hồ Hữu Tường, 1984, p. 98, Nguyễn Ngu Í, 1966.

> Si son tirage est faible … il circule de mains en mains, au besoin, commenté en petits groupes. Il représente ainsi le cahier de revendications de tous les mécontents inspirés ou spontanés, auprès des Pouvoirs Publics, la somme des revendications qui s'ignoraient jusqu'alors. Il est le courage de la force populaire, consciente de ses droits, qui ose s'adresser à une autorité en désarroi devant une marée montante...[1]

Selon Hémery, *La Lutte* « signale un tournant dans l'histoire de la presse à l'époque coloniale… Elle est le prototype de la presse révolutionnaire légale qui surgit dans les trois [pays] Ky en 1936 et précède l'apparition en 1938 au Viêt-Nam d'une presse populaire à grand tirage, elle annonce un véritable « printemps journalistique. » (Hémery, 2005).

Le Front Populaire : le Congrès Indochinois (1936)

Pour lutter contre le fascisme, le congrès du Comintern (l'Internationale communiste) réuni à Moscou en 1935 adopte la politique de « front populaire » et incite les partis communistes à collaborer avec les organisations antifascistes, même bourgeoises et non communistes. Ainsi naît le Front populaire français en 1936, une coalition de partis de gauche dont les trois principaux sont la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), le Parti radical-socialiste et le Parti communiste français (PCF).

Lors des élections législatives du mois de mars 1936, le Front populaire (FP) avait obtenu la majorité relative à l'Assemblée nationale. Léon Blum, chef du parti socialiste SFIO, fut nommé Président du Conseil. Il développa une politique de réformes économiques et sociales qui fut étendue aux colonies. Des mesures progressistes, tant sur le plan politique qu'économique furent prises aussi bien en Métropole qu'Outre-Mer. En Indochine, ceci se traduisit par l'amnistie des prisonniers politiques, de nouveaux droits pour les travailleurs, la réforme des impôts et des taxes, et la promesse d'envoyer sur place une Commission d'enquête coloniale.

Le programme du FP français redonna beaucoup d'espoir et d'enthousiasme aux peuples colonisés. Le groupe La Lutte prit l'initiative d'organiser un *Congrès indochinois* (*Đông Dương Đại Hội*). Le 29 juillet, *La Lutte* publia sous la signature de Nguyễn An Ninh un appel « aux hommes de toutes tendances pour la convocation d'un Congrès indochinois en vue d'élaborer un cahier de vœux à présenter au gouvernement métropolitain.»[2] Le 5 août 1936, La Lutte créa son propre Comité d'action composé de trois trotskystes (Thạch, Tường, Hùm) et d'un stalinien (Nguyễn). Ce Comité était

---

[1] Hémery, 2005.
[2] Ngo Van, 2000, p. 222.

chargé de faciliter l'organisation d'autres comités d'action qui auraient la responsabilité de porter et d'organiser le débat politique en milieu populaire.

Le groupe La Lutte était soutenu secrètement par le PCI [1] et par le groupe trotskyste *Tháng Mười* (« les Octobristes ») de Hồ Hữu Tường. Ce groupe jouissait d'une grande influence dans le milieu ouvrier de Saïgon et de ses environs, notamment au chantier naval de Ba Son, aux Chemins de fer, et à la compagnie des Tramways. Très rapidement, beaucoup de comités d'action des travailleurs se constituèrent. La Sûreté estime qu'en l'espace de deux mois, plus de 600 comités furent créés.[2]

Inquiètes du changement qui s'opérait dans les esprits, les autorités coloniales obtinrent de Marius Moutet l'interdiction du Congrès le 9 septembre 1936; mais elles ne purent empêcher l'expansion des mouvements ouvriers. En Cochinchine, de juin 1936 à août 1937, on compte au moins 347 grèves. Dans la tradition des mouvements ouvriers européens, Thạch prône la création d'un comité d'initiative syndicale; 45 délégués ouvriers d'une quarantaine d'entreprises, tous membres de la Fédération générale ouvrière (*Liên ủy Thợ thuyền*) organisée par les trotskystes se réunirent et élirent leur comité.[3]

L'influence du groupe La Lutte, surtout sous l'impulsion de ses membres trotskystes, se propagea dans la masse prolétarienne. L'écrivain et journaliste Nguyễn Vỹ écrit : « Tạ Thu Thâu, Phan văn Hùm et Trần văn Thạch … les leaders trotskystes … étaient les idoles les plus affectionnées d'une partie de la classe prolétarienne vietnamienne.[4]

La Sûreté d'Indochine mentionne dans un rapport spécial: « Disons tout de suite que ce sont les éléments trotskystes qui, en réalité, dirigent l'action parce qu'ils dominent nettement leurs compagnons [les staliniens] par leur dynamisme et l'intelligence de leur action. »[5]

Devant l'ampleur des manifestations, l'autorité coloniale inquiète fit pression sur le gouvernement métropolitain. A la mi-septembre 1936, le Ministre des Colonies Marius Moutet envoya un télégramme au Gouverneur de Cochinchine :

… *Gouvernement vous invite à vous opposer à toute violence et tout appel à la violence. Vous maintiendrez l'ordre public par tous les moyens*

---

[1] Le Comité Central du PCI avait été réorganisé au milieu du mois de mars 1936, le Comité central de Saïgon-Cholon en juin et celui de Cochinchine en juillet (Dossier de la Sûreté 7F26, page 3).

[2] 7F26, Direction de la Sûreté, « Aperçu d'ensemble sur l'évolution des organisations révolutionnaires » daté du 04/01/1937, pages 13-15 et 21.

[3] Ngo Van, 2000, p. 242.

[4] Nguyễn Vỹ, 1970, *Tuấn chàng trai đất Việt*, chapitre 53.

[5] Op. cit.

légitimes et légaux, même par poursuites ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires. Vous prie assurer plus large publicité possible dans toute la Colonie à ces instructions en assurant population que l'amélioration de sa situation économique et politique est notre constante préoccupation, mais ordre français doit régner en Indochine…[1]

Accusant le groupe La Lutte d'exciter la foule, vers la fin septembre, l'autorité coloniale fit arrêter Thâu, Tao et Ninh, et prit des mesures pour interdire les réunions ou les rassemblements. Les comités d'action furent dissous mais ils continuèrent leurs activités de manière clandestine.

Le 26 octobre 1936, pour protester contre leur enfermement, Thâu, Tao et Ninh commencèrent une grève de la faim. Entre-temps, Thạch et plusieurs journalistes firent des démarches auprès des personnalités françaises et de leurs collègues journalistes en France pour la libération de leurs camarades. Après 11 jours de grève de la faim, Thâu, Tao et Ninh furent libérés et traités en idoles par les masses populaires.

Le 1er janvier 1937, à l'occasion de la venue du député Justin Godard, envoyé par le gouvernement du Front populaire pour enquêter sur la situation en Indochine, le groupe La Lutte se chargea de l'accueillir par une démonstration de force des travailleurs. Thạch ainsi que Tạo et Thâu prirent la tête d'une foule d'environ 3000 personnes venues accueillir le bateau du député; 20 000 manifestants attendaient dehors en brandissant des banderoles réclamant « Liberté syndicale », « Salaire minimum », « Amnistie aux prisonniers politiques ».[2]

Bien que le Congrès indochinois fût interdit par l'autorité coloniale, le mouvement de revendications ne faiblit pas. Ainsi, en 1937, on dénombre plus de 400 grèves ouvrières et 150 manifestations ou révoltes des paysans du Nord au Sud. Les travailleurs réclamaient des augmentations de salaires, la diminution des heures de travail, l'interdiction des châtiments corporels. Les paysans revendiquaient la baisse des impôts et des taxes diverses; ils s'élevaient contre l'appropriation des terres par les propriétaires terriens et contre l'abus de pouvoir des mandarins. Les fonctionnaires exigeaient des augmentations de salaires, etc. Les grèves les plus importantes furent la grève de l'Arsenal de Saïgon, la grève des 1 200 ouvriers agricoles des plantations Michelin qui dura plus de 5 semaines et la grève des cheminots qui

[1] Télégramme du Ministre des Colonies n° 445 daté du 19/09/1936, cité par Tran Van Thach dans sa « Lettre de Cochinchine publiée dans le journal *Le Travail* à Hanoi le 30/09/1936.
[2] Dương Trung Quốc, p. 261; Thu Thủy et al., 2007 p.46.

immobilisa le Transindochinois du 3 juillet au 9 août 1937.[1] A partir de juillet 1937, devant l'ampleur des mouvements de revendication, l'autorité coloniale prit des mesures de répression contre la presse, les journalistes et les activistes.

Le 8 juillet, veille de la grève du Transindochinois à Saïgon, la Sûreté perquisitionna chez les rédacteurs de *La Lutte*, dans les locaux des comités d'initiative syndicale et procéda à de nombreuses arrestations. Le 9 septembre, Thạch et Tạo et leurs camarades animateurs des comités d'initiative syndicale furent condamnés à deux mois de prison ferme. (En appel le 30 novembre, Thạch et Tạo verront leurs peines commuées en une amende de 50 francs.)[2]

Les staliniens qui pourtant soutenaient le Front populaire ne furent pas non plus épargnés. Le service de Sûreté enferma Thâu et Số du groupe La Lutte ainsi que Tạo, Quang et Hiển du journal *L'Avant-Garde* (créé par le PCI à la fin du mois de mars, quelques mois avant la scission du Front unique La Lutte). Puis en septembre, ce fut le tour de Ninh.

Ninh, Tạo et Thâu furent condamnés à 2 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour (IS); Số, Hiển et Quang à un an de prison et un an d'IS pour « manœuvres subversives par voie de presse ». Une vingtaine de journaux furent interdits dont les journaux vietnamiens *Đuốc Nhà Nam, Thần Chung, Dân Quyền, Phụ Nữ Tân Văn, Phong Hóa, Nữ Lưu Tuần Báo*.

Rupture du Front unique La Lutte

Lors du 7ème Congrès du Comintern en 1935, le PCI avait adhéré à l'Internationale communiste (IC) et Lê Hồng Phong avait été nommé commissaire au Comité central de cette organisation.

En juillet 1936, lors du congrès du PCI à Shanghai, le Comité central présidé par Lê Hồng Phong adopta un ensemble de motions pour adapter leur politique à celle de l'IC. « L'ultime stratégie de notre Parti, c'est la stratégie de l'Internationale communiste ». Le Parti doit temporairement mettre de côté les mots d'ordre « anti-féodal » (Bài phong), « anti-impérialiste » (Phản đế) ou « combattre l'impérialisme français » et les remplacer par le mot d'ordre « combattre les colonialistes réactionnaires ». L'ordre fut donné de ne pas parler d'« unifier les classes prolétaires pour renverser les classes bourgeoises » mais au contraire d'appeler à « la collaboration de classes » -- toujours sous l'hégémonie du Parti.

Le revirement de stratégie politique du PCI engendra une certaine confusion et désillusion dans ses rangs. Plusieurs de ses membres quittèrent la

---

[1] Đinh Xuân Lâm, 2001, p. 332; Brocheux et Hémery, 2001, p. 319; Ngo Van, 2000, pp. 226-233.
[2] Ngo Van, 2000, pages 243, 251.

politique; certains rejoignirent les rangs des trotskystes qui maintenaient imperturbablement leur ligne directrice : défendre les classes prolétaires, combattre l'impérialisme français et l'oppression du mandarinat féodal.

Vers le milieu de l'année 1936, Staline et ses partisans durcirent la campagne d'élimination de leurs opposants à travers les « procès de Moscou » (« procès de sorcellerie » selon Thạch). La politique imposée par l'IC, la campagne d'élimination systématique des opposants de Staline, le changement de stratégie du PCI et la faible volonté du FP français d'empêcher la répression des mouvements démocratiques en Indochine, tous ces éléments provoquèrent l'exaspération et l'indignation des trotskystes vietnamiens. Néanmoins, les staliniens du goupe La Lutte continuaient à défendre la politique de Staline, de l'IC, et du Front populaire français. Inévitablement, des dissensions se firent jour entre trotskystes et staliniens du Front unique La Lutte.

Vers octobre 1936, durant l'emprisonnement de Thâu, Tạo et Ninh, Thạch et plusieurs intellectuels, « nationalistes de gauche » s'allièrent au groupe des trotskystes vietnamiens.[1] Thạch continuait à critiquer la politique du FP et du PCF. Dans *Le régime de la presse en Indochine*, il démontre l'oppression de la presse, citant les journaux interdits de publication ainsi que les noms des journalistes emprisonnés ou refoulés dans leur province d'origine. Il reproche au PCF d'ignorer le sort des peuples indochinois et d'éviter d'aborder le sujet de l'indépendance des colonies dans le programme du FP. Il traite les communistes staliniens français de « bureaucrates aux ordres de Moscou » qui appellent à accentuer la répression contre les trotskystes vietnamiens. (voir dans l'article « Pourquoi il y a la scission dans le groupe *La Lutte*, la déclaration de Trần văn Thạch » dans « De Saïgon à Paris »).

De mi-juillet à mi-septembre 1937, Saïgon reçoit le député communiste Honel[2] en tournée d'inspection qui vient apporter son aide à la rédaction du journal « L'Avant-Garde » fondé au mois de mai qui, à sa demande, devient le journal Le Peuple le 14 juillet 1937. Ce dernier dirigé par Hà Huy Tập, secrétaire général du Comité central du PCI, regroupait tous les staliniens ayant quitté le groupe La Lutte. Durant le séjour du député Honel à Saïgon, Thạch publia un article dans La Lutte du 22 août 1937, « Monsieur Honel, le parti communiste et L'Indochine ». Il dénonce :

---

[1] Hémery,1975 a, page 406.

[2] Un fait signalé avait provoqué un vif débat dans la presse Vietnamienne et française. Ce fait est le refus de Honel de serrer la main de Thạch parce qu' « il est trotskiste. » Beaucoup de gens considéraient que c'était un manque de courtoisie de la part de Honel.

> Toute la politique présente de l'Internationale communiste, en particulier du P.C. français, ne se comprendrait pas si on oubliait que l'unique point de vue des staliniens, la cause réelle de toutes leurs volte-faces est ce qu'ils appellent la "défense de l'U.R.S.S.", c'est-à-dire la défense de la clique stalinienne dont la position commence à être ébranlée, et qui ne dure plus que par des exécutions massives de révolutionnaires et d'opposants éventuels… L'Indochine, bastion dont se félicitent les staliniens, est condamnée d'une inconcevable misère, physique et morale, que notre député de Clichy [Honel] a pu constater… Nous l'accusons lui et ses amis du P.C. d'avoir organisé la conjuration du silence sur la situation de l'Indochine.

La campagne de diffamation et d'élimination des trotskystes menée par Staline allait bon train partout dans le monde depuis son article dans le journal La Pravda du 14 février 1937, suivi d'un discours très violent le 3 mars 1937 contre la doctrine de Trotsky et en faveur de l'extermination des trotskystes.

Presque immédiatement, le PCF et l'IC pressèrent Tạo et Mai, leaders staliniens du Front unique La Lutte de cesser toute collaboration avec les trotskystes. Au début de 1937, il y eut plusieurs discussions entre le PCF et Tạo et Mai; mais ceux-ci continuaient à défendre l'alliance avec les trotskystes.[1] Néanmoins, la pression de l'IC et du PCF se poursuivit. Gitton, Secrétaire admnistratif du PCF, adressa une lettre confidentielle à Tạo par l'intermédiaire d'un marin communiste français mais celui-ci, se trompant de nom, remit la lettre à Thâu, probablement en juin 1937. Cette lettre datée du 19 mai 1937 contient ces lignes : « Nous considérons comme impossible la continuation de la collaboration entre le Parti et les trotskystes… Nous avons également inséré intégralement les directives [de Moscou] que nous avions reçues pour vous concernant l'attitude à observer envers les trotskystes en Indochine. » (*La Lutte* du 22/08/1937).[2]

Le Front unique La Lutte était donc condamné. Il prit fin officiellement le 15 juin 1937.[3]

---

[1] Huỳnh Kim Khánh, 1982, page 224; Sacks, 1959 pages 321et 322; Hémery, 1975 a, page 413.

[2] «L'Internationale communiste et le Parti communiste français ont poussé, au moins à partir de mai 1937, à la rupture d'une collaboration qui, manifestement, ne cadre plus avec leur stratégie générale. Depuis le célèbre discours de Staline du 3 mars 1937 sur le trotskysme, l'Internationale se mobilise dans la glorification des procès de Moscou. Le vent délétère que soufflent ses organismes dirigeants fera se lever d'innombrables polémiques à Saïgon et aura à long terme d'évidentes répercussions au Viêt-Nam, entre autres l'assassinat par le *Vietminh* de Ta Thu Thâu et des autres dirigeants trotskystes Vietnamiensen 1945. » (D. Héméry, 1975a, p. 415.)

[3] *Hồi ký Nguyễn Kỳ Nam*, p.20.

Sur le plan personnel, l'année 1937 fut une année de bouleversement pour Thạch. Sa femme était décédée au milieu de l'année 1935, un mois après avoir mis au monde leur 5ème enfant élevé par sa grand-mère maternelle qui l'amena dans sa ville natale Mõ Cày. Au milieu de l'année 1937, il se remaria avec Nguyễn Kim Ngọc, originaire de Vinh long. Au mois d'avril 1938, ils eurent une petite fille nommée Mỹ Châu. Vu ses maigres ressources, il était difficile pour Thạch d'entretenir cette famille nombreuse : une partie de son salaire de professeur servait à financer *La Lutte*, en butte aux difficultés financières. Entre son enseignement du français au lycée et ses innombrables activités de journaliste, d'élu, de tribun ..., il restait peu de place pour la vie de famille, une vie semée d'embûches et de difficultés « au service du pays » jusqu'à sa mort.

Les activités du groupe La Lutte – Tranh Đấu

Période 1938-1939

A partir de juin 1937, soit après la scission avec les staliniens, *La Lutte* devint l'organe officiel du groupe trotskyste de Saïgon. Sa rédaction commença à donner libre cours aux attaques contre la politique de l'URSS, de l'Internationale communiste et du Front populaire français.

Pendant l'emprisonnement de Thâu, du 2 juillet 1937 au 2 mars 1939, Thạch et Hùm dirigèrent le groupe La Lutte avec l'aide de Phan Văn Chánh, Nguyễn Văn Số et Lê Văn Thử. Outre sa rubrique satirique et ses tâches de rédaction, Thạch assurait aussi les articles éditoriaux de Thâu.

Quant à Hồ Hữu Tường, en septembre 1936, il lança *Le Militant* où il dénonçait fortement la politique du FPF et la doctrine de Staline. Il publia *Le testament de Lénine* avec sa mise en garde contre l'excessive brutalité de Staline. En septembre 1938, Tường quitta officiellement le groupe La Lutte, sous prétexte que ses amis trotskystes n'étaient pas assez acerbes dans leurs critiques contre Staline et le FPF. Il éditait également une revue hebdomadaire *Thày Thợ* (Employés et Ouvriers) pour soutenir les mouvements syndicalistes et rééditait la revue mensuelle *Tháng Mười* (Octobre), organe du groupe trotskyste clandestin qu'il avait créé en 1931.

Thâu et Tường, théoriciens trotskystes et tribuns renommés, s'en donnèrent à cœur joie pour critiquer violemment l'autorité française, usant parfois de mots blasphématoires. En revanche, Thạch s'en tenait au registre satirique et s'abstenait de recourir à des mots infamants ou à des discussions théoriques. L'essentiel pour lui était d'aborder de façon concrète des sujets touchant aux droits fondamentaux, tels que la liberté du syndicalisme, de la

presse, le droit de réunion, de rassemblement et de déplacement; la défense du petit peuple (paysans, ouvriers, travailleurs agricoles, petits fonctionnaires, artisans); l'aide sociale aux plus démunis; la dénonciation des colonialistes, capitalistes, fascistes, mandarins et notables abusant de leur pouvoir. Tous ces thèmes figurent dans ses articles de *La Lutte* jusqu'à son emprisonnement en septembre 1939.

Le 6 octobre 1938, profitant d'une relative liberté accordée à la presse en langue vietnamienne, le groupe La Lutte sortit une édition vietnamienne de *La Lutte* : le *Tranh Đấu* dont Phan Văn Hùm était le rédacteur en chef. Les deux journaux continuèrent leur publication régulière jusqu'à leur suspension, en juin 1939 pour *La Lutte* (avec le dernier numéro 220) et le 29 août 1939 pour *Tranh Đấu*.

La campagne de diffamation des communistes à l'encontre des trotskystes vietnamiens

Après la rupture du groupe La Lutte, les dirigeants du PCI commencèrent leur campagne de désinformation et de diffamation contre les trotskystes. Ils les accusèrent d'être des diviseurs et d'avoir monopolisé le journal *La Lutte*. Ces accusations furent reprises plus tard par les historiens de la République socialiste du Viêt-Nam (RSVN) qui, fidèles à la propagande communiste de l'époque, continuaient à affirmer que l'échec du Congrès et du Front populaire indochinois (devenu le *Front démocratique d'Indochine* en mars 1938) incombait aux trotskystes. En réalité, deux raisons principales expliquent l'échec de ces regroupements: (a) Les notions de collaboration des classes et d'alliance politique du FP n'étaient pas applicables au contexte social et politique du Viêt-Nam de l'époque; (b) face à l'agitation grandissante des mouvements de masse, l'autorité coloniale s'efforça de réprimer les manifestations et de diviser les groupements politiques vietnamiens tout en pressant le gouvernement français d'intervenir en Indochine. Même le PCI commença à critiquer le FP à partir de 1937. [1]

---

[1] Dans un rapport du Comité central sur la situation du PCI du mois d'octobre 1937 (« Báo cáo về tình hình ĐCSĐD », *Văn Kiện Đảng*, Documents du Parti, tome 6, 1936-1939, p. 320), on trouve ce paragraphe : « Les membres de gauche du gouvernement français n'ont pas osé s'opposer fermement aux forces réactionnaires coloniales, ces forces restent aussi puissantes qu'avant ». Dans son rapport au Comintern du 5 avril 1938, le Comité central du PCI écrit : « Le PCI a fortement soutenu la politique du PCF en faisant appel à la masse à soutenir le Front populaire, mais la bande de gouvernement locale réactionnaire empêche la fondation du Front démocratique d'Indochine et sabote le travail du Front populaire » (*VKĐ*, op. cit. p. 383) .

Les journaux, documents, rapports et autres motions du PCI regorgent de calomnies contre les trotskystes, les accablant de termes infamants destinés à manipuler l'opinion publique: « bande de réactionnaires fascistes », « bande de valets de fascistes japonais », « bande de briseurs et d'espions des Japonais » (journal *Dân Chúng*, no. 52 et 53, anciennement journal *Le Peuple*). « Thâu, Tường, Thạch, Chánh sont des agents du fascisme ».[1]

Des dirigeants du PCI – Hà Huy Tập, Nguyễn Văn Cừ, Nguyễn Ái Quốc (Hồ Chí Minh), Trường Chinh – aux historiens officiels de RSVN tels que Trần Văn Giàu, Trần Huy Liệu, tous menaient une campagne de dénigrement contre les trotskystes. Cette campagne commencée en 1937 s'accentua jusqu'à la fin 1939 et connut une trêve durant la période 1940-1944 avec l'arrestation et l'emprisonnement de milliers de personnes, de toutes tendances politiques, opposées au régime colonial. Elle reprit de plus belle en 1945 et ne cessa que fin 1945 début 1946, c'est-à-dire après l'assassinat des principaux dirigeants trotskystes vietnamiens. Cette campagne s'explique par : (a) l'exécution des directives venant de l'URSS et de l'IC vis-à-vis des trotskystes; (b) l'influence grandissante des trotskystes au sein du peuple, faisant ainsi ombrage au PCI. Le dossier des services de la Sûreté du mois de janvier 1937 note:

> L'influence des trotskystes en Cochinchine est toutefois devenue suffisante pour amener les dirigeants du Dong Duong Cong San Dang [PCI] à faire auprès de leurs propres adhérents une propagande active contre les partisans de la IVème Internationale. A la fin du mois écoulé, le Parti communiste indochinois a fait distribuer à ce but en Cochinchine une brochure de polémique, intitulée « Le Masque de TROTSKY et la IVème Internationale » (« Mặt Nạ của Tờ-Rốt-Ky và Đệ Tứ Quốc Tế ») et dont la virulence trahit la crainte de ses auteurs. TROTSKY y est qualifié de : « passif, pessimiste, opportuniste, ennemi des syndicats et des paysans, défenseur de la guerre impérialiste, insulteur de LENINE, valet de capitalistes, fusilleur des ouvriers, destructeur du virus révolutionnaire, ami de TSHANG KAI SHEK, camarade de HITLER, etc…[2]

En mars 1938, Nguyễn Văn Cừ remplaça Hà Huy Tập comme Secrétaire général du PCI. Les attaques contre les trotskystes s'intensifièrent. Une résolution du congrès du PCI affirme :

> La doctrine trotskyste est devenue le serviteur du fascisme. C'est pourquoi le Congrès est résolu à frapper indistinctement toute tête qui sort... Il faut expliquer

[1] Lettre confidentielle du Gouverneur d'Indochine au Ministère des Colonies le 17/12/1937, extrait du journal *Mặt trận đỏ* (le Front Rouge), n°11, octobre 1937.
[2] Note périodique No. 48 de la Direction de la Sûreté Générale Indochinoise (mois de Janvier 1937)

à la masse de se méfier de l'action malhonnête d'agents secrets de la bande des trotskystes, les chasser en dehors des mouvements ouvriers. Il faut faire la distinction entre les trotskystes, ces chiens de chasse des fascistes, des ouvriers sincères, mais mal informés et impatients qui tombent sous l'influence des trotskystes.... » (Résolutions du Congrès du Comité central du PCI, mars 1938, *VKĐ*, tome 6, pp. 364-365).

Nguyễn Ái Quốc sous le pseudonyme de P.C. Lin envoya 3 lettres de Quế Lâm (Chine), datées du 10 mai 1939 et publiées dans la revue officielle hebdomadaire du Parti en langue française *Notre Voix* [1] à Hanoi le 23 juin, le 7 et 14 juillet, 1939.

Les trotskystes chinois (comme les trotskystes d'autre pays) ne représentent pas un groupe, encore moins un parti politique. Ils ne sont qu'une bande de malfaiteurs, des chiens de chasse du fascisme japonais (et du fascisme international)….Dans tous les pays, les trotskystes se sont donné de belles appellations afin de masquer leur sale besogne de bandits… Les trotskystes ne sont pas seulement les ennemis du communisme, ils sont aussi les ennemis de la démocratie et du progrès. Ce sont les traîtres et les espions les plus infâmes.

Peut-être avez-vous lu les actes d'accusation des procès en Union soviétique contre les trotskystes? Si vous ne les avez pas lus, je vous conseille de les lire et de les faire lire aux amis. Cette lecture est très utile. Elle vous aidera à voir le vrai visage répugnant du trotskysme et des trotskystes. (*Cahiers Léon Trotsky*, No. 46, juillet 1991.)

En juillet 1939, Nguyễn Ái Quốc donna les consignes suivantes : « *Vis-à-vis des trotskystes, il ne doit y avoir aucun compromis, aucune concession. Il faut utiliser tous les moyens pour les démasquer comme agents du fascisme, il faut les exterminer politiquement.*» [2]

Les sentences et directives émanant d'un dirigeant comme Nguyễn Ái Quốc étaient évidemment suivies à la lettre par ses partisans dans le but de noircir et d'éliminer les trotskystes.[3]

---

[1] Une « Note sur la propagande révolutionnaire » février 1939 de la Sûreté indique que « Le PCI a reçu une contribution financière assez conséquente du Consulat général de Chine à Hanoï, ce qui a permis au PCI de sortir le journal *Notre Voix*. Le Consulat a aussi aidé aux frais de fonctionnement des journaux de propagande contre les Japonais ».

[2] *Hồ Chí Minh Toàn Tập*, tập 3, page 138 « Những chỉ thị mà tôi nhớ và truyền đạt » (Évocation de mes directives et communiqués, 1939).

[3] L'impact de ces lettres a été rappelé par le Général Võ Nguyên Giáp en 2007 à l'occasion du centième anniversaire de Trường Chinh (un des leaders du Front Démocratique du Tonkin de 1936 à 1939) : « *Ces lettres ont eu un grand retentissement dans la direction de notre Parti à l'époque...* » (Source: cpv.org.vn = Báo điện tử ĐCS Việt Nam, 8-2-2007.)

Même en 1941, alors que la plupart des dirigeants trotskystes étaient encore enfermés au bagne de Poulo Condore (Thâu, Thạch, Hùm, Tường, Số et Sĩ) et à Tà Lài (Thử et Đào Hưng Long), Trường Chinh, Premier secrétaire du PCI, ne les épargne pas. Il les attaque en ces mots : « Les trotskystes qui parlent avec grandiloquence au moment du Front démocratique d'Indochine sont devenus maintenant des chiens de chasse des Japonais ».[1]

Ce point de vue ainsi que l'ensemble des articles de propagande des communistes de l'époque ont des effets très nocifs car ils induisent en erreur les chercheurs et historiens officiels de la RSVN. Dans *Lịch sử 80 năm chống Pháp* (l'histoire des 80 années contre la France)[2] Trần huy Liệu emploie les mêmes termes que Nguyễn Ái Quốc : « bande de trotskystes … valets du fascisme». Encore actuellement, malgré l'absence totale de preuve sur la prétendue soumission des trotskystes et leur soi-disant posture de « valets du fascisme », la presse officielle de la RSVN continue d'adopter cette interprétation. Toutefois, récemment, une voix dissonante et courageuse s'est élevée contre cette interprétation. Dans le livre *Tổng quan lịch sử báo chí cách mạng Việt Nam* publié à Hanoi en 2010, on trouve ce passage :

> Quand l'Internationale communiste, le Parti communiste en URSS et quelques autres partis communistes traitaient les trotskystes de valets du fascisme, le PCI traitait aussi les trotskystes vietnamiens de valets de l'impérialisme français et de valets des fascistes japonais. La réalité de l'histoire nous oblige à reconnaître que ce jugement n'est pas entièrement juste au Viêt-Nam. Après la grande répression de l'autorité coloniale française, devenue fasciste en 1939, un groupe de trotskystes avaient été emprisonnés et envoyés au bagne tandis que d'autres s'enfuyaient ou se cachaient dans la campagne. Après avoir purgé leur peine ou avoir été libérés par les Japonais après le 09/03/1945, les trotskystes n'avaient pas pour autant servi les Japonais. Huỳnh Văn Phương, un des membres connus des trotskystes, qui travaillait comme sous-directeur du service des polices de la Cochinchine sous les ordres des Japonais après le [coup de force du] 9/3/1945, gardait le contact avec la révolution, nous livrant plusieurs fois des armes et des informations secrètes des Japonais ». (Đào Duy Quát et al., 2010. p. 133).

L'influence grandissante du groupe trotskyste après la rupture du Front unique

Malgré l'absence de Thâu et Tường, le groupe La Lutte consolida son influence sous la direction de Hùm et Thạch. Le groupe jouissait toujours

[1] Trường Chinh, *Tuyển Tập*, Hanoi 1987. (Source: cpv.org.vn = Báo điện tử ĐCS Việt Nam,).

[2] Édité la première fois à Hanoi dans les années 1957-1961, réédité en 2003. A remporté le prix Hồ Chí Minh.

d'un grand prestige près de l'AJAC. Pour contrer cette influence, le groupe stalinien Le Peuple tenta de créer sa propre association de presse, mais le projet avorta [1]. Le rayonnement des trotskystes n'échappait pas au PCI :

> Dans le Sud, ils [les trotskystes] ont une grande audience dans le milieu intellectuel. A Saïgon-Cholon, leur influence dans le milieu des travailleurs ne cède en rien aux staliniens. Si, au centre et au Nord, la presse indigène est défavorable à la bande de trotskystes, en Cochinchine, la presse française et indigène a peu de sympathie pour le Parti communiste et certains journaux légaux soutiennent ouvertement les trotskystes. A l'occasion d'un meeting organisé par le groupe Le Peuple, le 28/11/1937, presque toute la presse en Cochinchine vilipendait les communistes et louait les trotskystes. Au moment des jugements de Boukarine, Rykop, etc, le 3 mars 1938, la presse à Saïgon injuriait l'URRSS, sauf les journaux communistes qui affirmaient leur solidarité à L'URSS.[2]

A partir de 1938, la situation politique et militaire internationale évolua très rapidement. Devant la faiblesse des gouvernements occidentaux, les forces fascistes en Europe et en Asie montèrent en puissance. En France, le gouvernement du Front populaire fut renversé et remplacé par le gouvernement de droite de Daladier qui, tout en préparant la guerre, annula toutes les mesures de progrès social adoptées sous le Front populaire.

Dans *La Lutte* et *Tranh Đấu*, Thạch et Hùm publièrent plusieurs articles dénonçant violemment la politique de droite « pro-fasciste » de Daladier et sa campagne de « Défense de l'Indochine »; ils estimaient tous les deux que le peuple colonisé et surtout la classe des travailleurs risquait d'être encore plus exploitée. De fait, vu l'imminence de la guerre en Europe, le gouvernement français adopta au mois de mai 1938 un décret visant à mobiliser plus de 20 000 Indochinois pour les envoyer en France. En 1939, l'autorité coloniale souscrit un emprunt de 44 millions de piastres pour « la défense de l'Indochine ». Le PCI approuvait ce programme et ne protesta pas contre le recrutement des soldats indigènes.[3] Le 2 juin 1939, le journal *Tranh Đấu* critiqua ouvertement l'autorité coloniale dans un article intitulé « Défense d'Indochine ou la protection du coffre-fort du capitalisme ».

---

[1] Service de Sûreté : Notice juillet 1938.

[2] « Rapport semestriel envoyé au Bureau d'Orient, l'Internationale communiste », septembre 1937 à mars 1938, *VKĐ*, tome 6, page 378-380).

[3] Dossier de Sûreté, notice de mars 1938.

Le 29/10/1938, le PCI fait une proclamation : « Nous appelons toutes les classes de la population, les partis démocratiques, les groupements, les gens à s'assembler autour du Front Démocratique Indochinois, pour la liberté, la paix et le bonheur, pour la défense du pays » (*VKĐ*, tome 6, pages 433-434).

La situation économique et sociale en Indochine avant la deuxième guerre mondiale [1]

A la fin des années 1930, la situation économique et sociale en Indochine était critique. Malgré une forte croissance de l'agriculture et de l'industrie après la crise mondiale de 1929-1933, les bénéfices profitaient surtout aux grandes compagnies françaises, en particulier aux propriétaires des exploitations d'hévéas et de mines de charbon. Ainsi, l'entreprise de caoutchouc Xuân Lộc au capital de 6 000 000 de francs entre 1937 et 1939 avait réalisé un bénéfice de 8 833 000 francs. En revanche, les commerçants et petits patrons indigènes réalisaient peu de bénéfices à cause du régime élevé de l'imposition et de la concurrence inégale des groupes industriels et financiers français; par conséquent beaucoup d'entre eux firent faillite.

Comme la plupart des terres (rizières et plantations) appartenaient aux grandes compagnies françaises (et à un petit nombre de riches Vietnamiens) sans scrupules, les petites et moyennes propriétés indigènes se virent peu à peu accaparées par de gros capitalistes français. Souvent démunis face aux échéances fiscales, force leur était de vendre leurs récoltes dès la moisson c'est-à-dire au moment le plus défavorable ; leurs exploitations non rentables étaient soit confisquées soit bradées. Dans tout le pays, les deux tiers des paysans n'avaient pas de terre ou n'en possédaient que de petites parcelles.

Chaque année, l'Indochine devait rapporter à la France une grosse somme d'argent : 4 127 000 de piastres en 1938, 4 795 000 de piastres en 1939. Pour répondre à cette demande, l'autorité coloniale avait instauré un système de prélèvement fiscal très lourd. Elle avait le monopole de la vente de l'opium, de l'alcool, du sel et du riz et récolta ainsi, en 1939, plus de 19 millions de piastres pour la vente de l'opium et plus de 8 millions de piastres pour la vente du vin. La vie de la population était très difficile, surtout pour les paysans. Sans terre le plus souvent, ils louaient leurs bras aux grandes propriétés et se faisaient ainsi exploiter. Suite à une succession de catastrophes naturelles et d'inondations en 1937, la famine régnait un peu partout au Tonkin; en 1938 elle affectait plusieurs secteurs de la plaine du Mékong, le « grenier à riz de la Cochinchine. »

Le chômage sévissait parmi les petits bourgeois, les intellectuels et les travailleurs. Les petits fonctionnaires aux revenus insuffisants étaient souvent endettés. Les salaires des travailleurs dans les années 1936-1938 étaient très faibles par rapport à ceux perçus après la grande crise mondiale. Ce n'est qu'en 1939 que les salaires retrouvèrent leur niveau de 1931. Entre-temps, le

[1] Cette section s'inspire de Đinh Xuân Lâm, 2001, pages 321-327.

coût de la vie, les impôts et les taxes augmentaient et l'instauration d'une nouvelle taxe, la taxe pour la défense nationale[1] ne fit qu'empirer la situation.

Dans plusieurs numéros du journal *La Lutte*, à partir du 2 mai 1939, Thạch dénonce la disparité entre les salaires des colons et des indigènes. Par exemple, toutes indemnités comprises, un fonctionnaire moyen français gagnait 715 piastres et un petit fonctionnaire 451 piastres alors que le salarié indigène touchait 35 piastres. (voir les articles « Contre les salaires de misère», « Il faut diminuer le Budget percé » dans le chapitre « *La voix du peuple* ».)

Thạch invoque le rapport de Trần Văn Chương, vice-président du Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers d'Indochine : « Parmi nos dépenses les plus importantes figurent les dépenses de personnel. Elles totalisent 23. 231. 000 de piastres au Budget général de 1939 et absorbent donc plus du quart des ressources ordinaires de ce budget». Thạch ajoute : « Ces chiffres illustrent avec une éloquence qui se suffit à elle-même le formidable appétit des budgétivores qui vivent en parasites sur le maigre corps de l'Indochine et sucent avec avidité un sang si appauvri qu'il ne nourrira bientôt plus. » (*La Lutte,* No. 219, 2 juin 1939).

Il réclame « À travail égal, salaire égal », « Égalité des indemnités », «Suppression des soldes princières », « l'Établissement de soldes minima », « Réduction des traitements princiers ». (*La Lutte,* 19 &26 mai; 2 juin 1939).

Le 22 juin 1939, dans *La Lutte,* Thạch et Hùm adressent une lettre ouverte au Gouverneur de Cochinchine, protestant contre le salaire minimum promulgué par le gouvernement colonial. D'après eux, c'est un salaire de crève-la-faim au profit des capitalistes qui exploitent la force des travailleurs :

> Dans la région de Saïgon-Cholon, ce seuil était de 0,50 piastre pour les hommes, 0,38 piastre pour les femmes et 0,27 piastre pour les jeunes garçons et 0,25 piastre pour les jeunes filles. Avec ce salaire de misère, ils ne pouvaient même pas acheter les articles essentiels, à moins de manger les restes des restaurants vendus sur les étaux des trottoirs.

Au début de 1939, il y eut environ 20 grèves assez importantes en Cochinchine : laveurs, porteurs dans les rizeries, verriers, éboueurs, coolies, etc. Le 8 juin 1939, une grève courte mais assez violente se déclencha au chantier naval Ba Son; les grévistes obtinrent gain de cause. Mais en général, les mouvements de lutte des travailleurs en 1939 connurent beaucoup de difficultés, car ils étaient durement réprimés pendant la période d'avant guerre.

---

[1] Le journal *Tranh Đấu* écrit dans son n°30 de juillet 1939 : « Avant pour le riz le prix du kilo était fixé à 5 sous, est aujourd'hui à 10 sous; pour le tissu le pris du mètre était de 2 sous est devenu 4 sous; la dizaine d'œufs coûtait 12 sous et maintenant 30 sous; un kilo de viande vendu 22 sous aujourd'hui 35 sous. Ce n'est seulement que quelques articles courants, la liste est si longue... »

Les élections au Conseil colonial : Avril 1939

Le Conseil colonial était composé de 30 conseillers : 15 Français et 15 Vietnamiens. Pourtant, la population française ne comptait que quelques milliers d'individus alors que les Vietnamiens étaient près de 4 millions, dont seuls 30 000 avaient le droit de vote. Par ailleurs, les conditions pour être électeur étaient très contraignantes : statut social, éducation, impôts payés, etc. Par conséquent, la plupart des électeurs vietnamiens étaient des mandarins, des commerçants ou des propriétaires terriens. Le Conseil colonial n'avait pas beaucoup de pouvoir mais était un lieu de débats et d'approbation du Budget de la Cochinchine et une tribune légale pour diffuser ses idées. Être membre de ce Conseil était un poste prestigieux, convoité aussi bien des Français que des Vietnamiens. En général, les électeurs français dans toute la Cochinchine votaient pour leurs candidats, tandis que les électeurs vietnamiens votaient par région. La Cochinchine comptait 5 régions, chacune étant représentée par 2 conseillers et un suppléant. La région 2 était la région la plus importante : elle regroupait la ville de Saïgon-Cholon et deux provinces : Tân An et Mỹ Tho.

Lors du Têt (Nouvel an vietnamien) de 1939, un certain nombre de prisonniers politiques avaient été libérés avant terme, parmi eux Thâu, Mai, Tạo et Ninh en février et mars. Dès lors, les leaders trotskystes et staliniens s'affrontèrent aux élections coloniales. Trois partis indigènes importants se présentaient dans la région 2 :

- « La liste La lutte » de Thâu, Hùm et Thạch avec pour slogan « Front ouvrier et paysan » et le programme suivant : contre le budget de défense, contre l'augmentation des impôts, contre l'enrôlement de force des soldats indigènes, contre l'impérialisme français et japonais.
- « La liste Le Peuple » des staliniens avec Ninh, Tạo et Mai avait pour slogan « Front démocratique populaire » et un programme en faveur de l'unification des forces démocratiques (contre les fascistes japonais) et de la défense de l'Indochine. (Journal *Dân chúng* du 26 avril 1939).
- « La liste Constitutionnaliste » de Vương Quang Nhường, Lê Quang Liêm, Nguyễn Đăng Liêng, Huỳnh văn Chín, avec pour slogan « Dragon d'Annam crachant d'argent » (« Rồng Nam phung bạc ») et comme programme : la défense de l'Indochine, le recrutement des soldats, l'achat de bons d'emprunt d'État.

Le groupe stalinien exagérait la menace des Japonais pour justifier sa ligne de conduite concernant la défense de l'Indochine :

> Les pluies de projectiles et de gaz toxique que vont déverser les Japonais … L'artillerie lourde des Japonais vont détruire nos villages et villes; les avions japonais vont anéantir notre population… Les staliniens approuvent la politique

de défense nationale parce qu'ils se préoccupent avant tout de la survie de notre peuple » (Journal *Dân chúng* (Le Peuple) du 1er avril 1939

Les staliniens connurent une grande défaite : leur programme ne correspondait pas aux attentes de la population. Après 65 ans de colonisation, de répression et d'exploitation des colons, du maintien du mandarinat, d'une fiscalité oppressive alourdie encore par la levée de la taxe de défense nationale, les électeurs -- intellectuels, petits propriétaires, commerçants -- désapprouvaient les partis politiques favorables au plan de défense de l'Indochine. Les trotskystes sortirent victorieux des élections avec 80% des votes. Les staliniens arrivèrent en dernière position, devancés même par les constitutionnalistes.

Après cette déroute électorale, le PCI fit son autocritique et ses leaders furent divisés. Tạo attribua la défaite stalinienne aux « déclarations ambigües » du Parti. Lê Hồng Phong (sous le pseudonyme T.B.,Trí Bình), accusa Tạo dans le journal *Dân Chúng* du 23 mars « d'avoir cherché des prétextes pour diffamer et critiquer le Parti … une action néfaste pour l'influence du Parti … Le Parti doit être unifié et garder une discipline de fer. » A son tour, Nguyễn văn Cừ publia son « autocritique » qui n'était en fait qu'un prétexte pour critiquer les deux autres leaders communistes, Tạo et Phong.[1] Ce fut aussi l'occasion pour le Secrétaire général du PCI de diffamer les trotskystes :

> Sur la défaite aux dernières élections, nous sommes obligés de dénoncer que la cause principale est notre négligence envers le fléau trotskyste […]. La bande de trotskystes si on examine la quintessence, ils ne sont que des résidus des mouvements contre les communistes et la révolution, des fossoyeurs du mouvement populaire. Contre ces dangereux ennemis les quelques articles dans les journaux ne suffisent pas à les démasquer pour convaincre la population. Il faut aller dans le peuple, il faut suivre chaque parole, chaque écrit, chaque action de cette bande de trotskystes pour dénoncer leurs intrigues provocantes » (*VKĐ*, tome 6, pp. 627-628)

Nguyễn văn Cừ, pour sa part, promet qu'il « discutera les moyens de lutte pour extirper ces pernicieux vers trotskystes ». Il n'eut pas le temps de remplir sa promesse, car après le Congrès du PCI du mois de novembre 1939 à Bà Điểm, Hóc Môn, près de Saïgon presque tous les membres du Comité permanent du PCI furent arrêtés par la Sûreté française.

---

[1] Réimprimé dans *VKĐ,* tome 6, pp. 617-645 : "Sau cuộc Tổng tuyển cử Hội đồng Quản hạt Nam Kỳ - Tự chỉ trích của Trí Cường" ("Après l'élection coloniale de Cochinchine – Autocritique de Trí Cường).

Répression colonialiste à la veille de la Seconde Guerre mondiale

Le pacte de non agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique, signé le 23 août 1939 sema la confusion dans les rangs des communistes. Dès lors, les évènements s'accélérèrent en Europe avec l'envahissement de la Pologne par l'Allemagne le 1er septembre, puis la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre contre l'Allemagne le 3. Ensuite ce fut le tour de l'URSS de s'emparer d'une partie de la Pologne le 27 septembre. l'URSS et l'Allemagne se partagèrent la Pologne.

Le 26 septembre, le gouvernement français décréta l'interdiction et la dissolution de tous les partis communistes en France. Le 28, le Gouverneur général appliqua ce décret-loi en Indochine. Le 29, la Sûreté française organisa une grande rafle dans tout le pays. En une semaine, on procéda à 1760 arrestations dont 55 trotskystes et 121 staliniens y compris ceux qui approuvaient la défense nationale. Ils furent arrêtés sous l'inculpation « d'association illicite » ou « de manœuvres subversives par voie de presse »; la plupart d'entre eux étaient journalistes, hommes politiques, membres d'associations, d'amicales, ou syndicalistes. (dossier de Sûreté, Notice du mois d'octobre 1939; Ngo Van, 2000 , p. 269).

Le 1er octobre 1939, le Gouverneur général Catroux (qui remplaça Brévié) ordonna le recrutement de travailleurs et tirailleurs indochinois. Au total, près de 80 000 Vietnamiens furent enrôlés et envoyés en France. Le 10 novembre, il vota un décret rallongeant la durée hebdomadaire de travail : de 60 heures à 72 heures.

Après le pacte Hitler-Staline, le PCI s'alignant sur la nouvelle politique étrangère de l'URSS cessa sa collaboration avec le gouvernement colonial pour la « défense de l'Indochine contre le Japon ». Les nouveaux mots d'ordre étaient : « contre l'impérialisme français et l'envoi de troupes indigènes hors de l'Indochine », « pour le Front unique anti-impérialiste » [1]

Le Parti appelait à la coordination de la lutte politique et de la lutte armée pour s'emparer du pouvoir. Répondant à cet appel, le Comité central (CC) du PCI de Cochinchine fomenta l'insurrection. Le 23 novembre 1940, la population, dont de nombreux paysans, se souleva partout dans les provinces du Sud. Mais l'insurrection avait été éventée par les déclarations d'un des membres du CC du PCI qui avait été arrêté le jour précédent. Une répression féroce fut déclenchée. Près de 6 000 personnes furent arrêtées. Les prisons étaient bondées; on parquait les détenus dans des barges à Nhà Bè et à Tân Thuận, ou dans des entrepôts de marchandises à Khánh Hội; 221 personnes furent condamnées à mort, parmi lesquelles Nguyễn văn Cừ, Hà Huy Tập, Võ

---

[1] Dossier de Sûreté, Notice du mois de février 1940.

văn Tần, Nguyễn Thị Minh Khai (seule femme condamnée à mort). Bien que ces militants communistes aient été incarcérés avant l'insurrection, l'autorité coloniale les accusait d'être « moralement responsable de l'insurrection ». [1]

Au bagne de Poulo Condore [2]

(1940-1943)

Thạch fut arrêté le 29 septembre1939, à peu près en même temps que tous ses camarades trotskystes et staliniens de l'ancien Front unique La Lutte. Quant à Thâu, le Gouverneur général Brévié (avant d'être remplacé par Catroux) lui permit de se faire soigner à l'étranger.[3] Il embarqua en août 1939. Arrivé à Singapour en pleine déclaration de guerre en Europe, il fut arrêté, reconduit à Saïgon par les autorités anglaises le 19 octobre et confié à la Sûreté française.

Thạch fut accusé d'avoir écrit dans *La Lutte* un article contre la « défense nationale. » D'après les services de la Sûreté, il était aussi considéré comme l'un des instigateurs des revendications ouvrières.[4]

Le 16 avril 1940, le Tribunal correctionnel trancha : [5]

Tạ Thu Thâu : 5 ans d'emprisonnement

Trần Văn Thạch, Hồ Hữu Tường, Võ Công Tồn (qui avait hébergé Ninh pendant sa fuite) : 4 ans.

Phan văn Chánh, Nguyễn văn Sâm, (président de l'AJAC) : 3 ans.

Le 21 mai 1940, un groupe de staliniens dont Nguyễn An Ninh, Nguyễn Văn Tạo, Dương Bạch Mai et Nguyễn Văn Nguyễn furent condamnés chacun à 5 ans d'emprisonnement.

Le 13 octobre 1939, les rédacteurs et administrateurs de *La Lutte* et *Tranh Đấu* :

Phan văn Hùm [1], Trần văn Sĩ : 3 ans

---

[1] Dương Trung Quốc, 2005, page 322, Ngo Van, pp. 282-283.

[2] Les sources de cette section sont tirées de : Bùi Văn Toản, *Tù nhân Côn Đảo* (Prisonniers de Poulo Condore), Hanoi, 2010; Nguyễn Đình Thống et al, *Lịch sử Nhà tù Côn Đảo: 1862-1975* (L'histoire du bagne de Poulo Condore) Tp. HCM, 2010); Hémery, "Terre de bagne en mer de Chine: Poulo Condore, 1962-1953" (www.europe-solidaire.org fév-2008); Đoàn Công Thành, *Hồi ký của những người tù Côn Nôn* (Mémoires de détenus de Poulo Condore), journal *Quyết Tiến*, Sài Gòn, du 4 au 23 avril,1968; Nguyễn Thị Minh, *Nguyễn An Ninh: "Tôi chỉ làm cơn gió thổi"* (Je ne suis qu'un souffle de vent), Tp. HCM, 2005; AOM, GGI 65927, CAOM, Aix-en-Provence.

[3] Télégramme confidentiel daté du 19 septembre du Gouverneur général Catroux, qui remplaça Brévié en août 1939, au ministère des Colonies.

[4] Nguyễn Kỳ Nam, journal *Thần Chung*, le 25/3/1950.

[5] *L'Impartial*, le 17/04/1940.

Nguyễn văn Quá, Nguyễn văn Tiền, Trương văn Hai : 2 ans[2]

Toutes ces sentences étaient accompagnées de mesures d'interdiction de séjour et de perte des droits civiques allant de 5 à 10 ans.

Thạch partit au bagne de Poulo Condore dans le bateau « Gouverneur général Pasquier » ainsi que Ninh, Thâu, Hùm, Tường, Số, Tạo, Mai et d’autres intellectuels et activistes politiques dont Nguyễn Bảo Toàn, Vỏ Cồng Tồn, et Lê Hồng Phong.

Les autorités pénitentiaires prirent des mesures spéciales lors de leur arrivée : tous les bagnards furent consignés dans leur cellule; des gardiens furent postés tout au long du chemin conduisant les nouveaux arrivants jusqu'au bagne n° 3. Thạch, bagnard n°C9771, fut enfermé dans la même salle que Ninh, Tồn et Số.

Durant les premiers temps, les nouveaux détenus furent enfermés jour et nuit dans une grande salle de 70 personnes ; ils n’en sortaient que pour manger (15 minutes). Deux fois par semaine, ils étaient autorisés à se laver : A tour de rôle, chaque salle s'ouvrait pour laisser sortir les détenus qui se rassemblaient autour du puits, se relayant pour remonter le seau d'eau puis se savonner et se rincer, tout cela dans un temps très limité. Dès que résonnait l'injonction du gardien « Entrez », tous devaient se précipiter pour rejoindre leur salle sous peine de recevoir des coups de fouet.

Le centre pénitentiaire de Poulo Condore était composé de 3 bagnes. Le bagne n°1 achevé en 1875 et abritant des détenus de droit commun et des criminels condamnés aux travaux forcés, comportait 10 salles. Chaque salle, d'une superficie de 150 m², entourée de murs en pierre de 50 à 60 cm d'épaisseur, comptait 80 détenus. « Quand la porte de la salle se ferme, tout devient noir, l'air oppressant et se dégage une forte odeur pestilentielle venant du coin de toilettes du fond de la salle. Outre ces salles, il y avait une rangée de 20 cellules, (les grandes recevant chacune 5 à 7 personnes et les petites 1 ou 2 personnes) surnommées les « caves noires », car aucune lumière n’y pénétrait. Elles étaient réservées aux prisonniers récalcitrants ou aux multirécidivistes. Chaque « cave noire » mesurait 2 m de long, 1 m de large et

---

[1] D’après une note officielle envoyée par le Gouverneur de Cochinchine au Gouverneur général, Hùm fut condamné à 5 ans d'emprisonnement mais, selon Phan Kiều Dương et Bùi văn Toản, il fut emprisonné seulement 3 ans [Document privé de Phan Kiều Dương, fils de Phan Văn Hùm; Bùi Văn Toản *Tù Nhân Côn Đảo* : 1940-1945 (Prisonniers de Poulo Condor), Hanoi 2010.]

[2] Note officielle du Gouverneur de la Cochinchine au Gouverneur général d'Indochine le 02/11/1939.

2 m de haut, avec une petite trappe d'aération grillagée. Les détenus couchés sur le dos, les pieds menottés au sol, ne voyaient un peu de lumière qu'au moment du repas lors de l'ouverture de la porte. Pour les cas irrécupérables, il y avait la « cave de décorticage» où en groupes de 6, les détenus enchaînés deux par deux faisaient tourner la meule du moulin du matin au soir comme des bêtes de somme.

Le bagne n°2, construit en 1916-1917 et réservé aux détenus politiques comportait 12 salles de même dimension que le bagne n°1, et 14 cellules pour les détenus difficiles, coupables de graves délits ou condamnés à mort. En 1941, pour recevoir l'afflux de nouveaux détenus, un plancher en bois avait été installé au dessus des salles.

Les détenus politiques n'étaient pas astreints aux travaux forcés, aussi pouvaient-ils organiser leurs activités. Les communistes créèrent ainsi une « association des détenus » avec des comités spéciaux. Ces comités avaient chacun une responsabilité particulière : comité chargé d'assurer l'ordre interne, comité chargé de l'ordre à l'extérieur, comité d'études, comité d'hygiène, comité de secourisme, etc. Ils s'organisaient pour placer leurs membres dans les différents services du bagne (cuisine, infirmerie, service domestique aux fonctionnaires français) pour mieux obtenir des renseignements. Chaque comité devait propager la doctrine communiste, endoctriner les autres détenus, protéger les membres du Parti, veiller à l'application du régime de prisonnier politique, ...et même organiser des évasions[1] L'historien Hémery désigne le bagne n°2 comme étant «l'université rouge ».

Les bagnes n°1et n°2 se situaient au centre urbain.

Le bagne n°3 réservé aussi aux détenus politiques était de construction plus récente et fut inauguré en mars 1940 pour accueillir un afflux massif de nouveaux prisonniers politiques. Le bagne n°3 se trouve à 2 km du centre urbain dans une zone assez aride et comporte 3 rangées de bâtiments parallèles. Ces bâtiments en briques avec des toits en tuiles étaient entourés d'un mur incrusté de bris de verre et clôturé de fils de fer électriques.

En 1941, le bagne n°3 se dota de deux nouveaux bâtiments. A peine les bâtiments terminés, au mois d'août, l'Avocat général Jalade du Bureau du Procureur vint sur l'île pour réaliser une inspection. Voici ce qu'il note dans son rapport :

---

[1] De 1930 à 1935, il y eut 3664 évasions; 444 détenus parvinrent jusqu'à la mer, la plupart moururent noyés; seul un très petit nombre réussit à gagner la terre ferme. (Nguyễn Đình Thống, op. cit.,page 137)

> [Ces nouveaux bâtiments] seront mis en service incessamment, dès que les murs seront secs… Ces cellules paraissent être du modèle le plus récent. Elles n'ont pas de plafond, ou plutôt, il est constitué, pour chacune d'elle, par une grille en fer – et le haut du mur qui les sépare, dans le sens de la longueur du bâtiment, qui en constitue en quelque sorte l'épine dorsale, sert de chemin de ronde où il y aura un gardien nuit et jour, qui pourra surveiller d'en haut, à travers les grilles, les moindres gestes des détenus qui seront à ses pieds.

Jalade semble satisfait de ces nouveaux bâtiments et de ces nouvelles cellules que les détenus appelaient des « cages à tigre ». Il précise par ailleurs que le centre pénitentiaire comptait en mars 1940 2290 détenus contre 4204 début septembre. (Selon Maurice Demariaux, le nombre de détenus passa à 6000 les années suivantes.)

Jalade remarque :

> Les causes de cette augmentation considérable du nombre des détenus sont : Il y a tout d'abord, et surtout, les nombreux condamnés de la Cour Martiale qui arrivent à chaque bateau dont le nombre ne cesse de s'accroître – et, aussi le fait que, pour décongestionner la prison de Saïgon, on a dû envoyer à Poulo Condore plus de 500 individus condamnés à la prison – parmi lesquels les agitateurs politiques : Nguyen-An-Ninh, Ta-Thu-Thâu, Thach, etc.. [1]

Quant aux réclamations, il indique :

> Au centre pénitencier 3, certains des détenus condamnés à la prison, en provenance de Saïgon, notamment les sieurs Thach et Nguyen-An-Ninh, se faisant très certainement les porte paroles de leurs codétenus, se sont plaints : de purger leurs peines de prison à Poulo Condore – de ce que quelques-uns d'entre eux auraient été victimes de mauvais traitements de la part des gardiens [2] – de l'état de leurs nattes – de ce qu'ils n'ont pas assez de temps pour manger et ne restent pas assez longtemps dehors – et du fait que, depuis leur arrivée, environ 9 mois auparavant, ils sont absolument sans nouvelles de leurs familles. Ils

---

[1] Rapport de l'avocat général Jalade du 6 Septembre 1941, "Inspection du Pénitencier de Poulo-Condore." (CAOM, GGI, 65927).

[2] « En dépit des interdictions officielles, à Poulo Condore coups et brutalités physiques, diverses et multiples, sont monnaie courante : rotin, *truong* (bâton plus dur), nerf de bœuf, *cadouille*, faite de queue de raie (ca duôi) terriblement douloureux, coups de crosse, etc. « Les Français battent les gardiens, les gardiens battent les caplans (auxiliaires choisis parmi les détenus par l'administration, à la fois mouchards et surveillants) et les caplans battent les prisonniers... » écrit en 1939 le célèbre lettré et journaliste Huynh Thuc Khang qui avait séjourné 16 ans au pénitencier. (Hémery, 2008, « A la mémoire de Nguyen An Ninh, mort au pénitencier à 43 ans » Terre de bagne en mer de Chine : Poulo Condore (1862-1853) [Europe Solidaire Sans Frontière]

demandent : à être autorisés à écrire à leurs familles, à acheter des victuailles à la cantine – et à ce qu'on leur rende les livres d'étude qu'ils avaient été autorisés à avoir à la prison de Saïgon.

L'avocat général conclut :

> L'état physique de ces détenus, condamnés à la prison, est certainement celui qui nous a paru le moins satisfaisant … Cependant, d'après le médecin actuel du Pénitencier… l'état de santé de la plupart des détenus est florissant [sic]. Nous avons pu le constater nous-même dans beaucoup de salles, (sauf chez les individus condamnés à la prison en provenance de Saïgon) et surtout chez ceux qui travaillent à l'extérieur ou dans les ateliers.

Jalade, fonctionnaire du régime colonial, ne donne pas une appréciation objective de la réalité des conditions de détention des détenus, d'autant que son inspection ne dura que 55 heures.

Le régime carcéral était particulièrement dur et inhumain. Les détenus, parqués dans des cellules étroites, manquaient d'hygiène et se nourrissaient essentiellement de poisson sec et salé parfois avarié. En outre, ils subissaient des sévices corporels. En 1941, deux maladies contagieuses sévissaient dans la population carcérale : la dysenterie et la gale. La gale commence par attaquer les pieds puis se propage rapidement sur tout le corps en provoquant douleurs et affaiblissement de l'organisme; par contre, la dysenterie décime un grand nombre de détenus. Le manque de médicaments et de soins provoqua la mort de 3000 personnes environ entre le milieu de 1941 et la fin de 1943.[1]

Voici les propos du commandant Tisseyre, directeur du bagne de Poulo Condore de 1943 à 1945, devant la Commission d'enquête sur la situation en Indochine en 1945:

> Les détenus politiques étaient extrêmement mal, beaucoup moins bien que les détenus de droit commun, [de constitution] plus solide. Le bagne 3 leur était réservé; c'étaient des locaux pour 20 ou 30 détenus, j'en ai trouvé jusqu'à 110, 120, 130. Un médecin indochinois … m'a déclaré qu'il lui était arrivé de trouver au matin 5 cadavres au bagne des politiques. Les politiques ne pouvaient pas supporter le régime alimentaire, c'étaient des gens d'un niveau supérieur à celui des détenus de droit commun, c'étaient des propriétaires, des ingénieurs, des docteurs. Il y avait environ de 1500 à 2000 politiques. Lorsque je suis arrivé, la question la plus importante, c'était la mortalité des détenus, surtout des détenus politiques qui disparaissaient d'une façon catastrophique. Ils étaient entassés dans des salles sordides. Ils ne pouvaient pas sortir, alors vous voyez, du point de vue hygiène ! Ils avaient un bac dans lequel on jetait de l'eau. 390 dysentériques, au

[1] Nguyễn Đình Thống et al., 2010, p.173.

bagne des politiques, disposaient d'une louche et puisaient à même l'eau; il suffisait qu'un dysentérique touche le mélange pour que celui-ci fût infecté ».[1]

Pour arrêter la propagation des maladies contagieuses, Tisseyre adopta deux mesures : isoler les détenus malades et autoriser les détenus à travailler à l'extérieur. Thâu fut ainsi affecté à la « pêcherie ». Chánh, qui avait fait des études de médecine, travailla comme aide à l'infirmerie; Tường fut affecté au secteur d'entretien des chemins, l'avocat Giáo à la cuisine, Hùm à la confection et au tressage des paniers en bambou.

Quant à Thạch, il fut affecté aux activités de défrichage et de jardinage. Il aurait donc eu la vie sauve grâce au travail manuel à l'extérieur des murs de la prison, bien que sous un soleil de plomb. Parfois, quand il tombait malade, il était autorisé à rester à l'infirmerie. Souvent les gardiens et les détenus, au courant de sa profession, lui demandaient de leur enseigner le français.

Comme de nombreux détenus à Poulo Condore, il apprit avec chagrin le décès de Nguyễn An Ninh qu'il estimait beaucoup. Ninh, atteint de plusieurs maladies (estomac, dysenterie, béri-béri) et épuisé, écrivit une lettre au Gouverneur de Cochinchine (le 11 juin 1943) demandant son transfert à la prison centrale de Saïgon. Malgré l'appui du médecin chef du centre pénitencier et de l'inspecteur Brassey, le Gouverneur rejeta froidement sa demande. Ninh décéda le 14 août 1943 et fut enterré enveloppé de nattes de paille par ses compagnons. Sa famille apprit son décès bien longtemps après, grâce à des amis sortis du Bagne après avoir purgé leur peine.

« *En prison*, écrivit Ninh*, le cœur se brise ou se bronze*. »[2]

A l'époque, pour parler de Poulo Condore, on citait cette expression populaire :

Côn Nôn đi dễ khó về.
Già đi bỏ xác, trai về nắm xương.
(Poulo Condore, si facile d'y aller, mais difficile d'en repartir.
Vieux, on y laisse sa peau; jeune, on en revient avec les os.)

Libéré le 1er octobre 1943, Thạch, l'âme meurtrie, quitta enfin « l'enfer sur terre ». Combien de compagnons, arrivés dans le même bateau que lui, ne reverraient plus jamais la terre ferme. Outre la perte de Nguyễn An Ninh, citons celle de Trần văn Sĩ à 34 ans, Lê Hồng Phong à 40 ans, Võ Công Tồn à 51 ans et bien d'autres.

---

[1] Ngo Van, 2000, p. 427, citant G. Chaffard, *Les deux guerres du Viêt-Nam,* Paris, 1969, p. 115.
[2] Hémery, 2008.

Sa peine d'emprisonnement purgée, reste la sentence « d'interdiction de séjour » de 10 ans. Exilé à Cân Tho, Thach enseigne au Lycée Bassac et vit à côté, dans une petite maison louée avec ses enfants. Durant ses moments de liberté, il part à la rencontre des petites gens : paysans, ouvriers, petits commerçants, pousse-pousse, etc, pour connaître leurs conditions de vie. Mais peu après la libération de Thạch, le Viêt-Nam allait connaître les retombées des graves bouleversements politiques qui secouaient l'Europe.

Les dernières années

(1944-1945)

Le Viêt-Nam sous le joug des Japonais et des Français

Durant le séjour de Thạch à Poulo Condore, l'Europe fut le théâtre de profonds changements. Dès l'été 1940, les évènements s'accélèrent en France. Les Allemands entrent dans Paris le 14 juin, le gouvernement français s'étant déjà replié à Bordeaux. Le 16 juin, le président du Conseil Paul Reynaud démissionne; le maréchal Pétain lui succède. Le 18 juin, depuis Londres, le général de Gaulle lance son appel aux populations de France et des territoires de l'Empire français, les incitant à le rejoindre pour organiser la résistance. Le 22 juin, le gouvernement français signe l'armistice avec l'Allemagne et s'installe à Vichy le 1er juillet. Le 11 juillet, Pétain devient Chef de l'État français; c'est le début du *régime de Vichy*.

En Indochine, l'amiral Decoux, fidèle au régime de Vichy, remplace le général Catroux, rallié au général de Gaulle. Decoux est déterminé à maintenir l'Indochine dans l'Empire français. Il adopte une politique de répression contre tout mouvement de masse et prend des mesures visant à renforcer les effectifs de la Sûreté et de la police. Pour preuve, la répression sanglante contre l'insurrection paysanne de novembre 1940 en Cochinchine.

Le 22 septembre, les Japonais qui avaient envahi la Chine orientale en 1937 attaquèrent Lạng Sơn, à 40 km de la frontière chinoise. Trois jours plus tard, les soldats français capitulèrent : les Japonais contrôlaient le Tonkin. Le 27, les régimes fascistes : Allemagne, Italie et Japon signèrent un pacte d'alliance. Face à la supériorité militaire des Japonais, Decoux choisit de composer avec eux afin de sauvegarder les intérêts de la France en Indochine.

Sous la pression implacable des Japonais, le gouvernement français à Vichy et en Indochine dut signer une série d'accords avec Tokyo entre 1940 et 1941, faisant ainsi d'importantes concessions aux Japonais. Le protocole Darlan-Kato du 29 juillet 1941 reconnaît la souveraineté française et le principe de « défense commune » en Indochine. En revanche, les Japonais ont le droit de stationner leurs troupes sur tout le territoire indochinois et

d'utiliser ses ports et aérodromes. Les Français sont tenus de maintenir l'ordre dans la colonie et d'assurer l'approvisionnement des troupes japonaises et l'aménagement de leurs campements.

Le sort de l'Indochine était en fait aux mains des Japonais qui « avaient avant tout trouvé dans les autorités coloniales des interlocuteurs disposant d'un personnel administratif et militaire indispensable au maintien de l'ordre et au bon fonctionnement de l'exploitation économique de l'Indochine pour l'effort de guerre du Japon. »[1]

Les Japonais comme les Français appliquent une politique basée sur l'exploitation et la démagogie. Avec des slogans tels que « la sphère de co-prospérité de la Grande Asie orientale» ou « l'Asie aux Asiatiques », ils tentent de convertir le peuple à leur propre cause. Quant aux Français, ils appellent à la constitution d'une « Fédération indochinoise ». Pour satisfaire les besoins de l'armée japonaise, l'autorité coloniale intensifie l'exploitation de la main d'œuvre indigène et des ressources de la colonie. La planche à billets tourne à fond, provoquant une inflation des prix accompagnée de spéculation, pénurie et marché noir. De 1940 à 1944, le coût de la vie augmente de 400%, tandis que les salaires n'augmentent que de 20% [2]. L'un des plus grands sacrifices imposés à la population était la taxation obligatoire sur le riz pour satisfaire les besoins des Japonais (de 585 000 tonnes en 1941 à 900 000 tonnes en 1944). D'autre part, la culture des plantes industrielles pour répondre aux besoins en combustible de l'armée japonaise diminua considérablement la surface des rizières. La population souffrait énormément : beaucoup de paysans en Cochinchine réduits à la pauvreté utilisaient des sacs de jute ou des feuilles de cocotiers pour s'habiller. Par comble de malchance, le Viêt-Nam subit deux années de suite, en 1943 et 1944, des typhons, des inondations et de mauvaises récoltes. Pour la première fois, le pays connut la famine qui fit plus d'un million de victimes.[3] Vers la fin 1946, la nouvelle République démocratique du Viêt-Nam estime qu'il y eut un million de personnes dans le Nord et 300 000 personnes au centre du Viêt-Nam victimes de la famine de 1945.

L'administration Decoux manifeste des égards vis-à-vis des élites : souverains, mandarins, et intellectuels.[4]. Elle renforce le prestige royal, nomme des Vietnamiens aux postes de cadres supérieurs dans l'administration

[1] Brocheux et Hémery, 2001, p. 329.
[2] Nguyễn Khắc Viện, 2007, p. 305.
[3] Vers la fin 1946, la nouvelle République démocratique du Viêt-Nam estime qu'il y eut 1.000.000 personnes dans le Nord et 300 000 personnes au centre du Viêt-Namvictimes de la famine de 1945 (Marr, 1995, page 104)
[4] Hémery et Brocheux, 2001, p. 330.

(peut-être par nécessité étant donné la pénurie de hauts fonctionnaires métropolitains mobilisés par la guerre), fait construire plus d'écoles, et développe les mouvements de jeunesse, etc.

A partir de 1942, la police secrète japonaise, le *Kenpeitei* en accord avec les hommes d'affaires et les hommes politiques japonais favorables à la cause vietnamienne[1],fournit une aide au rétablissement des organisations ou partis non communistes. D'après Patti de l'OSS (*Office of Strategic Services*), les mouvements les plus impliqués furent : le groupe trotskyste, le *Đại Việt*, le *Phục Quốc*, les sectes politico-religieuses *Cao-Đài* (de Trần Quang Vinh), *Hòa-Hảo* (de Huỳnh Phú Sổ) et les « *Jeunesses d'Avant-Garde* » (JAG) dont le chef était le docteur Phạm Ngọc Thạch.[2]

Le 10 mars 1945, Hồ Văn Ngà, Trần Văn Ân et Nguyễn Văn Sâm fondent le *Việt Nam Quốc Gia Độc Lậ*p (Parti Vietnamien de l'Indépendance) consacrant l'incorporation du parti Phục Quốc créé par Ân à la fin de 1942. Le nouveau parti VNQGĐL est présidé par Ngà aidé de Pham Ngọc Thạch comme Secrétaire général.

En 1944, la Seconde guerre mondiale entre dans sa phase finale. Le Japon perd plusieurs batailles dans l'Océan Pacifique. Les Alliés débarquent en Normandie le 6 juin 1944. Le gouvernement provisoire du Général De Gaulle a toujours l'ambition de maintenir l'intégrité de l'empire français. Il forme le Corps expéditionnaire d'Extrême-Orient pour la reconquête de l'Indochine et demande au général Mordant, qui était au Viêt-Nam, de rassembler les forces françaises pour combattre les Japonais.

Le 9 mars 1944, pour parer à un débarquement des Alliés et aussi pour renforcer la défense de l'Indochine, les Japonais montent un coup de force, renversant par surprise l'autorité coloniale. Ils enferment le Gouverneur général Decoux et les deux généraux Mordant et Aymé ainsi que tous les hauts fonctionnaires. Le pouvoir colonial établi depuis plus de 80 ans tombe en une seule nuit; « la fièvre de l'indépendance » gagne tout le pays.

Le lettré Trần Trọng Kim qui avait été envoyé à Singapour par les Japonais pour le soustraire aux services secrets français est rapatrié en 1944 pour former un gouvernement. Ce gouvernement né le 17 avril est composé d'intellectuels et de professionnels (ingénieurs, médecins, avocats, professeurs) des trois régions (Nord, Centre et Sud Viêt-Nam). Selon l'historien Vũ Ngự

---

[1] Comme par exemple Matsushita Mitsuhiro, le propriétaire de l'entreprise commerciale Đại Nam Công Ty (Dainan Koosi) qui menait des activités de renseignement dans les années 1930; l'écrivain Komatsu Kiyoshi qui combattait violemment le régime colonial et Komaki Oomi responsable de l'Institut de Civilisation japonaise à Hanoi (Marr, op.cit., pages 36, 85-86).

[2] Patti, 1980, page 184.

Chiêu[1], le programme de ce gouvernement comporte plusieurs objectifs : lutte contre la famine, réforme de l'Enseignement, de la Justice, du système fiscal, etc... D'après Chiêu, le gouvernement de Trần Trọng Kim eut pour mérite d'encourager la participation des masses populaires aux activités politiques et de favoriser l'union nationale malgré la pression des évènements extérieurs et les divisions internes.

Retour du groupe La lutte

Quelques jours après le coup de force des Japonais, Tạ Thu Thâu et Đỗ Bá Thế vont trouver Thạch à Cantho pour s'entretenir avec lui d'un plan d'action. Peu après, Thạch reçoit la visite de son ami Ân qu'il a connu lors de ses études en France. Après leur retour au pays, ils continuent à se fréquenter malgré leurs orientations politiques différentes. Ils décident de monter à Saïgon pour évaluer la situation. Dans la capitale du Sud, Thạch retrouve ses camarades Thâu, Hùm, Sổ, Chánh, Thử, etc. récemment sortis de prison. Le groupe La Lutte se reforme donc au mois de mai 1945. Ils tentent de créer le Parti Ouvrier Socialiste du Viêt-Nam (*Thợ Thuyền Xã hội Việt-Nam*) chargé de coordonner les activités des Comités d'action des ouvriers de l'Annam et du Tonkin.

Thâu et Thế partent au Tonkin pour regrouper et coordonner les trotskystes du Nord. Quand il apprit la capitulation du Japon, Thâu se hâta de revenir vers le Sud. En cours de route, il fut arrêté et tué par le Viêt-Minh à Quảng Ngãi. D'après les historiens Hammer et McAlister, Thâu aurait été tué sur ordre d'Hanoi et Trần văn Giàu serait responsable de sa mort[2]. Cependant Giàu nie toute responsabilité sous prétexte qu'il avait été remplacé à la direction du Parti par Hoàng Quốc Việt. [3]

Selon l'historien Marr, il est possible qu'Hanoi ait envoyé des militants à la poursuite de Thâu et qu'ils aient choisi un « endroit troublé et violent » pour l'assassiner. L'un d'entre eux pourrait être Hoàng Quốc Việt, membre du

[1] Vũ, Ngự Chiêu (1986). The Other Side of the 1945 Viêt-Namese Revolution: The Empire of Viet-Nam (March-August 1945). *The Journal of Asian Studies, 45*(2), 293-328.

[2] Hammer, 1996, page 110; Mc Allister, 1971, page 192.

[3] L'été 1989, à l'occasion de son passage en France, lors d'une rencontre avec un groupe de Vietnamiensde Paris, à la question : « Qui a tué Tạ Thu Thâu à Quảng Ngãi? », Giàu répondit que le responsable de l'époque était Hoàng Quốc Việt qui avait été désigné par le parti pour le remplacer. (Hoàng Khoa khôi, « Qui a tué Tạ Thu Thâu et les trotskystes Vietnamiens? ». *Hồ Sơ Đệ Tứ Quốc Tế Việt*, tome 1, Paris 2000).

Comité central du PCI, qui avait quitté Hanoi en même temps que Thâu pour arriver à Saïgon dans la nuit du 2 septembre 1945.

La nouvelle de la mort de Tạ Thu Thâu suscita une grande émotion parmi les intellectuels ainsi que parmi les autres partis politiques.[1] Beaucoup de gens pensent que le PCI avait déjà établi une liste des personnalités à abattre.

Thạch et Hùm codirigèrent le groupe La Lutte avec l'aide de Chánh, Thử et Sổ. Ils rééditent le journal La Lutte vers le mois d'août 1945. Le tirage du journal atteint 15 000 voire même 20 000 exemplaires. [2] Malgré ses effectifs limités et son manque d'armes, (il avait rejeté toute proposition d'armes, que ce fût des Japonais ou des Vietnamiens), le groupe la Lutte exerça une grande influence politique auprès des partis nationalistes.

Le Viêt-Minh s'empare du pouvoir

Le 6 août 1945, la première bombe atomique fut larguée sur Hiroshima suivie quelques jours plus tard, le 9, d'une deuxième sur Nagasaki. Le 15, l'empereur Hirohito annonce la capitulation du Japon.

Au Viêt-Nam, confrontées à une défaite imminente, les autorités japonaises s'efforcent, un peu tard, de transférer aussi rapidement que possible pouvoirs et responsabilités aux Vietnamiens pour qu'ils puissent s'opposer au retour des Français.[3]

Le 14, Hồ Văn Ngà[4] forme le « Front national unifié » (*Mặt trận Quốc gia Thống nhứt*) regroupant les organisations nationalistes suivantes : le *Viêt Nam Quốc gia Độc lập Đảng* (Parti national pour l'Indépendance du Viêt-Nam), *Thanh niên Tiền phong* (Jeunesses d'Avant-garde), *Nhóm Trí thức* (groupe des Intellectuels), *Liên đoàn Công chức* (Fédération des

[1] Marr, 1995, page 435.

L'écrivain Nguyễn Hiến Lê écrit « Cette journée là (le 10/10/1945), nous avions appris la nouvelle de l'assassinat de Tạ Thu Thâu sur la route entre Huế et Saïgon, à Quảng Ngãi. J'étais très affecté car j'avais beaucoup d'estime pour lui. Il était originaire de Long Xuyên. De retour de France après ses études, il vivait très simplement et était très populaire. Toute la ville de Long Xuyên le respectait et l'estimait et en particulier la classe ouvrière. Sa maison est à côté de Cầu Máy, un quartier populaire. Elle est construite en briques assez étroite et très modeste » (*Mémoires de Nguyễn Hiến Lê*, 2006, page 325).

[2] Ngo Van, Nautilus Éditions, 2000, p. 316.

[3] Devillers, 1953, p. 140.

[4] Ami de Thạch depuis leur collaboration au comité exécutif de l'AGEI en France, nationaliste acharné.

Fonctionnaires), *Tịnh độ Cư sĩ* (groupe bouddhiste), les sectes politico-religieuses *Phật Giáo Hòa Hảo* et *Cao Đài.*[1]

Le 16, les Japonais commencent à transférer pouvoirs et services à l'Exécutif du FN composé de Hồ Văn Ngà, Trần Văn Ân, et Kha Vạng Cân.[2] Dès qu'il accède au pouvoir, Ngà abolit l'impôt personnel exécré de tous et décrète la libération des prisonniers politiques de la Maison centrale ainsi que des camps et des bagnes de Poulo Condore. [3]

Le 17, les membres du FN publient un manifeste appelant la population à se rallier à eux dans la lutte pour l'indépendance du Viêt-Nam.[4] Le groupe trotskyste La Lutte n'est pas mentionné dans le manifeste, mais selon plusieurs historiens, il y participe sûrement en raison de ses liens et de son influence près des leaders du Front.[5]

Dès lors commence la course aux armes et au pouvoir entre communistes et nationalistes.

Le 21, le FN organise une manifestation de 200 000 personnes, de toutes tendances politiques. Le Viêt-Minhchoisit ce même jour pour sortir de l'ombre. « Il répand … des tracts où il se présente comme un puissant mouvement de résistance vietnamien, soutenu par l'URSS, la Chine et l'Amérique, aux côtés desquels il a combattu Français et Japonais. » [6]

À peine arrivé à Saïgon le 19, après un pénible voyage en voiture troublé par le sabotage et les barricades du Viêt-Minh, Nguyễn văn Sâm (journaliste, directeur du *Flambeau d'Annam*, et président de l'AJAC), le nouveau Délégué impérial de la Cochinchine se rend à l'État major japonais pour demander qu'on livre des armes aux organisations nationalistes, mais trop tard : le Viêt-Minh l'a devancé.[7] Le 17, avec l'accord des Japonais, les Jeunesses d'Avant-garde (JAG) s'emparent des 2000 fusils et des 10 millions de cartouches d'un convoi japonais.[8] Dès lors, ils deviennent une organisation paramilitaire importante.

Le 19, le Viêt-Minh prend le pouvoir à Hanoi. Le Viêt-Minh (contraction de *Việt Nam Độc lập Đồng minh Hội* : Ligue pour l'indépendance du Viêt-

---

[1] Ngo Van, 2000, page 327; Marr, op.cit., page 456, citant le journal *Tân Á* du 17/08/1945, publié à Saïgon.
[2] Devillers, p. 141; Marr, 1995, p. 381.
[3] Ngo Van, 2000, p. 328.
[4] Journal *Hưng Việt* du 17 août, 1945.
[5] Sacks, 1949, page 65; Buttinger, page 218; Patti, page 554; *Mémoires Trần văn Giàu*, section « Rapport des forces à Saïgon au milieu du mois d'août ».
[6] Devillers, p. 141.
[7] Devillers, p. 141; Mc Allister, 1971, page 188.
[8] Marr, op. cit., p. 381.

Nam) est composé de plusieurs groupements sous la direction du PCI. Il est fondé en mai 1945, après le 8ème Congrès du Comité central du PCI que Nguyễn Ái Quốc a convoqué et présidé à Pắc Bó. Dans le Sud, cette organisation est peu connue. Ce n'est que le 21 août que la population saïgonnaise entend résonner le mot « Viêt-Minh ». Dans la même soirée, au théâtre Nguyễn Văn Hảo, les dirigeants communistes, parmi lesquels Trần Văn Giàu, présentent officiellement le programme du Viêt-Minh à la population.

Les forces Viêt-Minh en Cochinchine, sous la direction de Giàu, sont négligeables.[1] Il l'admet lui-même: « Comparés au Front National, ils sont 10 alors que nous ne sommes que 2 ou 3.»[2] Il tente par conséquent d'inverser le rapport de forces. Le 22, Giàu demande une audience aux dirigeants du Front national. Fin stratège, il avance l'argument suivant : aux yeux des alliés, un certain nombre de partis membres du Front national ont été créés par les Japonais ou ont reçu leur aide, « le mouvement vietnamien d'indépendance risque fort de se voir traiter par les alliés comme une pure création japonaise et il sera sans doute écrasé… Il faut que les autres partis s'effacent devant le Viêt-Minh, qui, lui, par les titres qu'il s'est acquis à la reconnaissance des alliés, pourra négocier utilement avec eux. » [3]

S'ensuit une longue discussion parmi les dirigeants du Front national pour décider s'il faut ou non collaborer avec le PCI sous la direction du Viêt-Minh. Phan Văn Hùm du groupe La Lutte est désigné pour négocier en secret avec le Viêt-Minh. Hùm propose aux dirigeants Viêt-Minh d'adhérer au Front national.[4] Le Viêt-Minh rejette cette proposition car il souhaite l'inverse: que le Front national collabore avec le Viêt-Minh et se soumette à son hégémonie.

Le 23, Hùm fait son rapport au Front et propose de refuser toute alliance avec le Viêt-Minh.[5] Cependant, les évènements placent le Front national devant le fait accompli. Lors du grand rassemblement du Front le 22, l'absence de Phạm Ngọc Thạch, chef des JAGs, est particulièrement remarquée. Le soir même, ses membres font une déclaration solennelle d'affiliation au Viêt-Minh. On saura plus tard que Phạm Ngọc Thạch avait adhéré en secret au PCI en mai 1945.[6] Compte tenu de la défection d'une force

---

[1] Devillers 1952, page 140 : « Ils n'y sont qu'une poignée entièrement dominée par Trần văn Giàu »

[2] Phan văn Hòang, *Saïgon l'automne 1945*, 2005, page 32.

[3] Devillers, p. 141.

[4] Journal *Tin Điển*, le 28/2/1946.

[5] Marr, 1995, page 457 (extrait Colton,1969, page 267.)

[6] Trần văn Giàu écrit dans *Saïgon, mùa thu 1945*, p. 34 (Phan Văn Hoàng. Rédacteur en chef) : « Les Japonais en Cochinchine invitent le docteur Phạm Ngọc Thạch pour rassembler la jeunesse Vietnamienne (évidemment ils veulent la contrôler sous sa

paramilitaire solide très présente dans la population, l'influence du Front national se voit gravement réduite.

Le 24, le journal *Hưng Việt*, organe officiel du Front national, publie un communiqué officialisant sa collaboration avec le Viêt-Minh.[1]

Après la capitulation des Japonais, Trần văn Giàu, Secrétaire général du Comité exécutif du PCI dans le Sud, encore sans contact avec Hanoi, doit prendre ses décisions seul. La nuit du 15, il crée un comité d'insurrection dont il prend la présidence, entouré de membres comme Nguyễn văn Trấn, Nguyễn văn Tư (Syndicat général de Cochinchine), Huỳnh văn Tiểng (JAG).

Le 16, le Comité d'insurrection se réunit à Chợ Đệm avec 3 leaders communistes parmi les plus âgés et les plus expérimentés : Nguyễn văn Tạo, et Nguyễn văn Nguyễn (anciens membres du Front unique La Lutte) et Bùi Công Trừng. Ces derniers sont réticents à l'idée d'une insurrection qu'ils considèrent comme « hasardeuse et suicidaire ». Giàu décide alors de lancer une insurrection à Tân An dans la nuit du 22, pour tester la réaction des Japonais. Ceux-ci n'intervenant pas, Tân An tombe rapidement aux mains du Viêt-Minh.

Le soir du 24, rassuré par la passivité des Japonais, le Viêt-Minh se soulève et s'empare du pouvoir dans la région du Sud. Les milices des JAGs et les membres du Syndicat général occupent leurs lieux de travail. Plusieurs sections du Viêt-Minh, munies d'armes rudimentaires (poignards et piques de bambou) prennent le pouvoir dans des lieux symboliques comme le palais du Gouverneur de Cochinchine, la Poste centrale, le Trésor public, les services de la Sûreté, les postes de police, la caserne des pompiers, la Centrale électrique, l'usine des eaux, tout en se gardant de prendre d'assaut le Palais du Gouverneur général, la Banque d'Indochine, le dépôt d'armes, le port et l'aérodrome qui sont sous le contrôle de l'armée japonaise « qui demande au Viêt-Minh de ne pas y toucher » [2]

Le journal *Tin Điển* écrit « Le renversement [de l'autorité française] du 25

---

coupe et la préparer pour la guerre). Les Japonais connaissent le docteur Thạch comme un intellectuel de nationalité française avec une épouse française qui est propriétaire de rizières et de plantations de café, détenteur d'une clinique privée... mais ignorent qu'il est membre du parti communiste. Le docteur Thạch demande l'avis et les instructions du Comité du pays qui a donné son accord pour qu'il organise le mouvement de la jeunesse.

[1] Ngo Van, 2000, p. 319.

[2] *Mémoires de Trần văn Giàu*, page 264.

août s'est passé dans la discipline et sans effusion de sang ».[1] Au soir du 24 août, le Viêt-Minh appelle la population des alentours de Saïgon à se rassembler dans la capitale du Sud pour une grande manifestation. La manifestation du 25 août réunit plus de 500 000 personnes et tous les partis politiques et mouvements politico-religieux y participent. Elle dure de 9 h. à 18 h. et se déroule dans la discipline et sans débordements, à la stupéfaction des Français.

Par cette manifestation de force, Giàu prétend démontrer que c'est « toute la nation qui se lève unie pour faire la révolution et non pas un petit groupe pour s'emparer du pouvoir ». [2] Mais beaucoup s'étonnent qu'aucun représentant du Front national ne figure dans la composition du nouveau gouvernement, l'auto-proclamé « Comité Exécutif provisoire du Sud du Viêt-Nam » (*Ủy ban Hành chánh Lâm thời Nam Bộ),* présenté à la population saïgonnaise le jour même de la grande manifestation. Il se compose de 9 membres dont 5 membres du PCI qui occupent les postes les plus importants, et 4 sympathisants aux ordres du PCI.[3]

Réalisant qu'ils ont été bernés, les partis politiques nationalistes et les mouvements politico-religieux du Front national ripostent. Les groupes qui critiquent le plus violemment le Viêt-Minh etle Comité provisoire sont les Hòa Hảo et le groupe trotskyste de Lư Sanh Hạnh et Ngô Văn Xuyết, la « Ligue communiste internationaliste » (LCI). [4]

Si les deux groupes trotskystes, La Lutte et la LCI ont beaucoup de points en commun, le groupe La Lutte est bien plus modéré. Étant donné la complexité de la situation en ces mois d'août et septembre 1945, le groupe La Lutte se fixe des objectifs concrets : l'indépendance du pays et la réforme agraire. Il accepte de collaborer avec les autres partis y compris avec le PCI pour une action commune tout en veillant à garder farouchement son

---

[1] Au sujet de l'insurrection en Cochinchine en 1945, lire la section « Southern Viêt-Nam », pages 753-472 dans *Viêt-Nam 1945 : the Quest for Power* de Marr.

[2] *Mémoires de Trần văn Giàu*, page 260.

[3] Membres du Comité Exécutif provisoire du Sud: Présidence et Affaires militaires : Trần Văn Giàu; Affaires étrangères : Phạm Ngọc Thạch; Intérieur : Nguyễn Văn Tạo; Sécurité : Dương Bạch Mai, Commissaire politique de la région Est; Nguyễn văn Tây, Commissaire politique de la région Ouest; Propagande : Huỳnh Văn Tiểng; Travail : Hoàng Đôn Văn; Économie : Ngô Tấn Nhơn; Finances : Nguyễn Phi Hoanh.

[4] La LCI, rétablie secrètement par Lư Sanh Hạnh et Ngô Văn Xuyết au mois d'août 1944, se manifeste au grand jour après le grand rassemblement organisé par le Front national le 21 août 1944 où elle avait réuni sous sa bannière 30.000 personnes environ. Le 23 août 1945, ce groupe dresse devant son siège à Tân Định un grand drapeau de la IV ème (Lu Sanh Hanh : Lucien,1947.)

indépendance politique. Il suit le principe : « Marcher séparément, frapper ensemble » qu'il pratique vis-à-vis d'autres groupes trotskystes aussi bien que d'autres partis politiques.

Tout comme il l'avait fait dans les années 1930, le groupe LCI prend des positions extrêmes : Il est contre toute collaboration avec les staliniens et critique les partis nationalistes en les traitant de « bourgeois et féodaux qui servent lâchement aujourd'hui l'État-major nippon serviront de même les États impérialistes alliés. »[1] La prise de position de la LCI met dans l'embarras le groupe La Lutte étant donné l'animosité des relations entre le Viêt-Minh et les partis opposants. Le 28, le journal *Saïgon* publie cette nouvelle: « Le groupe La Lutte annonce que lors de la grande manifestation du 25 août, il y a un groupe de personnes manifestant sous la bannière de la IVème Internationale avec des slogans qui prêtent à confusion dans la population. Le groupe Tranh Đấu déclare qu'il n'a rien de commun avec ces personnes. »[2]

L'interpellation de Trần văn Thạch au Comité Exécutif provisoire du Sud

Le 30 août 1945, soit 5 jours après avoir pris le pouvoir, Trần văn Giàu, Président du Comité exécutif provisoire du Sud organise une conférence à la Mairie de Saïgon. Sont conviés tous les partis politiques dans le Front Viêt-Minh ainsi que des journalistes, soit une trentaine de personnes environ parmi lesquelles on trouve Trần văn Thạch, Phan Văn Hùm, Huỳnh Phú Sổ (Hòa Hảo), Nguyễn Bảo Toàn (VNQDĐ), Hà Huy Tín (*Đại Việt*) et Huỳnh văn Phương (« groupe des Intellectuels »).

Trần văn Thạch interpelle le Président du Comité Exécutif provisoire :

> Sur ce Comité Exécutif provisoire, peut-on savoir depuis quand est-ce qu'il a été créé ? Qui a élu ses membres ? Comment le Comité entend-il appliquer la politique du Viêt-Minh et comment entre-t-on en contact avec le Front Viêt-Minh ? Cette conférence organisée aujourd'hui par le gouvernement [provisoire], sert-elle de référence pour le travail du gouvernement dans l'avenir ou est-elle la seule et il n'y en pas d'autres? » (Trần Tấn Quốc, Journal *Tin Điển* , le 28 février, 1946)

Sur ce, Trần văn Giàu, en chemisier, se levant et portant la main sur son

---

[1] Manifeste du 24 mars, 1945 de la LCI , Ngo Van, 2000, Nautilus, p. 316.

[2] Ngo Van, page 327; Camarade P, « My first steps toward the permanent revolution » [Mes premiers pas vers la révolution permanente], *Revolution History*, #2,1990. (Note de la rédaction.)

révolver à sa hanche, [1] réplique :

> Ici, je réponds à Thạch, le Comité exécutif, ce n'est pas moi qui décide, mais il existe depuis longtemps pour préparer le renversement de l'autorité coloniale. Il est seulement provisoire dans l'attente d'une élection générale. Pendant cette période transitoire, personne ne veut détenir le pouvoir [...les mots sont flous et illisibles...]. Thạch, je comprends les arrière-pensées de votre question. Vous vous demandez comment quelqu'un comme vous ne soit membre de ce Comité. N'est-ce-pas Thạch? Je répète encore que ce Comité est provisoire et quand il y aura une élection générale, si on est talentueux, Thạch n'a pas d'inquiétude pour avoir une place. Sur la question d'appartenance politique, seulement entre vous et moi, nous nous rencontrerons dans un autre lieu [2].

Et le journaliste Nguyễn kỳ Nam d'écrire :

> Je n'oublierai jamais les questions posées et les réponses de Trần văn Giàu […] Entendre ses paroles et voir la scène, comment ne pas avoir peur. Surtout que la personne qui se lève et prend la parole est un personnage important du parti communiste stalinien. D'ailleurs, il y avait un grand silence dans la salle de conférence et tous les regards se tournent vers Thạch semblant dire que son sort est scellé... sur ce révolver. Mon cœur palpite très fort, j'en tremble encore. A partir de là, je perds le moral. Plusieurs confrères autour de moi chuchotent : «Thạch a signé sa condamnation de mort. »

Trần Tấn Quốc, commentant cette conférence du 30 août, écrit :

> Il faut dire que ce jour-là, toutes les personnes présentes à cette conférence […] ont reconnu que Trần văn Giàu est un révolutionnaire habile et éloquent, mais que sa réponse à Thạch n'est pas correcte et constitue une intimidation à l'encontre de Thạch, et seulement à Thạch. Pourquoi les relations entre Giàu et Thạch sont ainsi tendues? Notre confrère Vô Ưu[3] a trouvé une explication. (Journal *Tin Điển*, le 1/3/1946).

A l'époque, Thạch était connu comme un leader trotskyste important et Giàu avait une profonde aversion pour les trotskystes. Giàu dans ses écrits ou prises de parole décrivait les trotskystes en termes calomnieux. Son attitude était peut-être due à son manque d'information concernant les réalisations et la popularité des trotskystes pendant les années 1936-1939 qu'il passa en prison.

---

[1] *Mémoires Nguyễn Kỳ Nam*, p. 28.
[2] Trần Tấn Quốc, journal *Tin Điển*, le 28 février, 1946.
[3] Le journaliste Vô Ưu est présent à la Conférence du 30 août 1945. Le journal *Tin Điển* daté du 23/2/1946 retranscrit une partie de l'article de Vô Ưu. « Tous les partis politiques de l'époque craignent pour leur survie dans les mains de fer du PCI. Car ce parti est le pilier du Việt Minh. Surtout depuis la mainmise du Việt minh sur le Front national uni, tous savaient que la politique du Việt Minh est de les éliminer. »

Une explication plus plausible est celle de Lữ Phương :

> Giàu a été formé à l'École Staline en Russie entre mai 1931 et mars 1932. La doctrine de Marx qu'il a reçue à l'époque est une idéologie socialiste, exclusivement soviétique, interprétée par Lénine, qu'on appelle « le marxisme-léninisme ». Cette doctrine, réinterprétée par Staline, est réduite à une doctrine pragmatique, un instrument pour servir un régime totalitaire qui considère l'URSS comme le centre de la révolution prolétarienne et l'Internationale communiste, sous l'hégémonie de l'URSS, comme le point de ralliement des mouvements d'indépendance […]. Ainsi, se ralliant au mouvement communiste international de cette époque, Giàu croit inconditionnellement que l'URSS est un modèle marxiste authentique, unique et indéniable, que les adhérents à la Deuxième Internationale sont des traîtres indignes, et que les trotskystes sont des ennemis non moins dangereux que les impérialistes capitalistes.[1]

Giàu est le premier membre important du PCI à prendre la parole pour critiquer la doctrine des trotskystes et le mouvement trotskyste en Indochine. Revenu au pays en 1933, il publie immédiatement la *Revue communiste* (19 numéros entre juin 1933 et janvier 1935) dont il est le rédacteur en chef. Dans le premier numéro, sous le pseudonyme Hồ Nam, il publie un article intitulé « Enlever le masque du trotskysme », slogan repris plus tard par les leaders staliniens. Cet article commence par une phrase de Staline « Le trotskysme n'est pas une composante du communisme, tout au contraire : il constitue l'avant-garde du capitalisme anti-révolutionnaire »[2]

Trần văn Giàu face à une vague d'opposition

Après s'être saisi du pouvoir, Giàu se trouve en butte à une vague d'opposition, non seulement de la part des partis et sectes politico-religieuses nationalistes mais aussi de la part des dirigeants du Comité de Cochinchine (*Xứ ủy Nam Kỳ*) et du Comité central du PCI. Avant l'insurrection, il n'y avait pas seulement un, mais deux comités exécutifs du PCI en Cochinchine, indépendants l'un de l'autre: le« Giải phóng » (Libération) contrôlé par le Comité central du PCI et le « Tiền phong » (Avant-Garde) sous la direction de Giàu.

Le jour de l'insurrection, le 25 août, les miliciens de ces deux groupes communistes se sont violemment affrontés au poste de garde de Tân Bình. D'ailleurs, Bùi Văn Dự, l'un des responsables du groupe communiste « Libération » se rangea du côté des Hòa Hảo (nationalistes), qui s'opposèrent

---

[1] Lữ Phương « Quelques constatations sur les *Mémoires de Trần văn Giàu*, journal *Thời Đại Mới*, n°21, mai 2011.
[2] Đào Duy Quát et al, *Tổng quan lịch sử báo chí Cách mạng Việt Nam*, 2000, pages 56-57 (Aperçu de l'histoire de la presse révolutionnaire Việt Nam).

à l'autorité de Giàu, lors de leur prise du contrôle de la ville de Cân Tho. Hoàng Quốc Việt, envoyé spécial du Comité central à Hanoi, avait même ordonné la dissolution des JAGs (dont le leader, le Dr. Thạch, était un ami proche et un allié de Giàu) et leur remplacement par les « Thanh niên Cứu quốc" (Jeunesses du Salut national). Aussi, Việt acceptait-il que les Hòa Hảo et les trotskystes participent au Comité provisoire élargi [1] alors que Giàu s'y opposait farouchement. Il existait beaucoup d'autres points de désaccord entre ces deux leaders communistes.

Une dizaine de jours après la formation du Comité provisoire, les dirigeants du Front national organisèrent une grande réunion. D'après Trần Ngươn Phiêu, (auteur du livre *Phan văn Hùm,* 2003, page 350), lors de cette réunion, l'avocat Dương văn Giáo présenta un document secret selon lequel les autorités françaises seraient intervenues pour faciliter l'évasion de Giàu de la prison Tà Lài en 1941[2]. Après avoir débattu ce sujet, la majorité des leaders présents convinrent de passer ce fait sous silence afin de ne pas discréditer l'autorité du Comité provisoire au moment où la France s'apprêtait à revenir en Indochine. Enfin, Giáo se vit confier la tâche de discuter avec Giàu d'un élargissement possible du Comité provisoire afin que tous les partis puissent unir leurs forces pour s'opposer au retour des Français. [3]

Dans ses mémoires, Giàu fait allusion à une réunion où les leaders du Front national « prêtent serment » pour renverser le Comité provisoire.

> « Les trotskystes se rallient au Parti national pour l'Indépendance qui était pro-japonais, aux Hòa Hảo et à une branche du mouvement Cao Đài. [Les conjurés] se sont réunis dans une maison du quartier Cây Quéo, non loin de la gare Xóm Thơm, chez un organe militaire Cao Đài de Dương văn Giáo. D'après le document que nous (moi, Tiếng et Trấn) nous sommes procuré la nuit même de cette réunion, les signataires sont au nombre de 13, pour la plupart trotskystes : Huỳnh Văn Phương, Hồ Vĩnh Ký, Phan Văn Chánh, Phan văn Hùm, Madame Sương (la femme de Ký), Trần Văn Thạch, Huỳnh Phú Sổ, Lương Trọng Tường, Lương [Dương?] Văn Giáo, Phan Hiếu Kinh, et 3 autres personnes dont je ne me

---

[1] *Mémoires de Trần văn Giàu*, page 276, 317, 319 et 320.

[2] Dans ses mémoires, Giàu raconte que dans sa vie de révolutionnaire, il a subi deux grandes accusations calomnieuses. La première est « Giàu a vendu Deschamps [membre du PCF]… avoué pour faire arrêter le camarade »; la deuxième accusation calomnieuse est « Les Français ont organisé l'évasion de Giàu ». (Il a toujours cru que cette accusation venait du groupe de Trần Văn Vi.) Même en 1952, les dirigeants du Parti communiste vietnamien qui avaient toujours douté de lui ont demandé à Hoàng Quốc Việt de le questionner sur ce sujet durant une séance de *redressement idéologique*, à une heure avancée de la nuit à Tân Trào. Giàu se lamente : « Dieu! Oh Mon Dieu! [Quelle injustice!]» (*Mémoires de Trần văn Giàu*, pages 175-177).

[3] Trần Nguơn Phiêu, 2008, p. 111.

souviens plus du nom... Ils « prêtent serment » [sic] afin de s'unir pour former un front déterminé à renverser le gouvernement actuel. »

Les trois personnes dont Giàu dit ne pas se souvenir sont Hồ văn Ngà, Lê Kim Tỵ et Vũ Tam Anh (leurs noms sont cités dans le livre de Trần Ngươn Phiêu, mentionné ci-dessus).

Giàu prétendait que la majorité des conjurés étaient des trotskystes du groupe La Lutte. En réalité, la plupart venaient de mouvements politiques et politico-religieux opérant indépendamment du groupe La Lutte. La preuve : dans les derniers jours du groupe où ils s'étaient regroupés près de Thủ Đức, à l'exception de Thạch, Hùm et Chánh, il n'y a pas d'autres personnalités citées dans la soi-disant liste des « prêteurs de serment » de Giàu.

Giàu croyait aussi que le groupe des « Intellectuels » de Huỳnh Văn Phương et de Hồ Vĩnh Ký était composé de trotskystes. Or, ce groupe, formé après le coup de force des Japonais, était composé essentiellement de professionnels (médecins, avocats, écrivains, professeurs, etc.) ayant des positions politiques non explicites.[1] Quant à Phương, depuis 1936, du fait de ses actions à l'encontre des directives du groupe La Lutte, il était discrédité et avait cessé toute relation étroite avec ce groupe.[2] D'ailleurs, pendant l'occupation japonaise, Phương qui occupait le poste de Directeur du service de Sûreté de la Cochinchine, avait livré des informations secrètes, des armes et des munitions au Viêt-Minh.[3]

En ce qui concerne la liste des conjurés et leur « serment », ne s'agirait-il pas plutôt d'une manœuvre de Giàu afin de pouvoir qualifier ses opposants politiques de «traîtres » et de réclamer leur élimination?

Giàu et ses deux proches collaborateurs Dương Bạch Mai (chef de la Sûreté) et Nguyễn văn Trấn, responsables du *Quốc gia Tự vệ cuộc* (Milices populaires d'autodéfense), disposent d'un vaste réseau de renseignements sur toute la Cochinchine.[4] Ils réussissent à infiltrer le groupe La Lutte qui, d'après Giàu, « est en bonnes relations avec les Cao Đài, Hòa Hảo et le Parti national pour l'Indépendance; toutes ces organisations reconnaissent que le groupe La

---

[1] Sacks, 1949, p. 146.

[2] Tạ Thu Thâu était très mécontent de voir Phương apporter de son propre gré son soutien aux deux candidatures du groupe constitutionaliste (Dương văn Giáo et Huỳnh Ngọc Nhuận) aux élections du Conseil Colonial en 1935. Le groupe trotskyste Tia Sáng, dans le Nord considérait Phương comme un traître parce qu'il écrivait des discours politiques pour Phạm Lê Bổng, membre royaliste. (Ngo Van, 2000, pp. 431,432).

[3] Đào Duy Quát, Đỗ Quang Hưng và Vũ Duy Thông, 2010, page 133.

[4] *Lịch Sử Nam Bộ Kháng chiến* (Histoire de la révolution de Cochinchine, tome 1, 2012, page 228.

Lutte possède des intellectuels de 'grande envergure'»[1] Par contre, Giàu et ses collaborateurs ignorent tout du groupe trotskyste LCI (secrètement regroupé en 1944) jusqu'à son apparition officielle le 23 août 1945.

Giàu établit un rapport pour le compte de Hoàng Quốc Việt sur la liste des conjurés et leur « serment », mais ce dernier reste dubitatif : comment croire qu'on puisse signer soi-même sa condamnation à mort dans un document? Il est regrettable que Giàu n'ait pas conservé une copie du document attestant les signatures des conjurés comme preuve de ses affirmations.

Le « complot » reste un point à éclaircir. En tout cas, l'Histoire montre que parmi les personnalités citées comme étant *des conjurés* selon Giàu, huit sur treize ont été assassinées par le Viêt-Minh, dont Phương vers la fin du mois de septembre 1945. Plusieurs auteurs prétendent que Phương aurait été tué parce qu'il détenait la preuve des relations de Giàu avec les services secrets français (document qu'il avait subtilisé lorsqu'il était directeur des services de la Sûreté de Cochinchine sous l'occupation japonaise).

Obnubilé par sa défiance à l'égard des trotskystes, Giàu les désigne en termes haineux dans ses articles. Il considère que le groupe La Lutte est l'instigateur et le conseiller des autres organisations opposées au Viêt-Minh, au Parti communiste et à sa propre personne : « Le but principal des trotskystes est comment discréditer l'autorité du gouvernement [provisoire], et plus particulièrement celle de Giàu ». [2]

Giàu était déjà dans sa jeunesse un militant révolutionnaire, « déterminé à mener la vie d'un 'révolutionnaire professionnel' selon les termes de Lénine - Nguyễn Ái Quốc. »[3] Diriger « la révolution d'août » représentait à ses yeux le sommet de sa carrière. Il voulait la contrôler, lui et ses collaborateurs communistes. Cependant, cette politique de « droit exclusif » avait suscité des protestations dans les rangs des autres organisations politiques et pas seulement chez les trotskystes.

La présence de Hùm et de Thạch, représentant le groupe La Lutte, à la réunion du 30 août montre que les trotskystes, comme les membres des autres organisations, étaient prêts à collaborer sincèrement avec le Front Viêt-Minh. D'ailleurs, Hùm s'exprime en ces termes lors d'une réunion du Front national au sujet de l'absence de représentants du Front au Comité exécutif provisoire :

> Nous avons nous aussi à nous blâmer. Quand le Viêt-Minh nous a sollicité, pourquoi le Front national ne s'est-il pas réuni au préalable pour proposer un représentant au Comité Exécutif provisoire». (Journal *Tin Điển,* le 28/2/1946).

---

[1] *Mémoires de Trần văn Giàu*, pages 289-290.
[2] *Mémoires de Trần văn Giàu*, pages 315-316.
[3] Ibid., page 16.

Thạch était aussi membre du « Comité diplomatique » dirigé par le docteur Phạm Ngọc Thạch, constitué en urgence face à la rumeur de l'arrivée imminente de la mission anglaise à Saïgon. Outre Thạch, il y avait Phương, Chánh et la doctoresse Nguyễn thị Ngọc Sương,[1] l'épouse de Hồ Vĩnh Ký, un des leaders du groupe des Intellectuels. (Tous les quatre furent assassinés par le Viêt-Minh entre septembre et octobre 1945.)

On se demande bien pourquoi Phạm Ngọc Thạch, membre du PCI, avait désigné un leader et des sympathisants trotskystes pour siéger sur ce comité. Soit les communistes ne connaissaient pas d'autre personnalité capable de parlementer avec la commission des Alliés; soit cette décision fut prise conformément au principe de Giàu « d'employer les gens selon le moment ». En effet, il déclare : « J'ai toujours pensé qu'il faut distinguer entre les anciens amis, les nouveaux amis, les amis éloignés, les amis du moment ou les amis pour la durée […] Les leaders des partis pourraient être des amis du moment ou des amis pour la durée, un ami proche ou un quelconque ami. »[2]

À la demande de Hoàng Quốc Việt (membre du Comité central du PCI) et Cao Hồng Lãnh (délégué du Comité central du Viêt-Minh) arrivés à Saïgon le 2 septembre, Giàu fut obligé de remanier le Comité Exécutif provisoire. Dans la nuit du 7 septembre, ils organisèrent une conférence Viêt-Minh élargie, invitant en tout 25 personnes dont des leaders de plusieurs partis tels que Phan văn Hùm, Trần Văn Thạch, Dương văn Giáo, Hồ văn Ngà, Huỳnh Phú Sổ et un groupe de personnalités n'appartenant à aucun parti (Phạm văn Bạch, Từ Bá Hòa, Nguyễn văn Thủ, etc.) [3]

Le nouveau « Comité Populaire du Sud » (*Ủy ban Nhân Dân Nam Bộ*) remplaça le Comité Exécutif provisoire avec 12 commissaires, 9 titulaires et 3 suppléants. L'avocat Bạch devint Président à la place de Giàu qui devint vice-Président et garda l'important poste de Commissaire des Affaires militaires. Les autres commissaires étaient pour la plupart ou bien membres du PCI (Nguyễn văn Tạo, Ung văn Khiêm, Phạm Ngọc Thạch) ou bien membres des JAGs pro-communistes (Ngô Tấn Nhơn, Từ Bá Đước). Parmi les leaders du Front national, seul Huỳnh Phú Sổ, chef des Hoà Hảo, fut nommé au Comité Populaire comme Commissaire des Affaires sociales.[4]

En fait ce remaniement constituait seulement un acte symbolique car le Comité Populaire du Sud restait sous le contrôle du Viêt-Minh et du PCI.

---

[1] Trần Tấn Quốc, 1947, pages 23-24; *Mémoires Nguyễn Kỳ Nam*, 1964, page 224.
[2] *Mémoires de Trần văn Giàu*, pages 290-291
[3] Sacks, 1949, pp. 71,148.
[4] Les noms des membres du Comité populaire sont cités dans *Lịch sử Nam Bộ Kháng chiến* (Histoire de la Révolution en Cochinchine,) tome 1, Hanoi, 2012, page 225.

L'historien Devillers [1] note : « Le 11 septembre, un Congrès du Parti Communiste Indochinois pose, parmi d'autres, le principe fondamental suivant : Le Parti, prend, *à lui seul*, la direction du Front Việt Minh. »

Sur ordre d'Hanoi, le 2 septembre à Saïgon, Giàu organisa une manifestation pour fêter « l'indépendance » avec un déploiement de forces armées et 4 divisions de *milices populaires révolutionnaires*. Un journaliste renommé témoigne : « Il n'y a pas de manifestation qui touche le cœur du peuple plus que celle ci. Les miliciens habillés sommairement, parfois pieds nus... portant des fusils, des épées, des poignards… ont été accueillis avec joie par la population. »[2] A côté des vagues de manifestants, on découvre des banderoles en français, en anglais, en chinois, en russe et en vietnamien : « À bas le colonialisme français! », « Welcome to our Allies! », « L'indépendance ou la Mort!» Le drapeau rouge avec une étoile jaune flotte au milieu des drapeaux des Alliés ainsi que les banderoles des divers mouvements (Parti national pour l'Indépendance, Viêt-Minh, JAGs, groupe *La Lutte*, sectes *Cao Đài et Hòa Hảo*, etc) avec leurs propres slogans.[3] Vers 14 h, une marée humaine se rassemble pour écouter le discours de Hô Chi Minh proclamant l'indépendance à Hanoi, mais comme la radio n'arrive pas à capter l'allocution, Giàu, entouré des membres du Comité provisoire, monte sur l'estrade et improvise un discours pour haranguer la foule.[4]

Après ce discours, se déroula un défilé composé de miliciens et de la population à grand renfort de cris et de slogans. Soudain, des coups de feu retentirent au passage de la foule près de la Basilique de Notre Dame. Des cris s'élevèrent: « Les Français tirent! Très vite les miliciens et la population se lancèrent à la poursuite des tireurs. Les forces Viêt-Minh se déchaînèrent contre les Français. Bilan de cette sombre journée : 5 Français tués, des dizaines de blessés; du côté vietnamien : 19 tués.[5]

Cet affrontement du 2 septembre met en difficulté le Comité provisoire face aux Alliés. Aussi pour les rassurer, Dương Bạch Mai (chef de la Sûreté) fait-il libérer les Français emprisonnés malgré l'indignation de la population. Le 3, Giàu déclare : «Seuls l'armée populaire et les miliciens peuvent porter

---

[1] *Histoire du Viêt-Nam*, p. 143.
[2] *Mémoires Nguyễn Kỳ Nam*, p. 219.
[3] Ngo Van, 2000, p. 341.
[4] Au sujet de l'éloquence de Giàu, Devillers (page 154) écrit : « Giàu est un fanatique et il sait fanatiser» Il est l'auteur de ces slogans « *Seulement quand Saïgon sera en cendres que l'armée française pourra s'en emparer. Seulement quand le Sud deviendra un désert que les Français pourront l'occuper.* » (Trần Tấn Quốc, 1947, page 68).
[5] Devillers, pages 154-155.

des armes....», ordre qui met en colère la population révoltée.

Il semble que le groupe trotskyste LCI de Ngô Văn Xuyết et Lư Sanh Hạnh n'ait pas assisté à la manifestation du 2 septembre. Cependant, dans la soirée du 3, ils organisèrent une manifestation au marché central de Saïgon et distribuèrent des tracts appelant à « l'armement du peuple pour combattre … les impérialismes. » Leurs mots d'ordre étaient : « La terre aux paysans! Les entreprises aux ouvriers! Indépendance totale de l'Indochine! »[1] Cette manifestation, très brève, fut suivie par quelques centaines de personnes (d'après les renseignements de Giàu), sans bannières ni banderoles, ce qui explique peut-être pourquoi Giàu et le journaliste Quốc aient confondu les « ligueurs » et les « lutteurs ».

Le 4 septembre, dans le journal communiste *Dân Chúng* (Le Peuple) Giàu condamna violemment cette manifestation en rejetant la responsabilité sur les groupes La Lutte et les Intellectuels. Le *Dân Chúng* appelle les manifestants *Việt gian* (traîtres), une invitation au meurtre sans aucun doute.[2] Le 7 septembre, il fit placarder dans tous les villages et communes une affiche dénonçant les trotskystes :

> *Un groupe d'irresponsables appelle la population à manifester devant le marché de Saïgon en demandant « à armer le peuple ». Si les Japonais et les Alliés avaient été informés de cette intention, il faut craindre que le sang versé n'ait été encore plus grand que la fois précédente [...]. Cette provocation, délibérée et voulue, a fourni aux étrangers l'occasion de porter atteinte à notre souveraineté. L'État-major japonais a ordonné la dissolution des forces des milices et la confiscation des mitrailleuses... et l'interdiction aux habitants de porter ou de conserver des armes.*
>
> *Qui a provoqué cette situation ?[...] La liberté démocratique que nous, le Comité Exécutif, avons octroyé au peuple et qu'une bande de perturbateurs, d'irresponsables a utilisée pour nuire au peuple et la patrie »*
>
> [Signé] Comité Exécutif, Trần văn Giàu

Beaucoup ont signalé que ce n'est pas la brève manifestation des trotskystes de la LCI au marché de Saïgon, qui fut source d'inquiétude pour les Alliés mais plutôt la violente journée du 2 septembre.

Le 7, le Lieutenant Colonel de l'OSS (Office of Strategic Services) Dewey[3], dans un rapport à son État-major, note la réaction du groupe la

[1] Ngo Van, pp. 331-332; Trần Tấn Quốc, journal *Tiếng Dội*, du 4-3-1962.
[2] Ngo Van, 2000, p. 342.
[3] Dewey arrive à Saïgon le 4 septembre avec pour mission d'évacuer les prisonniers américains enfermés par les Japonais. Phạm Ngọc Thạch le rencontre pour lui

Lutte :

> Après le Dimanche noir, le journal *Tranh Đấu* [édition vietnamienne de La Lutte] dans son éditorial du 7 septembre dénonce le fait que le Comité Exécutif provisoire n'ait pas pris de mesures pour assurer l'ordre et encadrer la manifestation en dépit du risque de troubles toujours possibles.

Le lendemain, le 8 septembre, Dewey dans un autre rapport, écrit que le communiqué du 7 de Giàu[1] :

> ... a exacerbé encore plus les différences entre le Comité Exécutif et les partis politiques, qui ont éclaté au grand jour. Le groupe trotskyste LCI dont l'activité était jusqu'alors clandestine défie ouvertement le Comité Exécutif. Il organise des meetings demandant qu'on fournisse des armes au peuple et incite ce dernier à combattre l'armée anglaise... Plusieurs comités populaires répondent à son appel et dans certaines provinces on relève quelques heurts entre les troupes Viêt-Minh et les groupes armés Cao Đài et Hòa Hảo.

En effet, ce communiqué avait provoqué les protestations unanimes des organisations de toute tendance politique – des trotskystes aux Cao Đài, Hòa Hảo et aux nationalistes. Ils dénonçaient Giàu et le Dr. Thạch d'être des pro-français et affirmaient que les communistes staliniens s'appuyaient sur les Alliés pour confisquer les armes aux milices populaires afin d'éliminer tous les partis nationalistes d'opposition. Ils refusèrent de rendre leurs armes et demandèrent la démission de Giàu.[2]

A l'aube du 8 septembre, des milliers de fidèles Hòa Hảo manifestèrent dans la province de Cantho contre le Viêt-Minh avec les mots d'ordre « A bas la dictature », « A bas le Viêt-Minh ». Immédiatement, Giàu ordonna l'arrestation de leur chef Huỳnh Phú Sổ, chez lui à Saïgon. (Selon Giàu, Sổ fut relâché par Hoàng Quốc Việt. D'autres auteurs disent que les miliciens de Giàu n'ont pas trouvé le chef Hòa Hảo). Cette manifestation des Hòa Hảo fut fortement réprimée par le Viêt-Minh.

Le 12 septembre, le groupe trotskyste LCI distribua une proclamation accusant le gouvernement provisoire de trahison et de capitulation devant les Anglais. Le 14, Dương Bạch Mai fit encercler le siège de la LCI où ses

---

expliquer la violente journée de manifestation pour « l'indépendance ». Durant son court séjour (il est tué le 26 septembre sur la route de l'aérodrome par des guérilleros Viêt-Minh qui l'auraient pris pour un officier français) Dewey eut une relation étroite avec le Dr. Thạch et Phạm văn Bạch (qui a remplacé Giàu à la présidence du Comité Populaire du Sud, nouvelle appellation du Comité Exécutif provisoire.)

[1] Patti, 1980, pages 276-277.

[2] Devillers, page 155; Trần Tấn Quốc, journal *Tiếng Dội* (l'Echo) le 5 et 7/3/1962; *Mémoires Nguyễn Kỳ Nam*, p. 225; Patti, page 298.

membres et son leader Lư Sanh Hạnh étaient en réunion avec des délégués des Comités du peuple. Bien que les trotskystes aient été plus nombreux et mieux armés que les miliciens communistes, ils acceptèrent de se rendre pour éviter une lutte fratricide[1] et se retrouvèrent tous enfermés à la prison centrale de Saïgon.

Cependant, il existait une force que ni le Comité Exécutif, ni le Viêt-Minh ne pouvait contrôler, celle des colonialistes anglais et français. Selon l'historien Marr, les embrouilles et la confusion au sein du PCI ont contribué à ses réactions inattendues et mal coordonnées aux défis intérieurs dans le Sud après le 25 août. De ce fait, ils étaient très mal préparés pour l'arrivée des Alliés.[2]

La France de retour en Cochinchine

Dans la nuit du 22 au 23 août 1945, le lieutenant colonel Cédile, nommé Commissaire de la République Française en Cochinchine par le général De Gaulle, sauta en parachute avec ses compagnons d'armes sur un village à Tây Ninh, au nord-ouest de Saïgon. Arrêté par les villageois, remis à l'armée japonaise puis enfin libéré le 24 à Saïgon, Cédile entra discrètement en relation avec le Comité Exécutif par l'intermédiaire de quelques socialistes français. Il rencontra Giàu, Tạo et Phạm Ngọc Thạch mais leur entretien n'aboutit pas. Cédile offrait comme base de négociation la déclaration du général De Gaulle du 24 mars sur l'autonomie de l'Indochine au sein de l'Union française. De son côté, le Viêt-Minh proposait comme base de discussion la reconnaissance de l'indépendance du Viêt-Nam dans son intégralité.

Le 12 septembre, le général Gracey, commandant des forces alliées en Indochine débarqua à Saïgon avec un bataillon de soldats Gurkha, division britannique anglo-indienne. (A la fin du mois de septembre, 2800 soldats de l'armée britannique furent transportés par voie aérienne à Saïgon). Sa première décision fut d'ordonner à ses soldats et aux Japonais de faire évacuer le Comité Exécutif du Palais du Gouverneur[3] pour qu'il puisse y établir son état-major. Le Comité Exécutif fut donc transféré à l'Hôtel de Ville de Saïgon. Un escadron de soldats français en uniforme anglais avait débarqué avec les Gurkha. Les Français s'emparèrent immédiatement du chantier naval Ba Sơn, du port et de l'Arsenal.

---

[1] Lu Sanh Hanh (Lucien), 1947.
[2] Marr, 1995, pages 470-471.
[3] Marr, 1995, p. 541.

Dès son arrivée, Gracey, favorable aux positions françaises, prit des mesures à l'encontre des instructions officielles de Mountbatten, commandant suprême des Alliés pour l'Asie du Sud-Est :« Mission unique : Désarmer les Japonais. Ne pas se mêler du maintien de l'ordre. »[1]

Gracey ordonna le désarmement des milices vietnamiennes et demanda aux Japonais d'assurer l'ordre et de recourir aux armes si nécessaire (contrairement aux conditions de désarmement imposées à l'armée japonaise par la Conférence de Potsdam).

Le 20 septembre, Gracey interdit la presse en langue vietnamienne et chinoise alors qu'il autorisa la presse et la radio française à subsister. Le 21 septembre, il instaura la loi martiale et la peine de mort pour tout acte de sabotage ou de banditisme. Le 22 septembre, il fit libérer les parachutistes français (qui avaient été capturés par le Viêt-Minh) et fit occuper la prison centrale de Saïgon par les Gurkhas de la division anglo-indienne.

Dans la nuit du 21 septembre, Gracey autorisa Cédile à réarmer les 1400 soldats français retenus dans leurs casernes lors du coup de force des Japonais en mars. Le 22 septembre au matin, des groupes de soldats français déferlèrent au centre de Saïgon pour intimider, tabasser et arrêter des Vietnamiens.[2] Dans la nuit du 22 au 23 septembre, les Français appuyés par les Gurkhas reprirent le contrôle des services publics importants : la Sûreté rue Catinat, les postes de police, la Poste centrale, le Trésor, la centrale électrique et même l'Hôtel de Ville gardé par des miliciens vietnamiens où un grand nombre d'entre eux furent tués. L'ensemble du Comité provisoire du Sud se replia à Chợ Đệm, en banlieue de Saïgon.

Aux premières heures du 23 septembre, Giàu réunit un Comité de résistance rue Cây Mai[3] et lança un appel à la résistance :

> Qui n'ont pas de responsabilité...quittent immédiatement la ville... Traquons les colons pour les éliminer... Brûlons les bureaux de service, les voitures, les bateaux, les entreprises, les usines françaises... A partir d'aujourd'hui, notre principal objectif est d'anéantir les envahisseurs français et d'exterminer leurs hommes de main.

---

[1] Devillers, p. 158.

[2] Devillers, p. 159.

[3] Assistèrent à cette réunion : Hoàng Quốc Việt , Cao Hồng Lãnh, Ung văn Khiêm, Nguyễn văn Nguyễn, Ngô Tấn Nhơm, Huỳnh văn Tiểng, et Trần văn Giàu (Président du Comité de Résistance). Hoàng Quốc Viêt n'approuva pas cette initiative, il préférait attendre les ordres du Comité Central. Mais Giàu fit tout de même imprimer la déclaration et la fit placarder partout. Lire « la réunion de la rue Cây Mai », Mémoires de Trần văn Giàu, page 331-338.

Les milices vietnamiennes se retirèrent dans les banlieues en appliquant la tactique de la guérilla : « combattre de l'intérieur et encercler de l'extérieur ». De leur côté, les leaders des mouvements nationalistes, regroupés dans le quartier Lò Gốm à Cholon créèrent un comité de blocus de la capitale composé des membres suivants : Trần văn Ân, Nguyễn văn Sâm, Lâm Ngọc Đường, Hồ Văn Ngà, Nguyễn Bảo Toàn, Trần Quang Vinh, Kha Vạng Cân.[1]

Le 24 septembre, après que les forces françaises eurent récupéré Saïgon et que le gouvernement Viêt-Minh se soit réfugié à Chợ Đệm, l'avocat Dương văn Giáo (leader du Parti Constitutionnel et allié des Hòa Hảo et Cao Đài) avec Ngô Ứng Tài, Nguyễn Hòa Hiệp, Lê Kim Tỵ et quelques autres personnes instaurèrent un *« Gouvernement provisoire national du Viêt Nam »* dont il assura la présidence. Ce gouvernement reçut le soutien des Français partisans du général De Gaulle. En apprenant cette nouvelle, Giàu signa immédiatement un « ordre d'arrêt contre Dương văn Giáo pour trahison ». Dương văn Giáo et Lê Kim Tỵ furent assassinés plus tard par le Viêt-Minh.

Jusqu'au 25 septembre, Saïgon demeura coupé de tout, sans électricité, sans approvisionnement ni eau. Les femmes et les enfants français réfugiés à l'Hôtel Continental, et à l'hospice Đồn Đất connurent des moments d'angoisse.

Ce même jour, des centaines de Vietnamiens s'infiltrèrent dans le quartier européen de la cité Hérault, à quelques kilomètres du centre de Saïgon. Un massacre atroce y fut perpétré en l'espace de deux heures : 300 Français (blancs et métis) enlevés, dont 150 corps retrouvés dans des conditions horribles.[2] On apprit plus tard que les bandits Bình Xuyên avaient pris part au massacre.[3]

Les dirigeants du Viêt-Minh ne pouvaient pas contrôler tous les groupes armés dans le Sud. En dehors des Bình Xuyên, il y avait 4 « divisions » (appellation ronflante pour les 4 groupes armés) de ladite «armée populaire » dont chacune comptait environ 1000 personnes, souvent recrutées et formées individuellement par des personnages connus. Seule la 1ère division (du Viêt-Minh) dirigée par Truơng Văn Giàu et composée de l'ancienne garde indigène coloniale, était bien armée et bien entraînée. La 2ème, dirigée par Vũ Tam Anh, regroupait les forces paramilitaires Cao Đài. La 3ème, composée d'anciens supplétifs recrutés par les Japonais, était placée sous les ordres de Nguyễn Hòa Hiệp (membre du VNQDĐ, Parti national du Viêt-Nam). Enfin, la 4ème était formée des groupes d'autodéfense des Hòa Hảo. Chacune de ces

---

[1] Trần văn Ân, "Tôi quý Tạ Thu Thâu,"*Hồ sơ Đệ tứ Quốc tế Việt Nam*, Tập 2, (« J'estime Tạ Thu Thâu », Dossier Quatrième Internationale Vietnamienne, tome 2) publié par le groupe trotskyste en France en 2000; Ngo Van, page 350.

[2] Devillers, p. 160.

[3] Patti, p. 352.

divisions fonctionnait de manière autonome ; il n'y avait pas de coordination concernant la logistique, l'armement et les opérations militaires.[1]

De nombreux affrontements eurent lieu entre les patrouilles anglo-indiennes et les milices populaires. Les pertes du côté vietnamien furent très importantes face à des soldats mieux équipés et plus aguerris ayant déjà combattu en Birmanie.

Le 27 septembre, les forces françaises et anglo-indiennes cherchèrent à briser le blocus de la capitale qui commençait à manquer de nourriture.

Le 2 octobre, Cédile obtint une trêve de 10 jours. Le 3, une réunion de négociation réunit Gracey, Cédile et des représentants du Comité populaire du Sud (l'avocat Bạch, le docteur Thạch et Việt, du CC-PCI.) Les Vietnamiens exigeaient comme condition préalable la reconnaissance par la France de l'indépendance du Viêt-Nam. Ils réclamaient le contrôle des services de police et de l'administration, la responsabilité de la sécurité publique, et le désarmement des troupes françaises. Toutes ces demandes étant bien évidemment inacceptables pour les Français, cette première réunion ne donna aucun résultat.

En fait, cette trêve était un subterfuge afin de laisser le temps au corps expéditionnaire français d'arriver à Saïgon. Les troupes françaises débarquèrent effectivement le 3 octobre à Saïgon et défilèrent rue Catinat sous les acclamations de la population française.

Le même jour, le 3 octobre, le groupe La Lutte diffusa le journal *Kháng Chiến* (Résistance) appelant la population à ne pas s'illusionner et à continuer la lutte armée contre l'impérialisme.[2]

Le 5 octobre 1945, le général Leclerc arriva à Saïgon où affluèrent des renforts de troupes françaises. Le 9 octobre, échec de la dernière réunion de négociation : le 10 octobre, à midi, la trêve prit fin. Le journaliste Trần Tấn Quốc écrit dans *Saïgon Septembre 1945* (page 63) :

> Ceux qui connaissent bien la situation du moment et qui ont bien analysé les avantages et les inconvénients des deux côtés pendant cette trêve reprochent au Comité populaire du Sud et au gouvernement de Giàu de tomber dans le subterfuge de l'adversaire.

Le 25 octobre, un nouveau « Comité provisoire du PCI dans le Sud » (Xứ ủy lâm thời) fut établi avec Lê Duẩn comme Secrétaire général. Tôn Đức Thắng remplaça Giàu à la tête du Comité de Résistance. (Duẩn et Thắng, membres du PCI, étaient récemment revenus de Poulo-Condore.)

---

[1] Ngo Van, page 341; Trần Tấn Quốc, journal *Tiếng Dội* (l'Echo), le 1/3/1962.
[2] Ngo Van, 2000, page 342

Deux personnages importants de la « Révolution du mois d'août », Trần văn Giàu et Phạm Ngọc Thạch, étaient absents de la réunion du 25 : ils avaient été convoqués à Hanoi par le Comité central du PCI. [1]

Le désaccord fondamental entre Giàu et les leaders du Front national et surtout les trotskystes portait sur la stratégie à adopter pour conquérir l'indépendance. Les trotskystes ne croyaient pas à la pression des Alliés sur la France pour qu'elle accepte l'indépendance du Viêt-Nam. L'option choisie par les trotskystes, que ce soit le groupe La Lutte ou le groupe LCI – et qui avait reçu l'assentiment des autres partis nationalistes et d'une grande partie de la population – était de mener la lutte armée contre les Français dès le début, avant le débarquement des Alliés, au moment où les forces françaises étaient encore faibles. En distribuant les biens des colons français et des grands propriétaires terriens vietnamiens aux paysans pauvres, on les gonflerait d'espoir et en même temps on les motiverait à participer à la révolution et à la lutte pour l'indépendance.[2] Le Viêt-Minh choisit la solution inverse : négocier avec les Français.

En fin de compte, aucune des deux stratégies : lutte armée ou négociation, ne permit aux Vietnamiens de retrouver leur indépendance. Etant donné l'intransigeance des deux côtés (français et Viêt-Minh), l'échec des négociations était inévitable. Quant à la lutte armée, elle était vouée à l'échec étant donné la supériorité militaire des alliés anglais et français, tous deux déterminés à maintenir leur empire colonial. Par conséquent, le destin du Viêt-Nam était déjà scellé par les Alliés.

Le 9 octobre, la France et l'Angleterre conclurent un pacte selon lequel le gouvernement français était l'autorité légale au Viêt-Nam au sud du 16ème parallèle.[3] Quant aux Américains, au début, ils étaient sur la réserve, voire hésitants. Finalement ils prirent fait et cause pour la position française. A partir d'octobre 1945 jusqu'à décembre 1945, huit navires américains furent mis à contribution pour transporter la 9ème Division de l'armée de terre

---

[1] Dans ses *Mémoire*s, Giàu n'indique pas clairement le jour où lui et Phạm Ngọc Thạch ont quitté le Sud, mais en examinant les évènements ci-dessus et les faits relatés par Giàu lui-même, on peut penser que tous les deux sont partis vers le Nord à la fin du mois d'octobre 1945. D'après l'historien Goscha (1999, page 158), Giàu et P.N. Thạch sont arrivés à Hanoi vers le 8/11/1945. Giàu a été vivement critiqué par les leaders des partis politiques non communistes pour sa gestion. Le 13/3/1946, Giàu a donné une conférence sur la situation dans le Sud au grand théâtre d'Hanoi. Il a ensuite été envoyé en Thailande à sa demande pour continuer la lutte pour l'indépendance du Viet- Nam. Début 1947, il a été rappelé à Hanoi.

[2] Buttinger, 1968, pages 218, 219.

[3] Ibid., page 227.

française à Saïgon et les soldats français furent équipés d'armes, de camions, de chars y compris d'uniformes fournis par les Américains.[1]

Le Viêt-Minh extermine ses opposants politiques

Après l'appel à la résistance et l'évacuation du Comité populaire du Sud à Chợ Đệm le 23 septembre 1945, des tracts furent diffusés dans la population : « *Quiconque restera à Saïgon sera considéré comme traître et sera arrêté et jugé* ». Profitant de cette situation troublée, les milices d' « autodéfense et de sécurité nationale » (*Quốc gia Tự vệ cuộc*), les éclaireurs de Dương Bạch Mai et Nguyễn Văn Tây (responsables des Affaires politiques et administratives) et leur lieutenant Nguyễn Văn Trấn (surnommé « le démon de Chợ Đệm », où il avait grandi) traquent et éliminent les dirigeants politiques d'opposition et les personnages influents qui ne suivent pas la ligne politique du Viêt-Minh. Ainsi, des centaines de personnes – intellectuels, politiciens, commerçants, anciens cadres fonctionnaires et parfois simples *suspects* – furent éliminés. Un certain nombre furent exécutés sur les places publiques en guise d'avertissement à la population. Beaucoup d'autres furent assassinés; leur corps ne fut jamais retrouvé. [2]

A l'époque, les dirigeants communistes détenant le plus de pouvoir au Sud du Viêt-Nam étaient Giàu, Mai, et Trấn (nommé par Mai au poste de directeur de « l'autodéfense nationale » calquée sur le modèle du service de sûreté Guépéou (GPU) soviétique). Tous les trois formés à l'École Staline étaient des communistes orthodoxes imprégnés de l'idéologie et de la politique stalinienne. Pour eux, les trotskystes étaient des ennemis de l'intérieur à abattre. Toute l'équipe dirigeante du groupe La Lutte ainsi que plusieurs collaborateurs et sympathisants furent assassinés.[3]

---

[1] Marr, 1995, page 545.

[2] En proie à la fièvre d'indépendance, bien des Vietnamiensse joignirent au Viêt-Minh sans rien connaître de son programme. Une multitude de « Comités du Peuple» et de « Tribunaux populaires » dirigés par les militants du PCI virent le jour peu après la prise de pouvoir par le Viêt-Minh. « Les arrestations arbitraires et les assassinats après (ou sans) simulacre de jugement » se multiplièrent. (Devillers, pages 180-181). Les exécutions de « traîtres » eurent lieu dans tout le pays, parfois pour des raisons personnelles (se venger d'un notable, d'un mandarin ou d'un fonctionnaire détesté) ou simplement par haine des riches et des privilégiés.

[3] Outre les principaux dirigeants du groupe La Lutte (Thâu, Hùm, Thạch, Chánh, Số), plusieurs collaborateurs et sympathisants du groupe ont été assassinés par les communistes. Citons quelques-uns d'entre eux: Nguyễn Văn Tiền, ancien gérant de *La Lutte;* Lê Văn Vững (secrétaire du Comité de Saïgon-Cholon du groupe La Lutte) et l'instituteur Nguyễn Thi Lợi (tous deux ont fait revivre La Lutte après la capitulation japonaise); Lê Thành Long (ex-journaliste de La Lutte); Hồ Vĩnh Ký et

Dans le Nord, le Secrétaire général du PCI Trường Chinh, s'avéra un dirigeant communiste encore plus fanatique que Giàu, Mai et Trấn : il idolâtrait Staline et l'URSS.[1] Il abhorrait la doctrine trotskyste et traitait les trotskystes « d*e réactionnaires... qui crachent leur venin.*» Ainsi, tout le groupe Lương Đức Thiệp dans le Nord fut-il décimé parce qu'il entretenait des relations avec Tạ Thu Thâu, de même que tous les camarades et sympathisants trotskystes qui avaient accueilli Thâu à Quãng Ngãi.[2]

Le 12 octobre, face à l'attaque de la force anglo-indienne sur Cholon, le Comité populaire du Sud se replia à Cái Bè, puis à Bến Tre et enfin à Mỹ-Tho. Les miliciens de l'autodéfense nationale, en même temps qu'ils livraient des combats contre les forces des Alliés, traînaient avec eux plus de 200 prisonniers politiques, et cela depuis plus de 3 mois, de Chợ Đệm jusqu'à Kim Quy, petit village isolé situé sur un petit arroyo entre Bạc Liêu et Cà Mau.

Le 9 octobre, le leader caodaïste Trần Quang Vinh fut arrêté par le Viêt-Minh alors qu'il accompagnait sa famille sur la route de l'exode en direction de Sadec. Enfermé à Chợ Đệm, il se retrouva avec plus de 200 prisonniers (intellectuels, politiciens, commerçants et cadres fonctionnaires de l'administration française, etc) parmi lesquels des connaissances : Vũ Tam Anh (chef de la 2ème division, forces paramilitaires Cao Đài) Thế (Đỗ Bá Thế ?), Hồ văn Ngà et les fils de Bùi Quang Chiêu. Ils furent gardés par trente miliciens d'autodéfense dans l'attente des instructions de Mai et de Trấn.[3]

Bùi Quang Chiêu, ex-dirigeant du Parti Constitutionnel, âgé de 72 ans, qui avait quitté la politique depuis longtemps et ses 4 fils (Louis, 43 ans,

---

sa femme, la doctoresse Nguyễn thị Ngọc Sương; l'avocat Hình Thái Thông et Lê Bá Cang, fondateur d'un lycée bien connu à Saïgon (amis de Thạch depuis 1929 quand ils étaient dans le Comité exécutif de l'AGEI). Les ossements de Thông ont été retrouvés en 1951 dans une fosse commune d'une centaine de corps à Quởn Long, Chợ Gạo, Mỹ Tho. (Phương Lan-Bùi Thế Mỹ, 1974, page 90; Ngo Van, 2000 [version française], pages 358-359).

[1] Dans *Cờ Giâi phóng* (le Drapeau de la libération) daté du 01/10/1942, l'organe de propagande central du PCI publié à Hanoi dont Trường Chinh est le responsable, il exprime son point de vue sur la Révolution soviétique en 1917: « L'URSS a déjà 25 ans et c'est la première fois dans l'histoire que des nationalités différentes d'une population de 200 millions de personnes vivent ensemble dans l'égalité et la liberté [...] Sous le drapeau du Parti communiste de l'URSS, sous l'égide du camarade Staline, la population de 200 millions se lève comme une gigantesque montagne pour barrer la route aux bandes de fascistes envahisseurs. L'URSS ne combat pas pour elle-même mais pour tous les travailleurs […]. Nous reconnaissons que l'Armée rouge a versé une partie de son sang pour la cause du peuple indochinois à Kiev et à Stalingrad. (extrait de document publié sur http://www.dangcongsan.vn/cpv/index.html)

[2] Ngo Van, 2000, page 308.

[3] *Mémoires de Trần Quang Vinh*, 1995, pages 11-29

médecin; Camille 33 ans; Albert 23 ans, étudiant à la faculté dentaire d'Hanoi et Gaston 16 ans) furent tous exécutés.[1]

Selon le dirigeant caodaïste, Chiêu fut fusillé au marché Cậu Mười Bảy (Hàm Vồ) début octobre 1945. Après Chiêu, ce fut le tour de *Phủ* Hoài qui avait le malheur d'occuper le poste de chef de district sous l'administration française, et une femme « d'apparence douce et honnête » tout simplement parce qu'elle était l'épouse d'un Français.

Quant au cas de Hồ Văn Ngà, Vinh raconte : quand le groupe des prisonniers était encore à Họng Chàng Bè, entre Gia Rai et Cà Mau, les miliciens d'autodéfense reçurent l'ordre de libérer Ngà (grâce aux intervention de ses anciens élèves). Mais comme l'armée française progressait dans les parages et que les déplacements vers Saïgon devenaient trop dangereux, Ngà préféra suivre les embarcations de la milice Viêt-Minh en attendant le moment favorable pour retourner en ville. Vinh et Ngà se dirent au revoir le 28 décembre 1945. Le 25 janvier 1946, Vinh avec l'aide de Vũ Tam Anh et de 5 autres camarades caodaïstes réussirent à maîtriser leurs gardiens grâce aux couteaux volés dans la cuisine. Ils libérèrent le groupe de prisonniers. Mais Ngà fut ramené par le Viêt-Minh à Kim Quy et tué un peu plus tard. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Après la manifestation du 8 septembre, les troupes Hòa Hảo subirent une violente répression des mains du Viêt-Minh. Des centaines de fidèles et des organisateurs de cette manifestation furent arrêtés, parmi lesquels le poète Nguyễn Xuân Thiếp connu sous son nom de guerre Việt Châu (considéré par le Viêt-Minh comme un sympathisant trotskyste), Huỳnh Phú Mậu (le frère de Huỳnh Phú Sổ) et Trần văn Hoành (le fils aîné de Trần Văn Soái commandant des forces Hòa Hảo). Ils furent tous fusillés par le Viêt-Minh à Cantho, le 17 octobre 1945.

La campagne de terreur et d'élimination des opposants politiques du Viêt-Minh se poursuivit même après le retour des Français en Cochinchine. Huỳnh Phú Sổ, fondateur de Hòa Hảo fut piégé et tué par le général Nguyễn Bình (qui avait remplacé Giàu comme chef des Affaires militaires) au mois d'avril 1947.[2] Le professeur Nguyễn văn Lịnh (qui joignit la LCI en août 1945) et un camarade trotskyste chinois, invités à une réunion secrète avec le Viêt-Minh à Biên Hoà pour discuter de la participation des trotskystes à la résistance, étaient portés disparus depuis le 13 mai 1950.[3]

---

[1] Registre généalogique de la famille Bùi à Mõ Cày, Bến Tre, 2007 (document familial).

[2] Buttinger, 1968, pages 259,260.

[3] Ngo Van, 2000, page 437

Dans un article intitulé « Élimination des traîtres en ville », Trần văn Giàu exalte les assassinats des opposants politiques :

> C'est un fait qui se produit fréquemment en ville (Saïgon)... punir les traîtres, détruire l'ennemi et que cela soit un avertissement pour chacun... L'affirmation de la présence continuelle des forces de résistance même dans les repères de l'ennemi a pour effet de réchauffer le cœur du peuple.
>
> Punir le traître, détruire l'ennemi provoque une réaction passionnée de la population en ville. Ceux que nous avons condamnés et exécutés sont des personnages bien connus, tels que le chef de Sûreté Bazin, le chef de district *đốc phủ* Chấn, le conseiller Sâm […] les membres du « Conseil Consultatif de Cochinchine » du « Nam Kỳ Quốc » [« République autonome de Cochinchine »] Trần Tấn Phát, Nguyễn văn Thạch.[1]

Parmi les innombrables victimes du Viêt-Minh : Nguyễn Văn Sâm (élu au Conseil colonial en 1930, ancien président de l'AJAC) fut assassiné le 10 octobre 1947 dans un bus de Saïgon-Cholon; Trần Tấn Phát fut assassiné le 29 mars 1946, Nguyễn văn Thạch le 4 avril 1945, Lâm Ngọc Đường (du Parti de l'Indépendance de Sâm, Ngà et Ân) en 1947 (ou 1948 selon certains auteurs).

Au nord et au centre du Việt-Nam, la purge contre les leaders politiques et les personnalités importantes, commencée dès la prise de pouvoir du Viêt-Minh, dura plusieurs années. Le 23 septembre 1945, Phạm Quỳnh, écrivain, journaliste et mandarin de la cour royale Nguyễn fut arrêté en même temps que le mandarin Ngô Đình Khôi, ex-chef de la province de Quảng Nam, et son fils Ngô Đình Huân; tous les trois furent tués. (On retrouva leur corps en 1956 dans une fosse commune dans une forêt de Quảng Trị.)

Nguyễn Thế Nghiệp et Nguyễn Ngọc Sơn, leaders du VNQDĐ (Parti national du Việt-Nam) dans le Nord furent tués au mois de septembre 1945 dans le village Thụy Phương à 10 km d'Hanoi. Trương Tử Anh, fondateur et chef du *Đại Việt Quốc Dân Đảng* (Parti national du Grand Viêt-Nam) disparut soudainement à la fin de 1946 (probablement supprimé par le Viêt-Minh). Le leader du *Đại Việt Duy Tân*, Lý Đông A, disparut aussi en 1946. L'écrivain Khái Hưng (Trần Khánh Giư) qui avait fui avec sa famille à Nam Định fut arrêté fin 1946. Début 1947, escorté par ses geôliers et passant par hasard devant sa maison, il fut autorisé à prendre un dernier repas avec sa famille. On apprit plus tard qu'il avait été tué à l'embarcadère Cựa Gà (Nam Định).[2] Nhượng Tống, un autre leader du VNQDĐ fut assassiné à Hanoi en 1949; son parti avait collaboré avec le *Mặt trận Thống nhất Quốc gia Liên*

[1] Trần văn Giàu et al. , *Địa chí văn hóa Thành phố Hồ Chí Minh*, page 360.
[2] Trần Gia Phụng, 2009, page 217,218, fn. 46.

hiệp (Front d'Union nationale contre la France mais opposé au gouvernement Viêt-Minh).

Les derniers jours du groupe La Lutte -Tranh Đấu

En ces jours troublés du mois de septembre 1945, Thạch et son ami Ân se réfugièrent chez Nguyễn Bá Tường, rue Lò Gốm à Chợ Lớn. Dans ses mémoires, Ân décrit avec émotion le jour de leur séparation :[1]

> Un matin, en se levant tôt, Thạch me réveille et dit :
>
> *Ân, je vais partir à un autre endroit. Cette nuit, après avoir réfléchi, en restant ici, s'ils nous arrêtent, nous serons pris tous les deux, ce serait trop dommage. Je vais à Hóc Môn, là bas, je serai avec les camarades Tranh Đấu (La Lutte). Au moins si l'un de nous est tué, l'autre aura la vie sauve. Je te comprends beaucoup Ân, je suis peut être celui qui te comprend le plus. Voilà, je n'ai ici que ce dictionnaire Français-Anglais auquel j'ai apposé ma signature. Tu le gardes en souvenir de moi. Je sais que tu es fort en anglais et que tu consultes souvent un dictionnaire. Je te le donne comme souvenir.*
>
> Presqu'en larme, Thạch me serre la main, avec émotion comme s'il ne voulait pas la relâcher, et il me dit : *J'y vais Ân, quand est-ce notre pays connaîtra la paix.*
>
> Thạch est parti puis a été tué. Je perds un ami, un ami de confiance.

On en sait très peu sur les derniers jours des membres du groupe La Lutte car il y eut très peu de survivants. Jusqu'à ce jour, le seul témoignage oculaire dont on dispose est celui du « camarade P », l'un des jeunes combattants chargés de protéger le Comité central de la Lutte.

Selon le « camarade P. »,[2] après l'évacuation de Saïgon, sur les 11 dirigeants du Comité central seulement 7 (Thạch, Hùm, Chánh, Thử, Lợi, Số,

---

[1] Extrait de l'article « J'estime Ta Thu Thâu », Dossiers de la IVème Internationale vietnamienne, tome 2, publié par le groupe trotskyste en France (« Nhóm Đệ Tứ tại Pháp ».

Trần văn Ân est décédé le 11/09/2002 à Rennes, France. Dans un article dédié à sa mémoire, Nguyễn Hoài Vân, qui a une relation amicale et affectueuse de plusieurs années avec Ân (qu'il appelle oncle Ân) avec qui il discute de tout, d'histoire, de philosophie, de confucianisme, etc, rappelle : « Quand il replonge dans le passé, les personnages dont il parle le plus sont ses amis Tạ Thu Thâu, Phan văn Hùm, Trần văn Thạch... il ressuscite leurs souvenirs d'une manière très touchante. Il les considère comme de vrais patriotes sincères et des socialistes authentiques ». (www.nguyenhoaivan.com)

[2] Camarade P. « Mes premiers pas vers la révolution permanente »

et Ưng Hòa) réussirent à se regrouper dans une maison commune à Xuân Trường (Thủ Đức) avec un contingent d'autodéfense d'une trentaine de jeunes gens, sous la direction d'un ancien sous-officier de l'armée française.

Le camp du groupe se situe à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Saïgon dans une zone contrôlée par la 2ème division de Vũ Tam Anh (Cao Đài) et la 3ème division de Nguyễn Hòa Hiệp (Hòa Hảo). Ces deux chefs militaires entretiennent de bonnes relations avec le groupe La Lutte qui a aussi reçu l'aide de la population. Cependant la région de Thủ Dầu Một à l'ouest du camp, est contrôlée par les milices du staliniste Dương Bạch Mai et le sud de Saïgon par la 1ère division, sous le commandement du Viêt-Minh.

Les nouvelles au quotidien sont alarmantes : les soldats du Général Leclerc débarquent au Viêt-Nam; la 2ème division de Vũ Tam Anh doit se replier à cause de pertes importantes au cours des premiers combats contre les forces françaises et anglo-indiennes. En même temps, les dirigeants Viêt-Minh cherchent à la dissoudre : ils font arrêter leur chef en l'accusant de « traître ».

Les camarades Chánh, Số, Lợi partirent en mission, chacun de leur côté. Tous les trois seront portés disparus (Lợi fut assassiné à Cần Giuộc, au sud de Saïgon). Sur ces entrefaites, les miliciens de La Lutte reçurent l'ordre de se préparer au combat. Le camarade Hùm quitta le Comité central pour se rendre au nord-est et préparer un deuxième camp, en cas de retraite. On ne le revit plus jamais. Le camarade Thạch fut le dernier dirigeant à rester au « quartier général » jusqu'au dernier moment. Vers 5h30 du matin, probablement le 11-10-45, (date griffonnée à l'intérieur de la couverture du petit carnet de Thach et qui correspond à la date relatée par le jeune lutteur, Camarade P.) un commissaire de police Viêt-Minh accompagné de 10 gardes armés désarma les jeunes combattants et confisqua matériel et documents avant de les soumettre à de longs discours de propagande. Finalement, ils emmenèrent le camarade Thạch. On ne le revit plus jamais. (Selon Ngo Van, la police de Dương Bach Mai arrêta Thạch, Chánh et Số puis les transféra à Thủ Dầu Một).

Un jour, dans le maquis de Đồng Tháp, Ngô Văn Xuyết du groupe trotskyste LCI rencontra par hasard Minh surnommé « le nageur » (depuis qu'il avait reçu un prix de natation du temps du Gouverneur Decoux) et aussi ancien « lutteur » qui dirigeait alors une équipe de guérilleros. Il lui annonça que Thạch, Chánh, Số, Tiền, la doctoresse Sương et d'autres prisonniers, soit en tout une trentaine, avaient été fusillés par les miliciens de Dương Bach Mai dans la région Bến Súc, Thủ Dầu Một le 23 octobre 1945, avant l'arrivée des

soldats anglais dans la ville.[1]

Une douloureuse relique mais aussi une consolation pour la famille : le petit carnet où sont consignés les derniers écrits de Thạch qu'un ancien élève est parvenu à remettre à sa femme, après bien des difficultés pour trouver sa famille. (Voir « À la recherche de mon père, je retrouve ma mère », chapitre I.) Thạch avait écrit à la hâte (deux pages successives restent blanches : les feuilles du carnet ont dû être tournées sous l'effet de l'émotion), mais de façon claire et concise ses dernières recommandations à ses enfants, à sa femme et à son frère aîné. A l'intérieur de la couverture du carnet, il a noté le jour de son arrestation en français (Arrêt 11.10.1945) et à la fin de ses recommandations la date 22.10.45. Cette date est celle que sa famille a retenue pour commémorer sa mort.

Conséquence d'une politique de droit exclusif :
un potentiel anéanti

La politique de droit exclusif du PCI, appliquée de manière intransigeante par les cadres communistes dans le Sud après l'insurrection du mois d'août 1945 et qui consistait à éliminer les leaders des partis opposants et même les « éléments douteux » (le mot d'ordre : « Se tromper vaut mieux qu'omettre »), aboutit à isoler et à diminuer les forces de Résistance.

Une fois replié à Cái Bè (Mỹ Tho), le Comité populaire du Sud ne comprend plus que des communistes. Ils recourent aux troupes Cao Đài qui les ignorent. La 3ème division de Nguyễn Hòa Hiệp (forces de Hòa Hảo) quitte bientôt les rangs du Viêt-Minh. D'après l'historien Devillers « le fanatisme et les violences de Giàu lui ont valu des inimitiés mortelles ».[2] Dès qu'il apprit que le Viêt-Minh avait lancé une campagne d'extermination contre les opposants, Bảy Viễn, le chef des « bandits » Bình Xuyên (que Giàu avait réussi à faire coopérer avec le Viêt-Minh) ordonna à ses fidèles de se lancer à la recherche de Giàu pour le supprimer. Mais en cette fin d'octobre, Giàu et Phạm Ngọc Thạch étaient déjà en route pour Hanoi.

Malgré les appels acharnés d'Hanoi, la résistance s'affaiblit peu à peu dans le Sud. L'armée française progressait du côté Ouest et à la fin du mois d'octobre, Mỹ Tho, Gò Công, Vĩnh Long et Cần Thơ tombèrent. Au début de 1946, Sa Đéc, Long Xuyên (9/10), Châu Đốc, Hà Tiên (20/01), Rạch Giá (26/01) furent reprises. En ce mois de janvier, c'était la déroute dans les rangs vietnamiens: 10.000 miliciens populaires abandonnèrent les armes. Le 5

---

[1] Ngo Van, *Au Pays de la cloche fêlée,* page 189; *Viêt-nam 1925-1945,* page 351; Devillers, *Histoire,* page 164.

[2] Devillers, *Histoire,* page 166.

février, ce fut le tour de Cà Mau de tomber. Le même jour, le général Leclerc dans une conférence de presse déclare que « la pacification de la Cochinchine et du Sud Annam est entièrement achevée ».[1] Les paysans retournèrent dans leurs villages détruits, les citadins regagnèrent la ville mais en réalité, l'autorité française ne contrôlait que les centres urbains; les campagnes et les zones montagneuses restaient sous le contrôle du Viêt-Minh, qui commença sa politique de guérilla et de terrorisme.

La volonté du Viêt-Minh de gouverner seul ainsi que sa politique d'extermination des opposants amenèrent les dirigeants des partis politiques nationalistes qui avaient survécu et les personnalités progressistes à collaborer provisoirement avec l'autorité française pour trouver une solution qui conduirait le pays vers l'indépendance sous un régime non communiste.

Au mois de juin 1947, une fraction de Bình Xuyên commence à s'afficher avec l'armée française, puis l'année suivante, toutes les troupes Bình Xuyên coopèrent activement avec les Français. Trần Quang Vinh, après s'être évadé de la prison du Viêt-Minh, est arrêté à Cholon par la police française le 8 mai 1946. Au mois de juin, Vinh et un groupe de militants caodaïstes se rallient aux Français. En novembre 1946, avec la libération de son fondateur, Phạm Công Tắc, une grande partie du mouvement Cao Đài pactise avec les Français.

Quant aux forces Hòa Hảo, malgré des heurts fréquents et parfois violents avec le Viêt-Minh, elles restèrent fidèles au Viêt -Minh jusqu'à la mort de son fondateur Huỳnh Phú Sổ exécuté par le Viêt-Minh en 1947.[2]

D'après plusieurs auteurs, Trần văn Giàu fut convoqué à Hanoi pour faire l'autocritique de sa politique extrême de purge à l'encontre des leaders d'opposition. Mais ce n'était sans doute pas la raison principale. Ce qui irritait le plus les leaders communistes du Comité central à Hanoi, c'était son indépendance farouche qui l'avait amené à prendre des décisions contraires aux directives du Parti. Plus tard, Trường Chinh, le Secrétaire général du PCI jugea que les dirigeants de la révolution du mois d'août, au Nord comme au Sud, n'avaient pas su « enrayer fermement les dangers à venir ». Il « regrette que l'élimination des réactionnaires n'ait pas été réalisée jusqu'à son terme »[3], c'est-à-dire « creuser jusqu'à la souche, arracher jusqu'à la racine », laissant ainsi des embryons risquant d'engendrer des concurrents potentiels, source de

---

[1] Devillers, *Histoire*, pages 165,166 et 176.

[2] Deux documents attestent de l'assassinat du chef Hòa Hảo par les communistes : un signé le 28 avril 1947 par l'avocat Nguyễn Ngọc Thuần, Vice-Président du Comité Exécutif du Sud, accusant Huỳnh Phú Sổ de « traître » et l'autre, un Avis du Comité, daté du 30 mai 1947 indiquant que « Mr. Huỷnh Phú Sổ a été exécuté. »

[3] *Trường Chinh Tuyển tập* (Oeuvres choisies de Trương Chinh), Nxb. Sự Thật (la vérité), 1987, tome 1, pages 126-204.

problèmes futurs pour le parti communiste.[1]

Les dirigeants communistes formés à l'École Staline tels que Nguyễn văn Cừ, Trường Chinh, Trần Huy Liệu, Trần văn Giàu considéraient les trotskystes vietnamiens comme des « ennemis extrêmement dangereux » alors que l'histoire démontre que ce sont des pacifistes.

Pacifistes, ils détestent la violence. L'arène politique est leur terrain de combat. La parole et la plume sont leurs armes pour défendre le peuple contre l'oppression et pour favoriser le changement de régime.

L'entreprise de persécution et d'élimination des trotskystes vietnamiens, qui ont tant lutté contre la domination française, par leurs compatriotes staliniens a provoqué une vague d'indignation dans tout le pays, en particulier parmi les intellectuels et les spécialistes de la politique en Indochine. A ce jour, le massacre des trotskystes vietnamiens suscite encore la révolte chez ceux qui connaissent la politique de cette époque. Hoàng Khoa Khôi, un des fondateurs du groupe trotskyste vietnamien en France (en 1943), écrit :

> En 1989, l'organe de presse du groupe trotskyste en France *Les chroniques vietnamiennes* a lancé un appel pour restaurer l'honneur de Tạ Thu Thâu et de ses camarades assassinés. En un mois seulement, cet appel a recueilli plus de 100 signatures de diverses personnalités françaises et vietnamiennes. Y figurent en particulier les noms de personnalités qui ont apporté leur soutien à la lutte pour l'indépendance du Vietnam. [2] Ces personnalités ne sont pas des trotskystes mais des êtres épris de justice et de vérité qui veulent que lumière soit faite sur les événements qui ont marqué l'histoire du Vietnam afin que le pays puisse accéder à l'ère de la modernité et du progrès.

Comme le dit si bien Trần văn Ân : Thâu, Hùm, Thạch sont des « *patriotes sincères et aussi d'authentiques socialistes* ». Ân cite une phrase de Jean Jaurès pour que les générations futures comprennent le parcours des trotskystes vietnamiens : « *Beaucoup d'internationalisme ramène à la Patrie* ». Thâu, Hùm, Thạch avaient bien compris la portée de « l'internationalisme » pour retourner plus près encore de leur patrie.[3]

---

[1] Trần Gia Phụng, 2009, page 221.

[2] Sur le plan français et international, on trouve des noms comme Noam Chomsky, Jean Chesneaux, Georges Boudarel, P. Rousset, P. Naville, Jean Ziegler, Madeleine Rébérioux. Du côté vietnamien, on trouve Lê Thành Khôi, Trịnh Văn Thảo, Nguyễn Đức Nhuận, Hoàng Đôn Trí etc. (Voir Annexe 6 pour une liste complète des premiers signataires.)

[3] « Chuyện già, chuyện trẻ : Cụ Trần Văn Ân và tôi. » (L'histoire ancienne, l'histoire récente : Aïeul Trần văn Ân et moi) Nguyễn Hòai Vân, 1989. (www.nguyenhoaivan.com)

La révolution du mois d'août est souvent évoquée comme un moment glorieux dans l'histoire de la Résistance de la Cochinchine. Pourtant elle se solda par un grand deuil pour le peuple : toute une génération d'intellectuels, de personnalités progressistes et de patriotes, parfois fauchés en pleine force de l'âge et à un moment où le pays avait tant besoin de ces hommes et de ces femmes pour se relever et construire l'avenir. Telle fut la conséquence tragique d'une politique de droit exclusif menée par des dictateurs sanguinaires imbus d'idéologie extrémiste.

&&&

Photos de famille et documents



(De droite à gauche) Trần Văn Thạch, sa femme Nguyễn Thị Ba,
et les frères de celle-ci. (Photo prise en France, vers 1926)



Thạch et son fils aîné, né à Toulouse en 1927



Congrès des Étudiants Indochinois, Mairie d'Aix-en-Provence, Sept. 1927
(Source : *Journal des Étudiants annamites,* Octobre-Décembre, 1927)



Comité exécutif de l'Association Générale des Étudiants Indochinois (AGEI)
Paris, 1929.
(De gauche à droite : Assis) Nguyễn Văn Khải, Hồ Văn Ngà, Trần Văn Thạch
(Debout) Hình Thái Thông (?), Lê Bá Cang
(Source : Archives nationales d'Outre-mer, Aix-en-Provence)

Première Année. — N° 5.

JOURNAL DES ETUDIANTS ANNAMITES

Paraissant le 15 de chaque mois

Organe d'opinion des Etudiants Annamites en France

DIRECTION : 8, Rue des Régans, TOULOUSE

SOMMAIRE

Pages.		
1.	*L'évolution du culte des morts*	La Direction.
4.	*Des choses de France et d'Indochine* (Lettre VII)	Ly binh Huê.
10.	*La liberté du culte en Indochine*	Vo thanh Cu.
12.	*Vers une République libre d'Annam*	Tran van Thach.
18.	*Propos du mois : Destinée princière ; — Jeunes filles en escapade ; — Magistrature coloniale*	T. V. T.
24.	*La vie universitaire* (Lettre à un ami)	Lêvan D.
27.	*Revue de la Presse*	

ABONNEMENT : Un an 18 francs
LE NUMÉRO : 1 fr. 50
COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 2890 TOULOUSE

TOULOUSE — IMPRIMERIE DU SUD-OUEST — J. Castellvi & Cie
6, Rue Sainte-Ursule et 1, Rue Tripière

Journal des Étudiants Annamites (1927-1929), fondé par Trần Văn Thạch

Lý bình Huê

Avocat à la Cour
4, Rue Rollin, 4
Paris -V°

Paris, le 12 Juin 1930

Mon cher Thach,

Tu voudras bien faire parvenir à Hồ văn Ngã la lettre recommandée ci-jointe. Je t'envoie en même temps une copie de la requête dont le Ministère Public a saisi le Tribunal aux fins de la dissolution de l'A.G.E.I. Je regrette de n'en pouvoir te donner le texte complet que je n'ai eu en mains que quelques instants et qu'il serait intéressant de parcourir d'un bout à l'autre. Tu reconnaîtras à la lecture que le service de la Sûreté est très bien renseignée sur notre compte. Et tu feras bien de faire communication aux camarades rapatriés, surtout à notre ami Hồ văn Ngã qui ne manquera pas de te voir à son débarquement — ou à sa sortie de prison !

Extrait d'une lettre envoyée de Paris par l'avocat Lý Bình Huê, un ami proche de Thạch pour l'informer de la dissolution de l'AGEI et de la déportation en Cochinchine de certains de leurs amis proches.

Troisième année : N° 43 — LE NUMÉRO 5 CENTS — Samedi 30 Novembre 1935

la lutte

hebdomadaire

administration — rédaction
90, rue Lagrandière — Saïgon

Honte aux oppresseurs !

Travailleurs !

Lettre ouverte à Monsieur l'Inspecteur Général des Colonies

Le gouvernement colonial couvre les friponneries des notables

Brutalités patronales

Dimanche 13 Mars

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

la lutte

Paraissant le Dimanche

Les troupes allemandes pénètrent en Autriche.. Hitler provoque ouvertement à la guerre. Seule la révolution sociale sauvera l'Europe et le monde d'une nouvelle tuerie monstrueuse.

APPEL

Electeurs.

MARDI DERNIER, A L'HOTEL DE VILLE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGION

Réclamant une application honnête des taxes, Tran-van-Thach s'est heurté à l'hostilité de l'Administration

LA CHUTE DU MINISTÈRE CHAUTEMPS

M. Chautemps démissionne..

Vô sản hoàn thế giới, tổ hiệp lại ! — Thứ sáu 19 Mai 1939

tranh đấu

Cơ quan chánh trị của nhóm LA LUTTE

Lấy tiền dự định ủng hộ quốc phòng để tổ chức những công tác có ích cho quảng đại quần chúng!

MƯỜI TRIỆU BẠC TRÊN LƯNG DÂN

Quốc Tế Thời Bình

HIỆP NHỨT QUỐC GIA

Đả đảo báo SAIGON

La Lutte, 30 novembre et 13 mars, 1935. *Tranh Đấu*, 9 mai 1939.

Les Dirigeants du « Front unique La Lutte »
Avril 1934- Juillet 1937



Tạ Thu Thâu



Nguyễn An Ninh



Phan Văn Hùm



Nguyễn Văn Tạo



Trần Văn Thạch



Dương Bạch Mai

Dans la région de Laithiêu-Thudaumot

Plus de 2.000 ouvriers potiers font grève



En protestation contre une nouvelle réduction de 20 % d'un sala plusieurs fois réduit et misérable. — Les patrons ré par le lock-out. — Affiches, tracts, piquets de grève ass continuité du mouvement.

La plus grande grève qu'on ait vue !

Lundi dernier, un camarade de Laithiêu nous prévint qu'une grève de grande envergure des ouvriers potiers s'y était déclenchée trois jours auparavant rejoignant celle des potiers de Thudaumot dont le mouvement avait commencé exactement le 23 septembre. Il nous remit une petite affiche manuscrite lavée et salie par la pluie. Hélas ! les rédacteurs de *La Lutte* étaient pris par des occupations d'ordre professionnel. Aucun ne pouvait quitter Saigon.

Le mardi, les quotidiens bourgeois annoncent la grève en première page. Il faut reconnaitre qu'ils ne cachent pas l'ampleur de cette manifestation. L'organe colonialiste de Lachevrotière publie « C'est la première fois qu'une grève de cette importance éclate en Indochine. » Et, en guise de conclution, les témoignage d'une frousse hâtive : « Cette grève est un signe des temps et il est à craindre que l'exemple des potiers soit bientôt suivi par d'autres corporations. »

La Lutte envoie ses reporters

Le mardi après-midi, enfin libérés pour quelques heures, trois de nos camarades sautèrent dans l'auto d'un ami et filèrent vers Laithiêu qui se trouve à 21 km de Saigon. Nous dépassâmes cette localité pour nous diriger vers Bung. Notre auto s'engagea dans des chemins vicinaux empierrés de latérite et remplis d'ornières où il est visible que le rouleau compresseur ne doit passer que tous les dix ans.

Les seules voitures qu'on rencontre dans ces parages sont des charrettes lourdement chargées d'argile qui avancent au pas lent des bœufs. Des deux côtés, la verdure succède à la verdure. Partout des arbres fruitiers : mangoustaniers, bananiers, douriamiers.

Pas un pouce de [...]
C'est que la populat[...]
gion est particulière[...]
pauvre Ici, pas de[...]
priété. Les plus ric[...]
quelques hectares d[...]
général, les demeur[...]
tables : murs en t[...]
de chaume. Les de[...]
principales : le tra[...]
poteries et la peti[...]
nourrissent pas as[...]
monde peine : l'o[...]
paysan, sa femme[...]
ses filles. La vie [...]
misérable. Si l'as[...]
mières ne persuade[...]
ment, on se rend [...]
dence en voyant [...]
fants, en haillons, [...]
veux non coupés, [...]

Notre auto s'ave[...]
chemins impossible[...]
est passablement a[...]
de la fumée qui m[...]
groupe de poteries[...]
aucune cheminée ![...]
taires de ces pot[...]
fort ingénieusemen[...]
sol Le long de la p[...]
ticules on bâtit le f[...]
d'un demi-cylindre[...]
déclivité, le four s[...]
de cheminée. Plu[...]
raide, plus le tirag[...]
Pour la cuisson, [...]
argile, vases, tasse[...]
empilés dans le fo[...]
tervalles, on amèn[...]
Le feu étant mis [...]



Misérable hutte exiguë d'un ouvrier potier à Cây Sao.

Notre camarade Tran-van-Thach (marqué de la croix) entouré des grévistes visiblement faméliques.

Reportage de Tran Van Thach sur la grève des potiers à Laithiêu-Thudaumot

(*La Lutte*, 5 octobre, 1935)



"Les chauffeurs d'autos de location, brimés par un agent hargneux, spécialiste des contraventions injustifiées et des injures dégoûtantes, ont abondonné leur station des Halles Centrales. Les voici s'entretenant avec nos camarades Tao et Thach qui sont allés en suite protester au Commissariat du 2è arrondissement." (*La Lutte,* 25 mai, 1935)

Elections municipales, Avril-Mai 1935. Extrait d'une lettre de Tran Van Thach au Gouv. de la Cochinchine (La Lutte, 3 Mai 1935)

"J'ai l'honneur de protester énergiquement contre le fait que des agents en civil et en uniforme se postent depuis ce matin devant le numéro 99 de la rue Lagrandière où se trouve ma permanence et celle de mes co-listiers … Ces agents demandent leur carte d'impôt à tous ceux qui entrent dans notre permanence et excercent de ce fait une intimidation manisfeste sur les électeurs…Ils entravent ouvertement notre campagne électorale en violation flagrante des dispositions de la loi…"





Les élus ouvriers à la première séance du Conseil Municipal [Mai 1935]. De gauche à droite: Tran Van Thach, Nguyen Van Tao, Ta Thu Thau, Duong Bach Mai. (*La Lutte*, 1935)

PHOTOS DE FAMILLE





Thạch et sa femme
Nguyễn Kim Ngọc, circa 1939



Mỹ Châu, leur fille aînée, circa 1940

La famille vers 1948



Mỹ-Châu



Điển



Mỹ-Linh

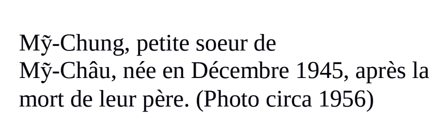
La famille vers 1948





Tự, Mỹ-Dung, Mỹ-Nguyệt: demi-frère et demi-soeurs de Mỹ-Châu





Mỹ-Chung, petite soeur de
Mỹ-Châu, née en Décembre 1945, après la mort de leur père. (Photo circa 1956)

Leur mère, un an avant son arrestation par la Sûreté.

Les dernières recommandations de Trần Văn Thạch

«Mes enfants. Vous devez vous aimer et vous soutenir ensemble... Vous êtes encore trop jeunes et je m'inquiète beaucoup pour vous. N'oubliez pas mes dernières recommandations... Tự, Điển, Linh, Dung, Nguyệt, Châu, restez unis à jamais... »



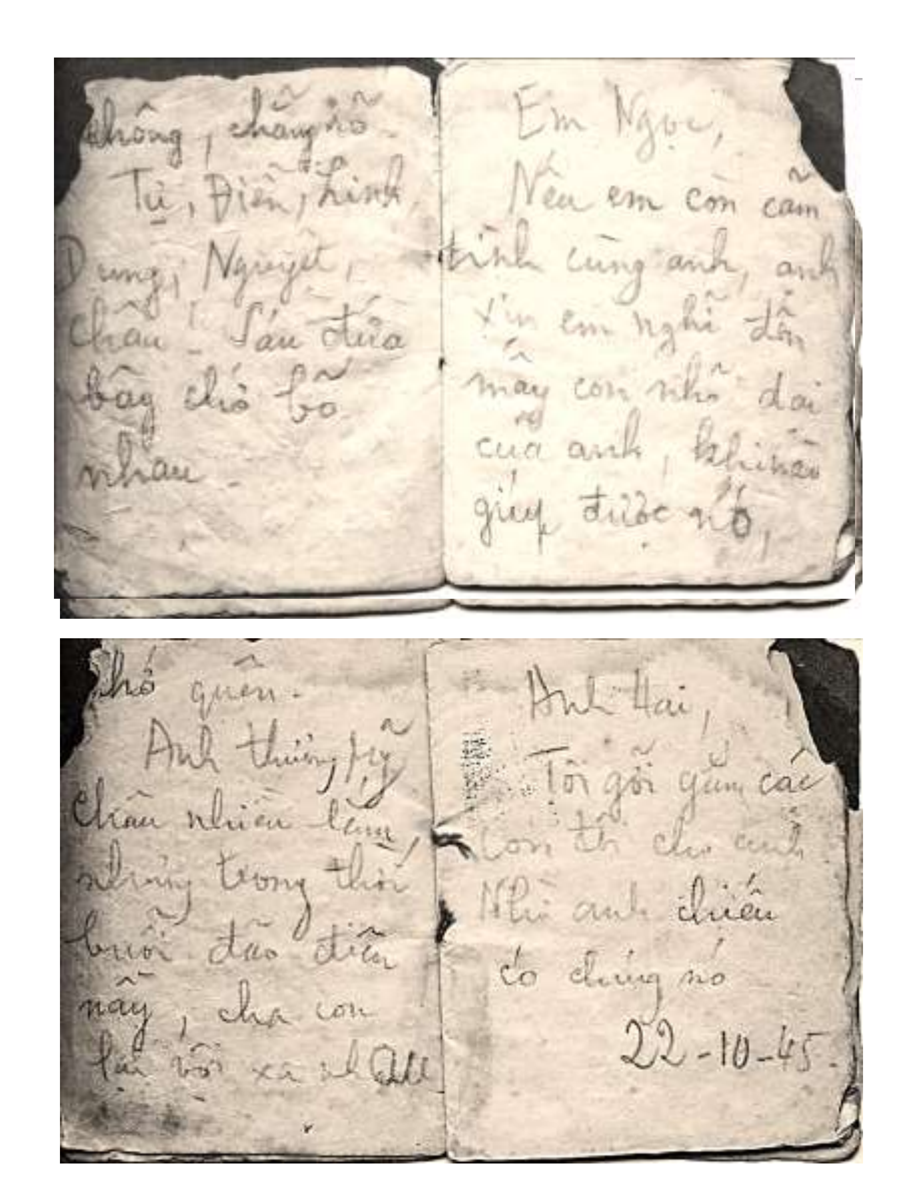
Các con
Bây hãy thương
nhau, đều giúp
lẫn nhau. Thằng
Tự phải thương
Mỹ-Linh, sau lớn
đi làm có tiền, phải



lo cho mấy em.
Các con còn khờ
dại, ba lo cho
các con lắm. Đừng
quên lời dặn cuối
cùng của ba, là
lúc nào cũng phải

thương nhau. Ba
có gởi cho ba thằng
Bé 300 đồng với
đồ đạc. Còn quần
áo khác để tại
108, Verdun. Bọn
Pháp có lấy cũng

Dans sa lettre , il ne fait pas mention de sa dernière fille Mỹ-Chung, née après son décès.



không, chẳng rõ
Tụ, Điền, Linh,
Dung, Nguyệt,
Châu! Sáu đứa
bây chớ bỏ
nhau.

Em Ngọc,
Nếu em còn cảm
tình cùng anh, anh
xin em nghĩ đến
mấy con nhỏ dại
của anh, khi nào
giúp được nó,

chớ quên.
Anh thương Mỹ
Châu nhiều lắm,
nhưng trong thời
buổi đảo điên
này, cha con
lại rời xa nhau

Anh Hai,
Tôi gởi gắm các
con tôi cho anh.
Nhờ anh chiếu
cố chúng nó
22-10-45.

« Chère Ngọc. Si tu as encore de l'affection pour moi, j'aimerais te demander de t'occuper de mes jeunes enfants et de les aider. J'aime beaucoup notre Mỹ Châu, mais en ces temps troublés, père et fille sont si vite séparés… »

« Mon frère, je vous confie mes enfants. Prenez soin d'eux.
22-10-45

III.

TRẦN VĂN THẠCH (1905-1945)

UNE PLUME CONTRE L'OPPRESSION

INTRODUCTION

Cette section présente une sélection des articles de Thạch écrits entre 1927 et 1939, c'est-à-dire à partir de ses années d'étudiant en France lorsqu'il avait 22 ans jusqu'à son dernier article paru dans *La Lutte*, 96 articles au total. Sept sont tirés du *Journal des Étudiants annamites*, édité à Toulouse en 1927; l'un est extrait du journal *Le Travail* (sept. 1936) édité à Hà Nội; deux sont extraits de la brochure *Le Régime de la presse en Indochine* rédigée par Trần Văn Thạch et publiée par l'Amicale des Journalistes de Cochinchine à Saïgon en 1937. La majorité, c'est-à-dire 86 articles sont tirés du journal *La Lutte* entre 1934 et 1939, plus particulièrement de la rubrique satirique "Petits clous". Ces articles sont classés de façon thématique. Certains thèmes tels que "Du Gouverneur au Gendarme", "Bourgeois, intellectuels, et colonialistes", "Rois et mandarins", et "Vie indigène" sont illustrés de photos de l'époque. Chaque catégorie est précédée d'une liste des titres et des dates de publication ; les articles satiriques sont clairement signalés grâce à la mention *Petits clous*.

Il faut distinguer les articles tirés du *Journal des Étudiants annamites* où l'auteur s'adresse à ses compatriotes étudiants de ceux publiés dans le journal *La Lutte* qui traitent souvent d'un personnage ou d'un incident précis. Dans les premiers le ton est analytique ; Thạch se veut convaincant : il incite ses compatriotes à s'engager pour l'avenir de leur pays enlisé dans l'indifférence et l'apathie. Dans les articles de *La Lutte* l'auteur rapporte souvent un fait divers qui lui sert à illustrer les abus, l'exploitation et la corruption qui règnent dans la société et au sein du gouvernement à la fois colonial et local.

Ses écrits se caractérisent souvent par un style clair, direct et argumentatif, ainsi que l'observe Marius Moutet : « M. Thạch ne discute-t-il pas en militant, mais en avocat et en procédurier ». Dans la satire des « Petits clous » se mêlent humour, ironie et sarcasme. L'auteur démontre sa maîtrise de la langue française et en joue avec un plaisir non dissimulé. On y trouve des néologismes et des figures de style : comme « budgétivores » (contre les autorités dépensières), « cochons de payants » décrivant la façon dont les petites gens sont traités par les colons, « Edouard marquis la Sonnette » ou « Sieur Edouard Marquis, l'illustrissime chef de l'inutile bureau de la Presse » (surnom du directeur du service journalistique), des « retours de France, retours d'Hanoi... retours d'âge » (désigne les libertins intellectuels vietnamiens diplômés, menant une vie oisive et égoïste de coq en pâte.), ou « Monsieur André Pierre Pagès, Grand Mandarin des Six Provinces » [de Cochinchine]. De ce fait, il s'est fait qualifier de «polémiste à la verve acide» par un agent de la Sûreté française.

Sélection d'articles

publiés dans

Le Journal des Etudiants annamites

(1927-1929)

L'IDÉAL D'UN JEUNE MILITANT NATIONALISTE

SOMMAIRE

Participation à la chose publique
No. 1, 15 Mai 1927

[Appel aux] Etudiants annamites
No. 2, 15 Juin 1927

Les partis politiques Annamites
No. 2, 15 Juin 1927

Nos étudiants et la politique
Le prochain Congrès d'Aix-en-Provence
No.3, 15 Juillet 1927

Vers une République libre d'Annam
No. 5, 15 Septembre 1927

Le Premier Congrès National des Étudiants Indochinois à Aix-en-Provence
No. 6-7, 15 Octobre-Novembre 1927

Un rêve singulier
No. 8, 15 Décembre 1927

JEA, No. 1, 15 Mai 1927

Participation à la chose publique

Il y a, à notre avis, trois manières de participer à la gestion des affaires publiques. La première consiste à prendre effectivement en mains la direction de ces affaires, et c'est là le soin des hommes d'État aidés par des fonctionnaires de toutes classes chargés de faire marcher l'immense mécanisme administratif. La deuxième consiste à défendre les intérêts du peuple dans les réunions, dans la presse, dans les assemblées élues, à les faire prévaloir auprès des pouvoirs publics pour les contraindre à prendre en considération les revendications collectives, et c'est là le soin des représentants élus ou des chefs de partis. La troisième, au lieu de se traduire par des actes de portée aussi immédiate, est le fait du citoyen qui, tout en travaillant pour vivre, ne laisse pas de se mettre au courant des événements publics, de faire partie des sociétés corporatives, de faire sienne une des opinions politiques qui se disputent le terrain de la réalisation. Cette dernière attitude, loin d'être passive, est plutôt d'une force latente qui, à l'occasion, peut se révéler et composer avec d'autres forces individuelles des résultantes extraordinairement puissantes dont l'histoire nous a montré le jeu lors des révolutions qui ont secoué l'Europe pendant tout le dix-neuvième siècle, ou lors des mouvements populaires qui ont eu pour théâtre l'Inde anglaise il y a quelques années.

En vérité, ces trois manières ne sont pas aussi distinctes comme ce que nous venons d'établir peut le laisser supposer. Ce sont plutôt trois modalités coordonnées d'une même participation graduellement différenciée. Dans les États dont l'organisation politique est stable, les hommes de gouvernement s'appuient sur des partis dont ils sont presque toujours les chefs et les partis eux-mêmes tirent leur puissance des collectivités plus considérables dont ils résultent et dont ils expriment et soutiennent les aspirations. L'opinion publique exerce une contrainte réelle sur le gouvernement dont elle oriente les décisions. Tant qu'un gouvernement est en faveur auprès de l'opinion publique, il se maintient: le jour où il lui déplaît, il aura vécu. Mais la force de l'opinion publique, à son tour, n'est qu'une résultante, avons-nous dit, composée d'une pluralité de forces individuelles, et c'est, en fin de compte, de la participation indirecte et restreinte à la chose publique de chaque citoyen que dépend la

marche des affires publiques.

Il n'existe pas en Indochine, une opinion politique qui soit vraiment générale, je veux dire par là que les Annamites qui se mêlent directement ou indirectement à la politique indochinoise ne sont qu'une minorité et que la grosse majorité du peuple témoigne d'une indifférence quasi-absolue à l'égard de l'administration de leur pays. En attribuer la faute au gouvernement colonial qui nous prive de la plupart des libertés essentielles, ce n'est pas, avouons-le, exposer toute la vérité. Une autre raison doit être cherchée dans la mentalité des Annamites eux-mêmes dont la plupart se figurent mal comment on peut et pourquoi on doit s'intéresser à la marche des affaires publiques. Il faut reconnaître maintenant que le gouvernement colonial n'a pas fait grand-chose pour détruire cet état d'esprit et qu'au contraire il cherche à le maintenir parce qu'il est favorable à sa domination.

Nous ne savons plus quel gouverneur d'Indochine a interprété à sa façon cet état de choses en disant que ceux qui sont mécontents du régime colonial sont de mauvais plaisants, des ambitieux, des esprits rebelles, que le bon sens n'est pas leur privilège, qu'il appartient plutôt à la masse, pacifique, docile, reconnaissante à l'œuvre civilisatrice de la France. Ce gouverneur sophiste et mauvais interprète a été bon observateur. L'indifférence de la masse pour la cause publique ne lui a pas échappé. Nous voulons essayer aujourd'hui de trouver les antécédents de cette apathie générale. A la classe éclairée d'en guérir nos compatriotes. Le problème est d'importance, car tant que cette apathie durera, tant que nos compatriotes se désintéresseront des œuvres collectives, tant qu'une opinion annamite à laquelle doivent adhérer le plus grand nombre ne se formera pas -- elle qui est la seule arme capable de résister à la domination française, d'en atténuer la rigueur ou de la vaincre comme nous l'avons montré plus haut, -- la question de la liberté de notre peuple ne sera pas résolue.

Cet état d'esprit provient pour une large part de l'état économique de notre pays. Il y a soixante ans, nos pères ne connaissaient ni la locomotive, ni la chaloupe, ni l'automobile. Sur terre ils ne voyageaient que pédestrement, à cheval ou en chaise à porteur, sur eau, à l'aide de jonques à rames et à voiles. Les communications entre les différents points du vaste territoire d'Annam présentaient de ce fait une réelle difficulté. On s'explique pourquoi la transmission à distance des faits de tous ordres ait été si difficile et que pratiquement elle ait été inexistante. Les cercles sociaux qui entouraient l'homme du peuple ne s'étendaient guère au-delà des limites de son village ou de sa province. En n'entendant rien comme ne voyant rien, sa vie prenait le caractère d'un particularisme extrême d'où était exclu toute préoccupation

d'ordre général, toute pensée politique, toute participation aux affaires politiques. Excepté toutefois la paie de l'impôt et l'exécution des corvées, rôle passif rempli automatiquement pour en finir avec une administration implacable qui ne souffrait point de résistance. De nos jours, les choses ont changé. Notre pays commence à faire connaissance avec le modernisme. Les moyens de communication sont plus nombreux et plus rapides. Un certain progrès est réalisé, mais hélas ! dans une si faible mesure par le temps qui court, qu'il reste beaucoup à faire pour changer radicalement une situation économique si éminemment défavorable au développement de l'esprit collectif chez nos compatriotes.

A ce développement, l'absence de la presse n'a pas été moins funeste. Car, -- et cela ressort de la connaissance de tous, -- les journaux exercent un rôle de première importance dans le jeu des institutions sociales dans leurs multiples réactions et interactions qui se répercutent à l'infini dans les consciences individuelles. Les journaux sont par excellence le véhicule des idées, et l'indice de la grande vitalité intellectuelle et économique d'un peuple pourrait se mesurer proportionnellement au nombre des périodiques qu'il édite. A cet égard encore notre pays est des moins privilégiés. Nous ne savons s'il y a jamais existé un journal il y a soixante ans. Plusieurs périodiques sont nés depuis la colonisation. Seuls ceux qui sont édités en langue française peuvent revêtir un caractère politique, critiquer à l'occasion le gouvernement et présenter les revendications du peuple asservi. Mais ces journaux ne sont lus que par une très faible partie de la population dont la grande majorité ignore le français et est condamnée à ne rien savoir des affaires publiques. Il est en effet interdit aux journaux en langue indigène que beaucoup lisent et qui sont censurés sévèrement, de faire des incursions dans ce domaine. Encore une des caractéristiques de l'arbitraire colonial: prétendre vouloir nous instruire, et en même temps nous empêcher de faire usage de l'esprit critique à propos des questions qui présentent pour nous le plus vif intérêt.

C'est là une cause que nous appellerons externe de l'état d'esprit que nous essayons d'expliquer, cause externe en tant qu'elle diffère par son origine d'une autre qui prend sa source dans la mentalité de nos compatriotes eux-mêmes, comme nous avons dit plus haut. Nous considérons cette dernière comme la plus importante, l'obstacle principal à une participation active des Annamites aux affaires publiques. Elle ne date pas d'aujourd'hui, et, si vous voulez bien, reportons-nous à soixante ans en arrière.

Nos ancêtres pour leur malheur vivaient sous un régime monarchique. Les rois d'Annam, comme ceux de partout, étaient jaloux de leur autorité. A

l'instar des empereurs de Chine, leurs suzerains, ils étaient des "fils du Ciel" et, à ce titre, le respect était dû. Ils abusaient de leur pouvoir, faisant bon marché de la liberté de leurs sujets, voire de leur vie. Les mandarins courageux risquaient gros à faire la critique de leur gouvernement. D'autre part, aux yeux du peuple leur personne représentait l'incarnation vivante de la patrie, de sorte que l'amour de la patrie, par transposition, devenait l'amour de son roi. La morale traditionnelle, par ailleurs, y portait nos ancêtres. Je ne sais quel précepte caduc et qui doit nous paraître aujourd'hui odieux leur signifiait clairement leurs devoirs en ces termes: "Tout sujet qui ne meurt pas quand son roi le lui ordonne est un mauvais sujet. Tout fils qui ne meurt pas quand son père le veut est un mauvais fils." [*Quân xử thần tử, thần bất tử bất trung. Phụ xử tử vong, tử bất vong bất hiếu.*] Si de pareils préceptes figuraient dans les traités d'éducation, nous imaginons facilement quelle devait être la vénération que les Annamites de ce temps-là vouaient à leur roi et à leurs pères. Nous comprenons également pourquoi nos devanciers n'osaient faire la politique avec l'esprit d'indépendance qu'il leur aurait fallu, retenus comme ils étaient par le respect religieux du roi et la crainte de ses représailles terribles.

Après le roi venait toute une longue hiérarchie de mandarins chargés d'administrer le vaste royaume. De quelle façon s'y prenaient-ils ? nous pouvons nous en faire une idée à voir agir les mandarins d'aujourd'hui. Ces "Pères et Mères" du peuple devaient être comme leurs descendants actuels, des concussionnaires enragés, se donnant pour mission de se remplir dignement les poches avec les deniers soustraits de mille manières aux simples habitants. Il ne fallait pas leur demander de faire preuve d'altruisme. Exécuteurs serviles des ordres de l'autorité supérieure, ils cherchaient à s'imposer à la population et donnaient de pires exemples de vénalité à ceux dont ils auraient dû être les modèles de dévouement, d'impartialité, d'intégrité. Hélas ! les mandarins avaient aussi leur part de respect et d'honneurs, eux aussi, ils inspiraient une crainte trop sentie aux personnes animées de bonnes intentions, désireuses de réformes sociales. Aujourd'hui, le roi d'Annam qui a vu son empire fortement diminué, a perdu tout pouvoir. Les mandarins l'ont suivi dans cette décadence. Mais du régime antérieur résultent deux conséquences actuelles.

La première est que la conception du devoir de fonctionnaire est tout à fait faussée. On n'accède pas dans les carrières administratives pour rendre service au pays, mais bien plutôt pour jouir de je ne sais quels honneurs considérés

comme dûs. Nos "Huyên" et nos "Phu"[1] ont généralement un air de grands hommes qu'ils s'attribuent gratuitement. Ce qui leur semble naturel, c'est qu'on doit s'enrichir quand on est de si hauts fonctionnaires, oh combien ! et nous savons de quelle façon. La Cochinchine seule a maintenant des assemblées élues, provinciales et coloniales. Les Annamites qui y siègent comprennent-ils qu'ils doivent, dans la mesure où on leur en donne le droit, défendre les intérêts du peuple ? Pour la plupart, non. Des candidats aux Conseils coloniaux et provinciaux visent avant tout les honneurs en perspective; d'abord le titre qui les rehausserait aux yeux de la population, ensuite les décorations que le gouvernement colonial, pour flatter la manie de nos élus et les obliger à dessein, leur octroie sans difficulté. Il est de remarque, dans notre pays, que ceux qui obtiennent les faveurs gouvernementales sont souvent des incapables, quel qu'étonnant que cela puisse paraître aux Français de la Métropole.

Une deuxième conséquence est que le peuple se fait une conception non moins erronée du devoir civique. Ils ne font guère nombre ces hommes qui osent exprimer leur souhait d'une évolution dans l'ordre social. La masse est encore retenue par la crainte des autorités. Elle comprend mal le rôle des hommes du gouvernement, car habituée à les voir s'arroger un pouvoir sans contrôle, elle érige en règle ce qui est un fait d'observation et devient familière à cette idée que les autorités publiques doivent jouir d'une puissance incontestée. Effectivement, elle ne cherche pas à la leur contester, leur abandonnant le soin de diriger les affaires communes à l'endroit desquelles elle fait preuve d'une réelle passivité.

Cette disposition a été des plus favorables à la substitution du régime colonial au régime monarchique. La domination étrangère ne paraît pas insupportable au peuple qui passe d'un régime d'oppression à un autre régime d'oppression. Il trouve même ce dernier plus libéral que l'autre. Et, en fait, le gouvernement colonial, à mon avis, commet moins d'abus que son prédécesseur. Mais il en commet encore, et même de plus graves, et s'il jouit d'une impunité contre laquelle les hommes éclairés se révoltent, c'est grâce à cette ignorance de nos compatriotes qui n'ont pas reçu la moindre éducation civique.

D'une manière générale, l'esprit critique chez eux est peu développé. Cela tient à une éducation millénaire de caractère scolastique. La tradition d'autorité qui s'est perpétuée pendant si longtemps est celle de l'École, non pas

[1] Grade équivalent au sous-préfet et préfet dans la hiérarchie des cadres Vietnamiensau service de la colonie.

d'Aristote, mais de Confucius. Il importe de la détruire au plus vite, de remplacer par le raisonnement le principe d'autorité. Le seul moyen efficace c'est l'instruction. Aussi, nous sommes heureux de constater que ce point n'échappe point à la clairvoyance de nos hommes politiques qui représentent l'expansion de la culture scientifique en Indochine comme la première aspiration du peuple. Pour ce qui nous occupe, elle est la condition essentielle pour la formation d'une opinion publique consciente d'elle-même à laquelle puiseront leur force toutes revendications légitimes. Une telle opinion est en formation et c'est à sa pression que sont dues les quelques réformes qu'on a bien voulu nous accorder. Mais cette opinion n'est actuellement que celle d'un petit nombre d'Annamites instruits, et partant, l'influence qu'elle exerce dans la politique indochinoise est encore faible. Elle demande, pour produire plus d'effet, l'adhésion d'un nombre plus grand de voix individuelles. Tous les étudiants se doivent à leur pays de s'occuper des affaires collectives. Dans quelle mesure, c'est ce que nous dirons dans un prochain article.

-o0o-

JEA, No. 2, 15 Juin 1927

[Appel aux]
Etudiants annamites

Il ne faut pas que le milieu dans lequel vous vivez pour quelques années, mais auquel vous vous habituez insensiblement et sûrement vous fasse perdre de vue le milieu où vous avez vécu et où vous serez appelés à vivre longtemps encore : votre Pays.

Quand, par moments, vous avez la vision du pays natal, rendez-la totale : ne la limitez pas au cercle étroit de vos parents et de vos amis, mais étendez-la à cette masse de vingt millions de vos compatriotes dont l'évolution vers un état social meilleur est si lente, si incertaine !

Il ne faut pas que, par snobisme, vous fassiez de l'ironie facile à l'endroit des questions d'ordre collectif intéressant votre pays.

Il ne faut pas non plus que, conscients de votre impuissance individuelle à réussir là où l'effort de la masse est nécessaire, vous vous détourniez des préoccupations collectives pour ne penser qu'à vos intérêts personnels et immédiats. Le premier stade de la formation d'une collectivité agissante doit se retrouver en premier lieu en chacun de nous.

C'est vous qui serez les premiers responsables par votre activité de tout ordre du relèvement de votre pays. Faites que ce jour ne vienne jamais où nous aurions à nous accuser nous-mêmes !

Préparez-vous à jouer le rôle qui vous reviendra et que l'indépendance et la prospérité de votre pays soient votre idéal national et vous encouragent à travailler dans l'intérêt de votre pays d'abord, du vôtre après.

-o0o-

JEA, No. 2, 15 Juin 1927

Les partis politiques Annamites

On crie à la division des annamites, des étudiants en particulier, sur le terrain politique, évidemment. A Paris, où ils sont quelques centaines, ils se partagent en deux camps, celui des "vieux" et celui des "jeunes". Il ne faut pas croire que ce soit là une distinction établie chronologiquement. Sont dénommés "vieux" ceux de nos compatriotes qui sont partisans d'une collaboration entre Français et Annamites, qu'ils considèrent comme la solution la plus immédiatement efficace au problème indochinois. Les "jeunes", au contraire, rejettent cette façon de voir et jugent que le parti politique le meilleur est celui qui réclame purement et simplement l'indépendance immédiate de leur pays. [...]

Le parti de l'indépendance immédiate ne recrute pas seulement ses partisans parmi les étudiants annamites en France. Il est également soutenu en Indochine. Il reste néanmoins qu'en France, terre des principes libéraux, nos compatriotes se laissent plus facilement gagner par l'idée que l'indépendance sans retard de leur pays doit être le but de toute revendication nationale, parce qu'elle est la solution la meilleure du problème indochinois. Cette doctrine est également celle qui soit le plus conforme à l'idéal d'un certain nombre d'étudiants annamites, ou, pour mieux dire, elle est leur idéal même. Assoiffés de liberté, révoltés par le régime inique que le gouvernement français impose à l'Indochine, régime de servage où aucune latitude n'est donnée à la pensée de s'exprimer et de s'étendre, où ce qui fait la dignité de la personne humaine est juridiquement refusé à l'indigène, [...] nos compatriotes penchent de plus en plus vers la revendication de l'indépendance immédiate, dernier retranchement de leur idéal collectif, revendication qui comme toutes les autres n'aboutira guère, -- ils le savent bien – mais qui a du moins le mérite de répondre plus entièrement à leur désir d'une patrie libre et se disposant elle-même. La position du parti de l'indépendance immédiate est toute dictée : il attaque, il attaquera longtemps encore la colonisation française qui, de quelque façon qu'elle se manifeste, même sous la forme de collaboration, ira toujours à l'encontre de l'honneur national, blessé dans ce qu'il a de plus sacré. Mais une pareille attitude n'est bonne que pour un parti d'opposition irréductible.

Le parti de collaboration se donne au contraire pour objectif d'atteindre un résultat provisoire : l'octroi aux Annamites des mêmes droits principaux dont jouissent les Français. Ce résultat une fois acquis constituera un cheminement sûr vers le régime du dominion, de l'autonomie, de l'indépendance totale du pays d'Annam. Non pas que ceux qui souhaitent la collaboration franco-annamite possèdent le sentiment patriotique à un moindre degré que les autres. […]

Seulement, il faut tabler sur la réalité, et elle est plutôt décourageante. Notre pays ne possède aucune force capable de s'opposer au régime de rigueur imposé par le vainqueur et de contraindre le gouvernement à prendre des mesures libérales dont nous pourrions bénéficier : ni la force militaire, ni la force économique provenant d'un commerce et d'une industrie prospères, ni la force syndicale des groupements de travailleurs de toutes classes, ni même la force morale d'une opinion publique étendue. Revendiquer l'indépendance quand on ne dispose d'aucun élément de soutien, ce serait s'exposer à l'échec le plus complet. C'est ce qu'a compris le parti de collaboration, né il y a à peine une dizaine d'années. Ses débuts ont été des plus difficiles. *La Tribune Indigène*, qui vit le jour en 1917 et dont l'âme fut M. Bui Quang Chieu, présenta les revendications du peuple annamite et fut vivement combattu par toutes les feuilles réactionnaires.

Les Français d'alors qui composaient le fort bataillon de bureaucrates grassement payés par le budget alimenté par les contributions imposées à nos pères, jugeaient que leurs administrés, modestes par nature, n'aspiraient qu'à la bolée de riz quotidienne et ne sauraient aspirer qu'à cela. De fait, toute revendication d'ordre collectif fut considérée comme l'œuvre de quelques intrigants, rares brebis galeuses d'un troupeau docile. Contre les appétits coloniaux, le courage de cet homme admirable et de ses amis a lutté et lutte encore opiniâtrement. Les nombreuses circonstances sociales aidant, -- la grande guerre, le nationalisme chinois qui au-delà de nos frontières se heurtait à l'impérialisme des grandes puissances, le nationalisme annamite lui-même à sa période de formation et de prise de conscience, -- il a fini par obtenir quelques succès et par faire accepter à nos gouvernants l'idée qu'il était temps d'adoucir les rigueurs subies patiemment par les Annamites. L'arrivée d'un gouvernement socialiste en Indochine, a au moins un sens si elle ne comprend pas encore une portée manifestement réelle.

Opportuniste par excellence, le parti de collaboration tient compte des difficultés et il ne vise qu'à une amélioration progressive des conditions dans lesquelles se trouvent nos compatriotes. Qu'on ne lui fasse pas grief de ne pas avoir un idéal plus élevé, plus noble. Le sien n'est que provisoire, avons-nous

dit. Certes, il est plus naturel de vouloir l'indépendance sans retard de son pays quand on le voit si misérablement asservi. Mais entre vouloir et pouvoir, il y a une distance infinie dont les circonstances actuelles ne favorisent précisément pas le raccourcissement, et il serait plus sage de faire preuve de modération dans ses désirs surtout quand cette modération est forcée.

C'est ainsi au moins que nous croyons avoir compris l'attitude des deux partis politiques en présence. Nous dirons, quant à nous, que toute revendication des Annamites fondée sur la seule dialectique des articles de journaux ou des discours bien débités ne sera jamais qu'un pis-aller et ne pourra conduire qu'à des résultats médiocres. Que d'encre a coulé depuis que nos hommes politiques ont eu le courage de protester contre les abus coloniaux ! Ils ont beau montrer et ils le montreront longtemps encore que le régime auquel nous sommes soumis va contre le droit des gens et blesse profondément notre conscience nationale : aucune liberté essentielle ne nous est accordée, aucune réforme sérieuse n'est faite en notre faveur. Si le parti de l'indépendance immédiate se contentait d'attaques violentes à l'adresse des personnalités ou des institutions coloniales en vigueur, et s'il ne se contentait que de cela, il n'aboutirait qu'à de piètres résultats. Le même sort serait réservé au parti de collaboration s'il ne faisait usage que de la seule dialectique du verbe pour solliciter du gouvernement français l'application de mesures plus conformes à l'esprit d'équité.

Car enfin, comment comprenons-nous la colonisation française? Aidée par la conquête de la force armée, elle a été mauvaise à l'origine. On a beau soutenir que l'œuvre de colonisation est aussi une œuvre de civilisation dont nous bénéficions et dont par suite nous n'avons pas à nous plaindre. Sophisme ingénieux mais insoutenable. L'amélioration économique de notre pays à certaines exceptions près facilite premièrement son exploitation au profit des vainqueurs, et cette mise en valeur foncièrement intéressée est le but inavoué, mais certain de toute colonisation. Nous le savons bien mais d'autre part nous supposons généralement que les Français « fils de la Révolution de 89 », ont le sentiment inné de la justice auquel nous ne cessons de faire appel pour l'amélioration de notre sort. Et précisément parce que cet appel va à l'encontre de l'égoïsme d'une « foule matérialiste attentive aux grossiers appétits » pour employer une expression de Renan, qu'il ne sera jamais écouté. Nous demandons aux exploiteurs de notre pays de se combattre moralement eux-mêmes, ni plus, ni moins. Ils n'y réussiront jamais et ce sera humain. Et nous continuerons à pâtir de leurs désirs insatiables tant que pour nous défendre nous n'aurons que le moyen des sollicitations verbales même si elles prennent la forme de supplications. Que nos protestations soient humbles ou

qu'elles soient énergiques jusqu'à devenir violentes, elles ne seront jamais des forces actives capables de vaincre.

Il n'est pas démontré toutefois que tous les Français considèrent la colonisation avec ses conséquences déplorables comme une immense injustice infligée aux peuples sans défense. Il est certain au contraire que pour beaucoup elle est une institution qui figure dans l'ordre normal des choses, de même que dans l'antiquité grecque et romaine l'esclavage passait pour naturel, sans inquiéter le moins du monde la conscience des marchands d'hommes. M. Lévy-Bruhl ne nous a-t-il pas enseigné dans son livre sur « la Morale et la science des mœurs » que le sentiment de la justice, à admettre qu'il existe chez les hommes depuis qu'il y en a et qui aiment, n'a jamais été identique à lui-même à travers les âges ? Certes il est un dans le sens où l'on dit que l'homme a une conscience morale; mais de même que cette conscience varie incessamment, la représentation de la justice modifie son propre contenu selon les réactions des séries sociales contemporaines, et évolue indéfiniment.

L'auteur que nous citons a écrit textuellement : « La façon dont les indigènes des colonies, même civilisés, comme les Annamites, sont traités en général par les Européens, montre que les vérités morales souffrent une singulière éclipse hors de leur pays d'origine. » Il existe à une époque donnée bien des « superstitions » dans les consciences collectives, M. Lévy-Bruhl désignant par là les nombreuses manières de voir et de juger que nous héritons des générations antérieures et qui ne sont plus en harmonie avec les conditions sociales actuelles. La colonisation est proprement une de ces superstitions. Des esprits éclairés commencent à en rejeter le principe mais elle subsistera longtemps encore en fait.

Pour venir à bout de cette résistance, le meilleur est sans conteste la force coercitive des groupements composés d'individus volontairement solidaires les uns des autres, se mettant ensemble pour défendre des intérêts communs. Elle a déjà fait ses preuves. « C'est ainsi que la condition des prolétaires dans le régime capitaliste moderne, écrit M. Lévy-Bruhl, après avoir été longtemps considérée par les économistes comme normale, inévitable, et même, en un certain sens, comme providentielle, est regardée d'un tout autre œil aujourd'hui que le prolétariat, ayant pris conscience de sa force, exige et obtient des conditions d'existence plus humaines. La conscience morale commune commence à estimer que les revendications des prolétaires sont justes. » Le droit ne triomphe pas toujours de sa propre force, il faut dire : jamais, quand cette remarque s'applique non plus aux individus mais aux peuples. Il ne se fait prévaloir que lorsqu'il s'appuie sur des forces économiques ou militaires. Depuis que les Chinois ne se sont plus laissés

traiter en quantité négligeable par les puissances, elles sont revenues de leur sentiment premier et se sont départies vis-à-vis de la Chine de l'attitude intransigeante qu'elles avaient adoptée jusqu'alors.

Qu'il s'agisse donc de combattre les appétits coloniaux ou de dissiper les « superstitions » auxquelles nous avons fait allusion, toujours des forces collectives seront indispensables aux Annamites. Dernièrement, nous avons montré la puissance réelle d'une opinion publique. Qu'elle vienne à s'étendre considérablement dans notre pays et elle sera contre ceux qui nous asservissent une arme redoutable. À l'instar des sujets anglais de l'Inde, les Annamites pourront fort bien demander la collaboration par la non collaboration par exemple. Mais ce ne sera qu'une résistance, force proprement passive. Elle ne suffira pas pour nous aider à nous émanciper complètement. Nous n'arriverons à ce dernier stade que lorsque nous nous serons développés économiquement, telle est du moins ma conviction personnelle. Dès à présent, commençons par nous organiser, comme a dit excellemment M. Nguyên Thê Truyên. Et comme le principe de l'organisation s'oppose à celui de la division, que les étudiants annamites s'unissent, eux qui doivent donner l'exemple ! Ils veulent tous l'indépendance de leur pays, les fils de l'Annam ! Mais qu'ils concilient aussi leur idéal avec la réalité. Cette indépendance ne sera pas immédiate puisqu'elle ne pourra pas l'être. Il appartiendra à notre génération de la reconquérir par notre travail.

Pis-aller est la politique de collaboration toujours sollicitée, jamais acceptée. Pis-aller est la politique de l'indépendance sans retard, qui soulève des enthousiasmes mais qui n'aura pas les résultats décisifs qu'on attendrait d'elle. Il est temps pour nous de changer de méthode d'action et de nous demander à nous-mêmes et non plus au gouvernement français, ce qui fait l'objet de nos plus grands désirs : la liberté de notre patrie.

Dans les voies commerciales et industrielles, les Annamites n'ont avancé que très peu. Qu'ils y marchent plus vite ! Que nos étudiants s'y engagent résolument, la fin de leurs études atteinte ! Qu'ils aient de l'esprit d'initiative! Qu'ils créent ! Qu'ils inventent ! Seule la prospérité économique de notre pays l'émancipera. Certainement des réformes sociales sont nécessaires car nos ancêtres nous ont légué des coutumes par trop vieilles et incompatibles avec nos conceptions égalitaires. Nous nous y emploierons méthodiquement et solidairement.

Voilà les points sur lesquels les étudiants annamites peuvent aisément se mettre d'accord. Dans l'œuvre de relèvement de leur pays, les plus coupables sont ceux qui s'enlisent dans la paresse et les débauches et se rendent inaptes,

non ceux qui s'allient pour le moment à un parti politique auquel on ne se range pas soi-même. Nos partis politiques d'ailleurs combattent le même ennemi. S'ils diffèrent par les objectifs qu'ils se proposent d'atteindre, ils n'y arrivent pas encore et ils n'y arriveront pas s'ils ne disposent que de la seule polémique comme instrument de bataille. De sorte que les querelles entre nos étudiants sur les buts politiques respectifs parlent plutôt dans le vide. Nous estimons, quant à nous, que la plupart d'entre eux, ne se mêlant pas directement à la politique, formeraient utilement une masse de soutien des deux partis de revendications nationales. Le rôle principal de chacun de nous, nous le jouerons quand nos études seront finies, car alors nous serons en mesure d'endosser des responsabilités dans l'exercice de notre activité.

-o0o-

JEA, No. 3, 15 Juillet 1927

Nos étudiants et la politique
Le prochain Congrès d'Aix-en-Provence

Dans un de nos articles précédents, nous nous sommes demandé dans quelle mesure nos étudiants annamites en France peuvent et doivent songer aux intérêts de la collectivité. Nous avons essayé de montrer le rôle puissant de l'opinion publique dans l'orientation de la politique indochinoise. Nous avons insisté sur la nécessité pour nos compatriotes de se grouper, afin de donner plus de poids à leurs unanimes revendications. Nous avons aussi manifesté le désir de voir les étudiants de notre pays réfléchir, puisque c'est principalement à eux que nous nous adressons, d'une façon plus suivie, sur les multiples questions d'ordre général qui, à l'heure actuelle, se posent impérieusement par le fait de la situation politique et économique de notre pays. […]

Le but immédiat de tous les étudiants annamites qui viennent en France c'est l'instruction acquise par un effort assidu et tenace. Ils ne doivent se laisser aller à des considérations d'un autre ordre qu'à leurs moments de loisirs. […]

Il est permis à des étudiants arrivés à un certain âge et à un certain degré de culture intellectuelle de réfléchir aux destinées de leur pays. Ne sont-ils pas les hommes de demain et n'ont-ils pas, par conséquent, le devoir de chercher dès à présent une ligne de conduite à suivre dans l'avenir, telle qu'elle convienne à l'idéal qu'ils se sont proposé ?

Il y a des gens qui ont des mots une peur irraisonnée. Faire de la politique semble à quelques-uns s'adonner à une besogne éminemment périlleuse. Mais

la politique, c'est d'abord le social. Et nous considérons que la politique est chose bien naturelle, quand en s'en occupant on tente de résoudre pour son propre compte des questions de morale collective. Évidemment nos étudiants ne sont pas en mesure de trancher d'une façon définitive les questions portant sur la réalité concrète et complexe. Ce que par contre ils peuvent faire, c'est de réfléchir sur des données sociales assez générales pour qu'elles leur soient accessibles. Il est aussi des manifestations qui demandent leur participation quand elles se rapportent à leur activité scolaire et nous sommes ainsi amenés à parler du futur congrès des étudiants annamites que nos compatriotes d'Aix-en-Provence-Marseille se donnent pour tâche d'organiser.

* * *

Nous avons parlé dernièrement de la désunion des étudiants annamites sur le terrain politique. Le congrès en perspective sera un heureux moyen de les réconcilier. Ceux qui y participeront ne seront pas, en effet, les représentants de telle ou telle politique, mais ils seront tout simplement des étudiants appelés à voter un ordre du jour pour la défense de leurs propres intérêts. Si le congrès réussit il aura certainement une heureuse influence morale tant sur les étrangers que sur les compatriotes d'Indochine, car, il aura prouvé que nos étudiants savent s'organiser pour la réalisation de projets intéressant le groupe assez nombreux qu'ils composent.

Mais quel sera véritablement le caractère du congrès ? D'aucuns voudraient le voir revêtir un caractère nettement politique : on y soulèverait par exemple la question de l'indépendance de notre pays. Il nous semble, quant à nous, que cette indépendance, sûre déjà de rallier tous les cœurs, gagne à être écartée des discussions qui doivent viser des buts plutôt pratiques, autrement dit, le caractère scolaire est celui qui va le mieux et le plus naturellement à notre congrès. Nous avons lu dans *l'Annam scolaire* du mois dernier la liste des questions très nombreuses et très diverses qui seront soumises à la discussion. Il y en a qui sont de simples vœux destinés à être portés à la connaissance du gouvernement à qui il appartiendra de s'en inspirer. Ainsi la suppression de l'enseignement secondaire et du dit enseignement supérieur franco-indigènes et leur remplacement pur et simple par les enseignements secondaire et supérieur français. Ainsi encore la multiplication des écoles primaires afin de pouvoir rendre l'instruction primaire obligatoire en Indochine comme en France.

D'autres questions, par contre, dépendront de nous pour recevoir une solution pratique dans l'intérêt de tous les étudiants qui sont déjà en France ou qui vont venir. Par exemple, ils nous manque encore un service d'information

centralisé pour recevoir les demandes de renseignements adressées par les parents d'Indochine et pour y répondre, pour organiser la réception et le guide des étudiants nouvellement venus en terre métropolitaine. Cette organisation aura remédié aux multiples inconvénients que rencontrent la plupart de ceux qui se rendent en France sans être prévenus d'aucune manière.

Voilà ce qu'il est urgent de mener à bonne fin. Ne pourrions-nous pas nous livrer à d'autres travaux au cours de ce congrès ? Il nous semble qu'il sera possible aux congressistes de se partager la tâche dans la rédaction de petites brochures en *quoc-ngu*, brochures de propagande ou d'éducation sociale, destinées à être lues par ceux qui, chez nous, ne savent pas lire le français, notables ou paysans. Ces brochures de quarante à cinquante pages seront rédigées très simplement et non dans le langage distillé de certains journalistes afin d'être à la portée du plus humble. Leurs rédacteurs ne feront pas œuvre d'érudition ou de littérature mais, en s'inspirant des principes démocratiques qui régissent les sociétés modernes, ils suggèreront à nos compatriotes de là-bas une ligne de conduite plus conforme à la dignité humaine. Non seulement ils ne resteront pas dans le domaine des généralités, mais ils feront appel aux exemples concrets et tâcheront de dissiper cet esprit de subordination profondément ancré dans la mentalité de beaucoup d'Annamites et qui se traduit par l'obéissance passive aux mesures arbitraires prises par les autorités, aux vexations multiples subies de la part du plus commun des gendarmes, à l'ignorance des droits qui leur appartiennent. Nous donnons cette idée pour ce qu'elle vaut.

Voilà comment les étudiants annamites en France feront de la besogne utile. Les uns et les autres éprouvent le désir de contribuer à la grandeur de leur pays. Mais, la société annamite, comme toute société, n'est pas une entité particulière, elle est tout simplement l'ensemble des membres qui la composent et sa prospérité dépendra d'abord de l'activité individuelle de chacun d'eux. Cette prospérité n'atteindra pas, sans doute, subitement un niveau supérieur car elle sera le résultat d'un effort immense. Toutes les activités particulières gagneront à être coordonnées en vue de ce résultat.

Le congrès des étudiants annamites sera pour eux la première et bienfaisante étape de cette voie.

-o0o-

JEA, No. 5, 15 Septembre 1927

Vers une République libre d'Annam

Les événements qui se sont passés en Indochine ces derniers mois sont de

nature à décevoir cruellement ceux qui ont cru qu'avec le gouvernement de Varenne, leur pays allait connaître non pas une ère de liberté, mais seulement une ère de mesures libérales. Dans les discours qu'il prononçait au Conseil de Gouvernement, le proconsul à la belle barbe annonçait qu'il ferait bénéficier les Annamites des mesures qui leur rendraient la vie publique possible, que, si les libertés de réunion, de presse et d'opinion n'étaient pas accordées en principe, elles l'étaient en fait. Par suite de je ne sais quel renversement dans le cerveau proconsulaire, ces promesses n'ont pas été tenues. Faut-il en accuser la "nolonté" de ce gouverneur ? ses calculs prudents d'Auvergnat ? ou la contagion colonialiste qui en aurait fait une nouvelle victime ? La légende du gouverneur socialiste est bien morte. M. Franklin-Bouillon aurait dit de M. Varenne qu'il n'avait jamais été qu'un socialiste gouverneur.

De toutes façons, les sous-gouverneurs du Centre-Annam, de la Cochinchine et du Tonkin se livrent actuellement à des crimes publics sans être inquiétés le moins du monde par un contre-ordre proconsulaire qui n'arrive jamais. Le Résident supérieur de l'Annam, M. Friès, le sous-gouverneur de la Cochinchine, M. Blanchard de la Brosse adoptent les manières des Louis XIV, embastillant qui ils veulent sans autre forme de procès que leur caprice et leur omnipotence. La vague colonialiste se déchaîne officiellement avec une fureur inouïe. Contre la presse en langue annamite, la censure exerce ses ravages avec un aveuglement proche de l'idiotie allant jusqu'à interdire la publication de certaines nouvelles. Le Résident Friès défend l'accès de son fief à tous les journaux annamites réputés mal pensants parce qu'ils dénoncent les abus des conquérants. Les réunions sont interdites, même celles qui ont un caractère religieux et culturel. A l'occasion de la mort du grand patriote Luong van Cân, des cérémonies en son honneur ont été empêchées au Tonkin et en Cochinchine. Ceux qui s'y sont rendus ont été conduits en prison. On viole ouvertement la liberté du culte des morts et des héros. Pour des délits qu'inventent nos juges et nos gouvernants, des Annamites du Centre-Annam sont expulsés de la Cochinchine ou réciproquement, comme si en France on s'avisait d'expulser les Bretons de la Provence. La justice, de complicité avec le gouvernement, devient de plus en plus rigoureuse pour les Annamites, et pour les Annamites seuls. Des élèves ont été condamnés à des peines d'emprisonnement pour avoir été maltraités par la police à la suite des grèves scolaires déclenchées par les brimades stupides des directeurs d'écoles français. Des journalistes ont été emprisonnés pour avoir protesté énergiquement contre l'autocratie gouvernementale. M. Clémenti, un journaliste du Tonkin a été emprisonné. Me. Phan van Truong, un journaliste annamite de Cochinchine, a été inculpé. Un écrivain annamite, pour avoir réédité un ouvrage dont l'impression a été autorisée, a été

emprisonné. A tout propos, on menace nos concitoyens de l'emprisonnement. Leur sécurité est à la merci d'un mandat d'arrêt délivré par des magistrats qui secondent admirablement l'administration dans sa besogne de répression des mouvements populaires.

Que signifie cette répression qui dénote chez nos gouvernants une inquiétude grandissante? Elles atteste qu'un nombre de plus en plus considérable de nos compatriotes prennent conscience de leur sort d'esclaves qu'on exploite, qu'ils supportent de moins en moins les injustices et les illégalités dont ils sont victimes, que le sentiment patriotique se précise dans les cœurs et qu'il tend à se traduire en actes. Heureux présage ! Libre aux oppresseurs de déchaîner la terreur colonialiste: ils ne feront que stimuler notre énergie, que surexciter notre indignation, que faire apparaître la colonisation de plus en plus odieuse à nos yeux.

Car la colonisation a toujours été odieuse. La "mission civilisatrice" de la France n'a jamais été qu'un sophisme que les colonialistes manient avec cette habileté dont ils usent aussi bien que de la trique. Les discoureurs officiels proclament à qui veut les entendre qu'après la défaite de 1870, il a fallu des colonies à la France. Il les lui faut encore impérieusement après cette chère victoire de 1918. M. Albert Sarraut n'a-t-il pas préconisé, avec l'éloquence méridionale qui le caractérise, la "mise en valeur" des colonies ? O Jules Ferry, l'apôtre des guerres et des conquêtes coloniales, que ta mémoire soit honorée ! Ces considérations d'intérêts ne semblent pas exclure les considérations d'ordre moral. Aussi vient-on nous dire que l'œuvre de la France en dehors de la métropole est essentiellement civilisatrice, qu'elle n'a d'autre ambition que d'éclairer les peuples qu'elle protège. Après nous avoir imposé son protectorat à coups de canon, elle nous a obligés à collaborer avec elle comme le buffle collabore avec son maître en tirant la charrue pour lui. Elle nous fait sentir ses bienfaits de la belle manière puisqu'elle nous interdit de penser à autre chose qu'au boire et au manger. Heureux encore si notre vie matérielle est assurée et si nous ne périssons pas de misère à la suite des crues du Fleuve Rouge ou du Mékong !

Mission civilisatrice ? Allons donc ! Le flambeau symbolique que les colonialistes tiennent dans la main n'a jamais éclairé que les plantations de caoutchouc ou de coton, cultivées par nos travailleurs, les mines exploitées par nos ouvriers, les rizières fécondées par les efforts de nos pères. Lorsqu'à leur tour les Annamites veulent qu'on éclaire leur intelligence et leur cœur, on les écarte violemment de la lumière.

Qu'il y ait des Annamites assez naïfs pour croire aux théories colonialistes et pour les défendre, c'est certain. Ceux qui ont du bon sens ne se

laissent pas embarrasser par des arguments fallacieux, qui, soit qu'ils partent d'un motif intéressé ou d'un mobile noble, aboutissent toujours à célébrer l'œuvre de la colonisation comme si l'égoïsme peut se réduire à la charité ! Il suffit que nous ayons un cœur et une conscience pour vouloir notre pays libre et indépendant et pour comprendre notre devoir de patriotes. Nous aurons ainsi donné une solution au problème de la conquête coloniale, laquelle est oppressive et inhumaine.

La colonisation est en vérité une forme de la lutte pour la vie où les plus forts triomphent et où les faibles succombent. Les nations qui siègent à la "Société des Nations" sont indifférentes aux gémissements des peuples qu'elles asservissent. Elles parlent bien de paix, mais d'une paix entre ceux qui disposent de la force.

A défaut de la force armée, et par la force morale de la non coopération, nous briserons les liens qui nous serrent.

Quels sont, au temps présent, nos moyens de défense ? En Indochine, les journaux annamites ne cessent de mener le bon combat en dénonçant les abus trop fréquemment commis. Nos gouvernants s'en soucient fort peu tant ils sont sûrs de leur impunité. Ils y répondent au besoin par de nouvelles illégalités. Ces journaux néanmoins ont l'avantage de tenir l'élite instruite au courant des événements et d'entretenir et d'aviser en elle la flamme du patriotisme. Nos représentants élus, démunis de pouvoir, ne jouent qu'un rôle fort effacé. Leurs protestations restent souvent sans écho. Nous avons pour nous un petit nombre de Français qu'indigne l'injustice et qui, en prenant notre défense, défendent en même temps la cause de l'humanité. Eux subissent quelquefois de ce fait les vexations gouvernementales. Disons à leur louange qu'ils ne se découragent pas dans cette lutte où le droit est pour eux et pour nous.

En France, les journaux rédigés par nos compatriotes naissent et meurent mais ne grandissent pas, faute de moyens de subsistance. Ils intéressent à notre cause l'opinion publique française dans la mesure où ils le peuvent. Reconnaissons que MM. Nguyên thê Truyên et Duong van Giao font preuve de courage en faisant paraître le premier, la *Nation Annamite*, le second la *Tribune Indochinoise*. Reconnaissons aussi que leur champ d'action est encore faible, et que, à part les parlementaires et les hommes politiques influents, la majorité des Français ignorent à peu près complètement nos souffrances et nos aspirations. Beaucoup se demandent de quoi nous nous plaignons, bien qu'il y ait des auteurs de talent qui écrivent sur l'Indochine et révèlent notre malheureux sort. M. P. Veber écrit dans *Candide*: "J'ai reçu un journal rédigé

en français...; cette feuille, publiée à Paris, n'est qu'un long factum en faveur de l'autonomie de nos possessions d'Extrême-Orient ! Ne trouvez-vous pas que l'on aille un peu fort ?" Et il ajoute avec cynisme: "Aucune domination ne fut plus douce ni plus bienfaisante que la nôtre ..." Voilà comment des gens appartenant à une nation libre sont capables d'écrire. Langage qui n'est pas nouveau hélas ! et que d'autres tiendront encore.

Il faudrait par les conférences et par la presse mener en France une campagne suivie et durable. Nous manquons actuellement de moyens. Même si cette campagne réussissait, nous n'en obtiendrons encore que des satisfactions limitées. Chez nous plus qu'ailleurs le capitalisme français est puissant, et d'autant plus qu'il a la complicité d'un gouvernement qui lui accorde toutes les faveurs. Car, chez nous, la question des classes se double de la question des races, la race la plus forte étant aussi la classe la plus favorisée. De sorte qu'en fin de compte, notre suprême espoir est encore en nous même.

"Peuple annamite, n'attends rien de personne; de toi seul dépend ton avenir !" écrit-on dans la *Tribune Indochinoise*, édition de Paris. Et l'on a raison. Aux fils d'Annam reviendront le devoir et l'honneur de sauver leur mère-patrie. De quelle façon ? Nous avons toujours pensé qu'un moment sera où la majorité des Annamites sera suffisamment renseignée sur ses devoirs pour se solidariser et pratiquer contre le gouvernement colonial l'excellente politique de non-coopération. Qu'un jour vienne, a dit un confrère, où les maires annamites se démettent avec ensemble de leur fonction, refusant de continuer la perception des impôts, et nous verrons nos administrateurs bien ennuyés. Quoi qu'ils prétendent, les colonialistes ne peuvent rester chez nous qu'avec notre consentement. Il s'agit de le leur montrer. Pourquoi ne réussirions-nous pas ?

Par une propagande active auprès de la masse, l'élite annamite fera comprendre la nécessité et l'efficacité d'une pareille politique. Pour éviter de tomber sous le coup de la loi on la contournera. Toutes ces lois "scélérates" qu'on nous impose, que ce soit les décrets pris par l'arbitraire d'un ministre ou les arrêtés promulgués par la volonté d'un gouverneur, nous ne les avons pas votées. Il n'y a pas lieu de les respecter religieusement en conscience.

Nous ne voulons et ne pouvons pas dresser ici un programme d'action dans ses moindres détails. Nous répétons à nos compatriotes étudiants qu'il leur faut éviter un double écueil que d'autres ont signalé: le fonctionnariat et les prétendus honneurs administratifs.

Être fonctionnaire, c'est se priver du coup de toute liberté d'action. C'est

devenir muet et aveugle. On ne sait que trop les rigueurs qu'encourent les fonctionnaires auxquels il est reproché de lire certains journaux, d'assister à certaines réunions. Être fonctionnaire, c'est se condamner à une vie végétative d'où il faut bannir toute préoccupation politique et sociale, excepté celle de ... fonctionner automatiquement. Si tant d'Annamites instruits n'étaient pas fonctionnaires, l'autocratie gouvernementale aurait rencontré une opposition bien plus forte qui l'aurait amenée à une saine réalité des choses. Mais pourquoi se font-ils presque tous fonctionnaires au sortir de l'école ? Nous ne disons pas qu'on ne se rende pas utile en étant fonctionnaire. Les membres de l'enseignement, les éducateurs du peuple rendent des services dont le pays ne saurait se passer. Mais dans les cadres précisément où la peine qu'on se donne n'est pas en rapport avec les satisfactions qu'on obtient, comme dans l'enseignement, la fonction est moins recherchée que dans les services administratifs. Ici, le secrétaire débutant a du moins l'espoir de grimper vite l'échelle hiérarchique pour atteindre les grades de *huyên*, *phu*, *doc-phu*. Ce qui le tente, ce sont les "honneurs" et voilà bien la maladie assez répandue dans notre pays. On a beau être qualifié de "valets du gouvernement", faire toute la besogne pour des chefs de service français qui ne se donnent que la peine de signer pour toucher gros, on s'estime très heureux lorsqu'avec le peuple, on peut prendre les manières qui ne sont permises qu'aux "grands". Désormais, le plus petit bachelier peut devenir un *ông huyên*, ce qui fait souhaiter à bon nombre de mères de famille de voir leurs enfants réussir au baccalauréat et y borner les études. Quel malheur pour nous!

Les étudiants annamites en France visent à acquérir des diplômes d'études supérieures qui leur permettront d'exercer des carrières libérales. Qu'ils évitent la geôle du fonctionnariat.

* * *

Que les étudiants annamites se comprennent et nous comprennent. Nous ne sommes pas d'étroits nationalistes voulant la grandeur de notre patrie au détriment d'autres patries. Nous voulons simplement qu'il y ait plus de justice dans les rapports entre les hommes, entre les Français et les Annamites aussi bien qu'entre Annamites eux-mêmes. Nous méprisons les colonialistes, grands fonctionnaires ou grands capitalistes qui cherchent à accaparer tous les privilèges. Et nous englobons dans le même mépris ceux d'entre nous qui sont assez cupides et assez veules pour édifier leur fortune sur la misère d'autres Annamites, à l'abri du drapeau tricolore dont gouverneurs ou administrateurs les protègent avec complaisance. Ont seulement le droit de vivre ceux qui travaillent, et les jouissances doivent être proportionnelles aux peines. Idéalisme ? dira-t-on. La jeune génération annamite s'honore de cet idéalisme

qu'elle recueille de son instruction. L'esclavage nous vient de France, mais la liberté également, a dit quelqu'un. Et ce sera vrai.

Animée de ce bel idéalisme, la jeune génération annamite travaillera à libérer sa patrie, à instituer une République d'Annam jouant le premier rôle dans une confédération indochinoise où des hommes, de quelque race soient-ils, auront la protection des lois votées avec l'esprit de justice qui caractérise notre peuple.

-o0o-

JEA, No. 6-7, 15 Oct.-Nov.1927

Le Premier Congrès National des Étudiants Indochinois à Aix-en-Provence

La presse française, surtout celle du Sud-Est, a entretenu longuement le public du Premier Congrès national des Étudiants Indochinois, tenu à Aix-en-Provence, du 19 au 23 septembre 1927. Des comptes rendus complaisamment détaillés des travaux de nos congressistes ont paru plusieurs jours de suite dans le *Petit Provençal* et dans le *Petit Marseillais*, pour ne citer que les deux quotidiens les plus importants de la région méridionale. Le magnifique succès de ce congrès a répondu à l'attente du public français qui en a suivi les différentes phases avec intérêt. Environ cent vingt étudiants, venus de Paris, de Lyon, de Marseille, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux et de Bordigherra (Italie) – en y comprenant ceux d'Aix-en-Provence – y ont participé. Quatorze motions qui intéressent au plus haut point les étudiants indochinois, ont été présentées et soutenues par des rapporteurs qui les avaient étudiées au préalable sur la demande du comité organisateur du Congrès. Elles ont été votées après avoir subi des amendements divers apportés au cours des discussions qui furent âpres et serrées. Comme on le verra, les résolutions adoptées sont de deux ordres. Les unes sont des projets dont l'exécution dépendra du concours moral et financier des parents et des étudiants indochinois auquel fera appel le comité exécutif élu par le Congrès. Les autres ont le caractère des vœux que ce comité se chargera de présenter aux gouvernements métropolitain et colonial à seule fin d'obtenir des réformes qui mettront un terme aux anomalies dont nous pâtissons actuellement.

… En s'unissant pour revendiquer leurs droits et prendre des mesures capables de sauvegarder leurs intérêts communs, ils ont compris la valeur d'une telle union. Nul doute que lorsqu'ils ne seront plus des étudiants mais des hommes faits, ils ne s'unissent encore pour défendre leurs droits

d'hommes libres que d'autres hommes oppriment. Voici ce qu'on a écrit dans « *La Voix provençale* » du 27 septembre 1927 en parlant du congrès :

> « … Je suis certain d'avoir rencontré là ceux qui seront à la tête du mouvement d'indépendance indochinoise qui se dessine à l'heure actuelle avec tant de netteté.
>
> « L'heure de cette indépendance ne sonnera certainement, avec ou sans le consentement de la France, que le jour où les masses seront embrigadées dans des cadres importants sinon complets. J'ai vu là ceux qui président à l'heure actuelle à la formation de cette élite que l'Indochine attend. Ils peuvent rendre à leur pays d'inappréciables services. Ils peuvent le mener au désastre.
>
> « Mais certainement d'ici quelques années, les noms difficiles pour nous à retenir, de ceux qui ont formé l'exécutif du Congrès d'Aix-en-Provence seront dans toutes les bouches… »

Espérons que cette prédiction d'un Français qui a assisté au congrès d'Aix sera justifiée. Parmi les étudiants annamites qui y sont venus, y en a-t-il qui feront partie de cette élite chargée d' « embrigader » les cadres? Je veux bien le croire. Et je veux croire également que l'élite dont ils feront partie mènera le peuple indochinois non pas au désastre, mais à la victoire.

-o0o-

JEA, No. 8, 15 Décembre 1927

Un rêve singulier

L'autre nuit, au plus profond de mon sommeil, j'eus un rêve fantastique. Il faisait noir, noir dans ma tête, quand des images se précisèrent et je me vis, je ne sus comment, en train de franchir la porte de sortie des *Messageries Maritimes*, à Saigon […]

Je marchais à petits pas dans la rue tout à mes visions lorsqu'on poussa derrière moi un « ê ép » retentissant. Un tireur de pousse-pousse me dépassa en trombe et je remarquais qu'il courait sur des roulettes. Et je cherchai à voir d'autres tireurs de pousse-pousse ayant des roulettes aux pieds. Ma curiosité fut attirée par un groupe de ces hommes qui, accroupis à terre, lisaient dans un grand journal tandis qu'à côté d'eux, leurs voitures dressaient leurs brancards au ciel. Tout en m'approchant d'eux, je poursuivis mes réflexions : « Décidément, la société annamite a changé : des *coolies-xe* qui lisent les journaux! Pourtant je n'ai quitté le pays que depuis dix-huit mois. » Par-dessus les têtes des tireurs, je lis le nom du journal : *Lao dông bao* (Journal des Travailleurs), et le titre en gros caractères du premier article : *Ky*

niêm ngày tây chay hang hoa ngoai quôc (Commémoration de la journée du boycottage des marchandises étrangères).

J'étais complètement ahuri quand je sentis deux mains posées sur mes épaules. Je me retournais tout d'une pièce et me trouvai en présence d'un homme mûr vêtu d'une robe noire et portant haut le turban de nos pères.

« Que me voulez-vous? Lui demandai-je d'un ton irrité.

_ Tu ne me reconnais pas? Je suis Luu Van Phu, ton ancien camarade de collège.

_ Vous vous moquez de moi, monsieur. Mon camarade Luu Van Phu est mort en 1920. Eût-il été encore en vie, il n'eût pas été si vieux.

_ Je ne suis pas mort, mon ami, et j'ai aujourd'hui cinquante ans bien comptés comme toi.

_Vous êtes fou, passez votre chemin, répliquai-je rouge de colère. Je n'ai encore que vingt-deux ans.

_ Ha! Ha! Regarde-toi dans cette glace pour voir si tu as la figure d'un jeune homme de vingt-deux ans. … Tu as cinquante ans, te dis-je.

_ En quelle année sommes-nous donc?

_ Nous sommes aujourd'hui le 17 juin 1955.

_ 1955?

_ Oui, et il y a trente-cinq ans que nous nous sommes perdus de vue. Rappelle-toi que deux ans après ta sortie du collège, tu es parti en France…

_ Où je suis resté dix-huit mois.

_ Vingt-neuf ans, mon ami. Tu me regardes comme un phénomène. Touche-moi donc pour voir que je suis bien en chair et en os.

J'eus un frisson en frôlant sa main droite qui était froide, froide …

« Ta main est glacée, mon cher Phu », lui dis-je.

_ C'est que, mon vieux, je sors à l'instant d'un frigorifère où sont conservés six cent trente-huit cadavres confiés à mes soins … Tu m'as l'air de quelqu'un qui tombe de la lune. Je vais donc tout t'apprendre. Pendant les vingt-neuf ans que tu as vécus en France, il y a eu trois révoltes en Indochine, toutes fomentées par nos compatriotes, qui ont voulu secouer le joug du peuple conquérant : en 1933, 1938 et 1946. Toutes les trois ont échoué, cinq mille Annamites et Cambodgiens sont morts au champ d'honneur, six cent trente-huit ont été pris et fusillés. Le Parti des Travailleurs, organisé malgré la loi, est très puissant en ce moment. Il n'attend plus que l'occasion pour se soulever, pour balancer par-dessus bord tous ceux qui vivent aux dépens de leur travail, Français ou Annamites. Ce parti a décidé de perpétuer d'une manière tangible le souvenir des morts glorieux … Là je me charge de prendre le moulage des victimes du devoir selon le procédé qui n'a été connu

dans l'antiquité qu'au palais de la reine Antinéa…

_ Au fait, laissons là ta profession sinistre et parlons d'autre chose. Que signifie ce drapeau jaune en berne que je vois presque partout ?

_ Nos compatriotes commémorent l'effort qu'ils ont fait il y a quinze ans, à la même date, pour s'affranchir de la domination économique des Chinois et des Français. Le 17 juin 1940, ils ont décidé un boycottage général des produits étrangers. Le gouvernement colonial, affolé, a pris des mesures draconiennes et le mouvement a échoué. Depuis, le 17 juin de chaque année, les Annamites pleurent cet échec et se préparent à la revanche. Ce jour là aucun d'entre nous ne doit aller dans les boutiques chinoises ou françaises pour acheter quoi que ce soit. Jour de privation et aussi de retrempe morale.

_ Tu me diras également depuis quand les tireurs de pousse-pousse lisent le quoc-ngu!

_ Tu rêves, mon ami, tu rêves tout éveillé … mais aujourd'hui tout le monde lit le *quoc-ngu*, tu ne le sais donc pas? … Tous ont compris la nécessité de l'étude du *quoc-ngu* qui devrait servir, et qui sert effectivement, aux uns à propager les idées sociales, aux autres, à en prendre connaissance …

Luu Van Phu se pencha vers moi et me chuchota à l'oreille:

_ Entre nous soit dit, notre libération est prochaine. Le règne des colonialistes aura fini dans un ou deux ans quand le Parti de l'Indépendance se sera joint au Parti des Travailleurs.

_ Quels sont les partis dont tu me parles là? Je n'ai jamais connu que le Parti constitutionaliste de M. Bui Quang Chieu et le Parti annamite de l'Indépendance de M. Nguyen The Truyen …

_ J'y arrive. Le Parti de l'Indépendance indochinoise dont l'organe est le journal *L'Indépendance* dirigé par M. Nguyen Phan Long a mené une formidable campagne aux environs de 1935, en faveur de la cause nationale. L'édition en *quoc-ngu* de *L'Indépendance*, le *Dôc-Lap* était répandue à profusion dans la masse. Car la liberté de la presse nous fut accordée en 1934, elle fut arrachée de force pour ainsi dire au gouvernement qui dut la lâcher pour apaiser la fureur populaire portée au mois de février 1934 à son paroxysme. Mais alors ce qui arriva.

Le *Dôc-Lâp* … s'appliquait à dénoncer les abus du gouvernement. Il révélait les moindres cas d'injustice administrative et judiciaire. Il attaquait la justice de race, l'oppression colonialiste sous toutes ses formes avec une véhémence singulière. Le peuple le lisait avec un plaisir extrême et se familiarisait grâce à lui aux notions de justice et d'injustice. Il finit par apprendre à découvrir lui-même des cas d'injustice, et les travailleurs virent alors qu'ils étaient exploités, non pas seulement par les conquérants mais

encore par leurs propres compatriotes, les propriétaires, les industriels, les gros commerçants, par tous ceux-là enfin qui composaient la bourgeoisie annamite. Dès lors, il se forma une nouvelle classe de mécontents. Les travailleurs de toutes sortes, ouvriers des champs et des villes, tous ceux qui vivaient en peinant se liguèrent et formèrent un nouveau parti : le Parti des Travailleurs, ayant à sa tête des hommes éclairés, se donnant pour tâche de réaliser une justice sociale, de combattre tous les profiteurs et les étrangers qui étaient venus à coups de canon s'établir en maîtres dans leur pays et ceux des Annamites qui s'étaient enrichis à leurs dépens. Ce parti fut bientôt aux prises avec le Parti de l'Indépendance, composé en majorité de bourgeois indignés contre l'oppression coloniale, mais jaloux par ailleurs de conserver leurs propres privilèges sur la masse, sur ceux qui travaillent sous leurs ordres aux champs ou à l'usine. La cause nationale fut compromise par ce conflit interne jusqu'au jour où les bourgeois consentirent quelques petites concessions aux travailleurs pour obtenir d'eux une trêve temporaire. …

***

Et je me laissai entraîner par Luu Van Phu… Tout ce qu'il venait de me révéler au cours de cette conversation m'embrouilla les idées à tel point que je perdis tout à fait la notion déjà très relative de la réalité des choses. Par quels chemins lui et moi avions-nous passé? Je ne saurais le dire. Quand les images se précisèrent de nouveau en moi, je me vis dans une très grande salle peuplée d'une multitude d'individus assis, en train d'écouter un orateur debout sur une table. Du plafond pendaient des lampes à pétrole qui jetaient une clarté jaune à laquelle venait se mêler la lueur flamboyante des torches placées le long des murs. Les auditeurs étaient pauvrement vêtus. Je m'aperçus que quelques-uns chiquaient du bétel qu'ils crachaient sanguinolent, tandis que quelques autres allongeaient à la lumière leurs jambes aux mollets nus et couverts de boue.

« Regarde le chef », me dit Phu. […]

« Mais c'est le citoyen Bailly qui prête le serment du Jeu de Paume! » m'écriai-je.

« Chut! Écoute le chef », gronda Phu.

J'écoutai l'orateur qui acheva son discours en ces termes :

> *... Nous sommes contre ceux qui vivent en parasites du produit de notre travail et qui en tirent plus de profit que nous, que ceux-là soient Français ou Annamites. Et nous sommes solidaires avec tous ceux qui, en d'autres pays, sont dans le même cas que nous et qui luttent comme nous contre cette injustice. Nous, nous en voulons particulièrement à ces bourgeois annamites qui combattent avec raison l'oppression coloniale parce qu'elle est injuste et cruelle mais qui acceptent de nous voir*

malheureux et misérables, nous qui peinons pour qu'ils vivent dans le luxe et le confort, comme si le sort qu'ils nous font n'est pas aussi cruel et injuste. Eux veulent l'indépendance de l'Annam. Nous aussi. Mais tandis que l'injustice cessera pour eux une fois cette indépendance obtenue, elle continuera pour nous, nous les pauvres, nous les travailleurs qu'ils emploient dans leurs propriétés, dans leurs usines, dans leurs maisons. Car, une fois cette indépendance conquise, les bourgeois annamites se mettront à la place des conquérants et y aura-t-il quelque chose de changé dans notre condition? Non. Comme nous avons souffert nous souffrirons encore si nous ne savons pas nous grouper pour nous défendre, pour inaugurer en ce pays l'ère de l'égalité des fortunes, pour consolider un fondement social nouveau: les jouissances proportionnelles au travail fourni ... Jurons donc de faire triompher nos droits par nous-mêmes. Dans ce combat pour la justice, les travailleurs annamites ne défailliront pas.

Des applaudissements éclatèrent, s'apaisèrent puis se firent entendre de nouveau. L'enthousiasme de l'auditoire en est à son comble… Luu Van Phu m'entraîna au dehors…

« Ton chef m'a l'air d'un fougueux communiste », lui dis-je.

_ Il ne l'est pas le moins du monde. Notre parti d'ailleurs ne se réclame d'aucune des doctrines existantes. Son programme est un amalgame bien compris des partis communiste et socialiste occidentaux. Il s'inspire même du radicalisme, puisqu'il accepte le droit de propriété, du moins dans certaines de ses applications. Il rejette ce qui, dans ces différents programmes, lui semble irréalisable, à l'heure actuelle, dans notre société encore conservatrice par beaucoup d'endroits.

_ Ton parti ne reçoit donc le mot d'ordre de nulle part?

_ De nulle part, ni de Moscou, ni de Canton. Nous nous méfions surtout des Chinois…

Nous marchions dans une rue presque déserte. Depuis quelques minutes, nous avions cessé de causer. Une auto arriva sur nous à toute vitesse : nous n'eûmes que le temps de nous garer au bord de la route. Elle frôla presque un pousse-pousse…

Nous pénétrâmes dans une salle immense éclairée à giorno. Un public élégant, vêtu très correctement à l'encontre des travailleurs que nous avions quittés, avait déjà pris place sur des sièges confortables pour écouter un orateur qui s'apprêtait à parler…

Nous vivons, mes amis, une heure excessivement critique. Nous sommes dans une situation très grave dont il importe de sortir au plus vite et à

notre honneur. Depuis longtemps déjà nous avons proclamé notre ferme volonté de rendre l'indépendance à notre pays; depuis longtemps nous n'avons pas voulu de cette domination française qui nous a enlevé tous nos droits et qui nous a leurré et nous leurre encore avec les beaux mots de civilisation et de progrès. Non, nous ne voulons pas être des esclaves, même des esclaves civilisés !

Nos protestations pacifiques mille fois renouvelées, n'ont abouti qu'à faire peser plus lourdement encore sur nos cous le joug de ces tyrans de la pire espèce. Plus nous avons élevé la voix, plus on a serré les liens qui nous attachent. De toute notre âme, nous avons désiré la paix, la paix dans l'entente et la liberté. Il est avéré – et nos gouvernants l'ont bien montré en nous narguant à plusieurs reprises par de multiples mesures politiques d'une abominable rigueur – qu'en souhaitant la concorde franco-annamite intelligemment comprise, nous avons voulu l'impossible.

Las de nos protestations vaines, las du silence complice des grandes nations qui accueillent avec indifférence l'écho de nos cris de détresse, nous avons décidé l'emploi d'une force nouvelle : la force morale de tous les Annamites unis dans la même résolution inébranlable de ne pas coopérer avec les Français, d'abandonner toutes les professions où nous devons être en contact avec eux, de couper entre eux et nous toute liaison dans tous les domaines de l'activité.

Un certain nombre d'entre vous n'ont pas manqué de témoigner leur scepticisme quant à ce moyen qu'ils jugeaient voué à l'échec. Ils ont préconisé la force armée, estimant que c'était là la solution la plus sûre du problème national. Pour en justifier le principe aux yeux des pacifistes dont je suis, ils ont soutenu, et non sans quelque raison, que le droit de légitime défense appartient aux peuples comme aux individus, qu'un peuple qui prend les armes pour se délivrer du joug imposé par un autre peuple ne fait qu'accomplir un devoir, un acte de nécessité vitale. Ce que nous admirons le plus dans notre histoire et dans celle des autres nations n'est-il pas l'héroïsme de ceux qui ont combattu pour sauver l'honneur de leur pays ? Et ces leçons du passé ne devraient-elles pas nous servir, nous encourager, fortifier en nous le culte de la patrie, profondément atteinte dans sa dignité sacrée ?

Les conceptions d'une évolution dans la paix et d'une évolution par les armes se sont opposées assez violemment même, ce qui a failli nous diviser. Mais les uns et les autres, nous avons raisonné avec trop de confiance, un peu dans l'abstraction, sans soupçonner qu'un mouvement social d'une très haute importance se dessinait dans la masse. Nous avions supposé, sans le dire, que le peuple aurait été avec nous, qu'il nous

aurait suivi dans nos décisions. Nous nous aperçûmes bientôt qu'il se séparait de nous. Les ouvriers, éclairés par nous sur les idées de justice et d'injustice sociales se sont jugés victimes de cette injustice que nous dénoncions et nous ont accusé à leur tour d'en être les auteurs.

La diffusion des doctrines démocratiques occidentales s'est faite intensément dans la masse grâce à la liberté de la presse en langue annamite. Des hommes très éclairés se sont mis à la tête de ce mouvement populaire qu'ils ont activé très rapidement. Les ouvriers de nos usines, les travailleurs de nos champs, nos fermiers, nos gens de maison, toute cette immense catégorie d'hommes jusqu'alors habitués à nous obéir et à accepter des conditions de vie très modestes, s'est élevée contre nous qu'ils appellent aujourd'hui les bourgeois. Leurs représentants ont réclamé de nous une réforme radicale dans nos rapports avec nos subordonnés, réforme qui doit être en harmonie avec les conceptions égalitaires qui bouleversent en ce moment toutes les sociétés.

Ils nous ont demandé de respecter en fait – en attendant que la législation en donnât une réglementation décisive, car le gouvernement de ce pays ne se décide à agir que lorsqu'il y est forcé par les événements – la loi de huit heures; le repos hebdomadaire; le repos du 1er, 2e et 3e janvier annamite à l'occasion des fêtes du Têt; l'abolition de taux usuraires jusqu'alors pratiqués par les propriétaires terriens vis-à-vis de leurs gens et par des prêteurs de toutes sortes; la suppression immédiate des punitions corporelles qu'ils qualifient de barbares et que des maîtres infligent encore à ceux qu'ils ont sous leurs ordres; un meilleur entretien des gens de maison jusqu'alors mal logés et mal nourris, l'augmentation des salaires ou l'institution du pourboire obligatoire comme cela doit se voir dans toute société civilisée : le droit au partage proportionnel des bénéfices réalisés par leurs employeurs; et bien d'autres choses encore.

Ces réclamations ont vivement indigné les familles riches et aisées qui, par un mouvement de réaction tout naturel, se sont montrées plus dures que jamais envers la classe paysanne et besogneuse, ce qui devait exaspérer davantage les travailleurs. Ils décidèrent une suspension partielle du travail dans quelques endroits; par ailleurs les domestiques désertèrent en masse leurs maîtres…

Un jour – et ce jour n'est pas loin – quand ils [travailleurs et paysans] seront embrigadés, ils n'hésiteront pas à « jeter par-dessus bord », pour employer leur expression, d'abord la bande ignoble des colonialistes, puis la bande non moins ignoble formée par nous, les « bourgeois ». Craignez, amis, qu'ils ne le fassent. Dans cette révolution qui se prépare,

ni les partisans de l'évolution pacifique, ni les partisans d'une indépendance conquise par le fer et par le feu ne trouveront leur compte. Il nous faut changer d'attitude…

Je crois que le meilleur programme d'action que nous puissions adopter est celui qui comporte et la solution du problème social et la solution du problème national. *Donnons satisfaction aux travailleurs, tâchons de vaincre les hésitations et les mauvaises volontés qui se rencontrent parmi nous. Appuyons les revendications ouvrières auprès du gouvernement : celui-ci se verra obligé d'y faire droit. Car le gouvernement colonial sera soumis à cette alternative : ou accepter ou refuser les vœux qui lui seront présentés par les prolétaires. Il se gardera de refuser et de surexciter ainsi les passions du peuple déjà prêtes à exploser. Quel que soit le parti qu'ils puissent choisir, les prolétaires se rallieront à nous, et tous les Annamites, entre lesquels les niveaux sociaux auront été rapprochés, se ligueront contre l'ennemi commun et irréductible qui nous fait souffrir depuis près d'un siècle. Dans cette lutte – que je désire pacifique – pour rendre la liberté à notre patrie, l'union des Annamites est nécessaire. Et cette union ne peut se réaliser que par des sacrifices consentis par la bourgeoisie annamite aux prolétaires auxquels elle tendra humainement et fraternellement la main.*

La fin de ce discours fut salué par un tonnerre d'applaudissements et par des vivats enthousiastes. Luu Van Phu me dit :

« Sortons d'ici, nous avons entendu l'essentiel… Une autre fois, mon ami, nous nous promènerons ensemble comme aujourd'hui. Maintenant, rentre, car il se fait tard. »

Il me poussa avec une telle violence que je culbutai… Et je m'éveillai dans mon lit, tout hébété d'un rêve si singulier.

&&&

Saigon dans les années 30 et 40



Vue aérienne : Au fond, la Cathédrale ; au milieu : l'Hôtel de ville ; à gauche : Agence Citroen et les Grands Magasins



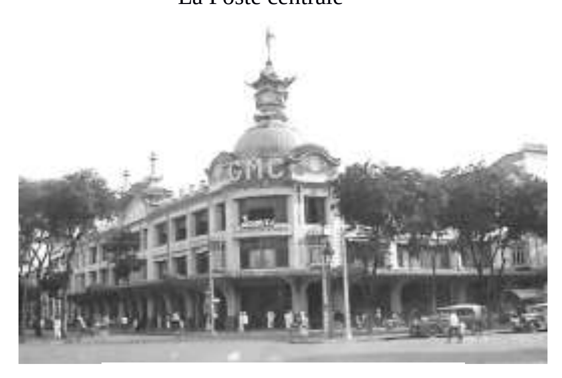
Cathédrale Notre Dame



La Poste centrale



L'arrière de la Cathédrale

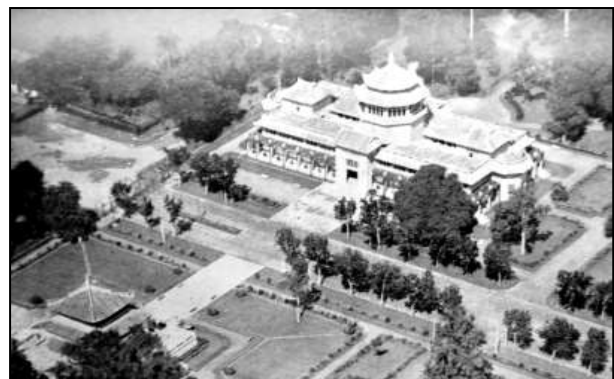


Les Grands Magasins Charner



L'Hôtel de Ville







(De haut en bas) : 1. La rivière de Saigon et l'Arroyo chinois. 3. Musée Blanchard de la Brosse. 2. Banque de l'Indochine au bord de l'arroyo chinois avec ses maisons flottantes











(De gauche à droite, de haut en bas) 1.Angle Bd. Bonnard et Bd. Charner; au fond, l'Hôtel de ville. 2. Rue Catinat. 3. Hôtel Majestic. 4. Hôtel de la Rotonde. Hôtel Continental et Théâtre municipal, rue Catinat.















(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Vue aérienne: Place du Marché et de la Gare (au centre, le plus haut bâtiment: les bureaux du Chemin de fer). 2. Autocars et services postaux: Saigon-Phnom Penh. 3. Tramway Saigon-Cholon. 4. Marché central. 5. Tilbury ("boite d'allumettes"), au fond: Bâtiment Chemin de fer. 6. Pousse-pousse et tilbury. 9. Cyclo-pousse sous la pluie.















(De gauche à droite, de haut en bas) 1, 3. Messageries maritimes. 2. Services postaux: Cantho-Saigon; Rachgia-Vinhlong-Chaudoc. 4. Collège des Jeunes filles indigènes (puis Collège Gia-Long). 5. Hôpital indigène Chợ Rẫy. 6. Lycée Franco-annamite, Cholon 7. Lycée Pétrus Ký.









(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Lycée Chasseloup-Laubat. 2. Lycée Marie-Curie. 3. Enfants eurasiens de la FOEFI (Fédération des Oeuvres de l'Enfance française en Indochine). 4. Classe 4èA, Lycée Chasseloup-Laubat, 1946-47 (2è rang, 3è élève à droite: Điển, demi-frère de l'auteur, décédé en 1949, tué d'une balle du Viêt-Minh).

Sélection d'articles

publiés dans

La Lutte

(1934-1939

DU GOUVERNEUR AU GENDARME

SOMMAIRE

La saison du viol
La Lutte No. 37, 1 Juin 1935

Le Gouverneur de la Cochinchine a manqué de courtoisie à l'égard des conseillers ouvriers
La Lutte No. 35, 1 Juin 1935

Le Gouvernement est cuirassé contre le ridicule
La Lutte No. 38, 8 Juin 1935

Un gros scandale dans l'administration
La Lutte No. 49, 24 Août 1935

Vivent les cochons
La Lutte No. 46, 7 Août 1935, *Petits clous*

Une solution
La Lutte No. 59, 9 Novembre 1935, *Petits clous*

Il s’en va
La Lutte No. 71, 18 Février 1936, *Petits clous*

D’un choix heureux de termes
La Lutte No. 104, 22 Octobre 1936, *Petits clous*

Le prestige du colonial
La Lutte No. 48, 17 Août 1935, *Petits clous*

Arnoux avait mal aux dents
La Lutte No. 68, 21 Janvier 1936, *Petits clous*

Ces Messieurs du milieu
La Lutte No. 84, 27 Mai 1936, *Petits clous*

Au Conseil Municipal - L'Incident du télégramme

La Lutte No. 86, 10 Juin 1936

Edouard se moque du public

La Lutte No. 116, 19 Août 1936

Alexandre Varenne vieillit

La Lutte No.141, 8 Avril 1937

Qu'ils mettent un terme à leur exil

La Lutte No. 142, 13 Avril 1937, *Petits clous*

16 francs d'amende pour exhibitionnisme

La Lutte No. 178, 29 Novembre 1937, *Petits clous*

Le savoir-vivre de l'administration

La Lutte No. 191, 27 Mars 1937, *Petits clous*

Civilisation française sous l'équateur

La Luttte No. 197, 21 Mai 1937, *Petits clous*

Défendons-nous

La Lutte No. 200, 19 Juin 1938, *Petits clous*

La Lutte No. 37, 1er Juin 1935

La saison du viol

Un peu partout, on signale des cas de viol.

Un Européen, G...., a violé une enfant de 14 ans que les journaux prétendent une princesse d'Annam depuis que les princesses d'Annam courent les rues.

Un propriétaire de Cao-lanh a emmené de force dans sa barque une paysanne. Pendant que ses gens s'éloignaient du village à longues rames, il a essayé de la violer au fil de l'eau. Si la loi se respecte, elle lui octroiera quelques années de bagne que notre satyre n'aura pas violées, pardon: volées.

M. Pagès songea un instant à violer la loi en empêchant les élus ouvriers de siéger au Conseil municipal[1]. Ce n'était qu'une velléité, car le Gouverneur de la Cochinchine s'est refusé sagement à courir les risques de l'acte.

Il faut faire rentrer l'impôt personnel et les autres. Les miliciens parcourent la campagne, violent les domiciles sous prétexte de rechercher le contribuable, et quand les hommes ne sont pas là, ils violent volontiers les femmes et les jeunes filles.

A la dernière réunion du Conseil municipal, le vieux premier adjoint, qui souffre de la prostate, a recouvré toutes ses forces pour violer le règlement en refusant à nos camarades le droit de soutenir leurs motions, tandis que le deuxième adjoint, un avocat, a fait outrage au progrès en déclarant que les droits électoraux ne devraient être accordés aux Annamites que lorsqu'ils auront enterré leurs pères [...]

-o0o-

La Lutte, No. 35, 1 Juin 1935

Le Gouverneur de la Cochinchine a manqué de courtoisie à l'égard des conseillers ouvriers

Hier, le Conseil municipal de Saigon a été reçu par M. Pagès rue Lagrandière.[2] La réception, fixée d'abord à 9 heures, reportée à 11 heures, n'eut lieu qu'à 11 heures 20. M. Le Gouverneur nous reçut dans son cabinet.

---

[1] Voir “Le Front unique ‘La Lutte’”, dans Ch. I.

[2] où se trouve le Palais du Gouverneur de Cochinchine.

Dans le cabinet de M. le Gouverneur, il n'y avait pas de sièges pour les invités. M. Pagès s'excusa en disant qu'il ne savait pas que nous étions si nombreux. Nous admettons volontiers que lui, qui est au courant des moindres incidents au Conseil municipal, ignore cependant la composition numérique de celui-ci.

Le vieux premier-adjoint prit la parole pour dire du sujet des franchises municipales quelque chose qu'on n'entendit pas très bien. M. Pagès commença son allocution en nous annonçant qu'il allait nous "donner des conseils".

Nous ignorons comment il a été renseigné pas la Sûreté sur ce qui s'était passé à la dernière réunion du Conseil municipal. Selon lui, les conseillers devraient discuter librement en toute objectivité, non dans le tumulte. Ils devraient conserver toute leur dignité. Entre parenthèses, nous n'avons jamais soutenu le contraire ni agi autrement. La liberté de discussion est ce à quoi nous tenons tout particulièrement, non seulement au sein de l'Assemblée municipale mais encore partout dans la presse comme dans la rue.

M. Pagès nous avertit qu'aux prochaines réunions du Conseil municipal, la Sûreté a reçu l'ordre d'expulser le public si celui-ci se laisse aller aux manifestations bruyantes.

M. Bielle aurait pu répondre: "Je vous demande pardon, Monsieur le Gouverneur, mais la police de la salle m'appartient. C'est à moi que revient le droit de faire sortir le public quand je jugerai nécessaire. Je serais bien heureux que le Service de la Sûreté n'empiète point sur mes prérogatives déjà très réduites". Si le premier adjoint s'est tu, nous supposons qu'il n'en pensait pas moins.

Notre camarade Thach prit la parole au nom de la fraction ouvrière: "Monsieur le Gouverneur, dit-il en substance, nous n'avons pas l'intention d'entreprendre une opposition systématique au Conseil municipal. Notre rôle est d'éclairer le gouvernement sur les souffrances des masses. Nous avons charge de lui soumettre les revendications populaires..."

Le mot "revendications" eut le don de mettre M. Pagès hors de lui. "Votre succès électoral,[1] déclara-t-il, est dû aux menaces de représailles que vous avez exercées sur les électeurs qui n'auraient pas voté pour vous. Je vous ai laissé agir jusqu'à la limite de la liberté. Mais je pourrai vous faire mettre en prison".

Nous jurons que nous n'inventons rien. Nous plaisantons encore moins. "Monsieur le Gouverneur, répliqua Tran van Thach, nous sommes entre vos mains. Mais je voudrais savoir quelles sont les représailles dont nous aurions

[1] Élections municipales de 1935.

menacé les électeurs".

Le Gouverneur ne répondit pas. Il parla de "leçon qu'il voulait nous donner", de manque de courtoisie de notre part.

C'était ahurissant de l'écouter et de le voir perdre un peu de sa maîtrise sur lui-même. Tran van Thach en fit la remarque:

"Monsieur le Gouverneur, je ne me rappelle pas avoir dit, depuis un instant, quoi que ce soit qui puisse vous indisposer". Le Gouverneur se défendit d'être fâché, insista sur ce qu'il appelle un manque de courtoisie, -- à l'heure actuelle, nous cherchons encore à comprendre, -- et manifesta le désir de voir la discussion s'arrêter là.

Monsieur le Gouverneur, dit Thach, nous nous inclinons devant votre volonté, je me permets cependant de vous faire remarquer que ce n'est pas moi qui ai commencé".

Et le Conseil municipal se retira. Ainsi finit cette singulière visite protocolaire…

-o0o-

La Lutte No. 38, 8 Juin 1935

Le Gouvernement est cuirassé contre le ridicule

Le Gouverneur de la Cochinchine a prévenu notre camarade Tran van Thach qu'il a adressé au Conseil du Contentieux un recours en annulation contre son élection au Conseil municipal.[1]

Thach est électeur et paie 25 piastres de contributions directes comme «agent d'affaires ». Mais, pour le Gouvernement, il n'a pas 27 ans parce qu'il n'a pas d'acte de naissance. Voici un extrait du recours de M. Pagès:

"Attendu qu'à n'en pas douter, il appartient au candidat d'apporter la preuve de son âge, que le dit sieur Tran van Thach, qui prétend être né dans la province de Cholon, n'a jamais pu établir par acte authentique qu'il avait atteint l'âge de l'éligibilité; […]

" Attendu qu'il apparaît possible sinon même vraisemblable que le sieur Tran van Thach dissimule son véritable lieu d'origine où doit exister un acte de naissance, parce qu'il n'ignore point qu'il n'a pas atteint l'âge d'éligibilité […]

"Attendu que le dit défendeur qui semble avoir parfaitement conscience de son inéligibilité, et dont une élection au Conseil municipal avait été annulée en 1933 par arrêt du Conseil du Contentieux évoquait publiquement cet arrêt, aujourd'hui passé en l'état de chose jugée, en ces termes:

"Des amis s'inquiètent de savoir si nous sommes éligibles. Nous pouvons

---

[1] Voir “Le Front unique “La Lutte”, Ch. I.

les rassurer. En 1933, le Gouvernement nous a surpris grâce à l'obscurité des textes. Cette fois-ci, nos amis et nous rirons de son impuissance.. (Journal *La Lutte*, no. 31 du Vendredi 3 Mai 1935)."

Pour une fois, nous sommes heureux que *La Lutte* serve à quelque chose au Gouverneur de la Cochinchine ...

Il est vrai que notre camarade Thach, né en 1905, n'a pas d'acte de naissance, par suite d'une négligence d'un secrétaire de La Mairie de Cholon employé au service de l'État civil. Mais en 1918, son père a obtenu pour lui un acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance délivré par la Justice de Paix de Saigon devant le témoignage de sept personnes.

Jusqu'à présent, l'Administration coloniale a toujours tenu pour valable l'acte de notoriété de notre camarade et la date de naissance qui y figure: 15 Octobre 1905.

L'Administration tant coloniale que métropolitaine n'a jamais fait de difficulté pour inscrire cette date de naissance sur les diplômes obtenus par notre camarade aux divers examens, depuis le Certificat d'études primaires jusqu'à la Licence ès-lettres.

Bien plus, c'est en s'appuyant sur cette date de naissance que les Contributions directes ont réclamé à Tran van Thach le paiement de son impôt personnel depuis son retour de France.

Notre camarade est inscrit sur les listes électorales, d'abord à Cholon, ensuite à Saigon; il a voté à plusieurs reprises comme électeur ayant plus de vingt-cinq ans, -- toujours d'après la date de naissance jusqu'ici incontestée. Bref en cent circonstances, soit comme titulaire de certificats, de brevets et de diplômes, soit comme contribuable, mari et électeur, Tran van Thach a invariablement été reconnu comme étant né en 1905.

Au surplus, pourquoi discuter avec la mauvaise foi du Gouvernement ? Dans sa rage à vouloir empêcher les quatre élus ouvriers de siéger plus longtemps, il fait feu de tout bois même d'un bois ininflammable, tant il craint peu le ridicule.

"Attendu qu'il apparaît possible sinon même vraisemblable que le sieur Tran van Thach dissimule son véritable lieu d'origine ... "

Voyez-vous cette malice du sieur Tran van Thach ? Il est peut-être né au Kamtchatka ou à Tizi-Ouzou, que savons-nous ? Suggérons à M. Pagès l'idée de l'expulser de la Cochinchine pour le crime de "dissimulation d'origine" ...

Allons ! Un gouvernement qui se respecte ne s'abaisse pas à des chicanes aussi grossières.

-o0o-

La Lutte No. 49, 24 Août 1935

Un gros scandale dans l'administration

Dans un article en première page du *Paysans de Cochinchine,* numéro du 1er août 1935, M. Chêne, président de la Chambre d'Agriculture a dénoncé un gaspillage de fonds publics commis par un ou plusieurs hauts fonctionnaires de la Colonie uniquement pour satisfaire leurs caprices personnels.

Il s'agit de l'aménagement coûteux d'une villa administrative située à Thu-duc où, -- citons M. Chêne, - "rien n'aurait été épargné, paraît-il, pour le plaisir des yeux et des sens". Dans cette villa, un ou plusieurs hauts fonctionnaires, -- nous attendons les précisions de M. Chêne, -- donnent de temps à autre rendez-vous à des femmes du monde avec qui ils font des parties sans doute extrêmement intéressantes.

Que de hauts fonctionnaires s'amusent, c'est leur droit. Mais il est scandaleux qu'ils puisent dans la Caisse publique pour satisfaire leurs plaisirs intimes. Qu'ils goûtent particulièrement les amours extra-conjugales, ça les regarde. Mais il est intolérable que ce soit aux frais du contribuable.

"La maison autrefois de proportions modestes s'est transformée comme sous un coup de baguette magique, et tout a été fait pour son embellissement... La dépense se serait élevée à *trente cinq mille piastres* (c'est nous qui soulignons) et dans ce devis n'entre pas en ligne de compte, nous assure-t-on, la main-d'oeuvre fournie par les divers établissements et écoles d'Arts et métiers de Biên-hoà, Saigon, Thudaumot".

Pour utiliser la main-d'oeuvre des écoles publiques, il faut que les ordres soient donnés par de hauts, de très hauts fonctionnaires. Par qui? *Trente cinq mille piastres* pour l'installation d'une garçonnière! Celui ou ceux à qui le gouvernement de la Métropole donne le droit de prélever une somme aussi considérable sur le Trésor public doivent être de bien grands mandarins! Qui sont-ils?

Pendant que les ouvriers victimes des accidents du travail ne sont secourus ni par l'État, ni par le patronat, -- que les chômeurs crèvent de faim, -- que les petits fonctionnaires misérablement payés sont une nouvelle fois réduits, -- que les inondés de Biên-hoà attendent en vain qu'on leur envoie du riz et quelque argent, -- que les voituriers sont frappés de contraventions extrêmement lourdes par ordre du Gouverneur de la Cochinchine qui protège ouvertement la Compagnie des Tramways et Autobus, -- nous n'admettons pas qu'un haut représentant de la République, si haut soit-il, dispose des deniers publics pour ses fredaines.

-o0o-

La Lutte, No. 46, 7 Août 1935, *Petits clous*

Vivent les cochons

Cette semaine, une cargaison de 500 cochons a pris le chemin de Singapour. Le Gouverneur de la Cochinchine a assisté en personne à cet embarquement, car il attache une importance exceptionnelle à l'exportation des porcs qui, selon lui, contribuera pour beaucoup au relèvement économique du pays.

Les cochons sauveurs: voilà ce qui est nouveau. Le riz et le cochon, aurait dit Sully[1], sont les deux mamelles de la Cochinchine. Espérons que ces cochons qui partent pour l'étranger vont en soulager d'autres, ceux de payants, [« cochons de payants »] [2] accablés de privations de plus en plus intolérables.

Le gouvernement se refuse à frapper les gros revenus, à prélever une part quelconque sur les bénéfices réalisés par les grosses sociétés, ou encore à supprimer les subventions accordées à d'autres. Il ne réduit pas le formidable budget de police. Non, aucun remède ne vaut le cochon. Il s'agit d'en élever et d'en vendre beaucoup, comme si la Chine, la Malaisie ou les Philippines étaient disposées à acheter tous ceux que nous destinons à l'étranger.

Heureux cochons qui incarnent l'espoir présent, qui vont aider à la reconstruction de la colonie! Que d'attention on apporte à leur voyage ! Les cochons sont trop bêtes évidemment pour s'apercevoir de l'honneur qu'on leur fait. Pourvu que les Malais les trouvent à leur goût et ne nous jouent pas le tour vache de nous les renvoyer !

Au fait, dans cette dernière hypothèse, qui sera au débarcadère pour recevoir les cochons de la deuxième cargaison, à leur retour ? Ceux de l'abattoir ou ceux de la rue Lagrandière ? [3]

-o0o-

La Lutte, No. 59, 9 Novembre 1935, *Petits clous*

Une solution

Le Gouverneur de la Cochinchine a voulu vérifier par lui-même la tenue de la garde d'élite entraînée par des officiers en vue du prochain massacre des manifestants communistes.

---

[1] Cet éminent Ministre de Henri IV, qui cherchait à promouvoir et à protéger l'agriculture, fut connu pour cette fameuse phrase : *"Labourage et pâturages sont les deux mamelles de la France."*

[2] "cochons de payants": expression utilisée ailleurs par Trần Văn Thạch, allusion cynique aux "contribuables" indigènes.

[3] où se trouve le Palais du Gouverneur de Cochinchine.

Devant M. Pagès, les miliciens ont montré leur talent de société: saut en longueur, en hauteur, à la perche, sports variés. Dans leur désoeuvrement, ces braves garçons s'exercent à l'athlétisme où ils sont devenus vraiment très forts.

Le gouverneur saisit l'un d'eux à bras-le-corps et l'enleva du sol comme une plume. "Peuh ! Fit-il, il ne pèse pas cinquante kilos". Le milicien aurait pu rendre au gouverneur sa politesse en essayant de le soulever de la même manière. "Monsieur le Gouverneur, aurait-il pu répondre, vous pesez beaucoup plus que moi, sans doute parce que vous êtes beaucoup mieux nourri".

Une question se pose: comment augmenter le poids de ces défenseurs de l'ordre ? Il semble que la réponse doit provenir de l'Office du Cochon. Pourquoi le fameux Office ne pourvoirait-il pas la garde d'élite de cochons primés d'où elle extraira jambons, andouilles, saucisses et boudins, toutes choses d'excellente qualité, propres à améliorer le physique et à fortifier le moral ?

Afin que les miliciens ne soient privés de rien, le gouvernement leur procurera un alcool de bonne fabrication dont ils arroseront leurs plats choisis. Précisément, au Tonkin, le choum choum [1] traverse une crise de surproduction. Le gouvernement a beau contraindre les malheureux paysans à s'en abreuver le plus qu'ils peuvent[2], il reste encore un grand nombre de tonneaux en souffrance.

Nous proposons à M. Pagès de faire venir une dizaine d'hectolitres, à titre d'essai, de ce tord-boyaux gouvernemental. D'abord ce sera dans l'intérêt supérieur de la colonie. Ensuite, nul doute que, nourris de la sorte, les miliciens de la garde d'élite ne se développent rapidement en largeur. La prochaine fois que M. Pagès en soulèvera un, il nous en dira des nouvelles.

Nos miliciens deviendront gros et gras. Evidemment ils seront quelque peu

---

[1] « choum choum » : eau-de-vie de riz, fabriquée à la maison.

« Non contente d'avoir obtenu [le monopole de] la fabrication de l'alcool en Indochine, la **Société des Distilleries** françaises utilise encore la pression des pouvoirs publics pour forcer les habitants de l'Annam et du Tonkin à consommer une quantité déterminée d'alcool par mois. Des ordres émanant des *huyên* et de *phu* [*huyện, phủ* : grade équivalent au sous-préfet, préfet dans la hiérarchie des cadres Vietnamiensau service de la colonie] forçant les autorités communales à écouler pour la Société des Distilleries la quantité d'alcool fixée, ont été publiés dans la *Volonté indochinoise* et reproduits par la revue *Lu* de France.

En Cochinchine, pour imposer la consommation de l'alcool fabriqué par M. Fontaine, les douaniers ont, ces derniers temps, quintuplé leur vigilance. » (Extrait « Monopole de l'alcool et brutalités des douaniers »,
La Lutte, No. 19, 17 Jan 1935.)

gênés dans les exercices athlétiques. Mais un milicien, si l'on veut bien y réfléchir mûrement une minute, n'est tout de même pas fait pour le saut à la perche.

Ainsi tout le monde sera content. Le résident supérieur du Tonkin, de vendre son trop-plein d'alcool; le gouverneur Pagès, de vérifier la qualité nutritive de ses cochons; les miliciens, de bouffer des saucisses à défaut de communistes; les cochons, de s'incarner honorablement dans un corps d'élite.

-o0o-

La Lutte No. 71, 18 Février 1936, *Petits clous*

Il s'en va

Ainsi donc, M. Pagès bientôt nous quitte.[1] Si je disais qu'à *La Lutte*, il laisse des regrets unanimes, il ne le croirait pas; c'est pourquoi je préfère me taire sur nos sentiments. Le très aimable gouverneur nous connaît et ça suffit.

Que va-t-il gouverner ? Djibouti ? C'est contre-indiqué pour un homme d'autorité comme lui. A Djibouti il n'y a pas de conseillers municipaux à boucler ni de cochers de "boîtes d'allumettes" [tilburys] à faire torturer par une Sûreté pleine de zèle. [...] Et puis comment cultiver l'herbe et les fleurs sur cette terre brûlée alors que M. Pagès, lui, ne peut se passer ni de verdure, ni d'eau vive, témoin certain aménagement dû à l'élan de son coeur quelque part à Thuduc.

Non, M. Pagès n'ira pas à Djibouti. Le soleil de là-bas lui tapera sur le système, un système passablement ébranlé. Car notre gouverneur est terriblement nerveux. Et quand nous disons qu'il est nerveux, nous exprimons simplement la pensée de tous ceux qui habitent la rue d'Espagne, dans le tronçon limité par les rues Pellerin et Mac Mahon. De huit heures du soir à huit heures du matin, défense d'y pousser le plus petit cri. Aux marchands ambulants de gâteaux ou d'autre chose qui s'y oublient en croyant à la liberté du commerce, un flic toujours présent dresse immédiatement contravention, sans doute pour entrave au sommeil du Grand Mandarin.

Entre midi et trois heures, si rencontrant par là un pick pocket qui vous fait votre portefeuille, vous criez: " Au voleur !", c'est vous que l'agent de garde conduira au commissariat pour tentative manifeste contre le repos de Monsieur André Pierre Pagès, Grand Mandarin des Six Provinces ...

-o0o-

---

[1]Seulement pour une courte absence, mai-octobre 1936. Rivoal assume l'intérim à partir du 1er mai 1936.

La Lutte, No. 104, 22 Octobre 1936, *Petits clous*

D'un choix heureux de termes

… M. Pagès a ressaisi les rênes du char cochinchinois en un long discours. Laissons à d'autres le soin d'en apprécier la teneur. Nous voulons remarquer à l'éloge du gouverneur un effort méritoire pour renouveler le vocabulaire dont il accable les ennemis de l'ordre.

Trublions, agitateurs, petits ambitieux, fauteurs de désordre, révolutionnaires à la solde de l'étranger: ces amabilités deviennent banales. M. Pagès a senti l'urgence de nouveautés plus adéquates et sensationnelles.

Nous lui devons deux trouvailles: les rouspéteurs qui se refusent à la béatitude devant l'oeuvre hautement civilisatrice du capitalisme colonial sont désormais mis en bouteille sous la double étiquette *d'apprentis en politique locale* et *d'excitateurs patentés.*

Dieu me garde de trouver que tout va mal, qu'on étouffe sous ce régime policier, que la main de nos gouvernants est plutôt lourde lorsqu'elle s'abat sur les mécontents ! "Eh ! là ! *excitateur patenté*! : qui diable pourra relever la tête sous cette qualification sévère, redoutable, efficace et définitive !

Criez à un commerçant qui combat la politique de nos pro-consuls: " Va ! *patenté excitateur*!" Il prendra la chose pour un compliment et vous embrassera sur les deux joues. Les mots deviennent terribles dès qu'ils sont arrangés d'une certaine manière. Admirons, craignons *l'excitateur patenté* et tirons-lui notre chapeau !

A l'instar de notre gouverneur, battant le sentier littéraire par où il est passé, si nous essayons d'enrichir notre vocabulaire ? Il est des gens qui, à défaut d'arguments sérieux, confectionnent leurs discours avec des épithètes variées qu'ils veulent aussi accablantes les unes que les autres. On pourrait peut-être leur crier : "Halte-là! raseurs incorrigibles et insulteurs patentés !"

Ce n'est pas sûr qu'ils s'arrêtent. Car pour le malheur de la multitude, les raseurs ne s'écoutent qu'eux mêmes.

-o0o-

La Lutte, No. 48, 17 Août 1935, *Petits clous*

Le prestige du colonial

Partisans de la défense des petits fonctionnaires nous sommes obligés cependant de relever dans l'appel lancé par M. Marque et ses amis des arguments fort curieux. " Dans un pays où le caractère même de l'Annamite le porte à attacher une importance extraordinaire à tout ce qui est façade, train de vie extérieur, semblable mesure [de réforme des salaires] porterait gravement

atteinte à l'autorité. Quel respect aura l'indigène pour ceux qui, par la force des choses, mèneraient la même vie que lui ?"

Il faut donc permettre des dépenses somptuaires au fonctionnaire colonial, sinon l'autorité f... le camp ! Il est convenable, quand Monsieur sort, qu'il s'installe dans sa voiture dernier modèle. Pour madame, le prestige exige, pendant qu'une domesticité nombreuse s'affaire à la maison, qu'elle siège chez la manucure. Elle se sent envahie de graisse, ce qui est excellent, car ainsi elle prendra un embonpoint... prestigieux.

Beaucoup de fonctionnaires privilégiés n'ont pas conservé leurs économies de la belle époque. Ils ont acheté des plantations, acquis des rizières, spéculé sur la hausse du caoutchouc et du riz. Et si le fonctionnaire privilégié crie très fort aujourd'hui, c'est qu'il a perdu son fric en des opérations hasardeuses où derrière le prestige, l'énorme prestige qu'il invoque, on découvre l'ambition bien ordinaire du petit bourgeois qui aspire à la fortune du grand capitaliste.

Nous connaissons un fonctionnaire gradé qui touchait 800 piastres avant les réductions. "Vous devez être bien riche, Monsieur ? -- Hélas ! mon ami, le latex m'a tout mangé !" [1]

Plus sage est cet agent de police journalier, ancien valet de ferme, qui possède solidement son jardin et sa maison de campagne. Pas de poules de luxe ! Mais une congaï [2] pour emprunter un mot du vocabulaire spécial, à qui il octroie dix piastres par mois en retour de transports d'amour bi-hebdomadaires. C'est peut-être d'une excellente hygiène et certainement d'une économie supérieure.

Mais nous formulons des accusations sans doute injustes. Quelqu'un qui aurait plaidé la cause du fonctionnaire privilégié mieux que personne, c'est Cassandy... De toute son âme, il s'est dépensé, si nous pouvons dire, pour faire fructifier l'argent à lui confié par nos champions du "prestige national". Il est bon que ceux-ci touchent de beaux émoluments pour contribuer à la mise en valeur de la colonie en facilitant le crédit.

Hélas ! Le chetty[3] est mort, emportant avec lui et les rêves du fonctionnaire usurier, et la belle façade, condition du fameux prestige.

-o0o-

---

[1] De nombreux fonctionnaires sont en même temps planteurs. Sur 242 planteurs d'hévéas, 138 sont fonctionnaires ou anciens fonctionnaires (Daniel Héméry, 1975, p 31, quoting *L'Impartial*, 16 nov 1931).

[2] Mot qui désigne les concubines vietnamiennes des colons français.

[3] Usurier hindou, ethnie commerçante d'Asie du sud à l'époque.

La Lutte, No. 68, 21 Janvier 1936, *Petits clous*

Arnoux avait mal aux dents

L'attitude de l'agent Kiêm devant les juges, dernièrement, a indigné plusieurs de nos confrères. Voilà un homme sauvagement brutalisé à deux reprises au vu de plusieurs témoins et qui n'osait même pas reconnaître avoir été frappé. Simplement, en "gesticulant", l'honorable M. Arnoux l'a "effleuré" au visage !

Des coups ? Non. Quelques attouchements bien involontaires. Un peu plus et Kiêm aurait affirmé l'intention d'Arnoux de le caresser.

Il y a dans cette lâcheté quelque chose d'invraisemblable qui frise l'inconscience. Mais la peur qui est derrière la déposition de l'agent est de la même sorte que celle des bêtes du cirque Viêt-Nam obligées pour gagner leur nourriture aux acrobaties les plus contraires à leur nature.

Rendons hommage aux chefs de la Police dont la méthode de dressage est capable d'amener leurs subordonnés indigènes à un niveau d'animalité vraiment prodigieux.

Ce progrès nous a encore appris la valeur d'un nouveau genre d'arguments. M. Arnoux dit en substance (par la bouche de son avocat) que "ce jour-là, énervé par un voyage rapide, fatigué par la chaleur et un violent mal de dents, il a pu, en gesticulant, atteindre l'agent ou le bousculer, mais il n'a jamais voulu le frapper. M. Arnoux n'avait conservé de l'incident aucun souvenir précis et s'étonne de l'importance qu'on lui a donné."

La prochaine fois qu'un agent m'aura ennuyé pour une question de carte d'impôt personnel, rien ne m'empêchera de "gesticuler" et d' "atteindre" le représentant de l'ordre, -- oh ! tout à fait par inadvertance! -- et assez légèrement pour que sa joue saigne.

Devant le Tribunal, il me sera sans doute permis d'arguer de mes hémorroïdes. "Monsieur le Président, vous comprenez, le derrière me démangeait et ce n'était pas sur le visage de l'agent que ma main devait se porter. C'est pourquoi je ne m'explique pas mon geste que je vous prie de croire tout à fait involontaire".

A la vérité, les hauts fonctionnaires sauront gré à Arnoux d'inaugurer un système de défense épatant. Supposez un chef de Service rendu furieux par des prises de bec trop fréquentes avec sa belle-mère. Pour un motif futile, il tombe à bras raccourcis sur un secrétaire et lui enfonce un oeil d'un bon centimètre dans l'orbite.

"Monsieur le Président, dira-t-il, j'étais énervé parce que, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, j'avais ma belle-mère sur le dos." Supposez encore qu'un administrateur de province, exaspéré de s'entendre appeler cocu par sa femme, arrache sa barbiche à un notable qui ne l'a pas salué assez vite. Il est

inculpé pour l'arrachage d'une végétation sacrée, ce qui est beaucoup plus grave que de simples voies de fait.

Il dira à la barre: "Monsieur le Président, ne seriez-vous pas malheureux et agacé si votre femme vous traitait de cornard?" Monsieur le Président sera quelque peu embarrassé par cette question trop directe. Mais enfin il témoignera de l'indulgence pour un infortuné d'une espèce plutôt abondante.

200 francs d'amende pour un essai de boxe sur un agent de police dans l'exercice de ses fonctions: c'est vraiment donné. Arnoux s'est tiré à bon compte grâce à des raisons qui ont convaincu les juges.

J'espère que l'exemple ne sera pas perdu pour M. Pagès. S'il doit un jour justifier l'arrestation des quatre conseillers municipaux ouvriers [Thau, Thach,Tao, Mai], il dira:" Que voulez-vous ? Trop de bonne chère m'échauffait le sang et j'étais énervé par la chaleur."

-o0o-

La Lutte No. 84, 27 Mai 1936, *Petits clous*

Ces Messieurs du milieu

Les coups de couteau se multiplient avec une régularité déconcertante et à une cadence redoutable. Un peu partout, en particulier dans la banlieue saïgonnaise, les apaches tranchent les carotides ou crèvent les poches abdominales avec la même aisance dont ils disent bonjour aux flics en civil qui les regardent opérer. [...]

Nos voyous se servent d'armes non détonantes, mais contondantes, perforantes ou sectionnantes, sans doute primitives, à coup sûr déplaisantes aux hommes libres qui se risquent dans leur fief. Un de nos confrères vient d'en faire une expérience dont il est peu probable qu'il se montre enthousiaste.

Les journalistes de langue annamite doivent certainement beaucoup aux coups de couteau. Les exploits des marlous fournissent une matière variée, quotidienne et abondante. Une mise en scène bien imaginée, quelques détails pathétiques, un peu de sentiment ou beaucoup d'indignation et le "papier" est fait à la satisfaction du patron qui s'estime quitte envers ses lecteurs et du gouvernement qui déteste qu'on s'occupe de lui. Les coups de couteau sont intéressants quand on en parle, mais franchement mauvais lorsqu'on en reçoit. Et le métier de reporter devient impossible depuis que les agents de la Sûreté fraternisent avec les repris de la justice.

Les honnêtes gens se méfient d'autant moins qu'il leur est malaisé de se dire: c'est un flic – ou c'est un mec. L'un ne se distingue de l'autre ni par le chapeau à larges bords, ni par la veste étroite à vingt boutons, ni par le vocabulaire spécial, ni par l'attitude canaille.

On peut toutefois remarquer que le repris de justice, en jurant, remonte

volontiers à la quatrième génération de ses aïeux, tandis que le flic va jusqu'à la septième des siens...

Et puis, un maquereau si arrogant soit-il se tient relativement bien aux environs des Halles. Il faut se sentir absolument couvert par le chef de la Secrète pour, comme l'autre, engueuler les gens à l'instar du poisson pourri dans un endroit public.

Il n'y a pas assez de communistes pour occuper l'armée de nos flics. Comme de juste, ils se rattrapent sur la gent journalistique, la plus infortunée de la création depuis qu' existent la censure officieuse, l'autorisation préalable et Edouard Marquis [Directeur du Bureau de presse] dit la Sonnette.

Justice sera-t-elle rendue à notre confrère victime d'un agent-apache? De toute façon, l'entente cordiale entre flics et chenapans n'incite pas beaucoup aux promenades nocturnes, ni même diurnes en certains endroits. Jusqu'ici, quand vous criez: au secours ! Un flic, s'il s'en trouvait un par là, courait derrière le bandit. C'était la règle du jeu, bien que parfois le bandit ne courût aucun risque.

Maintenant, lorsque vous tombez gémissant sous une copieuse assommade, le voyou-flic jette son bâton, crie à l'aide et s'élance à la poursuite de l'assassin. Il ne ralentit sa course que rue Catinat[1] au moment d'entrer se payer la tête de ses chefs après avoir fracassé la vôtre.

-o0o-

La Lutte No. 86, 10 Juin 1936

Au Conseil Municipal

L'Incident du télégramme

Les quotidiens ont donné des détails pas toujours exacts sur la dernière séance tumultueuse du Conseil Municipal. Furieux d'être obligé de prendre position sur une question gênante pour lui, le Maire a perdu toute sa dignité, allant jusqu'à insulter un de ses collègues et le menacer de gifles, si jamais « il était dans son bureau ».

Inutile de dire qu'en matière de lutte physique ou de vivacité de langage, aucun de nos camarades conseillers [« ouvriers »] n'est désavantagé par le vieux magistrat de notre cité. Il eût été facile à nos camarades de riposter par un « imbécile vous-même » bien senti. Ils nous confient qu'ils se sentaient si forts dans la boxe même improvisée qu'ils ne daignent pas répondre sérieusement à la ridicule menace d'un impuissant. Aura-t-on vu en effet des gens, décidés à *tout* encaisser, craindre… les gifles ?

[1] C'est-à-dire là où se trouve le fameux quartier général de la Sûreté.

Par contre que deviendrait un Boy-Landry [le maire] si l'une de ses joues devait faire la connaissance d'une main non disposée à attaquer un vieillard, mais prête tout de même à se défendre contre n'importe qui ? Il vaut mieux ne pas insister sur une manifestation verbale d'une fureur sénile.

De quoi s'agissait-il ? D'envoyer le télégramme suivant au Gouvernement de la Métropole :

« Conseil Municipal Saigon salue premier Gouvernement démocratique France stop demande rétablissement franchises municipales et égalité numérique représentations française et annamite ».

Nos camarades devaient développer cette motion et en indiquer toute la portée. Armé d'un vieux texte que lui et Pinaud utilisent à toutes les séances, Boy-Landry s'est écrié :

« Pas de politique, ici ! Il nous est défendu de faire de la politique ! ». Et il empêcha notre camarade Tao de continuer. Il refuse de même la parole à notre camarade Thach, ne donnant pas à celui-ci le droit d'exprimer son opinion. Thach traita alors l'incroyable Maire de réactionnaire et d'anti-républicain. Que M. Boy-Landry le veuille ou non, il ne mérite que trop ces deux épithètes.

Ce qui lui déplaît dans le télégramme ainsi qu'à ses amis les Baille, Pinaud, Lorenzi, c'est évidemment l'égalité numérique des deux représentations. Les réactionnaires de l'Hôtel de Ville ont eu l'occasion de se prononcer sur une motion réclamant cette égalité. Comme un seul homme, ils l'ont rejetée.

Ensuite, si étonnant que cela puisse paraître de prime abord, l'octroi des franchises municipales que réclament tous les habitants français et annamites de Saigon ne fera du tout l'affaire de notre Maire actuel. Avant la séance de l'autre soir, un de ses confidents, qui ne siège pas bien loin de lui d'ailleurs, confia à Thach que l'honorable Maire était chiffonné à l'idée que les franchises pourraient faire retour à la ville.

L'obtention des franchises, c'est la nécessité de se mettre au travail ; et bien administrer une ville aussi importante que Saigon, avoir l'œil sur l'établissement du budget et sur les dépenses d'utilité publique, cela ne va pas sans beaucoup de soucis. Mais les soucis d'un Maire aux fonctions étendues, c'est justement ce dont M. Boy-Landry ne veut pas. Il a acheté l'écharpe de Maire, il ne tient pas à autre chose. […]

La population de Saigon paie relativement cher l'eau et l'électricité. Ses élus ne peuvent contribuer à fixer les prix de consommation. La police traque les habitants et les mécontente. Le Conseil Municipal ne peut rappeler les agents zélés à une compréhension plus saine de leurs devoirs.

Des quartiers populeux sont privés d'eau. Des rues sont mal empierrées

ou mal asphaltées. Les petits commerçants sont découragés par une réglementation absurde, des taxes inconsidérées et des contraventions inexplicables. Le Conseil Municipal est impuissant.

Si encore veut-il sortir de cette impuissance ! Mais non. Il ne compte dans son sein que des satisfaits. Il est impossible, aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de la Municipalité de Saigon, de trouver un pourcentage plus élevé de fainéants, d'incapables, de « mauvaise volonté ». Vraiment nous n'avons pas à féliciter le collège électoral européen de 1935.

-o0o-

La Lutte No. 116, 19 Août 1936

Edouard se moque du public

Nous voulons parler du sieur Edouard Marquis, l'illustrissime chef de l'inutile Bureau de la Presse. Edouard n'a rien à voir avec Edouard VIII, le roi qui se moque de son trône en lui préférant une femme divorcée.

Les séances de savonnage des journalistes recommencent de plus belle. Non content de leur indiquer la voie à suivre, le sens des articles à rédiger, le factotum de M. Pagès lance des canards, histoire de bourrer le crâne aux contribuables. Ainsi, le *Saigon* du 9 décembre, publie candidement en 1ère page, ce communiqué ci-contre, figuré en bonne place :

Communiqué du Gouvernement

Contrairement aux nouvelles lancées par certains journaux de langue annamite, dans les sucreries d'An-son-Thôn (Lai-Thiêu) aucune grève n'a été déclarée.

Quant aux nouvelles concernant celles des blanchisseries de Saigon, elles sont absolument loin de la vérité.

Et voilà ! Le tour est joué ! Mais nous ne sommes pas ici dans une scène de prestidigitation ou d'hypnotisme. Tout au service des propriétaires de sucreries, le fakir a escamoté les faits réels.

Si Mr. l'Inspecteur du Travail désire se mettre en relation avec les grévistes d'An-son-Thôn et des blanchisseries de Saigon nous serons heureux de nous mettre à sa disposition.

Edouard va encore plus loin. Il reproche aux journalistes d'avoir devancé la Sûreté dans leurs informations sur les grèves. Habitué à travailler de concert avec la Sûreté, Marquis oublie totalement le rôle des informateurs dans la presse.

Les journalistes annamites qui gagnent tout juste de quoi vivre courent à droite et à gauche pour pouvoir satisfaire les lecteurs très exigeants quant aux informations. Ils ont utilisé des nouvelles de partout comme ils utilisent celles des agents de la Sûreté avec qui ils sont en relation. Marquis ne veut pas de

tout cela. La presse annamite, selon lui, devrait être un appendice du Service de la Sûreté. Nous laissons à nos confrères le soin de réagir contre de telles entraves à leur liberté de travail.

Edouard, rompu à la gymnastique rotatoire commet parfois des gaffes impardonnables. Avant l'expulsion de Diêp-van-Ky, M. Pagès a appelé celui-ci pour le féliciter cyniquement de ses articles. Le factotum, très peu renseigné sur les intentions de son maître a montré de suite au fantoche But-Tra les mêmes articles l'invitant à imiter Ky, dans le *Saigon*. But-Tra ahuri, aurait été sur le point d'obéir à son grand mandarin si la nouvelle de l'expulsion de Ky ne lui était pas parvenue à temps.

Bui-thê-My, inquiet de se sentir visé à son tour, est allé se renseigner auprès du fakir.

_ Je vous jure sur mon honneur, dit Edouard, que vous ne serez aucunement expulsé.

My sortit tout épanoui du Bureau de presse. Quelques heures après, gardant toujours à ses oreilles l'honneur d'Edouard, My a été appréhendé par la Sûreté. Il est vrai que l'honneur d'Edouard Marquis vaut tout juste ce que vaut sa barbe.

-o0o-

La Lutte 141, 8 Avril 1937

Alexandre Varenne vieillit

Nous n'avons pas vu M. Alexandre Varenne[1] depuis qu'il est en Indochine. Nous savons cependant qu'il vieillit, et terriblement.

Il a été socialiste, puis ex-socialiste, puis néo-socialiste. Qu'est-il maintenant ? Un réactionnaire, à lire ses déclarations dans *La Dépêche*. Un réactionnaire genre Outrey.[2] Plus odieux que Outrey parce que celui-ci est resté ce qu'il était : un suppôt notoire, attitré, payé du colonialisme.

Mais M. Alexandre est passé du socialisme à la réaction la plus misérable en un temps vraiment record. Nous lui donnons encore quelques années, peut-être quelques mois si les événements se précipitent, pour porter la chemise brune ou noire.[3]

« Je crains, dit-il, que les masses ne veuillent aller un peu trop vite dans la conquête des libertés démocratiques, et il n'est pas toujours bon de vouloir brûler les étapes... »

---

[1] Voir **Notes biographiques.**

[2] Ibid.

[3] Allusion aux fascistes allemands et italiens.

Si l'ancien gouverneur général évolue vite, il refuse le même rythme aux masses. Que devons-nous attendre encore, selon lui, pour avoir les libertés démocratiques ? Vingt ans ? Cinquante ans ?

En matière de presse, M. Varenne sait combien nous goûtons les courroux de ses fameux décrets de 1927 en vertu desquels la justice coloniale condamne à tour de bras les journalistes indépendants. L'ancien député peut constater en ce moment l'usage qu'on fait au Tonkin contre nos confrères du *Travail* et de ses décrets réactionnaires.

« Que les indigènes se disent bien que la situation des Français, dans ce pays, n'a rien de si enviable que cela. Ne se sont-ils pas exilés? N'ont-ils pas à souffrir du climat ? »

Certainement, Monsieur. Et c'est par pure humanité que les colons y sont venus occuper des milliers d'hectares, que les financiers ont supporté leurs énormes coffres-forts, que les gros industriels creusent des mines qui engloutissent des dizaines de millions ! […] Les bureaucrates se dévouent pour la cause de la civilisation en imposant aux masses indigènes le plus lourd des jougs.

M.Varenne tient volontiers des propos de pince-sans-rire. Voici quelques questions et réponses:

_ Dans quelles limites les Annamites pouvaient-ils occuper un emploi dans l'Administration ?

_ Aucune restriction ni limite, sauf en ce qui concerne la magistrature et les services civils, deux portes que je ne tenais pas encore à leur ouvrir. A part ça, il n'y a naturellement ni limite, ni restriction.

_ N'y avait-il pas une différence de solde entre Français et Annamites?

_ Nullement. Les Français jouissaient simplement du supplément colonial qui n'était pas accordé aux indigènes pour la seule raison qu'ils étaient chez eux, que leurs risques étaient moindres et leur "standing" de vie plus modeste.

Quand, à titre égal, un Annamite gagnait les dix-septièmes de ce que touchait un Français, il n'y avait absolument aucune différence entre les soldes !

A travail égal, salaire égal, l'ancien socialiste le savait, mais l'agent de l'impérialisme l'ignorait.

M. Varenne n'est pas sans rendre compte plus ou moins du mouvement revendicatif des masses, lequel a pris une particulière ampleur. Il déclare néanmoins*: " J'ai constaté avec plaisir le retour à une économie normale. Peut-être aussi un rapprochement des vues françaises et annamites, qui va permettre un meilleur rendement de la colonisation."*

Ce "rapprochement" entre 10 millions d'exploités et une minorité d'exploiteurs n'existe pas, n'a jamais existé.

Cette affirmation gratuite de l'ancien gouverneur général ne tend-elle pas à préparer l'union sacrée en Indochine, cette union sacrée à laquelle, en France, s'emploient unanimement des partis politiques qui prétendent s'opposer les uns aux autres ?

Peine perdue. Le vieux vocabulaire de la mission civilisatrice, du progrès, de la liberté, du droit des peuples, etc., n'attrapera plus personne. Les travailleurs indochinois ont appris à voir clair.

-o0o-

La Lutte, No. 142, 13 Avril 1937, *Petits clous*

Qu'ils mettent un terme à leur exil

Avec l'air de sous-entendre que les travailleurs d'Indochine sont nés mauvais coucheurs puisqu'ils ne goûtent pas assez les douceurs du régime colonial, M. Alexandre Varenne a déclaré à un de nos confrères:

" Que les indigènes se disent bien que la situation des Français dans ce pays n'a rien de si enviable que cela. Ne sont-ils pas à souffrir du climat ? "

M. Alexandre Varenne a mille fois raison de relever une injustice couramment commise par les indigènes qui ignorent les délicatesses de l'hospitalité. Quand ils se sont embarqués à Marseille, militaires, colons, gouverneurs, banquiers et industriels ont pris la route de l'exil. Ce sont des cœurs qui saignent, auxquels tous les ménagements sont indispensables.

Nous savons, mes frères, ce que nous devons penser désormais lorsque dans les bureaux ou dans les ateliers, en plein vent ou entre quatre murs, un colonial nous flanquera une gifle ou nous bottera le derrière. C'est un exilé qui souffre et qui cherche un remède; il faut lui pardonner.

Quand un de ces exilés me marche sur les pieds et me gratifie d'une injure parce que je ne me range pas assez vite sur son passage, je ne lui en veux pas, car la douleur rend aveugle. Je regrette seulement que ce malheureux ne soit pas allé ailleurs se décharger de sa nostalgie et guérir ses chagrins.

Il ne me souvient pas en effet d'avoir signé un billet d'invitation suppliant ces messieurs-dames de venir en Indochine. Mon grand-père non plus ne s'est rappelé avoir aidé les exilés à pointer leurs canons sur Saigon il y a quelque quatre-vingts ans.

M. Alexandre Varenne conviendra que depuis cette époque, Français et Annamites ont vécu dans un regrettable malentendu. Ces derniers ne se sont pas laissés civiliser de bonne grâce alors que les premiers sont animés des

meilleures intentions.

L'exilé-apôtre tient d'une main le flambeau du droit et de la civilisation et de l'autre, une trique. Tandis que le flambeau s'élève, la trique s'abaisse et l'indigène, qui supporte mal cet instrument de la culture, voit trente-six mille lumières en même temps. C'est trop pour sa cervelle; si on lui en laisse le loisir, il prendra ses jambes à son cou.

L'ingrat méconnaît tout le dévouement dont il est l'objet. On sait les excellentes raisons données par les planteurs pour ne pas mieux payer leurs coolies. Que feraient ceux-ci avec un salaire augmenté sinon perdre davantage au jeu et boire un peu plus ?

L'indigène est un primitif sur lequel if faut veiller avec soin. Les civilisateurs lui interdisent le luxe, source de corruption. Ils fixent le nombre de bols de riz et de verres de choum-choum[1] qu'il absorbe. Bientôt, ils contrôleront jusqu'à sa ration d'amour.

Que les Indochinois soient mécontents, c'est bien à tort. Mais reconnaissons qu'ils n'ont pas l'air de s'amuser. D'un autre côté, les exilés sont inconsolables. Au lieu de condamner les uns à vivre à côté des autres, pourquoi ne pas s'aviser d'une solution bien simple?

Par le bateau, le train et l'avion, les malheureux exilés quitteront ce pays qu'ils abandonneront à son sort. Je n'y verrai aucun inconvénient quant à moi; même je remercierai les propriétaires de la Banque de l'Indochine s'ils se décident à transporter leur forteresse du Quai de Belgique sous d'autres cieux.

L'exilé partout est seul et demande partout des âmes-soeurs. M. Pagès signera un arrêté d'expulsion contre lui-même. Ce sera la première mesure de police justifiable et elle mettra fin à ses maux.

-o0o-

La Lutte No. 178, 29 Novembre 1937, *Petits clous*

16 francs d'amende pour exhibitionnisme

Nous devons à notre confrère le *Populaire d'Indochine* l'intéressant fait divers ci-dessous:

Outrages à agent

"Deux cyclistes chinois marchaient de front. Un agent leur dressa procès-verbal en contravention. L'un d'eux, interrogé au Poste, montra ses parties sexuelles. Ce qui valut à tous les deux de comparaître en correctionnelle sous le délit précité."

---

[1] Eau-de-vie de riz fabriquée chez soi.

"Habilement défendu par Me. Thao, seul l'insulteur fut condamné à 16 francs d'amende, tandis que l'autre fut acquitté."

Nos concitoyens sont victimes de préjugés extraordinaires. Pour vexer un type, un autre type ne se creuse pas la cervelle. Silencieusement, il ouvre ou descend son pantalon et montre son machin. Le plus curieux, c'est que le bénéficiaire de ce spectacle gratuit s'estime déshonoré et réclame des dommages.

Pourtant le sexe de l'homme fut et demeure un objet d'adoration chez plusieurs peuples. Les Indiennes se prosternent devant de gigantesques phallus dont elles attendent des miracles de procréation. Les Romains juraient solennellement en étendant la main sur les cuisses, et tout élève de sixième sait au bout d'un mois de latin que *témoin* et *testicules* sont deux sens d'un même mot.

Aujourd'hui le caractère sacré de l'organe viril s'oublie chez les civilisés. Personne ne jure plus en portant la main sur ses parties intimes. Les tribunaux ne veulent pas de ce geste sans doute parce qu'il se voit mal. Un juge inattentif pourrait croire qu'un témoin invoque le Ciel alors qu'en réalité il se gratte.

Là où éclate l'illogisme des mœurs, c'est la notion bien relative de l'outrage. L'agent qui dresse procès-verbal l'aurait-il fait si une femme avait accompli le geste? C'est peu douteux que son Commissaire lui eût dit: "Attention, Pandore ! La dame se déculotte. Ferme les yeux pour ne pas voir l'insulte".

Qu'y a-t-il de vrai dans cette accusation publique selon laquelle un médecin aurait obligé les élèves du Collège de Jeunes filles à se déshabiller complètement sous ses yeux? À supposer que ce déshabillage a eu lieu, l'opinion ne prétend pas que ce docteur s'est infligé l'outrage d'un spectacle franchement désagréable. Les moeurs évoluent heureusement vers plus de sincérité, grâce au nudisme. Dans leur parc de verdure, des personnes bien élevées se mettent intégralement à poil. Elles se regardent et n'ont plus rien à se montrer. Ce sont nos vêtements qui cachent une source de provocations.

Déjà les seize francs d'amende constituent un pas vers l'amélioration des relations sociales. L'exhibition aurait coûté cher à son auteur, il y a quatre-vingts ans, devant un mandarin. Seize francs d'amende, pas même le prix de deux mesures de paddy.

Sachant qu'un notable vaut moins qu'un agent, un paysan d'esprit vengeur peut dès maintenant évaluer la provision de grains lui permettant de s'offrir la tête de quelque seigneur de village. Un délégué administratif est plus important qu'un notable. Il est fondé à réclamer un tarif plus élevé. À la hiérarchie des grades correspond une échelle de peines. Qu'exigera un chef de

province ou de colonie? Attendons sur ce point d'être fixés par la jurisprudence.

-o0o-

La Lutte No. 191, 27 Mars 1937, *Petits clous*

Le savoir-vivre de l'administration

L'autre jour, le sieur Châu-Tâm, ingénieur agronome, passait un bien mauvais quart d'heure devant le Tribunal correctionnel. Pour n'avoir pas éclairé son auto, l'ingénieur agronome avait reçu un avis de contravention. En guise de protestation, il avait renvoyé le papier après y avoir inscrit une constatation et une question: "C'est faux: il n'est pas fou, ce flic ?"

Écoutons la leçon de savoir-vivre que lui adresse le Président du Tribunal: "Quand on a séjourné comme vous dix ans en France et qu'on a l'honneur d'appartenir à l'Administration française, on ne doit pas agir comme vous l'avez fait. Vous devriez savoir que le terme flic est péjoratif, puisqu'on ne l'utilise pas pour complimenter un agent."

Le délinquant s'est tu. Il aurait pu humblement demander à Monsieur le Président quels termes sont permis à l'égard d'un agent qu'on ne complimente pas. Car les agents ne méritent pas toujours que des éloges.

Remarquons que le juge, respectueux du droit de libre opinion, n'a pas contesté qu'on ne pût dire à un agent qu'il est fou. La folie est une déchéance involontaire, non un déshonneur. On compte des fous dans toutes les classes sociales, dans toutes les professions. Il y a des rois fous. Depuis qu'ils sont progressivement remplacés par des dictateurs, ceux-ci ne sont pas moins fous. On plaint la folie, personne ne la méprise.

C'est le mot flic qui a justifié la condamnation de l'ingénieur. *Flic* et *fricaille* appartiennent à un vocabulaire roturier, indigne de quelqu'un qui s'est élevé jusqu'à la science agronomique. L'ingénieur aurait probablement évité toute cette fâcheuse histoire s'il s'était donné la peine de s'exprimer plus congrûment.

M. Jourdain[1], qui apprenait à distinguer la prose des vers, découvrait cependant de lui-même une phrase d'une admirable simplicité : "Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour."

Un diplômé de l'Institut agronome doit parler au moins comme l'illettré M. Jourdain. Bien sûr, nous ne lui aurions pas conseillé de dire: " Bel agent, vos beaux yeux me font mourir d'amour." C'eût été un détestable plagiat.

---

[1] dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière.

Mais au lieu d'écrire bêtement: "Il n'est pas fou, ce flic ?", Châu-Tâm eut pu imaginer un style plus poli. Par exemple: "Permettez-moi, Monsieur l'agent, d'objecter que vous faites erreur et de vous demander si vos facultés mentales ne se trouvent pas provisoirement en déséquilibre".

Il faudrait beaucoup de mauvaise volonté pour voir dans cette question courtoisement formulée une insulte quelconque.

M. Pagès qui veille à tout a adressé une verte semonce. Quand on a l'honneur d'appartenir à l'Administration française, on surveille son langage.

Un fonctionnaire a parfaitement le droit de penser d'un chef qui exagère qu'il est un chameau. Mais il ne lui enverra pas ce compliment par lettre recommandée. De même, il dira merde à quelque servitude nouvelle. Mais il n'affichera pas ce souvenir de Cambronne[1] à la porte du mandarin.

-o0o-

La Lutte No. 197, 21 Mai 1937, *Petits clous*

Civilisation française sous l'équateur

Au cours d'une récente cérémonie chez les Moïs[2], des représentants du Gouvernement colonial ont adressé la parole à ces sauvages. Pour les encourager à quitter la vie vagabonde et à fonder des villages, un des blancs en uniforme a cru devoir leur tenir le langage suivant que nous empruntons à notre confrère *La Dépêche*:

"Vous avez été jusqu'à ce jour des errants, vous vous transportez d'un point à un autre, vivant une saison ici, l'autre saison ailleurs. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que les bons génies puissent vous suivre et vous faire bénéficier de leur puissante protection ? Fixez-vous en ce village où ils pourront tout à leur aise vous dispenser le bonheur et la prospérité".

Dans son for intérieur, notre civilisateur sourit de son boniment et cette gaieté contraste avec la gravité dont il prodigue ses conseils. Chrétien fervent ou libre penseur, il méprise de pitié les naïves croyances des primitifs. Mais qui veut la fin veut les moyens. On éduque par le mensonge. C'est une nécessité de la civilisation.

Le guide du parfait administrateur colonial enseigne le respect des traditions des autochtones. Ce laisser-faire est devenu un encouragement aux pires superstitions. Dans les temples et les pagodes, il se passe parfois des

---

[2] Général français censé avoir prononcé le fameux mot « merde » après avoir été capturé par les Anglais

[2] Le terme désigne les peuplades vivant dans les montagnes du Viêt-Nam.

scènes où le mandarin joue un rôle digne du répertoire de Molière.

L'administrateur colonial s'avance entre deux haies de notables inclinés et recueillis dans leurs robes aux manches de pantalon. Au fond se dresse l'autel du génie tutélaire représenté par une tablette flanquée d'idoles grimaçantes. Un cochon laqué se couche en travers, figé pour l'éternité et qu'enveloppe une épaisse fumée d'encens.

Le mandarin occidental s'arrête, imprime une flexion en avant à sa colonne vertébrale et s'immobilise plusieurs secondes. Dans ce silence religieux, personne ne bouge, ni le génie en tablette, ni les statues de terre cuite, ni le cochon solennel. Quant aux vénérables turbans, ils béent d'admiration devant ce haut fonctionnaire venu de si loin qui témoigne une dévotion si sincère pour leur menuiserie sacrée et leur poterie peinturlurée. Longtemps dans le village, les vieilles barbes garderont le souvenir de l'attitude extatique du mandarin occidental, tartuffe à ses heures.

Depuis l'année dernière, l'aviateur Do-huu-Vi, tué à la guerre, a sa tablette dans un temple de la province de Tay-Ninh. Pour le récompenser de son héroïsme, *l'Empereur d'Annam, Fils du Ciel et soumis à la France*, l'a nommé génie de village.

Si l'on songe que cette nomination a eu lieu sur la volonté formellement exprimée du Gouverneur général, que le Gouverneur est sous les ordres du Ministre des Colonies, que le Ministre des Colonies ne peut rien vouloir sans le consentement du Président de la République, on s'apercevra que le génie de village occupe une place de trente-sixième dessous dans la hiérarchie des grades.

En dépit des victuailles qu'on lui offre et de l'encens qui lui monte au nez, le génie de village n'a pas plus d'autorité qu'un sous-off. S'il embête le paysan, celui-ci commence à le craindre beaucoup moins que le douanier qui le traque, le milicien qui le guette, le mandarin qui le jette en prison.

L'exploité renonce aux vaines terreurs pour faire face aux dangers véritables. Cette évolution dicte un devoir aux civilisateurs: qu'ils mettent fin à une certaine forme de bourrage de crâne d'une efficacité de plus en plus douteuse.

-o0o-

La Lutte No. 200, 19 Juin 1938, *Petits clous*

Défendons-nous

L'emprunt de la défense de l'Indochine est lancé. Gouverneurs, journalistes, élus attaquent avec ensemble le même couplet patriotique:

"Entendez-vous dans les campagnes
"Mugir ces féroces soldats?..."

A ces mugissements, comment le bon citoyen doit-il réagir ? En mettant la main à ses poches.

M. Brévie met les autochtones en face de leur devoir qui consiste à assurer leur "indépendance". Ces paroles font bien plaisir. Heureux de ce réconfort, les rédacteurs de *La Lutte* souscriraient volontiers si chacun d'eux n'avait personnellement besoin d'une toute petite souscription.

Le Gouvernement demande trente-trois millions de piastres à la population pour mettre sur pied une armée de vingt mille hommes. Il faut voir si cet effort militaire suffira pour écarter un envahisseur éventuel.

L'Indochine a quatre mille kilomètres de côtes et quatre mille kilomètres de frontières continentales. Vingt mille hommes pour huit mille kilomètres de bordure ! En admettant qu'on grossisse ce contingent de tous les miliciens à mousqueton, de tous les agents à matraque et de tous les notables aux bambous taillés en pointe, un pareil cordon sera encore trop clairsemé pour refouler une infiltration indésirable.

Nous sommes entourés de gens peu sûrs. Les Siamois s'arment. Quelques-uns leur prêtent l'intention de franchir le Mekong qu'une élémentaire prudence recommande de surveiller de près. Tous les cent mètres, dans les roseaux des rives laotiennes, des soldats se tiendront prêts à tirer sur l'armée d'invasion qui passera en pirogues.

Du côté de la Chine, les Nippons inquiètent par leur frénésie meurtrière. Comme ils bombardent toujours plus au Sud, les trouées conduisant au Yunnam et au Kouang-si seront bourrées de troupes. Quant au littoral, il est impossible de prévoir où l'ennemi débarquera de prédilection. A tout hasard, nos défenseurs s'aligneront le long du trans-indochinois. L'arme aux pieds, ils scruteront l'horizon bleu d'où vont surgir les croiseurs japonais. Cinq cent mille hommes constituent un minimum nécessaire à la défense de l'Indochine.

Leur habillement, leur nourriture, leur encasernement reviendront moins cher que leurs armes. Mitrailleurs, fusils mitrailleurs, canons lourds et légers, tanks, grenades, avions, bombes, sous-marins, cuirasses, torpilleurs: plus ces engins pèsent, plus ils coûtent. De leur côté, les civils réclameront à juste titre des masques à gaz et des abris souterrains.

En vérité, les trente-trois millions de piastres de ce premier emprunt permettent un très humble départ dans la course aux armements. C'est une preuve de bonne volonté. Le réel effort financier s'accomplira dans la suite. Rien de sérieux ne se verra sans un budget de guerre dont l'urgence est

reconnue par les patriotes franco-annamites.

Pour trouver tout cet argent, nos gouvernants appelleront à leur aide l'inévitable pressoir fiscal. Un problème se pose: celui de l'alimentation des civils. Que vont-ils manger lorsque leurs poches se videront pour nourrir les militaires et engraisser les marchands de canons?

Les Annamites sont en majorité très pauvres. Ils auront besoin de la science culinaire des chimistes allemands. Ceux-ci ont réussi à extraire un tas de choses comestibles d'objets peu appétissants. Ainsi ils obtiennent du sucre avec de la sciure de bois. Ce sucre est mélangé à de la cellulose provenant du vieux linge de cotonnade cuit, ramolli et décoloré dans des marmites spéciales. Les amateurs de friandises goûtent alors une excellente confiture de culotte.

Devant la menace de dépenses sans cesse grandissantes exigées par la défense du sol indochinois, demandons que les savants locaux se mettent en campagne. Ils dresseront la liste complète des reptiles et des batraciens mangeables, des insectes, des herbes et des racines digestibles. Les troncs de bananiers hachés menu font un potage très aimé des cochons. Il sera inhumain de les leur disputer.

Nos montagnes abondent de granit. Les chimistes officiels en extrairont quelque chose de pas trop lourd pour l'estomac. Quant à la boue organique de nos rivières dont vivent les poissons, il y aura peut-être moyen de la transformer en une farine particulière, ersatz du riz.

Nous avons bien de la peine à subsister sans les emprunts de défense "nationale", source de dettes publiques à perpétuité. Allons-nous offrir le spectacle drôle de gens qui, après avoir tout sacrifié pour assurer à peu près leur sécurité extérieure, rentrent chez eux et, sans crainte d'être troublés par aucun ennemi, se serrent progressivement la ceinture jusqu'à rendre le dernier soupir?

&&&

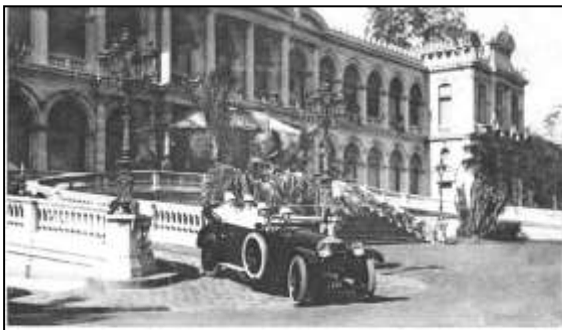
Du Gouverneur au Gendarme



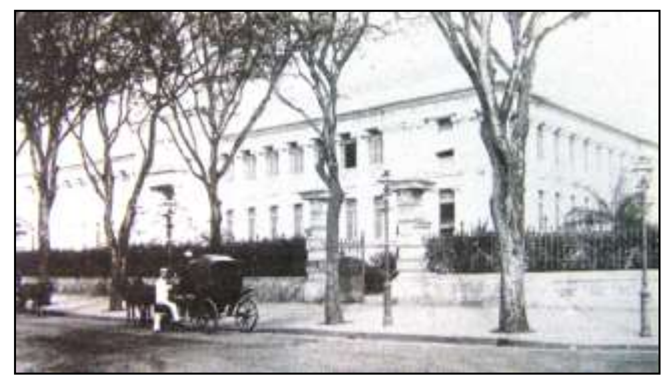








(De haut en bas, de gauche à droite) 1. Palais du Gouverneur Général à Saigon.
2,3,4,5. Visite du Maréchal Joffre en Cochinchine., 1921.













(De haut en bas, de gauche à droite) 1. Palais du Gouverneur de Cochinchine. 2. Maison centrale. 3. Palais de justice. 4. Entrée de la caserne du 11è Régiment d'Infanterie coloniale, Saigon. 5. Soldats du 9è RIC, Hanoi, 1935 (source: troupesdemarine.org). 6. Tirailleurs annamites.













(De haut en bas, de gauche à droite): 1. Hippodrome de Saigon (à l'occasion de la visite du Maréchal Joffre en Cochinchine, Décembre 1921.) 2. Syndicat des Plantations de Caoutchouc de l'Indochine, 1922 (Mme de la Souchère, chapeau aux genoux, à côté du Gouverneur Pasquier, au centre) 3. Mme de la Souchère, première femme planteur en Indochine. 4. Villa Souchère. 5, 6. Couples franco-annamites.













(De haut en bas, de gauche à droite): 1. Un haut fonctionnaire et son entourage indigène. 2, 3, 4, 5. Fonctionnaires français et leur famille (Collection Peyrin.) Famille d'un militaire français et notable annamite.

DICTATEURS ET FASCISTES

SOMMAIRE

Laissera-t-on les fascistes d'Indochine s'organiser librement ?
La Lutte No. 107, 8 Novembre 1936

L'abstinence fait la force des armées
La Lutte No. 129, 23 Février 1937, *Petits clous*

Prenons garde à la prochaine dernière – L'expérience de la dernière tuerie
La Lutte No. 176, 14 Novembre 1937

Le Parti communiste et Napoléon
La Lutte No. 194, 21 Avril 1938, *Petits clous*

La Lutte No. 107, 8 Novembre 1936

Laissera-t-on les fascistes d'Indochine s'organiser librement ?

LETTRE OUVERTE

M. Trân-van-Thach, Conseiller Municipal de Saigon,
99, rue Lagrandière,
À Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine.

Monsieur le Gouverneur,

Vous avez sans aucun doute pris connaissance de la "circulation importante" distribuée par le Colonel Sée à profusion et publiée par plusieurs journaux: *Le Populaire, Le Paysan de Cochinchine, La Lutte.*

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le caractère paramilitaire de cette "section de défense" organisée par le Colonel Sée et que rien ne justifie ni en fait, ni en droit.

En fait, les "nouvelles menaces" communistes n'ont jamais existé. Depuis six mois, pour ne pas remonter au-delà, la colonie n'a cessé de connaître un calme parfait. Aucun trouble, aucune manifestation sur la route ou dans la rue n'a été signalée nulle part. La population laborieuse de Cochinchine a formé des comités d'action pour préparer un Congrès Indochinois dont le but est d'élaborer un cahier des voeux qui sera remis au Gouvernement de la République. Ces comités ont travaillé dans l'ordre et le respect de la légalité. Aucun acte de violence, aucune tentative de révolte à l'égard des autorités n'a pu être mise sur leur compte.

L'alarme donnée par le Colonel Sée[1] repose sur une nouvelle tendancieuse qui émeut singulièrement les populations de Cochinchine. De telles nouvelles sont de nature à jeter le trouble dans les esprits et à créer un état de nervosité collective éminemment préjudiciable à l'ordre public. L'autorité morale du Colonel Sée est incontestable dans certains milieux. Les conséquences de ses dires n'en sont que plus graves. Son affirmation incroyable est susceptible de dresser contre les travailleurs indigènes les privilégiés en armes qui se croiraient effectivement menacés dans leur vie et leurs biens.

---

[1] Secrétaire de l'Office des anciens combattants.

Mais peut-on admettre qu'une organisation paramilitaire de caractère strictement privé prête main forte à la Police et à l'Armée pour assurer l'ordre public ? Peut-on admettre que des particuliers, armés et organisés, sous prétexte de défendre l'ordre public qui jamais n'a eu à souffrir aucune atteinte, entretiennent des liaisons avec la Police et l'Armée et le publient?

"Rester en liaison étroite d'une part avec un représentant de la Sûreté, d'autre part avec l'Officier de renseignements de la Division de Cochinchine": ce passage de la "circulaire" du Colonel Sée ne laisse pas de doute sur la protection que son organisation paramilitaire reçoit des autorités.

Or comme cette organisation apporte au Gouvernement une aide armée dont il n'a pas besoin, dans la situation actuelle moins que jamais, sa réelle raison d'être n'est-il pas de préparer un coup de force, ou tout au moins de faire pression sur le Gouvernement pour l'application d'une politique inavouable ?

De toutes façons, la "section de défense" mise sur pied par le Colonel Sée jette l'inquiétude en Indochine. Les uns se sentent menacés dans leur liberté, à la merci d'un coup de force fasciste. Les autres, ajoutant foi à la proclamation du Président de la Fédération cochinchinoise de Tir et de préparation militaire, croient à une insurrection communiste imminente et aux risques auxquels ils sont exposés.

Je vous prie de bien vouloir, Monsieur le Gouverneur, dissoudre l'organisation paramilitaire présidée par le Colonel Sée et d'appliquer les instructions ministérielles relatives aux ligues factieuses. Elle tombe nettement sous le coup de la loi.

Elle est de plus contraire à la politique qu'entend vivre le Ministre des Colonies qui a déclaré dans son "premier télégramme d'État": *"Cette politique ne pourrait être rendue que difficile par agitation, multiplication des manifestations, exagération ou déformation de faits par certains articles de presse".*

Des journalistes et des conseillers municipaux sont arrêtés et emprisonnés depuis plus d'un mois pour des "manoeuvres subversives", sans que la population sache exactement lesquelles. Si la loi est égale pour tous, je me permets, Monsieur le Gouverneur, d'insister pour voir traduire devant les Tribunaux ceux qui s'organisent militairement dans un but criminel et dont l'activité constitue une menace directe pour les travailleurs et les hommes libres de ce pays.

TRAN-VAN-THACH
Conseiller municipal de Saïgon

La Lutte No.129, 23 Février 1937, *Petits clous*

L'abstinence fait la force des armées

Je lis dans *l'Œuvre* du 10 Janvier 1937 que la veille, le Conseil des ministres italiens, réuni à Rome sous la présidence de Mussolini, déclara qu'il serait désormais "interdit aux Italiens de flirter avec les belles filles de l'Ethiopie."[1]

"Le décret-loi, signé hier matin, parle pudiquement de rapports "conjugaux" entre indigènes de l'Afrique et citoyens de la Rome impériale. Ce décret affirme la nécessité imprescriptible de garantir la défense de la race. Des sanctions pénales sont prévues contre les fornicateurs impénitents."

Les nations conquérantes n'observent pas d'ordinaire ce souci absurde de la défense de la race. Nous assistons ainsi en Indochine à un croisement inexplicable, car les colons n'y plantent pas seulement l'hévéa ou le riz. Les plus hauts fonctionnaires donnent volontiers l'exemple d'un éclectisme où ils comprennent la femme indigène dont ils caressent amoureusement le chignon.

En tout cas, voilà qui ne va pas être gai pour les Italiens, civils et militaires, qui occupent l'Ethiopie. Les civils ne sont pas venus avec leurs femmes. L'héroïque discipline que leur impose le Duce est un encouragement manifeste au courage, seule solution à l'inégalité numérique.

Les soldats ne trouveront pas le dernier décret-loi bien amusant. On a beau être Romains, vaillants et en chemise noire, la chair a ses exigences. Les vainqueurs n'ont pu prévoir que la gloire allait avoir pour rançon ce refoulement obligatoire et collectif.

Aux Romains dignes de ce nom, Mussolini pense qu'il n'est rien d'impossible. Le pouvoir de l'homme sur la nature a cependant des limites. Le Duce réussira non pas à faire des bonzes mais à provoquer des déviations regrettables dans l'exercice des fonctions dites de reproduction.

Supposez qu'on mette la main sur un soldat italien en train d'attaquer son adversaire par derrière. C'est peut-être excellent au point de vue militaire, mais intolérable dans les relations d'homme à homme. Comment plaider la cause du coupable devant le Duce si intransigeant sur le chapitre des moeurs ?

On entendra ce dialogue presque emprunté à Corneille:

_ *Que vouliez-vous qu'il fît contre un ?*

_ *Qu'il mourût ! Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.*

Dans le désespoir en matière d'amour, il existe en effet une ressource

[1] L'Italie occupa l'Éthiopie du 5 mai 1936 au 5 mai 1941.

récemment exploitée en plusieurs points de Cochinchine. En quelques jours, les journaux ont rapporté de nombreux cas d'une crise sexuelle aux effets sanglants.

Après une longue fréquentation de Bouddha, un jeune bonze revint chez lui et s'émut à la vue de sa soeur. Quel désastre dans ce cœur pur ! Chateaubriand, dans la même situation, avait saisi son porte-plume et écrit un roman autobiographique. Le bonze, moins imaginatif, saisit son rasoir et se trancha le démon.

Aussi lamentable est le coup de rasoir de cet homme marié et père de quatre enfants. Excédé par les interminables reproches de sa femme après chacune de ses promenades nocturnes, il mit fin par la mutilation aux infidélités conjugales qu'elle goûtait si peu. Il mit fin en même temps à toute possibilité de fidélité.

L'abstinence n'est pas la force des armées. Il y a lieu de penser que Mussolini a voulu, par son décret-loi, épater le pauvre monde. Il saura fermer les yeux pour laisser les soldats fascistes, champions de la civilisation, remplir leur mission de syphilisateurs.[1]

-o0o-

La Lutte No. 176, 14 Novembre 1937

Prenons garde à la prochaine dernière

L'Expérience de la dernière tuerie

De passage à Toulouse le 11 Novembre 1928 je me joignis au cortège des étudiants indochinois de cette ville pour aller fleurir les tombes des soldats annamites enterrés au cimetière de l'endroit.

On leur avait réservé tout un carré, car ils étaient nombreux. Combattants de l'arrière, employés à la Poudrière de Toulouse et dans d'autres usines de guerre, ils avaient crevé par centaines de froid, de privations, de maladies consécutives à un dur régime militaire et à un labeur périlleux.

Combien de soldats indochinois ont laissé leur peau en Europe pour le triomphe du Droit et de la Civilisation ? Quatre-vingts ou cent mille sont partis. Combien de réchappés ?

La plupart se laissent séduire par des primes et des promesses d'un bel avenir. Les survivants de la boucherie savent comment ces promesses sont tenues. Ils sont revenus à leur métier misérable quand ils n'ont pas été trop

[1] Jeu de mots: "civilisateurs/syphilisateurs"

épuisés par la guerre. La « reconnaissance » du Gouvernement s'est manifestée par un total oubli.

(Récemment, M. Pagès a subitement songé à ces pauvres bougres à qui il a offert quelques emplois : facteurs, plantons, etc… L'intérêt soudain qu'on leur porte signifie le besoin qu'on pourrait avoir d'eux et des autres pour un nouveau coup dur.)

Le « sacrifice » de ces dizaines de milliers d'hommes a été bien inutile pour l'Indochine. La verve sonore de M. Albert Sarraut, alors Gouverneur général retentit encore à nos oreilles : « Allez combattre, enfants d'Indochine, pour le Droit et la Liberté ! ».

Vingt ans après la guerre, le joug de l'impérialisme reste aussi lourd pour le peuple indochinois. Pas l'ombre d'une liberté politique. Même régime policier. Même politique que du bâillon. Vingt millions de travailleurs continuent à être sans défense contre une exploitation barbare. Mais de nouveau, nous respirons une atmosphère de guerre. La préparation idéologique en vue de la prochaine dernière bat son plein. Des « héros » sont bruyamment honorés, leur « gloire » portée aux nues pour créer le moral indispensable.

Cette même préparation idéologique préoccupe le parti des Thorez et Cachin. « La France aux Français » : nouveau slogan de nos bons « communistes ». Leur politique de jour en jour plus chauvine conduit tout droit à l'union sacrée et à la guerre.

En vérité, nous revivons les heures fiévreuses de 1913, avec une conscience plus claire du péril. L'angoisse étreint le cœur de tous les militants ouvriers qui se refusent à se laisser « chauffer » par les mots d'ordre de trahison des réformistes et des staliniens.

Seule une révolution socialiste dans les pays d'Europe sauvera le monde d'une tuerie effroyablement plus meurtrière que la précédente.

La fin du régime capitaliste, la fin du bonapartisme stalinien, un ordre nouveau où ne se verra plus la moindre trace de l'anarchie actuelle : voilà la voie du salut pour les peuples européens et les peuples coloniaux.

-o0o-

La Lutte, No. 194, 21 Avril 1938, *Petits clous*

Le parti communiste et Napoléon

Nous lisons dans *l'Humanité* du 28 février 1938 une lettre de G. Cogniot, rédacteur en chef de ce journal, adressée à M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale.

Au nom du Parti communiste français, G. Cogniot propose au Gouvernement d'acheter 362 lettres de Napoléon qu'on allait mettre en vente à Londres. Il fallait à tout prix acquérir ces textes qui appartiennent « au patrimoine national de notre pays ».

Nous publions ci-dessous la lettre de G. Cogniot, patriote cent pour cent. Elle possède à nos yeux plus de valeur documentaire que les 362 lettres de Napoléon réunies. C'est une pièce bien intéressante de l'histoire ouvrière de la période stalinienne.

Paris, le 27 février 1933

Monsieur le Ministre,

Vous êtes certainement informé de la prochaine mise aux enchères publiques, à Londres de 362 lettres de Napoléon. C'est mardi qu'elles doivent être dispersées, et cette vente attire dans la capitale britannique d'innombrables marchands et amateurs de documents historiques séduits par la valeur exceptionnelle d'une telle collection.

Mais cet ensemble de textes, qui n'offre pour les individus qu'un intérêt de curiosité ou de cupidité, appartient en propre au patrimoine national de notre pays et à l'héritage d'une des époques capitales de notre histoire.

Le service de la science coïncide en pareille matière avec le souci de légitimes intérêts français. Car il importe à notre recherche historique comme à la dignité nationale que des documents aussi précieux ne soient pas perdus à jamais pour notre pays.

C'est pourquoi comme rapporteur du budget de l'Education nationale à la Chambre j'ai considéré qu'il était de mon devoir de vous demander de bien vouloir intervenir afin que la dispersion n'en ait pas lieu et qu'ils soient au contraire acquis par la réunion de nos bibliothèques nationales.

Il est sans doute possible encore d'éviter la mise aux enchères de ces lettres, en recourant au besoin aux fonds ouverts au département de l'Education nationale par la dernière loi de finances ou à une ouverture spéciale de crédits.

Si toutefois il vous apparaissait que la seule façon d'empêcher la dispersion de pièces historiques aussi considérables était de faire appel à la contribution des organisations sociales et des citoyens qui ont le souci du passé de leur pays, je vous serais obligé de bien vouloir compter au nombre des souscripteurs le Comité central du parti communiste français et le journal l' « Humanité », chacun pour un premier versement de 2500 francs.

Veuillez agréer, etc…

G. GOGNIOT

Il convient d'honorer Napoléon pour son génie. Doué de facultés extraordinaires et d'une activité infatigable, il réussit à inonder l'Europe d'un sang toujours frais. L'histoire estime à trois cent mille le nombre de jeunes Français qu'il conduisait annuellement à la mort violente.

« Jamais il n'y eut tant de nuits sans sommeil que du temps de cet homme; jamais on ne vit se pencher sur les remparts des villes un tel peuple de mères désolées ; jamais il n'y eut un tel silence autour de ceux qui parlaient de mort. » G. Cogniot a-t-il pensé à ce témoignage de Musset avant de s'exciter sur la gloire de Napoléon ?

Pour s'élever, cette gloire avait besoin de montagnes si hautes de cadavres que la France ne pouvait plus finalement fournir le nécessaire pour ce massacre périodique. Les conscrits fuyaient comme ils pouvaient. Des autorités communales complices de cette désertion établissaient d'innombrables faux : faux actes de décès, faux actes de mariage, faux actes de naissance.

Napoléon laisse le souvenir impérissable d'un des plus grands massacreurs de l'Histoire. Staline qui massacre pourtant beaucoup et que les révolutionnaires ne peuvent fuir n'égale pas Napoléon, du moins pas encore.

Le nombre de ceux qui crèvent dans les isolateurs de Sibérie, dans les prisons du Guépéou [GPU : police d'État de l'Union soviétique] ou sommairement exécutés est sans doute considérable. Il n'atteint pas les millions envoyés ad patres par le génie militaire de Napoléon.

Mais Staline se console à une double pensée. D'abord il tue après choix tandis que l'autre s'est contenté de la vulgaire chair à canon. Ensuite, il espère vivre longtemps et voir se multiplier les fosses où il enterre tous les opposants à sa dictature bureaucratique.

&&&

Bourgeois et Intellectuels



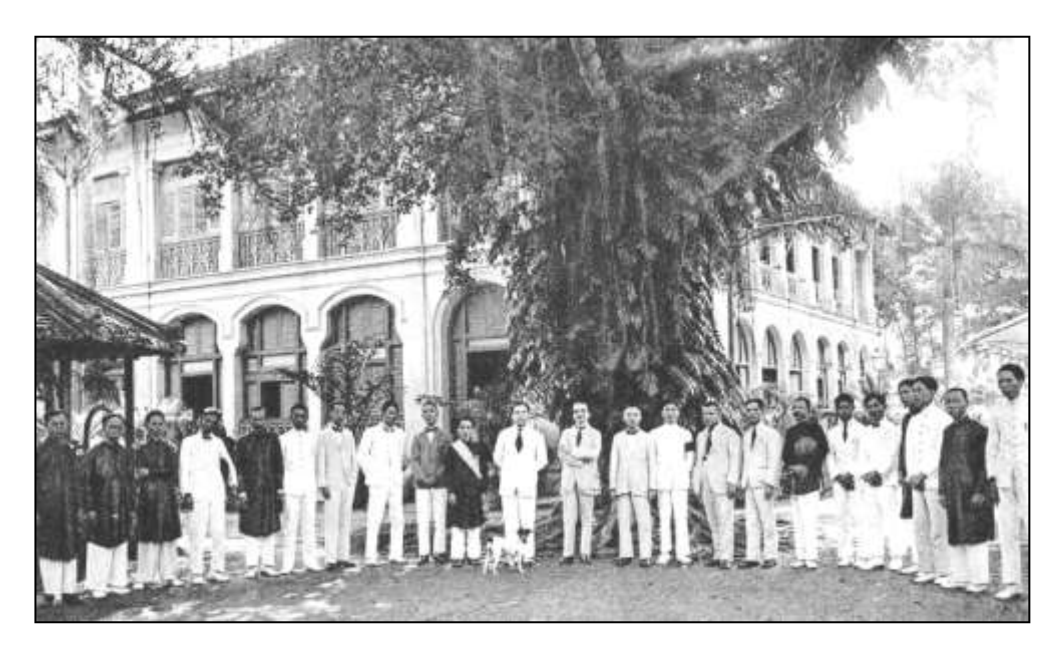








(De gauche à droite, de haut en bas):
1. M. Ho Van Cam (au centre) propriétaire de O-Môn, Cantho et le Gouverneur Général Varenne.
2. Membres du Syndicat agricole de Vinhlong. 3. M. Bui Quang Chiêu, grand propriétaire foncier, et sa famille. 4, 5. Plantation Bùi Quấc Báu.



L'Inspection à Sadec



(De gauche à droite): Trần Văn Hiếu, Camille Bùi (fils de Bùi Quang Chiêu), Thượng Thơ Trần Văn Thông (Ministre à la Cour d'Annam), Bùi Quang Chiêu, Bùi Quang Tòi, Trần Văn Học, Trần Văn Trí, Trần Văn Tiết, Mme Trần Văn Thông. (Les trois enfants): Trần Lệ Xuân Trần Văn Khiêm, Trần Lệ Chi.

BOURGEOIS, INTELLECTUELS, ET COLONIALISTES

SOMMAIRE

La pudeur bourgeoise
La Lutte No. 40, 22 Juin 1935, *Petits clous*

Tous les communistes sous les verrous
La Lutte No. 41, 29 Juin 1935, *Petits clous*

Le malheur des uns…
La Lutte No. 58, 26 Octobre 1935, *Petits clous*

Les Intellectuels indigènes et le régime colonial
La Lutte No. 72, 25 Février 1936

De quelques arguments électoraux
La Lutte No. 78, Avril 1936, *Petits clous*

A quoi s'occupe l'élite
La Lutte No. 161, 1 Juillet 1937, *Petits clous*

Une nouvelle hiérarchie sociale
La Lutte No. 168, 12 Septembre 1937, *Petits clous*

Truong Vinh Ky servait deux patries
La Lutte No. 180, 12 Décembre 1937, *Petits clous*

Un nouveau monseigneur
La Lutte No. 196, 12 Mai 1938, *Petits clous*

Chassez du temple ces nouveaux marchands
La Lutte No. 201, 26 Juin 1938, *Petits clous*

Le Gouverneur à la pagode
La Lutte No. 205, 14 Août 1938, *Petits clous*

La Lutte No. 40, 22 Juin 1935, *Petits clous*

La pudeur bourgeoise

Un film projeté cette semaine dans une salle saïgonnaise arrache des cris d'indignation à un de nos confrères dont la rigueur en matière de moralité publique se manifeste avec une intermittence assez curieuse.

Un film d'inceste ? Mais depuis l'affaire Violette Nozière[1], et même avant, les collégiens, ceux du moins qui lisent les journaux de leurs parents, ont-ils encore quelque chose à apprendre ?

Cette pudibonderie des bourgeois coloniaux surprend un peu lorsqu'on sait qu'elle est plutôt passée de mode dans les grandes villes de France. A Paris, des danseuses se montrent intégralement à poil sur certaines scènes. Les personnes graves et austères poussent l'exclamation inusable: O tempora ! o mores ! et s'empressent d'aller voir Miss Joan Warner montrer plus que son derrière.

A Marseille, pour cinquante francs – aujourd'hui pour moins peut-être, les vicieux se rincent l'oeil au spectacle des métamorphoses de la bête à deux dos. Gare au cinéma cochon le jour où il essaiera de venir ici.

Chaque fois que le bourgeois crie au scandale des moeurs, il provoque le sourire. Les vieux messieurs décorés vitupèrent contre les baisers échangés en public, lacèrent des affiches jugées obscènes et s'en vont se faire fouetter rue des Martyrs.

Fort de sa morale, le bourgeois méprise souverainement le bas peuple qui fréquente les bordels. Lui, il a mieux à sa disposition: il entretient des maîtresses ou cocufie ses bons amis, ce qui est beaucoup plus convenable.

Il sourit de pitié à voir le troupeau de pauvres gens victimes du sexe ou de la misère affluer dans les instituts prophylactiques. Quand il attrape la chaude-pisse ou la vérole auprès des poules de luxe et des femmes du monde, c'est rien: un aimable coup de pied de Vénus dont il se guérira dans quelque clinique élégante d'un souriant docteur.

La morale du bourgeois lui réserve plus d'une fois son opportunité. Ayant renversé la royauté en 1789, il trouve abominable que Louis XV ait violé tant de jeunes filles et de fillettes enfermées dans le Parc aux Cerfs. Criminel exercice de droit "divin".

Mais lui-même, directeur de maison de commerce ou d'usine, il estime régulier d'obliger les ouvrières ou les vendeuses à coucher avec lui: n'est-il pas légitime, ce droit de cuissage patronal ? [2] Le bourgeois réclame la peine

[1] Voir **Notes biographiques.**
[2] Jeu de mots: « droit de cuissage seigneurial ».

de mort pour les malheureux refoulés qui renversent les femmes au coin d'un bois ou sur une route déserte. Lui, il jouit de la vie sans contrainte. Non content des jouissances normales et modérées, il tombe dans les abus que lui permettent ses loisirs et son aisance.

C'est à son usage que des cerveaux démoniaques imaginent une pornographie effroyablement abondante en "manières". C'est pour rétablir sa santé, c'est-à-dire pour la tuer que, dans leurs laboratoires, les pharmaciens s'ingénient à trouver des formules de pilules et de poudres propres à renouveler son potentiel.

En vérité, les moeurs bourgeoises sont en pleine pourriture et les bourgeois professeurs de vertu devraient se prendre d'abord pour élèves ...

-o0o-

La Lutte No. 41, 29 Juin 1935, *Petits clous*

Tous les communistes sous les verrous

Un fasciste, ami de Nguyen-phan-Long[1], ne rate pas une occasion d'exciter le Gouvernement à nous coffrer.

"*Comment*, s'adresse-t-il dans son journal aux hommes de pouvoir, *vous traînez les communistes surpris dans leur propagande clandestine devant la Correctionnelle, et vous laissez en paix des communistes conseillers municipaux?* »[2] […]

Il est certain que notre emprisonnement fera bien du plaisir à quelques-uns. D'abord à Lachevrotière[3] pour qui nous pouvons à notre gré "faire grincer et fausser les rouages d'un organisme tel que la Municipalité, gêner la gestion de la ville, s'opposer à toute œuvre constructive". Pas moins !

Précisons que dans la pensée de Lachevrotière, une œuvre n'est constructive que dans la mesure où elle gonfle son portefeuille.

Nous regrettons d'être obligés de gêner un peu les amis de Lachevrotière à l'Hôtel de Ville. Quand nous ne serons plus là, M. Pinaud [avocat] ne s'écriera plus comme aujourd'hui: "Vous faites de la politique ! Voilà une motion politique ! Je vous coupe la parole pour déclaration politique ! O politique de malheur, tu me feras perdre mon siège !" M. Pinaud, à propos de tout et de rien, redoute la dissolution du Conseil municipal.

---

[1] Voir **Notes biographiques**; Long avait pour surnom "Long-le-Gaz" parce qu'il soutenait l'utilisation des gaz lacrymogènes pour neutraliser les manifestants.

[2] Les autorités françaises et les journaux favorables au gouvernement taxaient facilement de "communiste" quiconque prenait part à des activités anticolonialistes ; l'expression «communistes conseillers municipaux » réfère ici à Thạch et à ses amis qui se désignent comme étant des "conseillers ouvriers".

[3] Voir **Notes biographiques.**

Nous dedans, Nguyen-minh-Chieu retrouvera la sérénité tandis que Nguyen-phan-Long et Vuong-quang-Nhuong[1] se regarderont avec le sourire. Personne ne parlera plus de gaz lacrymogène […]

En vérité, la logique de Lachevrotière est d'une rigueur implacable. Pour l'appliquer, il ne coûtera au gouvernement que la peine d'un coup de force.

Il est dommage cependant que Lachevrotière n'étend pas sa logique au domaine de la moralité publique. Comment ? Un an de prison pour un voleur à la tire alors qu'un politicien qui a obtenu d'un gouverneur des crédits de plusieurs dizaines de milliers de piastres jamais remboursées trône en auto et parle "au nom du peuple"?

Ce domestique passe entre deux gendarmes, les menottes aux poignets. Il a dérobé la montre de son maître: tant pis pour lui. Mais voilà d'authentiques fripouilles qui se sont associées pendant des années pour trafiquer de leur influence et qui s'insultent maintenant parce que l'estomac de l'un ne veut rien laisser à l'autre.

Ces canailles s'accusent de mille saloperies dans leurs journaux sans que la justice intervienne. Nous convenons avec Lachevrotière qu'il n'y a pas de justice en régime capitaliste.

-o0o-

La Lutte No. 58, 26 Octobre 1935, *Petits clous*

Le malheur des uns ...

Pas un jour ne se passe sans nous apporter la nouvelle de quelques drames de la misère. Les suicides quotidiens n'ont pas d'autre cause, neuf fois sur dix, que la faim, les maladies inguérissables, la dégénérescence physique consécutive au chômage, aux salaires misérables, à l'exploitation colonialiste.

De pauvres bougres tenaillés par la faim, aveuglés par l'instinct de conservation tuent ou s'entretuent pour quelques piastres. Des pauvresses abandonnent les enfants dont elles accouchent ou jettent les cadavres des morts nés dans les rivières. Que d'atroces souffrances inconnues en regard du nombre nécessairement limité de faits divers publiés par les journaux.

Les personnes moralisantes et bien nourries crient à l'indignité de ces mères qui n'élèvent pas ou n'allaitent pas décemment leurs bébés. Avec quoi ? Elles ne daignent pas le dire. Les victimes des amours de hasard se délivrent dans une paillote infecte ou une chambre de bonne, sans secours et sans soins.

[1] Nguyễn Minh Chiếu (riche propriétaire terrien) et Vương Quang Nhường (avocat) sont membres du Parti constitutionaliste (voir **Notes biographiques**.)

L'hypocrite société bourgeoise méprise les filles mères tandis que la loi bourgeoise les guette pour les châtier du crime de pauvreté. Moins malheureux, si l'on peut dire, sont ceux qui trouvent quelque travail, mais à quel prix ! A la campagne, la vie devient extrêmement dure. Nous connaissons des coolies qui transportent de lourds paniers de légumes au marché à deux heures du matin, sur un parcours de dix kilomètres, pour gagner cinq sous.

Du nord au sud de l'Indochine, des millions d'êtres vivent dans des conditions inimaginables. Dans d'innombrables familles, la faim s'établit à demeure. Les journaux bourgeois se taisent pour ne pas déplaire aux gouvernants, et ceux-ci détournent les yeux, quand ils peuvent voir, pour ne pas gâter leur quiétude.

Gouverneurs grand et petit sont des fonctionnaires irresponsables qui aspirent vers une retraite dorée dans un fauteuil d'administrateur de quelque société capitaliste reconnaissante. Le roi d'Annam, las de se reposer à Dalat, s'apprête à retourner en France. Tandis que là-bas, Leurs Eminences les ministres prêtent une oreille attentive aux représentants des grosses firmes tout en préparant leur élection, ou leur réélection. Il y a bien Lachevrotière[1] qui se donne comme le défenseur du peuple. D'aucuns voient en lui un champion victime de son courage. Oui, mais ce scandale des puits Layne, comme cette circulaire confidentielle c'est une comédie pour le public choisi.

Le Président du Conseil Colonial [Lachevrotière], directeur moral de *La Dépêche*, n'a aucune envie de porter la question à la connaissance des larges masses. Un meeting ? Jamais de la vie. Pour Monsieur Chavigny, la populace paie, mais ne doit pas savoir qu'elle est tondue ! Tout s'arrangera entre les grands !

-o0o-

La Lutte No. 72, 25 Février 1936

Les Intellectuels indigènes et le régime colonial

Le temps n'est pas loin encore où nous avons entendu au cours des meetings politiques ou des associations amicales, à Paris et dans les grandes villes de France, des étudiants indochinois clamer leur haine du régime colonial, jurer de se dévouer au relèvement de la patrie et y encourager avec une ardeur vibrante leurs compatriotes venus en Occident pour s'instruire.

A part une minorité de militants internationalistes, la plupart des étudiants annamites vibraient d'une foi nationaliste sincère, se révoltaient contre l'oppression coloniale et, quel que fût le genre de leurs études,

[1] Voir **Notes biographiques**.

tendaient confusément vers l'idéal de l'émancipation de leurs frères de race.

Ils ne voyaient pas trop bien comment y parvenir, mais l'intention y était, et, chez plusieurs, une résolution non équivoque. Cette intention se retrouvait jusque dans le cercle des étudiants catholiques de la rue Hallé quoique ceux-ci, plus ou moins intoxiqués par la fréquentation de leurs confesseurs, fussent plutôt enclins à un réformisme modéré.

Où sont-ils aujourd'hui tous ces forts en gueule ainsi que ceux qui les applaudissaient follement, tous ces journalistes en herbe, catholiques ou libres-penseurs, qui émettaient doctement leurs opinions sociales en des phrases particulièrement soignées, tous ces champions intrépides du droit et de la liberté dans une patrie enfin libérée ?

Que sont-ils devenus, ces milliers de rejetons de la bourgeoisie qui allaient à la conquête du savoir, lourds de piastres et de résolutions, et qui destinaient leur vie à la réalisation d'un idéal incontestablement grand, même au regard de ceux qui ne le partagent pas sans réserve ?

Hélas ! beaucoup sont revenus plus riches de maladies que de science, après avoir mangé la fortune de leurs parents pendant de longues années de noces. Mais beaucoup d'autres ont aussi achevé leurs études professionnelles parfois de manière brillante et leur retour au pays natal a donné lieu à des manifestations bruyantes d'une joie "nationale".

De temps à autre, on lit dans les journaux de langue annamite des colonnes entières d'éloges à l'adresse d'un docteur, d'un ingénieur ou d'un agrégé. Nos braves rédacteurs s'extasiaient sans fin devant les resplendissantes peaux d'âne à l'admiration desquelles ils convient les 20 millions d'habitants qui peuplent l'Indochine. […]

Mais enfin, en dépit d'inévitables avatars, l'intellectuel annamite revenu d'Europe a continué jusqu'à ces derniers temps à jouir d'une belle estime auprès du peuple qui, depuis toujours, a honoré l'instruction.

Il est même curieux de constater la dispute dont il devient l'objet. Le gouvernement colonial le compte parmi ses oeuvres et s'en sert comme réclame. Les bons bourgeois le saluent comme une gloire nationale, passablement flattée que le sang des Hong-Lac [ancêtres légendaires des Vietnamiens] ne le cède en rien à celui des Gaulois.

L'idéal nationaliste de l'ancien étudiant ne résiste pas à tant d'honneurs surtout si, sans retard, le gouvernement l'installe dans quelque bureau, ou s'il peut prendre figure dans quelque carrière libérale. Dès lors, l'embourgeoisement commence et s'achève avec une merveilleuse rapidité.

Le plus pressé où il court, c'est d'avoir son auto, sa villa, son train de vie, sa place dans les réceptions officielles. Il aspire à un siège au Conseil colonial ou ailleurs, excellent piédestal pour des exercices de maniement de brosses

par quoi on se hisse au faîte des grandeurs. Faute de mieux, l'ancien étudiant patriote qui pleurait sur le sort de la patrie lointaine s'occupe à s'enrichir et à s'amuser.

L'essence de la jeunesse, c'est l'activité, l'ardeur, le courage. Dans tous les pays du monde, la jeunesse intellectuelle se donne une tâche, s'attribue un rôle, vibre d'enthousiasme ou d'indignation: elle se fraye sa voie vers une organisation sociale meilleure ou qu'elle croie meilleure. De toute façon, elle accepte difficilement un joug.

Dans ce pays, la jeunesse intellectuelle se caractérise par la mollesse, l'apathie, une répugnance insurmontable devant la lutte, une peur extraordinaire des risques, la plus sainte des frousses dès que le gouvernement use de la moindre manoeuvre d'intimidation à son égard.

Retour de France, retour d'Hanoi, ... retour d'âge.

Nos bons petits vieux de trente ou de trente-cinq ans se découragent de tout, regardent autour d'eux avant d'émettre une petite critique des hommes au pouvoir.

Depuis la conquête, l'école française a formé un nombre appréciable d'intellectuels indigènes. A part quelques exceptions, si l'on considère l'activité de ces hommes dans la vie politique indochinoise pendant ces vingt dernières années, on aperçoit une suite ininterrompue de trahisons envers le peuple trop confiant parce qu'encore peu éclairé.

L'histoire des temps nouveaux enregistre de magnifiques brochettes de traîtres bardés de diplômes ou auréolés de gloires "littéraires", arrivistes de la pire espèce qu'une ambition démesurée démasque au fur et à mesure.

Une foule d'autres se croient irréprochables en s'abstenant de prendre position. Leur petite part de fromage leur suffit et ces pourceaux d'Épicure ne lèvent pas les yeux de dessus l'auge. Celui-ci est de l'élite celui-là aussi. Triste élite que celle de la porcherie.

Mais le peuple finit par juger cette élite à sa juste valeur. Causez avec les ouvriers, les coolies, les cochers, avec ceux qui, dans la mesure où ils le peuvent, s'intéressent à la chose publique – et rendez vous compte. Les élections municipales[1] de 1933 et 1935 où une partie du peuple a pu exprimer ses préférences ont comporté une nette signification.

On a l'habitude de déplorer l'incapacité, voire l'inconscience des bourgeois annamites à turban et à barbiche, plus lestés de piastres que d'honnêteté et d'idées justes. Que penser en 1936 des bourgeois en veston et en cravate, moins vieux que leurs pères en apparence, beaucoup plus instruits certes, mais à coup sûr aussi souples d'échine et aussi peu dignes d'estime ?

---

[1] Voir « Le Front unique La Lutte », Ch. I

-o0o-

La Lutte No. 78, Avril 1936, *Petits clous*

De quelques arguments électoraux [1]

Le principal, c'est la grosse caisse et les petits cadeaux, les liasses de billets glissées dans les larges poches[2]. L'accessoire, ce sont les raisons dérisoires ou renversantes dont une littérature subitement affolée assomme l'électeur qui patauge dans du papier journal que la poste entasse chez lui. […]

Un certain Lamagat trouve qu'il n'est aucunement nécessaire que le député de la Cochinchine connaisse ce pays. Il cite un parlementaire qui, pendant dix-sept ans, n'est pas venu une seule fois dans la colonie qu'il représentait. C'est un bon sens déconcertant. Paris n'est-il pas le siège du capitalisme colonial ? Pourquoi diable le député irait-il ailleurs prendre des ordres alors qu'à deux pas de la Chambre les requins ont établi leur quartier général?

Plus subtil, Bonvicini[3] formule un distingue délicieux entre le capitalisme financier et le capitalisme agricole. Il est intolérable de confondre Gannay[4] le vautour et de Beaumont[5] le planteur. Le jeune commensal de Weygand[6] et de Doumergue[7], hanté de rêves humanitaires, n'a jamais voulu autre chose que la prospérité de la Cochinchine, le bonheur d'innombrables familles.

Nuance remarquable. Le maître rhétoricien du *Populaire* aurait pu ajouter que c'est tout à fait sans le vouloir que les capitalistes agricoles empochent des dizaines de millions de bénéfices par an. Il leur arrive

---

[1] Élection du Député de Cochinchine.

[2] Un exemple de l'achat des votes: des Indiens ayant la citoyenneté française furent acheminés par bateaux entiers en Cochinchine et payés pour voter pour des candidats soutenus par le gouvernement. A propos des élections du Conseil colonial, Hémery écrit: "Elections burlesques, dont les côtés scandaleux ne sont un secret pour personne. […] Le truquage des urnes est courant, l'achat des voix s'effectue au grand jour aux portes des bureaux de vote. En province, les élections sont considérées comme des occasions de tourisme gratuit: les candidats louent des autocars pour assurer le transport des électeurs aux lieux de vote, leur assurent le vivre, le couvert et les divers plaisirs de la ville." ("Elections et assemblées coloniales," *Révolutionnaires vietnamiens*, 1975a, pp. 249-253.)

[3] Henri Bonvicini, journaliste et écrivain (Lire la suite dans **Notes biographiques.**)

[4] Paul Gannay: Représentant de la Banque d' Indochine au Grand Conseil des intérêts économiques.

[5] Jean de Beaumont : Président des Plantations Terre rouge en Indochine (Lire la suite dans **Notes biographiques.**)

[6] Maxime Weygand : Général français.

[7] Gaston Doumergue : Président de la République française de 1924 à 1931.

également, pure inadvertance, en mettant en valeur la colonie, de mettre en terre des milliers de coolies, expédiés ad patres par le paludisme et les privations. Ainsi complété, l'argument de Bonvicini aura la force d'une catapulte.

Mais celui devant qui je m'incline bien bas pour l'originalité de ses réflexions, c'est Darles, de *l'Action Française*. Sarraut fils se recommande supérieurement au collège électoral parce qu'il " fut blessé à la cuisse au cours d'une charge d'éléphant." Omer[1] est un grand chasseur, et la chasse, enseigne Darles, constitue "la plus merveilleuse école de courage, d'énergie... pour aborder la ménagerie du Palais-Bourbon".

Charles Maurras[2] a donc tort de nous persuader que le couteau de cuisine suffit à lui seul pour liquider le régime.

Du côté annamite, Tran-van-Kha[3] [Parti constitutionaliste] conseille aux citoyens jaunes l'unique solution intelligente. C'est de bloquer les voix sur le nom de M. Châtel ou de M. Pagès pour bien montrer ce qu'ils veulent.

Tran-van-Kha est un patriote. Il porte très haut l'idéal national. Il élève un autel, y allume les cierges et l'encens. Tous les patriotes sont invités à s'agenouiller devant. Les coeurs vibrent d'ardeur et d'enthousiasme et communient dans le même culte nationaliste. Alors, lentement, Kha-le-désintéressé, aidé de quelques autres purs, soulève un gouverneur colonial par son derrière et l'installe sur l'autel de la patrie.

-o0o-

La Lutte No. 161, 1 Juillet 1937, *Petits clous*

A quoi s'occupe l'élite

Près de la piscine régionale, des commis, *huyen, phu*[4] de Saigon-Cholon ont installé une espèce de Cythère avec tous les plaisirs rêvés par les éléments sains de la population.

On y trouve la petite lampe basse flanquée de la longue pipe en bambou, matériel indispensable à tout fumeur. Une boîte d'opium toujours ouverte invite à l'oubli des misères de ce monde.

Ceux qui aiment les émotions fortes ne s'attardent pas à aspirer la divine

---

[1] Omer Sarraut, fils d'Albert Sarraut, Governeur de l'Indochine (Nov 1911-Jan 1914, Jan 1917-Mai 1919).

[2] Charles Maurras : écrivain et dirigeant de « l'Action française », un mouvement nationaliste et monarchiste d'extrême droite (Lire la suite dans **Notes biographiques.**)

[3] Tran-van-Kha : grand propriétaire, membre du Parti constitutionaliste, et conseiller colonial.

[4] Grade équivalent au sous-préfet et préfet dans la hiérarchie des cadres Vietnamiensau service de la colonie.

fumée. Ils passent dans la chambre d'à-côté où, autour d'une table, les attendent des messieurs résolus. Ce sont des joueurs. Leur existence n'a qu'un but: dépouiller le prochain. En attendant, le mont-de-piété leur apporte un appréciable secours.

Aux vaincus, il faut une consolation; aux vainqueurs, une récompense. L'ordonnateur des jouissances n'a rien omis. Des chambres particulières pourvues du dernier confort reçoivent des poules de luxe – ou de demi-luxe – et leurs partenaires heureux ou décavés.

Enfin les amateurs de la dive bouteille se désaltèrent à discrétion. Des tord-boyaux multicolores sont à leur disposition à la sortie des bureaux. Tous les soirs, dans ce coin discret, c'est une tempête de rires entre ronds-de-cuir qui trinquent.

Vraiment la vie est belle! Pour que chacun paie raisonnablement, ces messieurs ont imaginé un système d'abonnement qui est l'équité même. L'on verse par mois cinq, dix ou vingt piastres selon, pour ainsi dire, sa capacité de consommation.

Les éléments sains font effort pour éviter une vie désespérément monotone. Leurs distractions variées aboutissent à une ivresse multiforme. Quel état d'âme plus enviable que l'ébriété ! Un alcool de qualité chasse les préoccupations mesquines et les vains soucis des paperasseries. Tant qu'ils boivent, les bureaucrates oublient les pots-de-vin.

Mais quel anéantissement comparable au transport vers le septième ciel, après la vingtième pipe! Dans l'heure exquise, le rond-de-cuir d'autorité n'est plus tenaillé par aucune ambition: ni par un avancement foudroyant, ni par une médaille indochinoise.

Quant au jeu et à l'amour, ils usent sans doute dans ce voisinage de la piscine régionale comme ailleurs. Ils sont cependant, en cette année 1937, les seuls dérivatifs de nos énergies "nationales".

-o0o-

La Lutte No. 168, 12 Septembre 1937, *Petits clous*

Une nouvelle hiérarchie sociale

M. Truong-vinh-Tong, le nouveau chevalier de la Légion d'Honneur, a prononcé devant une brillante réunion franco-annamite un discours que j'ai dégusté comme du petit lait. M.Truong-vinh-Tong consacre à notre gouverneur de la Cochinchine les éloges suivants:

"Au nom des miens et en mon nom personnel, je remercie à la fois le chef éminent de la Cochinchine et l'un des plus nobles sujets de l'Elite française,

un de ceux qui appartiennent à cette lignée des intellectuels que mon père [Truong-vinh-Ky] avait rencontré sur les cimes de l'Intelligence et de la Fraternité; les Duruy, Victor Huge, Paul Bert et autres.

"Monsieur le Gouverneur, il n'est pas ici un seul Annamite qui ne sache, en effet, que vous êtes le plus bel exemple du Français supérieur, non pas de cette supériorité qui creuse un inaccessible fossé entre humains, mais de cette supériorité d'intelligence, d'esprit et de coeur qui les rapproche et sait adoucir les inégalités du destin.

"Français supérieur, vous vous penchez sur les humbles et savez leur rendre la vie moins amère.

"Français supérieur, vous savez apprécier et faire naître les élites [illisible] .Insufflez ce dynamisme qui est le vôtre et qui, depuis que vous êtes ici, a permis à notre pays son merveilleux redressement.

"Francais supérieur, vous aimez la Cochinchine. Vous lui donnez chaque jour les frémissements d'une Pensée fixée sur elle et toujours en éveil afin de lui assurer de brillantes destinées."

Je suis enchanté de ce laïus parce que j'y découvre enfin ce que je cherche depuis qu'il existe le *Français moyen,* à savoir le *Français supérieur*. L'un et l'autre appellent naturellement le *Français inférieur* car il convient que la hiérarchie se complète et qu'on sache comment dans la rue se saluer.

Le difficile est de mettre chacun à sa place. On peut supposer qu'un rédacteur des Services civils n'est qu'un Français inférieur. Quand il passe au rang de chef de province, il s'élève à la dignité des Français moyens. Gouverneur des colonies, il siègera de droit parmi les Français supérieurs.

Un inconvénient cependant. Comment appellera-t-on le Gouverneur général qui se situe au-dessus d'un simple gouverneur, le Ministre qui commande au Gouverneur général et le Président de la République à qui le Ministre adresse l'expression de son profond respect ?

Cette classification entraînera des abus de langage qui déshonorent la publicité commerciale. Les articles *de qualité* se sont effacés derrière les articles *de bonne qualité*. Ceux-ci n'ont plus rien valu quand parurent les marchandises *de qualité supérieure* qui, à leur tour, eurent bien triste figure à côté des *produits extra*. Et les commerçants courent toujours derrière le superlatif qui fait honte à tous les autres.

Le deuxième inconvénient sera l'embarras de pas mal de gens qui se demandent s'ils sont inférieurs, moyens ou supérieurs. Ils constituent cette multitude de cochons de payants [contribuables, souvent traités de « cochons » par les colons] qui ne portent pas de galons et n'ont pas l'honneur de servir dans l'Administration. Sont-ils hors série en ce sens qu'ils sont au-dessous de tout ?

Mais M. Truong-vinh-Tong nous fournit lui-même le critérium qui permettra d'identifier le Français supérieur. Il nous conseille de lever la tête et de bien regarder les cimes de l'Intelligence. Nous y voyons Duruy, Victor Hugo, Paul Bert, M. Pagès et quelques autres. C'est-à-dire sans doute Napoléon, Goethe et Descartes.

C'est ainsi que la hiérarchie au point de vue des facultés de l'esprit ne se confond guère avec une simple hiérarchie de galons ou de titres. M. Pagès, gouverneur des colonies, est allé vite, très vite, puisque voilà son nom parmi ceux que l'Histoire conserve.

-o0o-

La Lutte No. 180, 12 Décembre 1937, *Petits clous*

Truong Vinh Ky servait deux patries

Dans la mesure où deux banquets, quatre discours et huit articles de journaux constituent une fête de centenaire, Truong-vinh-Ky [1] peut se retourner dans sa tombe. Les autorités civiles et ecclésiastiques ont magnifié à l'usage d'un peuple parfaitement indifférent le dévouement de ce lettré à la cause française.

Ce que nous retenons de ces discours pieux et officiels, c'est la notion éclose sous le soleil indochinois du double patriotisme. Truong-vinh-Ky a bien servi, dit-on, sa première patrie d'Annam et sa seconde patrie la France.

Du point de vue du nationalisme, qu'il soit intégral ou modéré, le patriotisme est un sentiment exclusif. On aime son pays plus ou moins contre un autre. Le patriote souffre pour sa terre natale foulée par l'étranger ou se glorifie d'appartenir à la nation conquérante.

Francis Garnier était un patriote qui a mérité la statue que lui a érigée le Gouvernement colonial. Au bas du navet qui regarde le Théâtre [2], on devrait lire: "S'est sacrifié au triomphe de l'impérialisme. A tué le plus qu'il pouvait jusqu'au jour où il tomba victime d'un risque professionnel."

En présence des patriotes de l'attaque et de la conquête se dressent les patriotes de la défense et de la résistance. Mais ceux-ci ne seront pas statufiés et l'on ignorera jusqu'à leur tombe.

A ces deux formes du patriotisme, il paraît qu'il faut joindre une troisième: celle du patriotisme double. Le patriotisme à deux faces est un sentiment de tout repos, très avantageux, sans aucune contre-partie ennuyeuse. Le bi-patriote entre généralement en scène au moment où, la

[1] Voir **Notes biographiques.**
[2] Le Théâtre municipal de Saïgon.

conquête devenue définitive, les conquérants ont besoin d'auxiliaires pour pacifier les esprits.

Le bi-patriote peut être un beau parleur, un habile diplomate, un écrivain estimable. Car il n'est pas rare qu'il possède de grandes qualités personnelles. Il prêche la résignation à l'ordre nouveau dont il vante les bienfaits. On lui sait gré de ses services, on le décore, l'honore sans réussir à le faire aimer. Son nom s'étale sur le marbre froid mais n'est porté dans aucun cœur.

Le conquérant qui exalte le souvenir d'un bi-patriote le fait par calcul et politique, à titre d'encouragement à la servitude. Le bourgeois indigène qui verse des larmes émues le fait par désir de plaire aux dispensateurs des honneurs et de crédit à long terme. Le bi-patriote est difficilement l'objet d'un sentiment sincère.

En Ethiopie, les officiers du Duce doivent à l'heure actuelle cultiver avec beaucoup de soins le bi-patriotisme. Ils réservent les biens de ce monde à quelques traîtres de talent qui, pleins de sagesse et d'humanitarisme, sauront vanter avec art la civilisation mussolinienne.

Si, un des ces quatre matins, l'Indochine devenait japonaise, on verrait les donneurs de conseils attitrés propager une nouvelle sentence: "Chacun a deux patries, la sienne et puis le Japon"…

-o0o-

La Lutte No. 196, 12 Mai 1938, *Petits clous*

Un nouveau monseigneur

Les étudiants en Sorbonne des années 1928, 1929 croisaient plusieurs fois par semaine un jeune prêtre annamite dans les couloirs de la Faculté des Lettres. L'Abbé Ngo-dinh-Thuc ne devait pas avoir trente ans.

Il avait conquis ses diplômes de théologie dans quelque école chrétienne et voulait décrocher la licence de philosophie dans une Université laïque. Sa foi fut-elle mise à l'épreuve? Tous ces problèmes sur l'existence de Dieu sont assez vains et barbants. Dieu doit être bien rasoir car, dès qu'on se demande simplement où il est, on devient profondément vaseux.

Le Fils ne facilite pas plus la tâche des chercheurs que le Père. Nous ne nous rappelons plus quel savant, qui ne se fiait pas aux bobards des curés, est arrivé à cette conclusion: "Je ne sais rien, ni si Jésus a existé".

Un autre, moins négatif, n'est guère plus encourageant: "Je ne sais rien, sinon que Jésus a existé". Sur ce détail incertain, on a édifié à travers les siècles la plus vaste fumisterie qui soit.

Il faut croire que l'abbé Ngo-dinh-Thuc ne doutait de rien. Visité de la lumière divine, le voici aujourd'hui sacré évêque. C'est un avancement non par ancienneté mais par choix. Nous le retrouvons à neuf ans de distance dans

un bizarre accoutrement, avec la mitre et la crosse, alors qu'il pourrait fort bien marcher sans bâton. Sans un poil au menton, il apparaît singulièrement vieilli.

La cérémonie religieuse qui a revêtu un faste exceptionnel a réuni l'aristocratie ecclésiastique et l'aristocratie civile. Dans cette atmosphère de concorde, en vidant les bouteilles de champagne, les dignitaires de la Cour et de l'Église semblent totalement oublier la haine vouée aux missionnaires par les ancêtres de Sa Majesté Bao-Dai.

L'Histoire officielle accuse Minh-Mang, Thieu-Tri et Tu-Duc d'avoir pourchassé et raccourci par la hache du bourreau un certain nombre de chrétiens. Elle se tait sur le rôle joué par les porteurs de robe et de croix qui, sous couleur d'évangélisation, précédaient en réalité les troupes armées dans la conquête coloniale.

Le soldat de Dieu collabore avec le soldat tout court. Quand le premier ne réussit pas, en endormant les âmes, dans sa conquête pacifique, le second arrive et réussit toujours par la conquête sanglante. C'est une division des tâches: la croix procède à une soumission préalable, le fusil se charge des récalcitrants.

L'Histoire officielle a tout dit des cruautés des rois d'Annam, sauf leur droit de légitime défense dont l'exercice a entraîné d'inévitables excès.

En temps de paix, le fusil s'efface derrière la croix. On gagne plus à empoisonner les âmes qu'à démolir les corps. Le missionnaire promet le paradis à l'idée duquel l'exploité indigène se console de l'enfer de ce monde. Cependant, le missionnaire lui-même n'attend pas. Dans l'enfer colonial, les tenants du pouvoir spirituel se nourrissent aussi bien que les tenants du pouvoir temporel.

On peut admirer la rapidité dont le frère Ngo dinh Thuc a grimpé les échelons. Le Saint-Père veut rajeunir les cadres du Christ. Le sacre de Hué est comme une cérémonie militaire où l'on colle les galons à un troupier méritant. Les bataillons du Pape, conduits par des porteurs de croix jeunes et galonnés, s'apprêtent à un nouvel assaut des consciences.

Sauve qui peut !

-o0o-

La Lutte, No. 198, 5 Juin 1938

Le Gouverneur à la pagode

De temps à autre, M. Pagès visite les pagodes. C'est un besoin intermittent et fort louable de se recueillir devant Bouddha et d’entreprendre un bref examen de conscience.

Mardi dernier, le Gouverneur de la Cochinchine est entré dans la pagode Truong Thanh avec sa suite habituelle composée de chefs de service, de quelques présidents, de corps élus et des inévitables Neumann, Marquis, Lê-quang-Liêm, Tran-van-Kha, Nguyen-van-Cua[1]

Dès que Bouddha eut aperçu ceux-ci à la porte de son temple, il eut un haut-le-corps, quitta précipitamment son autel et disparut dans la direction du Nirvâna par la porte opposée. Ce fut donc devant sa carcasse de bois peint que le Gouverneur fit acte de dévotion.

Nous apprenons par nos confrères la *Presse Indochinoise* et le *Dien-Tin* qu'il s'inclinait longuement devant les idoles colorées, plusieurs bâtons d'encens dans ses mains jointes… Ce témoignage d'humilité et de renoncement aux plaisirs de ce monde émerveille bonzes et bonzesses. Les bourgeoises dévotes en furent émues jusqu'aux larmes. L'une d'elles demande au reporter du *Dien-Tin* : « Est-ce que ce grand fonctionnaire s'exprime en annamite ? » Elle ajouta aussitôt : « Quand je l'ai vu se croiser les bras devant Bouddha en signe de soumission, j'avais envie de pleurer ».

Nous croyons savoir que plusieurs bonnes femmes, sous le coup d'une émotion intense, sont sorties dans le jardin pour y chercher un coin discret et pleurer tout à leur aise…

Le bonze-chef a prononcé une allocution traduite par ce bonzillon du monde politique qu'est Tran-van-Kha. Empruntons ce passage au journal de Neumann, le bonze ventru :

« Si, selon nos croyances millénaires, chacun des grands chefs incarne une étoile du ciel et dispose d'une grande puissance régénératrice, vous nous apparaissez comme un sauveur divin qui sème le bonheur et l'espérance là où règnent l'affliction et le désespoir.

« Nous savons quelle est votre action économique et sociale et les résultats féconds qui en résultent. Nous venons de connaître la noblesse de votre cœur et ce sentiment de la charité qui vous porte à venir sauver le temple où se réfugient nos dieux, notre foi, nos espérances. Je suis persuadé que tant que vivra cette pagode, votre nom vivra dans le cœur de tous les fidèles.

« Et lorsque devant le Trône de Lotus, je m'agenouillerai pour implorer la protection et la pitié du Grand Illuminé de l'indépendance, je n'oublierai jamais d'associer à ma prière le nom Pierre Pagès, le nom du Chef justement révéré qui se penche sur les humbles et les faibles ».

Plusieurs fois, sur l'autel environné d'encens, la statue de Bouddha s'est

---

[1] Nguyen-van-Cua: riche imprimeur qui avance les fonds du premier numéro de *La Lutte* paru le 24 avril 1933. Lê-quang-Liêm, Tran-van-Kha : membres du Parti constitutionaliste. Marquis : chef du Bureau de la presse.

soulevée et s'est tapé le derrière sur son coffre ! Les bonzes au service de la politique impérialiste !

Le séjour au Nirvâna promis à M. Pierre Pagès « qui se penche sur les humbles et les faibles »! Et tous ces messieurs décorés, bons catholiques ou noctambules endurcis, qui écoutent ça sans broncher, avec un sérieux imperturbable ! Bouddha se paie la première pinte de bon sang de sa vie.

Il y a, avouons-le, de quoi se marrer.

-o0o-

La Lutte No. 201, 26 Juin 1938, *Petits clous*

Chassez du temple ces nouveaux marchands

Il a été réservé à Monseigneur Ngo-dinh-Thuc, dès son arrivée à Saigon, l'insigne honneur de donner la bénédiction dans la cathédrale à des personnalités représentant l'élite bourgeoise et coloniale.

Il y avait là de hauts budgétivores, des militaires abondamment galonnés, des hommes connus du monde de la politique et des affaires. Tous buvaient les paroles du jeune prélat et se recueillaient avec ferveur devant l'image du Christ crucifié.

Pendant un moment, on pouvait croire qu'ils bannissaient de leur esprit les vaines préoccupations de gloire et de fortune. Ayant étouffé leur cupidité et éteint leur concupiscence, ils aspiraient vers le bienheureux séjour paradisiaque.

Deux semaines auparavant, ces mêmes messieurs s'étaient rendus dans une pagode avec leur suite habituelle composée d'honorables parasites. Au milieu d'un concours de bonzes et de bonzillons, devant Bouddha qui avait fermé les yeux pour fuir les spectacles comiques, nos éminents personnages s'abîmaient dans une insolite dévotion.

Le plus chevronné des budgétivores fléchissait longuement l'échine. Au contraste entre la courbe de son dos et sa taille habituellement redressée pour le commandement, ses larbins se demandaient quelle invraisemblable modestie venait de s'emparer de son âme.

Une autre fois, les tenants du pouvoir temporel visiteront quelque temple caodaïste. Sous le regard narquois du dieu borgne, ils s'inclineront devant l'autel. Leur pieuse immobilité surprendra agréablement les fidèles en robe blanche, flattés par la constatation de la toute-puissance du Maître.

Où et quand ces hommes sont-ils sincères ? Lorsqu'ils contemplent avec une douleur apparente le Christ moribond ? Lorsqu'ils s'humilient devant Bouddha qui ne s'étonne plus de rien. En présence de l'assemblée hétéroclite des divinités ayant Cao-Dai à leur tête ? Ou quand ils ont l'air d'être

hypnotisés par le profond nombril d'un génie hilare d'une pagode communale ? Il y a tout lieu de croire qu'aux yeux de ces puissants du jour, une seule réalité compte: la richesse et les honneurs du monde terrestre. Travaillés par la vanité, la jalousie, la soif de l'argent et des titres, ils ne sauraient s'accommoder d'un Nirvâna synonyme de néant ni d'un paradis égalitaire où ne se portent plus les costumes chamarrés, les galons prestigieux, les décorations éclatantes.

Cette prosternation devant les autels les plus divers, cette attitude de fausse adoration aux pieds de dieux ennemis appartient en vérité à l'art diplomatique revu et corrigé. Il s'agit de plaire aux prêtres dégénérés de toutes les religions par une hypocrisie devenue une convention et d'en faire les complices d'une politique dominatrice.

Voyant dans le parvis du Temple des marchands de bœufs, de brebis et de colombes et des changeurs de monnaies ancêtres de ceux de la rue Catinat, Jésus se fit un fouet avec des cordes et chassa ces profanateurs. Il dit: "Ma maison est une maison de prière et vous, vous en faites une maison de trafic, une caverne de voleurs."

Quel prêtre s'écriera dans la cathédrale de Saigon: "Messieurs, vous profanez par votre présence la demeure de Dieu. Dévorée d'ambitions, votre âme est un abîme de ténèbres où ne pénétra jamais la lumière de la foi.

"Egoïstes, cupides, oppresseurs des faibles et des pauvres, vous ne croyez en aucun dieu juste d'aucune religion. Votre humilité devant tous les autels est une simulation monstrueuse ou une manifestation monstrueuse d'un culte panthéiste.

"Vous voulez nous vendre votre fausse dévotion et votre repentir insincère afin d'avoir notre approbation pour vos injustices et votre cruauté. Mais la maison de Notre Seigneur Jésus n'est pas le marché d'un semblable trafic. Sortez, messieurs !"

Aucun curé ni aucun évêque ne dira ces paroles. D'abord, nos porteurs de robe sont assez avisés pour savoir qu'on prête à Jésus toutes sortes de beaux exploits. Ensuite, ce langage honnête fera le vide dans les églises pour le grand désespoir de farceurs eux-mêmes hypocrites et eux mêmes trafiquants de la crédulité publique.

Rois, Mandarins, et Notables

















(De gauche à droite, de haut en bas). 1, 2. Fête quarantenaire de l'Empereur Khải Định. 3. Costumes cérémoniaux des grands mandarins. 4. Mandarin et officier J. Haelewyn, Hadong, 1939 ; Haelewyn (1901-1945) fut capturé par les Japonais en 1945. 5. Mandarin et son entourage, Sơn Tây, Tonkin. 7. J.Haelewyn, Résident de France et authorités de la province, 1937. 8. Empereur Khải Định et le Gouverneur général Albert Sarraut. 9. Empereur Khải Định à la chasse.







(De gauche à droie, de haut en bas). 1. Le Prince Vinh Thuy, Paris, 1925. 2. L'Empereur Bảo Đại et la future Impératrice Nam Phương , vers 1935. 3. L'Empereur Bảo Đại, 1930.









4,5,6,7. Fête de Nam Giao, en l'honneur du Ciel et de la Terre, Huế, 1939 : porteurs de tambours ; l'Empereur assis dans la litère royale ; les mandarins sur l'esplanade Nam Giao..

ROIS, MANDARINS, ET NOTABLES

SOMMAIRE

Le Notable, seigneur du village

La Lutte No. 53, 21 Septembre 1935, *Petits clous*

Concours des mandarins ou un progrès toujours civilisateur

La Lutte No. 76, 25 Mars 1936, *Petits clous*

Saigon au milieu de la jungle

La Lutte No. 87, 17 Juin 1936, *Petits clous*

Autres histoires de notables

La Lutte No.127, 16 Février 1937, *Petits clous*

Nouvelles histoires de notables

La Lutte No.140 8 Avril 1937, *Petits clous*

Faits divers au village

La Lutte No. 183, 16 Janvier 1938, *Petits clous*

Les notables à l'hippodrome

La Lutte No. 193, 14 Avril 1938, *Petits clous*

Heureux rois !

La Lutte No. 190, 20 Mars 1938, *Petits clous*

La Lutte No. 53, 21 Septembre 1935, *Petits clous*

Le notable, seigneur du village

Les journaux ont publié une histoire qui pourrait paraître invraisemblable pour qui ne connaît pas les mœurs du pays. Le mois dernier, dix ouvriers agricoles du village de Dinh My, à Longxuyen, faute d'avoir de quoi se rendre chez le coiffeur, ont emprunté un rasoir, et, à tour de bras, les uns rasant pour les autres, ils ont bientôt fait d'abattre leur longue chevelure.

Deux semaines après, cet évènement est parvenu à la connaissance d'un notable du village qui le jugea extrêmement grave. Les dix paysans furent arrêtés, accusés de complot contre la sûreté de l'Etat, c'est-à-dire de communisme, et enfermés au violon [de la] Commune. Ils n'en sortirent que trois jours plus tard. Mais l'autorité provinciale a donné l'ordre de les surveiller de près.

Il faut savoir qu'au village, le notable règne. Il perçoit l'impôt, pourchasse le contribuable, reçoit les plaintes, arrête, juge, punit, dispose de pouvoirs qu'il exerce avec une fantaisie aussi illuminée que son ignorance, car d'ordinaire il ne sait même pas signer. Quand il est en bons termes avec le chef de canton et le délégué administratif, il ne se gêne plus. Gare aux femmes et aux filles des paysans pauvres ! Le notable-propriétaire à turban et à barbiche, solennel et concussionnaire, est souvent un vieux satyre amateur de choum choum et de chair fraîche.

Mais l'Administration coloniale ferme les yeux sur toutes les irrégularités commises par le notable, y compris les brutalités, les emprisonnements arbitraires et les viols, à condition qu'il poursuive le communiste d'une haine implacable, qu'il dépouille le paysan pauvre afin que l'impôt rentre. Le notable gendarme se sait l'auxiliaire précieux du gouvernement, situation dont il profite pour établir son prestige. Ne pas l'inviter à une noce ou à une fête anniversaire, c'est se créer une hostilité grosse de dangers.

Désespérément ignare, le notable n'est plus rien hors de son fief, bousculé par le planton de Monsieur l'Administrateur, rudoyé par les secrétaires, il s'efface devant le *huyên* et tremble à la vue du satrape de la province. Il est franchement malheureux lorsque, au passage de l'auto des gouverneurs, il se prosterne, vêtu de sa robe d'apparat, le front dans la poussière, derrière l'autel des génies, à côté de l'arc de triomphe en feuilles de palmier d'eau.

Cependant, les vice-rois passent à l'allure de 90 km. à l'heure, confondant les notables, l'autel des génies, l'arc de triomphe, le buffle qui tire la charrue et le misérable demi nu qui patauge derrière en une vision fugitive et agréable de la servitude du peuple colonisé.

-o0o-

La Lutte No. 76, 25 Mars 1936, *Petits clous*

Concours des mandarins ou un progrès toujours civilisateur

Le quinze du mois dernier, il y eut dans la capitale du Nord des cérémonies particulièrement fastueuses, d'un caractère historique. Il s'agissait de proclamer le résultat du concours des mandarins, épreuve récemment rénovée pour rendre aux "père et mère du peuple" le prestige qu'ils ont perdu depuis l'arrivée des mandarins occidentaux.

L'assistance brillait d'un éclat unique. Les plus grands dignitaires de l'Empire étaient présents, ornés des plus belles barbes et des plus belles robes, les unes aussi magnifiquement fleuries que les autres. Bref la plus remarquable collection d'antiquités qui se trouve dans le monde.

Selon notre confrère *La Patrie annamite* qui applaudit à cette manifestation de pompe et de grandeur, elle "nous reportait à plusieurs années en arrière, à l'époque fastueuse des grands concours triennaux".

Vive le progrès! Plus nous avançons en âge, plus nous voyons de choses nouvelles. Remettons-nous-en aux soins civilisateurs du gouvernement colonial qui s'ingénie de la manière la plus louable à nous offrir dans quelque temps un spectacle absolument inédit quoique fort peu drôle: la résurrection intégrale de notre passé féodal. […] En vérité, je ne sais pas si le gouvernement indochinois a songé à tirer des concours de mandarins ainsi réorganisés tous les avantages qu'ils contiennent, avantages politiques à coup sûr mais aussi incontestablement touristiques.

Je ne pense pas qu'on puisse voir ailleurs que dans ce pays quelque chose d'aussi rare et d'aussi strictement local, et rigoureusement moyenâgeux.

Ces vieillards vénérables affaissés sous leurs coiffures compliquées, massives et hérissées de pointes, noyés dans leurs robes aux couleurs éclatantes, chaussés de bottes qui n'ont pas le don de se rétrécir comme celles du Petit Poucet, flanqués d'Éminences plus jeunes venues de Paris dans leurs gilets à manches: les Anglais et les Américains seraient bien difficiles s'ils n'appréciaient pas ce mélange extraordinaire, colonial, au plus haut point exotique.

Entrée: 50 dollars par personne. Après, visite des ruines d'Angkor.

Le programme s'achèvera par le spectacle du retour d'un lauréat dans son village natal: marche triomphale avec tamtams, cymbales, oriflammes, porcs rôtis et cochons de payants faisant haie en turban et en robe.

L'Office du Tourisme s'assurera de précautions nécessaires pour éviter des incidents fâcheux du genre de celui qui a pris dernièrement l'allure d'un scandale. Un mandarin nouvellement nommé revint dans son village. Le conseil de notables ne disposait pas de parasols jaunes et fut obligé d'aller au-

devant du jeune fonctionnaire avec des parasols bleus.

Le représentant de L'Empereur fronça les sourcils, foudroya les représentants de la commune de ses regards courroucés et refusa de marcher. Il ne fit de nouveau usage des ses jambes que lorsque, séance tenante, les notables eurent recouvert les parasols bleus d'étoffe jaune.

Voilà un "père et mère du peuple" qui n'a rien négligé dès le début pour s'attacher l'amour du prochain.

J'aurais voulu voir sa tête si, au milieu d'une affluence de paysans écrasés d'impôts et en guenilles, on l'avait reçu avec des parasols rouges, des oriflammes rouges et des banderoles non moins rouges.[1]

-o0o-

La Lutte No. 87, 17 Juin 1936, *Petits clous*

Saigon au milieu de la jungle

On peut dire que nous sommes en sécurité dans la bonne ville de Saigon. Une nuée d'agents parcourent les rues pour réclamer les cartes d'impôt, contrôler la présence de la plaque, infliger des contraventions aux cochers et aussi faire la chasse aux apaches quand la police a quelque loisir.

De temps à autre, un passant tombe assommé. Un agent arrive pour le transporter à l'hôpital, non pour arrêter le brigand qui a quitté sa victime sans laisser d'adresse, mais enfin, ce n'est là qu'une exception tout au plus hebdomadaire qu'il serait malséant de reprocher à un service parfait.

Les habitants de la campagne mènent une vie complexe où se distingue la civilisation coloniale sous sa forme outrageusement fiscale et une survivance tenace du régime féodal représenté par des notables prévaricateurs et ignares et des voyous aussi excellents à couper la bourse qu'à trancher la gorge.

Pour le villageois, l'être le plus terrible après le voyou tatoué, c'est souvent le notable rapace. On peut défendre sa vie à coups de bâton ou de hache. Il est malaisé de préserver ses quelques piastres des ruses que médite le notable à petites gorgées de *choum-choum* le long de ses journées oisives. Quand le voyou étend sa terreur jusqu'au notable, les honnêtes gens n'ont qu'à ne plus sortir.

A Govap, samedi dernier, pour une cause futile, il y eut une mêlée générale d'une dizaine de personnes dont plusieurs apprentis assassins. Le combat commença vers trois heures et demie. Il prit fin après cinq heures lorsque les sept combattants d'un camp eurent allongé à terre les trois de l'autre.

---

[1] "Le rouge": symbole du communisme. Le dernier paragraphe fait allusion au soulèvement des paysans en révolte contre leurs exploiteurs.

Aux appels au secours, les notables voisins du théâtre des hostilités se précipitèrent dans leur maison dont ils fermèrent solidement la porte. Un adjoint au *huong-quan*[1], chargé d'assurer l'ordre, se plaçait au premier rang des spectateurs, enregistrait les coups et arbitrait avec une impartialité dont il convient de lui rendre hommage. Il s'était gardé d'intervenir, la plupart des vainqueurs étant les habituels du tripôt du notable.

Que faisait le délégué [administratif français] à ce moment ? Pourquoi les honnêtes gens brillaient-ils par leur absence ? Hélas ! pendant que les voyous s'occupaient à amollir des boîtes crâniennes, le délégué était occupé probablement à lutiner la fille de quelque notable; les notables, occupés à poursuivre les contribuables; les contribuables, occupés à se mettre hors de portée des notables, des miliciens, du délégué et des voyous tous ensemble.

Les relations entre notables et voyous manquent parfois de cordialité. A Vinhlong, un lascar désirait la fille d'un notable. Celui-ci la destina à un autre. Le lascar lui fit une déclaration de guerre sous la forme d'une affiche signée et collée au marché. Cette prose belliqueuse se présente en une phrase: " Si je n'ai pas ta fille, j'aurai ta peau".

Le notable répondit par une affiche tout aussi énergique: "Tu n'auras pas ma fille. Tu n'auras pas ma peau. Tu auras mes c...". Les villageois pouvaient lire les deux proclamations napoléoniennes succinctes pendant une semaine. Trois jours après le mariage de sa fille, le notable mourut assassiné, en application du code de la jungle.

Les mœurs de la vieille Chine s'étaient transportées en Corse. Mais Spada et d'autres rois du maquis sont morts. Elles semblent donc se fixer définitivement en Cochinchine où nous sommes civilisés depuis près de quatre-vingts ans.

-o0o-

La Lutte No.127, 16 Février 1937, *Petits clous*

Autres histoires de notables

Il s'est présenté l'autre jour au bureau de La Lutte un homme affreux à voir. Sa figure était traversée en diagonale par une blessure allant de la racine des cheveux à la base du menton, isolant les deux tiers du nez du reste du visage.

Il m'expliqua pourquoi il boitait: un coup de coupe-coupe lui avait sectionné les tendons au dessus de la cheville. Un notable l'avait mis dans cet état à la suite d'une histoire de femme.

Le notable et le paysan s'étaient partagé les faveurs d'une de ces personnes de moeurs dites légères qui dispensent les plaisirs les moins nobles

---

[1] Voir « Notables » dans **Notes biographiques.**

et les plus vifs de ce monde. Le premier devait entrer par la porte de devant, tandis que le second sortait par derrière.

Ce sens unique déplut au notable qui, pour s'assurer l'exclusivité du lieu se mit un soir au guet, une lame à la main. Il visa avec intelligence: défigurer le concurrent pour le rendre hideux et lui couper les jarrets afin qu'il n'ait plus envie de courir.

Le drame avait eu des témoins. Lorsque la victime voulut porter plainte, ils se dérobèrent comme un seul homme devant la puissance du notable jaloux. Comme c'était les compères de notre turban qui avaient mené l'enquête et rédigé le rapport sur l'affaire, celle-ci fut proprement enterrée.

La deuxième histoire est moins tragique. Bui-quang-Chiêu a un frère qui a une belle-mère qui a un coffre-fort. Un jour, la vieille cria: "Au voleur !" Aux notables qui s'étaient amenés, elle désigna celui de ses domestiques qui faisait l'idiot parce que simple d'esprit.

Les notables ouvrirent l'oeil gauche méfiant puis l'oeil droit policier. Ils employèrent plusieurs soirs à cuisiner le "voleur". Ils ne réussirent qu'à le rendre plus stupide. Sur la demande du frère de Bui-quang-Chiêu, l'idiot fut expédié à Bêntre où la Sûreté continua la cuisine avec une nouvelle vigueur. On réexpédia le bougre au village malade et à la dernière limite de l'idiotie.

Un notable riche vaut un notable ignare: l'un et l'autre sont redoutables par la manière dont ils piétinent la loi. Un notable riche et allié au délégué administratif dont il gonfle les poches devient facilement une terreur, car c'est sa loi qui s'impose. Elle varie selon son humeur, ses rancunes, ses haines ancestrales ou le sadisme qui le travaille.

Liberté, égalité, fraternité sont des fantômes que le coolie, le domestique ou le paysan pauvre devine de loin à travers son sort d'esclave, le rideau de verdure qu'il a rarement dépassé. La chose judiciaire est pour lui un mystère peu attirant et la chose administrative une constante menace.

Il est écrasé sous une effrayante hauteur. Le chef de canton couvre le notable, le délégué administratif couvre le chef de canton, l'administrateur de province couvre le délégué administratif, le gouverneur couvre l'administrateur de province. Le ministre couvre le gouverneur des colonies dont, dernièrement encore, il a exalté le dévouement. C'est aussi admirable et rigoureux qu'un jeu de boîtes japonaises qui entrent les unes dans les autres.

Gare au bougre qui se frotte à l'appareil ! Mais s'il va en prison pour une histoire quelconque, un coup monté par le notable ou un gendarme, il lui restera toujours la consolation de crier: "Vive le Front Populaire !" Car, réellement, la France s'est donné un nouveau gouvernement depuis neuf mois.

-o0o-

La Lutte No.140, 8 Avril 1937, *Petits clous*

Nouvelles histoires de notables

Vous voyez déambuler dans Saigon ce paysan en robe, un parapluie sous le bras, un mouchoir autour du crâne et dont les pointes battent l'air sous le chignon. Il s'avance, les yeux rivés à la façade des monuments, offrant ses poches aux pickpockets, la barbiche hérissée d'admiration, l'ouïe insensible aux coups de klaxon, bondissant par instinct de conservation pour ne pas être écrasé.

Il faut se méfier de l'apparence. C'est un notable tout puissant dans son coin de brousse, et il faut le voir, l'œil allumé par une demi-bouteille de choum-choum dit de contrebande, rire d'un rire sonore en comptant les poils de son menton après avoir réussi à consterner l'assistance par des bribes de sentences pêchées dans Confucius ou Mencius et ajustées les unes aux autres selon la fantaisie d'une mémoire qui chavire.

Le notable est incontestablement le champion de l'ordre français en Indochine. A la fois percepteur et juge de paix, veilleur de nuit et ministre du culte, gendarme et indicateur de la Sûreté et des Douanes, officier de l'Etat-civil et témoin recherché des actes d'adultère, enfin rédacteur de multiples procès-verbaux où, innovateur hardi, il crée de toutes pièces les lois et les règlements dont il a besoin, le notable n'a d'égal que le génie du village. L'un est aussi redoutable que l'autre et quand les deux digèrent mal, les villageois doivent s'attendre à la pire calamité.

Ce cumul prodigieux de fonctions explique l'intervention du notable dans toutes les affaires de la campagne. Voici un fait divers récent, cueilli dans les journaux. Plusieurs notables d'un village de Tâyninh s'en allaient percevoir les impôts à travers les hameaux. A un endroit, le *huong-quan*, qui commandait ce bataillon du fisc, fut accroché par un contribuable qui dénonça son voisin comme ayant volé un cheval lequel était attaché dans la forêt. Subitement, sous le même turban et dans la même robe, le *huong-quan* changea de peau. Ce n'est plus le percepteur qui opère, c'est le gendarme qui arrête.

Le corps du délit était effectivement à quatre pattes. Le voleur fut saisi et ligoté. C'était le moment attendu par le dénonciateur pour liquider un vieux compte qu'il avait avec l'autre. Saisissant un bâton, il se mit en devoir d'assommer la victime de son zèle policier sous l'œil paternel du notable.

Le notable ne confie pas toujours à autrui le soin de châtier. Il applique souvent lui-même la sanction qu'il a imaginée. C'est ainsi qu'il y a peu de jours la Cour d'Appel a dû connaître d'une affaire étrangement anachronique.

Une femme de Gocong manqua d'égards à un *huong-quan* en usant d'un vocabulaire peu choisi. Il lui lia les mains, lui enferma le cou dans une cangue et, monté dans une voiture à cheval, il la traîna au bout d'une corde à travers la campagne. Des notables peu gradés couraient derrière en frappant sur des touques vides pour appeler les villageois à ce spectacle des temps barbares. Le bourreau en turban fut condamné à 200 francs d'amende. Je suis certain que M. Pagès le conservera à son poste. Personne n'ignore en effet l'amour du Gouverneur pour les reconstitutions féodales. Sur le passage de M. Godart, dans l'Ouest, ordre avait été donné pour que des autels fussent dressés au bord des routes, avec, autour de ces meubles sacrés, les plus vieux notables dans leurs robes de théâtre aux manches de pantalon. Les rois d'Annam, les vrais de vrais, sont morts. Vivent les gouverneurs des colonies!



D'autres envoyés de la République visiteront l'Indochine. Je suggère à M. Pagès une fameuse idée. Si, sur leur passage, il leur faisait voir une femme, la cangue au cou, trotter derrière un notable qui la tenait en laisse, confortablement assis dans une voiture?

Toutes les traditions sont nobles et celle- là donnera une idée exacte de la tolérance accordée par les colonisateurs à ce qui est l'image même de la plus pure morale asiatique.

-o0o-

La Lutte No. 155, 10 Juin 1937, *Petits clous*

Le Notable et le Trésorier-Payeur

Nous devons à notre confrère Le Paysan des détails curieux sur un scandale de moeurs qui a profondément troublé les milieux bourgeois de Ba-Ria.

Le *huong-ca* ou président du Conseil des notables se rendit au Trésor de cette ville. Las d'une longue attente devant le guichet, il sortit dans le jardin pour faire pipi. Cet acte révolta le percepteur européen qui "secoua d'importance l'homme qui transformait sa cour en vespasienne".

Un conseiller colonial se serait chargé de cette grave affaire et le Tribunal en serait saisi. Notre confrère s'indigne profondément de "telles exhibitions". Il pense même qu'elles "en disent long sur la nouvelle mentalité et le sentiment que peuvent nourrir certains notables vis-à-vis de l'Administration".

Un vieux notable exhibitionniste est un spectacle affligeant sans aucun doute [.....]

Cependant cet incident n'a pas la signification qu'on lui prête d'une manifestation d'indépendance. Si, pour le trésorier-payeur, l'abondance de biens ne nuit pas, le malheureux notable souffrait, lui, d'une abondance qui lui pesait sur la vessie. Où courir, ou ne pas courir dans une ville sans pissotière ? Il eut le tort de considérer le jardin du Trésor comme le sien.

Dans son jardin, le campagnard se vide à son aise: Il se trouve bien, pour le moment, là où il est: contre un cocotier, derrière une jarre, effleurant les épines de buissons ou debout sur le bord d'une rivière et pointant vers l'autre berge.

Nous attendons le manuel du parfait notable. […]

Il apprendra l'alphabet pour signer convenablement et lire les circulaires. Inaugurant de nouvelles habitudes, il limitera à trois le nombre de ses femmes et fixera à un demi-litre sa consommation quotidienne de l'alcool dit clandestin.

Le parfait notable aura un sentiment plus vif de sa dignité. Il n'apportera plus d'offrandes chez le fonctionnaire d'autorité et saura résister à ses exigences. Sur le passage des gouverneurs, il ne dressera plus d'autel et ne se courbera plus jusqu'à toucher de son front le crottin de la route. De ses robes d'apparat, il fera un feu de joie pour mettre un terme à ses servitudes médiévales.

Ce changement se heurtera aux fonctionnaires d'autorité habitués, eux, à une obéissance passive des notables. Les pots de vin et la tyrannie ne cesseront que par une nouvelle mentalité des grands. C'est pourquoi le manuel du parfait notable gagnera à paraître après le manuel du parfait administrateur colonial.

-o0o-

La Lutte No. 183, 16 Janvier 1938, *Petits clous*

Faits divers au village

Dans les grandes villes, l’existence d’une presse et d’une opinion publique a contribué à coup sûr à une diminution des actes de violence. Pour un ordre crié avec fureur et mal compris, un ouvrier reçoit-il une gifle accompagnée d’un coup de pied ? C’est là monnaie courante, et il faut être animé d’un bien mauvais esprit pour s’en formaliser.

Le peuple citadin est moins à plaindre que le peuple campagnard. Loin des centres urbains, rien n'oblige plus propriétaires et agents d'autorité à freiner leurs instincts primitifs. Par la manière forte et les pires abus de

pouvoir, chacun tient à montrer ce qu'il vaut. Quelques événements récents ajoutent à l'illustration du beau régime colonial.

Grande bagarre il y a plus d'une semaine, au village de My-Hung, délégation de Hoc-mon. Pour une prétendue histoire de tabac de contrebande, sept notables se sont heurtés à une trentaine de paysans. Il s'ensuivit une inextricable mêlée où, au milieu de turbans qui se dénouaient, les coupe-coupe s'abattirent en cadence sur les crânes solidement maintenus par le chignon. Quatre combattants gisaient sur le champ de bataille dont le *huong-quan*, organisateur de l'expédition.

Selon notre confère le *Dien-Tin*, ce conflit sanglant fut la conséquence d'un coup monté par le *huong-quan* en représailles de ses déceptions d'amour. Repoussé, il est revenu à la charge, non en amoureux tenace mais à la tête du conseil des notables transformé en troupe de choc.

Un *huong-quan* à forte concupiscence est un danger pour les maris qui s'absentent du village. La nuit, il rôde à la recherche des malfaiteurs. Ses rondes l'amènent chez quelque femme seule. Comment refuser une tasse de thé, une chique de bétel et l'hospitalité d'une heure à ce gardien de l'ordre villageois fatigué par une longue marche ?

La première fois, notre notable bavarde une heure; la seconde, il intéresse plus longtemps la maîtresse de céans à ses affaires de famille; la troisième, il procède à un commencement d'ouverture; la quatrième, il entame les propositions concrètes. Quand il obtient de se reposer dans la chambre, à l'abri des regards indiscrets, son collège l'officier de l'Etat-civil peut inscrire un cocu de plus sur ses registres.

La bataille rangée de Hoc-Mon guidera le Gouvernement sur le choix des notables. Il écartera tous ceux dont le potentiel est trop élevé.

Le deuxième fait divers qui mérite d'être relaté s'est passé à Hiep-Hoa. Les ouvriers de la sucrerie de l'endroit ont distribué le premier janvier des tracts contenant des revendications professionnelles. Le même jour, une troupe de théâtre s'installa au village.

Le directeur de la troupe et le premier acteur furent aussitôt arrêtés sur plainte du directeur de la sucrerie, accusés l'un et l'autre d'avoir, par la distribution du programme de la soirée couvert celle des tracts des ouvriers !

Au lieu d'éblouir le public par des prouesses guerrières sur les planches, le premier rôle passa la nuit au violon communal. Il se crut pour de bon à la place d'un des personnages de l'ancienne Chine si souvent représentés par lui, victime d'un habituel caprice mandarinal.

Lorsqu'une troupe de théâtre arrivera quelque part, elle s'informera de l'activité ouvrière de la région. Y aura-t-il eu distribution de tracts ou attroupement communiste au son du tamtam ? Elle s'interdira la publicité et

s'abstiendra de toute sonorité subversive en jouant dans le silence, devant les banquettes vides.

-o0o-

La Lutte No. 193, 14 Avril 1938, *Petits clous*

Les notables à l'hippodrome

Ça y est, la voyoucratie recommence à sévir. Dans la banlieue comme en plein Saigon, les coups de couteau se distribuent avec une facilité déconcertante. Du sang rougit la chaussée, les gargotes, les stations d'autocars.

Pour la moindre contrariété, un mot jugé irrévérencieux, un portefeuille que le passant sort avec lenteur, une fille soumise mais inconstante, nos gangsters tranchent, coupent ou perforent. Car les comptes se règlent de préférence à l'arme blanche.

Il arrive que ces messieurs égorgent par erreur. L'autre soir, à côté du cimetière, un boucher chinois en promenade se vit assaillir par des chenapans. Il cria: " Moi Chinois, pas Annamite", pensant avec raison que des coups de couteau seraient de trop dans l'hospitalité que lui accorde la Cochinchine.

Les lames des tueurs furent plus promptes que l'effort vocal du Chinois. Lorsqu'ils eurent reconnu sa nationalité, c'était pour constater en même temps la belle largeur des blessures.

J'accuse le défaut d'éclairage de nos rues. Si les artères saigonnaises recevaient la nuit une lumière plus abondante, des méprises semblables ne pourraient se produire. Nos voyous verraient mieux, ils exécuteraient leur besogne dans de meilleures conditions, sans risquer de se tromper d'adresse.

En tout cas, les touristes sont prévenus. Quant ils circuleront dans Saigon-la-Perle, ils prendront la précaution, traversant les quartiers sombres, de crier sans arrêt dans leurs langues respectives: "Moi, Anglais !", "Moi, Norvégien !", "Moi, Russe !". Dans l'organisation actuelle de la sécurité urbaine, ce mot de passe les préserverait de quelque aventure définitive.

Les paisibles habitants des villages ne sont guère mieux protégés contre les entreprises des bandits. Le Dien-Tin a conté l'agression sanglante dont un paysan avait été victime un dimanche. Le malheureux cria comme un égorgé, -- c'est le cas de le dire, -- aucun notable n'accourut, car tous les notables du village s'affairaient à l'hippodrome de Phutho.

On sait que les notables ne sont jamais chez eux. Ils assistent aux banquets, organisent des combats de coqs, courent derrière les contribuables défaillants ou poursuivent les belles paysannes de leurs assiduités. Les histoires galantes des notables sont innombrables. Quelques-unes ont eu leur

épilogue devant les tribunaux, témoin ce notable qui s'est plaint dernièrement aux juges d'avoir être déculotté par deux femmes chez elles.

La nouvelle passion des notables pour les courses de chevaux expose leurs administrés à un danger certain. Le dimanche, pendant que le huong-ca et ses onze collègues discutent à Phu-Tho sur les mérites de Fille-de-l'Air et de Farceur, les malfaiteurs travaillent en toute tranquillité dans leur commune.

Le Gouverneur de la Cochinchine doit intervenir au plus tôt pour ramener nos turbans à une notion plus exacte de leur devoir. Voici un projet d'arrêté que nous lui soumettons:

Article premier. – Il est interdit aux notables de quitter simultanément leur village.

Art. 2 – Etant donné que le conseil des notables se compose de douze membres, quatre au moins d'entre eux veilleront tous les jours à la sécurité communale pendant que les autres iront aux courses de chevaux, aux combats de coqs ou à des rendez-vous d'amour.

Un ordre de roulement approuvé par le chef de province assurera à tous l'égalité parfaite dans la satisfaction de leurs besoins.

Art. 3 – Les sanctions suivantes sont prévues contre les notables qui ne se conforment pas aux articles 1 et 2 du présent arrêté. Ceux qui portent barbe et moustache seront rasés. Ceux qui n'en portent pas seront privés de choum-choum pendant un mois.

Nous estimons ces sanctions suffisantes pour faire réfléchir les gardiens de l'ordre villageois. Dans leur intérêt même, ils mettront un frein à leurs passions. Ils ne risqueront pas de laisser leur culotte chez une traîtresse ou d'en attraper une à l'hippodrome.

-o0o-

La Lutte No. 190, 20 Mars 1938, *Petits clous*

Heureux rois !

Voici enfin une bonne nouvelle: Le 11 mars, date de l'intronisation de S.M. Nam Phuong, impératrice d'Annam, une cérémonie commémorative a été célébrée au Palais impérial.

A 10 heures, S.M. Bao-Dai et S.M. Nam-Phuong ont reçu à cet effet, au Palais Kiên-Trung, tous les mandarins de la Cour qui leur ont présenté les voeux de longévité et de bonheur. M. le Résident Supérieur Grafteuil est venu quelques instants après, avec les personnalités françaises de la ville, pour apporter ses voeux à leurs Majestés.

La fête s'est terminée par des réjouissances populaires qui se déroulèrent devant le Palais impérial. A noter qu'à l'occasion de ces fêtes tous les services

ont fermé toute l'après-midi du 11.

Les informations qui nous parviennent de la Cour d'Annam attestent une vie invariablement calme et heureuse. Elles contrastent étrangement avec celles que nous recevons d'ailleurs.

Le régime capitaliste chancelle sus ses bases. Des millions d'affamés regardent détruire les produits. Ce qui reste se vend à un prix prohibitif. Les hommes d'État s'arrachent les cheveux pour sortir d'insolubles contradictions économiques. L'inquiétude nous gagne à voir leur effrayant rictus.

Nous reprenons courage en apprenant que le roi d'Annam est en villégiature à Dalat. Il chasse le tigre, préside les matchs de tennis et les concours de natation. Mais les devoirs impérieux le rappellent à Hué. Solennellement, on commémore la mort de la reine arrière-mère et la naissance de la reine grand'mère. Sa Majesté l'Impératrice met au monde le premier héritier au trône. Réjouissances nationales.

Les gouvernements tombent comme des feuilles d'automne. Les hommes d'Etat tournent en rond en attendant qu'une dictature fasciste les fasse sauter en l'air. Fiévreusement, les puissances s'arment. Les avions de bombardement vombrissent au-dessus d'un formidable alignement de canons.

A la Cour de Hué, les préoccupations n'ont point ce caractère belliqueux. Selon un ordre strict du calendrier, commémoration du mariage de Leurs Majestés, fête anniversaire de la naissance de leur fils aîné, un banquet en souvenir de la sortie du lycée de l'Empereur. Jamais celui-ci ne se porte aussi bien. L'Impératrice met au monde le deuxième héritier de la Couronne.

Sur notre globe devenu trop petit au gré des appétits impérialistes, on s'entr'égorge avec une belle frénésie. Des fleuves de sang coulent en Espagne et en Chine. Des millions d'êtres traqués par le feu et par le fer ont perdu l'espoir de vivre.

L'Empereur d'Annam, un peu las de tant de fêtes commémoratives, envisage d'aller se reposer en France. Quelqu'un qui ne s'ennuie pas, c'est son ministre Pham Quynh, occupé de se tailler les ongles en commentant Confucius. Heureux roi, heureux ministre.

Mais un autre roi indochinois n'envie pas leur sort, vivant lui-même dans un bonheur parfait. C'est Sa Majesté Sisophon. De Louang-Prabang, il expédie une multitude de décorations aux quatre coins de l'Indochine. On regardera bientôt comme un phénomène le fonctionnaire moyen qui n'aura pas son million d'Eléphants. Par une prodigieuse multitude de pachydermes, ce roi très sage associe d'innombrables humains à sa joie de vivre.

Nos rois mènent une existence exemplaire. Ils n'ont pas d'histoire. Mais ils ne font pas non plus l'Histoire.















(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Pont tournant, Baclieu. 2. Hôtel de l'Administration, chef lieu de la province de Vinhlong. 3. Bungalow Vinhlong, maison de passage construite par l'administration. 4. Pagode khmer, Soctrang. 5. *Đình*: Maison communale. 5. Marché Mytho. 6. Maternité, Hôpital Vinhlong.













(De gauche à droite, de haut en bas) 1. École provinciale, Vinhlong. 2. Salle de classe. 3. École communale. 4. Sur la route de Mytho à Saigon. 5. Canal VinhLai. 6. Chaloupe quittant les quais de Mytho.

VIE INDIGÈNE

SOMMAIRE

Dans la région de Laithiêu-Thudaumot
Plus de 2.000 ouvriers potiers font grève
La Lutte No. 55, 5 Octobre 1935

Dans la ville des Rizeries -- Les marchands d'hommes à Cholon * [1]
Comment les jauniers dépouillent les coolies
La Lutte No. 68, 21 janvier 1936

Loin de Saigon et des discours de Pagès
Le paysan se meurt sous le joug du capitalisme
La Lutte No. 69, 4 Février 1936

Dans la province de Rachgia
Plus de 1.500 paysans expropriés par l'usure
La Lutte No. 160 &161, 27 Juin &1 Juillet 1937

Pour la Semaine de l'Enfance - Les Camelots des Halles *
La Lutte, No. 83, 20 Mai 1936

L'Indochine est le pays le plus arriéré d'Extrême-Orient
La Lutte No. 93, 2 Septembre 1936

Des mariages franco-annamites
La Lutte No.131, 4 Mars 1937, *Petits clous*

Condamnation du Moï Mot
La Lutte No. 175, 7 Novembre 1937, *Petits clous*

Contribution à une enquête
La Lutte No.181, 21 Décembre 1937, *Petis clous*

Vague à l'âme
La Lutte No. 186, 13 Février 1938, *Petits clous*

Les plaisirs de la kermesse
La Lutte No. 189, 13 Mars 1938, *Petits clous*

Sport féminin
La Lutte No. 199, 12 Juin 1938, *Petits clous*

L'aiguille, la lampe, la pipe et le fourneau
La Lutte No. 202, 3 Juillet 1938, *Petits clous*

[1] NOTE : Il se peut que quelques articles (marqués d'un astérisque) n'aient pas été écrits par Trần Văn Thạch. Néanmoins, on a trouvé bon de les inclure ici pour fournir au lecteur des informations utiles sur un autre aspect de « la vie indigène » en Cochinchine dans les années trente.

La Lutte No. 55, 5 Octobre 1935

Dans la région de Laithiêu-Thudaumot

Plus de 2.000 ouvriers potiers font grève en protestation contre une nouvelle réduction de 20% d'un salaire déjà plusieurs fois réduit et misérable. Les patrons répondent par le lock-out. Affiches, tracts, piquets de grève assurent la conduite du mouvement.

La plus grande grève qu'on ait vue !

Lundi dernier, un camarade de Laithiêu nous prévint qu'une grève de grande envergure des ouvriers potiers s'y était déclenchée trois jours auparavant rejoignant celle des potiers de Thudaumot dont le mouvement avait commencé exactement le 23 septembre. Il nous remit une petite affiche lavée et salée par la pluie.

Hélas ! les rédacteurs de *La Lutte* étaient pris par des occupations d'ordre professionnel. Aucun ne pouvait quitter Saigon.

Le mardi, les quotidiens bourgeois annoncent la grève en première page. Il faut reconnaître qu'ils ne cachent pas l'ampleur de cette manifestation. L'organe colonialiste de Lachevrotière publie: "C'est la première fois qu'une grève de cette importance éclate en Indochine." Et, en guise de conclusion, les témoignages d'une frousse hâtive: "Cette grève est un signe des temps et il est à craindre que l'exemple des potiers soit bientôt suivi par d'autres corporations."

La Lutte envoie ses reporters

Le mardi après-midi, enfin libérés pour quelques heures, trois de nos camarades sautèrent dans l'auto d'un ami et filèrent vers Laithiêu qui se trouve à 21 km de Saigon. Nous dépassâmes cette localité pour nous diriger vers Bung. Notre auto s'engagea dans des chemins vicinaux empierrés de latérite et remplis d'ornières où il est visible que le rouleau compresseur ne doit passer que tous les dix ans.

Les seules voitures qu'on rencontre dans ces parages sont des charrettes lourdement chargées d'argile qui avancent au pas lent des boeufs. Des deux côtés, la verdure succède à la verdure. Partout des arbres fruitiers: mangoustaniers, bananiers, dourianiers.

Pas un pouce de terre inculte. C'est que la population de la région est

particulièrement dense et pauvre. Ici, pas de grande propriété. Les plus riches possèdent quelques hectares de jardins. En général, les demeures sont lamentables: murs en torchis et toits de chaume. Les deux ressources principales: le travail dans les poteries et la petite culture ne nourrissent pas assez. Tout le monde peine: l'ouvrier ou le paysan, sa femme, ses garçons, ses filles. La vie est extrêmement misérable. Si l'aspect des chaumières ne persuade pas suffisamment, on se rend bientôt à l'évidence en voyant passer les enfants, en haillons, sales, les cheveux non coupés, maigriots.

Notre auto s'aventure dans des chemins impossibles. Le terrain est passablement accidenté. Voici de la fumée qui monte; c'est un groupe de poteries. Et pourtant, aucune cheminée ! Les propriétaires de ces poteries utilisent fort ingénieusement les reliefs du sol. Le long de la pente, des monticules : on bâtit le four en forme d'un demi-cylindre. Grâce à la déclivité, le four sert à lui-même de cheminée. Plus la pente est raide, plus le tirage se fait mieux. Pour la cuisson, les objets en argile : vases, tasses, etc... sont empilés dans le four où, par intervalles, on aménage des foyers. Le feu étant mis au combustible, toutes les ouvertures sont fermées et il n'y a plus qu'à attendre.

Ces détails permettent de comprendre pourquoi les poteries se groupent par cinq ou six, en de véritables cités: les uns comme les autres, leurs propriétaires recherchent et utilisent les déclivités du terrain. La concurrence entre eux est nulle quand on sait qu'ils sont les seuls à approvisionner la Cochinchine de tasses, de bols, de vases en argile de toute qualité. Les planteurs de caoutchouc, qui ont besoin de quantités considérables de tasses pour recueillir le latex, se les procurent aux poteries de Laithiêu-Thudaumot. Celles-ci sont au nombre de 60 environ, employant 10.000 ouvriers. Toutes appartiennent aux Chinois, excepté trois aux indigènes.

Exploitation des ouvriers

Nous voici à Cây-sao, où travaillent 400 ouvriers potiers à un kilomètre de Bung. Impossible d'aller plus loin, car nous arrivons au fond d'un cul de sac. Nous entrons chez un ouvrier. C'est un gréviste. Il habite une pauvre cabane dont tout le mobilier ne vaut pas quinze piastres: deux bas flancs, une petite table, l'autel des ancêtres. Pas de chaise. Voici, telle qu'il nous l'a exposée, la situation et celle de ses camarades.

De 1888, année de la création des poteries, jusqu'en 1927, l'ouvrier potier a été payé à raison d'une piastre pour quinze planches. (La *planche* est une unité de mesure équivalente à 30 grandes tasses ou à 40 petites tasses. On sait que les tasses en argile, au moment de la fabrication, s'alignent sur des planches étroites longues de deux mètres avant d'être séchées au soleil).

D'après ce salaire, un ouvrier qualifié arrivait à gagner en moyenne 15 piastres par mois. Or, en 1927, les patrons se sont entendus pour réduire ce salaire en augmentant la tâche. Pour gagner 1 piastre, ils exigeaient 18 planches. Les ouvriers, non organisés, se sont inclinés. Aujourd'hui, sans que rien le justifie – car le commerce de la poterie est toujours prospère, les patrons veulent réduire ce salaire une nouvelle fois: 0p.80 pour 18 planches. Cette réduction de 20% affamera littéralement l'ouvrier, car quelle que soit sa capacité professionnelle, il gagnera au maximum une dizaine de piastres par mois ! Comment se nourrir, payer l'impôt de capitation et nourrir une famille avec trente sous par jour ?

La situation des ouvriers chinois est plus critique encore. Ils doivent payer un impôt personnel extrêmement lourd: 32 piastres l'année dernière, 30 piastres cette année. S'acquitter d'un impôt aussi féroce leur coûte 4 à 5 mois d'un travail acharné. Les ouvriers chinois (qui composent 30% du nombre total des potiers) se joignent à la grève avec la même ardeur que leurs camarades annamites. Ceci démontre à nos bons nationalistes que les prolétaires n'ont pas de patrie et qu'ils s'unissent pour défendre leur riz devant la rapacité d'un patronat de toutes races.

Les patrons arguent de l'augmentation de leurs patentes. Mais les salariés ne s'y trompent pas. Dans leurs affiches manuscrites, ils dénoncent l'enrichissement trop rapide et scandaleux de leurs employeurs dont la plupart ont pu se faire bâtir des demeures luxueuses et s'acheter plusieurs autos dernier modèle.

Exploitation des femmes et des enfants

Si l'ouvrier chinois ou annamite est exploité sans vergogne, sa femme et ses enfants qui s'emploient d'ordinaire dans la même poterie que lui le sont avec un odieux qui dépasse toute imagination.

Pénétrant dans une poterie, nous avons pu voir une fillette de neuf ou dix ans s'occuper à enluminer les bols séchés avant qu'ils se recouvrent d'émail. Avec une dextérité qui atteste de longs mois de pratique, elle mouille son pinceau dans un pot de peinture brune placé entre ses pieds et dessine sur les tasses des plantes, des herbes d'un art naïf et charmant. A elle seule elle arrive à décorer 80 tasses par jour. *Pour ce travail elle ne gagne que six sous !*

Le pilonnage du kaolin est confié aux femmes. Nous sommes entrés sous un hangar où cinq ouvrières dont quatre jeunes filles s'épuisent à ce travail. Le kaolin est dans un grand mortier en bois. Le pilon est un levier sur la petite branche duquel quatre ouvrières doivent peser de toutes leurs forces tandis que la cinquième remue la terre dans le mortier avec une petite pelle. Pour se maintenir en équilibre, les quatre jeunes filles se suspendaient à des cordes

attachées aux poutres du toit. Elles étaient visiblement exténuées. La sueur mouillait leur petite veste. Pour neuf heures de travail par jour, le matin de 6 à 11, l'après-midi de 1 à 5 on leur paie à chacune 20 sous ! Ce ne sera plus que 16 sous si les patrons appliquent la réduction. A condition bien entendu que la terre soit bien pilée, qu'elle soit sortie du mortier d'une finesse irréprochable, sans le moindre grain ! Sinon, tout est à recommencer et le patron refuse de payer le moindre sou.

Plus que les ouvriers, les ouvrières doivent se soumettre aux conditions imposées par les patrons. Qu'elles gagnent 10 ou 20 sous par jour c'est toujours un peu plus de riz pour la famille. Et puis, qui les défend ? Dans ce pays, les salariés indigènes sont entre les mains des employeurs. Aucune loi de protection ouvrière. En cas de maladie ou d'accident de travail, ces ouvriers n'ont que la ressource de se soigner comme ils peuvent, et souvent, de crever.

Les apprentis, dont plusieurs se révèlent à nos yeux très habiles, fournissent un travail purement gratuit.

Organisation de la grève

Sur 10.000 ouvriers potiers, plus de 2.000 font grève. Sur 60 patrons, la moitié n'applique pas encore la réduction de 20%. Ceux-là conservent leur personnel. Ils attendent que les ouvriers des autres poteries cèdent pour se montrer à leur tour intransigeants.

Le vendredi, 27 septembre, lorsque les patrons eurent décidé de réduire les salaires, des affiches manuscrites furent collées sur les arbres, en bordure des chemins suivis par les ouvriers. Leurs auteurs ne semblent pas posséder une culture politique quelconque. Ils montrent l'injustice d'une nouvelle réduction, insistent sur la prospérité du commerce de la poterie, mais suggèrent plutôt qu'ils ne formulent le mot d'ordre précis de la grève.

Mais la volonté de lutte des ouvriers s'affirme après le déclenchement de la grève. Ils sont résolus de résister jusqu'au bout. Notre auto s'arrête devant une des plus riches poteries de la région. Devant la porte, nous voyons trois ouvriers vêtus seulement de leur culotte de travail.

« Ne craignez rien, camarades, nous ne sommes pas de la Sûreté mais des envoyés d'un journal ouvrier. Alors vous vous défendez contre les traîtres ? »

Les trois ouvriers du piquet de grève sourient. Nous leur demandons:

« Est-ce que la grève est totale ici ?

-- Non, le patron fait travailler les membres de sa famille. »

Sur un des poteaux de la porte d'entrée, nous lisons une affiche patronale en chinois et en annamite avertissant les ouvriers qu'ils seront responsables "de tout ce qui pourrait arriver " s'ils circulent dans la poterie passé six heures du soir.

D'autres patrons proclament un véritable état de siège de leur domaine où

l'on est admis à circuler qu'avec une lanterne à la main et des socques aux pieds. Quelques-uns ont accusé leur personnel d'avoir saboté le matériel – ce dont les journaux bourgeois se sont fait l'écho avec une complaisance compréhensible – mais nulle part nous n'avons eu la preuve de pareils actes.

Appuyés par les autorités provinciales les patrons vont jusqu'à refuser de payer les ouvriers pour le travail déjà fourni. C'est absolument illégal, mais dans ce pays, la loi n'est toujours pas pour les salariés qui se défendent.

A l'heure actuelle, les positions restent les mêmes. Les grévistes tiennent bon. Aucun signe de fléchissement. Les patrons, soutenus par le gouvernement, sont résolus d'affamer les ouvriers par tous les moyens. Ils affirment volontiers aux journalistes bourgeois que les ouvriers finiront bien par se rendre lorsqu'ils n'auront plus rien à se mettre sous la dent.

Il est à craindre que le gouvernement ne mate la résistance des grévistes par toutes sortes de contraintes. Dans notre randonnée, nous avons croisé successivement le gendarme de Thudaumot et le délégué de Laithiêu en tournée dans les villages ouvriers. Sous prétexte de veiller à la sécurité publique que personne ne songe à troubler, l'intention manifeste est d'empêcher l'extension de la grève et de pousser les grévistes à la capitulation.

Un gouverneur libéral n'aurait pas hésité dans le conflit actuel. Son devoir serait de dépêcher un inspecteur de travail sur les lieux pour enquêter sur les conditions de travail en particulier sur les salaires, sur la rétribution des femmes et des enfants. Il obligerait les patrons affameurs à revenir sur leurs décisions et leur appliquerait les sanctions prévues par la loi sur l'embauchage des gosses de 9, 10, 11, 12 ans.

De toutes façons, le prolétariat d'Indochine suit avec une vive sympathie les différentes phases de la grève des potiers et les encourage dans leur résistance à l'exploitation inhumaine d'un patronat trop rapace qui se gêne d'autant moins qu'il se sent soutenu par le gouvernement colonialiste.

-o0o-

La Lutte No. 68, 21 janvier 1936

Dans la ville des Rizeries

Les marchands d’hommes à Cholon *

Comment les jauniers dépouillent les coolies

Nous avons dit que les 12.000 à 13.000 coolies dont les propriétaires des rizeries ont besoin, ils ne les engagent pas directement. Ils s’assurent cette main-d’oeuvre par des contrats passés avec des fournisseurs d’hommes en prenant comme prix de base le coût de déchargement de mille sacs de paddy ou de maïs.

Pendant les années de prospérité, le déchargement de mille sacs de paddy

revenait à 25 piastres en moyenne à l'usinier. Le fournisseur de coolies ou « caporal » payait 15p. à ceux-ci et empochait le reste. A la vérité, il devait encore récompenser ses sous-caporaux chargés de recruter les coolies et de les prévenir quand il y avait du travail à raison d'une piastre pour mille sacs.

La charge d'une jonque s'élève à 4000 sacs environ. Son déchargement rapportait au caporal quelque 40p., somme qu'il faut multiplier par 6, 8 ou 10 pour connaître le gain journalier d'un jaunier.

C'est, de toute évidence, de l'argent volé aux coolies. Les jauniers amassaient des fortunes considérables sans se donner la moindre peine. Une fois le contrat signé avec l'usurier, le marchand d'hommes s'en remet à des sous-caporaux du soin de surveiller le travail des coolies et même de les payer. Aujourd'hui, malgré la crise, le jaunier continue à faire de bonnes affaires. Toutefois celles-ci ne sont pas aussi brillantes qu'en 1930. Ceux de Hai-Luong ne reçoivent pas plus que la part d'un coolie. C'est-à-dire que si le déchargement d'une jonque a nécessité 20 coolies, le jaunier en compte 21, la 21ème part revenant au sous-caporal.

Pour être engagé, le sous-caporal verse une caution au caporal. Hai-Luong la fixe à 100p. Il s'assure ainsi contre les pertes et les fuites, car le jaunier est un marchand avisé qui veut courir le moins de risques possibles.

Une usure diabolique

Non content de réaliser des bénéfices énormes et scandaleux en spéculant sur les sueurs d'une armée de coolies, les marchands d'hommes pratiquent encore l'usure la plus effroyable qu'on connaisse.

L'Annam est la terre bénie de l'usure. Les travailleurs des villes et des champs, dans leur immense majorité misérables, n'arrivent que rarement à se suffire et à payer leurs impôts. Leurs salaires invraisemblablement bas font d'eux la proie d'innombrables prêteurs blancs, noirs, jaunes, aussi sanguinaires les uns que les autres. L'usure n'a pas de patrie et beaucoup d'usuriers jaunes n'ont plus rien à apprendre auprès des chettys blancs et noirs sur la manière de sucer leurs victimes jusqu'à la moelle des os.

Du Nord au Sud de l'Indochine, cette multitude de vautours de toutes les tailles ont exercé et exercent des ravages terribles sans que le Gouvernement songe à y mettre un terme.

Quand le jaunier pratique l'usure, il n'y en a pas deux comme lui dans l'art de s'engraisser du sang des pauvres. Voici comment Hai Luong, Sau Cuong et leurs pareils procédaient au temps de la prospérité.

Au moment de son embauche, le coolie est fort aimablement invité par son caporal à lui emprunter jusqu'à 40 ou 50 piastres. Le caporal consent trois sortes de prêts: un à la semaine, un au mois, un par amortissement.

Le coolie a-t-il besoin de 30p.? Son caporal lui dit:

“Tiens, voilà 10p. Tu me paieras 1p. d’intérêt par semaine. Quant au capital, tu le rembourseras lorsque tu pourras.

Voilà encore 10p., 2p. d’intérêt par mois. On ne te demande pas de te presser pour t’acquitter du capital.

Enfin, voici les dernières 10p. Tu me les rembourseras par amortissement de trois piastres par semaine. Après quoi si tu as besoin d’argent, reviens.”

On pourrait croire que tout ceci n’existe que dans l’imagination la plus folle. Hélas! c’est de pratique courante à Cholon; nos informations, nous les avons prises et vérifiées auprès des coolies et sous-caporaux eux-mêmes. […]

Le coolie, criblé de petites dettes criardes et dépourvu de tout, empoche l’argent qu’on lui passe, signe tous les papiers qu’on veut. C’est fini: il devient à jamais l’esclave du jaunier […] Car un amortissement de 3p. par semaine prenait au coolie – nous nous situons toujours avant la crise – la moitié de son salaire. Comment pouvait-il se libérer des prêts à la semaine et au mois dont les intérêts s’accumulent? […]

L’esclavage moderne

Des coolies devaient ainsi au même jaunier jusqu’à 300, 400 piastres dont les neuf dixièmes étaient constitués par des intérêts accumulés qui, à leur tour, en produisent d’autres selon une règle inexorable.

Si, avant 1930, les marchands d’hommes osaient avancer des sommes relativement élevées à de pauvres bougres qui n’avaient d’autres ressources que les muscles de leurs bras, c’est qu’il leur fallait bien “tenir” leurs victimes. Toutes les rizeries fonctionnaient jour et nuit, les jonques déversent sans cesse les sacs pleins de grains précieux, le travail ne manquait à personne. Au contraire le nombre des coolies ne suffisait parfois pas au travail. En prêtant des dizaines de piastres aux ouvriers, le jaunier diminuait leurs chances d’être libérés à son égard. Il les possédait ainsi pendant des années et s’assurait une main-d’oeuvre fixe contre les fluctuations provenant d’appels lancés par les autres jauniers.

Aujourd’hui, le chômage aidant, la main-d’oeuvre devient meilleur marché, les offres dépassent les demandes. Une avance de 30 ou 40p. pour “tenir” un coolie est une précaution inutile. Le jaunier consent des prêts plus faibles. Il pratique l’usure pour l’usure.

D’ailleurs, quelle que soit l’importance du prêt, l’ouvrier qui a tendu la main est enchaîné pour longtemps. Ses salaires de plus en plus bas le nourrissent à peine. Impossible pour lui de se libérer. Car, pour payer une dette, le malheureux coolie en fait plusieurs autres. Il s’empêtre dans une misère sans nom, saigné à blanc par une multitude de prêteurs.

Mais le jaunier est un créancier d'autorité. Il se paie sur le salaire du coolie même qui travaille pour lui. Gare à celui qui tente de fuir ! Tant que le débiteur défaillant reste à Cholon et qu'il se contente de changer de quartier, il est tôt ou tard attrapé soit par la police, soit par les voyous à la solde du jaunier. La police est certainement moins terrible que les voyous dont le métier est de cogner dur et qui frappent sauvagement pour donner l'exemple.

En 1936, dans une ville industrielle comme Cholon, à cinq kilomètres de Saigon où résident des juges de toute hiérarchie, 12 000 à 13 000 travailleurs vivent sous les lois de la pègre. Hai-Luong, jaunier d'envergure, n'est qu'un vulgaire enrichi. Aujourd'hui affluent – il dîne avec des Commis de l'Administration, des fonctionnaires gradés de la police – il dispose d'une bande d'hommes de main prêts à toute heure à frapper.

Pour sa propre sécurité, il a un garde du corps composé d'ordinaire de deux voyous boxeurs. Il a semé tant de colère et de haine autour de lui que lui-même craint pour sa peau.

La réputation de Bay-Thinh [un autre jaunier] est fondée, non sur l'emploi d'hommes de main, mais sur sa situation, car il est secrétaire de police au poste de Binh-dông. En vérité, c'est son frère Sau-Cuong qui est le fournisseur attitré de main-d'oeuvre auprès des usiniers. Mais Sau-Cuong n'est qu'un prête-nom derrière lequel opère Bay-Thinh.

Les coolies débiteurs de Bay-Thinh qui cherchent à s'échapper de son étreinte sont tôt ou tard pris par les agents du poste de Binh-dông et remis à leur créancier. Du commissariat, ils sortent plus morts que vifs: Bay-Thinh et ses amis de la flicaille savent s'y prendre pour les maintenir sous leur coupe!

Une pègre à gages et une police complaisante aux marchands d'hommes astreignent les ouvriers et les coolies à une servitude perpétuelle. Ceux-ci ne peuvent pas quitter l'usine pour laquelle le jaunier les a désignés. Ainsi Hai-Luong ne tolère pas que ses coolies de la rizerie Van-ich Nguyên aillent travailler ailleurs même si cette usine ne fonctionne pas pendant des semaines.

Chaque coolie est rivé à son usine. Tant pis pour lui si celle-ci interrompt son fonctionnement pour une période indéterminée. Le coolie doit rester dans un repos forcé, car l'usine peut reprendre la marche d'un moment à l'autre, et si le coolie manque à l'appel, s'il s'occupe quelque part, les voyous à gages ou les agents de police sauront bien le ramener à coups de poing dans les reins.

La misère la plus atroce

Les salaires généralement réduits de moitié, un chômage intermittent, l'usure la plus hideuse, les lois spéciales de la jungle dictées par les jauniers: voilà les facteurs principaux de la misère des ouvriers et des coolies du

quartier des rizeries. […] La plupart vivent avec leur femme et leurs enfants dans des paillotes le long du canal de dérivation, dans des quartiers sans lumière électrique et sans eau, ou à l'ombre des usines géantes dont les cheminées laissent pleuvoir continuellement sur leur têtes une poussière noire.

Ce ne sont pas les plus malheureux des damnés. D'autres – des paysans qui quittent la campagne pour une saison ou des gueux d'autres sortes – couchent la nuit à même sur le sol, dans quelque coin de l'usine, plongés dans le "cai nop" (grand sac en latte) où ils étouffent mais où ils sont protégés contre les moustiques et la fraîcheur de la nuit.

Il leur est refusé toute hygiène. Pas la moindre salle de douche dans les usines. Après une journée de travail les coolies sont recouverts d'une couche épaisse de crasse faite de poussières agglutinantes et de sueur. Pour se laver, ils utilisent l'eau de l'Arroyo chinois [illisible] où débouchent tous les égouts de Cholon.

Du Nord au Sud de l'Indochine, les travailleurs indigènes gagnent leur vie dans des conditions les plus atroces. Nous venons de décrire celles que supportent les coolies des rizeries depuis que celles-ci existent.

Au fur et à mesure, nous étudierons le travail d'autres catégories de prolétaires. Nous verrons qu'ils ne sont guère mieux favorisés. Tous sont l'objet d'une exploitation forcenée sans contrôle d'aucune sorte de la part des autorités, sans que celles-ci interviennent pour empêcher les abus les plus révoltants de se produire, sans qu'elles manifestent l'intention d'adoucir tant soit peu les souffrances inimaginables des masses laborieuses.

Les travailleurs indochinois réclament la promulgation d'urgence en Indochine des lois ouvrières en vigueur en France.

-o0o-

La Lutte No. 69, 4 Février 1936

Loin de Saigon et des discours de Pagès

Le paysan se meurt sous le joug du capitalisme

J'ai passé les fêtes du Têt dans un village situé à 4 kilomètres de Mocay. C'est un grand village de 3000 âmes où cependant aucun administrateur de province n'a jamais mis les pieds depuis la colonisation française. Les enfants de cinq ans que leurs parents n'ont pas conduits à la ville n'ont jamais vu un Français. En 1930, il s'est présenté un représentant de la race blanche sous les traits d'un gendarme lequel, accompagné de ses miliciens, pourchassait les manifestants communistes dans toute la région.

Le délégué administratif de Mocay y va une ou deux fois par an, appelé par des circonstances exceptionnelles. Pendant la saison des pluies, sur les

diguettes glissantes, il est transporté dans un hamac suspendu à un long bâton que des notables portent sur leurs épaules, à peu près de la même manière, sauf le respect que nous lui devons, dont on déplace les porcs rôtis et laqués vers quelque solennité.

Un village privé de route

Comme un grand nombre de communes de la brousse, celle dont nous parlons n'est reliée par aucune route au centre administratif le plus proche. On y accède par une petite rivière tortueuse non navigable à la marée basse, qui coule sous une voûte épaisse de feuilles de palmiers d'eau.

Le voyageur peut encore emprunter les diguettes à ses risques et périls. Pendant la saison des pluies, il patauge dans la boue où il arrive qu'il s'étende de tout son long à la suite d'une glissade. En cette saison, les dangers sont réduits : il lui faut traverser sans encombre une quarantaine de fossés et cours d'eau sur des « ponts » faits d'un tronc de cocotier ou d'aréquier.

Pour se maintenir en équilibre sur ces troncs d'arbres souvent submergés par la marée et recouverts d'une boue traîtresse, une certaine aptitude à l'acrobatie est indispensable car les mains ne prennent appui nulle part. Malgré une longue habitude, les villageois sont fréquemment victimes d'accidents graves. Quand, après le coucher du soleil, ils cheminent dans la nuit noire, c'est une véritable chance pour eux que d'éviter les serpents, les épines, les chutes dans les fossés.

On m'a cité de récents cas de femmes enceintes qui étaient tombées au passage de ces ponts de singe. Il fallait les transporter à l'hôpital de Mocay. Les paysans pauvres n'ont pas de barque pour se déplacer, et les frêles embarcations dont ils disposent parfois sont d'un usage extrêmement périlleux sur les véritables bras de mer que sont les fleuves du delta cochinchinois. Peu de jours avant le Têt, une barque a sombré dans un confluent, non loin de Mocay. Tous les occupants, une trentaine de personnes, hommes et femmes furent noyés.

Les seuls bâtiments publics dans le village sont : la Maison commune, le temple du génie protecteur et deux hangars baptisés du nom d'écoles. Chaque hangar abrite soixante-dix à quatre vingts gosses groupés en deux classes sous la direction d'un seul instituteur qui n'en peut jamais. Inutile de qualifier l'enseignement dispensé dans de telles conditions.

Bref, envoyer ses enfants à l'école apprendre l'alphabet est le seul avantage que le paysan obtient en retour d'impôts excessifs qu'on lui réclame. Il boit l'eau boueuse et malsaine des rivières, ignore les soins médicaux, vit isolé du reste du monde à cause des difficultés de communication, ignorant tout de la vie politique et sociale, replié sur ses indescriptibles misères, croupi

dans une servitude qui a trop duré.

La vie d'un petit propriétaire

Au cours d'une réunion familiale, j'ai causé avec un vieux paysan, propriétaire d'un peu plus de quatre hectares de rizière. Il est allé quelquefois au chef-lieu de la province, mais avoue ne s'être jamais rendu à Saigon.

J'apprends de lui qu'il récolte, les bonnes années, quatre cents *gia* de riz environ. Il en conserve cent pour sa nourriture et celle de sa famille. De la vente des trois cents autres, il retire une centaine de piastres dont trente sont versées au Trésor sous forme d'impôt foncier et d'impôt personnel (le sien et celui de ses deux garçons ayant dépassé dix-huit ans).

Il lui reste donc soixante-dix piastres. La vente des produits de son petit jardin : oranges, cocos, pamplemousses, feuilles de bananiers lui rapporte une quarantaine de piastres. Environ cent dix piastres, voilà ce avec quoi il doit se suffire, lui et sa famille, pendant douze mois. Il y a la nourriture, l'habillement, les médicaments sino-annamites, l'entretien des bêtes de labour, la réparation ou le renouvellement des instruments aratoires, la réfection du logis familial, les relations sociales, etc…

Ce n'est qu'en se privant d'un peu de tout qu'il arrive à joindre les deux bouts. Je voulus savoir ce qu'il mange à ses repas, lui et les siens. « Nous allons au marché tous les deux ou trois jours, dit-il. Chaque fois, nous achetons pour quinze à vingt sous de viande ou de poisson, car il nous est interdit de dépenser davantage. Le reste du temps, le menu se compose d'une poignée de petites crevettes attrapées dans la rivière, de légumes cuits à l'eau et d'une assiette de *nuoc mam*. Maintenant, les années où les maladies nous obligent à des dépenses imprévues, alors on va au marché beaucoup moins souvent et on se contente du *nuoc mam* très salé ».

Mais ce petit propriétaire de moins de cinq hectares s'estime encore relativement heureux en comparaison avec l'incroyable misère répandue autour de lui.

La condition du paysan pauvre

Nous venons de voir que le petit propriétaire est littéralement écrasé par l'impôt, puisque lui et les siens s'en acquittent avec le produit de trois mois de travail par an. Et nous ne parlons que des impôts directs : impôt foncier et impôt de capitation. Mais enfin, sa terre tant bien que mal le nourrit.

Plus terrible est la situation du paysan pauvre sans propriété, obligé de se louer ou de travailler des terres prises en fermage. C'est la catégorie la plus nombreuse. Pour ne prendre que l'exemple de notre village, des interlocuteurs dignes de foi évaluent à un sur dix la proportion des habitants possédant des

terres, quelle qu'en soit la superficie. L'immense majorité n'a d'autre ressource que les muscles de ses bras.

L'ouvrier agricole [*ta dien*] pouvait se louer avant la crise pour soixante à soixante-dix piastres par an. Aujourd'hui, le salaire maximum est de trente piastres. Et il faut voir comment il est nourri. Du *nuoc mam* ou du sel – rarement du poisson sec – toute l'année, en retour d'un travail de forçat puisqu'il peine dès l'aube jusqu'à neuf ou dix heures du soir, sans un jour de repos du premier janvier au trente-et-un décembre, excepté pendant le Têt où il a le droit de revenir chez lui pour célébrer le culte des aïeux.

Celui qui se loue à la journée n'est guère plus heureux puisque celle-ci se paie de dix à quinze sous – quinze sous au temps de la culture ou de la moisson. Malgré ce salaire extrêmement bas, il trouve difficilement à s'employer. Le chômage sévit à la campagne, sans doute beaucoup plus durement qu'à la ville.

Le fermier, lui, travaille plus pour son propriétaire que pour lui même. Les bonnes années, ses redevances acquittées, il lui reste assez de riz pour se nourrir. Mais on ne vit pas rien que de riz et sa misère est tout aussi noire que celle des autres travailleurs des champs. Devant moi, un fermier se vante du caractère économe de sa femme qui ne brûle qu'un sou de pétrole toutes les deux nuits.

Les travailleurs agricoles supportent une sous-alimentation permanente. Dans d'innombrables familles, la viande figure rarement à table. Des animaux morts d'épizootie et enterrés par les propriétaires sont aussitôt déterrés par les manants qui se les partagent. Ils consomment jusqu'aux charognes qui flottent à la dérive dans les rivières. Devant mon incrédulité, mes interlocuteurs, tous hommes dignes de foi, m'ont assuré du fait qui illustre d'une manière typique l'extrême indigence des habitants des champs.

« Tenez, me dit l'un d'eux, mon voisin se réjouit particulièrement les jours où il peut arroser de quelques sous d'alcool de la volaille morte pêchée dans le *rach*. Dès qu'il aperçoit un poulet ou un canard au fil de l'eau, ordre est donné à son fils d'attraper la bête à la nage. Chez lui d'ailleurs, on ne mange jamais que de la viande pourrie. »

Partout j'ai entendu les mêmes plaintes au sujet de l'impôt personnel trop lourd pour des gens qui n'ont pas de quoi se mettre sous la dent. Supposez une famille où il y a trois hommes : le père et ses deux fils en âge de gagner leur vie. C'est trois fois cinq piastres cinquante qu'il faut chercher pour satisfaire l'Administration coloniale.

On m'a cité une famille composée du père, de trois fils et de leur oncle. Pour payer l'impôt de capitation de ces cinq personnes, les enfants, à tour de rôle, se louent à l'année comme domestiques. Autrefois, le prix de leur

servage suffisait pour procurer à chacun sa carte. Depuis la crise, il leur faut compléter la somme par quelque emprunt. Sans cette carte, impossible de sortir du village pour trouver du travail. A la moindre tentative, le travailleur agricole est attrapé par des notables ou des miliciens et jeté en prison.

La vente des enfants est pratiquée de plus en plus couramment. Des parents, privés de tout, aiment mieux céder leurs gosses que de les laisser mourir de faim chez eux. En certains endroits, les notables régularisent volontiers ce commerce qui nous ramène au temps de la barbarie.

La survivance des mœurs féodales

Quand arrive le Têt, les fermiers montrent le plus grand souci, car il faut se procurer les offrandes dues au propriétaire. D'ordinaire, c'est un demi-*gia* de riz blanchi, une couple de canes ou de canards bien gras et une quantité déterminée de cire. Du reste, les offrandes varient avec les régions.

Les notables, eux, préparent les offrandes aux chefs de canton et aux délégués administratifs. Elles se sont simplifiées à la longue et se présentent aujourd'hui tout à fait commodément sous forme d'espèces sonnantes.

Dans le canton où je suis allé, il n'y a pas de chef de canton, mais un « ban bien » qui contrôle la gestion de sept conseils de notables. Quelques jours avant le Têt, le *ban bien* [notable de village] a collecté toutes les sommes apportées des villages en deux parts : une pour lui, une pour le délégué de la région. Et lui-même est venu au chef-lieu de la délégation pour apporter le cadeau des notables auquel, comme cela se devait, il ajoutait le sien.

J'ai voulu savoir d'où provenait l'argent. Des notables en fonction ne m'ont pas caché qu'ils l'ont prélevé à même sur le budget communal. Ils s'arrangent toujours pour qu'il se produise un excédent qui leur épargne à la fin de l'année de débourser personnellement pour « rendre leurs devoirs » au délégué administratif.

Voilà un usage inattendu de l'argent des contribuables. Nos mandarins en veston blanc s'attachent avec délices à des mœurs léguées par leurs prédécesseurs en turban. Pendant que le peuple crie famine, les fonctionnaires d'autorité s'emplissent joyeusement les poches.

Une détresse infinie

La paysannerie pauvre gémit sous le poids des impôts excessifs. L'impôt personnel, en frappant indistinctement riches et pauvres, caractérise un des odieux aspects de la fiscalité coloniale. Le gouvernement pressure le peuple tandis qu'il refile des centaines de millions aux grandes sociétés capitalistes, témoin : la publication des sommes énormes reçues par les gros planteurs depuis la crise du caoutchouc.

Les œuvres sociales, parcimonieusement créées dans les villes, manquent totalement à la campagne où les populations vivent en 1936 dans les mêmes conditions que leurs aïeux du siècle passé. De l'Administration coloniale les paysans ne connaissent d'ordinaire que la force oppressive représentée par les notables et les miliciens chargés de la perception des impôts, de conduire en prison les gueux et les affamés. Autant que les travailleurs des villes, ceux des champs souffrent des exactions innombrables de la part des fonctionnaires d'autorité qui, devant leur ignorance et leur impuissance, appliquent la loi à leur manière ou la font sous le couvert d'un gouvernement incontrôlé.

On pourra objecter que les populations indigènes ont des porte-paroles auprès de l'Administration en la personne des conseillers provinciaux et coloniaux. Qui ignore encore que les propriétaires portés à ces fonctions trouvent tout naturellement que le peuple soit maintenu dans la féroce exploitation actuelle ? Au surplus, le gouvernement les corrompt habilement par des faveurs appropriées. Les élus bourgeois dont on cite le plus souvent les noms ne sont-ils pas tous des coquins fieffés qui trafiquent au grand jour de leur influence ?

Les travailleurs ne mettent aucune confiance dans la représentation bourgeoise des assemblées. Il n'est pas jusqu'aux notables eux-mêmes, qui, votant par ordre pour des créatures du gouvernement, ne nourrissent de moins en moins d'illusions. Rien de bon à attendre de la collusion des assemblées bourgeoises et de l'appareil gouvernemental.

Dans la nuit de leur détresse et de leur servitude, des millions de paysans pauvres, dans toute l'Indochine, guettent encore une lueur d'espoir.

-o0o-

La Lutte No. 160 &161, 27 Juin &1er Juillet 1937

Dans la province de Rach-gia

Plus de 1.500 paysans expropriés par l'usure
L'enquête de M. Brasey accompagnée d'une forte pression policière sur la population

Naissance d'une enquête

Un habitant de Rach-Gia est venu me trouver la semaine dernière. Il me dit:

"Tous les journaux parlent de l'affaire de Thanh-Quoi. C'est le type même de la spoliation par la violence. Ce n'est pas la seule forme de spoliation connue à Rach-Gia.

"Il y a encore une expropriation d'apparence légale, une expropriation sur papier timbré avec signature du maire et son cachet. Des milliers de paysans

qui ont tout risqué pour mettre d'immenses régions en valeur se retrouvent au bout de sept ans, de dix ans, aussi gueux qu'auparavant.

"Eux qui se sont attaqués à la forêt, qui ont abattu les arbres un à un, qui ont poussé la charrue la première fois sur une terre conquise au prix de leur sueur et de leur sang, ils n'ont plus un grain dans leur grenier, obligés maintenant de mendier un travail qu'ils n'obtiennent pas toujours.

"D'ailleurs M. Brasey, Inspecteur des affaires civiles, est dans la région. Environ 1700 paysans des villages de Thanh-hoa, Mông-tho, My-lam, Soc-son, guettent son passage. Profitez de l'occasion pour aller voir.

"Vous savez mieux que moi que l'opinion ne s'indignera pas de certains abus, une enquête officielle restera dans ce pays ce qu'elle a toujours été : une entreprise d'étouffement. Devant l'indifférence du public, les enquêteurs officiels passent, recueillent les doléances puis classent l'affaire jusqu'au prochain scandale."

Premier incident de voyage

A deux heures du matin, autour des Halles Centrales, c'est l'activité du jour qui commence. Arrivage des fruits et des légumes qui s'amoncellent, arrivée des voyageurs pour le premier départ des autocars, ronflement de moteurs, et, dans les cafés pleins de monde, les garçons chinois crient, comme ils ont crié il y a trois heures, six heures, toute la journée.

Dans l'auto à destination de Rach-Gia, je reconnus quelques confrères qui partaient pour la même mission. On se serra tant bien que mal dans cette boîte à sardines sur roues qu'est une auto de transport en commun. Puis, en route !

A Cholon, arrêt. Des voyageurs montèrent, poussés par le contrôleur chinois sourd aux protestations des premiers occupants. Les habitués se résignaient à cette immobilisation complète des bras et des jambes. Je m'effaçais un peu pour n'avoir pas les côtes trop rudement rabotées par le coude du voisin.

L'autocar venait de démarrer quand un coup de sifflet retentit. Un mouvement d'émoi dans la boîte à sardines. Un agent cycliste arrive, son calepin en main, dresse procès-verbal pour surcharge. Trop de valises et des sacs sur la voiture, paraît-il.

"Il n'y en a pas plus que d'habitude, me dit le contrôleur une minute après. C'est pour nous rappeler que depuis quelque temps nous ne lui avons rien donné. A Saigon, un agent m'a demandé une piastre tout à l'heure. J'ai refusé. Ils nous en demandent trop souvent."

Maintenant, c'est la campagne, nous allons dans la nuit noire. Le chauffeur a éteint les lampes pour économie. L'intérêt du voyage est alors dans la voiture. J'assiste à un curieux spectacle d'ombres chinoises. Des

voyageurs s'endorment; les têtes vont et viennent selon les mouvements du car et connaissent une amplitude de plus en plus accentuée. L'un repose son chef sur l'épaule de son voisin qui n'a pas l'air de s'en faire. Ils dorment. Et très bien !

Arrivée à Thanh-Hoà

Vers huit heures, nous traversions le Bassac sur le bac de Vam-Cong. Encore une heure de route, et nous voilà à Thanh-Hoà, un hameau qui s'étend en longueur sur la route de Long-Xuyên -- Rach-Gia. Le premier plaisir de mon enquête, ce fut de retrouver enfin ma liberté physique. Un paysan s'offrit tout de suite à donner l'hospitalité à mes trois confrères du *Duoc-nhà-Nam*, du *Saigon*, du *Nu-Luu* et à moi-même. La campagne menée par le *Duoc-nhà-Nam* contre l'accaparement des terres de Thanh-Quoi, le village voisin, avait vivement intéressé les paysans de Thanh-Hoà. Ce fut sans surprise qu'on nous voyait arriver.

L'inquiétude se lisait cependant sur les visages. M. Brasey qui enquêtait, me dit-on, à quelques kilomètres de là, allait passer par ici. La nouvelle avait rempli d'aise des centaines de paysans expropriés qui avaient chacun sa requête en poche. Mais l'irruption dans ce coin tranquille d'une dizaine d'agents en civil et de *mata* [agent de police indigène] faisait présager quelque chose de mauvais.

Sur la route, à une centaine de mètres, stationnait une auto dernier modèle

« A qui est cette voiture ? demandai-je.

_ Au chef de la Sûreté.

_ Pourquoi s'arrête-t-elle là ?

_ C'est le poste de police. »

En réalité, Monsieur "le Chef" n'est pas venu. Il a envoyé ses auxiliaires indigènes. Tout à l'heure, quand nous aurons déposé nos valises chez nos hôtes – un jeune paysan qui vit avec sa mère – le plus gradé des flics n'aura rien de plus pressé que de nous inviter d'aller le voir. Il reproduira soigneusement le contenu de nos cartes de presse. Mais jugeant la précaution insuffisante, il courut derrière nous pour nous réclamer nos cartes d'impôt personnel.

Le zèle suspect du sieur Lovischy

Dénonçons tout de suite une forte pression policière exercée sur les paysans pauvres des villages où devait s'arrêter M. Brasey.

En quoi des journalistes venus pour une enquête gênaient-ils l'Administration? Qu'avait-elle à cacher? Pourquoi multiplier les mesures d'intimidation auprès des paysans et les décourager de nous recevoir ou de

nous parler?

Le fait est qu'à partir de cet instant jusqu'à mon retour à Saigon, les agents en civil ne me lâchaient plus d'une semelle. Dans l'après-midi du 19 juin, quand mes trois confrères et moi, nous eûmes pris place dans une auto de transport en commun faisant service Longxuyên Rach-gia pour nous rendre à cette dernière ville, la très confortable CX 152 du sieur Lovischy nous suivit comme un toutou fidèle.

A Rach-gia, nous louâmes la chambre numéro 10 de l'Hôtel Khuu Van et les agents, la chambre numéro 9.

Deux jours après mon retour à Saigon, j'ai appris la mésaventure arrivée à MM. Duong-thanh-Phong et Trong-Liêm qui avaient été gardés à vue au poste de la Sûreté le 21 juin de 15 à 23 heures. Le lendemain, ils avaient dû se laisser conduire au Service anthropométrique installé dans la prison provinciale, subir des mensurations et laisser des empreintes digitales comme de vulgaires criminels, -- malgré le coupe-file de l'un et la carte de presse de l'autre.

Bien mieux, prévoyant mon retour ou l'arrivée d'autres journalistes, le sieur Lovischy envoya les 22 et 23, ses agents sur la route Longxuyên-Rach-gia. Tous les autocars étaient arrêtés, tous les voyageurs contraints d'exhiber leur carte d'impôt. Pour entrer dans la province de Rach-gia, il fallait montrer patte blanche. L'enquête de M. Brasey se distinguait probablement d'une enquête régulière et normale puisqu'elle s'entourait de tant de précaution et n'admettait la présence d'aucun curieux.

Les efforts inouïs des paysans pauvres

Les villages Thanh-Quoi, Thanh-Hoà, Mong-Tho traversés par le canal Cai-san (Longxuyên-Rachgia) étaient autrefois des terrains incultes.

Avant le creusement du canal, en 1923 – des forêts de bois de *tràm* s'étendaient sur des dizaines de kilomètres. Cette immense région n'avait qu'une ressource: un bois de médiocre qualité, bon seulement pour le chauffage. C'était imprudent de s'enfoncer dans ces profondeurs de verdure infestées de bêtes féroces.

Comme les paysans me parlaient de tigres, je demandai:

« Qui d'entre vous a vu des tigres dans ces parages ?

_ Moi, répondit l'un d'eux, d'une quarantaine d'années, je n'en n'ai pas vu, mais j'entendais souvent les cris d'une tigresse et de son petit. D'ailleurs, personne ne se sentait en sécurité pendant le creusement du canal, la nuit, au milieu de ces forêts. L'agent technique qui surveillait les travaux dormait dans un hamac tendu entre deux arbres à plusieurs mètres au-dessus du sol.

_ Où trouviez-vous de l'eau potable !

_ Nous creusions des trous qui donnaient une eau très sale. Il fallait s'en contenter. Le plus terrible était les moustiques. On n'entendait que leur bourdonnement la nuit. Ils étaient en quantité telle qu'on en attrapait au vol. Impossible de manger à la lueur des lampes fumeuses. Toute la famille pénétrait sous la moustiquaire, et là, on prenait ses repas. »

Le paysan Luong-van-Mi – brûlé par le soleil au point de devenir tout noir – me dit: "Savez-vous comment je me suis bâti ma première demeure ? Les tiges de *tràm* fournissaient les colonnes et la charpente, et l'écorce séchée du *tràm* procurait la toiture."

Les défricheurs longeaient le canal une hache à la main, au dos, une hotte contenant leur moustiquaire, leurs hardes, une marmite pour préparer le riz.

Buvant une eau infecte, grelottant de paludisme mais abattant les arbres, mettant le feu aux broussailles, ils ont fini, au prix d'inouïs efforts, par dégager une glèbe extrêmement fertile.

Le riz a poussé récompensant l'héroïsme des abatteurs de forêts.

Aujourd'hui, aussi loin qu'on porte les regards, on ne voit que la terre grise. Çà et là, à plusieurs kilomètres de l'endroit où je me plaçais, un mince rideau d'arbres. Quel magnifique coup d'oeil au mois de janvier quand le riz mûr ondoie à perte de vue.

Or, ceux qui ont sacrifié leur santé, qui ont peiné des années et des années pour avoir un lopin de terre, pour l'agrandir, ceux-là sont aujourd'hui complètement dépouillés et se retrouvent les mains vides comme au temps où tous leurs biens étaient contenus dans une boîte.

Premier exemple de spoliation

Nguyen-van-Giao, 45 ans, m'a exposé son cas.

Lui et sa femme ont mis en valeur vingt hectares au village de Tân-Hiêp, de l'autre côté du canal. L'Administration les leur a donnés. Passant à Thanh-Hoà où la terre est beaucoup plus fertile, ils ont pu défricher trente-deux hectares, de gré à gré avec l'Administration.

Pour ces trente-deux hectares, Giao a été appelé déjà deux fois, -- en 1936 et le 10 juin 1937, -- afin de conclure un marché de gré à gré avec l'Administration. Il aura à payer 304 fr 23 plus 169 fr 13 avant d'avoir les titres de propriété.

Administrativement, légalement, il est le propriétaire reconnu de ses terres. Celles-ci, en fait, ne lui appartiennent plus.

En 1931, Nguyen-van-Giao a emprunté cinq cents piastres à Châu-van-Duc, fils d'un *huong ca*. Il contracta cette dette au mois de septembre. Au mois de mars de l'année suivante, intérêt et principal se sont élevés à sept cent cinquante piastres. Il ne put rien payer. Au mois de novembre de 1931,

c'est-à-dire treize mois après la signature du papier de dette, son créancier lui demanda de se libérer d'un total de mille cent vingt-cinq piastres.

Le taux de l'emprunt dépassait cent pour cent.

Pris à la gorge, -- en 1932, la rizière ne "payait" plus, -- Nguyen-van-Giao dut signer un second papier en vertu duquel il abandonnait les revenus de ses rizières à Châu-van-Duc pour une période indéterminée, "jusqu'à ce que le créancier ait récupéré l'intégralité de la somme due et des intérêts."

"Pourquoi cette durée indéterminée ? demandai-je à Giao. Vous saviez que c'est une imprudence ?

_ Oui, mais je ne pouvais pas faire autrement. Le prix du riz baissait, baissait. Et puis, il n'acceptait aucune autre solution. Il profite de mes terres depuis six ans. Je lui propose maintenant de me laisser payer ce qu'il me reste à lui devoir pour rentrer en possession de mes terres. Il s'y refuse.

_ Qu'a-t-il pu tirer de vos terres depuis six ans ?

_ Il peut les louer à raison de quarante mesures [*giạ* = environ 40 litres] l'hectare. Dix neuf hectares rapportent donc sept cent soixante *gia* par an. Vous n'avez qu'à multiplier par six."

De ses trente-deux hectares de bonne terre à Thanh-Quoi, Nguyên-van-Giao a engagé dix-neuf à Chau-van-Duc et treize à Luong-thi-Huu. Il ne lui reste que ses vingt hectares de mauvaise terre à Tan-Hiêp; ils ne lui donnent pas de quoi manger et nourrir ses sept enfants.

Où trouve-t-il l'argent réclamé par l'Administration, par l'achat de gré à gré des trente-deux hectares ? Quel espoir de devenir le propriétaire de ces terres engagées pour ainsi dire à perpétuité ?

* * *

La terre aux paysans !
L'enquête Administrative, menée "pour la forme",
ne laisse prévoir aucun changement

Deuxième exemple de spoliation

Une vieille femme, les cheveux tout blancs, timide et effacée, l'air profondément honnête, m'exposa son cas.

Son fils Trinh-van-Tro, venu en 1924, avait défriché un lopin de 3 ha 80. Le plan de cette modeste propriété avait été officiellement dressé en 1927. En 1934, à bout de ressources, Trinh-van-Tro et sa mère allèrent chez la prêteuse Luong-thi-Huu pour solliciter un emprunt de cent quatre-vingts piastres. L'usurière consentit à la condition de disposer des 3 ha 80 pendant trois ans.

Pendant trois ans, elle en était de fait la propriétaire, louant le terrain à raison de cent trente mesures par an. Pour 180 piastres de prêtées, elle a

ramassé et vendu 390 mesures de riz. L'intérêt réalisé est donc fort appréciable.

Que dit Luong-thi-Huu aujourd'hui à Trinh-van-Tro qui lui réclame son bien ? "Je ne récupère pas encore mes 180 piastres. Attendez quelques années et l'on verra." Tro et sa mère, dépouillés avec une impudence inouïe, réclament justice.

Troisième exemple de spoliation

Nguyên-van-Kheo a 41 ans. Installé au village de Tân-Hiêp en 1924, il a réussi à mettre en valeur près de dix hectares.

En 1932, à la suite de mauvaises récoltes successives, Kheo se vit contraint d'avoir recours à l'usurière Duong-thi-Tho pour un emprunt de cent piastres. Celle-ci voulut bien mais s'assura la mainmise sur le terrain pendant quatre ans.

Quand on songe qu'elle a loué invariablement à raison de 200 mesures par an, il faut reconnaître que 800 *gia* lui ont rapporté au moins 300 piastres. Insatiable cependant, elle dit à Nguyên-van-Kheo: "Vous voulez reprendre votre rizière ? Eh bien ! vous me devez quatre cents piastres ! Apportez-les !"

L'emprunt de cent piastres, contracté en 1932, s'élève aujourd'hui à quatre cents piastres ! Quel calcul effroyable des intérêts composés !

Cette année, Kheo apporte deux cents piastres au vautour femelle. La femme ne se laisse pas fléchir. "Il manque encore deux cents piastres, cherchez-les, puis revenez."

Dans un an ou deux, lorsque Nguyên-van-Kheo, complètement découragé par une misère sans nom, aura quitté le pays, Duong-thi-Tho deviendra la propriétaire pour toujours des neuf hectares et demi de bonne terre, conquis par l'autre sur la forêt au prix de combien de souffrances !

J'ai demandé à Kheo de me montrer le brouillon du billet de dette.

"Je ne l'ai pas, me répondit-il. Le brouillon a été saisi par la dame. D'ordinaire, les prêteurs ne nous abandonnent aucun papier. Le billet est rédigé par quelqu'un des leurs. Il contient toutes les conditions qu'ils veulent. Illettrés, nous ne pouvons même pas le lire. Nous signons en caractères chinois ou bien nous laissons les marques de nos phalanges. Vous comprenez, quand on est pris à la gorge, on se résigne à n'importe quoi. Sans compter que le mari de Duong-thi-Tho était à l'époque un *quan* [officier] de milice en exercice. Il nous écrasait de sa toute-puissance."

Quatrième exemple de spoliation

Le vieillard Khuu-van-Co, 64 ans, a défriché dix hectares environ dont il est, aux yeux de la loi, le propriétaire. En 1931, il emprunta cinquante piastres

à Luong-thi-Huu. En 1937, il lui doit un total de cinq cents piastres ! L'usurière manie un couteau particulièrement tranchant.

Elle a profité des terres de sa victime depuis six ans. Sachant que dix hectares rapportent quatre cents mesures par an, ça fait 2.400 *gia* [1 *giạ* : environ 40 kg.] qu'elle a vendus.

"Bien mieux, dit Co, elle ne paie pas l'impôt de mes terres et c'est moi que les notables pourchassent. Quand on me recherche, je prends le parti de me cacher."

Victime pour la quatrième fois de spoliation

A Thanh-Hoà, on raconte volontiers le malheur du paysan Luong-van-Mi, victime de quatre spoliations successives.

Une première fois, un lopin de terre aplani par ses soins lui a été enlevé de force. Il a transporté ses pénates dans une autre forêt et s'est remis à suer. Après plusieurs années il se frotta les mains de plaisir en pensant: " Voilà une rizière qui m'appartient."

Hélas ! une joie de courte durée. Un usurier eut tôt fait de le déposséder. Plein de courage, Luong-van-Mi s'en alla ailleurs et abattit les arbres comme un forcené. Il travaillait encore pour autrui.

Dernièrement, dépouillé une fois de plus par l'usure, Mi résolut de voir le Grand-Mandarin en personne pour obtenir justice. Emportant du riz, de l'eau douce dans sa petite barque, une requête rédigée par un écolier en poche, il rama quatre jours avant d'atteindre Saigon.

Alors, pendant dix-neuf jours, il erra dans les rues de la capitale guettant le passage du Gouverneur de la Cochinchine pour lui remettre sa supplique. Il avait appris par le théâtre annamite et par l'Histoire romancée de la Chine que les mandarins avaient écouté sur leur passage les misérables et recueilli leurs plaintes.

Le menu peuple d'aujourd'hui n'a pas cette chance. Et Luong-van-Mi, toujours en ramant, regagna tristement son village.

Qui sont les expropriateurs

Je regrette de n'avoir pu me rendre dans les villages de My-Lâm et de Soc-Son. J'ai cité quelques noms de vautours: Châu-van-Duc, Luong-thi-Huu, Duong-thi-Tho, redoutés à Thanh-Hoà.

Au village de Mông-Tho, les plus gros usuriers sont deux "élus": Long-hung-Thanh, conseiller provincial à Rach-Gia et Nguyên-khac-Dac, conseiller provincial à Tra-Vinh.

Ces messieurs-dames prêteurs et prêteuses entretiennent tous d'excellentes relations avec les chefs de canton, délégués administratifs, *huyên* et *phu* [chefs

de district] de l'Inspection. Ils ont réussi à créer autour de leurs brigandages la conspiration du silence.

La Lutte a conté comment notre camarade Ta-thu-Thâu, est intervenu pour les paysans expropriés. Il a transmis leurs requêtes au Gouverneur de la Cochinchine qui les a communiquées à l'Administrateur de Rach-Gia. Un délégué du chef-lieu de cette province a convoqué les plaignants... pour leur reprocher avec véhémence d'avoir été en relation avec un "conseiller communiste" et les chasser ensuite !

Les paysans m'ont dit qu'ils ont essayé d'approcher M. Dufour, chef de leur province. A l'Inspection, ils se heurtent tout d'abord aux plantons galonnés et aux miliciens de service. Il faut se montrer "raisonnables" avec les plantons si l'on veut adresser la parole à un secrétaire.

De celui-ci, passer au *huyên* ou au *phu* devient toute une affaire. Généralement le mandarin veston écoute d'une oreille distraite et affirme sans conviction qu'il va étudier la chose. A ce moment, il convient d'insister en promettant un certain nombre de billets de banque.

Aucun de mes interlocuteurs n'a pu voir l'Administrateur. La personne auguste du Chef se dérobe aux yeux des forçats de la terre.

Et puis le Chef de province s'en moque. A constater comment le sieur Maillard de Long-xuyên "arrange" l'affaire de Thanh-Quoi, il faut bien croire que pour lui, quelques vies humaines de plus ou de moins, c'est une pure insignifiance qui ne saurait troubler le sommeil d'un budgétivore.

L'unique souci des Dufour et Maillard est que l'impôt rentre. En prison les contribuables défaillants ! Le reste, -- accaparement de terres par la violence, misère de milliers de paysans pauvres, -- ne les intéresse pas lorsque, précisément, ils ne s'y intéressent que pour favoriser les riches et les larbins influents des hommes au pouvoir.

La situation actuelle des expropriés

Ils sont plus de mille cinq cents dans les quatre villages de Thanh-Hoà, Mông-Tho, My-Lâm, Soc-son, -- radicalement dépouillés par les prêteurs fripouilles.

En laissant de côté quelques cas spéciaux, l'expropriation s'explique en général de la manière suivante:

En 1930, 1931, 1932, la crise a lourdement éprouvé le monde paysan, surtout les tout petits propriétaires. La vente du riz ne permettait plus de payer l'impôt, de vivre soi-même, de faire face aux dépenses du prochain labour. Ceux qui possédaient trente, vingt hectares ou moins encore n'avaient qu'un moyen: emprunter. On emprunta 50, 100, 200 ou 500 piastres tout au plus.

Les années suivantes, impossibilité absolue de se libérer, le cours du

paddy s'étant maintenu à un niveau désespérément bas. Les créanciers tempêtaient, injuriaient, malmenaient. Plus les vautours criaient, plus ils multipliaient les intérêts; leurs calculs indiscutés portaient les sommes dues à une hauteur bientôt inaccessible. On avait reçu 100 piastres. On en doit maintenant 500 ou 600. Où trouver l'argent pour payer alors que les terres sont entre les mains des usuriers, elles dont la culture constitue l'unique ressource ?

Et l'attitude de prêteurs est partout la même. "Vous réclamez votre rizière ? Fort bien. Comme vous me devez tant, apportez-moi l'argent."

Les expropriés sont réduits à louer des terres après avoir engagé les leurs. Mais, depuis qu'ils ont eu vent des plaintes adressées au Gouvernement, les prêteurs se méfient de leurs victimes et commencent à leur refuser la location de "leurs" rizières.

L'enquête de M. Brasey

M. Brasey, Inspecteur des affaires administratives, arriva à Tân-Hiêp et à Thanh-Hoà le 22 juin au matin.

Son arrivée était précédée, nous l'avons dit, par une forte pression policière sur la population. Un trait de l'absolutisme de nos fonctionnaires d'autorité: le 19 juin, la paysanne Nguyên-thi-Dinh nous donna l'hospitalité, à mes trois confrères et moi, pendant quatre heures; cela a attiré sur elle la colère du délégué administratif de Giông-Riêng qui l'a convoquée pour lui prodiguer des menaces.

M. Brasey arriva au village de Tân-Hiêp le 22 juin, de fort bonne heure. La population, disséminée à travers l'immense plaine, ne s'en doutait guère. L'Inspecteur posa quelques questions aux notables alliés des expropriateurs, aux rares paysans accourus à temps, puis s'en alla.

Toujours flanqué de l'Administrateur Dufour, du chef de la Sûreté provinciale Lovischy, du délégué de Giông-Riêng et du délégué-interprète, l'enquêteur officiel passa à Thanh-Hoà. Les paysans, non prévenus par personne, ne s'attendaient pas à cette visite. Une trentaine d'expropriés seulement se présentèrent. La plupart n'eurent d'autre succès que de se faire copieusement engueuler par le délégué de Giông-Riêng et le *huyên* Dang qui ne tenaient point à ce qu'ils s'exprimassent librement.

L'enquête de M. Brasey à Thanh-Hoà a duré ... une heure et demie.

Dans l'après-midi, il entra dans le village de My-lâm, toujours sans tambour ni trompette. Voici ses questions posées à Nguyên-tân-Buu:

_ Êtes-vous le meneur des protestataires ?

_ Non, Monsieur, je ne suis pas un meneur.

_ Qui a rédigé votre requête ?

_ Moi-même.

A Luong-van-Mi:

_ Êtes-vous le meneur ?

_ Non, Monsieur, je ne mène personne.

_ Acceptez-vous d'abandonner votre terrain à un autre pour recevoir un autre morceau?

_ Je ne saurais renoncer à la propriété d'un terrain auquel j'ai consacré de nombreuses années d'efforts. Il est à moi et bien à moi."

Le délégué de Giông-riêng intervint pour écarter le plaignant que deux miliciens voulurent menotter, ce à quoi M. Brasey s'opposa.

Une enquête trompe-l'œil et une enquête sérieuse

M. Brasey a mis une journée pour enquêter dans quatre villages. Ces villages occupent des dizaines de milliers d'hectares. Une enquête sérieuse demande plusieurs journées, une semaine, des semaines, non un passage en coup de vent. Au lieu de venir en touriste, il fallait prévenir la population plusieurs jours à l'avance et donner l'ordre formel que rien ne fût tenté par les autorités provinciales pour empêcher les victimes de l'usure de s'exprimer librement.

L'enquêteur officiel pouvait et devait écarter les gêneurs, délégués administratifs ou chef policier dont la consigne est: pas d'histoire. Il pouvait et devait écouter patiemment les plaignants, convoquer les usuriers, demander à voir les billets de dette, menacer les vautours de l'application de la loi.

En rendant justice sur place dans la mesure du possible, quel que soit le nombre de cas soumis, -- n'est-il pas payé par les contribuables pour cela ? -- il aurait immédiatement calmé les esprits. Sa besogne eût été facilitée par l'abus où s'est laissée aller une usure vraiment sanguinaire. Les prêteurs ont volé au-delà du vraisemblable, ils n'auraient pas maintenu leurs prétentions devant la menace des sanctions judiciaires.

La tournée touristique de M. Brasey ne donne satisfaction qu'aux expropriateurs. Il aurait promis aux paysans spoliés de leur rendre justice l'année prochaine. Une année, c'est assez pour "classer" une affaire.

Nous réclamons énergiquement une nouvelle enquête, vraiment sérieuse, menée avec le sincère désir de mettre un terme à un intolérable scandale. Plus d'un millier de familles sont affamées. En observant le silence, en ordonnant des enquêtes pour rire, le Gouvernement se rendra complice d'une entreprise de banditisme qui comptera à l'actif du régime colonial.

-o0o-

La Lutte, No. 83, 20 Mai 1936

Pour la Semaine de l'Enfance

Les Camelots des Halles *

Ils se faufilent partout. Dans les gares, dans les trains, ils passent et repassent, vantant leurs marchandises en de longs discours fort pittoresques, en tout cas bien entraînants. Tous sont des enfants. Maigrelets, rachitiques, ils sont de cette enfance des colonies, jamais protégée, toujours sous alimentée.

On ne sait au juste combien ils sont. Habillés de la façon la plus drôle, ils vendent à qui mieux mieux du fil, des aiguilles, des cure-dents, des essences de menthe, tout un amas de petites choses qui pourraient contenter l'acheteur le plus difficile.

J'aborde l'un d'eux. Affublé d'un tricot sans couleur troué de toutes parts et d'une culotte qui ne résiste que par miracle, il me vante la qualité de son « dâu Dong-Bao »[1]. Il a quatorze ans, une mine intelligente et réfléchie. Orphelin de père et de mère, il vit de ses propres moyens. La nuit, il dort aux Halles, sur les étals vides des marchands. Le jour, il vend des pacotilles.

Un tout petit, mutilé des doigts de la main, vient nous rejoindre. Il me présente le gosse au tricot. A force de dormir dans les endroits publics, celui-ci acquiert la faculté étonnante de dormir à son gré n'importe quand et n'importe où.

Un jeune homme de vingt-deux ans vêtu en ouvrier somnole sur un marchepied de la gare, une boîte de pacotilles au bras. C'est un chômeur qui s'est fait camelot. Il avait travaillé dans un établissement de Cau Ong Lanh.[2] Mis à la porte par suite d'une maladie, il allait au hasard des rues. Un copain l'a orienté dans le métier de camelot. Il est malade. Il travaille quand même parce que chômeur c'est se priver de nourriture. Sur ma question le gosse mutilé me répond avec fierté qu'il a pour 0$50 de marchandise.

_ « Combien gagnez-vous comme ça par jour ?

_ Ça dépend. Tantôt c'est dix sous, tantôt c'est vingt sous, tantôt quelques sous. En tout cas, ça ne dépasse jamais 20 sous ».

Juste la somme réclamée par le régisseur.

Je demande à acheter un cure-oreille et des pincettes dépilatoires. Le gosse me dit qu'on ne trouverait plus de ces marchandises.

_ « On nous les a confisquées. Nous préférons vendre de l'essence de menthe. Nous y gagnerons un peu plus et nous pourrons mieux nous esquiver

---

[1] Pommade ou huile médicinale.
[2] Cầu Ông Lãnh =Pont Ông Lãnh, arroyo chinois.

à la vue du Régisseur. Les autres marchandises sont plus encombrantes. »

Une femme passe. Elle vend des épingles, des pincettes et des cure-oreilles. A-t-elle déjà payé la taxe de vingt sous ?

_Non, dit-elle, on se cache comme l'on peut.

Il s'agit d'avoir ici l'œil sur le Régisseur.

Dans ce modeste métier de camelot, les enfants sont plus nombreux que les adultes. Il faut pour pouvoir les traquer comme des chiens, avoir une pierre à la place du cœur. C'est peut-être le cas de ce nouveau régisseur trop zélé.

La femme aux pacotilles m'apprend que les collecteurs ne sont pas méchants. D'ailleurs, à leur uniforme facilement reconnaissable on n'a qu'à s'esquiver. Il y a quelques jours, on a exigé tout d'un coup cette taxe. Des contraventions et des confiscations pleuvent sur ces camelots.

Un coolie du marché, Ba Vang, est chargé par le régisseur d'arrêter les camelots qui n'ont pas payé. C'est-à-dire presque tous. Ba Vang est en civil. C'est difficile de l'éviter. Nguyen-van-Don, un camelot de 31 ans, a été attrapé par le régisseur lui-même et a reçu trois coups de nerf de boeuf. Ses marchandises sont naturellement confisquées.

Voici les noms des camelots dont les marchandises ont été gardées par le régisseur :

NOMS	TAXE	VENTE	CONFISCATION
Nguyen-van-Hai, 14 ans	0$20	Essence Dong-Bao, cù là	1boîte de 30 flacons
Nguyen-van-Chi, 17 ans	0$20	Cù là, enveloppes	1boîte (prix: 0$50)
Nguyen-van-Duong,17 ans	0$20	Enveloppes, aiguilles, fil	1boîte (prix 0$40)
Tran-van-Quan, 17 ans	0$20	Cure-oreilles, aiguilles, pincettes (prix : 0$30)	
Nguyen-van-Don, 31 ans	0$20	Enveloppes, crayons, carnets (prix : 0$50)	

Aujourd'hui pour retirer les choses confisquées, il faut débourser 0$40, une double taxe. C'est pour le régisseur une façon de punir.

A part quelques orphelins comme le gosse au tricot, qui couchent aux Halles même, les autres ont des parents chômeurs domiciliés à Saigon.

_ Vous vous reposez à midi ? demandai-je

_Ah non ! Il faut courir toute la journée. On mange ensemble à midi chez la Chinoise qui vend du « rabiot ».

Le « rabiot » constitue la nourriture « préférée » de ces gosses. C'est des restes de riz, d'aliments qui viennent des écoles et des casernes.

Le couple le plus sympathique comprend Nguyen-van-Nhan âgé de 15 ans, au minois résigné, aux yeux brillants, et son jeune frère ayant 13 ans. A deux, ils ont une boîte où se trouvent rangées avec ordre, des enveloppes, des ciseaux, des cure-dents. … Leur père est un coiffeur, chômeur. Il habite à Long-Kien à 5 kilomètres de Saigon. A l'aube, les deux petits sont déjà sur

pieds. Ils doivent faire à pied le bout de chemin qui les mène à Saigon. A midi, ils bouffent du « rabiot ». Le soir, ils refont le même trajet à pied pour regagner la maison paternelle.

Les deux n'ont jamais connu l'école. Déjà ils ne mangent pas à leur faim en travaillant.

_Attention au régisseur !

Les gosses se dispersent, gagnent la rue, disparaissent dans la foule des badauds.

Le voyageur confortablement installé sur la banquette du tramway et qui sourit d'incrédulité aux boniments des camelots ne se représente pas les fatigues d'un organe vocal qui fonctionne du matin au soir.

Cette enfance travailleuse paraît, disparaît, criant, agitant la marchandise, passant entre les autos et les gens, traquée comme des voleurs ou des pickpockets.

C'est à croire que les dames de la Société de Protection des animaux agissent par snobisme. Autrement comment comprendre qu'elles fassent plus attention aux bêtes qu'aux enfants ?

-o0o-

La Lutte No. 93, 2 Septembre 1936

L'Indochine est le pays le plus arriéré d'Extrême-Orient *
Aucune des lois règlementant le travail n'y est applicable
La main-d'œuvre chinoise va être protégée, la main-d'œuvre annamite ne le sera pas

Quand, lisant le rapport de M. le représentant du Gouverneur Général à la commission instituée à Hanoi en vue de l'application en Indochine des nouvelles lois sociales, […] M. le Président de la Chambre de Commerce Ardin fit part à la commission patronale réunie mardi que l'Indochine se trouvait arriérée par rapport aux pays voisins pour les questions concernant la législation ouvrière, il y eut, malgré tout, au sein de l'assemblée patronale, un certain étonnement.

Il semblait impossible que l'Indochine, à ce point de vue, soit en retard sur le Japon ou sur la Chine, mais avec les exemples cités, les chiffres donnés, il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître que rien, absolument rien, n'a été fait jusqu'ici en Indochine au point de vue législation ouvrière.

Le représentant du Gouverneur Général lui-même fut obligé, dans son rapport, de reconnaître le fait et il dut déclarer :

« A part quelques arrêtés des chefs d'administration locale concernant l'hygiène et la sécurité sur les chantiers, qui sont d'ailleurs plus ou moins

appliqués par suite du défaut ou de l'insuffisance des sanctions, il n'y a guère que le texte du 6 février 1936, créant le livret d'ouvrier, qui ait une portée générale. »

Passons sur le livret d'ouvrier dont employeurs et employés contestent l'utilité.

Actuellement, aucune des lois du travail n'est applicable en Indochine et s'il plaisait, demain, à un patron de faire travailler ses ouvriers et ses employés pendant 18 heures par jour, nul ne pourrait l'en empêcher.

L'Inspection du travail serait complètement désarmée. S'il prenait fantaisie à un industriel de faire travailler de nuit des femmes et des enfants, personne ne pourrait le lui défendre.

Voudrait-il même mettre à la tâche des enfants de six ans, il pourrait le faire. Pourquoi ? Parce qu'on n'a jamais rien fait pour la masse laborieuse indochinoise, parce que nos gouvernants ont eu d'autres préoccupations et parce qu'ils n'ont promulgué aucune des lois sociales antérieures.

Au Japon, la journée de travail est fixée à 10 heures (lois de 1923), en Chine à 8 heures (loi de 1932), aux Indes Néerlandaises à 9 heures (loi de 1931), aux Philippines à 8 heures (lois de 1935), aux Indes Anglaises à 9 heures ou 10 heures suivant les régions (lois de 1934 et 1935)

L'âge minimum d'emploi des enfants est de 14 ans au Japon, 14 ans en Chine, 12 ans aux Indes Néerlandaises, 15 ans aux Indes Anglaises.

Un salaire minimum est fixé en Chine et aux Indes Néerlandaises.

Les accidents de travail sont règlementés au Japon, en Chine, aux Indes Néerlandaises, aux Indes Anglaises, aux Philippines et en Malaisie.

Le repos hebdomadaire, les congés d'accouchement sont accordés au Japon, en Chine, aux Indes Néerlandaises et aux Indes Anglaises.

Le travail de nuit des enfants est interdit au Japon, en Chine, aux Indes Néerlandaises, aux Indes Anglaises et en Malaisie.

De tout cela, rien n'existe en Indochine. Il faut reconnaître qu'il y a là une grosse lacune.

La semaine de 48 heures, le repos hebdomadaire ne sont pas applicables ici, parce que leurs lois ne sont pas promulguées. Il n'y a ici aucune limite pour le travail. On peut aussi bien travailler 8 heures que 12 ou 15 par jour.

Il n'y a aucune limite pour l'âge de travail des enfants. Les usines peuvent embaucher des enfants de 12, 10, et même 6 ans s'il leur plaît.

Femmes et enfants peuvent être obligés à travailler de nuit.

Il faut convenir que c'est exagéré et que certaines règlementations du travail pourraient être appliquées et certaines lois promulguées.

La loi sur les accidents du travail n'est même pas encore applicable pour les Français. Si demain, un ingénieur se fait happer un bras par une machine,

si un architecte se brise une jambe en tombant d'un chantier, ils n'auront droit à aucune indemnité.

D'ailleurs, il faut dire que cette lacune va être bientôt comblée puisque la règlementation sur les accidents du travail va être prochainement étendue aux employés et ouvriers européens assimilés. On n'attend plus que l'approbation de ce texte par le ministre du travail pour qu'il soit mis en vigueur.

A ce moment, on assistera en Indochine à une anomalie. La main-d'œuvre chinoise bénéficiera des prescriptions de la loi sur les accidents du travail ; elle sera protégée tandis que la main-d'œuvre annamite ne le sera pas. Maintenant que les Chinois ont en Indochine le statut de l'européen assimilé, ils bénéficient des lois françaises promulguées, tandis que les Annamites devront attendre des mesures particulières.

N.D.L.D.[La Lutte].- *Cet article de* La Dépêche, *organe de la bourgeoisie coloniale, se passe presque de commentaire. Cette mise au point impartiale constitue un réquisitoire accablant pour la colonisation française.*

Depuis la conquête, depuis 80 ans, rien, absolument rien n'a été fait pour défendre la main-d'oeuvre indigène livrée pieds et poings liés à la plus odieuse exploitation qui soit.

Alors qu'autour de l'Indochine, les peuples qui gémissent sous le joug de l'impérialisme japonais ou anglais ont pu tout de même bénéficier d'une certaine protection, dans ce pays, les travailleurs sont assimilés à des serfs pliés sous l'oppression la plus sauvage.

Et l'on sait que les impérialismes nippon et anglo-saxon ne sont pas peu féroces.

Mais le régime doit prendre fin.

Nous ne doutons pas que le Gouvernement de Front Populaire ne nous octroie quelque chose de substantiel. En particulier, nous espérons que le Ministre des Colonies saura vaincre et l'opposition des Bureaux et celle des financiers internationaux pour nous accorder le droit syndical et des libertés politiques.

Nous réclamons l'application des récentes lois du travail: semaine de 40 heures, congés payés et contrats collectifs.

Le patronat indochinois a commencé l'offensive contre ses dernières conquêtes ouvrières dont il redoute l'application en Indochine. Cette réaction organique s'explique sans peine. Mais armé prochainement pour la lutte et aidé par les travailleurs de France, le prolétariat indochinois saura arracher au patronat local toutes mesures qui rendront ses conditions d'existence moins misérables.

-o0o-

La Lutte No.131, 4 Mars 1937, *Petits clous*

Des mariages franco-annamites

Des dames de la bourgeoisie indigène occupent leur désœuvrement en s'attaquant à un problème toujours d'actualité: est-il bon qu'un Annamite épouse une Française?

Elles ont quelque raison de ne pas poser la question: est-il bon qu'un Français épouse une Annamite? La compagne exotique du colonial ignore d'ordinaire la langue de son maître et seigneur, ce qui a l'avantage de limiter les dégâts.

Les conjoints réduisent leur compréhension mutuelle au vocabulaire bilingue assez restreint et accessible de part et d'autre. Casser la vaisselle est une chose probablement rare dans ces ménages exemplaires, car, pour y arriver, il faut d'abord se fâcher; comment se mettre en colère devant une personne pour laquelle vos gestes sont susceptibles de plusieurs interprétations?

Mais le bonheur conjugal ne semble pas caractériser la plupart de ces foyers où le mari jaune comprend trop bien sa moitié blanche et dénombre sans peine les déceptions éprouvées par elle depuis l'embarquement à Marseille.

L'Indochine commence à Marseille même et le paquebot est une cité flottante où la vie coloniale bat son plein. Regardé de haut par les bureaucrates qui regagnent leur poste, toisé par les militaires, l'étudiant est fortement dévalorisé aux yeux de son épouse définitivement édifiée d'entendre ici et là l'expression non équivoque de "sale Annamite".

D'autres épreuves attendent la conjointe chez ses beaux-parents. Mal prévenue contre l'usage du bétel, elle s'inquiète pour la santé de sa belle-mère en voyant celle-ci ouvrir largement une bouche sanguinolente d'où s'échappe un liquide d'un rouge vif.

Le mari remédie tant bien que mal aux inconvénients de la vie coloniale choisissant entre deux solutions. Ou s'isoler avec sa femme et supporter avec héroïsme une humeur rendue effroyable par le climat et le manque de distractions. Ou l'amener dans le beau monde et risquer de se voir cocufié par quelque prestigieux budgétivore.

L'espèce des cornards appartient à vrai dire à tous les milieux: la pratique du cocuage qui s'accommode de tous les climats ne se subordonne guère à une question de races.

Cet intellectuel bourgeois qui aspire à jouer le rôle politique de son beau-père le constate à ses dépens en voyant sa femme annamite marcher avec un haut fonctionnaire colonial. Les budgétivores, bien nourris, possèdent un potentiel souvent redoutable aux maris négligents ou insuffisamment doués par la nature.

-o0o-

La Lutte No. 175, 7 Novembre 1937, *Petits clous*

Condamnation du Moï Mot

La Cour Criminelle a jugé la semaine dernière trois Moïs [1] victimes de la pénétration pacifique. Chacun sait que par pénétration pacifique le Gouvernement entend la civilisation imposée à coups de fusil aux peuplades les plus arriérées de l'Indochine.

La première singularité dans ce procès des Moïs, ce fut l'absence de toute pièce d'identité. Un des avocats protesta contre une confusion de noms. Mot ne s'appellerait pas Mot, Gar pas Gar et le vrai nom de Cuu, le troisième sauvage, serait Gar ou Mot.

Les juges ne tinrent pas compte de cette objection. Il serait bien difficile de retrouver des actes de naissance qu'aucune autorité n'avait songé à dresser. Les Moïs se soucieraient d'ailleurs fort peu de ces pièces. Ils n'ont pour tout vêtement qu'un cache-sexe où la place manque vraiment pour serrer à la fois l'acte de naissance, la carte d'impôt, le titre d'identité et l'extrait du casier judiciaire.

La deuxième singularité de ce drame résida dans la langue des trois inculpés qui étaient les seuls à se comprendre. On avait recours à deux interprètes. Mais la pensée des juges devait rester impénétrable pour Cuu, Mot et Gar. En effet, la traduction d'une question du président provoqua chez l'un d'eux une réaction inattendue. Il descendit sa culotte et découvrit tout juste la moitié d'une fesse quand sa main fut retenue à temps.

Qu'avait-il saisi ? Et surtout que voulut-il dire ? Cette tentative de nudisme exprimait-elle une intense rigolade intérieure et notre Moï, désespéré d'être incompris, disait-il par une manifestation éloquente:

"… Je ne vous cache rien. Pour commencer, je vais me mettre à poil." Déplorons l'absence d'un troisième interprète, capable celui-là de nous traduire le geste du Moï.

En vérité, l'ahurissement des sauvages s'explique par la solennité du lieu où ils furent amenés. Pour les juger, il aurait fallu le cadre de la forêt, les grosses pierres servant de sièges, les troncs d'arbres de témoins.

Devant l'appareil judiciaire et les trois magistrats en robe rouge, les Moïs se sont perdus en conjectures. "Ils ont froid", pensaient-ils. Mais, levant les yeux au plafond, ils virent un instrument diabolique qui produisait un vent continuel. "Ils ont chaud", se disaient-ils.

---

[1] Moïs : les peuplades vivant dans les montagnes du Viêt-Nam.

Hélas ! cette contradiction trop flagrante restait insoluble pour nos sauvages.

Pendant cinq ans, le malheureux Mot cassera les cailloux à Poulo-Condore. Il s'abrutira en cherchant à comprendre pourquoi on l'a condamné alors qu'en tuant pour ne pas être tué, il aurait simplement appliqué la loi de la jungle et celle des civilisés.

-o0o-

La Lutte No.181, 21 Décembre 1937, *Petits clous*

Contribution à une enquête

La commission d'enquête[1] aux colonies veut avoir des renseignements sur "l'alimentation, l'habitat, le vêtement, l'assistance médicale, considérés comme les plus immédiats des besoins des populations d'Outre-Mer".

Le besoin le plus immédiat des populations coloniales n'est pas de satisfaire la curiosité d'enquêteurs qui répugnent au déplacement, mais bien de voir se desserrer leurs liens. S'il peut paraître intéressant à ces messieurs de savoir comment ici l'on mange, il nous importe beaucoup plus de manger à notre faim, dès que possible.

L'alimentation des indigènes étonnera nos enquêteurs par sa simplicité. Sous la multitude des toits en paillote, le repas matinal se compose de riz et de nuoc-mam; celui du soir, de nuoc-mam et de riz. Une pousse de bambou extraite d'une haie vive, des légumes récoltés dans une mare constituent un régal. Une poignée de crevettes est saluée comme une manne.

Après la moisson, dépouillé par son propriétaire puis par le maire du village, le paysan court derrière les rats des champs. Sous forme de ragoût, de rôti ou de hachis, les rongeurs honorent incontestablement la table familiale. L'appétit se renouvelle quand on passe d'un plat de rat à un plat de serpent. Car une tranche de reptile est un événement accueilli avec allégresse.

Il fait bon voir nos frères inférieurs: crapauds, grenouilles et autres batraciens sauter dans les marmites de terre sur un feu de bois. Les grillons ne se dédaignent pas, non pas parce qu'ils nourrissent mais qu'il faut s'en contenter à défaut d'un aliment plus substantiel. Des affamés déterrent boeufs et buffles morts d'épizooties, et, au milieu de la famille réunie sur le bas flanc, il arrive de voir trôner un magnifique plat de charogne.

L'alimentation des paysans pauvres reste ainsi très variée au bout de quatre-vingts ans de colonisation. C'est un bienfait dont il faut rendre grâce au gouvernement protecteur.

[1] Voir "Commission d'enquête" dans **Notes biographiques.**

On se soigne comme l'on se nourrit, avec ce qu'on trouve à portée de la main. Scorpions, scarabées, lézards, araignées et crapauds, cuits ou réduits en cendre, procurent cataplasme, poudre et potion. Ces produits pharmaceutiques courent et sautent dans les maisons et jardins et lancent le plus superbe défi aux jolies fioles, aux boîtes étincelantes et aux merveilleuses pilules préparées dans les laboratoires.

Quelqu'un qui n'a pas de quoi se mettre sous la dent ne se paie pas des produits de pansement. Sur une blessure, une vieille chique de tabac fait fonction de coton hydrophile. L'urine humaine nettoie les yeux rouges de conjonctivite et le cordon ombilical se coupe avec un bout de verre. En vérité, la race doit être bénie des dieux pour avoir pu durer ainsi jusqu'aujourd'hui.

En de nombreuses régions, le régime alimentaire et les soins médicaux restent ce qu'ils étaient il y a des siècles. Devant un tableau sincère d'un genre de vie médiéval, les enquêteurs parisiens se flatteront difficilement de l'effort civilisateur.

-o0o-

La Lutte No. 186, 13 Février 1938, *Petits clous*

Vague à l'âme

Le caractère d'un peuple se reconnaît plus ou moins dans sa musique et dans ses chansons. Il est certain, selon ce critérium, que le peuple annamite s'abandonne à une perpétuelle tristesse.

Son affliction séculaire semble s'aggraver depuis l'usage de plus en plus répandu des postes de T.S.F. Matin et soir, ces appareils inondent les rues de flots d'harmonie, d'une harmonie larmoyante qui ne laisse pas de doute sur la profondeur d'un terrible mal d'amour.

L'air préféré est toujours le Vong-cô. Le Vong-cô Hoai-lang a cédé la place au Vong-cô Bac-liêu, concurrencé aujourd'hui dans chaque localité de Cochinchine par une variante. Un Saïgonnais entend le Vong-cô Thu Duc s'il monte vers le Nord, le Vong-cô Thu-Thiêm s'il passe le fleuve, le Vong-cô Phung-Ha s'il va au théâtre.

Car l'actrice Phung-Ha module le Vong-cô d'une manière strictement personnelle. Sa voix tremblote et donne un certain pathétique aux sentiments. Mes nerfs sont cependant mis à une rude épreuve quand, sur l'air des Gars de la Marine, elle chante des paroles annamites. Le théâtre moderne atteint, dans des moments semblables, l'abomination de la dégoûtation.

Sous la diversité des airs, le thème de l'amour revient sans cesse. Il s'agit non point d'amour vainqueur, ni même d'un amour d'attente, mais de l'amour déçu et malheureux. Un psychologue verra là un refoulement collectif car le

peuple annamite s'épuise dans ses chansons en de vains soupirs.

L'amoureux, sous ce climat, n'aime bien et fort que devant les monts et l'océan, témoins obligatoires de sa passion qui dure mille ans. La poésie du théâtre le condamne invariablement à perdre l'objet de ses tendresses soit dans un malheur, soit à la suite d'une infidélité.

L'amant sans espoir chante alors éperdument. Il chante avant un combat ou après une défaite. Un général rappelle d'émouvants souvenirs en de longues tirades, ayant l'ennemi à ses trousses. Une favorite contrainte par son roi au suicide exhale son amour incompris pendant un quart d'heure sans faire attention au bourreau qui attend les bras ballants.

L'autre jour, j'ai entendu à la radio:

"Hélas ! hélas ! Nous venions de nous aimer lorsque tu m'as quitté. Où es-tu, l'âme de mon âme? Que ne sois-tu près de moi ! Je te demanderais d'ouvrir ton coeur pour laisser tomber sur le mien une goutte de ton sang."

Ce n'est plus du sentimentalisme, mais de la vivisection.

De par le monde, il peut se produire des révolutions, des tueries épouvantables, un bouleversement inouï de l'ordre social. Nos auteurs dramatiques, sourds à ces bruits, produisent inlassablement de la poésie langoureuse, amollissante, dissolvante qui semble annoncer la fin d'un peuple fou d'un amour sans remède.

-o0o-

La Lutte No. 189, 13 Mars 1938, *Petits clous*

Les plaisirs de la kermesse

Grâce à la diligence des autorités, notre bonne ville de Saigon ne cesse de s'amuser. Des banquets officiels se suivent sans interruption; jamais on n'a prononcé tant d'agréables discours, les uns à l'adresse du gouverneur, les autres pour l'oreille de sa femme.

Le stock des termes élogieux et menteurs s'épuise ainsi que celui de plusieurs des bouteilles de champagne chez les commerçants, à la suite de tant de flots généreux, franco-annamites et insultants pour la misère de l'ambiance.

Si l'élite bourgeoise et gouvernementale festoie, elle sait aussi tirer profit de la soif de réjouissances du grand public. *Panem et circenses*, du pain et des cirques, disaient les Romains. Prison et kermesses, pensent les gouvernants d'aujourd'hui, la première pour les mauvais coucheurs qui combattent l'ordre capitaliste, les secondes pour les foules dociles et avides de plaisirs.

Nous devons à l'activité du Comité organisateur de la présente Kermesse des divertissements variés. Ils ont commencé, pendant les premières soirées, devant la porte d'entrée même où des milliers de personnes s'écrasaient. Le

soir de l'inauguration, on emportait deux femmes évanouies. Cette attente interminable procurait une satisfaction inespérée aux coquettes d'âge mûr heureusement surprises d'être serrées d'aussi près. Elle mettait à une rude épreuve la délicatesse des jeunes filles de bonne famille fardées, parées dédaigneuses et distantes. Car des loustics sont venus dans la ferme intention de rigoler.

Selon un de nos confrères, un soldat ébloui par la fraîcheur d'une dame a voulu l'embrasser. Nous ne savons si elle était accompagnée de son mari, mais celui ci eût en vain crié au secours.

Empruntons les stupéfiants détails suivants à notre confrère *Saigon*. Il existe dans la Kermesse un labyrinthe for mal éclairé à dessein. Pour y attirer des curieuses, des titis ont propagé le bruit d'un spectacle extraordinaire. Puis, à la faveur de la nuit, ils ont attaqué.

Que s'était-il passé dans ces corridors du démon ? On en a retiré une demoiselle larmoyante. L'ami de notre confrère y a ramassé plusieurs sacs de confetti, deux mouchoirs et un couvre seins en caoutchouc. En cherchant bien, il eût peut-être découvert une ou deux culottes et des morceaux de pantalon.

Aller à la kermesse pour ramasser des seins en caoutchouc: l'aventure est vraiment peu banale. Il faudra désormais se méfier des poitrines pointues. Certains derrières d'une rondeur parfaite pourraient provenir tout droit des plantations de Thu-dau-mot.

Une kermesse est un endroit idéal pour guérir un mari jaloux. Dans cette affluence où l'on se marche sur les pieds, que peut un pauvre type lorsqu'un troupier tâte sa moitié occupée par ailleurs à défendre son chignon contre le toucher administratif de quelque sans-gêne ?

Privé de l'assistance d'une police trop occupée avec les pickpockets et les tricheurs de stands de jeux, le malheureux ragera à froid tandis que sa femme savourera la vengeance d'une longue tyrannie conjugale.

-o0o-

La Lutte No. 199, 12 Juin 1938, *Petits clous*

Sport féminin

Pendant longtemps, l'éducation traditionnelle en Annam a fait des femmes des êtres pâles et maladifs, à la poitrine comprimée, sans la moindre rondeur nulle part, déplorablement aplatis.

Elle sévit encore si l'on en juge par le spectacle affligeant de ces jeunes personnes longues comme des baguettes, uniquement osseuses et dont les épaules pointues menacent de percer la robe à chaque pas de leur démarche ondulante.

Par temps d'orage, quand le vent souffle avec force et projette en avant un

parapluie jaune ou noir, on s'inquiète pour la maigreur qui s'abrite derrière. Le passant chevaleresque s'apprête à porter secours car il s'attend à une ascension dans les feuillages du parapluie et de sa propriétaire, l'une accrochée à l'autre.

Cette faiblesse de constitution est d'ailleurs partagée, sous ce soleil des tropiques, par le sexe dit fort. Des hommes qui s'étaient penchés, jeunes, sur des cahiers, se penchant aujourd'hui, adultes, sur des registres ou des factures. Nous devons à l'absence de tout exercice physique une foule d'employés à dos d'écrevisse.

On imagine la qualité d'une progéniture issue de conjoints dégénérés, affaiblis, épuisés. L'idéal serait de voir l'équilibre se réaliser dans l'union des intellectuels pâles et toussotants avec des paysannes brunies par l'air des champs et incontestablement costaudes et dans celle des demoiselles en planche, fardées et rouges, avec les gars du labour vigoureux et souples. Ce remède sauvera la race mais soulèvera probablement des protestations.

Tout n'est pas perdu heureusement, car la femme annamite a commencé à s'émanciper par l'école, la profession, par la mode et le sport. Plusieurs s'émancipent en musique, je veux dire par la danse. Ces trémoussements verticaux et haletants dans les bras d'un type passionné ne sont pas contenus dans la morale des anciens.

L'habillement moderne flatte l'oeil et embellit. Le sport donne des muscles. Nombre de nos citadines ont acquis des biceps et possèdent le poing ferme et lourd. Elles regardent l'autre sexe d'un regard calme et assuré. C'est un grand pas vers l'égalité sociale.

Quel malappris osera adresser des propos bêtement galants aux lauréates de la dernière épreuve cycliste, bâties en force ? Une faible femme passe son chemin en souffrant les idioties débitées par un quidam plus amoureux que spirituel. Une sportive le remettra à sa place sans long discours.

Nous avons eu une équipe de joueuses de football: celles de Cai-Von. Quand les femmes ont du mollet, elles ne s'en servent pas avec cette cruauté de certains hommes. On se rappelle l'inqualifiable brutalité qui ensanglanta dernièrement un terrain de sport. Deux équipes, l'une policière, l'autre civile, étaient aux prises autour d'un ballon rond. Animé d'un sentiment qui n'avait rien de sportif, un policier porta à un adversaire un violent coup entre les hanches. Hurlements de douleur et transport à l'hôpital.

Les femmes vraiment sportives repousseront ce mauvais exemple de leur pied qui sait avoir pitié de l'endroit le plus vulnérable de l'homme, endroit qui n'est pas le talon.

Dans les ménages, il arrive assez souvent que la force prime le droit. Las d'injurier, le mari cogne. L'épouse sportive dira avec à-propos, au bout de deux heures d'une scène intenable: "Mon chéri, ta jalousie m'assomme.

Regarde mes mollets je te prie, et ne m'oblige pas à lever la jambe".

En notre siècle d'énervement universel et de querelles généralement stupides, le sport féminin conditionne la paix familiale qui, à son tour, est un élément du bonheur conjugal.

-o0o-

La Lutte No. 202, 3 Juillet 1938, *Petits clous*

L'aiguille, la lampe, la pipe et le fourneau

A Saigon, quand vous demandez à voir un monsieur connu, il arrive de plus en plus fréquemment qu'on vous indique une adresse très sûre: celle d'un débit d'opium.

Vous entrez dans la fumerie en prenant garde aux crachats qui recouvrent le carrelage. Une fumée épaisse vous saisit à la gorge et empêche dès l'abord de distinguer entre les visages pâles, creux et somnolents.

Voici un veston blanc accroché au mur. Il pend au-dessus des yeux mi-clos d'un pisteur d'avocat qui rêve de quelque escroquerie nouvelle. Son derrière touche presque celui d'un coolie pousse en culotte, aux côtes saillantes, immobile et n'ayant de regard que pour la boulette qu'il grille.

Vous frappez au mollet un membre du barreau qui a quitté la robe tout en restant un bâtonnier à sa manière avec l'éternel bambou qu'il ressaisit tous les soirs.

Deux journalistes s'élèvent aux plus sublimes problèmes moraux en se repassant la pipe. Celui qui attend bavarde plus que celui qui prépare, attentif à ne pas brûler la précieuse drogue au bout de la longue aiguille.

Deux tâches réclament la même application: ne pas déplaire aux puissants dans ses articles, ne pas transformer l'opium en charbon avant d'aspirer. Ce double souci ne souffre aucune relâche car le patron est gouvernemental et l'opium coûte cher.

Hommes d'affaires, journalistes, musiciens fraternisent sur le même bat-flanc sale. Ils forment une société de bon aloi car tous sont gens très doux.

Il est extrêmement rare qu'une lampe vole en éclats. Les fumeurs ignorent la colère. C'est bien heureux ainsi car le bambou étant très solide, aucun crâne ne sortirait indemne de la bagarre.

Le fumeur n'est malheureux qu'en ménage. Il craint l'eau à quatre degrés; une fois par semaine, sa femme doit le décrasser à l'eau chaude.

De plus, il a tort de maigrir et de fléchir sur ses jambes. Il devient vite un véritable roseau, pensant ou non. Sa légitime a cependant ses raisons pour préférer parfois à un roseau pensant un taureau stupide. Le fumeur doit sagement s'attendre à être cornard. Pendant qu'il s'élance dans les bras de la

fée brune, sa moitié se jette dans ceux d'un type moins rêveur.

Le fumeur d'opium occupe une position désavantageuse. Il inspire méfiance. Après la pipe, il est souriant, mais avant la pipe, il peut trahir. Fonctionnaire, il concussionne; commerçant, il fraude; maquereau, il tâche; politicien, il lèche; journaliste, il rampe.

L'opiomane qui vend sa force de travail s'expose à un double péril. Le premier, commun à ses frères en servitude dans le régime capitaliste, est la faim. Le second, plus redoutable, qu'il partage avec les vicieux de son espèce, est le manque de fumée. Le petit salaire que son employeur saisit à l'estomac réagit mal. L'opiomane que l'on empoigne au ventre et dont on pince les narines succombe.

Dans tous les pays, la jeunesse se passionne pour le sport, la science, la technique, les arts, la construction d'une société nouvelle. Nombre de nos intellectuels, pas vieux, s'enivrent seulement de la drogue noire.

D'ailleurs, à la dixième pipe, l'intoxiqué acquiert une parfaite sagesse et plane bien au-dessus des contingences humaines. Gloire, fortune, vaillance, souffrance héroïque, ambitions diverses: qu'est-ce, sinon de la fumée ? Il vaut mieux alors l'aspirer directement.

&&&

Vie des petites gens













(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Vendeurs de cartes postales. 2. Vendeur de journaux. 3. Étalage ambulant d'une marchande de thé et gâteaux. 4. Coolie d'une rizerie de Cholon. 4. Fontaine publique. 5. Marchands de potterie.











(De gauche à droite, de haut en bas) 1. Paillotes sur pilotis et barque. 2. « Pont de singe ». 3. Troupe de théâtre. 4. Musiciens. 5. Un évènement officiel à Tra-On, Vinhlong (Notez le drapeau tricolore.)



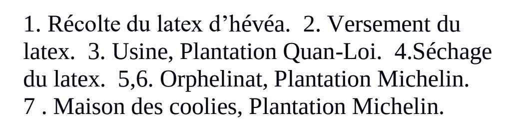












1. Récolte du latex d'hévéa. 2. Versement du latex. 3. Usine, Plantation Quan-Loi. 4.Séchage du latex. 5,6. Orphelinat, Plantation Michelin. 7 . Maison des coolies, Plantation Michelin.



LA VOIX DU PEUPLE

SOMMAIRE

Réclamons la suppression de l'impôt personnel
La Lutte No. 5, 4 Octobre 1934

L'Annamite dans les Assemblées
La Lutte, No. 33, 3 Mai 1935

Le titre d'identité et l'expulsion des Tonkinois et des Annamites
La Lutte No. 38, 8 juin 1935

L'Impôt sur le revenu et l'allégement des charges fiscales du pauvre
La Lutte , No. 168, 12 Septembre 1937

La population rurale souffre trop de l'administration des notables - Urgence des réformes communales
La Lutte, No. 199, 12 Juin 1938

Dans Saigon-Cholon - Questions municipales
La Lutte No. 200,19 Juin 1938

Les taudis et la Maison de la Mutualité
LETTRE OUVERTE **à M. le Gouverneur de la Cochinchine**
La Lutte No. 201, 26 Juin 1938

Droit de vote aux paysans pauvres
La Lutte No. 203, 10 Juillet 1938

Pour la manifestation de la vérité
LETTRE OUVERTE **à M. le Gouverneur de la Cochinchine**
La Lutte No. 207, 11 Septembre 1938

APPEL aux travailleurs indochinois
La Lutte, No. 211, 26 Mars 1939

Au Conseil Colonial
Comment nous entendons défendre
les intérêts des fonctionnaires
La Lutte No. 217, 19 Mai 1939

Défense des petits et moyens fonctionnaires
Contre les soldes de famine
Pour la réduction des traitements princiers
La Lutte No. 218, 26 Mai 1939

Défense des moyens et petits fonctionnaires
Il faut réduire l'appétit des budgétivores
La Lutte No. 219, 2 Juin 1939

Défense des petits et moyens fonctionnaires
Les instituteurs protestent contre les brimades
La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939

Une protestation de HUM et THACH
contre les salaires minima
La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939

La Lutte No. 5, 4 Octobre 1938

Réclamons la suppression de l'impôt personnel

La presse a acclamé comme un acte de politique libérale la décision de M. Pagès de ramener l'impôt personnel à 5p.50 pour les années 1934, 1935. Cette diminution d'une demi-piastre d'un impôt qui frappe indistinctement riches et pauvres, M. Pagès la décore du nom de « déflation fiscale ».

L'actuel gouverneur de la Cochinchine est arrivé ici précédé de la réputation d'un homme d'initiatives, ennemi des remèdes de bonne femme. Voilà pourtant une mesure d'allure fausse et hypocrite qui montre au surplus que le gouvernement colonial continue à tenir les yeux fermés sur la réalité.

Qui veut-on soulager? Certainement pas les possédants : propriétaires, industriels, gros commerçants, avocats, médecins, hauts fonctionnaires, gros salariés.

Les classes laborieuses – ouvriers, paysans, petits artisans, petits fonctionnaires – ceux qui en temps de « vaches grasses » ont peiné pour engraisser la bourgeoisie et qu'aujourd'hui la crise accable de tout son poids? Ceux-là attribuent au « libéralisme » gouvernemental le caractère d'une amère plaisanterie.

Car, s'ils pouvaient payer 5p.50, 50 cents de plus ne leur coûteraient guère. Si, au contraire, ils n'ont pas de quoi manger à leur faim, ils ne voient pas comment ils trouveront les 5p.50 pour satisfaire le fisc et profiter des dispositions généreuses du gouvernement. […]

Le Gouverneur de la Cochinchine qui ne daigne pas s'informer auprès d'un tireur de pousse-pousse de ce que celui-ci a dans son gousset, qui n'interroge pas les marchandes des Halles pour savoir ce qu'elles gagnent, ignorerait-il les salaires des ouvriers tant à la campagne qu'à la ville !

A cette époque du repiquage, les ouvriers agricoles sont payés à raison de 10 cents la journée en plus du repas de midi fourni par l'employeur. Les femmes, elles, reçoivent 7 à 10 cents pour dix heures de travail. Avec des salaires si invraisemblablement misérables, vivre est une gageure de chaque instant.

Et pourtant ceux qui louent la force de leurs bras dans des conditions pareilles ne sont pas les plus malheureux. Un grand nombre court en vain derrière l'embauche. Beaucoup d'autres ont touché des avances chez le propriétaire il y a plusieurs mois, après la moisson, et remboursent leurs dettes en travail.

Par la pratique des avances, le propriétaire réalise une opération assez fructueuse: 70 cents qu'il a prêtés en mars représentent aujourd'hui pour le

paysan pauvre la paye de 10 journées de travail. La journée ne revient donc qu'à 7 cents au lieu de 10. C'est du 130%. Le propriétaire spécule comme il peut sur la misère des paysans pauvres.

Le 5p. 50 de l'impôt personnel auquel s'ajoutent les centièmes, part du budget communal représentent pour le paysan pauvre environ 40 journées de travail, 40 jours par an pendant lesquels il doit vivre non pour sa famille, non même pour lui, mais pour l'*Administration.*[…]

Alors l'administration les force aux "prestations en nature". Nous savons en quoi elles consistent. Pendant 15 jours, ils sont astreints aux travaux de terrassement ou d'empierrement des routes comme des prisonniers, sous la surveillance des miliciens qui font sentir leur autorité par le rotin et les injures. C'est la corvée d'un odieux anachronisme.

L'impôt personnel, le même pour le gardien de buffles et le propriétaire, pour le coolie et son patron, pour le cantonnier et le délégué administratif est une iniquité fiscale. Quand il prétend dépouiller ceux qui n'ont rien, il est une absurdité. Lorsqu'il donne lieu à l'application de procédés aussi barbares que la corvée, il est une infâmie. […]

Le gouvernement aggrave les souffrances des masses en les serrant de toutes ses forces dans le pressoir fiscal. Tout l'appareil de répression est mobilisé contre le prolétariat industriel et agricole pour le contraindre à se vider de la moelle de ses os, épuisé déjà qu'il est par une exploitation féroce.

Et pendant ce temps, les financiers drainent sereinement vers leurs coffres-forts par les spoliations, les exécutions, les spéculations les plus éhontées mais parfaitement licites, l'argent du pays sué par les classes laborieuses. Les sociétés capitalistes de toutes envergures continuent à réaliser les profits les plus scandaleux malgré la crise, protégées par les lois, encouragées, soutenues au besoin par le gouvernement.

Veut-on un exemple?

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Hévéas de Tây-ninh convoqués le 14 juin 1934 « a approuvé à l'unanimité les comptes qui lui étaient présentés, qui font ressortir un bénéfice après tous amortissements jugés nécessaires par le Conseil, de 422.753 fr. 12.

« Ce bilan présenté fait ressortir une situation parfaitement saine… » (*La Dépêche* du 23 juin 1934).

Cette « situation parfaitement saine » en cette période de dépression économique donne une idée de l'effroyable exploitation à laquelle sont soumis les ouvriers agricoles.

« Quand il s'agit de pressions politiques ou de pressions d'intérêts, on cherche la ligne de moindre résistance et on aboutit à des mesures absurdes ou inefficaces pour ne désobliger personne », constate un journaliste

réactionnaire, J. Gignoux. Et il ajoute:

« Quand la pression est celle des événements, on cherche à réparer l'imprévision par la brutalité dans l'action. »

-o0o-

La Lutte No. 33, 3 mai 1935

L'annamite dans les Assemblées

Lorsque des paysans ou des ouvriers manifestent en masse contre les impôts dont ils sont écrasés et leurs conditions de vie misérables, ils sont arrêtés et conduits devant les juges.

Ils ne connaissent pas un mot de la langue du vainqueur et cependant les juges bourgeois savent fort bien se servir d'interprètes pour les condamner avec un semblant de justice à des années et des années de prison ou de bagne.

Ils n'entendent rien au français et pourtant on leur fait parfaitement comprendre – et ils ne le comprennent que trop ! – qu'ils devront aller crever à Ban-mê-thuôt, à Poulo-Condore ou à l'Inini.[1]

Lorsque de pauvres bougres tombent entre les mains de la police pour défaut de carte d'impôt ou pour un de ces mille délits dont il faut bien qu'ils soient coupables, c'est-à-dire victimes, le commissaire ou le gendarme obtiennent le plus facilement du monde la traduction des injures et des menaces qu'ils leur adressent.

Le gendarme engueule, l'administrateur ordonne, le juge condamne dans leur langue. Le coolie, le notable, le domestique, le pauvre hère qui fabrique de l'alcool dit de contrebande doivent saisir, bien qu'ils ignorent tout de la langue française, ce qu'on exige d'eux, ce à quoi on les contraint par la force.

Et quand il s'agit, pour les travailleurs d'envoyer dans les assemblées élues des représentants de leur classe non exercés dans le maniement d'une langue étrangère, des gens s'inquiètent pour les élus de la bourgeoisie française ou pour les autorités coloniales qui, disent-ils, ne comprennent pas l'annamite.

Si ces bonnes âmes veulent accomplir un petit effort pour écarter un préjugé tenace, elles penseront que le Gouverneur de la Cochinchine, le Maire de Saigon ou n'importe quel élu bourgeois français, de n'importe quelle assemblée auront toujours la ressource de se faire comprendre des ouvriers au moins tout autant que le juge, l'administrateur ou le gendarme.

Et l'ouvrier représentant du peuple s'exprimera dans sa langue, assuré d'être compris du Gouverneur de la Cochinchine ou du Maire de Saigon comme il l'est tant bien que mal par l'agent de police ou par le magistrat.

---

[1] Guyane française.

Car l'ouvrier et le paysan ne sont pas nés esclaves et ils ne supportent pas non plus de le rester éternellement. Ils doivent pouvoir défendre eux-mêmes leurs droits sans qu'on les oblige d'abandonner le marteau ou la charrue et d'aller conquérir des diplômes dans les Universités.

-o0o-

La Lutte No. 38, 8 juin 1935

Le titre d'identité et l'expulsion des Tonkinois et des Annamites

La question est d'une importance primordiale pour les travailleurs du Nord [le Tonkin] et du Centre [l'Annam].

L'arrêté du 9 novembre 1928 du Gouverneur Général créant un titre d'identité pour les indigènes circulant en Indochine ouvre la porte à toutes les vexations policières et aggrave le régime de l'indigénat.

Ledit arrêté dispose dans son article 2 que le port du *titre d'identité* ne sera obligatoire, sous les sanctions spécifiées à l'article 9, que pour les individus âgés de plus de 18 ans, voyageant dans un des pays de l'Union autre que leur pays d'origine ou celui dans lequel ils sont assujettis à l'impôt personnel.

L'article 9 prévoit pour les contrevenants un emprisonnement de un à cinq jours et une amende de 1 fr. à 15 fr. s'ils sont justiciables des tribunaux français et des peines prévues par les lois indigènes pour les justiciables des tribunaux indigènes dans les pays de protectorat.

Le contrevenant pourra, en outre, nonobstant la condamnation à laquelle il est exposé, *être reconduit d'office et à ses frais s'il n'est indigent, à la frontière de son pays d'origine.*

Cette disposition est pour le moins singulière. Pendant que la France cherche à étendre son influence sur toute la presqu'île indochinoise pour en faire, comme on dit, "un balcon sur le pacifique" le Gouverneur Colonial provoque la division intérieure, entrave la libre circulation des habitants d'une province à une autre et affaiblit par là même la vie économique de la Colonie. Le port obligatoire du "titre d'identité" institué par l'arrêté de 1918 est loin d'être une mesure de sécurité publique. Les malfaiteurs sauraient parfaitement se passer de ce "titre d'identité". Ils pourraient, au besoin, en fabriquer de très convenables. Il n'y a seulement que les honnêtes travailleurs originaires des régions surpeuplées du Nord ou des montagnes improductives du Centre qui en supportent tous les ennuis. Le législateur colonial en signant dans son luxueux cabinet de travail un tel arrêté ne pouvait imaginer les multiples difficultés qu'un pauvre Nhà-quê [paysan] illettré et sans le sou, pourrait avoir

un jour à obtenir cet indispensable talisman lorsqu'il voudrait abandonner le lopin de terre qui ne le nourrit plus pour aller vers d'autres régions plus hospitalières.

Cette mesure malencontreuse avait pour une grande part poussé les misérables qui cherchaient à vivre dans les griffes des jauniers[1] dont les exploits ont exaspéré les sentiments populaires à tel point qu'en 1927 le gouvernement devait intervenir énergiquement pour mettre fin à cette "Traite des Jaunes" mais aussi pour réprimer la révolte montante des masses désespérées.

Et puis, la crise est survenue. L'embauche s'est faite de plus en plus rare. Le mouvement d'émigration s'est ralenti. La douloureuse question s'est résorbée pour ainsi dire dans le malheur général.

Mais l'arrêté de 1918 reste toujours entre les mains de la police un instrument de répression incontestable.

Ainsi, toutes les fois que la Sûreté découvre quelque "société secrète" ou des "nids communistes", des centaines d'expulsions pour défaut de titre d'identité eurent lieu contre les éléments travailleurs suspects ou non. Il est de tradition que les Tonkinois sont "fourbes et cruels", que les originaires de Nghê Tinh sont des "révolutionnaire nés". C'est pour cela que la police sévit particulièrement sur ces malheureux à qui on reproche de n'avoir pas choisi le lieu de leur naissance.

Dernièrement, à l'occasion de l'affaire Deschamps [2], ont eu lieu une vingtaine d'expulsions dont quelques-unes sont scandaleuses, et nettement illégales. Ainsi, la police a expulsé M. Hô-van-Chung propriétaire d'une blanchisserie établi depuis de longues années en Cochinchine où il est, au surplus, assujetti à l'impôt personnel.

Or l'article 2 de l'arrêté de 1918 ne rend obligatoire le port du "titre d'identité" que pour les individus âgés de plus de 18 ans *voyageant dans un des pays de l'Union autre que leur pays d'origine ou celui dans lequel ils sont assujettis à l'impôt personnel.*

M. Ho-van-Chung qui est bien resté en Cochinchine où il est assujetti à l'impôt personnel ne pouvait donc être l'objet de cette expulsion laquelle a été prise en violation de l'article 2 de l'arrêté du 2 novembre 1918.

Nous estimons que les dispositions de cet arrêté entravent déjà suffisamment la vie si difficile des travailleurs. L'Administration n'a pas à les violer encore par des mesures illégales, à moins qu'elle ne tienne à prouver

[1] Voir « Les marchands d'hommes » dans la section **Vie indigène.**

[2] Voir "Deschamps ("L'Affaire Deschamps et Trần Văn Giàu"), dans **Notes biographiques**.

qu'elle est là pour rendre la vie impossible aux "sujets" et "protégés".

-o0o-

La Lutte No. 168, 12 Septembre 1937

L'Impôt sur le revenu et l'allégement des charges fiscales du pauvre

Pour la troisième fois, et toujours sous l'inspiration de M. Pagès, l'impôt sur le revenu revient devant le Conseil colonial.

En 1934, invoquant la crise économique qui sévissait, les classes possédantes rejetèrent cet impôt jugé inopportun. M. de Lachevrotière, parlant au nom des capitalistes français, souligna cette remarque : « On m'avait dit que M. Pagès était un audacieux : Il vient de nous le prouver une fois de plus en réclamant à une population exsangue ce sacrifice supplémentaire. » M. Nguyen-phan-Long, alors chef incontesté de la bourgeoisie indigène, parla, lui aussi, des « répercussions fâcheuses sur la situation déjà si mauvaise du pays. »

On connaît quel sort le Conseil colonial de 1934 réservait au projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Pagès. Le fameux projet a rencontré une opposition unanime de la part de la bourgeoisie indigène.

En 1935, nouveau refus du Conseil colonial. […]

Cette fois-ci, les réactions diverses provoquées par cette réapparition furent intéressantes à noter. D'abord la vive polémique entre le Gouverneur et les conseillers en robe ou en veston aboutissant à un coup de théâtre, puis « la réconciliation », juste de quoi pour remonter le moral de quelques impressionables que l'interdiction du Congrès indochinois avait chagrinés. Ensuite l'opposition du Conseil colonial a été moins intransigeante que l'année précédente : Certains conseillers se déclarèrent partisans du « principe » de l'impôt sur le revenu mais demandèrent à M. le Gouverneur un projet meilleur.

Cette année, l'impôt sur le revenu sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil colonial. Les journaux de la Colonie ont déjà fait connaître au public les grandes lignes du projet. Des bruits, que nous croyons bien fondés, circulent, d'après lesquels M. Pagès s'il n'obtient pas le consentement du Conseil colonial, fera appliquer ses vues personnelles par décret. On affirme même que pour cet acte il a déjà obtenu le consentement de l'Inspection des colonies.

A différentes reprises, nous avons formulé notre opinion sur cette question importante. Et il n'est pas inutile de répéter ici nos idées fondamentales concernant un problème intéressant toute la population.

En tant que socialistes, partageant les vues scientifiques de Marx et d'Engels, nous affirmons que la fin de la misère des masses ne commence pas avec la suppression des impôts qui les frappent. Toute amélioration tant soit peu substantielle des conditions de vie du peuple ne peut être obtenue qu'avec une organisation meilleure de la société, une modification radicale dans les rapports de la propriété en faveur des travailleurs.

Néanmoins, des mesures tendant à la « démocratisation des impôts » par l'application du principe « faire payer les riches » [1], mesures radicales soulignons-le, trouveront en nous des défenseurs ardents et dévoués. Frapper l'impôt de revenu n'est pas une politique fiscale socialiste comme certains le croient : le socialisme préconise l'expropriation des capitalistes et la socialisation de la richesse alors que la doctrine de l'impôt sur le revenu reconnaît le principe de la propriété privée.

Mais les socialistes ne sont pas indifférents vis-à-vis de toute politique bourgeoise radicale qui contribue, si peu soit-il, à l'allégement des charges du pauvre, au développement des sentiments démocratiques dans les masses.

C'est pourquoi, depuis la fondation de La Lutte, malgré notre opposition à la politique de M. Pagès, nous avons toujours soutenu le principe de l'impôt sur le revenu. […]

Enfin nous avons montré que sans réformes fiscales, politiques et sociales le nouvel impôt au lieu de frapper les riches, frapperait les pauvres. « Sans une presse ouvrière, sans des organisations ouvrières et sans des élus ouvriers, les grandes firmes ne paieront rien et les ouvriers, les paysans, les employés et les fonctionnaires feront les frais de l'initiative fiscale du Gouverneur de la Cochinchine. »

Cette année, notre position reste toujours la même. On veut un impôt sur les revenus. Nous précisons : FAITES PAYER LES RICHES ! »

… Ensuite il faut donner au peuple les moyens de défense qui annihileront les tentatives des possédants de faire retomber sur lui tout le poids de l'impôt sur leurs revenus. Libertés démocratiques, liberté syndicale, droits politiques, telles sont les garanties élémentaires d'un allégement des charges du pauvre.

-o0o-

[1] *L'Humanité*, l'organe officiel du Parti communiste français a publié comme supplément à son numéro du 22 décembre 1936 une brochure de 16 pages intitulée "Démocratiser les impôts – Faire payer les riches", rédigée par Jacques Duclos "au nom du PC."

La Lutte, No. 199, 12 Juin 1938

La population rurale souffre trop de l'administration des notables Urgence des réformes communales

Depuis quelques mois, la presse publie presque quotidiennement des exploits de notables. Ces exploits vont de la simple ignorance des lois jusqu'au crime, en passant par les détournements des deniers publics et les violences exercées sur des paysans pauvres.

Veut-on des preuves ?

… A Chau-doc, trois notables ont fait irruption chez Tran-van-Sau pour lui réclamer sa carte d'impôt avant l'époque prévue. Comme Sau protestait ainsi que son camarade Lê-van-Ung, tous les deux subirent les pires sévices et furent enfermés. (*Saigon,* 14 avril).

Le maire du village de Vinh-Kim (Mytho) avançait de plusieurs mois la date de la perception des impôts, faisait poursuivre les villageois chez qui il pénétrait à sa volonté (*Diên-Tin,* 19 avril).

Le fils d'un notable de Bên-Tre, fort de l'influence de son père, frappa et blessa les nommés Giao et Dô, coupables de vouloir le contrarier dans ses amours. Naturellement le père notable ferma les yeux. (*Saigon,* 7 avril).

L'adjoint au maire du village de Vinh-Loi (Bacliêu) disputa des terres à la femme Pham-thi-A et multiplia des brimades à son égard (*Saigon*, 4 mai).

A Kandal, Cambodge, le *huong quan*[1] Tien possède des antécédents judiciaires et trafique dans la perception de l'impôt personnel (*Nhut-Bao,* 7 mai).

A Tây-Ninh, le fils d'un notable Pham-van-Doi poignarda Toc, un paysan. Le père a cherché à étouffer l'affaire. *La Lutte* a donné des précisions là-dessus.

Ly-van-Luân fut frappé et blessé par le *huong quan* Trân-van-Mâu au théâtre de Long-Thuan, Giadinh (*Saigon,* 30 mai).

A Long-Xuyên, le maire Trân-van-Manh établit de faux reçus (*Saigon*, 31 mai).

Les nommés Tri et Vung ont porté plainte contre le *huong quan* de Tân-hung-Dong (Camau) pour leur avoir réclamé un pot-de-vin de quatre piastres *(Saigon,* 11 mai).

Le *huong hao*[2] de Thanh-my-An frappa et blessa la femme Danh (*Saigon*, 13 mai).

---

[1] Voir « Notables » dans **Notes biographiques.**
[2] Voir "Notables" dans **Notes biographiques.**

Le *huong giao*[1] du village de Binh-Phan (Mytho) a accepté un cadeau du charcutier Thom qui débitait du porc ladre. Le délégué fut saisi (*Dien-Tin*, 7 juin).

Un notable de Cai-bè a tué d'un coup de feu un de ses collègues du conseil communal. L'assassin attend de comparaître devant les Assises.

Et le tout dernier crime, celui commis par des notables de Sadec et leurs parents qui ont frappé l'instituteur Son à qui ils ont tordu le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.[…]

Et nous n'avons pas cité toutes les malfaisances et tous les tripotages, n'ayant pas lu tous les journaux de l'Indochine. Combien de ces méfaits, de ces abus de pouvoir, de ces crimes auront reçu des sanctions judiciaires, un châtiment exemplaire ?

Le perpétuel malheur des travailleurs de la campagne est qu'ils sont sous la coupe de représentants du gouvernement d'ordinaire ignorants, sachant à peine signer, portés à croire qu'ils peuvent tout parce qu'ils sont riches, ou influents, ou solidaires les uns des autres.

Un seigneur de village prend toujours la précaution de s'assurer la protection et la complaisance d'un chef de canton ou d'un délégué administratif. Il arrive souvent qu'un conseil de notables est accaparé par une seule famille. On s'entend entre parents ou entre complices. Les plus invraisemblables malfaisances sont couvertes, étouffées. Pour un cas qui parvient à la connaissance des juges et du gouverneur, que d'autres à jamais enterrés, que de souffrances infligées aux pauvres et endurées en silence !

Il faut s'attaquer au mal à sa racine et d'abord le découvrir dans le choix des hobereaux ignares pour assurer l'ordre et exécuter les décisions du gouvernement central.

La seule réforme de quelque efficacité consistera à supprimer le mode actuel de désignation des notables. Ceux-ci seront élus par les habitants du village au suffrage universel. Ne deviendront notables que des hommes qui auront obtenu la confiance de leurs concitoyens. Cette confiance sera le seul mérite qui compte; l'argent, les protections ouvertes ou occultes ne pèseront point dans une détermination dont dépend la paix publique.

Le parti démocratique[2]a proposé un régime censitaire dans les élections communales. Cette mesure conservera les germes d'un conflit quotidien entre notables et administrés parce qu'elle favorisera les seuls possédants dont on ne fera qu'élargir la classe.

Le suffrage universel est la seule solution véritable. Tous les villageois

---

[1] Ibid.

[2] Fondé par Nguyễn Văn Thinh en 1937.

sans distinction de fortune participeront à l'administration de leur commune. La gestion des affaires publiques ne saurait demeurer indéfiniment le privilège des riches et des féodaux.

C'est une réforme de toute urgence devant la faillite évidente d'une organisation communale qui est une source permanente d'intolérables souffrances pour les pauvres.

-o0o-

La Lutte No. 200, 19 Juin 1938

Dans Saigon-Cholon

Questions municipales

Au cours de la séance du Conseil municipal de Saigon du 30 mai dernier, comme notre camarade Thach protestait contre l'augmentation du tarif des autobus, le Maire de la Ville promit d'intervenir pour obtenir une réduction pour les travailleurs à des heures déterminées. […]

Au Conseil d'administration de la Région, Thach a réclamé la réduction de la subvention de 5.000 piastres accordées au Cercle indochinois pour la construction d'un grand building « franco-annamite » à l'angle des rues Verdun et Taberd. Il était le seul de son avis…

Il est absurde d'engager une dépense de l'ordre de 400.000 piastres pour le bonheur des architectes et des entrepreneurs alors que les inondations de l'année dernière affament des centaines de milliers d'êtres humains, que l'impôt personnel, que le gouvernement ne veut ni supprimer ni réduire de façon sensible, accable les pauvres. […]

Au début de juin, accompagné du chef du Service d'Hygiène de la Région, Tran-van-Thach a visité le dispensaire anti-vénérien de la ville. Il a fait des constatations peu encourageantes.

L'hôpital logeait 150 filles malades. Le Gouvernement dépense pour chacune d'elles exactement vingt sous par jour, chapitre nourriture. Dans ces vingt sous est compris le charbon de la cuisine. Avec l'actuelle cherté de vie, comment arriver à manger à sa faim avec vingt sous par jour !

Le personnel médical : un docteur, cinq infirmiers et infirmières – est tout à fait insuffisant. Le docteur, un Annamite, devrait venir trois fois par semaine d'après le contrat. Il vient tous les jours à cause du nombre élevé des filles.

La lutte contre les maladies vénériennes est absolument inefficace à cause de l'absence de tout contrôle à l'égard des filles chinoises. Celles-ci au nombre de 900 environ paient une taxe de chanteuse de 20 piastres par trimestre et se refusent à tout examen médical. Ce sont de vulgaires

prostituées qui contaminent les clients chinois qui repassent les maladies aux filles indigènes lesquelles les communiquent aux usagers annamites. On voit le cycle infernal. […]

Les chanteuses chinoises ont versé l'année dernière plus de 60.000 piastres au budget de la Région. L'importance de cette somme explique l'hésitation à les cataloguer parmi les prostituées asiatiques qui paient seulement une piastre par mois. […]

Et la lutte contre les taudis ? Elle n'avance guère. À l'actif des philanthropes officiels, on compte tout juste les 64 compartiments de la « Cité Aristide Briand » destinés aux coolies de la Région. Il y a bien une ligue contre les taudis. Elle dort…

Pourquoi ne pas consacrer une partie des 400.000 piastres prévues pour la construction de la « Maison de la Mutualité » à celle d'habitations à bon marché qui seront louées aux travailleurs ?

Les chômeurs indigènes continuent à recevoir un demi-litre de riz par jour. À de nombreuses reprises, notre camarade Thach a protesté contre l'inégalité de traitement entre chômeurs européens et chômeurs annamites. Réponse invariable du Comité de Secours : insuffisance de ressources. Finalement, pour donner satisfaction aux membres annamites du Comité, il a été décidé de donner aux chômeurs indigènes du nuoc-mam et du poisson sec. Décision prise il y a dix mois mais restée vaine !

-o0o-

La Lutte No. 201, 26 Juin 1938

Les taudis et la Maison de la Mutualité

LETTRE OUVERTE

à M. le Gouverneur de la Cochinchine

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir apporter votre attention à la question des taudis dans la région Saigon-Cholon. Cette question a été soulevée à maintes reprises par le Conseil municipal de Saigon, il ne semble cependant pas qu'elle compte parmi vos préoccupations.

Rien n'a été fait pour la suppression progressive de ces paillotes infectes, de ces baraques et autres abris de fortune en nombre considérable où vit une population extrêmement pauvre dans des conditions défiant toute hygiène. Ces demeures rudimentaires, sombres, sales, bâties d'ordinaire à proximité des marais où pullulent des larves de moustiques, sont autant de centres de propagation de toutes sortes de maladies contagieuses.

Vous n'ignorez certainement pas que la tuberculose exerce des ravages

terribles parmi les masses laborieuses sous-alimentées. Ses victimes se recrutent aussi, nombreuses, dans les autres classes sociales. Cette constatation est vraiment angoissante.

J'ai visité dernièrement une de nos cliniques municipales. Assistant à la consultation, j'ai pu entendre que neuf malades sur dix étaient atteints de paludisme avec des complications diverses. Et ce n'était pas une proportion accidentelle.

Si la santé publique laisse tant à désirer, si la mortalité infantile dans Saigon-Cholon dépasse les cinquante pour cent de la mortalité générale, c'est, entre autres causes, parce que l'agglomération la plus importante en Indochine est aussi la plus malsaine.

Il existe une « Ligue contre les taudis » qui ne donne plus signe de vie depuis longtemps. D'ailleurs la lutte contre un mal social de cette envergure dépasse de loin les moyens forcément modestes d'un groupe de philanthropes, quelle que soit leur bonne volonté. Nous devons la considérer comme un problème de gouvernement.

Sous votre impulsion, Monsieur le Gouverneur, les dirigeants du Cercle indochinois vont édifier un véritable palais qui ne coûtera pas moins de quatre cent mille piastres. J'estime que cet argent sera beaucoup mieux employé dans la lutte contre les taudis. Il servira beaucoup plus utilement à l'édification des habitations à bon marché réclamées par les travailleurs indigènes.

Ces messieurs organisent une loterie dont ils indiquent la raison :

« La création d'une nouvelle Salle des Fêtes à Saigon, conçue selon les données les plus modernes et pourvue de tous les aménagements propres à permettre les meilleurs spectacles, a nécessité l'émission de ce qu'on appelle la Loterie de la Maison de la Mutualité ». (*Presse indochinoise,* 22 juin).

Ils engagent une dépense aussi élevée, soutenus par le budget local, sans autre motif que parce qu'il leur faut une Salle des Fêtes !

L'élite franco-annamite festoyait jusqu'ici soit dans les plus grands hôtels de Saigon, soit au siège de la S.A.M.I.P.I.C. [Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des Indochinois de Cochinchine]. Le public n'a pas appris, que je sache, qu'elle y eût manqué d'appétit.

Au milieu de la misère générale, alors qu'il y a tant de malheureux à sauver de la maladie et de la mort, cette source de fêtes et de spectacles toujours plus beaux chez les privilégiés les condamne définitivement dans l'opinion des classes laborieuses. Une dépense somptueuse de 400.000 piastres constitue en ce moment une insulte jetée à la face de tous les travailleurs affamés.

C'est pourquoi, Monsieur le Gouverneur, je vous serais reconnaissant

d'user de votre autorité pour empêcher les dirigeants du Cercle indochinois de commettre une mauvaise action.

Je demande que les 400.000 piastres qu'ils vont recueillir et qui proviendront en partie du budget local soient destinées à la construction de cités ouvrières. Celles-ci logeront des milliers de personnes vivant à l'heure actuelle dans des paillotes sordides, alors qu'une « Maison de la Mutualité » abritera seulement les plaisirs raffinés d'une minorité d'oisifs et de profiteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma parfaite considération.

TRAN VAN THACH
Conseiller municipal de Saigon.

-o0o-

La Lutte No. 203, 10 Juillet 1938

Droit de vote aux paysans pauvres

Le 15 juillet prochain, élection partielle à la Chambre d'Agriculture de Cochinchine. Le collège électoral désignera quatre membres annamites et sept membres français dont deux suppléants.

Quel est ce collège électoral ?

Chez les Annamites, pour être électeur, il faut payer un impôt foncier de 100 piastres en principal. Condition d'âge : 25 ans; -- 30, pour être éligible. Le droit de vote revient aux propriétaires qui possèdent au moins 70 hectares hors classe, -- ou, si les terres sont de 3ème classe, et c'est la catégorie la plus importante, au moins 200 hectares.

Chez les Français, est électeur tout fermier, gérant de propriété ou propriétaire de 4 hectares de terre mis en valeur et pour lesquels il paie un impôt. Condition d'âge : 21 ans; -- 25, pour être éligible.

A tous les points de vue, les Annamites sont situés à un plan inférieur par rapport aux Français. Ils doivent être plus âgés pour voter comme pour représenter. Nos gouvernants racistes ont décidé qu'à âge égal, un jaune est moins intelligent qu'un blanc, et chose curieuse, qu'un autre jaune qui a obtenu la qualité de citoyen.

Mais c'est l'impôt foncier de 100 piastres en principal qui donne un caractère exclusivement bourgeois au collège électoral indigène limité de fait à 1495 gros et moyens propriétaires.

1495 électeurs annamites et 675 électeurs français (dont 190 naturalisés) : exactement alors qu'en Cochinchine il y a plus de 32.000 propriétaires. Si les fermiers indigènes, les *ta-dien* [métayers], n'étaient pas arbitrairement

dépouillés du bulletin de vote, on compterait au moins 150.000 électeurs.

* * *

Quelles sont les listes en présence ?

Du côté annamite, celles de Nguyên-ba-Tinh et Nguyên-tan-Duoc. La première est soutenue par le parti constitutionaliste, c’est-à-dire par la bande de Lê-quang-Liêm, le spoliateur des 200 familles de paysans pauvres de Thanh Quoi. Un tel patronage revêt une signification qui se passe de commentaire. Nous avons affaire à des féodaux aux dents longues.

Nguyên-tan-Duoc sent moins mauvais que Lê-quang-Liêm parce que moins pourri. Mais c'est un béni-ya-ya fini. Devant le gouvernement, il ne s’aplatit pas moins que Lê-quang-Liêm qui fait on sait quels efforts à cause de son volume. Les co-listiers de Nguyên-tan-Duoc se recrutent parmi la haute bourgeoisie terrienne qui s’enrichit par une exploitation acharnée des paysans pauvres.

Du côté français, une liste ultra-colonialiste, celle de Mme de la Souchère, [propriétaire de plantation] et une liste colonialiste avec M. Arborati en tête. La première, défendue par *La Dépêche*, est anti-Pagès et exploite de son mieux l’impopularité du Gouverneur de la Cochinchine qui vraiment en a pris trop à son aise avec les secours aux inondés. La seconde compte des hommes dont le tort évident est d’avoir obéi un peu trop servilement au Gouverneur, dépourvus du courage de lui crier : casse-cou ! quand il se laisse glisser sur la pente de l’arbitraire.

La lutte électorale est fort animée, surtout du côté français. Mais les véritables producteurs, les serfs de la terre, les paysans pauvres qui suent pour que le riz pousse n’ont pas de voix au chapitre.

Quel que soit le résultat du scrutin de juillet prochain, la bourgeoisie terrienne franco-annamite s’assure d’avance une représentation à son image. Les futurs élus, désignés par une minorité infime d’exploiteurs, représenteront les appétits des féodaux égorgeurs des *ta-dien* [métayers], défendront les intérêts des propriétaires foncièrement opposés à ceux des paysans pauvres.

Le rôle de la Chambre d’Agriculture est de défendre les intérêts matériels et moraux de la population agricole.

Nous protestons énergiquement contre les conditions imposées pour être électeur et éligible à cette assemblée, lesquelles écartent de la consultation des centaines de milliers de paysans pauvres, vivant misérablement du travail de la terre.

A l’heure actuelle, ceux-ci plient sous un joug effroyable, écrasés par les dettes, les lourdes rentes foncières, les obligations d’un caractère moyenâgeux, les charges fiscales. Ils s’exposent à des expropriations

inqualifiables sans pouvoir toujours demander justice.

Nous réclamons le droit de vote à toutes les assemblées élues pour les travailleurs de la terre, en particulier à la Chambre d'Agriculture.

Que le droit de vote pour l'assemblée paysanne soit accordé à :

Tous les propriétaires payant un impôt foncier, quel qu'il soit;

Tous les *ta-dien*;

Tous les ouvriers agricoles, tous les travailleurs dont il est établi qu'ils ne vivent qu'en louant leurs bras pour le travail du sol.

-o0o-

La Lutte No. 207, 11 Septembre 1938

Pour la manifestation de la vérité

LETTRE OUVERTE

à M. le Gouverneur de la Cochinchine

Monsieur le Gouverneur,

L'Amicale des Journalistes annamites de Cochinchine entreprend une démarche auprès de vous, tendant à obtenir la libération de Thâu, Sô, Tao, Mai, Ninh, condamnés pour leur activité journalistique.

Je m'adresse aujourd'hui à votre esprit de justice pour que soient rendus aussi à la liberté Nguyen-van-Nguyen et Nguyên-an-Ninh, condamnés pour leur participation à la manifestation de Cang-long. Je suis absolument convaincu de leur innocence.

Il peut vous paraître surprenant de me voir signer cette requête. A quel titre le fais-je et quel crédit accorderiez-vous à l'affirmation d'un adversaire irréductible de votre politique ?

Je réponds immédiatement que c'est au double titre d'adversaire politique des intéressés et de dépositaire d'une vérité qui m'a été communiquée sous serment.

Il arrive dans tous les pays que des juges civils ou militaires se trompent. Ils croient avoir établi leur jugement sur des faits d'une matérialité irréfutable alors que les preuves et témoignages sont purement fantaisistes. Avant et après la mémorable affaire Dreyfus, il y a eu d'autres erreurs judiciaires moins retentissantes.

Ma conviction qu'il est possible de monter un procès est renforcée par ce qui se passe à Moscou. Les victimes de Staline s'accusent au-delà des espérances du Ministère public. Malgré cette circonstance, la vérité commence à percer. Rappoport ne sera pas le dernier communiste de marque qui avoue que les procès de Moscou sont des procès en sorcellerie.

En Indochine, nous n'assistons heureusement pas à des procès en

sorcellerie. Mais nous pouvons compter des erreurs judiciaires. Je ne parle pas, encore moins n'écris à la légère en affirmant que Nguyen an Ninh et Nguyên-van-Nguyên sont victimes de l'une de celles-ci.

L'affaire de Cang-long, en ce qui concerne Ninh et Nguyen, a été montée de toutes pièces à la faveur d'une coïncidence: leur présence dans la vaste province de Tra-vinh à l'époque de cette manifestation paysanne.

Je ne plaide pas. J'affirme l'innocence de Ninh et Nguyen dans cette affaire. Je le fais en honnête homme convaincu d'une vérité, dans la mesure où vous croyez que, si détestable que je suis, je puis être honnête à certains moments de ma vie.

Vous avez, Monsieur le Gouverneur, tous les moyens pour acquérir la même certitude. Convoquez les témoins à charge qui sont vos subordonnés: le délégué administratif de Cang-long, M. Nguyen-van-Kê, le commissaire Lanlo et ses subordonnés indigènes qui ont déposé à Tra-vinh.

Parlez-leur en chef, mais aussi en homme, en confesseur. Promettez-leur la plus complète impunité. Peut-être dans un sursaut de conscience vous livreront-ils leur secret. Car tout de même ils n'ignorent pas que leurs dépositions coûtent à trois hommes quatre ans et six mois de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Convoquez des notables et des paysans de la région. Dans le calme de votre cabinet, ils vous apprendront avec franchise toute la vérité.

Monsieur le Gouverneur,

Quelqu'un a dit qu'il n'est point de secret que le temps ne révèle. J'ai l'espoir, en suscitant un doute dans votre conscience, que le secret de Cang-long sera livré plus tôt que les autres.

J'ai l'espoir de voir Ninh et Nguyen bénéficier de la libération conditionnelle parce que, avant ou après votre enquête personnelle, vous aurez quelque doute sur leur culpabilité.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma parfaite considération.

TRAN-VAN-THACH

Conseiller municipal de Saigon

-o0o-

La Lutte, No. 211, 26 Mars 1939

Appel aux travailleurs indochinois, à tous les opprimés de ce pays

Travailleurs,

Les élections du Conseil colonial sont fixées au 15 avril prochain. Le groupe de *La Lutte* présente trois candidats dans la deuxième circonscription

Saigon-Cholon, Tânan, Mytho. Il vous invite à soutenir cette liste de la façon la plus active, par la propagande ou par le bulletin de vote.

Fidèle au programme de la IVème Internationale, nous entendons lutter contre les capitalistes et les grand propriétaires féodaux, contre ceux qui vivent de l'exploitation du Travail, mais surtout contre l'impérialisme qui permet, protège et encourage cette exploitation.

Les droits élémentaires des travailleurs sont foulés aux pieds par l'autocratie qui répond à leurs revendications par la terreur policière, les tortures, l'emprisonnement, la déportation. Ouvriers, paysans, petits fonctionnaires et employés souffrent sans pouvoir protester. Les militants ouvriers qui dénoncent l'odieux du régime sont frappés de lourdes condamnations.

Pas de liberté de presse, de réunion, d'association, de voyage. Par le refus de libertés démocratiques, l'impérialisme veut maintenir indéfiniment le peuple indochinois sous un asservissement total.

Le droit de vote est accordé à une infime minorité. Un peu plus de 30.000 électeurs pour le Conseil colonial, sur une population de quatre millions et demi d'habitants. L'impérialisme ne veut pas voir s'instituer une représentation vraiment populaire. Il lui faut seulement une collection d'élus bourgeois dociles, disposés à ramper devant lui moyennant quelques faveurs.

Contre ce régime de misère et d'indicibles souffrances, tous les exploités, tous les opprimés doivent lutter de toutes leurs forces, en rangs serrés. La lutte, voilà l'unique voie du salut.

L'expérience des dix dernières années montre clairement aux travailleurs indochinois que c'est seulement en luttant contre l'exploitation capitaliste qu'ils ont obtenu quelque adoucissement à leurs intolérables conditions.

La répression sanglante des années 1930-1931-1932 a coûté la vie à des milliers d'hommes et de femmes. D'autres milliers de travailleurs et de militants ouvriers ont empli les prisons et les bagnes. Mais devant ce mouvement révolutionnaire des masses, l'impérialisme a reculé d'un pas et desserré nos chaînes.

Par le mouvement grandiose des grèves de décembre 1936, de l'année 1937, les travailleurs indochinois ont arraché à l'impérialisme quelques maigres réformes. Ils se sont rendu compte de l'efficacité de leur lutte favorisée par la lutte de classe ouvrière française dont l'élan contre la forteresse capitaliste eût été irrésistible sans la trahison du Front populaire.

Chaque fois que les masses ont enregistré un avantage en leur faveur, elles l'ont constamment dû à leur résistance contre l'oppression et contre l'exploitation.

Les travailleurs ne doivent rien aux politiciens bourgeois qui se vantent de leurs démarches de coulisses, de leurs génuflexions devant les puissants du jour. Bien plus, ils doivent inlassablement démasquer ces hypocrites et voir en eux leurs pires ennemis, solidaires avec l'impérialisme dans la répression frappant tous ceux qui luttent pour l'émancipation du peuple.

Camarades ouvriers et paysans,

La lutte pour les libertés démocratiques constitue notre tâche urgente. Il faut que l'autocratie abdique devant la volonté populaire. Le pouvoir doit obtenir une assemblée constituante indochinoise comptée de délégués élus au suffrage universel, direct et secret. Imposons le principe de la désignation par le suffrage universel à tous les postes importants de l'Administration et de la Justice, de la révocabilité des hauts fonctionnaires par le même moyen.

Les classes laborieuses sont au premier rang dans la lutte pour la liberté qui ne doit pas être le privilège des riches.

N'oublions pas cependant qu'il ne saurait être question d'égalité sous le régime capitaliste, même quand il est démocratique, entre les différentes classes sociales.

L'ouvrier, le paysan, le petit employé même pourvu du droit de vote continueront à peiner au profit du capitaliste. Celui-ci continuera à profiter du travail de ceux qu'il plie sous sa loi. L'exploitation de l'homme par l'homme durera tant que le capitalisme ne sera pas abattu.

Les paysans ne deviendront propriétaires de la terre qu'ils cultivent eux-mêmes que s'ils unissent leurs forces aux ouvriers pour exproprier la féodalité terrienne qui perpétue ici un odieux régime de servage.

Ouvriers et paysans combattent pour la conquête de la liberté politique, non pas pour le triomphe de la démocratie capitaliste, mais afin de mieux s'organiser pour se libérer du joug de l'impérialisme et renverser la domination de la bourgeoisie.

Que voyons-nous dans le monde ? Sous le coup des crises répétées, dans sa décadence accélérée, le capitalisme ne considère même plus la démocratie comme une forme commode d'exploitation des travailleurs. Il tend à lui substituer le régime de fer du fascisme qui, par le travail forcé sous la botte de la dictature, veut sauver et consolider le Capital sur le dos des masses bâillonnées.

Nous disons aux ouvriers et aux paysans : engagez-vous dans une lutte sans merci contre le Capital. C'est en renversant le Capital que vous affranchirez le monde du Travail et que vous ferez la conquête de la vraie liberté.

L'égalité ne cessera d'être un vain mot et ne deviendra une réalité désirée de tous les exploités que dans une société sans classe, sous un régime socialiste édifié sur les ruines du capitalisme.

Travailleurs,

Au cours de la présente bataille électorale, que voyez-vous de l'autre côté de la barricade, face à la candidature ouvrière de la IVè Internationale ? Des bourgeois repus et abondamment compromis, de plats valets du gouvernement dont l'obéissance aux hauts fonctionnaires est la raison de vivre.

Nous ne distinguons pas entre les Huynh-van-Chin, Nguyen-van-Sâm, Michel My et tutti quanti. Le passé des uns et des autres les condamne lourdement à nos yeux. Fonctionnaires d'autorité en retraite ou politiciens soumis aux ordres du gouvernement, ils sont tous partisans d'une collaboration avec l'impérialisme de laquelle ils sont les premiers à profiter ainsi qu'une minorité de privilégiés.

Nos politiciens manquent totalement de franchise. En paroles, ils s'opposent quelquefois à l'autocratie. En fait, ils cherchent à s'entendre avec elle, contre le peuple. Ils dupent perpétuellement ceux qui sont assez naïfs pour les croire. Bui-quang-Chiêu et Nguyen-phan-Long ont menti pendant vingt ans. Leurs pâles successeurs, les Chin, Sâm, Michel My etc… n'auront pas d'autre politique que le même mensonge.

Contre nous qui nous réclamons de la lutte de classe se dressent également les staliniens. Ils ne sont pas plus sincères que les constitutionalistes mais mentent plus habilement que ces derniers.

Traîtres à la révolution à laquelle ils tournent le dos, les staliniens se font délibérément les agents de l'impérialisme auquel ils tentent d'enchaîner les peuples coloniaux.

« Union de tous sous le drapeau de la démocratie, sous le drapeau de la République française », voilà ce qu'a déclaré dernièrement Thorez à Constantine, ce que répètent servilement les Nguyen-van-Tao et Duong-bach-Mai.

Atteints d'une crise aigüe de chauvinisme, les staliniens poussent à la course aux armements et à la guerre impérialiste. A cor et à cris, ils réclament la défense nationale pour le plus grand plaisir des classes possédantes.

Ils s'efforcent de mettre sur pied le « Front démocratique » après la faillite lamentable du « Front populaire ». Autre fétiche de la même pâte.

« Front démocratique » c'est-à-dire alliance des classes laborieuses avec la bourgeoisie, donc abandon de la lutte de classe. Précisément la bourgeoisie ne demande pas autre chose que de voir les travailleurs accepter le sort qu'elle

leur fait. Cette politique criminelle de la collaboration des classes exige une capitulation des exploités devant les exploiteurs.

Les staliniens sont réduits à mentir effrontément pour voiler aux yeux des masses les conséquences désastreuses de leur mot d'ordre. Ils parlent encore de revendications et de lutte et cèdent parfois sous la pression des ouvriers et paysans qui réclament la lutte. Mais alors ils freinent de leur mieux pour limiter les dégâts et ne pas dégoûter la bourgeoisie à qui ils tendent la main.

Politique sans honneur et sans courage qui ne trompe personne, surtout la bourgeoisie terrienne qui se montre méfiante et enregistre les manifestations des paysans pauvres comme autant de preuves de la duperie stalinienne. De leur côté, les travailleurs commencent à voir clair et dénoncent vigoureusement le rôle prolétarien-impérialiste des disciples locaux de Staline.

L'expérience de la classe ouvrière constitue une excellente leçon pour les travailleurs d'Indochine. Le « Front populaire » a servi les intérêts du Capital jusqu'au moment où celui-ci, ayant réduit à peu près au néant les conquêtes de juin 36 des ouvriers français, n'en a plus besoin et lui préfère la poigne d'un gouvernement pro-fasciste que le Front populaire a porté lui même au pouvoir.

Les staliniens mentent quand ils affirment que le « Front démocratique »vous apportera les libertés démocratiques. Sont précisément ennemis de ces libertés la plupart des bourgeois indigènes qui redoutent que le peuple n'en fasse un « mauvais usage ». L'actuel régime d'exploitation permis par l'impérialisme leur plaît infiniment plus que la conquête des libertés qui armeront légalement les exploités.

La liberté s'obtient par la lutte. Il n'y a qu'une démocratie vraie parce que fondée sur l'égalité, c'est la démocratie prolétarienne qu'il faut conquérir par la révolution prolétarienne.

Électeurs de la petite bourgeoisie et des classes moyennes,

Vous n'aurez la liberté qu'en vous alliant aux ouvriers et paysans, en les soutenant dans leur lutte, en luttant à leurs côtés.

Les classes laborieuses qui sont les plus exploitées et les plus opprimées démasquent tous les traîtres qui prêchent la collaboration avec les exploiteurs ; elles sont à la pointe du combat contre l'asservissement impérialiste. Elles ont besoin de votre appui. C'est dans votre intérêt de le leur apporter. L'impérialisme ne reculera que devant l'assaut des forces unies de toutes les classes opprimées d'Indochine.

Fonctionnaires, employés,
Commerçants, Petits propriétaires, Artisans,
Vous tous électeurs des classes moyennes,

Vous jouissez du privilège de pouvoir voter. Le bulletin de vote est entre vos mains une arme. N'apportez pas cette arme aux politiciens complices de vos oppresseurs.

Soyez solidaires des ouvriers et des paysans dans leur lutte contre le capitalisme.

Ne cédez pas à la pression gouvernementale ou patronale.

Démasquez impitoyablement les faux « démocrates » staliniens, quand ils vous proposent le « Front démocratique » de trahison.

Après avoir trahi la révolution prolétarienne internationale au nom de l'amitié avec les impérialismes « démocratiques », la 3e Internationale ne pouvait manquer de s'opposer à la lutte émancipatrice des peuples coloniaux.

La politique des Fronts populaires et de « défense nationale » a fait des staliniens de partout les pourvoyeurs de chair à canon pour l'impérialisme « démocratique ».

Le drapeau de la lutte émancipatrice des peuples coloniaux passe définitivement aux mains de la Quatrième Internationale.

Électeurs,

C'est pour cela que vous soutiendrez les candidats de la IVe Internationale. Seuls, ils luttent.

Pour la libération des travailleurs d'Indochine.

Pour la révolution prolétarienne.

Pour le socialisme.

TRAN-VAN-THACH ET SES CO-LISTIERS

-o0o-

La Lutte No. 217, 19 Mai 1939

Au Conseil Colonial

Comment nous entendons défendre les intérêts des fonctionnaires

Dans notre action militante, nous n'avons jamais isolé les petits et moyens fonctionnaires des autres couches exploitées et opprimées des peuples indochinois. Nous les avons constamment invités au contraire à s'organiser et à lutter avec les autres travailleurs contre les mauvais traitements et les bas salaires, pour arracher les droits élémentaires qui différencieront les

travailleurs indigènes des simples esclaves.

Les colonnes de notre journal publient fréquemment les revendications des salariés de l'Administration. Nous avons mené campagne avec la vigueur que l'on sait, contre les caprices des tyranneaux de certains services, en particulier des Chemins de fer. Nous avons dénoncé les abus multiples dus en général à l'actuel régime autocratique.

La tribune du Conseil colonial permettra aux élus ouvriers de développer les revendications de petits et moyens fonctionnaires […] En ce moment, nous constituons des dossiers pour chaque Service. Nous demandons aux fonctionnaires de nous y aider. Il nous faut une documentation abondante et précise.

Voici les principes qui nous guideront dans nos interventions:

I. *Admission des journaliers dans les cadres après un an de travail.* – Il est impossible qu'un fonctionnaire s'emploie à titre journalier pendant cinq, dix ans, parfois indéfiniment, sans l'espoir des avantages obtenus par ceux qui sont dans les cadres.

Les journaliers demandent légitimement que la sécurité leur soit assurée et que cesse leur inquiétude permanente d'un renvoi toujours possible et décidé par un quelconque chef de Service.

Qu'un journalier touche le même salaire de famine après cinq, dix, quinze ans de travail, sans un sou d'indemnité alors qu'augmentent ses charges de famille, c'est une véritable honte que tentent de perpétuer les hauts budgétivores mais que nous combattons de toutes nos forces.

II. *Égalité des indemnités.* – Le gouvernement sanctionne la différence entre les capacités et les fonctions par une forte inégalité entre les soldes.

Telle qu'elle est comprise, nous contesterons et combattrons cette inégalité.

Mais l'octroi des indemnités: cherté de vie, logement, charges de famille, etc... ne doit pas souffrir la moindre différence. Un enfant coûte la même somme à nourrir, que son père soit un haut bureaucrate ou un très humble subordonné.

Nous ne pouvons faire nôtre ce principe admis par l'Administration, à savoir que, plus on descend dans la hiérarchie, moins il convient de manger à sa faim, d'élever et d'instruire ses enfants.

Les raisons qui justifient l'égalité des indemnités chez les Français de la colonie valent également pour les fonctionnaires indochinois.

III. *Révision des soldes pour l'établissement de soldes minima et pour la suppression des soldes princières.* Les salariés de l'Administration qui se trouvent tout en bas de la hiérarchie doivent pouvoir vivre, c'est-à- dire gagner

de quoi se procurer le minimum indispensable à leur existence.

Dans l'Administration, comme dans le Commerce et l'Industrie, s'impose d'urgence un salaire minimum équitable, déterminé non par la volonté souveraine d'un gouverneur, mais par une commission où siègeront des délégués élus des fonctionnaires. Il est absolument inique et révoltant de voir des salariés de l'État à peine décemment vêtus, sous-alimentés, victimes d'une déchéance physiologique qui allonge le cortège déjà effarant des tuberculeux.

Si nous réclamons une augmentation des soldes d'en bas, nous nous opposons également à l'octroi des soldes princières: des 500 à 600 piastres par mois.

L'Indochine est un pays pauvre. Les gros budgétivores sont autant de sangsues avides dont il faut la débarrasser.

IV. *A travail égal, salaire égal.* – Les titulaires d'un même diplôme, chargés des mêmes fonctions, recevront la même rétribution, qu'ils soient Français, Annamites, Laotiens ou Indiens.

Nous combattons toute inégalité de traitements, qu'elle s'appelle supplément colonial ou autre, qu'on prétend justifier par des "risques" particuliers mais qui se fonde en réalité sur la supériorité officiellement admise de la race blanche – de Paris ou de Pondichéry – sur la race jaune.

L'égalité des titres et des capacités entraînera l'égalité des soldes. Aucun argument sophistiqué ne nous persuadera du contraire.

Les travailleurs indochinois ne reconnaissent la supériorité d'aucune race. Un homme, quelle que soit la forme de son nez, vaut uniquement par son mérite et par les services qu'il rend à la collectivité.

Telles sont les revendications immédiates des fonctionnaires que nous saurons développer et faire valoir au Conseil colonial.

Pour obtenir satisfaction, les petits et moyens fonctionnaires ne comptent certainement pas sur nos seules interventions. Il importe qu'ils s'organisent et luttent, unissant leurs forces à celles des travailleurs d'autres catégories qui résistent à l'exploitation capitaliste et à l'oppression coloniale.

L'union de tous les opprimés contre les oppresseurs est une condition indispensable pour arracher des conditions de vie meilleure, et d'abord le droit syndical et les libertés démocratiques qui permettront une lutte plus efficace contre l'autocratie.

Le sort des fonctionnaires est lié à celui des exploités des villes et des champs. Ils ne l'ignorent pas et se gardent de l'isolement, -- individuel ou corporatif, -- source d'incessants déboires.

-o0o-

La Lutte No. 218, 26 Mai 1939

Défense des petits et moyens fonctionnaires

Contre les soldes de famine
Pour la réduction des traitements princiers

Les élus ouvriers au Conseil colonial réclameront une **révision générale des soldes et la fixation de soldes minima** permettant aux petits fonctionnaires de manger à leur faim et de vivre décemment.

Nous rejetons invariablement tout projet de budget où la part des petits fonctionnaires continuera d'être aussi misérable que maintenant.

Le gouvernement nous répondra: Insuffisance de crédit! Pas d'argent !

Parce qu'il se garde de toucher aux privilèges des firmes capitalistes.

Parce que les dépenses militaires pour la défense "nationale" s'enflent chaque jour davantage.

Et aussi parce qu'il refuse de porter le fer chaud dans cette plaie: **les traitements vraiment excessifs des hauts fonctionnaires.**

Tandis que les ressources fort limitées de l'Indochine font vivre à peine des millions d'êtres très humains appartenant à des races particulièrement prolifiques, une minorité de profiteurs accapare le plus qu'ils peuvent. Les travailleurs indochinois se dressent contre les féodaux et les capitalistes de tout poil. Jetant leurs regards sur les budgétivores oppresseurs, ils voient également en eux des ennemis implacables.

Il est impossible que les esclaves coloniaux peinent plus longtemps pour enrichir ces princes de la "République".

Maître Tran-van-Chuong, vice-président du **Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers de l'Indochine**, a des opinions diamétralement opposées aux nôtres. Voici cependant un exemple qu'il cite dans sa brochure "*La situation budgétaire de l'Indochine et ses dépenses de personnel"* et qui mérite d'être reproduit:

"Un commis principal du Trésor ou des Douanes ayant une solde de base de 28.000 francs touche en Indochine un traitement de 6110p.40 ou de 61.104 francs. Si l'on ajoute l'indemnité de zone -- (qui est de 720p. à 1800p. pour une famille ayant 3 enfants) -- l'indemnité pour charges de famille -- (qui est de 126 plus 163,20 plus 336,60= 625p.80 pour un père de 3 enfants) -- le congé payé de huit mois tous les 3 ans, et les frais de transport de cette famille, on s'aperçoit que chaque année de travail effectif d'un fonctionnaire européen d'un rang moyen coûte au budget indochinois une somme qui n'est pas loin de représenter le traitement d'un Président du Conseil des ministres du Japon..."

Il faut bien que la colonisation serve à quelque chose ! Il y a mieux

cependant. J'ai sous mes yeux le Budget primitif de la Région de Saigon-Cholon pour l'exercice 1938. Voyons ce que nous coûte l'Administrateur de la Région qui n'est cependant pas un personnage de première grandeur:

Traitement: 9.990

Contribution budgétaire: (14% sur 57.000 frcs) 798

Frais de représentation: 2.500

Indemnité de zone: 300

Indemnité pour charges de famille: 580

Total: 13.788 piastres

Ce n'est pas fini. Les contribuables doivent assurer le confort à ce prince. Il leur coûte les "suppléments" suivants:

Hôtel de l'Administrateur de la Région

Éclairage, ventilation, eau: 550

Entretien et renouvellement du mobilier: (...)

Gens de service: (...)

Total: 1.966 piastres

Automobile de l'Administrateur

Salaire et habillement du chauffeur: 700

Entretien et fonctionnement: 1.550

Total: 1.250 piastres

Additionnons les trois totaux et nous atteignons la coquette somme de 17.004 piastres.

170.000 francs par an pour l'entretien de ce fonctionnaire.

C'est trop. C'est proprement scandaleux.

Nous prendrons d'autres exemples un autre jour. Mais dès maintenant, disons qu'il convient, -- et la mesure s'impose d'urgence -- de réduire l'appétit de ces messieurs. Ils pèsent trop lourdement sur les épaules des travailleurs. Gendarmes, miliciens et notables courent derrière les coolies, les ouvriers et les paysans pauvres pour extorquer d'eux ce qui représente leur impôt personnel. En prison, ceux qui n'ont rien !

Les ruisselets font des ruisseaux. Les ruisseaux font des rivières. Et les rivières de piastres coulent dans les poches de nos éminents bureaucrates.

A la hauteur où ils se trouvent, les traitements des grands fonctionnaires ruinent le pays. Pour ces budgétivores, l'Indochine porte bien son appellation de colonie d'exploitation.

De toute urgence, il faut une révision générale des soldes.

Nous y reviendrons.

TRAN VAN THACH

-o0o-

La Lutte No. 219, 2 Juin 1939

Défense des moyens et petits fonctionnaires

Il faut réduire l'appétit des budgétivores

"Parmi nos dépenses les plus importantes figurent les dépenses de personnel. Elles totalisent 23.231.000 de piastres au Budget général de 1939 et absorbent donc plus du quart des ressources ordinaires de ce budget. Elles sont en constante augmentation depuis 1935 -- augmentation de 7.360.000 piastres par rapport à 1935..."

Voilà ce que dit Maître Trân-van-Chuong, vice-président du Grand Conseil, agent zélé de l'impérialisme français.

Nous devons au même cet autre renseignement que ces dépenses de personnel "absorbent le quart environ de notre Budget général et un pourcentage encore plus élevé des Budgets locaux -- (le tiers du Budget total du Tonkin) ..."

Ces chiffres illustrent avec une éloquence qui se suffit à elle-même le formidable appétit des budgétivores qui vivent en parasites sur le maigre corps de l'Indochine et sucent avec avidité un sang si appauvri qu'il ne nourrira bientôt plus.

Les classes laborieuses se tuent à la peine pour enrichir non seulement la classe des hauts fonctionnaires à l'estomac terriblement volumineux, mais encore celle des fonctionnaires "moyens" redoutables par leur nombre, qui exigent que leur vie soit pleinement confortable sous toutes ses faces.

Ces fonctionnaires dits "moyens" dont le nombre est hors de proportion avec les besoins du pays formulent d'incessantes revendications. Ils ne s'estiment jamais satisfaits alors qu'ils accumulent des indemnités et des privilèges de toutes sortes.

Voyons ce que touche mensuellement un de nos fonctionnaires "moyens" venus de France, de la Réunion, de la Martinique ou de Pondichéry.

Sa solde annuelle de présence brute est de 35.000 francs par exemple.

La retenue pour pension retranchée, il lui reste 32.900 francs auxquels s'ajoute le supplément colonial, soit les sept dixièmes de la solde brute: 24.500 francs.

Premier total: 57.000 francs ou 5.740 piastres.

Le gouvernement lui octroie une "indemnité spéciale temporaire" de 477 piastres.

Quelle est la raison d'être de cette "indemnité" trop spéciale ? Nous n'en savons rien. Mais ajoutons-y une indemnité complémentaire de cherté de vie de 822 piastres et hâtons-nous d'additionner, car ce n'est pas fini:

57.000+477+822=7.039 p.

Ou: 7.039:12=586 p.60 environ par mois.

Supposons que ce monsieur soit marié, père de trois enfants présents à la colonie et qu'il habite Saigon.

Il touchera à titre d'indemnité de zone:

Pour sa femme: 36 piastres.

Pour sa progéniture: 30 piastres.

Et, par dessus le marché, une indemnité de charges de famille égale à:

(124 plus 204 plus 425) : 12=63 piastres environ.

Nouveau total: 586,60 plus 36 plus 30 plus 63=715p.60

Voilà ce que touche un fonctionnaire "moyen".

Le calcul est passablement compliqué à cause du nombre des indemnités de toutes sortes, et il y en a encore d'autres, -- qui s'ajoutent les unes aux autres à n'en plus finir.

Décidément, nos bureaucrates se servent bien, trop bien.

Calculons rapidement une "petite" solde. Fonctionnaire marié, père de trois enfants et résidant à Saigon. Il touche par exemple une solde brute de 10.000 francs. Émoluments nets en piastres:

940 plus 700 plus 300 plus 935=2.875. Par mois: 240p. environ.

Ajoutons l'indemnité de zone du mari: 80p.

Ajoutons la majoration pour la femme: 48p.

Ajoutons la majoration pour les enfants: 30p.

Ajoutons les charges de famille: 756:12=63p.

Notre "petit" fonctionnaire touche à la fin du mois:

240 plus 80 plus 48 plus 30 plus 63=461 piastres.

On nous objectera: ne faut-il pas que cet homme qui se rend utile à la société vive décemment, mange à sa faim, habille sa femme et fasse instruire ses enfants?

Tout à fait d'accord. Encore qu'on puisse réduire sans inconvénient le nombre actuellement trop élevé de ces "serviteurs de la société".

Mais alors, pourquoi ces considérations ne valent-elles plus rien quand il s'agit des petits et moyens fonctionnaires indigènes, -- des ouvriers et des coolies qui, eux aussi, doivent vivre décemment, manger à leur faim et élever leurs enfants ?

J'ai eu sous les yeux la lettre d'un Ingénieur principal des Travaux publics s'indignant de ce qu'un domestique indigène ait "osé" lui réclamer jusqu'à 35 piastres par mois !

Cet ingénieur gagne dans les 800 piastres. Environ 23 fois ce qu'un Annamite d'humble condition a sollicité en vain de sa "bienveillance" pour manger, nourrir sa famille et payer ses impôts.

Nous répétons: révision des soldes ! Réduction des soldes trop élevées par

rapport au niveau général de vie.

Loin de distinguer entre les budgétivores des diverses races et de prendre parti pour les naturalisés, nous mettons dans le même sac tous les fonctionnaires trop grassement payés, qu'ils soient blancs, jaunes ou noirs.

Nous regrettons très peu de déplaire à ces messieurs les "Agfalistes" qui ne savent qu'une chose: pomper dans la caisse ! Ils ne sont jamais contents, par exemple !

Nos "syndiqués" sont réactionnaires au possible. On se rappelle les 200 voix obtenues par Toulouse le candidat socialiste aux élections législatives de l'année dernière.

La plupart des membres de l'A.F.A.L.I [Association générale de fonctionnaires et agents locaux de l'Indochine] ont voté pour les candidats nettement pro-impérialistes. De Beaumont et Béziat, le premier ancien "volontaire national" !

-o0o-

La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939

Défense des petits et moyens fonctionnaires

Les instituteurs protestent contre les brimades

On sait bien que les instituteurs de ce pays font figure de parents pauvres parmi les salariés de l'État. On sait bien que, pour un travail de nègre, ils touchent une solde de famine.

C'est pour cela qu'on ne se gêne jamais avec eux-mêmes. Partout, ils sont l'objet d'odieuses brimades. Nous disons bien partout car non seulement ils sont brimés à l'école par leurs innombrables chefs, mais encore ils sont mal considérés par les gros pontes des autres services de l'Administration.

Nous voulons aujourd'hui rapprocher deux faits qui se sont succédé en peu de temps.

Le premier est connu du public. Il s'agit de l'incident créé par l'Inspecteur provincial de Cantho. M. l'Inspecteur a eu le malheur de perdre son beau père. Le personnel travaillant sous ses ordres a, comme de coutume, présenté ses condoléances au Chef. A cause de leurs occupations, un certain nombre d'instituteurs et institutrices n'ont pu assister à l'enterrement. Ils ont néanmoins envoyé des lettres de condoléances.

Qu'y a-t-il de répréhensible dans leur attitude ? Toujours est-il que M. l'Inspecteur se fâche tout rouge, convoqua tous les « absents » à son bureau et proféra à leur encontre des paroles grossières.

« Savez-vous que je suis votre chef ? leur demanda-t-il. Pourquoi n'étiez vous pas venus chez moi, lors de l'enterrement de mon beau père ? Vous êtes des maîtres et vous ne savez pas ce que c'est que la politesse. Tenez, Tich Tun

(un instituteur cambodgien. NDLR) est venu. Vous n'êtes même pas au niveau d'un Cambodgien ». (Pour M. l'Inspecteur, le Cambodgien est d'une race inférieure).

Les instituteurs et institutrices injuriés par cet inspecteur indigne ont porté plainte contre leur chef au Gouverneur de la Cochinchine. Une enquête est en cours : formule traditionnelle. Gageons que le gouvernement s'empressera de réserver à l'affaire un enterrement de première classe.

La seconde « histoire » s'est produite la semaine dernière à l'occasion de l'examen du certificat d'études primaires. On sait que pour leur déplacement, les examinateurs annamites reçoivent une indemnité de 3$00 pour les jours de travail et 0$60 pour les jours creux. Visiblement l'indemnité est insuffisante et le pauvre examinateur paie de sa poche la différence des frais occasionnés par son séjour au centre d'examen.

Et ce centre est parfois très loin de sa résidence.

Ainsi des instituteurs de Bêntre, Travinh, Tâyninh, Baria font partie du jury du centre de Cholon. Ils doivent naturellement quitter leur ville le dimanche matin pour arriver à Cholon le soir.

Le dimanche doit par conséquent compter comme jour creux. Or, à la mairie de Cholon, on a essayé de frustrer les 60 pauvres instituteurs d'une indemnité légitime. On a inscrit sur les feuilles de route « arrivé le lundi à 7 heures du matin ». Le bureaucrate de la mairie qui a trouvé ça doit se frotter les mains ! Les instituteurs ont beau protester, rien n'y fait. Bien plus, pour retirer leur feuille de route, ils ont dû venir personnellement à la mairie le vendredi matin, jour de départ, alors qu'on aurait pu les leur envoyer le jeudi soir.

À la mairie, on les regarde de haut et on leur signifie le refus de modifier quoi que ce soit.

Il nous revient que M. Toreilles, Inspecteur de Saigon-Cholon, a été saisi de l'affaire par M. […] secrétaire de la section de l'enseignement de l'A.G.F.A.L.I. [Association Générale des Fonctionnaires et Agents Libres de l'Indochine]. Ces deux affaires montrent comment les instituteurs sont traités par l'Administration coloniale. Des protestations s'élèvent de toutes parts dans le corps enseignant.

Les instituteurs en ont assez ! Mais les protestations ne suffisent pas. Pour résister à l'oppression, il faut s'organiser. Il faut se grouper.

Il faut exiger la liberté syndicale pour les fonctionnaires indochinois.

-o0o-

La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939

Une protestation de HUM et THACH
Contre les salaires minima

Saigon, le 16 juin 1939

MM. Phan-v-Hum et Tran-v-Thach,
Conseillers coloniaux, 95 rue Lagrandière, Saigon

À Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine, Saigon

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons l'honneur de vous exprimer la surprise et l'indignation des travailleurs devant les salaires minima récemment publiés, qui ne diffèrent sensiblement pas de ceux de 1937, alors que, depuis deux ans, le coût de la vie a considérablement augmenté.

Pour la région de Saigon-Cholon, ces salaires sont 0p50 pour les hommes; 0$38 pour les femmes; 0p27 pour les garçons; 0p25 pour les filles (de 15 à 18 ans).

Nous voudrions bien savoir comment, selon le Gouvernement, ces salaires permettent de vivre, c'est-à-dire de payer un loyer, -- même celui d'une paillote infecte, -- deux repas par jour, des vêtements, les frais de locomotion.

En vérité, on les a calculés sans aucun compte des besoins véritables du travailleur. Avec des salaires aussi dérisoires, il est impossible de se procurer le strict nécessaire, à moins que les employés ne se contentent comme nourriture des restes de repas recuits et vendus dans les rues.

Quant aux femmes, les payer 0p38 par jour, c'est pousser nombre d'entre elles dans la voie de la malhonnêteté et de la prostitution.

De tels salaires minima déterminés si arbitrairement vont servir d'argument aux employeurs pour refuser une augmentation de salaires demandée un peu partout et largement justifiée par le coût de l'existence.

Nous avons l'honneur d'élever une énergique protestation contre ces salaires de mort et vous prions de bien vouloir faire établir de nouveaux salaires minima en harmonie avec le prix actuel des denrées et autres produits de première nécessité.

Veuillez croire, Monsieur le Gouverneur, à notre parfaite considération.

&&&

LA PRESSE FACE À LA RÉPRESSION

SOMMAIRE

En contact avec le code pénal
La Lutte, No. 72, 25 Février 1936, *Petits clous*

Du rôle primordial des chiens écrasés
La Lutte, No. 81, 6 Mai 1936, *Petits clous*

1936, La Cochinchine sous la terreur
La Lutte No. 118, 17 Décembre 1936

Le niveau déplorable de la presse annamite de Cochinchine
La Lutte, No. 174, 24 Octobre 1937

Le Régime de la Presse en Indochine [1]
Situation des journaux et des journalistes

Le Régime de la Presse en Indochine
L'Avenir de la presse

Il faut s'unir pour résister à la répression capitaliste !
La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939

[1] Extrait de la brochure *Le Régime de la Presse en Indochine*", rédigée par Tran-van-Thach et publiée par A.J.A.C. Saigon, Novembre 1937. (51 pages).

La Lutte, No. 72, 25 Février 1936, *Petits clous*

En contact avec le code pénal

Fini de rire ! Nous passerons lundi prochain devant la Correctionnelle sous l'inculpation d'avoir, dans ce journal, excité les gens "à la guerre civile" ni plus ni moins. Nous aurions "perpétré des manœuvres et commis des actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, etc..."

Ainsi donc, il faut croire, puisqu'on nous le dit, que nous n'avons pas une plume à la main mais bien un bidon de pétrole destiné à faire enflammer l'Indochine comme une meule de paille. Et la salle de rédaction de LA LUTTE inspirera désormais une sainte frousse aux passants de la rue Lagrandière[1] qui ne se sont pas doutés de l'existence si proche d'eux d'un dépôt d'essence auquel quelqu'un a déjà mis une mèche...

Le fameux article 91 du code pénal modifié envisage aussi le cas où l'on provoque la haine du gouvernement français et des gouvernements protégés. Pourquoi les juges appellent ça un article de loi ? C'est une bande de caoutchouc pour le moins aussi élastique que la conscience de plusieurs de nos hauts fonctionnaires.

Nous aurions provoqué la haine du gouvernement français en protestant contre les abus de pouvoir du gouvernement colonial. Nous reconnaissons notre tort. Il fallait aller remercier M. Pagès lorsqu'il favorisa ses créatures les constitutionalistes aux élections coloniales de l'année dernière par une pression ouverte sur les électeurs.

Il fallait nous rendre dare-dare au palais de la rue Lagrandière le 28 décembre 1935, embrasser les genoux de Pierre André [Pagès, Gouverneur de Cochinchine] pour lui rendre grâce de nous avoir confiés aux bons soins de M. Perroche [chef de police] pendant plus de 24 heures.

Si nous n'écrivions des louanges à l'adresse de notre gouverneur, sur quoi pourrions-nous écrire? Car l'article 91 est là qui interdit de toucher aux

---

[1] La salle de rédaction de *La Lutte*, petite maison mitoyenne d'aspect ordinaire, se trouve comme par hasard à quelques centaines de mètres seulement du Palais de justice, de la Prison centrale et du Palais du Gouverneur de Cochinchine (Aujourd'hui la Bibliothèque de Sciences générales de HCM Ville et le Musée de la Révolution, respectivement). De temps à autre, les "lutteurs" étaient convoqués au Palais du Gouverneur, mais, le plus souvent, ils faisaient le va-et- vient entre le Palais de justice et la prison. Les bureaux de *La Lutte*, la prison et le Palais du Gouverneur sont situés du même côté de la rue Lagrandière (maintenant Lý Tự Trọng).

souverains protégés.

Supposons en effet qu'un type mal inspiré s'avise d'informer le monde qu'une parente lointaine de sa Majesté Bao-Dai, princesse authentique, insuffisamment alimentée par la caisse royale, ouvre une maison de passe. Le voilà poursuivi pour atteinte à l'honneur du roi d'Annam selon la conception de l'honneur la plus rigoureusement bourgeoise.

Ce sera souverainement injuste, si l'usage de cet adverbe n'est pas considéré comme une nouvelle atteinte. Depuis quand une procureuse patentée n'est-elle pas vue comme une honorable commerçante ? Et si payant patente, elle paye aussi de sa personne, pouvons-nous constater là autre chose que l'exercice d'un droit absolu ?

Mais les juges s'occupent trop de nous sans lire ce qu'écrit M. De Lachevrotière. Celui-ci traite l'ancien ministre Rollin[1] de façon assez peu aimable. Il lui applique l'épithète de *fripon* qui est la moins insultante de son répertoire. La citation des "canailleries" de Son Excellence s'arrête à la sixième, ce qui n'est pas mince.

M. Rollin, Excellence d'hier et peut-être de demain de la Troisième République, ayant entre les mains les destinées de l'Empire colonial de la France, est traité – à tort ou à raison, nous nous abstenons de juger aujourd'hui – de canaille. *La Lutte* n'est pas encore allée jusque là.

Nous ne souhaitons pas pour cela devancer le directeur de *La Dépêche* sur les bancs de la Correctionnelle. Nous sommes trop attachés à la liberté de la presse pour voir naître avec plaisir un deuxième cas d'entorse à la loi de 1881.

-o0o-

La Lutte, No. 81, 6 Mai 1936, *Petits clous*

Du rôle primordial des chiens écrasés

Pendant un mois, les journaux français furent remplis d'une matière électorale virulente et explosive. Le public indigène a suivi la lutte d'un peu loin, à travers les échos affaiblis des journaux en langue *quôc-ngu*.

De la vie politique du pays, l'Annamite moyen ne connaît à peu près rien. Son information sur l'activité des gouvernants se réduit à lire la traduction de leurs discours, à apprendre qu'ils voyagent, à se rendre compte que tout va bien puisqu'ils le persuadent avec l'approbation formelle et invariable des Tran-van-Kha et Nguyen-phan-Long.[2]

Il est difficile de dire jusqu'à quel point l'Annamite moyen est intoxiqué

[1] Ministre des Colonies du 13 octobre 1934 au 24 janvier 1936.
[2] Voir "Parti constitutionaliste", dans la **Notes biographiques**.

par une presse soumise, définitivement domestiquée par les menaces d'Edouard-la-Sonnette[1], le factotum du Palais Lagrandière.

La vertu suggestive de tant d'optimisme opère et le lecteur sifflote de satisfaction après avoir serré d'un cran sa ceinture et tâté son portefeuille depuis longtemps aplati.

Il poursuit sa lecture. Imprudence ! Car dès lors il assiste sur les quatre pages à un spectacle curieusement mélangé et déroulé avec art de crimes, de suicides, de vols, d'agressions, d'exploits de marlous, d'ivrognes, de militaires en bordée, de satyres jeunes ou vieux.

Quand par malheur les gouvernants s'arrêtent de discourir ou de se déplacer, les brigands et les septuagénaires amateurs de fillettes prennent leur place aux meilleures colonnes.

De sa première à sa dernière ligne, le quotidien n'est plus qu'un champ de carnage, une foire macabre où le lecteur, entraîné dans une ronde fantastique, devient fou parmi les intestins mis à nu, les crânes en miettes, les pantalons qu'on arrache, les gorges qu'on serre, les corps qui gigotent après absorption de la teinture d'iode, les membres épars dans des mares de sang sur la route ou sur les rails.

Les coups de couteau sont particulièrement à l'honneur. J'en ai compté vingt-neuf l'autre jour, sur une seule feuille: huit donnés à Bien-hoa, quatre à Thi-nghe, dix-sept à Phu-nhuan, répartis entre quatre personnes dont trois furent transportées à l'hôpital et la quatrième au cimetière.

Sur une seule page, j'ai relevé un viol et une tentative de viol, tandis que non loin de là, dans un large rectangle de publicité, un pharmacien vante son produit numéro 30 contre la chaude-pisse.

Depuis plusieurs années, le rendement ralenti de leur imagination contraint les journalistes à consacrer une place de choix aux mérites en prose et en vers des plus récentes découvertes contre les maladies des quartiers réservés ou non. Des remèdes aussi fameux les uns que les autres plongent dans la perplexité le malheureux lecteur qui vient d'attraper le coup de pied de Vénus, qui se prépare à recevoir le coup de fusil du pharmacien, -- guérison radicale en huit boîtes ! -- avant de se résoudre au coup de sonde du docteur Tung.

Le gouvernement bâillonne la presse de langue indigène qu'il condamne à vivre de faits divers. Et l'étranger qui veut se faire une idée de l'activité des Annamites en lisant leurs journaux doit s'étonner prodigieusement. Voilà, pense-t-il, des gens qui passent leur temps à s'assommer et à violer. Après quoi ils se tuent, sans doute par désespoir d'avoir utilisé en vain le remède numéro 30.

---

[1] Surnom d'Edouard Marquis, Chef du Bureau de la Presse.

La Lutte No. 118, 17 Décembre 1936

1936, La Cochinchine sous la terreur

L'Annam sous la terreur[1] est le titre d'une pièce de théâtre. Son auteur est aujourd'hui un valet de la plume. Quand il était fonctionnaire, il sentait le besoin de glorifier la « paix française » en la comparant à la terreur de l'ancien régime.

Il est possible que la terreur ait existé contre les catholiques du temps de Minh-Mang. Il est possible également qu'elle ait été exercée contre la population entière par « les grandes bandes qui dévastaient le pays ». Pierre Pasquier […] l'a du moins affirmé dans son *Annam d'autrefois*[2] *:* « Le tam-tam, les sinistres appels de la trompe chinoise faisaient passer sur toute la campagne le grand frisson de la terreur, avant-coureur des pillages, des incendies, des rançons, des meurtres, des razzias de femmes et de filles. Il fallait une enceinte bien forte, un courage bien trempé pour résister à ces terribles compagnies de pillards et de soudards venus du Quang-Si et qui comptaient dans leurs rangs la lie de la population annamite ».

Les détails de ce tableau ont changé mais pas *le grand frisson de la terreur* que les pillards et les soudards installés ici font passer sur tout le pays. Ce n'est plus la lie de la population qui opère. C'en est la « fleur ». Plus de tam-tam, plus de trompe chinoise !

Mais le klaxon d'une Torpédo [Citroën] de la série C 5500 ou le ronflement d'un vieux moteur de camionnette. Un coup de frein strident ! Et votre demeure est encerclée. Agents devant, agents derrière, tandis que le commissaire en écharpe vous présente un texte dactylographié avec un cachet.

Vous êtes expulsés de chez vous, de la Cochinchine.

Allez ! Montez dans la voiture ! Adieu votre foyer péniblement constitué, vos intérêts, votre situation. Est-ce que cela compte d'abord pour les pillards qui veulent votre ruine, votre misère, votre désespoir?

Diêp-van-Ky, Bui-thê-My, Phan-van-Huân, Nguyen-Ky et tant d'autres ont connu ce sort. D'autres vivent dans les transes. Il y en a qui ont pris les devants et ont quitté notre Cochinchine devenue inhospitalière depuis que

---

[1] Drame historique de Nguyễn Hữu Mỹ dit Michel My, *huyen* (sous-préfet) du gouvernement de Cochinchine. Représenté pour la première fois au Théâtre de l'Institut Taberd, le 8 juin 1924. « Dédicace : au Gouverneur général de l'Indochine et à Sa Majesté l'Empereur d'Annam : … Puissent mes compatriotes, ayant lu cet ouvrage… apprendre à mieux aimer leur pays et à vénérer la FRANCE leur patrie d'adoption. »

[2] *L'Annam d'autrefois, essai sur la constitution de l'Annam avant l'intervention française*, Paris, Société d'Editions géographiques, maritimes, et coloniales, 1930. [source: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6541591c]

sévit un refoulé.[1]

L'on conçoit alors qu'un « courage bien trempé » est nécessaire pour résister à cette terreur. Les lâches n'ont évidemment pas ce courage. Beaucoup ont flanché. L'un d'eux a pu réparer « l'irréparable » contre promesse « d'adorer ce qu'il a brûlé et de brûler ce qu'il a adoré ». Tant mieux pour lui !

Celui-là au moins ne se déshonore que pour se tirer d'une situation vraiment tragique. Il n'en est pas ainsi pour le *Nguyên-van-Nhi* du *Công-Luân.*

A la nouvelle du refoulement de Diêp-van-Ky, le malheureux est allé consulter tout le monde pour savoir si on pouvait l'expulser. Sur la réponse affirmative de quelques-uns de ses conseillers, il n'a trouvé rien de mieux que de baver sans conviction mais avec d'autant plus de grossièreté sur le groupe de *La Lutte*. A moins que le misérable n'ait l'intention de servir les capitalistes comme le font ses employeurs Faget et Tô-ngoc-Duong, il doit aujourd'hui regretter son geste en apprenant qu'à l'encontre de Ky, il ne peut être expulsé, étant régulièrement reconnu par son père, Cochinchinois 100% établi actuellement en Cochinchine, fonctionnaire en service au Cambodge au moment de sa naissance.

Ce que nous venons de raconter est loin d'être beau. Le nationaliste annamite y voit les défauts de la race et en veut à M. Pagès de les avoir malicieusement mis à nu.

Quant à nous, nous incriminons entièrement l'auteur des coups de force qui ont créé l'atmosphère de terreur et le spectacle des lâchetés de ces trois dernières semaines. Nous jurons de travailler de toute notre énergie à l'abolition de cet affreux droit d'expulsion.

Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine,

Les hommes intelligents ne dédaignent pas les conseils, d'où qu'ils viennent. Vous nous permettrez donc de vous en donner un. Vous êtes plus jeune que M. Robin. Il pourrait vous faire profiter de son expérience. Demandez-lui comment le remords l'a torturé après le bombardement de Co-Am.

Plusieurs générations d'Annamites du Centre et du Nord se souviendront du frisson de terreur de cette année. Vous êtes marqué comme le Gouverneur des expulsions arbitraires, iniques.

Vous avez aujourd'hui le sentiment d'avoir fait votre « devoir ». Vous aurez demain l'amer regret d'avoir exagéré.

---

[1] Jeu de mots: celui qui refoule les journalistes dans leur pays d'origine est "un refoulé". Allusion caustique au Gouverneur de Cochinchine?

-o0o-

La Lutte, No. 174, 24 Octobre 1937

Le niveau déplorable de la presse annamite de Cochinchine

Il faut considérer la désaffection grandissante du public à l'égard des quotidiens de langue annamite. Les pages de ceux-ci ne sont plus remplies que de faits divers. En l'absence de tout procès politique retentissant, nos confrères vivent sur le fonds des crimes et délits récoltés au Palais [du Gouverneur] ou dans les Commissariats de police.

Les rédacteurs en chef moralisent à perte de vue. Leurs considérations philosophiques possèdent sans doute quelque valeur dialectique quand on veut bien les étudier au point de vue du régime existant. Elles ont malheureusement un rapport plutôt lointain avec les préoccupations du peuple qui peine, qui souffre, qui est écœuré des pleurnicheries et des platitudes de nos rédacteurs en chef.

Dans les salles de rédaction, on ne sait plus qu'écrire, sinon des propos badins plus ou moins heureux. Le vol des mouches est suivi avec attention par nos prosateurs qui découvrent devant eux un vide infini.

Empoisonnements, suicides, vols, viols, crimes crapuleux s'étalent sur les principales pages. Dans le *Công-Luân*, l'histoire d'un milicien qui a perdu son pantalon dans une aventure nocturne a rempli deux colonnes bien tassées, en première page.

Il est vrai que le *Công-Luân* appartient à la finance et que sa politique ne peut être que celle de l'encensoir. Son directeur est un cireur de chaussures émérite. Mais les autres feuilles ne valent guère mieux.

L'horrible accident d'Anlac faisant quinze morts occupait, à bon droit, trois ou quatre colonnes dans un journal d'information. Un de nos confrères lui a consacré un numéro spécial : les détails supplémentaires lui ont permis de couvrir le lendemain une nouvelle page, éloge funèbre compris. Il a oublié la mort lente de centaines de milliers de travailleurs indigènes affamés, écrasés d'injustices sociales.

La vente rapide de quelques numéros ne constitue pas un argument contre ce que nous avons dit : le public parcourt la presse de langue indigène avec un intérêt décroissant. On prend connaissance des nouvelles internationales : guerre sino-japonaise, guerre d'Espagne. Un rapide coup d'œil sur les assommages, les vols à la tire et les histoires de pantalons égarés. Et le journal devient bon pour les usages domestiques.

Le très bas niveau du journalisme cochinchinois explique le succès en Cochinchine des journaux du Tonkin où sont disputés les problèmes politiques. Le *Ban-Dân* et le *Thoi-Bao*, hebdomadaires staliniens, sont

préférés à la production locale. Faute de mieux, on préfère à la littérature moralisante et soporifique des salles de rédaction saïgonnaises celle de la Troisième internationale, militante et politique, bien qu' inspirée par une idéologie fausse et dangereuse.

Nous luttons pour la liberté complète de la presse. Mais nous devons dire à nos confrères que cette liberté s'obtient dans une grande mesure grâce au courage de ceux qui écrivent. Si ceux-ci se laissent intimider et n'offrent aucune résistance aux brimades, s'ils courbent la tête devant la menace de perdre leur gagne-pain, ils avilissent leur mission sociale.

Le journalisme n'est pas, ne peut pas être, dans une colonie qui est la terre d'élection de l'arbitraire, un simple moyen d'existence. Le journaliste qui se respecte considère son rôle avec sa noblesse et ses risques. Car on l'estime ou le méprise. L'attitude à son égard ne peut être l'indifférence. […]

-o0o-

Le Régime de la Presse en Indochine

Situation des journaux et des journalistes[1]

L'autorisation préalable ou le régime du bon plaisir

Le droit de l'autorisation préalable est accordé au Gouverneur Général de l'Indochine par le décret du 30 décembre 1898.

Nous avons dit que celui-ci ignore la situation particulière de la Cochinchine, colonie française, à laquelle est applicable la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. (V. art. 69 de cette loi).

Cette discrimination entre la Cochinchine, colonie, et les pays de protectorat, le décret du 4 octobre 1927, qui prétend « *réaliser l'unité de législation et de juridiction* » en matière de presse, ne l'a pas oubliée.

Le Ministre des Colonies de l'époque, **M. Léon Perrier,** a expressément déclaré que le régime de périodique en Indochine n'est pas le même pour les pays de protectorat et pour la Cochinchine […]

Dans ces conditions, quelle doit être l'attitude du Gouvernement indochinois ? Respecter la liberté de la presse en Cochinchine et user du droit de l'autorisation préalable dans les quatre pays de protectorat ?

Passant par-dessus la légalité, les chefs de l'Indochine étendent l'autorisation préalable à la Cochinchine, en s'appuyant sur le décret du 30

---

[1] Extrait de la brochure *Le Régime de la Presse en Indochine*", rédigée par Tran-van-Thach et publiée par A.J.A.C. Saigon, Novembre 1937. (51 pages).

décembre 1898 annulé dans l'esprit sinon dans la lettre par celui du 4 octobre 1927.

Cet abus a duré depuis toujours de sorte que nul ne peut faire paraître un journal dans une des langues indochinoises sans l'autorisation du Gouverneur Général de l'Indochine.

Les chefs d'Administration locale donnent leur avis favorable ou défavorable. Le Gouverneur Général décide après consultation de la Commission permanente du Conseil de Gouvernement. Celle-ci est composée en majorité de hauts fonctionnaires sur qui le Gouverneur Général exerce une influence directe. Elle pensera ce qu'il pense. […]

Armé d'un pouvoir aussi étendu sur la presse, comment le Gouvernement s'en est-il servi jusqu'à ce jour ?

L'autorisation de publier un journal s'accorde aux hommes politiques influents, partisans plus ou moins résolus du régime colonial, ou à ceux dont les rapports de police ont établi les tendances sociales modérées ou conservatrices.

C'est par charretées que le Gouvernement a rejeté les requêtes dont les auteurs sont « mal notés » soit parce qu'ils ont manifesté quelque indépendance de caractère, soit parce que les idées qu'ils ont pu exprimer publiquement ou dans le privé sont cataloguées parmi les subversives.

Il n'existe en Indochine aucun journal en langue indigène appartenant à un homme ou à un groupe politique d'opposition. Il n'existe aucun périodique de tendance prolétarienne.

Dès qu'une feuille oriente sa politique à gauche, critique celle du Gouvernement, dénonce les abus de pouvoir commis par des fonctionnaires d'autorité, ou, plus simplement, tourne en ridicule les mœurs des mandarins, le couperet de l'interdiction s'abat sur elle.

L'augmentation du tirage suffit pour rendre un journal suspect. Il est de plus en plus répandu ? C'est donc que son influence grandit. Veillons plus étroitement sur lui. Le « Thân-Chung », le « Phu-Nu-Tân-Van », le « Trung-Lâp », le « Dân-Quyên » ont disparu au moment où ils étaient appréciés d'un nombre croissant de lecteurs. Ce n'est pas aimer le paradoxe que de dénoncer, de constater ceci : plus un périodique se vend, plus il est près de la tombe.

L'interdiction prononcée par le Gouvernement est temporaire ou définitive. Mais, quelle que soit la sanction prise à l'égard d'un journal, elle ne lui est jamais motivée. Le coupable ne peut qu'enregistrer son malheur sans autre forme de procès. […]

Il est à remarquer que les hommes qui décident sans appel du sort d'un journal ignorent presque toujours la langue du pays. Ils se fient à la traduction des articles incriminés due aux soins de la Sûreté politique, traduction qui

inspire une médiocre confiance. Ils subissent l'influence de leur entourage, se laissent suggérer des décisions dont on recherche vainement les raisons précises dans les arrêtés d'interdiction.

C'est ainsi que le 3 octobre 1932, le Gouverneur par intérim de la Cochinchine, M. Eutrope, a suspendu le journal « TRUNG-LAP-BAO » pour une durée de huit jours parce que, dit-il, « *certains articles dénotent un état d'esprit fâcheux qu'il ne m'est pas possible de tolérer plus longtemps* » […]

Le droit d'interdiction constitue entre les mains du Gouvernement une arme terriblement efficace contre tout journal qui tenterait de critiquer sa politique, de dénoncer les défaillances des hauts fonctionnaires, de réclamer des réformes politiques et sociales en faveur des classes laborieuses trop misérables.

De juin à septembre, pendant les derniers mois de son Gouvernement, alors qu'en France le Front populaire avait pris le pouvoir, M. Robin a suspendu cinq journaux :

1. Le NGO BAO (Le Journal de Midi), un quotidien de Hanoi, coupable de nous ne savons quoi.

2. Le PHONG-HOA (La Revue des Mœurs), hebdomadaire humoristique paraissant à Hanoi, sorte de CANARD ENCHAINÉ des mœurs. Le PHONG-HOA est peut-être coupable d'avoir tourné en ridicule les mœurs de la plupart des mandarins, en particulier la pratique séculaire de la concussion. Une connaissance officieuse du rapport demandant sa suppression permet d'affirmer que le Gouvernement lui reproche de porter atteinte au prestige et à l'autorité des mandarins annamites, fidèles serviteurs de l'œuvre française au Tonkin.

3. Le DÂN-QUYÊN (Les Droits du peuple), quotidien paraissant à Saigon. Il saute aux yeux de tous que cette feuille est interdite pour avoir appelé les masses à participer au Congrès Indochinois, pour avoir publié les communiqués des Comités d'action et des articles de défense des intérêts ouvriers.

4. Le HÔN-TRE (L'Âme de la jeunesse), hebdomadaire du Tonkin, coupable d'avoir réclamé des réformes sérieuses, susceptibles de relever le niveau d'existence des masses indochinoises.

5. KHOE (Santé) dont le premier numéro n'a pas paru, qui n'a fait qu'annoncer sa parution. Les noms de quelques-uns de ses rédacteurs, jeunes et ardents, portés à la connaissance du public, ont éveillé les soupçons du Gouvernement, et cette méfiance a suffi pour lui dicter sa décision […]

M. Robin est parti, laissant la place à M. Brévié qui a la confiance absolue du Ministre des Colonies Marius Moutet comme celui-ci aime à proclamer dans ses discours.

Une fois ce nouveau Gouverneur Général de Front populaire installé à Hanoi, la suspension des périodiques a repris à l'ancienne cadence. Voici les journaux morts dans les sept premiers mois de 1937.

Le « Tieng-Tre » (La voix des Jeunes)

Le « Nhành-Lua » (La tige de Riz)

Le « Tuong-Lai » (L'Avenir)

Le « Nu-Luu-Tuan-Bao » (L'Hebdomadaire de la Femme)

Le « The-Gioi-Tan-Van » (Nouvelles mondiales)

Le « Duoc-Nha-Nam » (Le Flambeau d'Annam), quotidien d'information de Cochine.

Le « Nhanh Lua » a mené campagne pour les réformes politiques et sociales. Cent pour cent front-populaire, il soutient avec ardeur la politique de MM. Blum et Moutet. Sur le plan colonial, il a témoigné quelque impatience fort légitime devant la carence du Gouvernement. Cela lui a valu une exécution sommaire.

Quant à la disparition du « Tuong-Lai », le Résident supérieur du Tonkin en donne la « justification » suivante. Rappelons que nos confrères du Nord se sont réunis en Congrès. Le fait d'apposer des affiches et de distribuer des tracts à propos d'un congrès n'a rien que de très normal. Ce fut cependant un prétexte rêvé par ce haut fonctionnaire pour décider la perte du « Tuong-Lai ». […]

Les autres feuilles ont disparu, nous ignorons pour quelle cause. Le cas du « The-Gioi » est significatif, cet hebdomadaire ayant toujours été très modéré de ton et d'idées. Egalement très modéré a été le « Duoc-Nha-Nam ».

Renonçons à comprendre le fait du prince.

Interdiction de circulation dans un ou plusieurs pays de l'Union

Un journal autorisé par le Gouverneur Général devrait pouvoir circuler dans toute l'Indochine. Il n'en est rien.

Un Résident Supérieur, par simple arrêté, peut lui refuser l'accès dans son territoire sans qu'il juge utile d'en indiquer le motif. La portée des décisions du Gouverneur Général, en matière de presse, est donc restreinte à volonté par l'initiative des Chefs d'Administration locale. Cette dualité de pouvoirs, extrêmement fâcheuse pour la presse, constitue un vice des plus curieux de l'organisation administrative et politique de l'Indochine française. […]

L'interdiction de circulation ne distingue pas entre les langues des périodiques. Les journaux rédigés en français, hors de portée des foules non instruites, s'exposent aux mêmes coups que les autres.

Tous les journaux de Cochinchine, politiquement à gauche ou à l'extrême gauche, n'ont accès dans aucun autre pays de l'Union indochinoise.

« La Lutte », « L'Avant-Garde » dépassent difficilement les frontières de la colonie.

Mauvais traitements subis par les journalistes

L'autorisation préalable courbe les directeurs des journaux en langue indigène aux pieds du Gouvernement.

La crainte de se voir frapper par un arrêt d'interdiction oblige un journal qui ne veut pas se suicider à se surveiller constamment. Il évite soigneusement de dire quoi que ce soit qui aille à l'encontre de la politique gouvernementale. Le sort malheureux de confrères imprudents incite les survivants à la plus extrême prudence.

La Censure [Bureau de] est morte. Elle a laissé d'amers souvenirs. Jusqu'en 1934, elle contrôlait non seulement les idées – et exerçait de terribles représailles contre ceux qui se heurtaient à l'orthodoxie administrative – mais portait ses soupçons jusque sur le vocabulaire.

Des termes jugés « subversifs » selon la fantaisie du jour des censeurs étaient rayés des morasses soumises à leur examen. Par exemple, en 1933, au moment des élections municipales à Saigon, la rigueur de la Censure ne tolérait pas l'expression *lao động,* équivalent annamite de *prolétaire.* […]

Depuis 1934, le Bureau de la Censure a cédé la place au Bureau de la Presse qui continue à exercer un contrôle intolérable sur la presse de langue indigène.

Le Bureau de la Presse surveille uniquement la presse de langue indigène. Il n'est jamais intervenu dans les campagnes menées par les journaux du Capital contre le Gouvernement de Front populaire, campagnes alimentées par les articles des feuilles d'extrême-droite de la Métropole.

Certes ces journaux bénéficient de l'entière liberté de la presse. Mais dans leurs attaques contre le Gouvernement Blum-Moutet, ils publient avec complaisance les fausses nouvelles d'ordre financier ou autre envoyées de Paris. Le Bureau de la Presse de Cochinchine a le devoir de démentir ces nouvelles tendancieuses. Il a le devoir – et il n'en est pas à un communiqué près – de mettre l'opinion en garde contre les inexactitudes d'une presse payée par la finance internationaliste.

Il ne l'a jamais fait. Au Tonkin et en Cochinchine dans les deux pays de l'Union où la presse est la plus développée, les ennemis du Gouvernement de Front populaire ont beau jeu pour l'attaquer, sans la moindre contre-offensive du Gouvernement indochinois.

Bien mieux, il est de notoriété publique que les directeurs des journaux anti-front populaire ont un libre accès dans les Bureaux du Gouvernement.

A l'égard de la presse de langue annamite, le Gouvernement témoigne par contre un sentiment non équivoque de mépris. […]

Tentatives gouvernementales pour diriger la presse

Dans l'histoire du journalisme local, des exemples abondent où se manifeste la volonté du Gouvernement d'imposer ses vues, sa ligne politique à des journaux soumis au régime de l'autorisation préalable. […]

Un fait non moins significatif de l'état de dépendance où se trouve la presse de langue indigène à l'égard du Gouvernement fut apporté par les événements de fin décembre 1935.

Le jeudi 26 décembre 1935, près de 2000 cochers de tilburys de la Région de Saigon-Cholon ne sortirent pas leurs voitures afin de protester contre les contraventions de police excessives et contre l'imposition d'un frein coûteux et inutile à leurs légers véhicules.

Les quatre conseillers municipaux ouvriers furent arrêtés car le Gouvernement leur attribuait l'initiative de cette manifestation.

Les représentants des journaux de langue annamite furent convoqués au Gouvernement local où le Chef de Cabinet du Gouverneur, M. Larivière, leur intima l'ordre de ne souffler mot sur la grève des cochers, sur l'arrestation des quatre conseillers municipaux. Dans l'ensemble, la presse s'est conformée à la consigne.

En multipliant les avertissements, les intimidations, en les menaçant de l'interdiction – cette épée de Damoclès – le Gouvernement déguise à peine son intention d'obliger les journalistes à ne défendre qu'une politique : la sienne, à ne se placer, pour juger les hommes et les événements, qu'à un point de vue : le sien. […]

Expulsion des journalistes

On imaginerait difficilement un Français du Nord chassé du Midi par « mesure de police », un Parisien jeté hors de Toulouse ou de Bordeaux parce que « indésirables ».

Mais ce qui ne se voit pas ailleurs se constate en Indochine où les Chefs d'Administration locale s'attribuent des pouvoirs immenses. Chacun est souverain dans son fief qu'il gouverne à son gré.

Des journalistes originaires d'une partie de l'Union vont exercer leur profession dans une autre. Nés à Hué ou à Nam-Dinh, ils sont venus s'établir par exemple à Saigon. Dès ce moment, ils peuvent être expulsés de Cochinchine sous un prétexte quelconque, pas toujours avouable.

> Le 13 décembre 1936 devait avoir lieu en Cochinchine l'élection d'un délégué indigène au Conseil supérieur des Colonies par les populations autochtones. […]
>
> Le délégué sortant, M. Bui-quang-Chiêu, posait sa candidature ouvertement soutenue par les autorités locales.

Deux journalistes pouvaient gêner sa réélection malgré la composition très restreinte d'un collège électoral en majorité à la dévotion du Gouvernement.

Le Gouverneur de la Cochinchine ne trouva rien de mieux que de prendre deux arrêtés d'expulsion contre Marius Moutet. Diêp-van-Ky, rédacteur en chef au *Viêt-Nam* (organe de Nguyen-phan-Long qui se présentait contre le candidat officiel) et Bui-thê-My rédacteur en chef au *Diên-Tin*.

Sous prétexte que ces deux Annamites étaient originaires de l'Annam, M. Pagès les fait sortir de force du territoire de Cochinchine. […]

Cette expulsion d'Indochinois d'une partie de l'Indochine dans une autre, Résidents Supérieurs et Gouverneur de la Cochinchine en sont coutumiers. Sous prétexte de *mesure de police*, c'est un moyen extrêmement commode pour eux de se débarrasser de ceux qui les gênent ou leur déplaisent. […]

L'expulsion de Diêp-van-Ky et Bui-thê-My émut profondément l'opinion. La personnalité de nos deux confrères fit apparaître à de larges couches de la population le caractère intolérable de ce coup de force.

Nous disons coup de force, car, comment admettre que les Indochinois ne puissent circuler librement en Indochine et séjourner dans telle partie de l'Union qui leur plaît ? L'Indochine n'est-elle pas un tout politique – et économique – soumis à l'autorité d'un Gouverneur Général qui dépend lui-même du Gouvernement de la France ? […]

M. Godart a pu entendre durant son séjour en Indochine du 1er janvier au 13 mars 1937, tous les groupes et partis politiques de gauche, même des hommes très modérés, se plaindre d'une politique de force qui ne semblait reculer devant rien. Des personnalités politiques de la Métropole s'indignèrent à leur tour.

Sous la pression de l'opinion unanime contre ces procédés de Gouvernement, M. Pagès annula le 6 avril 1937 les deux arrêtés contre Diêp-van-Ky et Bui-thê-My.

Il avait néanmoins atteint son but : une soumission plus complète de nombreux journalistes de l'Annam et du Tonkin. […]

Poursuites contre les journalistes

Les poursuites contre les journalistes sont de deux ordres.

1. Infraction au décret du 30 décembre 1898 attribuant au Gouverneur Général le pouvoir de l'autorisation préalable sur les journaux ou écrits périodiques de langue indigène.

2. Manœuvres subversives et atteintes au respect dû à l'autorité française dans la Métropole et les colonies et aux gouvernements indigènes protégés par la France. […]

Les infractions à ces décrets scélérats ont été l'objet de quatre procès récents et retentissants. Le Gouvernement colonial a intenté des poursuites contre

1. Le « Dân-Quyên » (Les Droits du Peuple) en novembre 1936.
2. « La Lutte » en février 1936
3. « La Lutte » en juin 1937
4. « Le Travail » en avril 1937 […]

Premier procès contre « La Lutte »

Le 18 mars 1936, plusieurs rédacteurs de l'hebdomadaire « La Lutte » ont comparu devant le Tribunal correctionnel de Saigon.

« La Lutte » est un organe de défense des intérêts des travailleurs indochinois. C'est en Indochine le premier journal en date d'un caractère nettement prolétarien. Il mène un combat inlassable contre l'exploitation de forme féodale à laquelle sont soumis les travailleurs d'Indochine totalement désarmés par la loi devant un patronat tout-puissant qui a ses organisations, ses assemblées élues, sa presse.

Les abus de pouvoir dénoncés par « La Lutte » ont valu à son imprimeur, à son gérant et à ses rédacteurs d'être traduits devant la Justice. […]

Par un de ces moyens de Gouvernement fort commodes et souvent illégaux, on les avait inculpés de manœuvres subversives « **de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves** » délit frappé de lourdes peines par un second décret Perrier du 4 octobre 1927.

(Il existe deux décrets Perrier également datés du 4 octobre 1927 : un, réglementant la presse dans les pays de protectorat, que nous avons publié dans le recueil ci-dessus, et un autre, réprimant « les manœuvres subversives » sur tout le territoire de l'Indochine.) […]

Le Tribunal correctionnel appliqua le décret du 4 octobre 1927 concernant les « manœuvres subversives » aux articles de presse et condamna plusieurs rédacteurs de « La Lutte ».

Mais la Cour d'Appel de Saigon (audience du 19 mai 1936) a témoigné une compréhension plus juste de la loi. […]

Deuxième procès contre LA LUTTE

La victoire aux urnes du Rassemblement populaire suscita de grands espoirs dans les masses indochinoises. […]

Au mois d'août 1936, le groupement ouvrier LA LUTTE prit l'initiative d'organiser un Congrès Indochinois avec tous les éléments progressistes de la petite et moyenne bourgeoisie franco-indochinoise. Ce Congrès se proposait d'élaborer un cahier de vœux qui serait soumis à la Commission d'enquête parlementaire prévue par le programme du Rassemblement populaire.

Mais les grandes entreprises industrielles et agricoles ainsi que ces Messieurs de la Banque de l'Indochine et des Missions catholiques voyaient d'un mauvais œil les travailleurs indigènes formuler des revendications telles que le droit syndical et les libertés démocratiques et dénoncer l'exploitation de la main-d'œuvre.

Cinq conseillers coloniaux, membres du Comité organisateur du Congrès signèrent une déclaration de scission où les membres et les sympathisants du groupe de LA LUTTE furent accusés contre toute absence de preuve de bonne foi d'avoir voulu provoquer du désordre dans le pays.

Deux télégrammes ministériels parvinrent de Paris et furent affichés partout comme « télégrammes d'Etat ».

Voici un passage du second texte : « **Vous maintiendrez l'ordre public par tous moyens légitimes et légaux, même par poursuites contre ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires**. »

Pour le Gouvernement local, celles-ci se révélèrent tout de suite **nécessaires**. Trois rédacteurs de LA LUTTE, Ta-Thu-Thâu, Nguyen-van-Tao, Nguyên-an-Ninh furent incarcérés sous l'inculpation de manœuvres subversives par voie de presse. […]

Après un mois de détention, jugeant leur incarcération arbitraire, les trois journalistes firent la grève de la faim (qui allait durer douze jours).

Des interventions eurent lieu auprès de Marius Moutet et à Paris. Des journalistes de la colonie, sans distinction d'opinions politiques, adressèrent un télégramme au Ministre pour demander l'élargissement de Thâu, Tao, Ninh. […]

Pendant le mois de décembre et le premier trimestre de l'année 1937, avant et surtout après l'arrivée de M. Justin Godart, sénateur, délégué du Gouvernement de Front populaire, des centaines de grèves éclatèrent en Indochine, principalement au Nord et au Sud.

Partout se retrouvaient les mêmes revendications : augmentation de salaire, journée de huit heures, garantie contre les accidents du travail, cessation des brutalités, droit syndical. Sur son passage, M. Justin Godart était

salué le poing levé par des milliers de travailleurs. La presse pro-fasciste poussait les hauts cris.

Le départ de M. Godart coïncide avec un commencement de répression au Tonkin et en Annam. […]

En Cochinchine, pendant les mois d'avril, de mai et de juin, outre des grèves ouvrières – en particulier celles de l'Arsenal—il se produisit de multiples manifestations à la campagne.

Des paysans, par cortège de plusieurs centaines, se dirigeaient vers les délégations administratives pour réclamer la suppression de la réglementation du tabac, la suppression de l'impôt personnel (suppression déjà votée par le Conseil colonial), la création des écoles et des maternités, la diminution de la rente foncière, et, par solidarité avec les ouvriers de l'Arsenal, la solution rapide de leur grève.

De nouveau, le Gouvernement fit arrêter Nguyên-an-Ninh, Nguyen-van-Tao, Ta-Thu-Thâu. Le premier disparut et ne fut arrêté que quelques mois après. Ils sont inculpés pour la teneur de tous les numéros de LA LUTTE ayant paru depuis le 10 novembre 1936.

Le 2 juillet 1937, Nguyen-van-Tao et Ta-Thu-Thâu comparurent devant le Tribunal correctionnel qui se déclara compétent pour les juger malgré l'arrêt de la Cour d'appel de Saigon de mai 1936.

On reprocha aux inculpés d'avoir, par LA LUTTE, causé des « **désordres** », sans arriver à établir leur participation directe aux mouvements sociaux ainsi qualifiés.

Pour « manœuvres subversives », le Tribunal condamna Nguyên-an-Ninh à cinq ans d'emprisonnement par défaut, Nguyen-van-Tao et Ta-Thu-Thâu à deux ans chacun. A peine Thâu et Tao eurent-ils signé leur appel que le second fut arrêté le 19 juillet et le premier le 23 juillet 1937, Thâu pour un article de LA LUTTE et Tao pour les articles de l'AVANT-GARDE. Furent incarcérés également Ganofsky et Nguyen-van-Sô, gérant et rédacteur de LA LUTTE, Trân-van-Hien et Trân-van-Quang, gérant et rédacteur présumé de l'AVANT-GARDE. […]

Enfin, le tout dernier jugement du Tribunal correctionnel – 17 septembre 1937 – a condamné Thâu, Tao, Sô, Hiên et Quang à un an de prison plus dix ans d'interdiction de séjour. Seul Ganofsky, grâce à son âge et à son infirmité, ne fut pas condamné.

La grève de la faim avait très affaibli Thâu, Tao, Hiên, Quang. Sô, tuberculeux, et dont la maladie s'était aggravée pendant la détention, avait seul bénéficié de la liberté provisoire.

Malgré leur état de santé, ils furent transportés de l'hôpital au Palais de Justice et condamnés sans avoir la force physique de se défendre. La salle

d'audience, ce jour-là, avec les infirmiers et l'odeur de l'éther apporté par précaution, avait un petit aspect d'hôpital.

-o0o-

Le Régime de la Presse en Indochine

L'Avenir de la presse[1]

La presse en Indochine en langue française et en langues locales demande à être traitée sur le même pied d'égalité que celle de la Métropole, c'est-à-dire à bénéficier du régime libéral déterminé par la loi du 29 juillet 1881.

Il est à peine besoin de souligner l'absolue nécessité d'une liberté totale de la presse dans un pays politiquement très arriéré où une minorité de privilégiés possède sur vingt millions de travailleurs, d'artisans, de petits propriétaires ruraux un pouvoir de domination et d'asservissement formidable.

L'absence de libertés politiques élémentaires explique l'impuissance des petits contribuables à réclamer justice, à obtenir la reconnaissance des droits les plus évidents.

L'absence d'une présentation populaire élue et pourvue d'un réel pouvoir de législation et de contrôle explique la toute-puissance de l'Administration, qu'elle soit française ou mandarinale, dont les décisions demeurent sans appel pour une population misérable et sans défense.

Nous disons bien représentation populaire élue, car la composition des collèges électoraux existants, qui sont fort restreints, exclut l'immense majorité des travailleurs des villes et des champs. Cette composition assure l'élection régulière des représentants des classes possédantes. Quand par hasard, il se trouve parmi eux des hommes libéraux sincèrement animés de bonnes intentions, ils ne peuvent que dénoncer les abus en s'en rapportant à la « vigilance » du Gouvernement pour qu'il y soit mis fin.

Les misères du peuple sont effroyables. Les relations entre patrons et salariés rappellent, dans beaucoup de régions, celles du Moyen Âge. Dans les grandes entreprises agricoles et industrielles (plantations, rizières, mines, usines), une main-d'œuvre payée à vil prix et réputée la moins coûteuse de l'Asie subit littéralement la loi du patronat.

---

[1] Extrait de la brochure *Le Régime de la Presse en Indochine*", rédigée par Tran-van-Thach et publiée par A.J.A.C. Saigon, Novembre 1937. (51 pages)

Dans les relations entre administrateurs et administrés, on cherche vainement la trace du respect de cette « éminente dignité de la personne humaine », respect recommandé par M. Justin Godart à son arrivée à Saigon le 1er janvier 1937.

Il arrive qu'on se demande s'il y a quelque chose de changé quand on voit les notables des villages, habillés de leurs robes de cérémonie, se tenir, par ordre, au bord de la route, derrière des autels d'où s'élève une fumée d'encens, dans l'attente des gouverneurs coloniaux en tournée.

Au temps des rois, les sujets rendaient le même hommage à Leurs Majestés.

Le journaliste de droite Camille Aymard, colonialiste convaincu, fut cependant amené à porter sur les hauts fonctionnaires d'Indochine ce jugement auquel il nous est impossible de ne pas souscrire :

« La plupart de ceux qui nous gouvernent, comme de ceux qui nous ont gouvernés dans le passé, se sont laissés peu à peu pénétrer de cette croyance que leur pouvoir était de droit divin. Ils se considèrent comme les maîtres absolus d'un peuple de serfs, et n'admettent auprès d'eux que des valets soumis et courbés. Pour que les revendications des opprimés n'arrivent pas jusqu'à eux, ils s'entourent d'une zone de silence. Certains d'entre eux ont importé, en ce pays d'antique civilisation, une mentalité de rois nègres. »

(*La Dépêche d'Indochine*, 16 juillet 1937)

Une distance considérable sépare peuple et gouvernants. Ceux-ci ne semblent pas très curieux des aspirations et des besoins de la multitude des pauvres. Comment les misérables peuvent-ils souhaiter qu'on les néglige un peu moins, que des remèdes soient apportés aux maux dont ils se meurent ?

Comment leurs plaintes peuvent-elles parvenir aux gouvernants et s'imposer à leur attention? Par une presse muselée, terrorisée et soumise ? Par une représentation élue qui représente seulement les couches privilégiées de la population ? Par des requêtes exposées à une fin de non recevoir ? Par des cortèges en marche vers les résidences des fonctionnaires d'autorité et porteurs de revendications collectives, cortège que la force armée disperse en faisant des blessés et des morts ?

Un exemple entre mille du mépris où est tenue la cause la plus juste des travailleurs.

Depuis un an et demi, la presse de Cochinchine des deux langues s'est faite l'écho des incidents multiples, parfois sanglants issus d'une vaste spoliation de 1800 hectares de rizières appartenant à 200 familles de paysans pauvres (province de Long-xuyen, Cochinchine).

Il est prouvé devant l'opinion et devant la Justice que l'auteur de cette

spoliation, un conseiller colonial, a bénéficié d'une complaisance de l'Administration qui l'a favorisé dans son entreprise.

Aujourd'hui, les victimes de cette expropriation scandaleuse n'obtiennent pas encore la reconnaissance formelle de leurs droits. Et cependant, elles doivent s'estimer heureuses que le Tribunal s'occupe de leurs affaires.

Pour une injustice qui éclate, combien d'autres sont étouffées ! Des centaines de paysans de la province de Rachgia, voisins des premiers, également victimes de spoliation, se plaignent de l'impuissance où ils sont de se faire entendre.

La déclaration de l'un d'eux, recueillie par un avocat d'opinions modérées, Maître Lotat Jacob, est édifiante.

« Alors, nous sommes trouvés les mains vides et sans preuve, devant tous les accapareurs puissants qui prétendaient que nous étions leurs coolies et que nous avions défriché pour leur compte.

En Juin dernier, nous avons tout de même obtenu une enquête ; un Inspecteur est passé ; mais dès que dans la province son arrivée a été annoncée, des barrages de police ont été organisés, et on a découragé la plupart des indigènes qui voulaient l'approcher.

J'ai pu cependant passer. Je ne sais pas ce que le secrétaire a traduit à l'Inspecteur des Services Civils qui était là ; mais, pendant huit jours, j'ai dû me cacher, parce qu'on voulait m'arrêter.

Lorsque M. le Gouverneur Général est passé à Rachgia le 25 Août, on a pris les mêmes dispositions ; il n'est pas un habitant qui ait pu lui remettre une requête.

La Sûreté avait établi sur la route, à 8 kilomètres du centre de Rachgia, un poste de police volant. Un *Dôi* de la Sûreté avec une brigade d'agents arrêtaient toutes les autos transportant des voyageurs ; les indigènes étaient fouillés. On ne leur demandait pas s'ils avaient des armes sur eux, mais s'ils venaient avec des requêtes à remettre à M. le Gouverneur Général.

Les habitants des villages où les spoliations des cultivateurs se sont faites sur une plus grande échelle étaient retenus et conduits au Commissariat de la Sûreté où on leur a encore demandé s'ils ne venaient point pour remettre des requêtes au Gouverneur Général, puis on les a gardés jusqu'après son départ.

Tel est le système qui a été opposé à nos doléances… »

(*La Dépêche*, 23 Octobre 1937)

Dans un pays où les agents de l'ordre même situés aux plus humbles degrés de la hiérarchie jouissent d'un vrai prestige aux regards de la

population par la crainte qu'ils inspirent, la liberté de la presse sera saluée par les masses comme une conquête précieuse.

Une presse libre dénoncera les abus qui florissent merveilleusement sur le sol colonial, réclamera la lumière sur les plus invraisemblables scandales, protestera contre les passe-droits de toute nature et travaillera pour qu'il soit apporté plus de justice dans les relations entre les classes des privilégiés et des non-possédants singulièrement distantes l'une de l'autre.

Une presse libre sera par excellence un instrument d'éducation politique du peuple et contribuera à un équilibre indispensable pour qu'une société évolue à l'abri de convulsions violentes fatalement issues des colères et des haines accumulées.

Quand nous demandons la liberté de la presse, nous ne la demandons pas pour les organes du Capital et de la grande propriété complètement libres pour attaquer le Gouvernement ou faire pression sur lui afin que soient conservés intacts leurs privilèges.

Nous la demandons pour les affamés et les opprimés condamnés au silence et à l'ignorance, qui n'ont aujourd'hui que le droit de peiner et de subir.

Dans les pays de protectorat, le joug de la colonisation est plus écrasant et plus meurtrier que dans les colonies. Un conservatisme aveugle [qui] y tend de toutes ses forces au maintien des institutions médiévales, entreprend une chasse impitoyable des livres et des journaux répandus dans d'autres régions de l'Indochine. La liste est longue des productions littéraires, la plupart de provenance française dont la lecture est interdite en Annam et au Cambodge.

Le Gouvernement de la France, vraiment démocratique, saura réduire les traités signés avec les rois d'Indochine à leur juste valeur. Ces rois ne conservent de pouvoir que ce qu'on a bien voulu leur laisser. Leur activité est contrôlée par le Gouverneur Général et il est historiquement démontré qu'ils n'usent pas de ce reste de pouvoir pour le bonheur de leurs sujets.

Le député socialiste Marius Moutet, en 1927, a protesté contre un décret scélérat bâillonnant la presse indochinoise.

PARIS, 14 Novembre 1927

Monsieur le Ministre,

Les journaux du 9 de ce mois publient un décret daté du 4 Octobre. Ce décret, sous le prétexte de régler le régime de la presse en Indochine est conçu de telle manière qu'il fait peser en fait sur les directeurs, gérants, et rédacteurs des journaux une pression intolérable.

Cette usurpation du droit des gens est à la base de cette politique

d'obscurantisme contre laquelle je n'ai jamais cessé de lutter …

S'il en est ainsi suivant le bon plaisir du Gouvernement, il pourra être décidé que n'importe qui et à n'importe quel moment tombe sous le coup du nouveau décret.

S'il en est ainsi, quel est le journal qui pourra encore oser prononcer une seule parole qui ne soit conforme aux vues du Gouvernement Général.

Nous vous supplions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir rapporter au plus tôt ce décret concernant la liberté de la presse parce qu'il constitue une atteinte grave aux principes de la liberté individuelle qui sont à l'heure actuelle reconnus dans le monde entier.

MARIUS MOUTET

Le peuple indochinois attend du Ministre des Colonies Marius Moutet qu'il se souvienne des paroles du député Marius Moutet.

Il attend du Gouvernement de Front populaire une réforme tant attendue qui annoncera enfin une politique résolument libérale.

Vive la liberté d'opinion en Indochine !

Amicale des journalistes Annamites de Cochinchine (A.J.A.C)

-o0o-

La Lutte, No. 220, 22 Juin 1939 [1]

Il faut s'unir pour résister à la répression capitaliste !

Une nouvelle vague de répression s'abat sur la presse ouvrière d'Indochine. Après les poursuites contre les journalistes tonkinois, le gouvernement colonial « s'occupe » maintenant de ceux de Cochinchine.

Comme d'habitude, on commence par les perquisitions au siège de *La Lutte* suivies d'autres « explications » au bureau de l'hebdomadaire *Tia Sang* et au domicile du gérant du *Thang Muoi.*

Puis, ce sont les multiples arrestations. Ont été arrêtés notre camarade Nguyen van Qua, gérant de *La Lutte*, MM. Ganofsky du *Tia Sang*, Dao-hung-

[1] Dernier numéro de *La Lutte.* C'est un appel désespéré d'un homme de paix qui, ayant consacré plusieurs années de sa vie à la lutte pour les opprimés et les miséreux, voit s'écrouler le fruit de tous ses efforts sous les coups de l'impérialisme et du capitalisme.

Long du *Thang Muoi* et Huynh-van-Thanh du *Dân Chung* (stalinien).

En l'espace de deux jours, trois perquisitions et quatre arrestations : C'est un véritable record ! Ce n'est pas tout ! Le 14 Juin, nouvelle tournée policière à *La Lutte* : des inspecteurs de la Sûreté sont venus exiger le lacérage d'une affiche publiée par *La Lutte* lors des élections coloniales.

Le lendemain, nos camarades Tran-van-Si, Phan-van-Chanh, Nguyen-van-So, et Ta-thu-Thau, Phan-van-Hum, Tran-van-Thach, candidats dans les première et deuxième circonscriptions, ont été convoqués aux bureaux de la Délégation judiciaire pour être interrogés sur la teneur de l'affiche en question. Il résulte de l'interrogatoire qu'on s'est attaché à connaître l'opinion de nos camarades sur le point du « programme concernant la Paix. » Il y est écrit :

Contre le budget de guerre.
Contre la préparation militaire.

Nos camarades ont clairement exposé leur point de vue sur le budget hypertrophié de la guerre, les impôts écrasants pour les masses travailleuses alors que les œuvres sociales sont négligées par le gouvernement.

À l'heure actuelle, nous ne savons si nos dix camarades seront poursuivis.

Le gouvernement trouvera-t-il un prétexte « suffisant »? Au moment où nous finissons cet article, on nous apprend qu'une perquisition vient d'être effectuée à l'imprimerie Bao Tôn où s'imprime le *Tia Sang*.

Comme on voit, la vague de répressions anti-ouvrière n'est pas près de finir. On croit revenir au temps du Congrès Indochinois. Les mesures répressives se multiplient, les militants sont arrêtés arbitrairement, les imprimeries fouillées de fond en comble.

Les raisons profondes de cette action sont évidentes. Le gouvernement ne veut plus que s'élève aucune voix contre la guerre ! Pour le faire, on a adopté la même tactique d'autrefois. Perquisitions et arrestations créent une atmosphère de « désordre » qui ne manque pas d'impressionner « le ministère ».

Le « socialiste » Moutet, affolé, avait ordonné des mesures féroces de répression et donné carte blanche aux dirigeants de l'Indochine pour sévir contre les masses travailleuses.

M. Mandel [1] « marchera » -t-il ? En tout cas, ici, on lui en veut encore d'avoir prescrit l'acceptation de la candidature de nos camarades Thâu-Thach-Chanh. On cherche à lui forcer la main.

Devant cette situation, les masses travailleuses d'Indochine ne doivent pas rester indifférentes : la répression capitaliste qui s'abat sur les militants ouvriers est une tentative de suppression des bribes de libertés démocratiques qui nous restent. Une vague de protestation doit s'élever dans le pays contre le régime de dictature qui se prépare. Il faut s'unir pour résister à la répression anti-ouvrière.

Que tous les travailleurs : ouvriers, paysans, employés, fonctionnaires, intellectuels des classes moyennes envoient des protestations au gouvernement local, au gouvernement général, au ministère des colonies.

Pour notre part, nous avons alerté nos camarades du P.O.I. [2] [Parti Ouvrier Internationaliste] et nos amis de France et d'Indochine. Il faut que les masses travailleuses de France et d'Indochine s'unissent pour se défendre contre la dictature naissante.

&&&

---

[1] Journaliste et homme politique, anti-nazi et anti-fasciste. Juif d'origine alsacienne. Ministre des Colonies d'avril 1938 à mai 1940 dans le gouvernement Daladier. (Lire la suite dans **Notes biographiques**.)

[2] « Le **Parti ouvrier internationaliste »** (POI) est un parti trotskyste français, créé en 1936 après l'exclusion des militants trotskystes de la SFIO en 1935 (Congrès de Mulhouse). Dirigé par Pierre Naville, il a comme organe officiel *Lutte ouvrière*, fusion de *La Lutte des classes* de Naville et Rosenthal et de *La Vérité*, et devient en 1938 la section française de la Quatrième Internationale, avant d'en être exclu. Il finit par fusionner avec les autres groupes trotskystes, en 1944, dans le Parti communiste internationaliste (PCI). »
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_ouvrier_internationaliste]

DE SAÏGON À PARIS

SOMMAIRE

Au sujet des tortures employées par la Sûreté
UNE LETTRE AU MINISTRE DES COLONIES
La Lutte No. 90, 8 Juillet 1936

Lettre de Cochinchine – Prêchons-nous la violence ou l'illégalisme ?
Le Travail (Hanoi), No. 8, 30 Septembre 1936

Adresse à M. Justin Godart
La Lutte No. 134, 13 Mars 1937

Pourquoi y eut-il scission dans le groupe de "La Lutte"
Déclaration de Tran-van-Thach: La scission est le fait des staliniens
La Lutte No. 165, 22 Août 1937

L'Ordre de scission est venu de Moscou via Paris
La Lutte No. 165, 22 Août 1937

[Lettre de Gitton, secrétaire administratif du Parti communiste français]
La Lutte No. 166, 29 Août 1937

M. Honel -- Le Parti communiste et l'Indochine
La Lutte No. 166, 22 Août 1937

Quinze mois après le triomphe du Front populaire
Marius Moutet ne nous déçoit plus
La Lutte No. 166, 22 Août 1937

Une « RÉFORME » de M. Moutet ?
Non ! Le régime de l'arbitraire est simplement remplacé
par le régime de l'arbitraire
La Lutte, No. 174, 24 Octobre 1937

Un banquet en l'honneur des camarades socialistes
La Lutte No. 186, 20 Février 1938

Duong -bach-Mai le renégat
La Lutte, 6 mars 1938

La libération de Duong-bach-Mai sera l'acte d'une justice indépendante
La Lutte, No. 198, 5 Juin 1938

La Lutte No. 90, 8 Juillet 1936

Au sujet des tortures employées par la Sûreté

UNE LETTRE AU MINISTRE DES COLONIES

À l'heure actuelle, le Ministre des Colonies a dû recevoir la lettre suivante que lui avaient envoyée les quatre élus ouvriers de la Ville de Saigon.

À Monsieur le Ministre des Colonies, Paris.

Monsieur le Ministre,

Le succès électoral et politique des organisations du Front populaire, la constitution du premier Gouvernement vraiment démocratique attendu depuis longtemps suscite les plus vifs espoirs dans le cœur des travailleurs indochinois.

En particulier votre désignation pour le Ministère des Colonies, pour nous qui vous avons toujours connu comme le défenseur ardent et inlassable des victimes de l'autocratie coloniale, est à nos yeux une garantie qu'enfin le Gouvernement de la Métropole se décide à mettre un terme aux trop nombreux abus révoltants dus à un contrôle nettement insuffisant des faits et gestes de fonctionnaires d'autorité responsables de l'Administration de l'Indochine.

Les travailleurs Indochinois de toutes catégories, maintenus sous un régime qui ne leur accorde aucun droit de se défendre contre l'exploitation patronale et les vexations administratives et policières verront, nous n'en doutons pas, leurs conditions d'existence s'améliorer en bénéficiant d'une part importante des conquêtes du prolétariat français.

Nous attendons avec une impatience que vous comprenez mieux que personne, Monsieur le Ministre, que soit promulguée en Indochine la législation ouvrière en vigueur en France, particulièrement toutes les lois accordant la liberté syndicale, le droit de grève, les assurance sociales, la semaine de quarante heures, les contrats collectifs, les congés payés, ainsi que toutes celles qui garantissent les libertés politiques sans lesquelles les travailleurs indochinois resteront toujours à la merci d'un pouvoir autocratique.

Nous aurons prochainement l'occasion de vous exposer en détail les revendications des travailleurs d'Indochine. Nous voudrions seulement

aujourd'hui, Monsieur le Ministre, attirer toute votre bienveillante attention sur un des abus les plus odieux commis par le Gouvernement de Cochinchine, abus absolument révoltant auquel il importe de mettre fin tout de suite : les tortures exercées sur la personne des militants ouvriers par le Service de la Sûreté avec l'autorisation du Gouvernement local.

Depuis que la répression la plus sanglante s'est abattue sur les ouvriers et les paysans d'Indochine, c'est-à-dire depuis six ans,[1] *les tortures les plus effroyables ont toujours été employées par la Sûreté, au Tonkin, en Annam comme en Cochinchine, pour obtenir des « aveux spontanés » et envoyer au bagne et à la mort des milliers de travailleurs, militants ou non.*

Vous avez, Monsieur le Ministre, un aperçu de ces tortures dans le courageux livre de Mme Andrée Viollis : « Indochine S.O.S ». Les renseignements qu'elle a publiés à ce sujet sont rigoureusement exacts quoique incomplets. Nous pouvons d'autant plus vous assurer que quelques-uns d'entre nous ont été en prison, que beaucoup de nos camarades sont sortis des prisons et des bagnes, que nous sommes en relation avec ceux qui s'y trouvent encore.

Sous le gouvernement démocratique que le peuple français vient de se donner, depuis votre désignation pour les Colonies, on voulait encore croire que la Sûreté de Cochinchine allait abandonner ses procédés sauvages qui ont causé la mort de centaines de travailleurs et rendu malades ou infirmes pour la vie des centaines d'autres. Il n'en est rien. À l'heure où nous écrivons ces lignes, une quinzaine de militants ouvriers, pour avoir imprimé et distribué des brochures et des tracts, se meurent dans les locaux de la Sûreté de Saigon, brisés par les tortures variées allant des décharges électriques à travers l'organisme aux coups sur la plante des pieds, en passant par l'arrachage des ongles des pieds et des mains et du procédé dit « retournement du gésier. »

Nous n'accusons pas sans preuves. Voici copie de la requête adressée au Juge d'Instruction par les avocats de prévenus victimes de ces tortures.

(Ici, copie de la requête déjà publiée par La Lutte le 24 juin dernier).

Nous vous prions, M. le Ministre, d'intervenir sans retard pour empêcher des crimes de se commettre, pour que les Nadaud, Perroche, Campana, chefs du Service de la Sûreté cochinchinoise, ne fassent pas mourir dans d'atroces souffrances ou ne rendent infirmes des jeunes gens qui se sacrifient à la cause des travailleurs indochinois. Il importe de punir les tortionnaires. Une enquête sur l'activité de ces policiers sanguinaires, sur le nombre de leurs victimes, sur l'état de celles qui vivent encore, enquête menée par des envoyés

---

[1] quand a eu lieu la révolte des paysans.

du Ministère des Colonies absolument impartiaux vous édifiera sur les crimes commis par un Service régulièrement couvert par M. Robin et les différents gouverneurs de la Cochinchine.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

NGUYEN-VAN-TAO
TRAN-VAN-THACH
TA-THU-THAU
DUONG-BACH-MAI
Conseillers municipaux de Saigon

-o0o-

Le Travail [1], Hanoi. No. 8, 30 Septembre1936

Lettre de Cochinchine

Prêchons-nous la violence ou l'illégalisme?

J'aurais voulu entretenir nos camarades du Tonkin de la scission des cinq conseillers coloniaux annamites qui se sont séparés avec fracas mais sans dignité des autres organisateurs du Congrès indochinois.

J'aurais voulu m'étendre longuement sur les circonstances de cette scission manifestement provoquée par le Gouvernement colonial qui, une fois de plus, a besoin de diviser pour régner. Les cinq élus de la bourgeoisie indigène de Cochinchine sont d'ailleurs trop connus pour leur veulerie et leur trahison ne saurait nous surprendre outre mesure.[…]

Le plus "influent" des cinq lascars, Lê-quang-Liêm, dit Bay, le bras droit de Bui-quang-Chiêu, a donné aux hommes au pouvoir d'innombrables preuves de sa soumission. Une de plus ou de moins ne compte guère sur son tableau d'infamies abondamment garni.

Le second en "influence" est Trân-van-Kha qui a montré il y a quelques mois jusqu'où allait son honnêteté en vendant son journal à De Beaumont, candidat aux élections législatives. Condamné en Correctionnelle à trois mois et un jour de prison pour corruption électorale, il espère aujourd'hui se sauver en appel par de nouveaux gages de servilité à l'égard du Gouvernement.

Il n'est pas sans intérêt de connaître cette scission dans ses mobiles et ses conséquences. Mais un sujet d'actualité nous préoccupe tous en Cochinchine à l'heure actuelle. C'est le second télégramme du Ministre des

[1] Directeur Politique: Nguyễn Văn Tiến; Administrateur-Gérant: Trịnh Văn Phú; Administration-Rédaction: 28 Rue Nguyễn Trãi, Hanoi

Colonies en l'espace de six jours et qui pourra avoir une répercussion formidable dans toute l'Indochine, un effet désastreux pour l'organisation du Congrès menacé de ne jamais voir le jour.

Vous connaissez sans doute le texte de ce télégramme redoutable publié par tous les journaux de Saigon. Sinon, le voici:

> *J'apprends que campagne agitation s'intensifie par constitution groupements locaux plus ou moins fédérés entre eux sous prétexte préparation pour Commission d'enquête. Commission d'enquête non encore votée par Sénat qui ne délibérera seulement qu'à la rentrée des Chambres. Action en vue Commission est donc inexplicable si elle n'a pas autre but. Agitation persistante, sous prétexte organisation masse, les incitant à la lutte [...] amènerait sans doute échec du projet et compromettrait politique libérale que Gouvernement décide poursuivre, mais dans légalité et respect autorités françaises. Gouvernement vous invite à vous opposer à toute violence et tout appel à la violence. Vous maintiendrez l'ordre public par tous les moyens légitimes et légaux, même par poursuites ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires. Vous prie assurer plus large publicité possible dans toute la Colonie à ces instructions en assurant population que l'amélioration de sa situation économique et politique est notre constante préoccupation, mais ordre français doit régner en Indochine comme ailleurs."*
>
> Marius Moutet

La première question qui se pose après la lecture de ce télégramme est: Comment le Ministre des Colonies est-il informé des choses d'Indochine ? Que suppose-t-il qu'il se passe ici ?

S'imagine-t-il par hasard, d'après les rapports des autorités locales, que des révolutionnaires en bataillons compacts s'apprêtent à mettre l'Indochine à feu et à sang, que le drapeau rouge flottera sous peu au-dessus de Hanoi, Hué et de Saigon ?

Gouvernement vous invite à vous opposer à toute violence et tout appel à la violence...

Aucun acte de violence n'a pu être attribué aux centaines de comités d'action qui existent en Cochinchine. Aucun appel de violence n'a été enregistré par les journaux qui ne sont pas tous favorables au Congrès.

La violence a été employée, mais, par la police et les autorités provinciales qui, ici et là, ont déclenché une répression partielle.

La violence peut être demain un moyen officiel pour étouffer définitivement un mouvement de masse, absolument pacifique et légal mais dont le capitalisme colonial redoute les conséquences en ce qui touche le

maintien intégral de ses privilèges.

Agir dans la légalité la plus stricte, ne vous réunissez jamais à plus de dix-neuf, ne formulez pas des revendications inconciliables avec le régime tel qu'il est: nos mots d'ordre n'ont jamais varié, les masses possèdent d'ailleurs un instinct politique dont il faut faire l'éloge: conscientes de leur faiblesse et de la nécessité pour elles de s'organiser, elles se surveillent constamment dans l'action. Elles n'évitent pas hélas ! les pires accusations.

Il est vrai que dans ce pays, le moindre meeting prend les proportions d'une calamité, une grève de quelques centaines d'ouvriers revêt l'ampleur d'une catastrophe tandis qu'un carré d'étoffe rouge découvert au-dessus d'un toit annonce la fin du monde... colonial !

C'est à travers un prisme spécial que nos gouvernants voient le mouvement des masses. Démesurément amplifié dans leurs rapports, ce mouvement apparaît ensuite au Ministre des Colonies comme quelque chose d'inouï, de redoutable, d'infernal, d'irrémédiable !

Le télégramme sensationnel servira peut-être de prétexte pour la répression. Nos amis du Tonkin ne doivent pas perdre une seconde. Par lettre avion, et d'abord par câblogrammes, ils doivent immédiatement alerter les organisations du Front Populaire pour qu'elles interviennent auprès du Ministre.

Ils expliqueront à ces organisations que les comités d'action constituent le seul moyen pour les masses indochinoises de s'intéresser aux réformes annoncées par le Front Populaire, -- le seul moyen pour elles à la réalisation de ces réformes par leur soutien effectif.

Loin d'être des foyers d'agitation, les comités d'action populaire apportent au Gouvernement Blum--Moutet une aide des plus précieuses en contrebalançant l'effort anti-prolétarien des organisations capitalistes: journaux, assemblées élues, délégués, bureaucratie.

Les organisations du Front Populaire peuvent agir avec efficacité auprès du Ministre afin qu'il revienne sur des décisions dictées par une information officielle de qualité douteuse.

En attendant que le Ministre soit éclairé, le mot d'ordre de nos amis du Tonkin comme le nôtre ici, sera de défendre pied à pied, l'existence des comités d'action constitués dans le cadre strict de la loi.

Tran-van-Thach
Conseiller Municipal de Saigon

-o0o-

La Lutte No. 134, 13 Mars 1937

Adresse à M. Justin Godart

Saigon, le 13 Mars 1937

A Monsieur Justin Godart, Sénateur du Rhône, Haut Délégué du Gouvernement de Front populaire.

Monsieur le Haut Délégué,

Vous voici au terme de votre voyage en Indochine. Presque partout, des manifestations grandioses ont salué votre passage. Elles auraient été beaucoup plus imposantes encore sans l'hostilité brutale des services répressifs de l'administration indochinoise. Elles prouvent en tout cas que, malgré de nombreuses déceptions, les masses laborieuses de ce pays accordent une grande importance aux problèmes posés par votre mission.

De votre côté, vous avez certainement constaté que nos travailleurs sont capables de respecter la légalité de s'assurer eux-mêmes l'ordre. A aucun moment il n'y a eu « désordre » et « agitation ». Le peuple s'est rassemblé uniquement pour affirmer son existence et sa cohésion. Activité d'autant plus nécessaire qu'on cherche à dresser entre vous et lui un écran aussi épais que possible. A Huê, le Gouvernement aurait dû communiquer aux habitants le jour et l'heure de votre arrivée dans la vieille Capitale. Il a préféré les décourager par de fausses alertes. Partout le patronat a menacé les ouvriers qui manifestaient le désir de vous voir ou de vous adresser des requêtes. Les Distilleries de Binh Tây, les Raffineries de Hiêp Hoà en Cochinchine, plusieurs entreprises au Tonkin et en Annam ont licencié un nombre respectable d'employés et d'ouvriers après votre visite. Il est à redouter même que la répression ne redouble de rigueur après votre embarquement. Déjà certains fonctionnaires ne craignent pas de proclamer que, vous parti, la situation restera le même, qu'il y aura non pas des réformes mais des corrections.

Dans quelques heures, vous quitterez les eaux indochinoises. Nous venons vous prier de porter à la connaissance du peuple de France nos revendications suivantes :

1. Libertés politiques (presse, réunion, association);
2. Liberté syndicale;
3. Liberté de voyage (contre l'expulsion des Indochinois en Indochine, des travailleurs chinois);
4. Application des véritables lois sociales;
5. Modification du décret du 30 Décembre 1936
   a) en accordant aux femmes en couches leurs salaires;
   b) en faisant participer les représentants ouvriers aux travaux des

commissions prévues par le décret;

6. Extension aux travailleurs agricoles des dispositions de la nouvelle règlementation du travail;
7. Assistance aux paysans pauvres et aux paysans moyens.
8. Énergique épuration dans l'administration indochinoise franchement réactionnaire.
9. Amnistie intégrale.

Nous ne voudrions pas terminer sans vous signaler la situation faite aux prisonniers politiques déjà graciés dont vous avez vu quelques-uns dans les réceptions organisées sur votre parcours. Le Gouvernement de Front populaire fera un geste que nous saurons apprécier en les amnistiant de la peine d'interdiction de séjour pour leur permettre de retourner au village natal ou de s'établir où ils pourraient gagner leur vie.

En vous renouvelant nos vœux de bonne traversée, nous espérons que vous allez prendre la défense des masses déshéritées auprès du Ministre, du Parlement et de l'opinion publique métropolitaine.

Veuillez agréer, Monsieur le Haut Délégué, l'expression de nos sentiments respectueux.

Tran van Thach[1], Nguyen van Tao, Duong bach Mai, Ta thu Thau
Nguyen thi Luu, Nguyen van So

[Et 14 autres représentant 14 groupes différents de travailleurs et de paysans.]

-o0o-

La Lutte No. 165, 22 Août 1937

Un point de l'Histoire ouvrière en Indochine

Pourquoi y eut-il scission dans le groupe de "La Lutte"

Déclaration de Tran-van-Thach:
La scission est le fait des staliniens

Voici la déclaration, publiée dans le Flambeau d'Annam*, du camarade Tran-van-Thach sur la scission dans le groupe de* La Lutte*. Sauf quelques points de détail, elle relate exactement les faits.*

D'abord en juin 1936 la majorité du groupe de La Lutte *n'était pas trotskyste, bien au contraire. Ce n'est que par la suite que des camarades,*

[1] C'est la dernière fois que les noms des membres stalinistes et trotskystes du "Front unique La Lutte" apparaissent ensemble. Quelques mois plus tard, les stalinistes Tạo, Mai, et Lựu quittèrent le groupe La Lutte.

convaincus de la tromperie du Front populaire et du réformisme des staliniens, ont rompu d'avec le stalinisme pour adopter les idées de la Quatrième Internationale, transformant ainsi la minorité en majorité.

Ensuite si des trotskystes défendaient alors la politique du Front populaire, c'était tout simplement par discipline. Le camarade Nguyen-van-Tao le sentait si bien qu'il se voyait obligé de signer ses articles dithyrambiques à l'adresse du Front populaire et même de dénoncer les "rodomontades" des "révolutionnaires impatients" (c'est-à-dire des trotskystes). Les lecteurs qui veulent s'en rendre compte n'ont qu'à lire le numéro du 20 mai 1936 de La Lutte.

Détails de seconde importance mais qu'il faut dire pour montrer que les staliniens voulaient bien rester dans La Lutte *quand ils pouvaient y régner en maîtres et que, quand sous le choc des événements, ils furent mis en minorité, ils n'eurent aucun scrupule pour rompre le front unique et accuser les autres de "diviseurs".*

N.D.L.R.

On sait sans doute que le groupe de "La Lutte", il y a quatre mois encore, se composait de trotskystes, de staliniens et d'un sans-parti: Nguyen-an-Ninh. Celui-ci était plus près des seconds que des premiers.

Depuis octobre 1934, date de reparution du journal "La Lutte", jusqu'à l'avènement du Front Populaire, les diverses tendances avaient pu sans difficulté trouver un terrain d'entente dans l'opposition.

En France, le Parti communiste pratiquait lui-même l'opposition. Cachin et Thorez fulminaient contre les social-fascistes, attaquaient avec violence les radicaux. Ce n'était pas en 1934 que MM. Herriot et Daladier étaient appelés par "l'Humanité" "Monsieur le Président Herriot", "Monsieur le Président Daladier". Cette déférence est d'assez fraîche date.

Donc, jusqu'en mai 1936, pas de discordance entre les staliniens de Paris et ceux de Saigon.

Mais le Front populaire au pouvoir a amené un changement considérable: le Parti communiste passe dans la majorité gouvernementale.

Jusqu'à septembre 1936, la position de "La Lutte" se résume d'un mot: "expectative". Nous voulions des réformes; nous les avions toujours réclamées; sincèrement, nous croyions qu'enfin nous allions obtenir quelque chose. Les trotskystes qui formaient la majorité dans le groupe de défense des intérêts ouvriers comprenaient qu'il était de leur devoir de seconder l'action du Gouvernement Blum-Moutet en dénonçant avec vigueur toutes les manœuvres qui tentaient de retarder les réformes souhaitées par tous. Vint l'échec de l'organisation du Congrès indochinois. Tao, Thau, Ninh entrèrent en prison. Duong-bach-Mai partit pour la France. A son arrivée à Paris, "La

Lutte" avait changé de ton à l'égard du Gouvernement de F.P.

De France, par courrier avion Duong-bach-Mai marqua à plusieurs reprises sa désapprobation de l'attaque dirigée contre le Gouvernement. Cette attaque, disait-il, le gênait beaucoup dans ses démarches. Le Parti communiste jugeait ça très mauvais.

Les organisations du F.P. ne toléraient pas un langage pareil.

On écrivait à Duong-bach-Mai qu'il devrait faire autre chose que les coulisses: porter le cas de l'Indochine devant les masses françaises dans les meetings et dans les journaux. L'activité de Mai s'est bornée à quelques articles isolés et à beaucoup de parlotes dont le résultat a été qu'il fut trompé comme jamais on ne l'avait été.

Mais sa mission a contribué à resserrer les liens entre le P.C. français et les staliniens d'ici. De retour à Saigon [en janvier 1937], Mai déclarait dans les réunions du groupe de "La Lutte" qu'il fallait soutenir le F.P. Les dirigeants de "l'Humanité" l'exigeaient.

Tao, Thâu, Ninh avaient dû leur élargissement en grande partie à leur grève de la faim. Le Gouvernement de F.P. avait donné la preuve trop convaincante de sa capacité de réalisation. Le soutenir eût apparu comme une gageure politique trop osée.

La proposition de Mai fut mal accueillie. Ses camarades staliniens, sans que je puisse savoir ce qu'ils pensaient au fond d'eux-mêmes, ne s'y ralliaient pas ouvertement.

Le front unique entre stalinistes et trotskystes continuait sur la base suivante:

1. Opposition à l'égard du Gouvernement de F.P.

2. Dénonciation de l'élément radical dans le F.P. comme un poids lourd empêchant toute réforme de structure attendue par les masses de France et des colonies.

Ces accords acceptés de mauvaise grâce par les staliniens et sans enthousiasme par les trotskystes ne pouvaient pas durer, non par la faute de ceux-ci.

"La Lutte" envoyée par paquets à Paris, était regardée comme prodigieusement hérétique par Thorez, Duclos, Péri. Pour ces orthodoxes, tous ceux qui ne soutenaient pas le F.P. et le Gouvernement qui en était issu étaient des agents du fascisme.

Et alors, tandis qu'à Saigon, staliniens et trotskystes réalisaient le front unique et s'apprêtaient pour la bataille électorale de fin avril, deux faits significatifs se produisirent à Paris:

1. Devant le Ministre Violette faisant l'intérim rue Oudinot, Duclos et Lozeray, députés communistes, le premier vice-président de la Chambre s'il

vous plaît, accusèrent de trotskysme tout le groupe de "La Lutte".

C'était nous désigner pour la répression. On sait que les staliniens vouent une haine féroce à tout ce qui est trotskyste.

2. Quant à la question de la défense de "La Lutte" devant le Rassemblement des Indochinois à Paris, les staliniens qui faisaient partie de ce groupement en sortirent et annoncèrent dans "l'Humanité" qu'à partir du 16 avril 1937, ils se désolidarisaient complètement d'avec lui.

A Saigon cependant, le front unique stalinien-trotskyste traîna encore jusqu'aux élections municipales [de fin avril 1937].

Ce ne fut qu'après celles-ci que les partisans de la Troisième Internationale décidèrent de rompre. Ils imposèrent le soutien du F.P., soutien sans réserve, sachant que les trotskystes ne pouvaient accepter une telle condition.

Les anciens accords ne valaient plus rien aux yeux des staliniens. Ou imposer leur ligne politique, ou provoquer la scission.

Nous ne perdions pas courage. Nous ne renoncions pas à conserver le front unique, persuadés des graves inconvénients auxquels la scission allait exposer le mouvement revendicatif des travailleurs.

Aux staliniens, les trotskystes proposèrent d'adopter la résolution suivante qui témoigne d'un extrême désir de conciliation[1].

Vaine tentative. Les staliniens avaient pris la décision de partir. Cette discussion "pour la forme" aboutit à zéro. "L'Avant-Garde" vit le jour.

Quand donc les avant-gardistes nous accusent d'avoir "travaillé au démembrement de l'unité d'action anti-impérialiste dans le groupe de La Lutte", ils procèdent en bons bureaucrates à un bourrage de crâne méthodique.

Ils affirment d'autre part qu'ils défendent toutes les victimes de la répression, sans distinguer entre "lutteurs" et "avant-gardistes".

Mais comment trouvent-ils ces lignes de Deloche dans "l'Humanité" du 9 juillet dernier où ce bureaucrate borné cherche à sauver ses camarades en appelant sur les trotskystes une répression plus impitoyable encore?

" On nous répond en prétendant l'agitation entretenue par les agents trotskistes en Indochine.

Certes, nous ne nions pas le rôle provocateur joué dans cette colonie par les quelques trotskistes ennemis du Front Populaire.

Encore, cependant, faudrait-il que le camarade Moutet cherche un peu dans son entourage, à Paris, qui donc enseigne si bien les trotskistes indochinois sur toutes les décisions qu'il prend dans son cabinet de la rue

[1]Lire le texte complet de cette résolution en 2ème page, dans l'article "L'Indochine crie: au secours !"

Oudinot !

D'ailleurs, si c'est nécessaire, les communistes ne seront pas gênés pour dénoncer publiquement les provocateurs trotskistes d'Indochine et aussi ceux qui, même camouflés sous des étiquettes diverses, les aident depuis Paris à accomplir leur besogne de division qui fait le jeu du fascisme, alors que les Nha quês les coolies souffrent de la misère et de la faim.

Mais rien ne peut expliquer les arrestations de communistes comme Tao et l'intellectuel sans parti Nguyên-an-Ninh, qui ont toujours combattu le trotskisme et défendu le Front populaire.[...]

Tirer Tao de la prison. En sauver Nguyên-an-Ninh. Mais y laisser Ta-Thu-Thâu. Voilà jusqu'où une fureur aveugle mène les bureaucrates aux ordres de Moscou.

Nous attendons que les avant-gardistes écrivent à Paris pour protester avec véhémence contre un sectarisme inimaginable. Ils nous prouveront qu'ils conservent leur liberté de critique et ne sont pas faits uniquement pour obéir.

-o0o

La Lutte No. 165, 22 Août 1937

L’Ordre de scission est venu de Moscou via Paris

Nous aurions pu publier la très longue déclaration de "l'Avant-Garde:" sur la scission qui eut lieu dans le groupe de "La Lutte". Car sa lecture donnera à ceux qui réfléchissent une idée exacte des arguments employés par les staliniens.

1. D'abord, la plate-forme minima en trois points que les avant-gardistes citent avec tant d'assurance n'a pas une existence formelle. *La Lutte* a été conçue d'abord comme un organe de défense des intérêts immédiats des travailleurs.

Dans l'état de nos forces d'alors nous n'avons même pas eu l'idée d'en faire un organe politique. Ce n'est que bien plus tard, avec les progrès du mouvement ouvrier, qu'une lutte de tendances se produisit dans le sein du groupe et que nous nous faisions des concessions *tacitement.*

2. Le meeting dont parlent les staliniens en se bombant le torse: "Avec l'aide du P.C.F., il (Mai) a organisé un GRAND meeting PUBLIC où le citoyen Marius Moutet..." ce n'est qu'un bal de quelque cent Indochinois.

C'est cela qu'ils appellent porter le cas de l'Indochine devant le peuple français ? Merci alors ! Que Mai, qui est ici, donne au public saïgonnais connaissance du texte du discours qu'il comptait lire ce jour-là à l'adresse de M. Moutet. C'est joli.

3. Les avant-gardistes nous accusent de faire de la propagande de tendance dans les colonnes de "La Lutte". Mais pourquoi ne parlent-ils pas de

la censure sévère exercée avant octobre 1936 contre les articles de tendance trotskyste, ainsi que des dithyrambes à l'égard de la IIIè Internationale qui s'étalaient à profusion.

Ils ont parlé de trotskysation après octobre 1936. Mais pourquoi n'ont-ils pas protesté contre la stalinisation avant cette date?

4. Quant aux attaques, aux "insultes", parlons-en. Quand en 1930, plusieurs d'entre nous arrivèrent de Paris, expulsés, c'était une campagne inouïe qui nous accueillait.

Des milliers de tracts à la polycopie étaient distribués nous dénonçant comme des "contre-révolutionnaires", comme "l'avant-garde de la bourgeoise", comme des "provocateurs à la solde de l'impérialisme".

Est-ce que nous avons pris prétexte de cela pour ne pas accepter l'unité d'action ?

5. Mais puisque nous avons affaire à des hommes qui se prétendent marxistes, matérialistes, dialecticiens, pour qui tout phénomène doit avoir des causes sociales profondes, nous sommes étonnés de voir les avant-gardistes avancer des arguments de telle valeur.

Pour nous, la scission dans le groupe de "La Lutte" n'est que la manifestation extérieure de la conséquence de la lutte de tendances dans le mouvement des masses où les staliniens ont perdu d'importantes positions devant les progrès du trotskysme.

Alors, inquiétés de cette perte, ils ont consulté Paris sur l'attitude à prendre. Le rôle de Mai dans cette affaire n'est pas des moindres. L'ordre est donné par le P.C.F., signé de son secrétaire Gitton, avec approbation du secrétaire général Thorez, sous l'inspiration de la "MAISON" c'est-à- dire Moscou. La lettre dont voici le fac-similé édifiera le lecteur sur les causes de cette scission.

-o0o-

La Lutte No. 166, 29 Août 1937

[Lettre de Gitton, secrétaire administratif du PCF à Nguyễn Văn Tạo]

Paris, le 19 Mai 1937
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
SECTION DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE
Comité Central
120, Rue Lafayette –PARIS

Cher Camarade,

Nous avons bien reçu la lettre du 7 Mai adressée à notre camarade Maurice THOREZ.

Nous sommes surpris que tu n'aies pas eu connaissance d'une lettre que nous avons envoyée voici déjà plusieurs semaines au camarade MAI.

Dans cette lettre nous donnions notre avis sur la situation intérieure du groupe de la « Lutte »

Nous considérons comme impossible la continuation de la collaboration entre le Parti et les trotskystes.[1]

Dans cette lettre nous avons également inséré intégralement les directives que nous avions reçues pour vous concernant l'attitude à observer envers les trotskystes en Indochine.

Au cas où cette lettre ne serait pas parvenue, nous t'enverrons un double directement à toi.

Nous avons reçu une lettre du camarade [NGUYEN] VAN NGUYEN toujours au sujet de la situation en Indochine et de la collaboration avec les trotskystes. Nous allons transmettre cette lettre à la Maison avec notre avis personnel.

Comme tu en manifestes le désir dans la lettre nous demandons au « Bureau d'Édition » de te faire parvenir de la littérature sur le trotskysme.

Veux-tu immédiatement par retour nous donner d'une façon plus exacte, ton adresse, car le bas de ta lettre où se trouve l'adresse est difficilement lisible et nous ne sommes pas sûrs de l'adresse que nous mettons sur cette enveloppe.

Bien fraternellement,
LE SECRETARIAT,
[Signé : Gitton]

-o0o-

---

[1] «L'Internationale communiste et le Parti communiste français ont poussé, au moins à partir de mai 1937, à la rupture d'une collaboration qui, manifestement, ne cadre plus avec leur stratégie générale. Depuis le célèbre discours de Staline du 3 mars 1937 sur le trotskysme, l'Internationale se mobilise dans la glorification des procès de Moscou. Le vent délétère que soufflent ses organismes dirigeants fera se lever d'innombrables polémiques à Saigon et aura à long terme d'évidentes répercussions au Viêt-Nam, entre autres l'assassinat par le *Vietminh* de Ta Thu Thâu et des autres dirigeants trotskystes Vietnamiensen 1945. Au printemps de 1937, une discussion serrée s'est probablement engagée entre les communistes français, Nguyen Van Tao et Duong Bach Mai. Elle est conclue par l'envoi le 10 mai 1937 de directives formelles du Komintern à Nguyen Van Tao et à la fraction communiste de La Lutte, retransmises sous la signature du secrétaire administratif du Parti communiste français, Gitton […] Le matelot communiste français chargé de les remettre à Nguyen Van *Tao*, s'est trompé de nom et les délivre à Ta Thu *Thâu*. La « Maison » : L'Internationale (Hémery, 1975a, p. 415.)

La Lutte No. 166, 22 Août 1937

M. Honel
Le Parti communiste et l'Indochine

Le député "communiste" de Clichy est à Saigon depuis plus de trois semaines. On ne le dirait presque pas. Rien n'est changé dans le train morne et étouffant de la vie quotidienne. M. Honel sait rester silencieux.

Qu'a-t-il fait ? Il a reçu des délégations de paysans, de cochers, de coolies, d'ouvriers. Il a écouté les uns et les autres d'une oreille attentive. A tous il a promis d'intervenir au Parlement et de faire intervenir son parti pour mettre fin aux innombrables abus qu'on lui a racontés.

Nous mettons la classe laborieuse en garde contre ce bourrage de crâne, contre les promesses illusoires. L'audition des travailleurs saïgonnais par M. Honel ne peut avoir le caractère d'une simple information. Le député "communiste" fait des dupes quand il laisse entendre que lui et son parti sont mal informés de la situation effroyable où nous nous trouvons.

Le parti "communiste" français comme l'Internationale "communiste" à Moscou, -- si on en juge par les documents publiés de temps à autre en U.R.S.S., -- est admirablement au courant des événements politiques d'Indochine, des grèves ouvrières, de la répression qui s'est abattue sur les ouvriers.

M. Honel ne fera croire à personne que ses camarades "avant-gardistes", avant et après la naissance de "*l'Avant-Garde*" ont laissé le Parti "communiste" français dans l'ignorance complète de ce qui s'est passé en Indochine.

N'oublions pas que Vaillant-Couturier et avant lui Gabriel Péri, Barthel, Bruneau sont venus en Indochine et ont pu respirer l'atmosphère de puanteur où nous mourons depuis des dizaines d'années.

Quand le député de Clichy et ses amis de "l'Avant-Garde" prétendent le séjour du premier en Indochine comme ayant exclusivement un but d'information, ils bluffent.

Depuis longtemps, le P.C. est parfaitement informé de nos misères et de nos souffrances. Mais le "grand parti révolutionnaire" s'est bien gardé de les porter à la connaissance des masses ouvrières de France et de réclamer énergiquement pour les travailleurs indochinois les réformes "solennellement" promises par les partis socialiste et communiste.

Depuis de longs mois, aucune intervention à la Chambre en faveur des masses indochinoises. Aucune campagne de presse pour alerter l'opinion ouvrière française contre les manœuvres de la réaction coloniale.

Le P.C., tout occupé par l'organisation ouvrière du Front populaire, par le

soutien du gouvernement de Front populaire, a complètement sacrifié les masses d'Indochine.

Il n'a pas voulu déplaire à son allié radical, parti de colonisation et d'exploitation des masses coloniales, en insistant sur les réformes (libertés syndicales et démocratiques) attendues de nous tous.

Bien mieux, l'Indochine apparaît à nos "communistes" comme un excellent bastion en Extrême-Orient. Ce qui veut dire qu'en cas de conflit du Japon allié à l'Allemagne avec l'U.R.S.S., et dans l'hypothèse où le pacte français-soviétique jouerait, les travailleurs indochinois feraient grossir les charniers des guerres impérialistes.

Toute la politique présente de l'Internationale communiste, en particulier du P.C. français, ne se comprendrait pas si on oubliait que l'unique point de vue des staliniens, la cause réelle de toutes leurs volte-faces est ce qu'ils appellent la "défense de l'U.R.S.S."

C'est-à-dire la défense de la clique stalinienne dont la position commence à être ébranlée, et qui ne dure plus que par des exécutions massives de révolutionnaires et d'opposants éventuels.

L'Indochine, bastion dont se félicitent les staliniens, est condamnée d'une inconcevable misère, physique et morale que notre député de Clichy a pu constater.

Il a assisté à la lourde condamnation de Thâu et Tao; il s'aperçoit que lui-même, député français, fait l'objet d'une surveillance réservée d'ordinaire aux pires suspects. Lui qui vote pour le ministère Chautemps Blum-Moutet, se voit refuser le territoire de l'Annam comme un simple malfaiteur.

M. Honel est intervenu en faveur des cheminots grévistes. Ses démarches n'ont produit aucun effet. La grève est lamentablement brisée sous ses yeux.

La réaction coloniale est extrêmement forte. Nous n'accusons pas le député de Clichy de n'avoir pu se faire entendre. Nous comprenons l'inanité de ses démarches.

Mais nous l'accusons lui et ses amis du P.C. d'avoir organisé la conjuration du silence sur la situation de l'Indochine.

Nous l'accusons lui et ses amis du P.C. d'avoir permis à la réaction coloniale de triompher plus que jamais, après 13 mois de gouvernement de Front populaire.

Nous l'accusons lui et ses amis du P.C. d'avoir renoncé définitivement aux principes révolutionnaires, de servir le capital en dépit des apparences, en dépit d'une littérature qui ne trompe plus personne.

Leur "fidélité" au Front populaire, leur soutien sans "éclipse" des gouvernements successifs établit solidement leur lourde responsabilité de la répression en Indochine, et dans les autres colonies.

Les travailleurs indochinois doivent voir clair et ne pas se prêter à une propagande qui présente l'Internationale communiste des staliniens comme notre libératrice.

-o0o-

La Lutte No. 166, 22 Août 1937

Quinze mois après le triomphe du Front populaire Marius Moutet ne nous déçoit plus

M. Neumann, dans la *La Presse indochinoise* de vendredi dernier, a publié des propos tenus par l'actuel Ministre des Colonies dans une conversation particulière.

Voici ce que M. Marius Moutet a déclaré. (Nous ne mettons pas en doute ces phrases dont l'une suffisamment significative nous a été confirmée de source sûre) :

« D'abord, tout ce que vous voudrez, mais dans l'ordre et le calme. Nous donnerons peu à peu aux colonies en général, à l'Indochine en particulier, les droits qu'accorde la République à tous les citoyens.

« Mais je ne veux pas de désordre. Je ne veux à aucun moment, et tant que je serai en ce fauteuil, que l'on puisse m'imputer le moindre encouragement, l'ombre d'un encouragement au désordre.

« Je ne veux pas être le fossoyeur de l'Indochine.

« Je ne veux contribuer en quoi que ce soit à permettre un désordre qui ferait perdre l'Indochine à la France.

Dans la *Presse indochinoise,* plusieurs de ces phrases ont été composées en capitales; M. Neumann les a présentées comme sensationnelles. Elles ont surpris d'autres que nous, si toutefois, elles ont pu encore surprendre.

Après l'échec du Congrès indochinois, en novembre-décembre quelques-uns d'entre nous ne renonçaient pas à l'espoir que le Ministre allait s'informer des événements d'Indochine auprès des hommes dignes de foi. On pensait que, persuadé de la légitimité et de la nécessité d'un mouvement revendicatif des masses, il allait « rectifier » sa politique et se montrer résolument libéral.

Mais la réaction est devenue de jour en jour plus puissante; la répression plus impitoyable. Les prisons s'emplissaient de manifestants pacifiques; les journaux de gauche étaient suspendus les uns après les autres; les militants ouvriers, lourdement frappés. Alors nous avons compris.

Nous avons compris que, quand M. Moutet parlait du maintien de l'ordre et accablait les « fauteurs de désordre », il tenait et tient exactement le même langage que ses prédécesseurs de la rue Oudinot.

Nous avons compris que rien ne devait changer en Indochine sous les

gouvernements successifs de Front populaire. Le sort de vingt millions de travailleurs reste ce qu'il était sous les pires gouvernements réactionnaires.

Avec M. Moutet à la tête des Colonies, c'est même plus redoutable pour nous car, à la différence de ses prédécesseurs, il ne cesse de proclamer son absolue confiance envers les hauts fonctionnaires d'Indochine.

Cette confiance intégrale et sans éclipse, -- et le soutien que les staliniens accordent au Gouvernement Chautemps – Moutet est aussi sans éclipse ! – M. Moutet la clame dans chacun de ses discours, l'affirme dans chacune de ses interviews, dans le public, dans le privé, partout !

Il ne se doute probablement pas du pouvoir considérable dont disposent nos gouvernants qui n'ont pas besoin de ce perpétuel témoignage de confiance pour « maintenir l'ordre ».

Faire perdre l'Indochine à la France en accordant aux populations indigènes les libertés élémentaires de voyage, de réunion, de presse, d'association dont la plupart ont été proclamées en 1789 ?

A quoi bon nous attarder à discuter une opinion qu'il faut comprendre comme la couverture d'une position délibérément prise.

A l'égard des populations coloniales, il y a, pour un Gouvernement de Front populaire, deux politiques possibles :

1. Une politique libérale qui passe outre à des considérations d'ordre égoïste, qui veut sincèrement le bien-être des peuples coloniaux et leur accorde sans hésitation les réformes solennellement promises;

2. Une politique de force, continuation de celle suivie par les Gouvernements réactionnaires. Elle tend à maintenir les peuples coloniaux dans la servitude en ne changeant rien au régime féodal sous lequel ils gémissent.

Comme le dit M. Neumann, à propos de la lettre de Francis Jourdain, les principes admis en France ne valent plus rien en Indochine parce que, écrit ce journaliste de « gauche », une minorité de Français ont tout à craindre de la masse indigène au milieu de laquelle elle est noyée. Quand il le faut, M. Neumann sait semer la peur à pleines mains.

Les Gouvernements de Front populaire ont choisi.

Les vingt millions de travailleurs indochinois avancent à pas sans aucun doute pénibles. Mais ils avancent, et si l'on mesure l'espace parcouru depuis quelques années, on est en droit d'affirmer qu'il y a eu progrès.

-o0o-

La Lutte, No. 174, 24 Octobre 1937

Une « RÉFORME » de M. Moutet ? Non ! Le régime de l'arbitraire est simplement remplacé par le régime de l'arbitraire

Le scandale des procès de la presse a montré le côté hideux du régime arbitraire institué en ce pays, régime que le Front populaire au pouvoir se garde bien d'abolir.

Pas encore ! sous Cognacq même, un autocrate de triste mémoire, sous Tardieu ouvertement fasciste, ou sous Laval bonapartiste, les journalistes indochinois n'ont jamais été condamnés pour « excès de plume ». Nguyen-an-Ninh de *La Cloche fêlée*, Phan-van-Truong de *l'Annam*, ou plus précisément les rédacteurs de *La Lutte* des années 1934-1935 n'ont pas connu la prison à cause de l'application de l'article 91 aux délits de presse.

En 1936, la Cour des appels correctionnels de Saigon s'est même prononcée, c'était sous Sarraut, un réactionnaire.

Il a fallu l'arrivée au pouvoir du Front populaire pour voir ces « défenseurs de la démocratie » s'asseoir sur la légalité et sur les fameuses « libertés démocratiques ». *Le Travail* supprimé, *le Rassemblement* supprimé, leurs rédacteurs plusieurs fois condamnés. *L'Avant-Garde* plusieurs fois saisie. *La Lutte* plusieurs fois inculpée. Procès répétés contre leurs rédacteurs. Sans parler des multiples journaux de langue annamite interdits.

La contradiction entre les promesses du Front populaire « défense de la démocratie » et ses actes éclate à tous les yeux. La confiance des masses au sein du Front populaire baisse de plus en plus. À tel point que le ministre socialiste des colonies est obligé d' « intervenir » … L'ancien militant socialiste Marius Moutet veut revoir « le procès des journaux » et « exige » que désormais, avant de poursuivre un journal, les autorités locales doivent l'en informer et lui demander l'autorisation.

Cette attention, bien tardive du ministre a été le résultat d'une campagne énergique et suivie, menée ici et en France contre l'application de l'article 91 à la presse. Cela montre que ce ne sont pas les arrangements, les « diplomaties » qui peuvent nous être d'une utilité quelconque et que seule l'action de masse permet de faire aboutir nos revendications.

On demande que la loi soit appliquée. M. Moutet répond : *la loi c'est moi*, je ne connais le statut de 1881 sur la presse que pour ceux qui me plaisent. […]

Les trotskystes sont partisans de la défense de la démocratie. Mais pour eux, défendre la démocratie, c'est défendre les organisations ouvrières, les journaux ouvriers, les libertés essentielles du peuple, et non le portefeuille

ministériel d'un ancien compagnon de route passé dans le camp des sauveurs du régime capitaliste.

Mais la mesure de M. Moutet s'avère bien maigre. Jusqu'ici ce sont les autocrates locaux qui ont pris l'initiative. M. Moutet exige que désormais, il soit le seul à donner des avis en cette matière. Le régime du bon plaisir a été exercé par un seul. En dehors de çà, aucune modification. Il faut être complètement aveugle pour voir dans l'intervention de M. Moutet une réforme sérieuse.

-o0o-

La Lutte No. 186, 20 Février 1938

Un banquet en l'honneur des camarades socialistes

Le camarade Padovani, le principal organisateur et animateur de la section saigonnaise et de la Fédération Sud-indochinoise de la S.F.I.O. s'embarquera le 22 février pour la France où il goûtera un repos bien mérité. Prendra également le bateau la camarade Padovani, sa dévouée compagne.

Après eux, dans les semaines suivantes, nous quitteront pour de longs mois le camarade Réolacci et la camarade Loye, femme du camarade Loye, avocat à la Cour d'Appel, dont on connaît l'incessante ardeur à défendre les victimes ouvrières et paysannes de la répression impérialiste.

En l'honneur de ces partants, le groupe de *La Lutte* et ses amis ont organisé le 14 février dernier un banquet à Cholon, manifestation de fraternelle sympathie à l'égard des socialistes. Une quarantaine de convives hommes et femmes appartenant tous au monde du travail ont apprécié un menu entièrement chinois, à la fois sobre et succulent.

Au dessert, Tran-van-Thach a prononcé l'allocution suivante :

« Camarades,

« Le camarade Padovani et la camarade Padovani vont rentrer en France prochainement. Le groupe de La Lutte et ses amis ont tenu à leur témoigner toute leur vive sympathie par la manifestation de ce soir.

« Nous avons suivi de près les efforts du camarade Padovani pour organiser la section saigonnaise et la Fédération Sud-indochinoise du parti S.F.I.O. Le labeur du camarade Padovani n'est pas sans risque dans un pays où l'Administration est d'essence autocratique. L'année dernière, nos camarades socialistes ont pris part à d'importantes manifestations en faveur des travailleurs, lesquelles demeureront dans les annales ouvrières de l'Indochine.

« On pourrait s'étonner de voir le groupe de La Lutte qui se réclame de la Quatrième Internationale témoigner sympathie et confiance à des socialistes. On pourrait s'étonner de voir des socialistes accepter ce

témoignage de confiance et de sympathie.

« Pour s'en étonner, il faudrait être un sectaire ou être atteint d'une désespérante myopie politique. Il faudrait ne pas voir que nous sommes dans un pays colonial où les forces du Capital sont extrêmement puissantes.

« L'impérialisme nous écrase. Il suffit pour s'en rendre compte de constater de quels coups redoublés il frappe l'avant-garde ouvrière. Il ne sera pas trop de tous nos efforts conjugués pour lui faire céder un peu de terrain.

« Dans ces conditions, le devoir des militants ouvriers n'est-il pas, quelle que soit l'idéologie qu'ils préfèrent, -- et c'est parfaitement légitime, -- de se serrer les rangs devant l'adversaire commun.

« Le devoir des militants ouvriers n'est-il pas d'appliquer l'excellent principe de Lénine : marcher séparément, battre ensemble ? En ce moment-ci, il est plus que jamais nécessaire de battre ensemble, camarades.

Ce qui nous rapproche encore des camarades socialistes, c'est l'expérience politique qui date de juin 1936. Pendant les premières semaines, le gouvernement de Front populaire nous a donné quelque espoir. Mais les gouvernements successifs du F.P. nous ont tous déçus. À l'heure actuelle, tous, nous reconnaissons la nécessité d'une mobilisation des masses contre les citadelles du Capital.

« Dans cette perspective de nouvelles luttes, nous souhaitons au camarade Padovani, à la camarade Padovani et aussi à la camarade Loye et au camarade Réolacci un bon repos dans la Métropole pour reprendre ensuite leur place de combat parmi nous. »

Padovani répond en affirmant la politique résolue des socialistes tendant au bien-être et à la libération des travailleurs indochinois. Il regrette l'absence au banquet de ce soir « du sympathique camarade Ta-thu-Thâu » (applaudissement) et promet de travailler en France, -- sans toutefois pouvoir garantir le résultat obtenu, -- pour que liberté soit rendue aux détenus politiques.

Puis successivement prennent la parole les camarades Sauterey qui annonce sa candidature aux prochaines élections législatives (applaudissements) et Réolacci qui constate avec satisfaction l'absence d'aucun bourgeois dans une réunion aussi cordiale et désire que de telles rencontres entre militants ouvriers et travailleurs aient lieu plus souvent.

Notre Ganofsky qui a donné maintes fois les preuves de son courage se réjouit d'être au milieu de camarades sympathiques et dévoués. Maître Loye donne lecture d'une lettre de Francis Jourdain et propose qu'on adresse un « calendrier » des abus et des injustices à la Commission d'enquête.

Il était dix heures et demie quand les convives se séparèrent au chant de l'Internationale.

-o0o-

La Lutte, 6 mars 1938

Duong Bach Mai le renégat

Le Peuple du 19 février a publié un article : « Libérez Nguyen-van-Tao », dont voici quelques passages :

Nos lecteurs savent que notre camarade Nguyen-van-Tao a été arrêté à la suite de la publication et de la mise en vente des ses deux brochures. « Le FP français et les aspirations du Peuple Indochinois » et « Vers la réalisation du Front populaire indochinois ». Devant la Correctionnelle, on a essayé de le rendre responsable des articles trotskystes de La Lutte qu'il n'avait pas rédigés.

Pour le moment, des camarades comme Nguyen-van-Tao sont victimes de la répression, provoquée d'ailleurs par les fascistes et les trotskystes eux-mêmes qui en prennent aujourd'hui prétexte pour saboter le F.P. Quel cynisme ! Notre camarade Honel ne nous a-t-il pas attiré l'attention sur le fait que par leurs extravagances puériles et dangereuses les trotskystes provoquent la répression contre la classe ouvrière ? ...

M. Ta-thu-Thâu militant trotskyste et notre adversaire politique…

Ces extraits montrent suffisamment le degré de bassesse et d'infamie où est tombé Duong-bach-Mai, « leader » des staliniens cochinchinois.

D'octobre 1934 à mai 1937, pendant trois ans, Duong-bach-Mai, ainsi que Nguyên-van-Tao et quelques autres partisans de la Troisième Internationale, ont accepté de former avec nous un front unique anti-impérialiste. Pendant ces trois années « La Lutte », organe du front unique, a mené le bon combat contre les injustices, les abus, la féroce exploitation des travailleurs d'Indochine.

Nombre d'articles des rédacteurs staliniens ne pouvaient avoir l'adhésion entière de nos camarades. De leur côté, Duong-bach-Mai et ses amis trouvaient nos articles désagréablement anti-front populaire. Bref, on se supportait. Et chacun assumait sa part de responsabilité de la teneur du journal.

Pendant trois ans, Duong-bach-Mai n'a rien dit. Il n'a pas dit quels articles de « La Lutte » étaient trotskystes.

Le bon combat anti-impérialiste nous a valu la confiance des travailleurs et la vive sympathie de la petite bourgeoisie. Aux élections municipales de 1935 et de 1937, les candidats de « La Lutte » ont remporté une nette victoire sur les créatures du gouvernement. Élu et réélu, Duong-bach-Mai s'est tu chaque fois. Il n'a pas dit quels articles trotskystes avaient contribué à l'envoyer au Conseil Municipal. Il va probablement confesser qu'il s'est laissé élire de force !

La répression est venue. Les gouvernements de Front populaire ont étouffé par de lourdes condamnations le mouvement revendicatif des masses indochinoises. Les staliniens du Parlement qui ont adopté le mot d'ordre de la collaboration de classe – politique criminelle fort bien accueillie par l'impérialisme – se font par leur silence les complices de cette terrible répression.

Devant les coups de l'adversaire, Duong-bach-Mai, combien courageux et sincère ! veut tirer l'épingle du jeu et laisse tomber sur nous l'entière responsabilité de campagnes menées par « La Lutte » pendant trois ans.

Prochainement Duong-bach-Mai aura à comparaître devant la Cour d'Appel. Il est humain qu'il veuille se sauver en accusant d'anciens compagnons de lutte. Il est tristement humain que ce « révolutionnaire » se décharge sur « Monsieur Ta thu Thâu » (sic !) et ses amis trotskystes.

Duong-bach-Mai fait bien de citer son camarade Honel. Les deux ont exactement la même mentalité. Le citoyen Honel a fait une promenade en Asie aux frais des travailleurs de France. A Saigon, il a tiré son coup de chapeau à M. Pagès, ne lui tenant pas du tout rancune du meeting saboté par les Croix-de-feu et la police.

Le citoyen Honel a été tout sourire avec les socialistes qui l'ont fort bien accueilli. Puis à Paris, il s'est employé et s'emploie de son mieux à « torpiller » la section saigonnaise de la S.F.I.O. avec qui nous avons des relations courtoises.

Les travailleurs d'Indochine n'ont rien à attendre des individus de ce caractère. Ils jugeront Duong-bach-Mai qui renie si facilement ses idées et se dérobe devant la responsabilité que partagent pourtant sans murmure d'anciens camarades de lutte.

-o0o-

La Lutte, No. 198, 5 Juin 1938

La libération de Duong-bach-Mai sera l'acte d'une justice indépendante

Duong-bach-Mai, directeur politique du *Peuple*, est arrêté il y a près de deux mois pour des articles parus dans l'hebdomadaire stalinien.

Le public attend de savoir quels articles. Il est surpris de cette arrestation car *Le Peuple* n'a rien publié de plus « grave » que *La Lutte*, au contraire. S'agit-il de quelque campagne particulière du *Peuple* à propos de faits sur lesquels *La Lutte* n'a pas eu de renseignements ?

Les lecteurs des deux journaux constatent impartialement que nous dénonçons les abus et l'exploitation impérialiste avec plus de vigueur que l'organe stalinien où sans cesse les sous-Thorez et sous-Duclos renouvellent

l’expression de leur bonne volonté et leur proposition de collaboration.

Selon des gens qui se disent bien informés qui, en tout cas, sont plus ou moins renseignés sur ce qui se passe dans les milieux de justice et de gouvernement, les poursuites contre Duong-bach-Mai et le gérant du *Peuple* ont été voulues, non par le Parquet, mais par le gouvernement de la Cochinchine.

L’élection de De Beaumont a été un échec pour M. Pagès. Elle lui a montré l’importance des forces colonialistes et fascistes, ennemies irréductibles de tout progrès social. Battu, le Gouverneur Général de la Cochinchine a cru habile de donner des gages à la réaction triomphante. L’arrestation de Duong-bach-Mai est en quelque sorte un acte de conciliation.

Elle sert aussi à M. Pagès pour montrer le peu de cas qu'il fait du poids parlementaire des 73 députés staliniens. On se rappelle que Duong-bach-Mai a été envoyé en France pour obtenir la légalisation du Congrès indochinois. À Paris, il a revu Cachin, Duclos, Vaillant-Couturier et il en est revenu investi d’une confiance accrue du Parti communiste français.

L’incarcérer, c'est se moquer de Thorez et Cie, et c'est s’en moquer sans risque, sachant que les députés staliniens, après avoir voté pour les gouvernements de Front populaire impérialistes, votent et voteront pour tout gouvernement d’union sacrée.

C'est s’en moquer avec profit, car il convient de se faire mieux voir d’une bourgeoisie coloniale foncièrement réactionnaire.

Ce serait donc des raisons purement politiques qui ont dicté les poursuites contre Mai. Or, le caractère essentiel des raisons politiques, c'est qu’elles sont opportunistes et capricieuses.

Quelle sécurité pour les citoyens si des décisions ayant pour objet leur liberté et leur vie devaient se subordonner aux calculs politiques des gouvernants ?

Quant aux rédacteurs de *La Lutte,* toujours selon ces messieurs qui se prétendent bien informés avec quelque vraisemblance, le Gouvernement ne s’en embarrasse guère. Non soutenus par les députés staliniens dont nous combattons la politique chauvine, nous ne pesons pas lourd. Notre affaire se réglera à n’importe quel moment. Il suffit que le Gouvernement lève son petit doigt.

Voilà ce qui se colporte en ville. Si cette opinion de nombre de personnes était fondée, que deviendrait le respect de la loi et sa juste application dans tout ceci ?

Pour détruire cette opinion, un acte de justice s’impose : la liberté de Duong-bach-Mai.

Elle s’impose d’autant plus que celui-ci a été arrêté pour des articles de journal, alors que la loi du 29 juillet 1881 est formelle : pas de détention préventive pour délit de presse (article 24 parag. 2 et art. 49 de ladite loi).

ABRÉVIATIONS

AJAC	Amicale des journalistes annamites de Cochinchine
ANOM	Archives nationales d'Outre-mer
ANP	Archives nationales (Paris)
CAOM	Centre des archives d'Outre-mer (aujourd'hui Archives nationales d'Outre-mer)
CC	Comité central
FN	Front national unifié
FP	Front populaire
IC	Internationale communiste
JAG	Jeunesses d'Avant-garde
JEA	*Journal des Étudiants annamites*
LCI	Ligue communiste internationaliste
NPM	*Notes périodiques mensuelles*
PCF	Parti communiste français
PCI	Parti communiste indochinois
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière (Parti socialiste)
VNQDĐ	Viêt-Nam Quốc dân Đảng (Parti natioal du Viêt-Nam)

NOTES BIOGRAPHIQUES

Arnoux, Paul : Dès 1922**,** Arnoux dirige les services de sûreté en Cochinchine puis est nommé intendant des polices d'Indochine par Decoux en 1942, poste qu'il occupe jusqu'à l'arrivée du Viêt-Minh en 1945. Il connaît bien la langue et la culture vietnamienne. Arrivé une première fois en Indochine avec l'armée française en 1907, à l'âge de 21 ans, il participe aux opérations menées contre les groupes rebelles, notamment celui dirigé par Đề Thám, et les bandes chinoises qui font des incursions au Tonkin. Pendant ses dix années de présence dans le Nord du Viêt-Nam, il exerce plusieurs fonctions y compris celle d'interprète près des tribunaux militaires. En 1917, sous l'autorité du Gouverneur Sarraut, il participe à la réorganisation des réseaux de renseignements et à la création d'une police de sûreté générale en Indochine. Ce service relève du Bureau des Affaires Politiques fondé quelques années auparavant par le Gouverneur Sarraut, chargé d'une mission d'information et de surveillance intérieure qui sera plus tard étendue à l'extérieur de l'Indochine. A l'intérieur du pays, sa fonction principale est la prévention et la répression des actions contre l'autorité coloniale. A l'extérieur, son service suit les activités des Indochinois à l'étranger (étudiants, ouvriers et soldats). En 1923, le service de contrôle et d'assistance aux indigènes (CAI) créé par le Ministre des Colonies collabore étroitement avec le service de la Sûreté d'Indochine. (Franchini, *Saigon 1925-1945*, p. 192-196).

Beaumont, Jean de (1904-2002) : Président ou administrateur de sociétés et compagnies de caoutchouc, huile et diverses productions agricoles tant en Indochine qu'en Malaisie, au Cameroun ou en Côte d'Ivoire. Aux élections de député de la Cochinchine à l'Assemblée Nationale en 1936, il gagne 31 voix face à Omer Sarraut (fils d'Albert Sarraut, Gouverneur général) mais son élection est invalidée en 1938 pour fraudes électorales ; néanmoins il est réélu aux élections partielles, poste qu'il occupe de 1936 à 1944.

Blum, Léon (1872-1950). Homme politique et écrivain, l'un des dirigeants de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Au congrès de Tours en 1920, il refuse l'adhésion de la SFIO à la Troisième Internationale communiste. Président du Conseil des ministres du Front populaire de 1936 à 1937. Lors de l'occupation de la France par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, il est emprisonné par le régime de Vichy, puis déporté à Buchenwald en 1941. Ses réformes représentent de grandes avancées sociales (congés payés, réduction du temps de travail, etc.) ; il est considéré encore aujourd'hui comme l'une des grandes figures du socialisme français. (fr.wikepedia.org)

Bonvicini, Henri : Journaliste et auteur de plusieurs ouvrages : *Us et coutumes annamites* (Saigon, Imp. nouvelle A. Portail, 1927), *Enfants de la colonie* (Saigon, Ed. Orient-Occident, 1938). Il a été assassiné en 1950 par les communistes vietnamiens alors qu'il exerçait les fonctions de directeur du journal *Saigon Presse,* l'un des trois grands journaux de Saigon à l'époque.

Boukharine, Nikolaï Ivanovitch (1888-1938) : Révolutionnaire et homme politique soviétique, membre des bolcheviks, puis du Parti communiste soviétique. Membre du Comité central du Parti bolchevik (1917-1937) ; chef de l'Internationale communiste (1926-1928) ; rédacteur en chef de la *Pravda* (1918-1929), de la revue *Bolchevik* (1924-1929) et du journal *Izvestia* (1934-1936). Auteur de nombreux ouvrages comme *The ABC of communism* (avec E.A. Preobrazhensky, New York, Workers Party of America, 1921), *Le Communisme et la question nationale et coloniale* (avec Lénine et Staline, Paris, Bureau d'éditions, 1927), *Les problèmes de la révolution chinoise* (Paris, Bureau d'éd., 1927), etc. Très proche de Staline au début, il conteste plus tard certaines de ses décisions, et devient la victime la plus célèbre lors de la grande purge stalinienne des anciens bolcheviks vers la fin des années 1930. Inculpé lors des «procès de Moscou», il est contraint d'avouer ses «crimes » avant d'être exécuté. (fr.wikipedia.org)

Bùi Quang Chiêu (1872-1945) : Homme politique et grand exploitant agricole né à Mõ Cày, Bến Tre dans le Sud du Viêt-Nam. Premier ingénieur agronome vietnamien diplômé de l'Institut national agronomique en France en 1897. De retour au Vietnam, il est affecté au Palais du Gouverneur général à Hanoi puis nommé professeur à l'Ecole d'Agriculture de Huế. De 1909 à 1913, il travaille à Tân Châu (Châu Đốc) au Sud pour y fonder une usine de soie, ce qui l'amena lui et sa famille à Lyon durant trois ans. (Tran Thi Lien, dans G. L. Bousquet et P. Brocheux, eds.,2002). En 1923, avec Nguyễn Phan Long et Dương văn Giáo, il crée le Parti constitutionaliste indochinois. (bien que dès 1919, *La Tribune indigène, dirigée* par Chiêu, fût désignée comme 'organe du Parti constitutionaliste').

Vers la fin de 1925, Chiêu se rendit à Paris avec l'intention de convaincre le gouvernement français d'entreprendre un vaste éventail de réformes en Indochine: droits démocratiques (liberté d'association et de réunion, liberté de voyager, représentation indigène dans les assemblées électorales locales) ; administration coloniale (recrutement et salaires des employés indigènes etc.) ; éducation (réforme des programmes et construction d'écoles) ; législation sociale et du travail; régime des monopoles (sel, opium, alcool). (*FRANCE D'ASIE. L'Indochine moderne. Etre ou ne pas être. Vers le Dominion*, 1925. Source gallica.bnf.fr). " De telles revendications influencèrent quelques Français, tels que Georges Garros dont le livre *Les Forceries Humaines* parut la même année, et quelques jeunes radicaux comme André Malraux. Mais elles eurent très peu d'effet sur le gouvernement, et Chiêu repartit à Saïgon en mars 1926 les mains vides." (R. B. Smith, 1969, pp. 131-150).

En 1926, Chiêu fut élu au Conseil colonial, puis devint président de cette assemblée en 1938. De 1932 à 1943, il représenta la Cochinchine au Conseil Supérieur des Colonies en France. Il fut aussi membre du Grand Conseil des

Intérêts économiques et financiers d'Indochine durant plusieurs années. Il quitta la politique en 1938 et fut assassiné avec ses quatre fils (Louis, né en 1902, médecin ; Camille, né en 1912 ; Albert, né en 1923 ; Gaston, né en 1929) par le Viêt-Minh en 1945. (Registre généalogique de la famille Bùi, Saïgon, 2007.)

Cachin, Marcel (1869-1958) Homme politique, député (1914-1936), sénateur (1936-1940). L'un des piliers du Front populaire en 1936. Directeur de *l'Humanité*, organe central du parti, de 1918 jusqu'à sa mort. L'un des fondateurs du PCF, il suit fidèlement la ligne politique stalinienne. Il est membre du Comité central de l'Internationale communiste de 1924 jusqu'à la dissolution de cette organisation en 1943.

Chautemps, Camille (Paris **1884-**Washington **1963)** : Avocat, député radical-socialiste (1919), plusieurs fois ministre (entre 1924 et 1926) et président du Conseil (1930, 1933-1934, 1937-1938). En janvier 1934, il démissionne devant la montée des oppositions et est remplacé par Daladier. Après la chute du cabinet Léon Blum, il reprend la direction du gouvernement (1937-1938) avec celui-ci comme vice-président du Conseil. À partir de 1938, tentant de poursuivre l'expérience du Front populaire, il procède à la nationalisation des chemins de fer et à la création de la SNCF. Membre du cabinet Reynaud en 1940 et partisan de l'armistice, il quitte le gouvernement Pétain le 10 juillet 1940 et gagne peu après les États-Unis.
(http://www.larousse.fr/encyclopedie).

Commission d'enquête dans les territoires d'Outre-Mer : Créée sous le premier gouvernement de Front populaire par la loi du 30 janvier 1937, cette commission est chargée de rechercher quels sont « les besoins et les aspirations légitimes des populations habitant les colonies, les pays de protectorat et sous mandat ». Elle est composée de personnalités diverses (parlementaires, universitaires, administrateurs des colonies, syndicalistes, intellectuels, professions libérales) dont une femme journaliste. Les recherches portent sur des domaines variés : la population, l'alimentation, l'habitat, et l'agriculture ; les organisations commerciales, industrielles, et financières ; l'organisation administrative et judiciaire, etc…
(http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/ya818xsq)

Pour ce qui concerne l'Indochine, la présence dans la commission de plusieurs personnalités progressistes anticolonialistes comme André Viollis et Louis Roubaud, provoque une vive réaction dans le milieu des colons. Ils font alors pression de tous feux pour empêcher que cette commission ne se rende en Indochine. En fin de compte, la Commission d'enquête démissionne en juillet 1937.

Daladier, Edouard (1884-1970) : Plusieurs fois ministre (des Colonies, de la Guerre, de l'Instruction publique, des Travaux publics) entre 1924 et 1932. Chef du Parti radical (1927-1930, 1936-1938), il participe au rassemblement de la gauche pour les élections de juin 1936, permettant ainsi l'alliance du PCF, de la SFIO et des radicaux. Président du Conseil en 1933, puis en 1934, il démissionne à la suite de l'émeute du 6 février 1934 menant à une fusillade sanglante des forces de l'ordre. Il

est l'auteur du slogan : « Deux cents familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française ».

De nouveau président du Conseil en avril 1938, il prend des mesures à l'encontre du PCF, après le pacte de non-agression germano-soviétique et l'invasion de la Pologne par les troupes de Staline. Le 3 septembre 1939, quelques heures après la Grande-Bretagne, Daladier déclare la guerre à l'Allemagne à la suite de son attaque de la Pologne. Incarcéré après l'armistice sur l'ordre du gouvernement de Vichy, il est déporté en Allemagne et détenu dans le Tyrol en compagnie d'autres personnalités françaises comme Paul Reynaud et les généraux Gamelin et Weygand entre 1943 et 1945. Ils furent libérés par les Américains le 5 mai 1945. (https://fr.wikipedia.org).

Darles : Chef de la province de Thái Nguyên, connu pour sa cruauté et son sadisme qui provoquèrent la rébellion des prisonniers et des troupes coloniales au sein de la garnison dont il avait le commandement. Durant les huit premiers mois de 1917, 670 prisonniers incarcérés à la garnison de Thái Nguyên moururent, certains victimes des conditions d'hygiène, d'autres tués par Darles lui-même ou suicidés. Le soulèvement dura quatre mois et coûta la vie à cinq cents prisonniers. Bien qu'une commission reconnût Darles coupable du soulèvement et du carnage qui s'ensuivit, l'autorité coloniale le condamna pour la forme, lui imposant une amende de 100 francs. (Hue-Tam Ho Tai, 1992, pp. 31-32).

Deschamps, Jean : (« L'Affaire Deschamps » et Trần Văn Giàu). Deschamps, officier de la compagnie des Messageries maritimes et membre du PCF servait d'agent de liaison entre le PCF et le PCI. Il fut arrêté à Saigon et en juin 1935 condamné à 6 mois de prison pour "activités contre l'ordre public". Beaucoup de Cochinchinois furent également arrêtés en même temps que lui. "Du 19 avril au 19 mai 1935, cent soixante-sept arrestations permettent [aux autorités] d'emprisonner pour de longues années vingt-cinq militants clandestins parmi les plus responsables. La direction de l'intérieur [du PCI] se trouve une nouvelle fois détruite. » (Hémery, 1975a, p. 37)

"L'affaire Deschamps" hanta Trần Văn Giàu jusqu'à la fin de ses jours. Giàu s'activait alors de façon secrète pour réorganiser le PCI en Cochinchine. En 1935, il fut arrêté et condamné à 5 ans de travaux forcés à Poulo Condore. En fait Deschamps fut arrêté 10 jours après l'arrestation de Giàu. Certains membres du PCI, à savoir Bùi Văn Dự et Tran Văn Vi accusèrent Giau d'avoir dénoncé Deschamps sous la contrainte, ce que Giàu démentit formellement jusqu'à la fin de sa vie. Pourtant, le Comité central du PCI ne disculpa jamais Giàu de l'accusation qui pesait sur lui dans l'affaire Deschamps. (*Mémoires* de Trần Văn Giàu).

Dreyfus, Alfred (1859-1935) : Officier français d'origine alsacienne et de confession juive, victime d'une erreur judiciaire qui provoqua une crise politique, « l'affaire Dreyfus » qui dura de 1894 à 1909. Durant ces années, une large partie de l'opinion française fut divisée entre dreyfusards et antidreyfusards. Il fut finalement gracié et réhabilité en 1906 après une campagne de révision dont le célèbre « J'accuse » de l'écrivain Emile Zola.

Duclos, Jacques (1896-1973) : Adhère au PCF dès sa fondation en 1920. En 1926, il est élu au comité central du PCF et aussi à l'Assemblée Nationale, mais en fait, il ne siège pas au Parlement. A l'avant-garde de la lutte antimilitariste, il est condamné pour divers délits liés à son action. Vivant dans la clandestinité, il séjourne souvent à Moscou, et assume des responsabilités pour le compte de l'Internationale communiste. En 1932, il bénéficie d'un non-lieu, reprend des responsabilités officielles dans le PCF, et en devient le numéro deux après Maurice Thorez. En 1936, il devient vice-président de l'Assemblée nationale. Quand le PCF est dissous par Daladier après le pacte germano-soviétique, il rejoint l'équipe dirigeante à Bruxelles et de juin 1940 à août 1944 il est responsable du PCF clandestin et reste en contact régulier avec l'URSS et l'IC. Il dirige les membres du « détachement Valmy », qui sont chargés d'exécuter les opposants. Le 25 août 1944, il rentre à Paris, réintègre le siège du Comité central et négocie avec Charles de Gaulle la participation de ministres communistes au gouvernement français. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Duclos).

Garnier, Francis (1839-1873) : Officier de marine et explorateur français. Participe à l'expédition du Mékong partant de Saïgon en juin 1866, sous le commandement du capitaine de frégate Doudart de la Lagrée. A la mort de celui-ci au Yunnan en Chine, Garnier prend la direction de la mission et gagne la vallée du Yang Tsé qu'il descend jusqu'à Shanghai. Il rallie Saïgon en juin 1868, et rejoint aussitôt la France où il est affecté au Dépôt des cartes et plans de la Marine. Obtenant un congé sans solde, il continue ses travaux de reconnaissance du cours supérieur du Mékong, quand il est rappelé par le contre-amiral Dupré, alors gouverneur de la Cochinchine, pour résoudre les disputes entre l'entrepreneur français Jean Dupuis et les autorités vietnamiennes. (www.fr.wikipedia.org). Persuadé que le temps est mûr pour une conquête du Tonkin, Garnier attaque et occupe Hanoi le 20 novembre 1873. Il poursuit sa conquête des forteresses du delta du Fleuve Rouge. Les autorités vietnamiennes font appel au chef chinois des « pavillons noirs » pour leur venir en aide. Garnier est tué par les « pavillons noirs » le 21 décembre. Ses compagnons le découvrent décapité. Les actions militaires de Garnier facilitèrent la conquête du Tonkin dans les années 1880.

Gitton, Marcel (1903-1941) : En 1936, il est le troisième personnage du PCF après Thorez et Duclos. « Après l'invasion de l'URSS en juin 1941 et l'entrée du PCF clandestin dans la lutte armée, Gitton consacre l'essentiel de son action à rallier les communistes hostiles à la lutte armée et à obtenir la libération des communistes emprisonnés par Daladier, puis par Vichy. » Il est assassiné le 5 septembre 1941 par un membre du « détachement Valmy », groupe d'action sous la direction du PCF visant notamment à exécuter les "traîtres". (www.fr.wikipedia.org).

Gouverneurs de la Cochinchine de 1925 à 1945 :

- Maurice Cognacq : Février 1922 à Avril 1926
- Eugène Le Fol : Avril 1926 à Décembre 1926
- Blanchard de la Brosse : Décembre 1926 à décembre 1928
- Krautheimer : Mars 1929 à Novembre 1931

- Euthrope : Novembre 1931 à Novembre 1932 (par intérim)
- Krautheimer : Novembre 1932 à Novembre 1934
- Pagès : Novembre 1934 à Février 1936
- Rivoal : Mars 1936 à Octobre 1936 (par intérim)
- Pagès : Octobre 1936 à 1939
- Veber : 1939 à Novembre 1940
- Rivoal : Novembre 1940 à Décembre 1942
- Hoeffel : Décembre 1942 à Mars 1945

Gouverneurs généraux de l'Indochine de 1925 à 1945 :

- Alexandre Varenne : Novembre 1925 à Janvier 1928
- Montguillot : Janvier 1928 à Août 1928 (par intérim)
- Pierre Pasquier : Août 1928 à Janvier 1934
- Robin : Janvier 1934 à Septembre 1936
- Jules Brévié : Novembre 1936 à Août 1939
- Georges Catroux : Août 1939 à Juillet 1940
- Jean Decoux : Juillet 1940 à Mars 1945

Guérin, Daniel (1904-1988) : Ecrivain, journaliste, anticolonialiste, militant, auteur de plusieurs œuvres traitant de questions sociales et politiques. Après un voyage en Indochine en 1930 où il découvre la réalité coloniale, il commence à militer avec les syndicalistes de la revue *Révolution prolétarienne.* En 1933, il parcourt à bicyclette l'Allemagne hitlérienne. De retour en France, il publie *La peste brune sur l'Allemagne* (1933) et *Fascisme et grand capital* (Gallimard, 1936). Au milieu des années 1930, il rejoint la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert. Quand ce mouvement est exclu de la SFIO, ses dirigeants créent le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP). Guérin se situe à gauche de ce groupe et devient très proche de Trotsky. De 1943 à 1945, il coopère clandestinement avec le mouvement trotskyste en France. En 1954, il publie sous le titre *Au service des colonisés, 1930-1953* (Paris, Les Editions de Minuit, 1954) les articles qu'il écrit depuis plus de 20 ans sur les questions coloniales.

Hà Huy Tập (1902-1941) : (Sinitchikin, Hồng Qui Vít, Hồng Thế Công, Thanh Hương, etc.). Né à Hà Tĩnh, dans le centre du Viêt-Nam, il rejoint en 1925 le mouvement *Tân Việt Cách mạng* (« le nouveau Viêt-Nam révolutionnaire »). En 1929, après un séjour à Saïgon, il part pour Moscou où il fréquente l'Université des Travailleurs jusqu'en 1933. Début 1934, il arrive à Macao pour participer au Comité de Direction de l'Extérieur du PCI. L'année suivante, il est nommé secrétaire de ce Comité. En juillet 1936, avec Lê Hồng Phong, il dirige le premier congrès du Comité exécutif central du PCI et est nommé secrétaire général du PCI. Ce congrès est à l'origine de la création du « Front populaire anti-impérialiste » visant à l'unité d'action entre travailleurs et nationalistes bourgeois contre les forces impérialistes.

Hà Huy Tập rentre ensuite dans le sud du Viêt-Nam pour continuer ses activités clandestines. Sous le pseudonyme Thanh Hương, il publie *Tờrôtsky và phản cách mạng* (« Trotski et la contre révolution »). A la réunion du Comité central du PCI

en mars 1938, pour raisons de sectarisme, il est remplacé par Nguyễn Văn Cừ tout en restant membre permanent du CC. Tập est arrêté et emprisonné plusieurs fois par les autorités coloniales. Déjà enfermé dans la prison centrale de Saïgon depuis mars 1940, le 25 mars 1941 il est condamné à la peine capitale pour sa « responsabilité morale » dans la rébellion des paysans de la Cochinchine en novembre 1940, et exécuté en août 1941 avec d'autres dirigeants communistes. (Sources : bachkhoatoanthu.gov.vn ; Sophie Quinn-Judge, 2002, p. 312-313).

Lachevrotière, Henry Chavigny de (1883-1951) : Eurasien (mère tonkinoise, père martiniquais) né à Saïgon ; journaliste, et propriétaire foncier (hôtels, plantations). Il fait ses études au lycée de Bordeaux avant de retourner vivre à Saïgon. En 1917, il est rédacteur en chef du journal *L'Impartial* du colon Ernest Outrey. En 1928, il fonde son propre journal *La Dépêche*. Se voulant le porte parole des intérêts français, de la morale, de la loi et de l'ordre, il attaque tous ceux qu'il considère comme « anti-français », « révolutionnaires », « anarchistes » ou « bolchéviques ». Il est assassiné par le Viêt-Minh le 12 janvier 1951 à Saïgon. (Hue-Tam Ho Tai, 1992, p. 118 ; fr.wikipedia.org).

Lê Hồng Phong (1902-1942) : (Lê Văn Dục , Lê Huy Doãn, Hải An, Trí Bình, Litvinov, etc.) Originaire de Nghệ An, il part en Chine en 1923 pour entrer à l'Académie militaire de Whampoa près de Canton, où il rejoint le Parti communiste chinois. Envoyé en Russie, il fréquente d'abord l'Ecole militaire, puis l'Académie d'aviation avant de joindre l'Université des Travailleurs d'Orient à Moscou. En 1932, il retourne en Chine où il s'efforce de consolider le PCI. En 1934, avec Hà Huy Tập et Nguyễn Văn Dựt, il forme le Comité de Direction de l'Extérieur ayant pour mission la liaison entre le PCI et l'Internationale communiste. En 1935, occupant le poste de Secrétaire général du Comité central du PCI, il est désigné chef de délégation au 7ème congrès de l'IC à Moscou où il est élu membre du Comité central de l'Internationale communiste. En 1937, il préside le 1er congrès du PCI à Macao où il est élu Secrétaire général du parti. En fait, c'est Hà Huy Tập qui dirige le parti en son absence. Phong quitte Hong Kong pour Saïgon vers la fin 1937 et participe à la réunion du Comité central du PCI en mars 1938. Arrêté plusieurs fois, il est finalement envoyé en 1940 au bagne de Poulo Condore où il décède le 5 septembre 1942.

Maurras, Charles (1868-1952) : Journaliste et écrivain (très prolifique). Homme politique, il dirige la ligue monarchiste « Action française » ainsi que le journal du même nom, quotidien nationaliste, monarchiste d'extrême droite, antiparlementaire, antirépublicain, et antisémite. En 1925, « à la suite de l'assassinat de plusieurs membres des *Camelots du Roi,* Maurras adresse sa fameuse *Lettre à Schrameck,* ministre de l'Intérieur, qu'il menace de son couteau de cuisine. » En 1935, « à la suite d'une menace de mort adressée aux parlementaires, Maurras est condamné et fait, de 1936 à 1937, deux cent cinquante jours de prison. » (Eric Vatré, *Charles Maurras : un itinéraire spirituel.* Paris, Editions Latines, 1978, pp. 22-23.) « Son talent littéraire donne à ses ouvrages théoriques une grande influence dans les milieux cultivés et conservateurs de France. »

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Maurras). Nommé académicien en 1938, il est radié de l'Académie française en 1945 pour son soutien au régime de Vichy.

Michel Mỹ (Nguyễn Hữu Mỹ) : Chef de district en 1924, il écrit une pièce de théâtre en français, *L'Annam sous la Terreur* qu'il dédicace au Gouverneur général d'Indochine et à l'Empereur d'Annam en ces termes : « Puissent mes compatriotes, ayant lu cet ouvrage ou ayant vu la représentation théâtrale de cette pièce où j'ai mis toute mon âme, apprendre à aimer leur pays et à vénérer la FRANCE, leur Patrie d'Adoption ». Surnommé « le tigre du marché Lách », il a la réputation de brutaliser les paysans.

Moutet, Marius (1876-1968) : Avocat, membre du Parti socialiste français (SFIO), membre du Comité central de la Ligue des droits de l'homme (1918-1936, ministre honoraire de 1936-1939, 1939-1940, 1945-47), ministre des Colonies dans les gouvernements de Front populaire (juin 1936-avril 1938), et ministre de la France d'Outre-mer (1946-1947). Pour améliorer le sort des populations colonisées, il abroge le *code de l'indigénat* imposé par la France en 1887 à l'ensemble de ses colonies. Ce code distingue les « citoyens français » (de souche métropolitaine) et les « sujets français » (les colonisés). Ces derniers sont privés de leurs libertés (de circulation, de résidence, de travail, etc …) , de leurs droits politiques et sont soumis aux travaux forcés, aux impôts de capitation et à un ensemble d'autres mesures dégradantes. Moutet crée le Fonds d'investissement économique et social des territoires d'Outre-mer vers 1947.
(https://fr.wikipedia.org/wiki/Marius_Moutet).

Mussolini, Benito (1883-1945) : Il établit la première dictature fasciste en Europe. Né dans une famille modeste, il adhère au socialisme, mais le quitte dès 1914. En 1919, au sortir d'un conflit décevant pour l'Italie, il fonde avec des ultra-nationalistes les « Faisceaux de combat », dont l'objectif est la prise du pouvoir. En 1922, il devient président du Conseil. À partir de 1936, il se rapproche du régime nazi de Hitler et met sur pied une politique raciale et antisémite. En 1939, il signe le pacte germano-italien. L'entrée dans la Seconde Guerre mondiale s'avère catastrophique pour l'Italie ; elle aboutit en 1943 à la chute de Mussolini, provoquée par son entourage. Rétabli par Hitler dans le nord du pays à la tête d'un Etat fantoche : la république de Salo, Mussolini est exécuté en 1945 par la Résistance italienne.
(http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Benito_Mussolini/134497)

Notables de village, Conseil des (Extrait de Ngo Van, *Viêt-Nam 1920-1945: Révolution et contre-révolution,* 2000, pp. 394-395): **«** Le Conseil des notables, pouvoir administratif villageois sous l'ancien régime impérial, jouissait d'une large autonomie à l'égard du pouvoir central. Composé d'une douzaine de membres nommés par cooptation parmi les gens lettrés, riches et/ou vertueux, il constituait la base rurale de l'administration coloniale. Voici les plus importants :

Hương Cả : un des plus âgés et des plus riches du village, préside le Conseil des notables ;

Hương Chủ : son second ;

Hương Giáo : chargé d'expliquer les rites et les usages ;
Hương Sư : un des plus lettrés, sert de conseiller dans les affaires difficiles et veille aux bonnes mœurs traditionnelles ;
Hương Chánh : conseiller juridique et expérimenté de la commune ;
Hương Thân : chargé des actes et des registres, capable d'expliquer les ordres de l'administration supérieure ;
Hương Hào : chargé du service de la police ;
Hương Quản : chargé de la surveillance générale du village ;
Xã Trưởng ou *Thôn Trưởng* ou *Lý Trưởng* : le maire, présenté par le village et nommé par l'Administration. (Il est chargé avec *Hương Thân* et *Hương Hào* de l'établissement des rôles et de la rentrée des impôts. Tous trois se chargent de la légalisation des actes.)
Hương Bộ ou *Thủ Bộ* : l'archiviste communal
Biên Lại : scribe payé par la commune pour seconder les notables… »

Nguyễn Phan Long (1889-1960) : Journaliste et homme politique, né dans une famille de grands propriétaires terriens depuis plusieurs générations en Cochinchine. Après un voyage d'études en France, il dirige le lycée Nguyễn Phan Long, l'une des premières institutions scolaires privées fondées et dirigées par des Vietnamiens. Il écrivit : *Le roman de Mademoiselle Lys : Journal d'une jeune fille cochinchinoise moderne* (Hanoi,1921) et dirigea plusieurs journaux : *La Tribune indochinoise, L'Echo annamite* (devenant plus tard *l'Echo du Vietnam), Đuốc Nhà Nam* (Le Flambeau d'Annam). Avec Bùi Quang Chiêu il prit la tête du Parti constitutionaliste qu'il finit par abandonner en 1936.

Nguyễn Văn Thinh (1988-1946) : Médecin diplômé de l'Université de Paris, naturalisé français, grand propriétaire foncier, et membre du Parti constitutionaliste. En 1937, avec l'avocat Trịnh Đình Thảo, il fonde le Parti démocrate. Avec Do-Huu-Thinh, il publie le *Cahier des voeux et exposés de motifs présentés à la commission d'enquête coloniale* (Saïgon, Impr. du Théâtre, 1937). En mars 1946, le Conseil consultatif de Cochinchine le désigne comme chef de la « République autonome de Cochinchine » mais en réalité c'est le haut-commissaire de France en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu qui détient le pouvoir. Conscient d'être le jouet des Français, il se suicide par pendaison le 10 novembre 1946.

Nozière, Violette (1915-1966) : Parricide devenue célèbre. Le soir du 21 août 1933, à l'âge de 18 ans, Violette empoisonna ses parents. Son père, mécanicien aux Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, en mourut. Sa mère survécut. Violette menait une double vie. Lycéenne et vivant avec ses parents dans un modeste appartement, elle traînait au Quartier latin, en compagnie de jeunes étudiants d'université. Soucieuse de dissimuler ses origines sociales, elle avait recours au mensonge, au vol et à la prostitution pour combler ses besoins financiers. Arrêtée le 28 août 1933, elle jura qu'elle n'avait pas voulu tuer sa mère mais uniquement son père qui la violait depuis des années. Elle fut condamnée à mort le 12 octobre 1934, peine commuée par le président de la République Albert Lebrun en travaux forcés à perpétuité. En 1942, le maréchal Pétain réduisit sa sentence à 12 ans. Elle

fut finalement libérée le 29 août 1945, puis graciée par le général de Gaulle le 15 novembre 1946. L'affaire Violette Nozière fit la "une" des quotidiens et inspira cinéastes et écrivains.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Violette_Nozière).

Outrey, Ernest (1863-1941) : Administrateur colonial, homme politique et défenseur des intérêts des grands propriétaires français en Cochinchine. Député de la Cochinchine à l'Assemblée Nationale de 1914 à 1936. En 1917, il acheta le journal *L'Impartial* qui devint très vite le porte-parole des intérêts des Français. En 1927, Outrey interroge le gouvernement sur la distribution des terres dans les hauts plateaux, à la suite de la décision prise par Sabatier, chef de la province de Ban Mê Thuot, d'interdire l'exploitation des terres de la province par les colons cochinchinois. Les disputes menèrent au décret du 5 juillet 1927 fixant le pouvoir des gouverneurs en matière de distribution des terres : les résidents supérieurs ne peuvent attribuer plus de 1000 hectares et le gouverneur général plus de 2000 hectares ; au-delà de cette superficie, il faut obtenir l'aval du Ministre de la colonie. (Dương Trung Quốc, 2005, p.129)

Parti communiste français : Fondé en décembre 1920 au congrès de Tours sous le nom de « section française de l'Internationale communiste » (SFIC) à la suite de la scission provoquée par le vote de la grande majorité des socialistes appartenant à la SFIO. Les leaders les plus célèbres étaient Maurice Thorez, Jacques Duclos, Marcel Cachin, et Marcel Guitton. L'organe de presse principal du PCF est le journal L*'Humanité.*

Parti constitutionaliste indochinois (Đảng Lập hiến): Premier parti politique vietnamien officiellement reconnu par l'autorité coloniale. Créé en 1923 par Bùi quang Chiêu, ce parti est composé d'intellectuels bourgeois, de propriétaires terriens, de hauts fonctionnaires, de commerçants et d'entrepreneurs comme Phan văn Trường, Trương văn Bền, Lê Quang Liêm, Nguyễn Văn Thinh, Trần văn Khá, Nguyễn Minh Chiếu, Nguyễn Phan Long, Nguyễn Phú Khai, et l'avocat Vương Quang Nhường. Ses organes de presse sont : la *Tribune Indochinoise* de Bùi Quang Chiêu (1926-1942), *L'Echo annamite* de Dejean de la Batie et *Đuốc Nhà Nam* (Le Flambeau d'Annam) de Nguyễn Phan Long.

Les Constitutionalistes dominent la représentation vietnamienne du Conseil colonial depuis leur victoire électorale du 10 octobre 1926. Poursuivant son idéal politique, « la décolonisation lente par la réforme de la colonisation » (Hémery, 1975a, p. 114), le PC mène une campagne pour la promulgation d'une constitution en Indochine et l'autonomie de la Cochinchine sous le protectorat français. A la fin de 1925, le parti envoie au Gouverneur général Varenne le *Cahier des Voeux annamites* réclamant certains droits comme le droit de presse, le droit de former des partis politiques, la libre circulation des citoyens, etc. (Voir Bùi Quang Chiêu). Au début des années 1930, le PC a connu des succès dans la population et certains de ses membres ont été élus au Conseil colonial et au Conseil municipal de Saigon, mais son influence déclina peu à peu vers le milieu des années 1930 à cause de son attitude de compromis jugée trop conciliante voire collaboratrice avec la France.

Péri, Gabriel (1902-1941) : Journaliste et homme politique. Membre du Comité central du PCF. Responsable du service étranger du journal *L'Humanité* jusqu'en 1939. Député en 1932 , réélu en 1936, il est connu et respecté pour ses prises de position sur le plan international, notamment pour sa condamnation de l'invasion de l'Ethiopie par l'Italie de Mussolini. Il défend la République d'Espagne et critique la politique française de non-intervention dans l'Espagne de Franco. Après les accords de Munich en 1938, il proteste contre la politique d'agression de Hitler. Ayant pris ses distances avec le PCF suite au pacte germano-soviétique en 1939 et à la nouvelle ligne politique du parti, il fut arrêté et fusillé par les Allemands le 12 décembre 1941.

Phạm Quỳnh (1892-1945) : Ecrivain et journaliste, il est l'un des premiers à promouvoir et à propager le *quốc ngữ* (langue nationale), basée sur l'écriture latinisée de la langue vietnamienne. Rédacteur en chef du journal *Nam Phong tạp chí* (le Vent du Sud) de 1917 à 1934, journal subventionné par le Gouverneur Albert Sarraut pour promouvoir « la collaboration franco-annamite (« Pháp-Việt đề huề »). En 1919, il crée *Hội Khai trí Tiến đức* (Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites, AFIMA). En 1929, il est désigné au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers d'Indochine. Il sert à la cour de l'empereur Bảo Đại en tant que ministre de l'Intérieur de 1944 à 1945. Il prône la lutte non violente et l'autonomie du Viêt-Nam avec un régime monarchique constitutionnel. Il est tué par le Vietminh en 1945.

Rappoport, Charles (1865-1941), Militant communiste français d'origine russe. Né en Lituanie, il émigre en France en 1887. L'un des fondateurs du PCF, il est écarté de toute responsabilité à la suite de la stalinisation du parti. Il quitte définitivement le PCF quand Boukharine, directeur de La Pravda fut liquidé en 1938 par Staline lors des procès de Moscou.

Sarraut, Albert (1872-1962) : Gouverneur général de l'Indochine (1911-1914 et 1916-1919). Sénateur radical-socialiste (1926-1940). Plusieurs fois ministre : des Colonies (1920-1924 et 1932-1933) ; de l'Intérieur (1926-1928, 1934-1935 et 1938-1940). Président du Conseil (janvier-juin 1936).
(http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Sarraut/143263)

En 1923, alors ministre des Colonies, il publie *La mise en valeur des colonies françaises*, livre dans lequel il prétend que « la France devait faire meilleur usage de son empire. Cette ' mise en valeur' ou exploitation économique rationnelle devint le maître mot de la politique coloniale française dans son ensemble entre les guerres » (R. S. Fogarty dans *Empires at War : 1911-1923*, édité par R. Gerwarth et E. Manela, 2014, p.109).

Selon lui, la presse est un des moyens les plus efficaces pour réaliser les buts politiques et culturels de sa politique d'association franco-indigène. Ainsi deux journaux paraissent l'un après l'autre durant l'été 1917 : le *Nam Phong* (Le Vent du Sud, juillet 1917-1934) de Pham Quỳnh à Hanoi et *La tribune Indigène* (août 1917-1925) de Nguyễn Phú Khai et Bùi Quang Chiêu à Saïgon. Les deux journaux

visent à rassembler des intellectuels vietnamiens pour soutenir le gouvernement colonial ; tous deux sont subventionnés par des fonds secrets du gouvernement.

Thorez, Maurice (1900-1964) : Il adhère au PCF en 1920, devient membre du Comité central du parti dès 1924, puis secrétaire général en 1930 jusqu'à sa mort. Membre du Comité exécutif de l'IC de 1928 jusqu'à sa dissolution en 1943. Député à l'Assemblée nationale où il est élu plusieurs fois, il engage le PCF dans la création du Front populaire en 1936, dont les premiers succès contribuent à améliorer le statut du parti. Pour renforcer son image personnelle, il publie une autobiographie *Fils du peuple.* Grand admirateur de Staline, Thorez lui dédicace un exemplaire publié en 1937 : « Au camarade Staline, le constructeur génial du socialisme, le chef aimé des travailleurs du monde entier, le guide des peuples, le Maître et l'ami, qui me fit, un jour heureux entre tous, le grand honneur de me recevoir, en témoignage de ma fidélité absolue et de mon amour filial."

Mobilisé par l'armée, il s'enfuit en URSS sur l'ordre de l'IC. Condamné pour désertion, il est gracié par le Général de Gaulle en 1944 du fait de la participation active et nombreuse des partisans communistes dans la résistance. Il revient en France en 1944 pour reprendre la direction du PCF. De novembre 1945 à janvier 1946, il est Ministre d'État du gouvernement Charles de Gaulle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice Thorez).

Trương Vĩnh Ký (1837-1898) : connu sous le nom de **Pétrus Ký**. Né à Vinh Long, professeur au Collège des Interprètes, fondé en 1862, journaliste (rédacteur en chef du journal *Gia-Định báo*), linguiste, écrivain et érudit, de foi catholique. Il fit partie de la délégation extraordinaire de Phan Thanh Giản à la cour du roi d'Annam, Tự Đức, pour tenter une renégociation du traité de Saïgon auprès de Napoléon III au Palais des Tuileries le 7 novembre 1863.

Il maîtrise plusieurs langues. Il est l'auteur de plus d'une centaine de livres, dont la plupart en français et en vietnamien, dans différents domaines : historique, géographique, linguistique, et culturel. Citons quelques-unes de ses œuvres : *Mẹo luật dạy học tiếng Pha-lang-sa (Règle pour étudier la langue française à l'usage des Annamites,* 1867) *Cours pratique de la langue annamite* (1868), *Cours d'histoire annamite à l'usage des écoles de la Basse Cochinchine, I & II,* (1875-1877, 1879), *Petit cours de géographie de la Basse-Cochinchine* (1875), *Cours pratique de caractères chinois* (1875), *Chuyến đi Bắc Kỳ năm Ất hợi (Voyage au Tonkin en 1876* (1881 ?), *Guide de la conversation annamite* (1885, 2nd éd.), *Grammaire de la langue annamite* (1883), *Petit dictionnaire Français-Annamite* (1884), *Phép lịch-sự Annam (Les convenances et les civilités annamites, 1883).* Son plus grand mérite est la recherche et la transcription en *quoc ngu* (*langue nationale* dont l'écriture est basée sur l'alphabet romain) des anciennes œuvres du Viêt-Nam rédigées en *chữ Nôm* (écriture logographique du système de la langue vietnamienne basée sur les caractères chinois), utilisée par l'élite vietnamienne entre le 15ème et le 19ème siècle. Parmi les œuvres les plus connues qu'il a transcrites, citons : *Kim Vân Kiều truyện* (1875), *Phan Trân truyện* (1889), *Lục Vân Tiên truyện* (1897).

Vaillant-Couturier, Paul (nom de naissance **Paul Charles Couturier, 1892-1937)** : Ecrivain, journaliste et homme politique. Il participe à la Première Guerre mondiale, recevant plusieurs citations mais en sort pacifiste et socialiste. Ses articles antimilitaristes lui valent un séjour en prison. En 1917, il entre à la rédaction du *Canard enchaîné* dont il tient la rubrique « Les vers s'y mettent », où il décoche des épigrammes à l'adresse de personnalités en vue ou d'institutions. Après le congrès de Tours en 1920, il participe à la fondation du Parti communiste et plus tard devient membre du Comité central du parti (1925-1926 et 1932-1936). Il fut rédacteur en chef de *L'Humanité* (avril 1926-septembre 1929 ; puis de mai 1934 jusqu'à sa mort).

Varenne, Alexandre (1870-1947) : Avocat et journaliste, il adhère en 1901 au nouveau parti socialiste français de Jean Jaurès. Elu plusieurs fois député (1906-1910, 1914-1936), il est nommé Gouverneur général de l'Indochine le 28 juillet 1925, poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1927. Sa politique en faveur des indigènes (réformes sociales et politiques : droit des travailleurs, accès aux postes de fonctionnaires, construction d'écoles, vaccinations…) contrarie les colons qui déclenchent une campagne haineuse lorsqu'il envisage de réformer le système fiscal local. Les tensions avec les colons précipitent son départ en janvier 1928. (Buttinger, 1968, p 145 et 146)

Yersin, Alexandre (1863-1943) : Médecin, bactériologiste et explorateur, né en Suisse et décédé à Nha Trang, Viêt-Nam. Il devient médecin à Paris en 1888. En 1889, il entre à l'institut Pasteur qui vient de se créer et obtient la nationalité française cette même année. En 1890, il part en Indochine en tant que médecin pour les Messageries Maritimes. En 1894, invité par le gouvernement et l'institut Pasteur de Hong Kong pour enquêter sur une épidémie de peste, il identifie le bacille de la peste. De retour en France en 1895, avec les professeurs Roux, Calmette et Borrel, il fabrique le premier sérum contre la peste. Profitant de son séjour en Indochine, il explore la jungle indochinoise, région sauvage et réputée dangereuse, entre 1892 à 1894, et découvre le site d'un excellent climat qui deviendra Dalat. C'est lui qui introduit l'hévéa (l'arbre à caoutchouc du Brésil) au Viêt-Nam.

A la demande du Gouverneur général, il fonde l'Ecole de Médecine de Hanoi en 1902 qu'il dirige les deux premières années. D'après son testament, il souhaite être enterré à Suối Dầu, situé à 20 km de Nha Trang. A son enterrement, il n'y eut ni représentant officiel ni discours mais un grand nombre de gens. (www.vi.wikipedia et www.pasteur.fr.) En 2014, il a été nommé citoyen d'honneur du Viêt-Nam à titre posthume.

&&&

ANNEXE 1

A Saigon dans les années trente, un journal militant : « La Lutte » (1933-1937)[1]

Daniel Hémery

Au lendemain de l'échec des grèves ouvrières, des manifestations paysannes et des révoltes de 1930 dans les trois pays Vietnamiens de l'Indochine française - un mouvement généralement connu sous le nom de « Xô Viêt Nghê Tinh » - et de leur implacable répression par les autorités coloniales, l'avenir des mouvements révolutionnaires vietnamiens a pu sembler gravement compromis, sinon définitivement bouché. Le Viêt Nam Quôc Dân Dang a été totalement détruit en 1930 par la puissante Sûreté indochinoise, plus exactement par sa branche politique, la Police Spéciale ; le jeune Parti Communiste Indochinois (Dông Duong Công San Dang) se trouve démantelé et ses tentatives de réorganisation clandestine avec l'aide du Komintern en 1931 et 1932 sont vite déjouées par les services politiques français.

Pourtant une innovation insolite va rapidement inverser le cours de l'histoire : l'ouverture en Cochinchine, à Saigon, par de jeunes intellectuels révolutionnaires d'un nouveau front politique, l'activité légale (1). Initiative imprévue qui devait prendre de court le Gouvernement général de l'Indochine et aboutir à ce paradoxe : illégal, traqué, sous les chaînes, le communisme vietnamien, au sens large du terme, parvenait à s'exprimer et à agir au grand jour. Cette innovation a été le fait d'intellectuels du Sud, presque tous enseignants dans les établissements privés, venus du nationalisme de gauche des années 1923- 1926, dont la plupart avaient adhéré en 1928-1929, pendant leurs études en France, soit au communisme de la IIIe Internationale soit à l'Opposition de Gauche, et avaient été refoulés en Indochine par décision gouvernementale en 1930 et 1931.

Ce projet d'un front politique regroupant les maigres forces disponibles en vue d'une activité militante commune, à la fois journalistique, électorale et sociale, exploitant les possibilités qu'offrait la législation française partiellement en vigueur en Cochinchine (colonie d'administration directe et

[1] Extraits de l'article publié en 2005 sur Europe Solidaire Sans Frontières (http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article2852).

non pas protectorat) a pour cheville ouvrière le plus remarquable des intellectuels du Sud de l'entre-deux-guerres, Nguyên An Ninh. Il rencontre vite l'agrément secret du Komintern par l'entremise des missions envoyées en Indochine par le Parti Communiste Français, essentiellement celle qu'effectuent à Saigon les influents députés communistes français Paul Vaillant-Couturier en août 1933 et Gabriel Péri en février-mars 1934. Pour le Komintern qui accorda son aval et sans doute son soutien financier au projet de Nguyên An Ninh, ce front était l'indispensable structure de survie et de reconstruction du Parti Communiste Indochinois dans le Sud, une structure susceptible de permettre la reprise des activités communistes clandestines, de mener campagne pour la libération des prisonniers politiques et de construire un authentique mouvement ouvrier de masse sur le modèle européen.

Ainsi est mis sur pied à Saigon en 1933 le groupe de « La Lutte », étonnante alliance, sous l'autorité morale de Nguyên An Ninh, de jeunes intellectuels, souvent très brillants, venus d'horizons différents, des communistes, tels que Nguyên Van Tao (1908-1972), Duong Bach Mai (1904-1965), tous deux « retour de France », Nguyên Van Nguyên (né en 1910), des trotskistes, tels que Ta Thu Thau (1906-1945), Phan Van Hum (1902-1945), Huynh Van Phuong (1906-1970), Trân Van Thach (1903-1945), Phan Van Chanh (né en 1906), Hô Huu Tuong (1910-1980). Les « Lutteurs » allaient très vite acquérir un ascendant politique considérable, que consacre, dès le 7 mai 1933, l'élection, en pleine période de répression, de deux d'entre eux au conseil municipal de Saigon puis, de quatre d'entre eux au renouvellement du conseil le 12 mai 1935.

Pour le groupe de « la Lutte », accéder à l'existence comportait toutefois une épreuve préalable, l'édition régulière d'un journal. Entreprise qui, étant donné sa coloration politique, ne pouvait être simple affaire de routine éditoriale, mais revenait à l'intrusion d'un corps étranger dans un milieu foncièrement hostile. De fait, l'entrée en scène, en 1933, du journal « La Lutte », objet du présent article, dans le système des journaux vietnamien et indochinois signale un tournant dans l'histoire de la presse à l'époque coloniale. […]

« La Lutte » annonce en effet certains changements. Elle prépare, au Sud, le renversement de la prépondérance des journaux coloniaux, le transfert du dynamisme journalistique aux journaux vietnamiens, elle combat pour la substitution du vietnamien au français comme langue principale de la presse d'opinion. Elle est le prototype de la presse révolutionnaire légale qui surgit dans les trois Ky en 1936 et précède l'apparition en 1938 au Viêt-Nam d'une presse populaire à grand tirage (2), elle annonce un véritable « printemps

journalistique », dont le communisme vietnamien, au sens large du terme, sera l'élément moteur et le principal bénéficiaire. […]

« LA LUTTE » DANS LE SYSTEME DES JOURNAUX

Deux statuts juridiques différents régissent les journaux indochinois. La presse de langue française relève de la loi métropolitaine du 29 juillet 1881. Encore doit-on préciser que celle-ci n'a été expressément promulguée qu'en Cochinchine et que dans les protectorats indochinois, étant donné leur statut politique, elle n'est considérée comme applicable qu'en vertu de la promulgation du Code Pénal. Situation ambiguë que les résidents supérieurs ne dédaignent pas d'exploiter à l'occasion. Néanmoins, une simple déclaration au Parquet du Procureur de la République suffit pour fonder un journal de langue française, à condition toutefois que son gérant soit citoyen français.

Il existe ainsi une importante presse vietnamienne de langue française composée à la fois des éditions en quôc ngu d'un certain nombre de quotidiens coloniaux et de journaux rédigés en français par des journalistes vietnamiens. Ces derniers sont plus nombreux au Sud qu'au Nord, mais non moins loyalistes : une tonalité critique assez fréquente et quelques écarts de plume mis à part, ils ne se permettent qu'une contestation prudente et mesurée. […]

Dans la colonie, la presse de langue vietnamienne est soumise au décret Doumer de 1898. Il applique aux périodiques vietnamiens, qu'il n'est pas concevable d'éliminer puisqu'ils sont les indispensables véhicules du quoc ngu, les règles les plus rétrogrades qu'il a été possible d'exhumer du passé juridique français. Autorisation préalable, révocable à tout instant, accordée avec parcimonie : de 1927 à l'été 1936 sur 77 demandes d'autorisation, 13 seulement ont été satisfaites en Cochinchine (3). Dépôt d'un cautionnement, droit de réponse des autorités dans les colonnes des journaux incriminés, censure des articles opérée par les bureaux de presse des gouvernements locaux. La mise en sujétion politique est à peu près absolue. La censure travaille sur le vu des traductions établies par la Sûreté et la police politique est donc maîtresse des journaux vietnamiens, les seuls à atteindre des tirages relativement élevés. Avertissements aux rédactions délivrés par l'Administration, menaces de suspension ou d'expulsion des journalistes originaires d'autres territoires pèsent en permanence sur les salles de rédaction (4). Sur les morasses les inspecteurs épluchent avec soin, pour chaque numéro, le contenu de l'article de fond, la sélection des nouvelles

internationales, les compte rendus des voyages officiels. Dans le milieu des journalistes, la corruption est courante, la médiocrité domine.

« L'autocratie coloniale, s'indignera « La Lutte », *n'admet pas qu'on déplore ses abus et ses crimes... Bien timides et bien rares sont les protestations de la presse de langue annamite, puissamment asservie... Jamais la moindre critique contre les fautes et les abus dont se rendent coupables les hommes du pouvoir. Les Robin et les Pagès se voient à chaque instant couverts de fleurs par une clique de thuriféraires, intellectuels ou demi-intellectuels pourvus, qui se font gloire des petites faveurs que les maîtres leur jettent ».*[…]

La presse en quôc ngu est donc largement apolitique, ce qui n'est pas forcément synonyme d'insipidité ; elle traite en effet abondamment et souvent de façon novatrice des problèmes moins brûlants de la recherche d'une nouvelle culture. Un quotidien comme « Viêt Nam « , publié par Nguyên Phan Long en 1927 puis à nouveau en 1935-1936, offre dans ses huit pages bien illustrées une grande quantité d'information sérieuses et d'articles originaux. Néanmoins, en dépit de l'obstination de nombreux journalistes indépendants, les journaux en quôc ngu sont politiquement baillonnés.

« Jusqu'à ce jour, écrira le président de l'Association des Journalistes en 1937, *il n'existe en Indochine aucune feuille rédigée en langue indigène appartenant à un homme politique ou à un groupe politique d'opposition... Il n'existe aucun périodique de tendance prolétarienne..., L'augmentation du tirage suffit pour rendre un journal suspect... Plus un périodique se vend, plus il est près de la tombe* (5) ».

La problématique de la presse d'opposition se ramène à une alternative simple : pas de liberté (pour les journaux en vietnamien qui ont accès à la clientèle populaire) ou pas de lecteurs (pour les journaux d'opposition en français qui jouissent en principe de la liberté de s'exprimer). Mutisme politique ou impossibilité de communiquer. […]

La contradiction n'était pas dépassable par des techniques purement journalistiques. « La Lutte » n'a pu lui échapper. Le Gouvernement général s'est bien gardé de lui accorder le droit de paraître en langue vietnamienne : une première demande en ce sens fut rejetée le 13 mai 1935, une seconde, tendant à obtenir l'autorisation de publier un quotidien, le « Truyên Tin », n'aura pas plus de succès en mai 1937 (6). Le groupe ne cherchera pas à rééditer l'échec du « Trung Lâp », l'utilisation, par personne interposée, d'une manchette déjà autorisée. Le premier journal ouvrier légal de l'Indochine française sera donc rédigé dans la langue du pouvoir et du patronat étrangers.

Cette première limitation, difficilement franchissable, de son influence a été consciemment assumée. « La Lutte » a choisi le contenu contre le tirage. Elle n'a donc pas pu résoudre de façon satisfaisante la question de la communication avec le public populaire qui la soutenait. A la barrière linguistique s'ajoute d'ailleurs celle de l'analphabétisme, dont un rapport officiel estime le taux en 1936 à 70 ou 80 % de la population de la Cochinchine (7). Le tirage de « La Lutte » est donc toujours resté très bas : 500 exemplaires au plus pour les quatre premiers numéros de la brève série de 1933, 1000 de la reparution d'octobre 1934 et jusqu'à l'été 1936. Il augmente avec les mouvements de 1936 pour passer à 2000 et se stabiliser autour de 2500 à 3000 selon les numéros avant d'augmenter de nouveau en 1938 (8). Il est vrai qu'il en est de même pour toute la presse de langue française, seuls les journaux en quôc ngu atteignant des tirages importants […]

Quant à son rôle, la fonction de « divulgation politique » étendue à l'ensemble de la vie politique et sociale indochinoise est au centre du projet luttiste. La « divulgation » y est conçue comme le support de l'action ouvrière et populaire, qu'elle encourage ou éveille, dont elle brise la solitude et l'isolement, qu'elle stimule. Par elle « La Lutte » remplit une fonction méta-journalistique, elle se fait à la fois l'écho des revendications ouvrières et aide à les formuler, rapporte, décrit et collectivise les moindres actes de la résistance quotidienne.

« La Lutte », dira la rédaction, *est le contentieux des cochers, des chauffeurs, des ouvriers renvoyés arbitrairement, des salariés que patron ne paie pas, des employés que les maîtres brutalisent. C'est peut-être peu de chose. Mais qu'on nous dise si les travailleurs dans leur ensemble peuvent faire leur éducation politique autrement que par la résistance quotidienne à leurs oppresseurs... C'est « La Lutte » qui les sauve du désespoir, qui ranime leur courage, qui leur ouvre des perspectives de résistance et de lutte alors qu'auparavant la résignation les avilissait »* (9). […]

Vue du camp adverse, elle apparaît comme l'organe insolent qui non seulement ose dévoiler les excès les plus criants du régime colonial - ce que font avec plus de mordant qu'on ne le croit généralement les autres journaux vietnamiens ou français, même les plus farouchement attachés à l'ordre colonial (10) - mais encore se fait une règle de dénoncer ce dernier dans les moindres détails de sa réalité existentielle et d'en décloisonner les divers aspects.

Par cette seconde fonction d'interpellation permanente, le journal brise le consensus plus ou moins nuancé qui, à l'époque, unit encore toute la presse

légale autour du fait colonial, il substitue à sa critique occasionnelle et fragmentaire une remise en cause raisonnée et systématique. La colonisation est ainsi mise en demeure de devoir se justifier quasi quotidiennement, placée sur la défensive, la représentation qu'elle diffuse d'elle-même se trouve déniée, ses certitudes détruites. Le rapport paternel du colonisateur au colonisé, si essentiel à l'ordre en place, s'inverse peu à peu par l'avènement au sein du monde officiel, dominé jusqu'alors par le discours normatif du colonisateur au colonisé, du discours critique du colonisé au colonisateur. C'est bien ainsi que les services politiques du gouvernement colonial ont perçu la menace. Pour eux la propagande orale restait la plus dangereuse, mais elle était rendue bien plus cohérente et efficace par l'action totalisante du journal.

« Si son tirage est faible, écrit dès 1935 le gouverneur de la Cochinchine à propos de « La Lutte », *il (le journal, D.H.) circule de mains en mains, au besoin, commenté en petits groupes. Il représente ainsi le cahier de revendications de tous les mécontents inspirés ou spontanés, auprès des Pouvoirs Publics, la somme des revendications qui s'ignoraient jusqu' alors. Il est le courage de la force populaire, consciente de ses droits, qui ose s'adresser à une autorité en désarroi devant une marée montante... »* (11).

Habituer l'opinion et les milieux populaires à réagir contre tout exemple d'arbitraire ou de violence, mais aussi aider à la prise de conscience de l'ordonnancement des rapports sociaux, ce sont là pour « La Lutte » les deux voies corollaires de l'éveil d'une véritable conscience ouvrière. Cet éveil réclame une *« préparation idéologique »*, selon la formule de la rédaction, indispensable pour que s'élargisse l'horizon historique des classes populaires.

« La Lutte » s'est voulue source de documentation, organe d'éducation et d'orientation du mouvement ouvrier vietnamien, instrument d'apprentissage du monde, réunissant pour la première fois au Viêt-Nam une information aussi ample que possible sur le marxisme et le mouvement ouvrier mondial. […]

Enfin « La Lutte » n'a pas négligé une tâche plus subtile, peu spectaculaire mais nullement dérisoire, que s'étaient aussi fixés ses animateurs : modifier la configuration générale du système des journaux vietnamiens. La presse légale en quôc ngu, même hostile, peut être amenée, c'est le pari de « La Lutte », à lui servir, à son corps défendant, d'écho. Obliger la presse conservatrice à parler ouvertement de l'action des communistes - au sens large du terme - légaux, c'est constituer un système de relais successifs partant des journaux

illégaux et aboutissant par la médiation de « La Lutte » aux feuilles à grande diffusion. Projet qui n'a alors rien d'utopique. […]

« La Lutte » entend, enfin, peser par le levier de la critique sur l'orientation des journaux de langue vietnamienne, les pousser à s'opposer au contrôle officiel, au Bureau de la presse notamment, à revendiquer la liberté de la presse, à infléchir leur attitude par son propre exemple, les contraindre à choisir leur camp et dégager ainsi le noyau d'une nouvelle presse indépendante. Cette fonction de direction politique indirecte du système des journaux saïgonnais ne sera pas le moindre des succès du groupe (12).

Ce projet d'ensemble devait s'avérer justifié. Là où les journaux radicaux des années 1925 avaient échoué, « La Lutte » réussit. Elle a été la première feuille anti-coloniale à résoudre le problème de la survie, puisque bien que devenue trotskyste en juin 1937, elle ne disparaîtra qu'en 1939. Sa croissance a été régulière et continue. […]

▲L'ECONOMIE DES MOYENS

« La Lutte » n'a guère été une entreprise de presse orthodoxe. Elle ne dispose que d'une installation sommaire, dans un compartiment loué au riche compradore chinois Hui Bon Hoa, au 25 bis, rue Lagrandière (13), dans le centre de Saigon mais à la limite des quartiers populaires, à deux pas de la prison et du palais des gouverneurs de la Cochinchine - un site de défi en quelque sorte - et d'un équipement rudimentaire : quelques machines à écrire et une voiture d'occasion acquise par Ta Thu Thâu. Cette installation de fortune est le fruit d'un choix raisonné, le groupe campe mais ne s'installe pas - ce qui financièrement ne lui aurait sans doute pas été impossible -, un peu comme les contribuables endettés : *« La Lutte » ne mourra*, ironise la rédaction en 1935 devant la pluie de réclamations fiscales et d'amendes qui lui parviennent, *que le jour ou, pour une cause ou pour une autre, nous ne pourrons plus en assurer la rédaction. Son siège ? Il peut être ici ou ailleurs, selon nos moyens. Il est à la fois plein et vide. Plein de pauvres choses dont l'ensemble coûterait une dizaine de piastres. Vide de ce qui constitue une valeur pour le fisc. Allez ! Messieurs. A l'œuvre ! Tâchez de saisir l'air entre vos mains ! »* (14).

L'image taoïste du plein et du vide caractérise bien le style politique du groupe, comme celui des autres expressions légales du mouvement révolutionnaire vietnamien en 1936 : la légèreté de son appareil matériel, sa distanciation minimum par rapport aux groupes sociaux démunis qu'il entend défendre, éveiller, mobiliser, et accompagner dans leur combat. Le journal, imprimé d'abord par les imprimeries françaises de Saigon (15), ce qui lui

revenait cher, a essayé à plusieurs reprises d'acquérir sa propre imprimerie (16) dans le but précis de paraître en quôc ngu sans autorisation afin de démontrer au cours du procès qui ne manquerait pas de lui être intenté que la loi française de 1881 sur la presse était applicable aux journaux de langue vietnamienne. Le groupe ne devait parvenir que trois ans plus tard à louer un matériel de composition français avec lequel le journal sera imprimé à partir de février 1937 et réduire ainsi son prix de vente.

Autre cas d'application de la dialectique du plein et du vide aux conditions du combat anti-colonial : le mode de diffusion du journal et la relative solidité de son assiette financière. Leur caractère saisissant frappe. En raison, bien sûr, des difficultés de la diffusion, constamment aux limites de l'interdit. Acheter « La Lutte » en public comporte des risques (prise en filature, mise en fiche etc...), c'est faire ouvertement profession d'opposition. Les idées luttistes ont donc circulé souterrainement, plus par retransmission orale que par lecture directe. Le journal se vend dans les kiosques à Saigon, mais en pratique seuls les Français peuvent se permettre de le demander. Plusieurs centaines d'exemplaires sont écoulés dans les rues par les petits vendeurs de journaux, plus ou moins sous le manteau, d'autres sont portés à domicile par des enfants ou des élèves, vendus dans les faubourgs et dans les écoles, expédiés dans les provinces de Cochinchine par la poste ou grâce à un réseau de dépositaires qui reçoivent les paquets de journaux des chauffeurs d'autocars et les répartissent entre les abonnés dont ils ont la liste. […]

Un tel système de diffusion, joint à la modicité de prix (17), n'a pu évidemment fournir de ressources régulières au journal. Celui-ci n'en a jamais reçu que quelques dizaines de piastres. « La Lutte » ne fait qu'assez peu appel au soutien financier des travailleurs, à une seule exception près en août 1935, quand le déficit du journal atteint un seuil catastrophique. La rédaction a eu, en effet, pour principe de *« mettre d'abord à contribution les collaborateurs de « La Lutte » et quelques amis du monde intellectuel ou du monde petit-bourgeois »* (18). Le seul effort proposé avec constance au lecteur est de s'abonner, c'est aussi celui qui a la plus grande signification politique. Ce sont d'ailleurs les abonnements qui ont permis au journal de surmonter ses difficultés financières en septembre 1935 (19). En réalité « la Lutte » n'attend pas tellement de ses ventes la solution de sa fragilité financière. D'autant que le montant des abonnements s'est révélé assez difficile à collecter ; ainsi en octobre 1936 nombre d'abonnés n'avaient pas encore payé leur dû depuis deux ans...

Les recettes des ventes du journal n'auraient pu fournir à ce dernier un support financier réel qu'avec le passage au quôc ngu. Elles n'ont donc été

qu'un appoint mineur. Le financement réel de « La Lutte » provient de deux sources dont la principale est la contribution individuelle des membres du groupe : *« nous tenons,* écrit la rédaction en 1937, *grâce uniquement aux sacrifices d'argent faits par nous-mêmes et par nos proches amis... Depuis trois ans que « La Lutte » est là, des sommes importantes y ont été englouties par ses rédacteurs dont aucun évidemment n'est rétribué »* (20). Cette contribution personnelle a été rendue possible par les revenus rémunérateurs que procurait le professorat dans les écoles privées de Saigon. En 1936, Hô Huu Tuong, professeur de mathématiques, Phan Van Chanh, professeur de sciences, gagnent environ 300 piastres par mois, soit à peu près dix fois le salaire d'un employé de commerce, Tran Van Thach, professeur de français 400 $, Ta Thu Thâu, professeur réputé, autour de 500 $ (21).

Seconde source de revenus : les dons des intellectuels et de la bourgeoisie libérale. Jeunes avocats, médecins, ingénieurs, professeurs, « retours de France » souvent redevenus propriétaires fonciers, subventionnent le journal communiste par patriotisme, mais aussi peut-être par sentiment de l'impuissance politique de leur propre classe, sentiment que leur a laissé la tentative avortée entre 1925 et 1930 d'un grand parti national dirigé par les Constitutionnalistes. Cette nouvelle génération de la bourgeoisie vietnamienne cultivée, passée par les écoles de la puissance coloniale, moderniste de par sa formation scientifique ou littéraire, venue au nationalisme dans la période du Constitutionnalisme déclinant, est en état de sympathie avec les audaces d'un journal comme « La Lutte ».[…]

Le groupe n'a d'ailleurs pas ignoré la pratique du commerce pour la révolution, à l'exemple du mouvement communiste clandestin, lui-même héritier des « entreprises conspiratrices » des décennies antérieures. « La Lutte » a eu le soutien de la maison « Fabrinat », succursale saïgonnaise de la fabrique de nattes qui avait été créée dans la région de Phât Diêm au Nord par le « retour de Moscou » de Nguyên Thê Ruc (22). Enfin, les petits commerçants des couches plébéiennes traditionnelles de Saigon-Cholon, qui composent la majorité des cinquante et un annonceurs (23), apothicaires sino-vietnamiens, petits artisans du vêtement, marchands de drogues traditionnelles, donneurs de soins comme ces ouvriers dentistes plus proches de l'arracheur de dents que du praticien, ont subventionné le journal en cas de besoin et surtout lui ont fourni de précieuses antennes en milieu populaire. Exemple qui n'a rien d'inhabituel au Viêt-Nam, « La Lutte » a été un journal ouvrier établi sur une base financière non prolétarienne, mi-bourgeoise et mi-plébéienne.

Publication sans grands moyens, elle a dû de s'imposer à la qualité de sa rédaction et à l'étendue des collaborations dont elle a su s'entourer. Elle n'a

recours que très rarement à la pratique si courante dans la journaux indochinois « des ciseaux et de la colle ». A cet égard, l'existence ou non d'une chronique régulière de politique étrangère est un critère qui ne trompe pas. La plupart des rédactions se contentent de reproduire les commentaires de la presse parisienne ou de mettre bout à bout de l'ARIP, l'Agence Télégraphique Indo-Pacifique (24). « La Lutte », quant à elle, publie chaque semaine sa propre analyse de politique internationale et de politique française, la meilleure d'Indochine.

Le groupe a su éviter d'autre part les faiblesses du journalisme bénévole, la pratique du remplissage, le recours au verbalisme, la discontinuité des rubriques, en s'appuyant sur une équipe rédactionnelle stable, assez nombreuse pour permettre une division minimale des tâches (25) et rendue homogène par la discussion collective des articles. L'anonymat est de règle pour les articles, sauf en cas de désaccord insurmontable. « La Lutte » entend être l'organe modeste du mouvement social et non pas la tribune d'une tendance ou de quelques journalistes brillants. Le journal est particulièrement bien informé, précis, documenté, mordant et plein de fougue (26), il se classe en tête des plus intéressants des journaux indochinois contemporains. Sa rédaction recherche la clarté et la lisibilité du langage, sait faire preuve de verve et se montrer acérée dans le choix du trait ironique. Formée à l'école du journalisme nationaliste ou communiste de France, elle maîtrise avec beaucoup plus d'aisance que ses adversaires français et vietnamiens la langue que le régime colonial lui impose d'employer et ce sera là l'une des forces du groupe, qui lui vaudra bien des appuis inattendus, que de faire la preuve dans la polémique de sa supériorité « linguistique » sur les journalistes coloniaux.

« La Lutte » soutient la comparaison avec les meilleurs journaux communistes de la métropole et des colonies. L'administration coloniale la taxera d'exagération systématique mais redoutera ses enquêtes, à en juger par la correspondance confidentielle du gouvernement local. […]

Plus encore que la compétence personnelle de ses rédacteurs, tous amateurs et surchargés de travail (27), le succès de « La Lutte » traduit l'état de ses relations avec le milieu social. […] Au printemps de 1937, il n'est guère d'entreprise importante ou moyenne de la région de Saigon, ni de centres provinciaux d'où ne parviennent à « La Lutte » les nouvelles de la vie ouvrière (28). Dans les villages, ce sont en général les instituteurs ou les jeunes gens instruits qui renseignent le groupe, lequel a aussi ses informateurs dans les services officiels (il publiera d'assez nombreux documents secrets), dans les prisons et à Poulo-Condore jusque dans la chiourme (29). D'autres échanges se sont établis entre la rédaction et le public populaire. Dès octobre

1934 fonctionne une « Tribune des lecteurs », assez nourrie lors des discussions sur le choix des alliances à conclure. La rédaction y invite les lecteurs à « fournir des suggestions, des critiques. Qu'ils participent à l'élaboration d'une ligne de conduite à suivre » (30).

L'intervention des lecteurs est cependant à chercher davantage dans les lettres adressées au journal. Ce sont en général des articles entiers qui, en nombre de cas, suscitent l'ouverture d'enquêtes de terrain conduites par le journal (31). D'avril 1933 à juin 1937, en 156 numéros, soixante-dix lettres ont été publiées. […] La correspondance, sous la double forme des témoignages écrits et des informations brutes réélaborées par la rédaction, est ainsi l'un des principaux ressorts politiques que met en œuvre la rédaction. Elle donne corps à ce qui était presque impensable auparavant, la liaison vivante entre le journalisme, l'activité militante et la vie populaire.

« La Lutte » lui doit d'avoir été le palliatif efficace d'une feuille ouvrière en quôc ngu, d'avoir pu en assumer réellement les fonctions d'« organisateur collectif » et d'avoir partiellement levé les contraintes résultant de l'usage imposé d'une langue étrangère. Tribune assemblant les protestations, mais aussi centre de ralliement, « La Lutte » est plus qu'un journal, écrivent ses rédacteurs en 1935, tous ceux qui sont victimes d'une brimade, d'une injustice, se rendent à ses bureaux. Elle les aide à se tirer d'embarras. Elle les aide à se défendre (32). Elle n'a pas été le journal d'une clientèle passive, ni même un journal écrit pour les ouvriers. A la fois témoin et formatrice de la conscience ouvrière vietnamienne, elle a sollicité les initiatives d'en bas et, en retour, celles-ci lui ont permis de compenser en partie son état d'emprisonnement linguistique, de dépasser selon ses propres termes, « l'étape inoffensive de la pure propagande » (33) et de s'insérer dans la réalité vécue.[…]

Entre 1934 et le printemps 1936, la crise économique s'est estompée tandis que cesse le reflux des mouvements populaires dans les trois pays vietnamiens. La conjoncture politique se renverse au tournant de juin 1936 avec la formation à Paris du gouvernement de Front Populaire. Alors s'ouvre dans l'Indochine vietnamienne un nouveau cycle de luttes politiques et sociales. Que la courbe de l'activité populaire se soit inscrite sans discordance dans le contenu de « La Lutte » n'est pas un témoignage dépourvu de signification sur la fonction d'entraînement qu'elle a exercée dans le renouveau de l'action ouvrière et paysanne à ce tournant de l'histoire coloniale des Vietnamiens. Plus généralement, l'étonnante expérience des « Lutteurs » saïgonnais et cochinchinois n'aura pas peu compté dans le retournement de la situation historique qui s'est opéré en Indochine entre 1933 et 1936 et qui impliquait à

terme pour le pouvoir colonial français la perte de l'initiative historique qu'il avait semblé reconquérir deux ans plus tôt. [Fin des extraits]

---

1) Voir D. Hémery, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937* , Paris, François Maspéro, 1975, 524 p. On trouvera dans le manuscrit dactylographié de cet ouvrage, déposé à la Bibliothèque universitaire de l'Université Paris 7 - Denis Diderot, les tables analytiques des 2639 articles parus dans les 166 numéros de « La Lutte » publiés entre le 24 avril 1933 et le 29 août 1937.

2) Au 1er janvier 1939, le tirage total des périodiques en vietnamien s'élève à 153 000 exemplaires en Cochinchine contre 35 000 pour toute la presse des deux langues au début de 1938 « Revue de presse, Centre des Archives d'Outre-Mer (désormais indiqué par le sigle CAOM) d'Aix-en-Provence, Indochine Nouveau Fonds (INF), 2418.

3) « Note anonyme sur la liberté de la presse », CAOM, INF 1873.

4) « Revue de la presse indigène de Cochinchine », CAOM, INF 958. Les décisions de la censure n'ont pas à être motivées. Le « Trung Lap », auquel collaborent plusieurs des futurs « Lutteurs » est « averti » par le gouverneur Eutrope le 20 juin 1932 pour avoir publié deux clichés anti-japonais. Le 3 octobre, le gouverneur lui rappelle cet avertissement et ajoute : « Or depuis cette date mon attention est sans cesse attirée sur le « Trung Lap Bao » dont certains articles dénotent un état d'esprit qu'il serait fâcheux de tolérer plus longtemps. En conséquence j'ai décidé, à titre de dernière sanction, de suspendre le « Trung Lap Bao » pour une durée de huit jours » (cité par Nguyên Van Sam, »Le régime de la presse en Indochine », Saigon, 1937, p.23).

5) « Revue de la presse indigène de Cochinchine », 1er trimestre 1933, CAOM, INF 2415.

6) « Silence aux pauvres ! », « La Lutte », 25 mai 1935 ; « La lettre du Gouverneur de la Cochinchine », « La Lutte », 23 mai 1937.

7) « Note anonyme sur la commune annamite », CAOM, INF 1873.

8) « Liste des journaux et publications paraissant en Indochine au 31 décembre 1938 », annexe à la lettre du Gouverneur général au ministre des Colonies, 2.11.1939, CAOM, SLOTFOM, V, carton 39.

9) « Aux électeurs ! », « La Lutte », 31.08.1935.

10) Au nom de l'image que la colonisation entend donner d'elle-même et aussi pour les raisons qui tiennent aux conflits d'intérêts entre les diverses composantes du capitalisme colonial. Exemple de cet humanitarisme bien compris : la célèbre campagne menée en 1927 par « La Volonté Indochinoise » d'Henri de Montpezat et par les planteurs du Nord et du Centre contre l'hécatombe des coolies tonkinois employés au défrichement des Terres Rouges ainsi qu'aux Nouvelles Hébrides vise, en fait, les lourds prélévements, préjudiciels aux recrutements des planteurs locaux,

opérés par les grandes sociétés d'hévéaculture sur le gisement de main d'œuvre septentrional. De même, la « Dépêche d'Indochine » s'élevait en décembre 1932 contre la tuerie à la plantation Michelin de Dâu Tiêng, tout en absolvant le colonat local à l'aide d'un subtil distinguo : « Exploits de brutes coloniales, dira-t-on. Mais les Michelin sont-ils des coloniaux ? » (« Dépêche d'Indochine », 20.12.1932).

11) Rapport politique du Gouverneur de la Cochinchine », 29.10.1935, communiqué à l'auteur par M. Pagès, ancien gouverneur de la colonie.

12) Elle est reconnue par tous les rapports secrets des services politiques du Gouvernement de la Cocinchine à partir de 1936.

13) C'est un trois pièces rue Lagrandière. Au début de mars 1937, le journal déménage dans un local beaucoup plus vaste appartenant au même propriétaire, l'un des plus riches de Saigon, au 95 E de la même rue.

14) « Depuis quand les affiches des journaux... », « La Lutte », 7.09.1935.

15) A l'imprimerie Ardin jusqu'en janvier 1936 (Ardin était à l'époque le président radical-socialiste du conseil Colonial), puis à la SATI dirigée par le directeur de « L'Alerte », Fauquenot. Les frais étaient élevés, les retards assez fréquents. Le journal doit par exemple interrompre sa publication dans la seconde quinzaine de janvier à la suite d'un accident de machines à la SATI et ne peut reparaître qu'en traitant avec l'imprimerie Testelin. Mais le prix du numéro passe de 6 à 10 cents.

16) Il lui aurait fallu 7 000 piastres. Cf. « A nos lecteurs », « La Lutte »,4.02.1937. 30) Dans l'entretien qu'il a bien voulu accorder à l'auteur, Anh Van, à l'époque élève de Ta Thu Thâu dans une école privée de Saigon, se souvient d'avoir ainsi servi de colporteur bénévole. En avril 1935, une fouille générale découvre dix exemplaires de « La Lutte » à l'Ecole Pratique des Mécaniciens de Saigon ; cf « A l'Ecole des Mécaniciens », « La Lutte » 13.04.1935.

17) 5 cents en 1933, 6 cents d'octobre 1934 à février 1937, soit le 1/7 ème du gain journalier habituel d'un coolie ou encore monétaire de deux litres de riz au prix courants de l'été 1936, 10 cents en février et mars 1937, 7 au delà.

18) « La Lutte », 14.09.1935.

19) « Voilà le moribond qui revient à la vie...Nous nous demandons même ce que nous avons fait pour susciter tant de sympathies... », cf. « Qu'ai-je fait pour « La Lutte » ? », « La Lutte », 7.09.1935.

20) « La Lutte », 4.03.1937.

21) Souvenirs de M. Hô Huu Tuong, op. cit.

22) Elève à l'Université des Travailleurs d'Orient de Moscou entre 1925 et 1928, arrêté par la Sûreté en 1931, fondateur du journal « Le Travail » de Hanoi en 1936, décédé en mai 1938.

Au cours d'un voyage à Saigon en 1934, Nguyên Thê Ruc avait proposé à Ta Thu Thâu d'ouvrir une succursale en face des bureaux de « La Lutte » et en avait fourni les capitaux nécessaires. La succursale fut gérée par l'épouse de Ta Thu Thâu, Nguyên Thi Anh, ancienne étudiante en France (elle avait été l'une des premières

bachelières vietnamiennes) et devint vite florissante, cf. les souvenirs de M.Hô Huu Tuong, op. cit.

23) Selon M.Hô Huu Tuong, les annonces dans « La Lutte » n'étaient pas payantes. Il était entendu que les annonceurs aideraient financièrement le journal en cas de difficultés. Selon le même témoignage, « La Lutte » n'a pas eu à recourir à l'aide financière du Komintern qui avait été promise à Nguyên An Ninh en 1934.

24) L'ARIP dépend du Service de presse de l'Agence Economique de l'Indochine et du Gouvernement général.

25) Phan Van Chanh rédige habituellement les articles de la rubrique « Nouvelles Internationales », Trân Van Thach écrit la rubrique satirique « Petits clous », qui fut pour beaucoup dans le succès de « La Lutte » (le journal lui dut une partie de sa clientèle française, certains lecteurs français « fournissant » le sujet à l'auteur et lui « commandant » un article...) et, parfait francophone, réécrit une partie des autres textes. Hô Huu Tuong et Phan Van Hum composent la page culturelle. Nguyên Van Tao, Duong Bach Mai, Nguyên Van Nguyên et Ta Thu Thâu écrivent les articles politiques. Ta Thu Thâu fut, aux dires de tous les témoins, l'âme de la rédaction. Selon M. Hô Huu Tuong, la plupart des éditoriaux seraient de lui, ce que semble confirmer le fait que le journal ne paraît pas pendant le voyage de Ta Thu Thâu au Siam en juillet 1936, comme le relève la NPM du même mois. Le secrétaire de rédaction est Lê Van Thu.

26) Le qualificatif insultant (« traître », « lèche-botte », « flic » sont les plus fréquents) est en usage dans « La Lutte » ; usage modéré cependant et en progression décroissante. Il est réservé aux policiers, aux notables, à divers fonctionnaires de l'administration coloniale connus pour leurs comportements violents ou pour leur brutalité ainsi qu'aux leaders constitutionnalistes. « La Lutte » expliquera à plusieurs reprises (cf. le numéro du 1.11.1934) son aversion pour « les termes violents et vides de sens ». Elle publie aussi tous les rectificatifs et les mises au point de ses adversaires.

27) Au point que Ta Thu Thâu propose à la veille des élections municipales de 1937 d'envisager la candidature d'ouvriers n'ayant pas de responsabilités dans la rédaction.

28) Les Lutteurs n'ont eu qu'à transposer l'expérience des journaux bolcheviks qu'ils ont approchée au contact de la presse et des périodiques communistes français. Vers 1930, la question des correspondants ouvriers est au centre de la rubrique consacrée aux questions d'organisation des « Cahiers du Bolchevisme », revue théorique mensuelle du Parti Communiste français.

29) En février 1935, l'ex-gardien Durocher passe aux bureaux de « La Lutte » informer la rédaction de la dernière grève des bagnards, cf. « La Lutte »,23.02.1935.

30) « La Lutte », 8.11.1936.

31) Un exemple : une lettre des employés de la Compagnie des Tramways entraîne une série d'études particulièrement précises et détaillées sur le monopole des transports urbains à Saigon-Cholon, « La Lutte », 15.06.1935.

32) « Bilan et perspectives », « La Lutte », 28.09.1935.

33) Ibidem.

ANNEXE 2

[Lettre de Marius Moutet
à la Commission Coloniale de la SFIO,
en réponse à une plainte adressée à celle-ci par Tran-van-Thach][1]

Le 14 Octobre 1937 [?]

LE MINISTRE DES COLONIES
À Monsieur le Président de la Commission Coloniale
du Parti S.F.I.O. [Section française de l'Internationale ouvrière]

Monsieur le Président et cher Camarade,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre par laquelle M. TRAN-VAN-THACH, Conseiller municipal de Saigon, dépeint la situation en Indochine et sollicite l'intervention de la Commission Coloniale du Parti Socialiste pour obtenir un certain nombre de réformes d'ordre politique.

Cette lettre fait honneur à l'intelligence de son auteur, à son admirable connaissance de notre langue et de nos sentiments. M. THACH n'ignore rien, en effet, de ce qu'il faut pour nous émouvoir et nous toucher. Je reconnais bien volontiers avec lui que la répression a été sévère et qu'elle a utilisé une législation d'exception que je modifierais volontiers dans une atmosphère plus calme et en face d'adversaires moins acharnés contre l'oeuvre française. Mais c'est parce que je suis disposé et décidé à donner au peuple annamite les libertés démocratiques et républicaines, que je tiens à éviter en Indochine la mainmise sur les masses laborieuses de partis dont, comme député et militant socialiste, je connais les buts, les aspirations et les méthodes.

Lorsque M. THACH nous fait part de la grande espérance que le succès du Front populaire en France a fait naître en Indochine, je ne doute pas qu'il ait raison, mais s'il est de bonne foi, il voudra bien reconnaître que son parti a utilisé cette espérance pour la confisquer à son profit et qu'elle a servi de prétexte à une agitation dirigée par les hommes de "La Lutte" et du "Travail". Le but immédiat de ces derniers était incontestablement de défendre les masses opprimées, tel que M. THACH le comprend, mais leurs visées et leurs efforts lointains dépassent de beaucoup cette défense légitime des classes populaires à laquelle je me suis associé en contribuant au succès des grèves et des mouvements revendicatifs ouvriers.

M. THACH osera-t-il contester que l'agitation des Comités d'action a eu pour but l'organisation de partis révolutionnaires qui poursuivent la libération totale de l'Indochine de toute administration française et cherchent à

[1] Fonds Marius Moutet, PA 28, C2.

provoquer des troubles politiques pour donner aux partis communistes la direction des masses d'abord, du pays ensuite. Comment, lui qui a l'intelligence si vive et une compréhension si exacte des sentiments de la France, a-t-il pu douter de notre volonté de collaborer à une politique de défense ouvrière et de large libéralisme social et pourquoi, alors qu'il connaissait cette volonté, a-t-il, avec ses amis, persisté à rendre la collaboration franco-annamite singulièrement difficile par une agitation et des troubles permanents dont il connaît mieux que moi les moyens et les buts.

Il pense que je fais une confiance entière aux rapports administratifs qui me parviennent. Il oublie que j'ai entre les mains toutes les instructions données par les chefs des partis communistes pour indiquer comment on s'empare de la direction des masses pour mener l'agitation, comment, sous couvert de groupements légaux dans lesquels on introduit des émissaires du parti, on arrive à créer des organismes révolutionnaires actifs. Je sais, et il le sait aussi, comment est organisée l'agitation clandestine, quels en sont les éléments dirigeants et comment, dans les écoles, dans l'armée, dans les usines, dans le pays tout entier, on fonde des amicales, des bibliothèques, des sociétés d'assistance ou de secours mutuels dont les adhérents sont des instruments dociles entre les mains de chefs qui les conduisent à des actes dont ceux-ci seuls connaissent les buts. En vérité, M. THACH et ses amis mènent une véritable lutte souterraine que je n'admets pas, pas plus que je n'admets qu'ils usurpent le nom de Front Populaire pour grouper les masses sous un programme minimum afin de les entraîner aux luttes dans la rue et dans les villages et pas seulement pour présenter des revendications. Quand il soutient que les paysans se forment en cortège spontanément, sans intervention de sa part ou de ses amis, et vont devant les autorités pour réclamer l'abolition de l'impôt personnel, la modification de la taxe sur les tabacs ou d'autres réformes politiques, il sait très bien que ce n'est pas vrai. Il ne peut pas ignorer que les diverses poursuites ont démontré qu'à l'origine il y avait toujours un des membres des groupes de "La Lutte" ou des "Comités d'action". Il possède trop l'histoire des dernières années de l'Indochine pour ne pas se rappeler que ce sont des manifestations de cette nature, des cortèges identiques qui ont provoqué des répressions douloureuses parce que ces foules en mouvement apparaissaient menaçantes. Des incidents se sont d'ailleurs récemment produits et des notables ont pu de bonne foi se croire en danger, mais M. THACH ne s'en soucie probablement pas ou plutôt il s'en félicite car cela rentre dans sa conception d'instruction des masses pour la lutte.

Je ne lui reproche pas sa conception; je lui reproche de la cacher lorsqu'il s'adresse à des Français du Front Populaire pour leur faire croire qu'il n'y a pas d'agitation, que les mouvements constatés en Indochine ne poursuivent

que la libération des travailleurs et ne rencontrent que l'arbitraire d'une féroce répression.

L'agitation ne peut prétendre que sans manifestations, aucune réforme fiscale ne serait donnée à l'Indochine. L'allégement des charges du contribuable indigène est l'une de mes grandes préoccupations; elle est aussi celle de l'administration locale. M. THACH sait qu'en Cochinchine un projet d'impôt sur le revenu a été déposé devant le Conseil Colonial, qu'il a été repoussé par cette assemblée, mais que nous n'y renonçons pas. L'impôt personnel a déjà été allégé pour les non possédants. Une mission d'inspection a étudié le régime des taxes sur l'alcool et le sel afin de rechercher toutes les mesures qui pourraient diminuer les tracasseries fiscales qui pèsent encore sur un peuple travailleur et sensible auquel M. THACH et ses amis laissent entendre qu'il pourra un jour vivre dans un régime où le paysan ne paiera aucun impôt.

M. THACH soutient qu'il ne veut que collaborer à la défense des intérêts des masses, mais il sait que cette collaboration a été offerte à ses amis par le Gouverneur Général et que M. THÂU l'a repoussée au nom de ses principes et de ses aspirations révolutionnaires. Pourquoi n'ont-ils pas essayé ? Ils savaient pourtant que sur mes ordres l'administration a fait, au cours de plusieurs grèves, la pression nécessaire pour que les ouvriers obtiennent satisfaction et que, dans la grève des chemins de fer, les propositions des autorités locales, qui étaient de nature à faire disparaître dès le début les causes économiques du conflit, n'ont pas été communiquées aux ouvriers.

Lorsque M. THACH dénonce l'existence d'un écran administratif entre le peuple et moi, peut-il soutenir qu'il n'y en pas un entre l'administration locale et les masses et que cet écran n'est pas constitué par les dirigeants de "La Lutte" et du "Travail".

M. THACH invoque les grèves de la faim pour protester contre l'arbitraire des poursuites. Pourquoi oublie-t-il de dire qu'il y avait grève générale d'un service public, menace de grève de tous les services publics et que les responsables de l'ordre ont usé de tous les moyens en leur pouvoir. Au demeurant, lors des premières poursuites et des premières grèves de la faim, avons-nous été si sévère ? Les détenus ont été rapidement libérés et l'on a pu s'apercevoir alors que leur jeûne volontaire ne les avait pas très affaiblis puisqu'ils sont sortis sans aide pour aller à un banquet.

Dès le début, j'ai prévenu qu'une atmosphère d'agitation serait un obstacle à des réformes libérales et provoquerait des réactions de la part d'une minorité de Français perdue dans une masse indigène et d'une administration qui peut redouter à juste titre le retour des cruels évènements que nous avons vécus.

M. THACH et ses amis ont appris l'art de la révolution à des écoles où les révolutionnaires russes les ont fait bénéficier de l'expérience d'un siècle de pratique de luttes souterraines et ce sont ces méthodes qu'ils entendent suivre en Indochine. Ils le reconnaîtront s'ils sont sincères.

Je parle bien entendu de sincérité de fond, car je crois à leur foi révolutionnaire même quand ils font de la révolution une profession. Mais quand ils prétendent que je me suis trompé sur la portée et les buts de leurs méthodes, c'est là que je pense qu'ils manquent de sincérité à la manière de tous les fanatiques pour lesquels la fin justifie les moyens, morale des Jésuites, mais que nous, démocrates et libéraux, n'avons jamais admise.

Aussi bien M THACH ne discute-t-il pas en militant, mais en avocat et en procédurier. C'est surtout sur l'interprétation des lois et des décrets, sur l'usage qu'on en fait, qu'il insiste. Lorsqu'il s'agit des personnes, me sait-il gré d'avoir enlevé M. ROBIN à l'Indochine, ce qui était essentiel ? Non: Son reproche s'attache à une décoration décidée même avant l'arrivée au pouvoir du Front Populaire en vertu de promesses que nous devions tenir.

Personne ne trouve grâce devant M. THACH. Quand j'étais député et militant, j'avais toujours entendu mes amis annamites me dire que M. CHÂTEL (Résident supérieur) avait instauré des méthodes nouvelles de large compréhension de l'indigène, qu'il était humain, qu'il savait se pencher sur les misères du peuple. Aujourd'hui, on en fait un tortionnaire. M. THIBAUDEAU ne vaudrait pas mieux et pourtant, si je l'ai placé à la tête du Cambodge, c'est qu'il m'était recommandé par mes amis socialistes. Je me demande où je dois aller chercher les hommes qui donneront satisfaction à M. THACH.

M. THACH insinue que les arrestations ont eu lieu après des télégrammes du ministre. Mais il ne donne pas le texte de ces télégrammes et il omet de dire qu'ils prescrivaient la nécessité d'une collaboration confiante. Peut-on douter de nos sentiments et de notre sincérité quand nous avons fait libérer près de 1300 détenus politiques. Je crois en vérité que M. THACH et ses amis ne doivent s'en prendre qu'à eux si certains agitateurs sont encore détenus et cela, en raison même de la façon dont ils ont utilisé les libérés politiques dans les manifestations sur la voie publique.

M. THACH proteste au sujet de l'état des grévistes de la faim au moment de leur comparution. Or je possède les certificats de 4 médecins sur l'état physique et physiologique des détenus, leur poids, leur nombre de pulsations et je puis difficilement croire que ces médecins soient tous les quatre des faussaires qui m'auraient trompé. Notre souci de la santé des détenus apparaît à l'évidence puisque nous avons libéré celui qui courait réellement un danger du fait des privations, parce qu'il était tuberculeux antérieurement.

On met en doute enfin notre libéralisme au moment précis où l'Indochine obtient plus de lois ouvrières qu'elle n'en a jamais reçu pendant toute son existence. C'est au moment où un texte sur l'octroi des libertés syndicales est en cours d'achèvement que l'agitation redouble de violence et crée des comités d'initiative syndicaliste, car M. THACH et ses amis entendent bien, comme toujours, s'attribuer le bénéfice d'une mesure pour laquelle ils ne sont rien, de la même façon qu'ils prétendent s'attribuer les résultats de grèves qui auraient sans doute évolué dans un autre sens si je n'avais pas été au Département des Colonies.

Pas une intention qui ne soit déformée. Je demande la fixation d'un salaire minimum, non pas pour que ce soit le salaire normal, mais pour que les patrons ne puissent descendre au dessous du taux légalement établi. M. THACH retient seulement l'insuffisance du minimum, sans vouloir se rendre compte qu'auparavant il n'y avait rien et que ce peu constitue tout de même un résultat important.

Voyez le tragique malentendu. M. THACH déclare que les intentions du ministre sont déformées, que ses règlements sont inappliqués et que la faute en est aux autorités locales. Le Ministre pense au contraire que si certains administrateurs ont parfois de la peine à marcher au rythme des réformes du Front Populaire, la faute en incombe à l'agitation entretenue par M. THACH et ses amis et que cette agitation rend difficile l'extension des mesures libérales déjà concédées.

M. THACH termine la lettre en demandant quatre réformes:

Libération de tous les condamnés politiques, anciens et récents. Et demain il les embrigadera à la tête des Comités d'action ou les déléguera dans les associations et les amicales pour mener une agitation grandissante et conduira peu à peu les masses au point d'exaltation nécessaire à l'éclosion des premiers incidents, points de départ d'une insurrection étendue.

Liberté de la presse telle qu'elle existe en France pour que les attaques violentes contre les autorités locales et le gouvernement du Front Populaire, les appels à l'insubordination se multiplient.

Droit syndical et lorsque le décret paraîtra, M. THACH et ses amis le déclareront réactionnaire parce que leur but est d'utiliser les syndicats pour des fins révolutionnaires.

Liberté d'association et de voyage, mais ne trouve-t-on pas fréquemment sur les routes et dans les villages d'Indochine des amis de M. THACH où ils circulent sans entrave pour fomenter des désordres.

Pendant 40 années de mon existence, j'ai défendu politiquement et professionnellement les ouvriers. Je m'efforce de prémunir mon pays contre le fascisme, mais si celui-ci doit venir un jour, je crois que, comme en

Allemagne et en Italie, les méthodes employées dans la lutte, les excès dans les critiques, la suspicion contre ceux qui travaillent pour l'amélioration du sort des déshérités en seront en partie la cause. Nul plus que moi ne déplore le caractère parfois aveugle de la répression. Je pense, comme M. THACH et son maître TROTSKY que la prison est la meilleure école pour forger des révolutionnaires. Je trouve aussi que la condamnation globale d'ouvrages, dont je suis moi-même nourri, et la reconstitution d'une sorte d'index sont la meilleure façon de propager des doctrines que l'on veut enrayer et de donner envie de lire les ouvrages dont beaucoup paraîtraient singulièrement indigestes sans le piment des poursuites. Sans l'agitation, nous n'en serions pas là. Je veux encore croire qu'il ne s'agit que d'un malentendu, mais je sais combien il est difficile de convaincre des fanatiques lorsque, par une véritable déformation mentale, ils en arrivent à trouver légitime le manque de loyauté dans l'action.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Camarade, l'expression des mes sentiments socialistes.

ANNEXE 3

Le programme d'urgence démocratique de la liste La Lutte (IVème Internationale) [Plan d'action proposé par le groupe La Lutte, campagne électorale pour le Conseil Colonial]

(Tranh Đấu, 7 Avril, 1939*)*

I – Au sujet de la politique, nous demandons :
a) la constitution d'un parlement législatif au suffrage universel ;
b) le droit de désigner et de destituer les mandarins par le peuple;
c) le régime communal voté au suffrage universel et non pas décidé par le chef de province ;
d) les libertés fondamentales : de réunion, de presse, de religion, de sortie du territoire, et la liberté individuelle ;
e) la promulgation de la liberté syndicale et des droits de protection des travailleurs ;
f) l'établissement par le peuple d'une milice ouvrière pour maintenir l'ordre dans le milieu du travail.
g) l'amnistie des prisonniers politiques.

II – Pour ce qui est du soutien aux travailleurs, nous demandons :

a) l'indexation des revenus au coût de la vie ;
b) une loi pour les 40 h de travail hebdomadaire, sans baisse de salaire ;
c) une loi sur l'assurance sociale pour les accidents du travail ;
d) une loi pour la retraite à 50 ans [pour ceux exerçant des métiers pénibles] avec une pension satisfaisante ;
e) A salaire égal, travail égal : abolition des régimes discriminatoires envers les femmes et les étrangers ;
f) la protection des travailleuses enceintes : les congés de maternité rémunérés et l'interdiction d'employer des femmes dans les industries insalubres et le travail de nuit ;
g) le salaire des jeunes travailleurs égal à celui des adultes avec moins d'heures de travail afin qu'ils puissent suivre des formations supplémentaires ;
h) la construction d'écoles, d'hôpitaux, de maisons de repos et de logements sociaux ;

III – Au sujet du soutien aux chômeurs, nous demandons :

a) la création d'une caisse nationale pour l'indemnisation des chômeurs et pour les aider à retrouver du travail ;
b) la création d'une caisse locale pour les chômeurs dans les villages et les

provinces ;
c) la simplification de la procédure d'inscription des chômeurs ;
d) la possibilité de différer le paiement des loyers des chômeurs ;
f) la création de grands projets créateurs d’emplois pour les chômeurs.

IV – Pour ce qui est du soutien aux fonctionnaires, nous demandons :

a) l'abolition des décrets qui baissent les revenus des fonctionnaires, la reconnaissance des organes représentatifs des cadres ;
b) la réévaluation des revenus en équation avec le coût élevé de la vie suite à la crise économique,
c) l'augmentation des allocations pour les familles nombreuses ;

V – Pour le soutien aux petits commerçants et aux artisans, nous demandons :

a) l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs grâce à l’ augmentation de leurs salaires ;
b) la baisse des taxes sur les fonds de commerce pour les commerçants ;
c) la baisse des frais de patente pour les petits commerçants et l’abolition des taxes sur les matériels essentiels.

VI – En ce qui concerne le soutien aux petits propriétaires et paysans pauvres, nous demandons :

a) la suppression des dettes, y compris des dettes relatives à la location de rizières;
b) la suppression des intérêts sur le fermage dans cette période de crise ;
c) la suppression des …. [illisible]
d) la création d'une caisse d'assurance en prévision des intempéries qui détruisent les récoltes ;
e) l'aide à l'irrigation pour les paysans pauvres ;
f) la distribution de terres communales aux paysans pauvres et de prêts d'état sans intérêts pour qu'ils puissent travailler la terre ;
g) le partage des terres en friche par un comité élu et une aide pour acquérir le matériel pour leur exploitation;
h) l’accès aux greniers de stockage de riz des grandes propriétés et des entreprises d'exportation agricoles pour les paysans en détresse.

VII – En faveur de la relance de l'économie, nous demandons :

a) -- la réforme du régime fiscal actuel : abolition de la capitation (l’impôt individuel par tête), des taxes sur les animaux de labour, des redevances sur les droits de place sur les marchés, de la redevance de l'eau;
-- l’instauration des impôts sur le capital, sur les successions;
-- l'exemption de la taxe foncière pour les paysans ayant moins de 5 hectares

de terre et exploitant eux-mêmes des rizières;

b) la suppression des dettes;

c) la refonte du système douanier, en donnant une autonomie douanière à l'Indochine;

d) l'abolition du monopole sur l'alcool, le sel, le tabac; la suppression des peines d'alcool et vente de tabac ;

e) la révision des contrats passés avec les entreprises d'eau et d'électricité, et de transports en commun;

la baisse du prix des transports : trains, tramways, autobus;

la baisse du prix du pétrole, de l'essence et de la sauce de poisson.

ANNEXE 4

Quelques souvenirs intimes avec des personnalités historiques : Nguyễn An Ninh, Phan văn Hùm, Hồ văn Ngà, Trần văn Thạch.

Vương Hồng Sển

Nous étions élèves au Lycée Chasseloup-Laubat dans les années 1919-1923. Les deux camarades Hồ văn Ngà, Trần văn Thạch étaient avec nous de 1919 à 1922. Mais comme ils avaient beaucoup plus d'aptitudes, ils avaient obtenu à la fin de 1922 leur diplôme de Brevet élémentaire et, en 1923, ils furent autorisés à sauter une classe et à entrer directement en classe de 1ère du baccalauréat indigène (classe d'enseignement secondaire local). [Il obtint son baccalauréat complet en 1925]. Cependant, nous continuions à prendre nos repas dans la même salle, à dormir au même étage et à arpenter la même cour. [page 111]

Que sais-je de ces personnalités ?

J'étais lié d'amitié avec Hồ văn Ngà, Trần văn Thạch pendant les 3 premières années même si nous étions dans des classes différentes mais avions les mêmes professeurs.

Ngà était plus brillant que moi et c'est sa loyauté qui m'avait attiré. Plus tard, après que nos études furent terminées, je l'avais revu dans la librairie Albert Portail (devenue Xuân Thu) où il m'apprit qu'il allait poursuivre ses études en France. Et quand je l'ai félicité d'avoir une bonne destinée, il m'a répondu sans ambages « J'y vais avec l'argent de ma belle famille, il n'y a pas de quoi être fier ! »

Quant à Thạch, je l'avais rencontré dans un bus à l'époque où il était conseiller municipal. Lorsque je me suis avancé pour lui serrer la main, il m'a dit en souriant « Oh! N'as-tu pas peur de perdre ton travail ?» Je lui ai répondu : « Tu fais de la politique, peut-être que tu as peur de te salir en me serrant la main ! Je n'ai peur de rien. Si tu as l'audace de faire de la politique, c'est tout à ton honneur et c'est ton problème ! Je ne crains pas de serrer la main à un vieil ami. Si tu n'es pas d'accord, c'est une autre chose, mon amitié n'a pas changé, comprends-tu? » Nous avons ri tous les deux de bon cœur.

Je connaissais et fréquentais aussi Nguyễn An Ninh, Phan văn Hùm et Nguyễn văn Sâm.

Toutes ces personnalités ont laissé leur nom à la postérité tandis que moi qui ai une vie en surplus, je suis vieux mais toujours en vie. Aujourd'hui, en remémorant mon passé de peu d'importance, j'essaie de contribuer

modestement – par ces quelques anecdotes concernant ces personnalités qui ont voué leur vie au combat pour l'indépendance du pays – apporter quelques informations aux chercheurs qui voudront écrire leur biographie ou rétablir la vérité historique sur ces hommes courageux et fidèles à leurs idéaux. Mon travail ne sera pas vain. [page 126,127]

Mes pensées à Trần văn Thạch

… Trần văn Thạch, myope depuis l'enfance, avec un visage joufflu et enfantin mais avait déjà une attitude très sérieuse et mature avec ses lunettes à monture en acier, du même modèle que portait un Président de la République française, Adolphe Thiers dont le portrait figurait dans le petit dictionnaire Larousse. Thạch avait une apparence orgueilleuse et hautaine mais en réalité c'était un ami précieux comme le bon pain français pétri avec de la farine de blé qui ne se mélange pas avec la farine de riz. Seulement, il choisissait ses amis et durant ses années au lycée, on le voyait souvent avec le professeur de français de sa classe, Paul Baudet. C'était un professeur renommé pour sa pédagogie et craint pour sa sévérité et qui ne fréquentait guère les autres professeurs. Avec mes yeux de l'époque, Thạch et Baudet étaient comme des frères siamois. On les voyait toujours ensemble, un vieux et un jeune. Dès le portail d'entrée jusqu'à l'heure des cours, ils discutaient en français sans arrêt. Le professeur appréciait les aptitudes de Thạch et avait beaucoup d'affection pour lui. Grâce à cette relation privilégiée entre professeur et élève, Thạch perfectionnait son français. Ne comprenant pas cette relation, nous disions en plaisantant que « Thạch est le fils de Baudet » et parfois lui reprochions amicalement de trop parler le français. Et Thạch nous rétorquait « Vous êtes trop bêtes, on est ici pour apprendre la langue française, il faut être assidu en écrit et surtout à l'oral pour exceller. Et prétendre que s'engouer pour cette langue, c'est porter moins d'intérêt pour notre patrie, plus tard vous verrez ».

Certains camarades trouvaient que Thạch ressemblait aussi au professeur Dực, car il était comme lui atteint de strabisme et avait une constitution bien en chair. S'il savait qu'on l'appelait « le fils de Dực », il nous aurait cassé la figure.

Thạch m'avait offert un petit livre « Manon Lescaut » d'Albert Prévost et j'ai aussi un livret « le Français correct » dans ma bibliothèque qu'il a écrit quand il était professeur au lycée privé à Saigon. Ce livret contient toutes les subtilités de la grammaire française qu'il recueillait tout au long de sa jeunesse. Bien que mince, il vaut de l'or.

Depuis la fin des études, je ne revoyais plus Thạch et j'étais sans nouvelles de lui pendant plusieurs années. Je ne savais pas qu'il était parti poursuivre ses études en France, ni depuis quand. Je ne savais pas non plus

depuis quand il était imprégné de nouvelles idéologies. Un jour, je le rencontrais dans un bus de la ligne Bà Chiểu. A ce moment- là, Thạch était un élu du Conseil Municipal tandis que je travaillais comme secrétaire au Palais du vice-Résident de France en Cochinchine. Je m'approchais pour lui serrer la main. Thạch en souriant me dit « N'as-tu pas peur de perdre ton poste en me serrant la main? ». Impassible, je lui répondis « Toi, en tant qu'élu conseiller, qui fais de la politique, tu ne veux pas te salir en serrant les mains d'un simple secrétaire. Moi, je ne crains rien. Tu fais de la politique, je travaille pour nourrir ma famille. Les anciens camarades se rencontrent et se serrent la main, est-ce qu'il faut avoir peur pour cela? » Tous les deux, nous riions, sans nous douter que nous ne nous reverrions plus jamais.

Dans notre groupe de camarades, Ngà excelle en tout, Tân Hàm Phục et moi sommes bons en français mais seul Thạch maîtrise à fond la grammaire française et a un caractère droit, juste et édifiant « Oser dire et oser faire; hélas, le ciel ne lui a pas laissé le temps de démontrer tout son talent, mais ce qui est réalisé est déjà suffisant. Sa vie est courte mais sa renommée est perpétuelle. » [Extrait *Hơn nửa đời hư* (Plus la moitié d’une vie ratée) pages140-142) NxB Trẻ, HoChiMinh Ville, 2003.)

&&&

ANNEXE 5

L'Indochine n'a pas droit à la démocratie[1]

Daniel Guérin

La démocratie est à l'ordre du jour. D'un côté, les "démocraties", et de l'autre, "les dictatures". Ce schéma laisse les Indochinois rêveurs: démocratie ou dictature, l'Empire dont ils sont les sujets ? Camarades qui jouissez ici d'une démocratie relative quand vous saurez où en est l'Indochine après un an de Front Populaire, vous comprendrez.

Si les termes de la motion de Huyghens sont restés dans votre mémoire, vous pouvez croire qu'une "ère nouvelle" a commencé là-bas comme ici: vous pouvez croire que les "libertés démocratiques de la Métropole" ont été étendues à cette colonie; que la "législation sociale et la législation du travail en vigueur dans la Métropole" ont été appliquées aux indigènes.

Détrompez-vous ! "Une année de gouvernement de Front Populaire à direction socialiste montre que les gouvernants ne veulent même pas de ces petites réformes en Indochine". C'est un journal ouvrier *La Lutte* de Saigon qui parle.

Avant mai 1936, l'Indochine vivait sous le régime du bâillon. Rien n'a changé, ou presque. Il faut toujours courber le front, et se taire. Malheur à qui ne se tait pas ! Des exemples ? Un brave homme d'Annam Nguyen Phu réunit quelques amis et leur lit la traduction d'une brochure de Léon Blum. "Pour être socialiste": trois ans de prison et trois ans de surveillance administrative. Une centaine de collégiens de Vinh (Annam) assistent à une manifestation en l'honneur de M. Godart, chargé de mission par le gouvernement de Front Populaire: ils sont exclus de leur école. Pour s'être rendus en cortège chez l'administrateur local en réclamant des réductions d'impôts, trois cents paysans de Cang-Long (Cochinchine) sont frappés à coups de matraque, à coups de crosse, torturés, condamnés à de lourdes peines de prison. A Chomoi (Cochinchine), le commissaire de police Bazin oblige les prévenus politiques à sauter sur les cailloux pointus en faisant le salut fasciste. Authentique.

La liberté de la presse, un mythe. A la moindre critique, les journaux se voient retirer l'autorisation préalable, sont condamnés à de ruineuses amendes, leurs exemplaires saisis, leurs rédacteurs incarcérés. Même lorsque ces rédacteurs sont des élus du peuple. A Hanoi Trinh-van-Phu, administrateur du journal "Le Travail", "représentant du peuple", vient d'écoper UN AN de prison. A Saigon Ta-thu-Thâu et Tao rédacteurs de La Lutte, conseillers

[1] *La Lutte* No. 166, 22 Août 1937

municipaux ouvriers, réélus triomphalement en avril, sont condamnés en juillet à DEUX ANS. Les uns et les autres pour simple délit de presse.

Leur crime? Faire (par la plume) de "l'agitation". Chargé des questions d'Indochine à la Commission coloniale du Parti, j'ai lu régulièrement leurs écrits. Je n'y ai rien trouvé de "subversif". C'est également l'avis de la section socialiste de Saigon qui, le 20 mai, a voté une motion affirmant qu'il n'y a pas, en Indochine, d' "agitation", mais que par contre, on y viole la liberté de la presse. Alors ? La véritable raison de cette répression, la voici: l'administration abhorre la démocratie; elle est pour un paternalisme autoritaire; elle voudrait être obéie lorsqu'elle ordonne.

"Ne bougez pas, laissez-nous vous faire du bien". Mais les Indochinois savent, comme l'écrit La Lutte que "l'aumône n'existe pas en matière politique", que seule l'action des masses permet de conquérir les plus modestes réformes, que là où les privilégiés sont seuls à faire pression on n'obtient rien du tout. Et les masses, avec sang-froid, avec une réelle maturité politique, revendiquent.

La toute-puissante **Sûreté générale** appelle cela "agitation dangereuse", "activité anti-française".

Les lois sociales de la Métropole ? Un autre mythe. Le 30 décembre dernier, un décret a bien apporté une ébauche -- combien timide ! -- de **législation du travail**, mais il n'est appliqué nulle part: **le patronat le foule au pied,** avec la complicité de l'administration. Et les abus subsistent, à peine croyables des **abus** qui ramènent un siècle en arrière, à l'enfer du capitalisme primitif décrit par Marx. Dans les sucreries de Nhi-Binh (Cochinchine), avant une récente grève, les ouvriers travaillaient dix-neuf heures de suite pour un salaire de famine. Les repas se prenaient debout, sans interrompre le travail.

Et fréquemment, femmes et enfants, s'endormant sur leurs machines, laissaient un bras, broyé entre les cylindres.

Par arrêté du 1er juin, une commission a bien été chargée de fixer des **salaires minima**. Mais les ouvriers n'y sont pas représentés. Et comme, d'autre part, les dévaluations monétaires successives ont provoqué une hausse sensible des prix, la misère demeure atroce. Résultat: des vagues de grèves se heurtant au front commun du patronat et des autorités.

La reconnaissance des **syndicats** est, paraît-il, à l'étude. Mais avec quelles restrictions ! Soumis au régime de l'autorisation préalable, constamment menacés de suspension ou de dissolution, contraints d'envoyer dans les huit jours à l'administration les procès-verbaux de leurs responsables en présence d'un représentant des pouvoirs publics, empêchés de se grouper en unions et fédérations, les ouvriers n'auraient, (comme en régime fasciste), de syndicats que le nom.

Voilà où est l'Indochine, un an après Huyghens. Et pourtant c'est un des nôtres qui, depuis un an, détient le portefeuille des colonies... Que s'est-il passé ? Pourquoi l'homme que nous avons réussi à placer à ce poste essentiel n'a-t-il pu mieux faire ?

Poser la question, c'est dépasser le cadre de l'Indochine et c'est mettre en cause toute l'"expérience". Nul ne contestera la bonne volonté, qui animait **Marius Moutet** lorsqu'il s'est installé rue Oudinot.

Mais que peut un ministre socialiste dans l'appareil de l'État bourgeois surtout quand ce ministre s'interdit, dès l'abord, de faire passer le "souffle républicain" dans son administration et se condamne ainsi à être trompé, trahi par ses subordonnés ?

Il semble que, les premiers temps, notre camarade ait essayé de résister à l'emprise du "milieu", de savoir et de décider par lui même; mais, peu à peu, il a dû y renoncer, laisser carte blanche aux proconsuls et aux policiers qui à l'autre bout du monde, jouent les potentats asiatiques.

Engrenage fatal et qui prépare des lendemains terribles: " On risque d'éloigner à jamais les masses malheureuses qui espèrent en le gouvernement de Front Populaire. On accule les militants de la cause ouvrière aux actes de désespoir... Le mouvement risque de nous dépasser..." écrivent des journalistes tonkinois à Caput, secrétaire de la section socialiste de Hanoi.

Qu'on se rappelle les révoltes de 1930-1931, les flots de sang versé. Veut-on revoir cela ? Non, alors il faut choisir: ou bien, s'il n'est pas tard, faire exactement le contraire de ce qu'on fait actuellement; ou bien, s'il n'est plus possible de sortir de l'engrenage, ne pas associer plus longtemps le Parti à une politique qui est la négation, non seulement du socialisme mais de la démocratie tout court.

&&&

BIBLIOGRAPHIE

I. ARCHIVES

A. Archives nationales, Paris

Série F7-13406 : Propagande révolutionnaire; Journaux annamites, notes et presse, 1928-1930 [Principaux dirigeants de l'agitation indochinoise : Nguyen Ai Quoc, Phan Chau Trinh, Phan Van Truong, Tran Van Thach, Le Ba Cang, Ho Van Nga, Nguyen Van Tao, etc.. ; Rapports divers]

Série F7-13407 : Ibid : 1931-1932

F7-13408 : Partis et Associations ; Rapports divers, 1927-1932

F7-13409 : Presse annamite, 1926-1934

F7-13410 :Etudiants indochinois; Journaux et Associations, 1926-1933

B. Archives d'Outre-mer (AOM) , Aix-en-Provence, France

Gouvernement général de l'Indochine (GGI)

GGI-65505: Direction des Affaires politiques indigènes, Cochinchine; Rapports mensuels, 1938-1939

GGI-65869-65871 : Répression des activités politiques, arrestation et condamnation des meneurs, 1930-38

GGI-64347, 64348, 64349 : Rapports politiques mensuels, 1935, 1936, 1937

GGI-65416: Poursuites journaux, 1938-41

Services de liaison entre les originaires des territoires de la France d'Outre-mer (SLOTFOM)

SLOTFOM III: Carton 14 [Association des étudiants indochinois] ;

Carton 59 [Note Politique, Direction de la Sûreté générale en Indochine,

Nouveau Fonds Indochine (NFI): Carton 330-Dossier 2665 [Situation politique, 1936; Interception de correspondance et arrestation de 4 conseillers annamites de Cochinchine; Poursuite contre *La Lutte*]

C330-D2666 [Action de *La Lutte*, 1er Mai, 1937]

C330-D2667 [Parti trotskyste en Cochinchine]

C330-D2669 [Poursuite contre Ta Thu Thau, Nguyen Van Tao et Nguyen An Ninh du Journal *La Lutte*]

C330-D2670 [Poursuite contre Ta Thu Thau, Duong Bach Mai, Tran Van Thach et Ganofsky]

Fonds privés, Marius Moutet : PA28, C2, Dossiers 14, 20, 23, 24 [À la Commission coloniale de la SFIO] 27, 28, 50 [extrait d'une lettre de Tran Van Thach]

C. The Vietnam Center and Archive, Vietnam Virtual Archive, Texas Tech University

II. NEWSPAPERS AND PERIODICALS

Journal des Etudiants annamites (1927-1929)
La Lutte(1933-1939)[1]
Tranh Đấu
Công Luận
Việt Nam
La Dépêche d'Indochine
L'Impartial
Quyết Tiến
Tin Điển

III. BOOKS AND ARTICLES

Alexander, Robert J. 1991. *International Trotskyism, 1929-1985: A Documented Analysis of the Movement*. Durham: Duke University Press.

Amicale des Journalistes annamites de Cochinchine (AJAC). 1937. *Le régime de la presse en Indochine: Dédié à la Commission d'Enquête aux colonies*. Saigon: AJAC. [Rédigé par Trần Văn Thạch].

Bousquet, Gisele L. and Brocheux, P. 2002. *Viêt-Nam Exposé: French Scholarship on Twentieth Century Vietnamese Society.* Ann Arbor: University of Michigan Press.

Brocheux, P. et D. Hémery. 2001. *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*. Paris : Découverte.

Brocheux, Pierre. 1995. *The Mekong Delta: Ecology, Economy, and Revolution, 1860-1960.* Madison: Center for Southeast Asian Studies, Univ. of Wisconsin.

Bùi Văn Toản. 2010. *Tù nhân Côn Đảo, 1940-1945*. [Prisonniers du Bagne de Poulo Condore]. Hà Nội: Nxb Thanh Niên.

Buttinger, Joseph. 1968. *Vietnam: A Political History*. New York: Praeger.

Chính Đạo (Vũ Ngự Chiêu). 1993. *Việt Nam Niên Biểu Nhân Vật Chí.* [Notes biographiques des personnages historiques]. Houston, Texas: Văn Hóa.

'Comrade P.' 1990. "My first steps towards the permanent revolution". *Revolutionary History*, Vol 3, #2, 1990, England, pages 31-33.

Đảng Cộng sản Việt Nam. 2000. *Văn kiện Đảng toàn tập, Tập 6, 1936-1939,* [Documents complets du Parti, Tome. 6]. Hà Nội: Nxb Chính trị quốc gia.

Đảng Cộng sản Việt Nam. 2000. *Văn kiện Đảng toàn tập, Tập 7, 1940-1945.* [Documents complets du Parti, Tome. 7]. Hà Nội: Nxb Chính trị quốc gia.

Đào Duy Quát, Đỗ Quang Hưng, Vũ duy Thông (eds.). 2010. *Tổng quan lịch sử báo chí cách mạng Việt Nam*. [Aperçu général de l'histoire de la presse révolutionnaire vietnamienne]. Hà Nội: Nxb Chính trị quốc gia.

[1] *La Lutte*, microfilm, est disponible à la Bibliothèque nationale, site François Mitterand, Paris ; Cote : JO-95975 (24 avr. 1933 – sept. 1938) ; *La Lutte,* texte imprimé, est disposnible aux Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence ; Cote : BIB AOM/31010.

Demariaux, Maurice. 1999. *Poulo-Condore, archipel du Viêtnam: du bagne historique à la nouvelle zone de développement économique*. Paris: L'Harmattan.

Devillers, Phillipe. 1952. *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*. Paris: Editions du Seuil.

Đinh Xuân Lâm (ed.). 2011. *Đại cương lịch sử Việt Nam. Tập 2,1858-1945*. [Histoire générale du Việt Nam, Tome 2] Hà Nội: Nxb Giáo dục, 3è ed.

Dommen, A. J. 2001. *The Indochinese Experience of the French and the Americans: Nationalism and Communism in Cambodia, Laos, and Vietnam*. Bloomington: Indiana University Press.

Đỗ Quang Hưng, NguyễnThành & Dương Trung Quốc. 2000. *Lịch sử báo chí Việt Nam,1865-1945*. [Histoire de la presse vietnamienne]. Hà Nội: Nxb Đại học quốc gia Hà Nội.

Duiker, William. 1976. *The Rise of Nationalism in Vietnam, 1900-1941*. Ithaca, N.Y.: Cornell Univ. Press.

Duiker, William. 1981. *The Communist Road to Power in Vietnam*. Boulder, Colorado, USA: Westview Press.

Duiker, William. 2000. *Ho Chi Minh: A Life*. New York: Hyperion.

Dương Trung Quốc. 2005. *Việt Nam, những sự kiện lịch sử* [Faits historiques] Hà Nội: Nxb Giáo dục, 4ème edition.

Đỗ Quang Hưng, NguyễnThành & Dương Trung Quốc. 2000. *Lịch sử báo chí Việt Nam, 1865-1945*. Hà Nội: Nxb Đại học quốc gia Hà Nội.

Franchini, Philippe. 1992. *Saigon 1925-1945 : De la « Belle Colonie » à l'éclosion révolutionnaire ou la fin des dieux blancs*. Paris : Autrement

Goscha, C. E. 1999. *Thailand and the Southeast Asian Networks of the Vietnamese Revolution, 1885-1954*. Richmond: Curzon Press.

Gratien, Jean-Pierre. 2006. *Marius Moutet: un socialiste à l'outre-mer*. Paris: L'Harmattan.

Guérin, Daniel. 1954. *Au service des colonisés, 1930-1953*. Paris: Éditions de Minuit.

Hammer, Ellen J. 1966. *The Struggle for Indochina 1940-1955*. Stanford: Stanford University Press.

Hémery, Daniel. 1975a. *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine: communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937*. Paris: François Maspero.

Hémery, Daniel. 1975b. "Du patriotisme au marxisme: l'immigration vietnamienne en France de 1926 a 1930." *Le Mouvement social*, #4 (Jan-Mar 1975).

Hémery, Daniel. 2005. «A Saigon dans les années trente, un journal militant : « La Lutte » (1933-1937) » (http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article2852) [Europe Solidaire Sans Frontières].

Hémery, Daniel. 2008. "Terre de bagne en mer de Chine: Poulo Condore, 1962-1953" (www.europe-solidaire.org).

Hoàng Khoa Khôi. 2000. "Ai đã ám sát Tạ Thu Thâu và những người Trốt-kít Việt Nam," *Hồ sơ Đệ Tứ Quốc tế Việt Nam*, Tập 1. [Qui a assassiné Tạ Thu Thâu et les trotskystes vietnamiens ?, *Dossiers de la IVè Internationale vietnamienne,*Tome 1]. Paris: Tủ sách Nghiên cứu. (http://www.tusachnghiencuu.org/pdf_files/hsdt_I.pdf)

Hồ Hữu Tường. 1984. *41 Năm làm báo*. [41 ans de journalisme]. Paris: Đông Nam Á.

Hồ-Tài, Huệ-Tâm. 1992. *Radicalism and the Origins of the Vietnamese Revolution*. Cambridge: Harvard University Press.

Hội đồng chỉ đạo biên soạn lịch sử Nam Bộ kháng chiến. 2012. *Lịch sử Nam Bộ kháng chiến. Tập 1, 1945-1954.* Hà Nội: Nxb Chính trị Quốc gia - Sự thật. [Conseil dirigeant pour la rédaction de l'Histoire de la résistance au Sud du Việt Nam. *Histoire de la résistance au Sud du Việt Nam,* Tome 1. Hà Nội: Editions politiques nationales – La Vérité].

Hodgkin, Thomas. 1981. *Vietnam: The Revolutionary Path*. London: Macmillan.

Huỳnh Kim Khánh. 1982. *Vietnamese Communism: 1925-1945*. Ithaca: Cornell University Press.

Jennings, Eric Thomas. 2001. *Vichy in the Tropics: Pétain's National Revolution in Madagascar, Quadeloupe, and Indochina, 1940-1944*. Stanford, California: Stanford University Press.

Le groupe La Lutte. 1991. "La révolution d'août et le groupe de *La Lutte* (IVe Internationale*), "Cahiers Léon Trotsky,* #46, Juillet 1991. [Le rapport original (avril 1948) se trouve dans les Archives du Secrétariat unifié de la IVe Internationale, BDIC Nanterre.]

Lê, Văn Thử. 1949. *Mười chín sinh viên Việt-Nam bị trục xuất: tài liệu về cuộc tranh đấu của anh em lao động và học sinh V.N. ở Pháp từ 1926 đến 1930*. [*Dix-neuf étudiants vietnamiens expulsés: documentation sur la lutte des ouvriers et étudiants vietnamiens en France de 1926 à 1930].* Saigon: Nam-Việt.

Lucien (Lu Sanh Hanh). 1947. "Quelques étapes de la révolution au Nam-Bô du Vietnam", *Quatrième Internationale*, #38, Sep-Oct 1947. (www.association-radar.org**).**

Luguern, Liêm-Khê. 2007. "Ni civil ni militaire: le travailleur indochinois inconnu de la Seconde Guerre mondiale", *Le Mouvement Social,* 2007/2 (n° 219-220), p. 185-199.

Lữ Phương. 2011. "Vài ghi nhận nhân đọc Hồi ký Trần Văn Giàu", [Quelques observations après la lecture des *Mémoires de Trần Văn* Giàu). Tạp *chí Thời đại Mới*, số 21, tháng 5, 2011. (http://www.tapchithoidai.org/ThoiDai21/201121_LuPhuong.htm)

Lu Sanh Hanh (Lucien). 1987. "Some Stages in the Revolution in the South of Vietnam", *Vietnam & Trotskyism.* Edited by Simon Pirani. Petersham, N.S.W., Australia: Communist League (Australia).

Mai Quốc Liên & Nguyễn Sơn. 2009. *Nguyễn An Ninh tác phẩm*. [Oeuvres de Nguyễn An Ninh]. Hà nội: Nxb Văn học.

Marr, David G. 1981. *Vietnamese Tradition on Trial, 1920-1945*. Berkeley: University of California Press.

Marr, David G. 1995. *Vietnam 1945: The Quest for Power.* Berkeley: University of California Press.

Marr, David G. 2013. *Vietnam: Sate, War, and Revolution.* Berkeley: University of California Press.

McAlister, John T. 1969. *Vietnam: The Origins of Revolution*. New York: Alfred A. Knopf.

McConnell, Scott. 1989. *Leftward Journey: The Education of Vietnamese Students in France, 1919-1939.* New Brunswich, NJ: Transaction.

Morlat, Patrice. 1990. *La répression coloniale au Vietnam, 1908-19*40. Paris: L'Harmattan.

Ngo Van. 1995. *Revolutionaries They Could Not Break: The Fight for the Fourth International in Indochina, 1930-1945*. London: Index Books.

Ngo Van. 2000. Viêt-Nam 1920-1945: Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale. Paris: Nautilus.

Ngo Van. 2000. *Au pays de la Cloche Fêlée: Tribulations d'un Cochinchinois à l'époque coloniale*. Paris: L'Insomniaque.

Ngô Văn Quỹ. 2001."Vài nét về phòng thủ Đông Dương của quân lực Pháp," *Đêm dài Nhật Pháp bắn nhau*. (www.vnthuquan.net) [Quelques caractéristiques de la défense de l'Indochine par l'armée française, *La longue nuit du shoot-out entre Japonais et Français*).

Nguyễn Hiến Lê. 2006. *Hồi ký Nguyễn Hiến Lê*. [Mémoires] Tp. HCM: Nxb Văn học.

Nguyễn Đình Thống et.al. 2010. *Lịch sử Nhà tù Côn Đảo: 1862-1975*. [Histoire du bagne de Poulo Condore]. Tp. HCM: Nxb Tổng hợp Tp. HCM.

Nguyễn Hoài Vân. 1989. "Chuyện già chuyện trẻ: Cụ Trần Văn Ân và tôi" (http://www.nguyenhoaivan.com) [Vieilles histoires, jeunes histoires, Oncle Trần Văn Ân et moi].

Nguyễn Hoài Vân. 2002. "Tiểu sử cụ Trần Văn Ân". [Biographie de Trần Văn Ân]. (http://www.nguyenhoaivan.com)

Nguyễn Khắc Viện. 2007. *Việt Nam một thiên lịch sử*. [Việt Nam, une longue histoire]. Hà Nội: Nxb Khoa học Xã hội.

Nguyễn Kỳ Nam (Nam Đình). 1964. *Hồi ký 1925-1964*. [Mémoires]. Sài Gòn: Dân Chủ Mới.

Nguyễn Long Thành Nam. 1991. *Phật giáo Hòa Hảo trong dòng lịch sử dân tộc*. [Le Bouddhisme Hoa Hao dans l'histoire nationale].(www.hoahao.org)

Nguyễn Nghị. 2007. *Lịch sử Gia Định - Sài Gòn thời kỳ 1862 – 1945*. [Histoire de Gia Dinh – Saigon de 1862 à 1945]. Nxb Tổng hợp Tp. HCM.

Nguyễn Ngu Í, "Sống và viết với Hồ Hữu Tường", *Bách khoa*, Sài Gòn, 1966. [Vivre et écrire avec Hồ Hữu Tường]. (www.gslhcm.org.vn) [General Sciences Library of HoChiMinh City].

Nguyễn Thế Anh. 2005. "Chính sách thực phẩm của người Nhựt và nạn đói vĩ đại năm 1945 tại Đông Dương." *Việt học*, số 2, tháng 6-2005. Westminster, CA, USA. [Les politiques alimentaires des Japonais et la grande famine de 1945 en Indochine].

Nguyễn Thị Minh. 2005. *Nguyễn An Ninh: Tôi chỉ làm cơn gió thổi*. [J'ai seulement fait lever un coup de vent). Tp. HCM : Nxb Trẻ.

Nguyễn Quốc Thắng & Nguyễn Bá Thế. 1999. *Từ điển Nhân vật Lịch sử*. [Dictionnaire des personnages historiques]. Hà Nội: Nxb Văn Hóa.

Nguyễn Văn Trấn. 2001. *Hồi ký: Chúng tôi làm báo.* [Mémoires: Nous faisons du journalisme].Tp. HCM: Nxb Văn Nghiệp.

Nguyễn Vỹ. 1970. *Tuấn, chàng trai nước Việt.* [Tuấn, un jeune vietnamien]. (www.vnthuquan.net)

Nhóm Đệ Tứ tại Pháp. 2000. *Hồ Sơ Đệ Tứ, Tập 1, Tập 2*. [Groupe trotskyste en France. *Dossiers de la IVè Internationale vietnamienne, Tomes 1 & 2*]. Paris: Tủ sách Nghiên cứu (www.tusachnghiencuu.org)

Nhóm Đệ Tứ tại Pháp. 2004. *Hồ Sơ Đệ Tứ, Tập 3: Nhìn lại sáu mươi năm tranh đấu cho Việt Nam*. [Groupe trotskyste en France. *Dossiers de la IVè Internationale vietnamienne, Tome 3, Regard sur les soixante ans de lutte pour le Việt Nam*]. Paris: Tủ sách Nghiên cứu. (www.tusachnghiencuu.org)

Patti, Archimedes L.A. 1980. *Why Viet Nam: Prelude to America's Albatross.* Berkeley: University of California Press.

Phạm, H.N. (Julie). 2008. *Revolution, Communism, and History in the Thought of Trần Văn Giàu*. (Doctoral thesis) Univ. of Cambridge, England.

Phan Văn Hoàng (ed.). 2005. *Sài Gòn mùa thu 1945.* [Saigon, l'automne 1945). Hà Nội: Nxb Công an Nhân dân.

Phương Lan-Bùi Thế Mỹ. 1974. *Nhà cách mạng Tạ Thu Thâu, 1906-1945.* [Le révolutionnaire Tạ Thu Thâu]. Sài Gòn: Khai Trí.

Pirani, Simon (ed.). 1987. *Vietnam and Trotskyism*. Petersham, N.S.W., Australia: Communist League (Australia).

Quinn-Judge, Sophie. 2002. *Ho Chi Minh: the Missing Years*. Berkeley: Univ. of California Press.

Revolutionary History. 1990. "Vietnam: Workers' Revolution and National Independence." *Revolutionary History,* Volume 3, No. 2. [www.marxists.org/history/etol/revhist/backissu.htm]

Richardson, Al. (ed.) 2003. *The Revolution Defamed: A Documentary History of Vietnamese Trotskyism*. London: Socialist Platform.

Sacks, Milton. 1949. *Political Alignments of Vietnamese Nationalists. (Report #3708,*1 Oct. 1949). Washington, DC: Office of Intelligence Research, USDS. (http://www.vietnam.ttu.edu/virtualarchive/items.php?item=4080412001)

Sacks, I. Milton. "Marxism in Vietnam." In *Marxism in Southeast Asia. A Study of Four Countries.* Edited by Frank N. Trager. Stanford: Stanford University Press, 1959.

Smith, R. B. 1969. Bui Quang Chiêu and the Constitutionalist Party in French Cochinchina, 1917-30, *Modern Asian Studies*, Vol. 3, No. 2, pp. 131-150.

Tạ Thị Thúy (ed.) 2007. *Lịch sử Việt nam, Tập 8, 1919-1930*. [Histoire du Việt Nam, Tome 8] Hà Nội: Nxb Khoa học Xã hội.

Tonnesson, Stein. 1991. *The Vietnamese Revolution of 1945: Roosevelt, Ho Chi Minh and de Gaulle in a world at war*. Newbury Park, California: Sage Publications.

Trần Gia Phụng. 2009. *Việt sử đại cương. Tập 5*. (Histoire générale du Việt Nam, Tome 5) Toronto: Nhà xuất bản Non Nước.

Trần Huy Liệu. *Lịch sử tám mươi năm chống Pháp*. [Histoire de 80 ans contre la France]. Hà Nội: Nxb Khoa Học Xã Hội.

Trần Nguơn Phiêu. 2003. *Phan Văn Hùm: Thân thế & Sự nghiệp.*[Phan Văn Hùm: Vie et réalisations]. Amarillo, Texas: Hải Mã.

Trần Quang Vinh. 1997. *Hồi ký Trần Quang Vinh và lịch sử quân đội Cao Đài*. [Mémoires de Trần Quang Vinh et histoire de l'armée caodaïste]. Washington, D.C.: Thánh thất vùng Hoa Thịnh Đốn.

Trần Tấn Quốc. 1947. *Saigon Septembre 45.* Sài Gòn: Báo "Việt Thanh".

Trần Trọng Kim. 1969. *Một cơn gió bụi.* [Une bouffée de poussiẻre] (www.vnthuquan.net)

Trần Văn Giàu, Trần Bạch Đằng, Nguyễn Công Bình (Chủ biên). 1998. *Địa chí văn hóa Thành phố Hồ Chí Minh. Tập I, Lịch sử. Tập II, Văn học*. Tp. HCM: Nxb Tp. HCM.

Trần Văn Giàu. 2011. *Hồi ký 1940-1945*. [Mémoires]. *Tạp chí Thời đại Mới*, số 21, tháng 5, 2011. (www.tapchithoidai.org).

Triệu Hiển. 2000. *Báo Dân chúng,1938-1939*. [Journal Le Peuple] Hà Nội: Nxb Lao động.

Trịnh Đình Khải. 1994. *Décolonisation du Viêt Nam: Un avocat témoigne*. Paris : L'Harmattan.

Thu Thủy, Nguyễn Quế, Nguyễn Quế Lâm. 2007. *Nguyễn Văn Tạo, 1908-1970*. [Biographie]. Tp. HCM: Nxb Văn Hóa Sài Gòn.

Trường Chinh. 1987. "Cách mạng Tháng Tám". *Trường Chinh Tuyển Tập* [Oeuvres choisies] Hà Nội: Nxb Sự thật.

Vũ, Ngự Chiêu. 1986. The Other Side of the 1945 Vietnamese Revolution: The Empire of Viet-Nam (March-August 1945). *The Journal of Asian Studies*, *45*(2), 293-328.

Vương, Hồng Sển. 1992. *Hơn nửa đời hư*. [Plus de la moitié d'une vie ratée].Tp. HCM: Nxb Tp. HCM.

Woodside, Alexander. 1976. *Community and Revolution in Modern Vietnam*. Boston: Houghton Mifflin.

Zinoman, Peter. 2001. *The Colonial Bastille: A History of Imprisonment in Vietnam, 1862-1940.* Berkeley: University of California Press.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements [en préparation]
Préface [en préparation]
Avant-propos

I. À LA RECHERCHE DU PÈRE 1

Photos de famille

II. TRẦN VĂN THẠCH: BIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE 33

Les années d'étudiant en France (1926-1930) 34
Les premiers pas dans la lutte légale (1933-1934)
Le Front unique « La Lutte » (1934-1937)
Activités de journaliste et d'homme politique
"La Lutte" contre l'autorité française
Le Front Populaire et le Congrès Indochinois
Rupture du Front unique La Lutte
Les activités du groupe "La Lutte – Tranh Đấu" (1938-1939) 49
La campagne de diffamation des communistes à l'encontre des trotskystes vietnamiens
L'influence grandissante du groupe trotskyste
La situation économique et sociale en Indochine avant la Seconde Guerre mondiale
Les élections au Conseil colonial : Avril 1939
Répression colonialiste à la veille de la guerre

Au bagne de Poulo Condore (1940-1943) 60

Les dernières années (1944-1945) 66
Le Viêt-Nam sous le double joug franco-japonais
Retour du groupe La Lutte
Le Viêt-Minh s'empare du pouvoir
L'interpellation de Trần văn Thạch au Comité Exécutif provisoire du Sud
Trần văn Giàu face à une vague d'opposition
La France de retour en Cochinchine
Le Viêt-Minh extermine ses opposants politiques
Les derniers jours du groupe La Lutte -Tranh Đấu
Conséquence d'une politique de droit exclusif : un potentiel anéanti

Photos de famille et documents 100

III. TRẦN VĂN THẠCH: UNE PLUME CONTRE L'OPPRESSION 114

Introduction 115

A. **Sélection d'articles publiés dans le *Journal des Etudiants annamites* (1927-1929)** 116

L'idéal d'un jeune militant nationaliste

Photos: Saigon dans les années 30 et 40 146

B. **Sélection d'articles publiés dans *La Lutte* (1934-1939)** 152

Du Gouverneur au Gendarme 153
Dictateurs et fascistes 184
Bourgeois, intellectuels et colonialistes 193
Rois et mandarins 212
Vie indigène 228
La voix du peuple 270
La presse face à la répression 302
De Saïgon à Paris 326

Abréviations 350

Notes biographiques 351

Annexes

1. A Saigon dans les années trente, un journal militant: *La Lutte* 364
   Daniel Hémery
2. [Lettre à la Commission Coloniale de la SFIO] 378
   Marius Moutet
3. Le programme démocratique de La Lutte 384
   (*Tranh Đấu*, 7 avril, 1939)
4. Quelques souvenirs intimes avec des personnages historiques 387
   Vương Hồng Sển
5. L'Indochine n'a pas droit à la démocratie 390
   Daniel Guérin

Bibliographie 393

Crédits photos [in preparation]

Couverture : Mai Thảo

Mise en page : Chau Tran